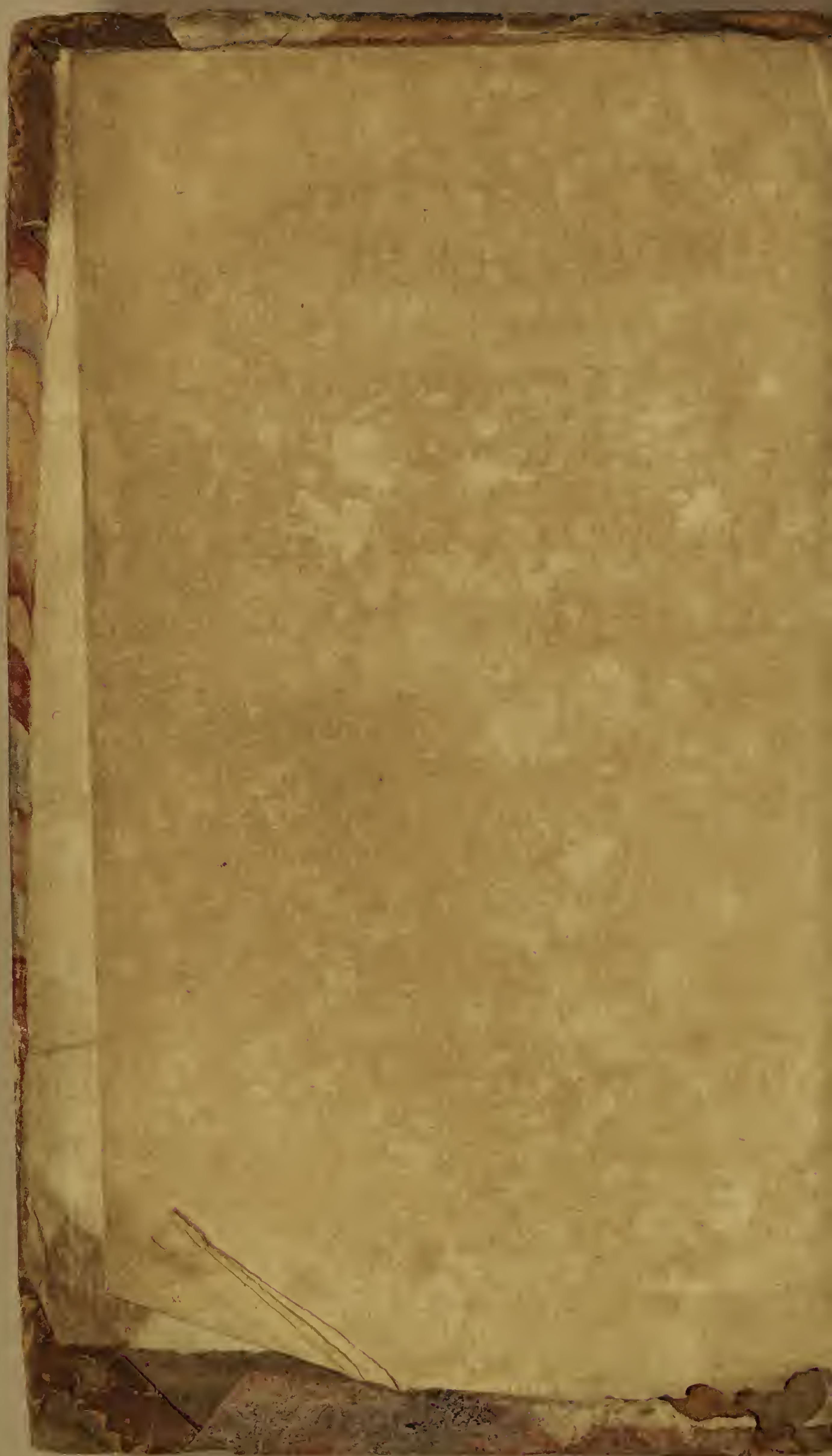


GEOGRAPHIE UNIVERSELLE,

TOME PREMIER.

PREMIERE PARTIE.

GEOGRAPHIE UNIVERSELLE,

HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE, ANCIENNE ET MODERNE.

Où l'on voit l'origine, les changemens, les mœurs, les coûtumes, la Religion, le Gouvernement, les qualitez de chaque état, & ce qu'il y a de plus rare & de plus remarquable. On y fait aussi mention des Inventeurs & des Inventions d'une infinité de choses, des Hommes celebres soit dans les Lettres, soit dans la Guerre, par rapport aux Villes où ils ont pris naissance. On y a joint une Geographie Ecclesiastique, ou un détail des cinq Patriarchats, leur établissement & l'état present de chacun; avec un petit abregé des Conciles generaux que l'on a mis au bas des Villes où ils se sont tenus, les Chefs d'Ordres, l'année de leur Institution, & les Ordres Militaires des Puissances de l'Europe.

Par M. NOBLOT.

TOME PREMIER.

PREMIERE PARTIE.



A PARIS,
Chez ANTOINE-CLAUDE BRIASSON, ruë saint Jacques, près la Fontaine S. Severin.

M. DCCXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

Cette premiere Partie du Tome I. contient,



A
MONSEIGNEUR
LE DUC
D'ORLEANS
PREMIER PRINCE DU SANG.

*ONSEIGNEUR,*

L'inclination que vous avez fait paroître pour l'étude des belles Lettres dès vos plus tendres années, me fait esperer que Vous

honorerez de votre protection l'Ouvrage que je prends la liberté de presenter à VOTRE ALTESSE SERENISSIME. *Je ne prétends pas Vous offrir rien de nouveau, d'autres m'ayant déja precedé; & quand cela ne seroit pas, élevé sous les yeux du grand Prince votre Pere, que la France regrette, & dont la perte lui sera toûjours sensible; Vous avez à son exemple trop bien cultivé les Sciences, pour que la Geographie qui en fait une des meilleures parties, puisse vous être inconnuë; instruit d'ailleurs par un aussi habile Maître que celui à qui le soin de vôtre éducation a été confié, Vous ne sçauriez rien ignorer, non-seulement de ce qui peut orner l'esprit, mais même de ce qui peut l'enrichir & le rendre plus éclairé & plus solide. Ce sont les*

rares qualitez, MONSEIGNEUR, qui ont ouvert à VOTRE ALTESSE SERENISSIME, *l'entrée des Conseils du Roy, où se traitent les affaires les plus importantes, dans un âge où il est si rare que l'on se trouve capable des choses serieuses. Presage heureux, qui fait croire qu'on retrouvera en Vous un autre Philippe d'Orleans ; c'est-à-dire, un Prince également né pour le Gouvernement & pour les Sciences dont il étoit l'azile & le protecteur, persuadé qu'elles sont l'ornement d'un Etat, & la gloire des Princes qui les aiment & qui les favorisent. Je m'estimerois fort heureux, MONSEIGNEUR, si cette Geographie que je fais paroître sous vôtre auguste Nom, pouvoit quelquefois délasser V. A. S. dans ses momens de loisir, & si elle avoit le*

bonheur de meriter ſon approbation, mes ſouhaits ſeroient pleinement ſatisfaits. Daignez, je vous ſupplie, MONSEIGNEUR, regarder cette Geographie telle qu'elle eſt, comme une preuve de mon zele, & du profond reſpect avec lequel je ſuis,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ALTESSE SERENISSIME;

Le tres-humble & tres-obéïſſant ſerviteur, NOBLOT.



PREFACE.

IL eſt peu de matiere qui ait été plus rebattuë que la Geographie, & à moins qu'on n'y faſſe quelques nouvelles découvertes, il ne ſemble pas qu'on y puiſſe rien ajoûter que l'ordre & l'arrangement : c'eſt auſſi ce qui fait un des principaux merites de celle qu'on donne ici au Public. Cependant on y verra beaucoup de choſes qui n'ont point encore paru, comme l'établiſſement de pluſieurs Académies ; les changemens qui ſont arrivez depuis la derniere Paix dans l'Europe, & une infinité d'autres remarques qui avoient échapé aux Auteurs qui ont traité de la Geographie.

On ne s'eſt pas contenté d'une ſimple deſcription des Regions de l'Univers, & des principaux Etats

dont elles ſont composées: ces abregez ne ſont bons que pour de jeunes gens à qui il ſuffit de donner les premieres teintures de cette ſcience: ces abregez n'étant pas capables de ſatisfaire des perſonnes raiſonnables, qui veulent s'inſtruire un peu à fonds, ſur une matiere auſſi curieuſe & auſſi intereſſante que l'eſt la Geographie, on a donné à celle-ci une juſte étenduë; car ſouvent en voulant être trop court, on devient obſcur, ou au moins on inſtruit ſi peu le Lecteur, qu'il ne retire ni plaiſir, ni utilité de ſa lecture. On a donc tâché d'éviter ces défauts en mêlant toûjours l'utile à l'agreable; but que ſe doivent propoſer tous ceux qui écrivent pour le Public.

Une des choſes que la plûpart des Geographes ont le plus negligé, c'eſt l'Hiſtoire des Païs qu'ils décrivent: néanmoins la Geographie & l'Hiſtoire ſont ſi fort liées enſemble, qu'on ne peut les ſeparer

ſans faire tort à l'une & à l'autre, ou pour mieux dire, on ne peut bien apprendre l'une ſans le ſecours de l'autre. C'eſt pourquoi on s'eſt particulierement attaché à faire voir l'origine & les changemens qui ſont arrivez dans chaque Etat ; ſes mœurs, ſes coûtumes, ſa Religion; ſon gouvernement, ſes qualitez, & ce qu'il y a de plus rare & de plus digne d'être remarqué. On y a fait encore mention des inventeurs & des inventions d'une infinité de choſes, des Hommes celebres, ſoit dans les lettres, ſoit dans la guerre, par rapport aux Villes où ils ont pris naiſſance, &c. Et pour rendre cet Ouvrage plus complet, on y a joint une Geographie Eccleſiaſtique, ou un détail ſuccinct des cinq Patriarchats, leur établiſſement, & l'état preſent de chacun, extrait du Livre de M. l'Abbé de Commanville. On a eu ſoin auſſi en parlant des Villes, de marquer les Conciles qui s'y ſont tenus, dont on a

rapporté quelques-uns des Canons les plus curieux; mais à l'égard des Conciles Generaux, on en a donné un petit Abregé, avec les Heresies qui y ont été condamnées; ce qu'on ne trouvera pas, que l'on sçache, dans aucune des Geographies qui sont aujourd'hui imprimées. On voit d'un coup d'œil dans les Tables Geographiques ce que chaque Province comprenoit anciennement; c'est-à-dire, la division qui en a été faite du tems des Romains; & ce qu'elle comprend aujourd'hui; c'est-à-dire, les changemens qui ont été faits dans les Provinces Ecclesiastiques par rapport à l'ancienne division. La Table Chronologique qui suit, represente les Archevêchés, leurs Suffragans, avec le siecle où ils ont été établis, & leur revenu, autant qu'on l'a pû sçavoir. Un autre avantage que l'on tire des Tables Geographiques dont on vient de parler, c'est qu'elles font connoître que l'Etat Ecclesiastique

a été reglé ſur le Politique, à quelques petites differences près, qui ne ſont pas conſiderables.

Quelques perſonnes de Lettres s'étant plaint qu'on ne trouvoit aucun ornement dans les Geographies qui ont paru juſqu'ici, *qu'ils comparoient à des ſquelettes à cauſe de leur ſechereſſe*, on a tâché d'enrichir celle-ci de tous ceux dont cette ſcience peut être ſuſceptible. On y trouvera quantité de traits amuſans, & des recherches curieuſes capables de réjouïr le Lecteur. Ainſi on a fait en ſorte d'executer dans cet Ouvrage ce qu'un Geographe moderne éxige pour rendre l'étude de la Geographie, & plus facile & plus agreable. Pour fixer l'imagina-„ tion, dit-il, il faudroit que cha-„ que lieu que l'on trouve marqué „ dans le Livre ou ſur la Carte fût „ caracteriſé, ſoit par quelque point „ d'Hiſtoire naturelle, ou Eccleſia-„ ſtique, ou Civile, ſoit par le com-„ merce & par la nature du Sol, ou

„ par les mœurs des habitans, ſoit
„ par un ſiege, une bataille, ou
„ l'origine de quelque Maiſon con-
„ ſiderable. Cette methode, ajoûte-
„ t-il, renferme un double avantage:
„ elle ſert non-ſeulement à fixer
„ l'imagination, qui s'arrête à peine
„ ſur un nom ſimple qu'aucune
„ marque particuliere ne diſtingue.
„ Elle a encore l'agrément d'ôter à
„ la Geographie une ſechereſſe re-
„ butante produite par une longue
„ ſuite de mots extraordinaires. On
„ a même le plaiſir d'être inſtruits
„ par là de faits importans qu'on
„ n'a point lieu d'apprendre ordi-
„ nairement par d'autres voyes. Il
faudroit au moins feuïlleter un grand nombre de Livres pour arriver à ces connoiſſances; au lieu qu'on trouve ici ramaſſé en peu de Volumes tout ce qui peut divertir le Lecteur en l'inſtruiſant. D'ailleurs, combien y en a-t-il qui ont envie de ſçavoir, mais qui n'ayant ni aſſez de loiſir, ni peut-être mé

me assez d'érudition pour consulter les Originaux, sont rebutez par la quantité de Volumes qu'ils seroient obligez de lire sur cette matiere. On ose dire que le Traité de Geographie qui fait le sujet de cette Preface, peut épargner toutes ces peines à ceux qui ne peuvent pas approfondir cette Science.

En effet, pour peu qu'on y jette les yeux, on verra qu'on a observé les regles dont on vient de parler avec toute l'exactitude possible, & qu'on a pris soin de la rendre utile à toutes sortes de personnes. Le Politique, l'Homme de Guerre, les Gens de Lettres & le Negociant, ne peuvent pas se dispenser d'étudier la Geographie pour des raisons qui sont assez connuës.

On ne s'étendra pas davantage sur l'utilité de la Geographie. On ne sçauroit rien ajoûter à l'excellent discours qu'en a fait M. L. A. D. F. on y renvoye le Lecteur; il s'y instruira outre cela du choix qu'on

doit faire des Cartes de Geographie, & des meilleurs Ouvrages qui en traitent. Il en parle avec tant de discernement, qu'on voit bien qu'il possede cette Science à fonds.

Il ne reste qu'un mot à dire au sujet des noms Latins des Villes, que la plûpart des Geographes ont affecté de mettre après le nom François. L'Auteur de cette Geographie n'en a pas usé ainsi, persuadé que cela n'étoit d'aucune utilité : mais il n'a eu garde de les oublier, quand il les a jugé necessaires pour faire connoître l'antiquité d'une Ville, ou pour éclaircir un point d'Histoire.



ABREGÉ DE LA SPHERE.



E joindrai ici un abregé de la Sphere, pour ſuivre la Coûtume : mais je n'y en mettrai qu'autant qu'il en faut pour l'intelligence de la Geographie.

La Sphere eſt un terme qui ſignifie une boule ou un globe : les Aſtronomes l'ont inventée pour faire concevoir avec plus de facilité les mouvemens qu'ont les Cieux, & pour donner une parfaite connoiſſance de la ſituation de la terre. La Sphere eſt compoſée de differentes parties, de l'Axe, des Points, & des Cercles.

L'Axe eſt une ligne droite qui traverſe la Sphere depuis un Pôle juſqu'à l'autre. Cette ligne eſt appellée *l'Axe du Monde*, & ſignifie la même choſe, que

a

ſi on diſoit l'*Eſſieu du Monde*, parce que le Ciel & les Aſtres ſe meuvent autour d'elle, comme une rouë autour de ſon eſſieu.

Les Points ſont diviſez en Cardinaux, qui ſont le Septentrion ou Pôle Arctique: le Midi ou Pôle Antarctique, l'Orient & l'Occident, en Collateraux: ſçavoir, l'Orient d'Eté, l'Orient d'Hiver; l'Occident d'Eté, & l'Occident d'Hiver: & en Verticaux, qui ſont le Zenit & le Nadir.

Le Pôle Actique eſt ainſi nommé, à cauſe du voiſinage de l'une & de l'autre Ourſe, que les Grecs appellent *Arctos*. C'eſt celui qui eſt dans la partie du Ciel que nous voyons, & que l'on appelle auſſi *Pôle Septentrional*, à cauſe des ſept étoiles de la petite Ourſe, nommées *Triones* par les Latins. Le Pôle Antarctique eſt celui qui étant diametralement oppoſé au Pôle Arctique, ne paroît jamais ſur notre hemiſphere. On le nomme auſſi *Pôle Meridional*, ou *Pôle Auſtral*, à cauſe du vent du Midi qui ſouffle de ce côté-là, & que les Latins appellent *Auſter*.

La Sphere eſt compoſée de dix Cercles, ſix grands & quatre petits. Les grands coupent la Sphere en deux parties égales, & ont le même centre qu'elle.

Les petits ſont ceux qui la coupent en deux parties inégales.

Les grands Cercles ſont l'Equateur, le Zodiaque, les deux Colures, l'Horiſon & le Meridien.

Les petits ſont les deux Tropiques & les deux Cercles Polaires.

De l'Equateur.

L'Equateur eſt également diſtant de l'un & de l'autre Pôle. On l'appelle auſſi *équinoxial*, à cauſe que le ſoleil le coupant deux fois l'année : ſçavoir, le 21. de Mars & le 23. de Septembre, fait les Equinoxes, ou les nuits égales aux jours, en demeurant autant ſur l'horiſon qu'il demeure deſſous. Le Cercle diviſe le Monde en deux parties égales; dont l'une eſt appellée Septentrionale, & l'autre Meridionale. La partie Septentrionale s'étend depuis l'Equateur juſqu'au Pôle Arctique, & la partie Meridionale depuis le même Cercle juſqu'au Pôle Antarctique.

Du Zodiaque.

Le Zodiaque eſt un grand Cercle qui biaïſe en forme d'écharpe entre les deux Pôle du Monde, & qui eſt coupé à angles obliques de 23. degrez & demi par l'Equateur, au commencement des

ſignes du Belier & de la Balance. Il eſt diviſé en quatre parties égales pour les quatre ſaiſons de l'année, par les deux Colures des Solſtices & des Equinoxes. La ligne repreſentée au milieu du Zodiaque eſt appellée *Ecliptique*, parce qu'elle ſert de route ordinaire au Soleil; & comme c'eſt ſur ce Signe que ſe font les éclipſes du Soleil & de la Lune, on lui a donné ce nom d'*Ecliptique* d'un mot grec, qui ſignifie *défaillir*. Ce Cercle qu'on a accoûtumé de diviſer en douze parties égales, appellées *Signes*, dont la ſuite ſe compte d'Occident en Orient, eſt oblique; & cette obliquité eſt la cauſe de la viciſſitude des Saiſons, par l'approche ou par l'éloignement du Soleil des Regions de la terre. Chacun de ſes Signes contient 30. degrez; il y en a ſix vers le Septentrion, & ſix vers le Midi. Les ſix Septentrionaux ſont le Belier, le Taureau, les Gemeaux, l'Ecreviſſe, le Lion, la Vierge. Les ſix Meridionaux ſont la Balance, le Scorpion, le Sagittaire, le Capricorne, le Verſeau, les Poiſſons. Ces deux vers les feront plus facilement retenir.

Sunt Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo,
Libraque, Scorpius, Arcitenens, Caper, Amphora, Piſces.

Ces

Ces douze Signes répondent aux douze mois de l'année : le Soleil entre au Signe du Belier le 20. ou le 21. de Mars ; au mois d'Avril il entre dans le Signe ſuivant, & ainſi de ſuite dans les autres Signes, où il entre un des jours, qui ſont depuis le 18. juſqu'au 23. de chaque mois. Le Zodiaque a environ 16. degrez de largeur, huit de chaque côté de l'Ecliptique.

Des Colures.

Les Colures ſont deux grands Cercles, qui marquent les quatre ſaiſons de l'année, & dont l'un eſt appellé *le Colure des Solſtices*, & l'autre *le Colure des Equinoxes*. Le premier en paſſant par les Pôles du Monde, & par les premiers degrez de l'Ecreviſſe & du Capricorne, marque l'Eté & l'Hiver. Le Colure des Equinoxes coupe le commencement du Belier & de la Balance, & marque le Printemps & l'Automne. Ces deux Cercles ont pris leur nom d'un mot grec, qui ſignifie *retrancher*, à cauſe qu'étant cachez en partie ſous l'horiſon, on ne les voit jamais entierement, même en la converſion de la Sphere.

Il faut remarquer, que lorſque le Soleil entre dans le Signe du Belier, ce qui arrive environ le 21. de Mars, c'eſt l'Equinoxe du Printems ; & lors qu'il entre

au Signe de la Balance, ce qui arrive le 23. de Septembre; c'eſt l'Equinoxe de l'Automne: c'eſt à dire, que quand le Soleil eſt arrivé à ces deux points, le jour eſt égal à la nuit par toute la terre, excepté ſous les Pôles. Le commencement de l'Ecreviſſe ou du Cancer & du Capricorne, ſont les Solſtices. Le premier degré du Cancer eſt pour nous le Solſtice d'Eté; & le premier degré du Capricorne eſt le Solſtice d'Hiver. Le Soleil entre au Signe du Cancer environ le 22. de Juin; il entre au Signe du Capricorne le 22. de Decembre. Le mot de *Solſtice* vient du Latin *Stare*, parce que le Soleil étant arrivé aux Tropiques du Cancer & du Capricorne, ne paſſe pas outre, & ſemble s'arrêter pour retourner ſur ſes pas.

De l'Horiſon.

L'Horiſon ne peut être déterminé que par rapport à quelque endroit de la Terre; c'eſt-à-dire, qu'il faut marquer un endroit de la Terre pour trouver un Horiſon: car il a pour Pôle deux points, l'un qui eſt au-deſſus de nôtre tête, & qu'on appelle Zenith, ou point Vertical; l'autre qui lui eſt directement oppoſé, qu'on appelle Nadir: comme chaque endroit de la Terre a un Zenith & un Nadir, il a auſſi un Horiſon par-

ticulier. Cet Horiſon diviſe la Sphere en deux parties égales qu'on nomme Hemiſpheres; dont l'une eſt appellé ſuperieure ou viſible, l'autre inferieure ou inviſible. Il y a deux ſortes d'Horiſons; l'Horiſon rationel, & l'Horiſon ſenſible.

L'Horiſon rationel eſt celui dont je viens de parler, qui coupe la Sphere en deux parties égales.

L'Horiſon ſenſible eſt un Cercle parallele à l'Horiſon rationel qui touche la ſurface de la Terre au point où ſont nos pieds.

L'Horiſon ſert à marquer le lever & le coucher des Aſtres: lorſqu'un Aſtre vient ſur l'Horiſon il ſe leve, on le peut voir pendant qu'il eſt ſur cet Horiſon; quand il va deſſous il ſe couche, & on ne le peut plus voir.

Du Meridien.

Le Meridien ne peut être déterminé que par rapport à quelque endroit de la Terre; c'eſt un grand Cercle qui paſſe par les Pôles du Monde, & par le Zenith, & par le Nadir, du lieu dont il eſt le Meridien.

On l'appelle Meridien, parce qu'il eſt Midi à tous ceux qui ſont ſous ce Cercle, lorſque le Soleil vient à y paſſer en allant d'Orient en Occident pardeſſus l'Horiſon.

Le Meridien coupe la Sphere en deux parties égales, dont l'une eſt l'Hemiſphere Oriental, & l'autre l'Hemiſphere Occidental.

Les points où le Meridien coupe l'Horiſon rationel, ſont le Septentrion & le Midi ; & les points où l'Equateur coupe le même Horiſon, ſont le vrai Orient & le vrai Occident ; c'eſt ce qu'on appelle les quatre points Cardinaux, qui ſont l'Orient, l'Occident, le Septentrion & le Midi. On les nomme autrement l'Eſt, l'Oueſt, le Nord & le Sud.

Le Meridien ſert à marquer la hauteur du Pôle, c'eſt-à-dire, l'élevation du Pôle au-deſſus de l'Horiſon : car, quand les Pôles du Monde ne ſont point dans l'Horiſon, il y en a un deſſus & l'autre deſſous ; l'élevation de celui qui eſt au-deſſus, ſe compte par le nombre de degrez que contient la partie du Meridien, qui eſt entre ce Pôle & l'Horiſon.

Des Tropiques & des Cercles Polaires.

Les Tropiques ſont deux petits Cercles paralleles à l'Equateur, & qui en ſont éloignez de 23. degrez 29. minutes ; on voit par là qu'ils touchent l'Ecliptique ; l'un la touche au commencement du Cancer, on l'appelle pour cette raiſon le Tropique du Cancer ; l'autre

la touche au commencement du Capricorne, on le nomme Tropique du Capricorne.

Les Cercles Polaires ſont deux petits Cercles paralleles à l'Equateur, éloignez des Pôles du Monde de 23. degrez 29. minutes. Celui qui eſt vers le Pôle Arctique, eſt appellé Cercle Polaire Arctique; celui qui eſt vers le Pôle Antarctique, s'appelle Cercle Polaire Antarctique.

Ce ſont là tous les Cercles qui ſont repreſentez dans la Sphere artificielle, il eſt aiſé de les diſtinguer les uns des autres: on ne peut ſe méprendre à l'Equateur, au Zodiaque, aux Tropiques & aux Cercles Polaires; pour le Meridien, c'eſt le Cercle dans lequel l'Axe de la Sphere entre de part & d'autre: l'Horiſon eſt le cercle immobile où il y a deux entailles, dans leſquelles on fait entrer le Meridien.

Quoique tous ces Cercles ayent leurs circonferences au-deſſus de la ſurface de la Sphere; quand on dit qu'un Aſtre d'écrit ou parcourt un de ces Cercles, on ne doit pas penſer que cet Aſtre ſoit à l'extremité de la Sphere: cela ſignifie ſeulement qu'il ne s'écarte point du Cercle deſigné ni d'un côté ni de l'autre; on ne marque point par là à quelle di-

ſtance du centre eſt la circonference du Cercle qu'il décrit par ſon mouvement.

Lorſqu'on marque le degré d'un Cercle de la Sphere où eſt un Aſtre ; par exemple, quand on dit que le Soleil eſt au dixiéme degré d'Aries, on doit entendre que le Soleil eſt vis-à-vis le dixiéme degré d'Aries, c'eſt-à-dire, qu'il eſt directement entre ce dixiéme degré & la Terre.

Des Aſtres & de leur mouvement.

Il y a des Aſtres de deux ſortes ; les Etoiles fixes & les Etoiles errantes, qu'on nomme ordinairement Planetes. Les Aſtres, tant les Etoiles fixes que les Planetes ont deux mouvemens ; un commun & un propre. Le mouvement commun des Aſtres eſt celui par lequel ils ſont emportez d'Orient en Occident par le mouvement du Ciel. Leur mouvement propre eſt celui par lequel ils vont d'Occident en Orient.

Des Etoiles fixes.

Les Etoiles fixes ſont ainſi appellées, parce qu'elles gardent toujours une même diſtance entr'elles, ſans jamais s'écarter les unes des autres dans leur mouvement.

On en compte près de mille quatre cens, qu'on peut voir ſans ſe ſervir de Lunettes à longue vûë ; mais avec leurs ſecours on en découvre une ſi grande quantité, qu'il eſt impoſſible de les compter, & même on obſerve que la Voye Lactée que le Vulgaire appelle *le chemin de ſaint Jacques*, n'eſt qu'un amas d'une infinité d'Etoiles qu'on peut diſtinguer avec les yeux ſeuls.

On a fait pluſieurs aſſemblages d'Etoiles fixes qu'on appelle Conſtellations ; on leur a donné des noms de differens animaux, & de pluſieurs autres choſes : par exemple, on a donné le nom de Belier à 23. Etoiles priſes enſemble, qui ſont dans le Zodiaque : ce n'eſt pas qu'en effet les Conſtellations ayent jamais reſſemblé aux choſes dont elles portent le nom ; mais comme il falloit les nommer pour s'entendre l'un l'autre quand on parleroit du Ciel, on a mieux aimé ſe ſervir de noms que quelques gens groſſiers leur avoient déja donné pour quelque reſſemblance imaginaire, que d'en inventer de nouveaux.

Il y a 62. Conſtellations, 23. Septentrionales, 27. Meridionales, & 12. dans le Zodiaque : on peut voir ſur un Globe Celeſte le nom, & la ſituation de ces Conſtellations, & combien elles ont d'étoiles.

On ne peut rien dire d'assuré touchant la distance qui est entre les étoiles fixes & la Terre, ni touchant leur grandeur; il est certain qu'elles sont beaucoup plus éloignées que toutes les Planetes; on en distingue de six grandeurs differentes; mais comme on ne connoît pas leur distance, on ne sçait point si celles qui nous semblent les plus petites, ne sont pas plus éloignées que les autres; & si ce n'est pas par cette raison, qu'elles nous paroissent moins grandes, quoique peut-être elles le soient moins en effet.

L'opinion la plus reçûë & la plus vraisemblable est, que la lumiere des étoiles vient d'elles-mêmes.

Les Etoiles fixes par leur mouvement commun, décrivent des Cercles paralleles à l'Equateur, plus elles en sont éloignées, plus ces Cercles sont petits, comme on le peut voir avec la Sphere, si on attache quelque chose sur un des Colures en differens endroits, pour representer des Etoiles fixes, celles qui sont près des Pôles décrivent des Cercles fort petits; elles nous font connoître les Pôles dans le Ciel, car ils nous paroissent au milieu de ces Cercles. L'Etoile la plus proche du Pôle Arctique, lequel est sur notre Horison, est celle que l'on voit à l'extremité de la queuë de

de la petite Ourfe, l'une des Conftellations Septentrionales: on la nomme l'Etoile Polaire.

Le mouvement propre des Etoiles fixes, fe fait d'Occident en Orient, fuivant des Cercles paralleles à l'Ecliptique: ce mouvement eft tres-lent: car elles font environ foixante & dix ans à faire un degré; de forte qu'il leur faut près de vingt-cinq mille ans pour achever leur periode, c'eft-à-dire leur tour entier.

Des Planettes.

Les Planettes font appellées étoiles errantes, parce que leur mouvement n'eft pas regulier, comme celui des étoiles fixes, & qu'elles ne confervent pas toûjours entre elles une même diftance: car on voit qu'elles s'approchent, & qu'elles séloignent l'une de l'autre; tantôt elles font conjointes, c'eft-à-dire, qu'elles fe trouvent en un même degré du Zodiaque, tantôt elles font oppofées, ce qui arrive quand elles fe rencontrent en des Signes du Zodiaque directement oppofez.

Il n'y a que le Soleil entre les Planetes qui ait de la lumiere qui vienne de lui-même; les autres font des corps opaques qui font éclairez par le Soleil auffi-bien que la Terre, & qui refle-

chiſſent la lumiere qu'ils ont reçûë, ce qui fait croire que ce ſont des corps aſſez ſemblables à la Terre.

Il y a ſept Planettes; elles ſont ici dans l'ordre de leur éloignement de la Terre: Saturne eſt le plus éloigné, la Lune eſt la plus proche. Saturne, Jupiter, Mars, le Soleil, Venus, Mercure, la Lune.

Les Planettes par leur mouvement commun, décrivent comme les Etoiles fixes des Cercles paralleles à l'Equateur.

Les Planettes ſont toûjours dans le Zodiaque; elles vont par leur mouvement propre d'Occident en Orient. Le Cercle dont elles parcourent la circonference par ce mouvement, n'a pas le même centre que la Terre; c'eſt pourquoi il n'eſt pas coupé en deux parties égales par l'Equateur, & tous les points de la circonference décrite par chaque Planette, ne ſont pas également diſtans de la Terre, d'où il arrive qu'une même Planette en eſt plus éloignée dans un tems que dans un autre; la partie de cette circonference la plus proche de la Terre ſe nomme Perigée, & la partie la plus éloignée s'appelle Apogée.

Du Soleil.

Le Soleil eſt la Planette dont le mou-

vement eſt le moins irregulier, il parcourt l'Ecliptique ſans jamais s'en écarter; chaque jour il décrit par ſon mouvement commun ou journalier, un Cercle parallele à l'Equateur: on le pourra voir ſi on veut attacher quelque choſe ſur un degré de l'Ecliptique pour repreſenter le Soleil; & qu'on faſſe tourner la Sphere ſur ſon Axe, ce qu'on aura attaché décrira un Cercle parallele à l'Equateur.

L'Apogée du Soleil ſe trouve à preſent vers le ſeptiéme degré du Cancer, & ſon Perigée vers le ſeptiéme degré du Capricorne: cela fait que le Soleil eſt chaque année ſept jours de plus dans la partie Septentrionale du Monde, que dans la partie Meridionale.

Le Soleil eſt dans ſon Apogée vers la fin du mois de Juin; alors il eſt plus éloigné de la Terre que ſur la fin du mois de Decembre, qui eſt le tems où il ſe trouve dans ſon Perigée.

Ce qui paroît ſurprenant, c'eſt qu'il fait le plus grand froid dans l'Europe & dans les autres païs qui ſont dans la même ſituation, lorſque le Soleil eſt le plus près de la Terre; cela arrive, parce que cet Aſtre s'élevant moins ſur l'Horiſon de ces païs-là, ſes rayons tombent plus obliquement ſur la ſurface de la

Terre, & que d'ailleurs il ne demeure pas ſi long-temps ſur leur Horiſon.

Le Soleil par ſon mouvement propre avance tous les jours de près d'un degré vers l'Orient : il parcourt l'Ecliptique d'Occident en Orient dans l'eſpace de 365.jours,& près da 6.heures,à ſçavoir, 365. jours 5. heures, 49. minutes, & 16. ſecondes, ce nombre de jours fait l'année. Les ſix heures qui reſtent tous les ans, font un jour au bout de quatre ans, c'eſt pourquoi chaque quatriéme année eſt biſſextile ; c'eſt à-dire, qu'elle a 366. jours. Comme les ſix heures qui reſtent ne ſont pas tout-à-fait completes, & qu'il s'en faut 11. minutes moins 16. ſecondes; ſi on fait toutes les quatriémes années de 366. jours; il ſe trouveroit qu'au bout de 400. ans, ces 11. minutes qu'on auroit ajoûtées de trop chaque année, feroient trois jours entiers: pour y remedier, on retranche trois jours dans l'eſpace de 400. ans, en ne faiſant point biſſextile chaque premiere année des ſiecles,ſi ce n'eſt de 400.ans en 400. ans: c'eſt pour cette raiſon que l'année 1700. n'a pas été biſſextile, & que les années 1800. & 1900. ne le ſeront pas non plus, mais l'année 2000. le ſera.

De la Lune.

La Lune eſt la plus petite des Planetes:

elle paroît bien plus grande que les autres, excepté le Soleil; parce qu'elle eſt beaucoup plus près de la Terre: Son mouvement propre d'Occident en Orient ſe fait ſuivant un Cercle qui coupe l'Ecliptique en deux points, qu'on appelle nœuds: celui par lequel elle paſſe du Midi au Septentrion, ſe nomme Nœud aſcendant, ou Tête du Dragon; & celui par lequel elle paſſe du Septentrion au Midi, eſt appellé Nœud deſcendant, ou Queuë du Dragon.

Afin de mieux entendre ce que je viens de dire, il faut prendre deux Cercles: par exemple, de ceux d'un tonneau, faire paſſer la moitié de l'un dans l'autre, & les approcher enſorte qu'ils ne ſoient éloignez que de trois ou quatre doigts; un de ces Cercles repreſentera l'Ecliptique, & l'autre repreſentera le Cercle que la Lune décrit; les endroits où ils ſe croiſent ſeront les nœuds.

La Lune étant un corps opaque, elle n'a point de lumiere que celle qu'elle reçoit du Soleil, & qu'elle renvoye vers nous lorſque nous la voyons.

Il n'y a jamais que la partie qui eſt vers le Soleil qui ſoit éclairée, & c'eſt à peu près la moitié de ſon Globe; c'eſt-à-dire, la moitié du corps de la Lune: c'eſt pourquoi lorſqu'elle eſt en conjon-

ction avec le Soleil, c'est-à-dire, lorsqu'elle est dans le même degré du Zodiaque que lui, la partie de la Lune, qui est vers nous, n'étant pas éclairée, nous ne la voyons pas: mais à mesure qu'elle s'éloigne du Soleil, la partie qui est vers nous commence à être éclairée, c'est ce qui nous fait paroître le Croissant : quand la Lune est éloignée du Soleil de 90. degrez, ce qui est le quart du Zodiaque, la moitié de la partie éclairée, & la partie de celle qui ne l'est pas, sont vers nous, c'est le premier quartier de la Lune : lorsqu'elle est opposée au Soleil, c'est-à-dire, lorsqu'elle est distante de la moitié du Zodiaque; si elle se trouve éloignée des Nœuds dont j'ay parlé ci-dessus, la partie éclairée est presque entierement de notre côté, alors c'est la pleine Lune : enfin, elle se rapproche du Soleil, & plus elle s'en approche, moins on voit de la partie éclairée; quand elle n'en est plus éloignée que de 90. degrez, la moitié de la partie éclairée, & la moitié de celle qui ne l'est pas sont vers nous, c'est le dernier quartier de la Lune.

Si la Lune étant éloignée du Soleil de la moitié du Zodiaque se trouve dans les Nœuds ou fort près des Nœuds; alors la Terre qui se trouve directement entre elle & le Soleil, empêche que la Lune

entiere, ou du moins une partie, ne ſoit éclairée, c'eſt ce qu'on appelle une Eclipſe de Lune.

Quand la Lune eſt en conjonction avec le Soleil, ſi elle ſe trouve dans l'un des nœuds, ou fort près des nœuds, pour lors elle eſt entre le Soleil & la Terre, & elle cache le Soleil entierement ou en partie, c'eſt ce qu'on appelle Eclipſe de Soleil.

Si la Lune ne s'éloignoit pas de l'Ecliptique, il y auroit une Eclipſe de Soleil toutes les fois que la Lune eſt nouvelle, & une Eclipſe de Lune toutes les fois qu'elle eſt pleine: mais comme il arrive ordinairement que dans ces tems-là elle ſe trouve éloignée des Nœuds, & par conſequent de l'Ecliptique, c'eſt ce qui fait que les Eclipſes n'entreront pas ſi ſouvent.

On voit bien plus ſouvent des Eclipſes de Lune, que de celles de Soleil: la raiſon en eſt, que quand la Lune eſt éclipſée, elle l'eſt pour toute la Terre; parce que n'ayant point de lumiere d'elle-même, lorſque la Terre empêche qu'elle ne ſoit éclairée par le Soleil; tous ceux, ſous l'Horiſon deſquels elle ſe trouve, la voyent également éclipſée: mais il n'en eſt pas de même du Soleil, quand il eſt éclipſé à l'égard d'un païs, il ne laiſſe pas d'en éclairer beaucoup d'autres où

l'on ne s'apperçoit pas de l'Eclipse ; cela vient de ce que la Lune étant beaucoup plus petite que le Soleil & la Terre, elle peut bien cacher le Soleil à une partie de ceux, sur l'Horison desquels il se trouve, mais non pas à tous.

La Lune par son mouvement propre d'Occident en Orient, fait sa révolution en bien moins de tems que le Soleil ; car aussitôt qu'elle se trouve en conjonction avec lui, elle le devance; & 27. jours & près de 8. heures ensuite, elle se trouve au même degré du Zodiaque où elle l'a quitté : mais pendant ce tems-là le Soleil ayant avancé vers l'Orient d'environ 27. degrez par son mouvement propre, il faut encore plus de deux jours à la Lune pour être en conjonction avec lui ; c'est pourquoi, depuis une conjonction jusqu'à la suivante, il se passe 29. jours & 12. heures, qui font le mois lunaire.

L'année lunaire a 12. de ces mois, ainsi elle est de 354. jours ; mais au lieu que les mois lunaires sont de 29. jours & demi, on les fait alternativement de 29. jours & de 30. jours, ce qui revient au même.

Des cinq autres Planettes.

Les cinq autres Planettes sont, Saturne,

Jupiter, Mars, Venus & Mercure: par leur mouvement propre elles vont d'Occident en Orient, en décrivant chacun un Cercle qui coupe l'Ecliptique en differens points; aucune d'entre elles ne ſuit le Cercle d'une autre. Saturne, Jupiter & Mars ſont plus éloignez de la Terre que le Soleil, quelquefois Mars en eſt beaucoup plus près.

Saturne fait ſa révolution en 29. ans & 155. jours; Jupiter eſt 11. ans & 313. jours à faire la ſienne, & Mars eſt un an & 321. jours.

Venus & Mercure tournent autour du Soleil, & ne s'en éloignent pas beaucoup: le plus que Venus s'en éloigne, c'eſt de 48. degrez, elle fait ſa révolution en ſept mois & demi. Mercure ne s'en éloigne que de 28. degrez, & fait ſa révolution en trois mois.

Des poſitions de la Sphere.

Les poſitions de la Sphere ſont les differentes manieres dont elle peut être placée par rapport à l'Horiſon. Il y en a trois: car la Sphere peut être droite, parallele & oblique.

La Sphere eſt droite, lorſque les Pôles du Monde ſont dans l'Horiſon, & que le Zenit & le Nadir ſont dans l'Equateur.

La Sphere eſt parallele, lorſque le Zenit & le Nadir ſont ſous les Pôles du Monde, & que l'Equateur & l'Horiſon ne font qu'un même Cercle.

La Sphere eſt oblique quand elle eſt placée d'une autre maniere que les deux précedentes. Pour bien comprendre ce que je viens de dire, il faut mettre la Sphere dans ces trois ſituations.

Quand la Sphere ſera droite, on connoîtra que dans quelque endroit de l'Ecliptique que ſoit le Soleil, les Cercles qu'il décrit chaque jour par ſon mouvement commun ſont coupez en parties égales par l'Horiſon : ainſi les peuples de la Terre qui ont leur Zenit & leur Nadir dans l'Equateur, & qui par conſequent ont la Sphere droite, ont un Equinoxe perpetuel ; c'eſt-à-dire, que chaque jour de l'année le Soleil eſt autant de tems ſur l'Horiſon que deſſous, ce qui fait que les jours ſont chez eux égaux aux nuits pendant toute l'année. Le Soleil paſſe deux fois l'année par deſſus leur tête : à ſçavoir, au tems des Equinoxes le 21. de Mars & le 23. Septembre, il n'y a aucune partie du Ciel qui ne leur ſoit viſible, ils voyent ſucceſſivement toutes les étoiles.

Quand la Sphere eſt parallele, il y a la moitié de l'Ecliptique au-deſſus de

l'Horiſon & la moitié au-deſſous; les peuples qui ſont aux Pôles de la Terre, s'il y en a, ont la Sphere parallele; ils ont le Soleil ſix mois de ſuite ſur leur Horiſon, & ſix mois deſſous: de ſorte qu'ils n'ont en toute l'année qu'un jour de ſix mois, & une nuit d'autant; il y a la moitié du Ciel qu'ils ne voyent point.

Quand la Sphere eſt oblique, tous les Cercles que le Soleil décrit chaque jour par ſon mouvement commun, excepté l'Equateur, ſont coupez en deux parties inégales par l'Horiſon, c'eſt pourquoi les païs où la Sphere eſt oblique, ont pendant toute l'année des jours plus longs ou plus courts que les nuits qui les ſuivent: ſi on excepte les jours des Equinoxes, auſquels le Soleil décrit l'Equateur par ſon mouvement propre, car alors les mouvemens ſont égaux aux nuits par toute la terre.

Dans cette ſituation de Sphere, il y a une partie du Ciel que l'on voit toûjours,&une autre que l'on ne voit jamais: ces parties ſont plus ou moins grandes, ſelon que le Pôle eſt plus ou moins élevée au-deſſus de l'Horiſon, ce qu'on peut facilement remarquer avec une Sphere.

Quoique dans tous les endroits de la Terre où la Sphere eſt oblique, les jours

ne ſoient pas égaux aux nuits, l'inégalité n'eſt pas la même partout; plus on aproche des Pôles, plus la difference eſt grande. Par exemple, à Paris le 22. de Juin eſt de 16. heures, & la nuit ſuivante de 8. à Stokolm, capitale du Royaume de Suede, le même jour eſt de 18. heures & demie, & la nuit qui le ſuit eſt de 5. & demie.

Ce que j'ai dit de la longueur du jour ſe doit entendre préciſement du tems que le Soleil eſt ſur l'Horiſon; il ne faut pas y comprendre le Crepuſcule qui augmente le jour de beaucoup le matin & le ſoir.

Le Crepuſcule eſt la lumiere qui paroît avant le lever du Soleil, que l'on nomme ordinairement Aurore, & celle qui reſte après ſon coucher, qui retient le nom de Crepuſcule.

Le Crepuſcule dure tant que le Soleil n'eſt pas abaiſſé d'environ 18. degrez au-deſſous de l'Horiſon; ces 18. degrez ne ſe prennent pas ſur le Cercle que le Soleil décrit, mais ſur un autre qu'on imagine qui coupe l'Horiſon perpendiculairement: c'eſt-à-dire, ſans pancher plus d'un côté que de l'autre. De-là vient, que plus les Cercles que le Soleil décrit chaque jour ſont obliques à l'Horiſon, plus les Crepuſcules durent long-

tems; c'eſt pourquoi depuis le 15. de Juin juſqu'au 1. de Juillet les Crepuſcules ſont les plus longs à Paris, & durent 4. heures le matin & autant le ſoir ; ce qui fait qu'il n'y a point de nuit tout-à-fait obſcure ; vers le 1. de Mars & le 12. d'Octobre ils ſont les plus courts, & ne durent qu'une heure trois quarts.

Plus on approche des Pôles, plus les Crepuſcules ſont longs : ſous les Pôles ils durent preſque deux mois, tant devant le lever qu'après le coucher du Soleil, de ſorte que la nuit entierement obſcure n'y dure qu'environ deux mois & demi.

DE LA GEOGRAPHIE *en general.*

LA Geographie eſt la deſcription de la ſurface de la Terre.

La figure de la Terre eſt ronde, quoiqu'il s'y trouve beaucoup de Montagnes ; elles ne doivent pas empêcher qu'on ne diſe qu'elle a cette figure ; car les plus hautes n'ayant pas plus de deux lieuës de hauteur, elles ne font pas une plus grande inégalité ſur la Terre, que feroit la tête d'une épingle ſur une boule qui auroit 30. pieds de tour.

Pour repreſenter cette figure de la Terre, on ſe ſert de Globes Terreſtres, ou de Cartes Geographiques.

Il n'y a rien qui la puiſſe mieux repreſenter qu'un Globe, parce qu'il la même figure: mais comme il y auroit trop de difficulté à en faire un aſſez gros pour y mettre ce qui eſt ſur la Terre dans un grand détail, on ſe contente pour l'ordinaire d'un Globe de deux ou trois pieds de tour, lequel ſuffit pour connoître la ſituation que les principales parties de la Terre ont les unes à l'égard des autres, & par rapport au Ciel; on ſe ſert de Cartes Geographiques, pour avoir une connoiſſance plus particuliere de ce qui eſt ſur la Terre.

Les Cartes Geographiques ſont de trois ſortes; les Mappemondes, les Cartes generales, & les Cartes particulieres.

Les Mappemondes, qu'on appelle auſſi Planiſpheres, repreſentent le Globe terreſtre coupé par le premier Meridien en deux parties égales; on doit s'imaginer que ce ſont deux moitiez de Globes qu'on a applaties.

Les Cartes generales repreſentent en racourci un ou pluſieurs grands Royaumes, comme la Carte de l'Europe, la Carte d'Eſpagne.

Les Cartes particulieres repreſente t

une Province, un Païs, un Territoire, comme la Carte de la Picardie, la Carte de la Prevôté de Paris.

Afin de concevoir le rapport de ces Cartes à la ſurface de la Terre, on les doit conſiderer comme des morceaux détachez de deſſus un grand Globe.

Des Cercles du Globe Terreſtre.

On voit ſur les Globes & ſur les Mappemondes pluſieurs Cercles, qui repreſentent ceux qu'on a imaginé ſur la Terre, & qui correſpondent à ceux qu'on a auſſi imaginé dans le Ciel : ils ſervent à nous faire connoître quels ſont les Païs où il fait le plus chaud, quels ſont les plus temperez & les plus froids : ils nous marquent ceux qui ont les ſaiſons de l'année ſemblables ou contraires ; ceux qui ont Midi en même tems ; il apprennent à quelle heure le Soleil ſe leve & ſe couche dans chaque endroit de la Terre, comme on le verra dans la ſuite.

Les Cercles de la Terre ont les mêmes noms, & ſont dans la même ſituation que ceux du Ciel auſquels ils ont rapport ; elle a tous ceux qui ſont repreſentez dans la Sphere, exceptez les deux Colures qui n'y ſeroient d'aucun uſage.

La Terre a auſſi deux Pôles, qui ſont

deux points de ſa ſurface, par leſquels paſſe l'Axe du Monde, & qui ſont vis-à-vis les Pôles du Ciel : l'un s'appelle Arctique & l'autre Antarctique.

L'Equateur de la Terre eſt un grand Cercle également diſtant des deux Pôles; les Gens de Mer l'appellent ſimplement la Ligne, il partage la Terre en deux parties; l'une s'appelle Septentrionale, & l'autre Meridionale.

Les peuples qui ſont dans la partie Septentrionale, ont les ſaiſons contraires à celles des habitans de la Meridionale, quand les uns ont l'Eté, les autres ont l'Hiver.

Le Zodiaque de la Terre répond au Zodiaque du Ciel, ou plûtôt à l'Ecliptique; il eſt diviſé en 12. Signes: ſa partie la plus éloignée de l'Equateur en eſt diſtante de 23. degrez 29. minutes.

Le Meridien eſt un grand Cercle, qui paſſe par les Pôles de la Terre, par chaque lieu dont il eſt le Meridien. Il eſt different à meſure qu'on change de lieu vers l'Orient ou vers l'Occident; il y a 18. Meridiens qui ſont marquez ſur les Globes & ſur les Mappemondes, ils coupent l'Equateur de 10. degrez en 10. degrez.

Les Globes ont deux pointes ſur leſquelles ils tournent : ces pointes entrent dans

dans un Cercle détaché, qui eſt le Meridien du Globe : en faiſant tourner le Globe, on applique ſucceſſivement ce Cercle à tous les endroits de la Terre ; il leur ſert alors de Meridien, on l'appelle le grand Meridien.

Entre tous les Meridiens qu'on peut imaginer ſur la Terre, il y en a un que l'on appelle le premier Meridien : il dépend de la fantaiſie de prendre tel Meridien qu'on voudra pour en faire le premier. Les François ſont obligez par une Ordonnance de Louis XIII. de prendre pour premier Meridien celui qui paſſe par l'Iſle de Fer la plus Occidentale des Canaries.

Chaque Meridien diviſe la Terre en deux parties, l'Orientale & l'Occidentale.

L'Horiſon rationel eſt un grand Cercle, dont la circonference eſt également éloignée en toutes ſes parties du lieu dont ce Cercle eſt l'Horiſon : il diviſe la Terre en deux parties, qu'on nomme Hemiſpheres ; on appelle l'un ſuperieur & l'autre inferieur. On donne le nom de Superieur à celui dans lequel on eſt.

L'Horiſon ſenſible ſur la Terre, n'eſt autre choſe que l'étenduë que nous pouvons découvrir de tous côtez ſur mer, ou dans une plaine où la vûë n'eſt point

bornée par quelque montagne.

Le Globe eſt ordinairement rapporté par un Cercle aſſez large, dans lequel il y a deux entailles où l'on y fait entrer le grand Meridien ; ce Cercle eſt l'Horiſon du Globe, ſa ſurface eſt diviſée en trois Cercles, pour parler ſelon l'uſage ordinaire ; on trouve ſur celui qui eſt le plus en dedans, les figures des Signes du Zodiaque avec leurs noms, & le chifre de leurs degrez : celui qui eſt au milieu contient les noms des mois & les chifres des jours qu'ils ont, dans le troiſiéme qui eſt en dehors, il y a les noms des quatre points Cardinaux, & des vents principaux.

L'Horiſon du Globe ſert pour repreſenter les Horiſons de tous les lieux de la Terre. Par exemple, ſi on met Paris ſous le grand Meridien, & qu'on éleve le Pôle du Globe de 48. degrez 50. minutes au deſſus de l'Horiſon, ce qui eſt la hauteur du Pôle de Paris, alors le Globe ſera monté horiſontalement pour Paris ; c'eſt-à-dire, que l'Horiſon du Globe repreſentera l'Horiſon rationel de Paris.

Les Tropiques de la Terre ſont comme ceux du Ciel, éloignez de l'Equateur de 23. degrez 29. minutes : le Cercle Polaire Arctique eſt vers le Pôle Ar-

ctique, & le Cercle Polaire Antarctique eſt vers le Pôle Antarctique.

Outre ces Cercles il y en a encore d'autres qu'on nomme ſimplement Paralleles ; on leur donne ce nom, parce qu'ils ſont paralleles à l'Equateur : on en peut concevoir autant qu'il y a de degrez & de minutes, depuis l'Equateur juſqu'aux Pôles : mais ſur le Globe il n'y en a de marquez que de dix degrez en dix degrez.

On attache ordinairement un Cercle horaire ſur le grand Meridien des Globes vers le Pôle Arctique ; ce Cercle eſt diviſé en 24. heures : le chifre 12. qui eſt en bas marque midi, & celui qui eſt en haut marque minuit. Depuis midi juſqu'à minuit les heures ſe comptent dans le demi Cercle qui eſt vers l'Orient ; depuis minuit juſqu'à midi elles ſe comptent ſur le demi Cercle qui eſt vers l'Occident. L'Aiguille de ce Cercle horaire eſt attachée à l'Axe du Globe, de maniere qu'on la peut faire tourner ſans qu'il tourne, mais le Globe ne tourne point ſans qu'elle ſuive ſon mouvement.

Des Zones.

La ſurface du Globe eſt diviſée par les deux Tropiques & les deux Cercles Polaires en cinq parties, qu'on appelle Zones, qui ſont la Zone

Torride; les deux Zones temperées, & les deux Zones froides.

La Zone Toride eſt l'eſpace compris entre les deux Tropiques; on la nomme Torride, c'eſt-à-dire brûlée; parce qu'elle eſt expoſée aux rayons perpendiculaires du Soleil, qui y cauſe une chaleur ſi grande, qu'on auroit de la peine à y demeurer, ſi la longueur des nuits, les vents, les roſées, & les pluyes frequentes ne la rendoient plus ſuportable.

Les Zones temperées ſont les eſpaces compris entre les Tropiques & les Cercles Polaires; on leur donne le nom de Temperées, parce qu'on n'y ſent pas des chaleurs exceſſives, ni des froids violens, principalement dans leur milieu.

Les Zones froides ſont les eſpaces qui reſtent depuis les Cercles Polaires juſqu'aux Pôles, on les appelle froides, parce qu'il y fait extrémement froid pendant la plus grande partie de l'année, à cauſe de la grande obliquité des rayons du Soleil, & des longues nuits qui y durent un ou pluſieurs mois.

Des Climats.

On appelle Climat une eſpace de Terre compris entre les deux Paralleles, à la fin duquel le plus grand jour de l'année eſt plus long, ou d'une demie heure, ou d'un mois, que dans ſon commencement.

Pour entendre ceci, il faut se ressouvenir de ce qui a été dit ci-dessus, que les peuples qui sont sous l'Equateur, ont les jours de 12. heures pendant toute l'année; mais que plus on approche des Pôles, plus les jours deviennent grands en Eté, & plus les nuits sont longues en Hyver: ceux qui sont sous les Cercles Polaires ont un jour de 24. heures en Eté; & ceux qui sont sous les Pôles ont six mois de jours & six mois de nuit successivement: le jour se prend ici pour le tems que le Soleil est sur l'Horison, sans y comprendre le Crepuscule.

Comme la difference du plus grand jour sous l'Equateur, & du plus grand jour sous un Cercle Polaire, est de 12. heures ou de 24. demies-heures, il s'ensuit que l'espace qu'il y a depuis l'Equateur jusqu'à chaque Cercle Polaire, doit être divisé par des paralleles en 24. climats, pour faire que les plus grands jours, y soient dans chacun plus longs d'une demie heure à la fin, qu'ils ne sont au commencement.

La difference du plus grand jour sous les Cercles Polaires, & du plus grand jour sous les Pôles étant de six mois; l'espace qui est depuis chaque Cercle Polaire jusqu'aux Pôles doit être divisée en six Climats, pour faire que les

plus grands jours y ſoient plus longs d'un mois à la fin qu'au commencement.

Il y a donc deux ſortes de Climats, qui ſont les Climats d'heures, ou plûtôt de demies-heures, & les Climats de mois : on en compte 60. en tout, 30. depuis l'Equateur juſqu'à chaque Pôle, qui ſont 24. Climats d'heures, & ſix de mois.

On commence à compter les Climats d'heures à l'Equateur, & les Climats de mois aux Cercles Polaires.

Les intervales des Climats ne ſont pas égaux : les Climats d'heures vont toûjours en diminuant, depuis l'Equateur juſqu'aux Cercles Polaires, & les climats de mois augmentent à meſure que l'on approche des Pôles, comme nous l'allons expliquer.

Les 24. Climats d'heures du côté du Septentrion.

Le I. commence à l'Equateur, & finit à 8. degrez 34. minutes de latitude. Son plus long jour eſt de 12. heures & demie. Il renferme les Iſles Moluques, les Iſles Maldives, Malaca, Sumatra, Iſles des Indes d'Orient.

Le II. s'étend depuis le 8. degré juſqu'au 16. 43. minutes. Son plus long

jour eſt de 13. heures. Il comprend l'Abyſſinie, Aden, Siam, le Coromandel, & l'Iſle de Ceylan.

Le III. va depuis 16. degrez 43. minutes, juſqu'à 24. degrez 11. minutes. Son plus grand jour eſt de 13. heures & demie. Il embraſſe la Méque, l'Arabie heureuſe, Bengale, Mexico dans l Amerique Septentrionale & le Tunquin.

Le IV. contient l'eſpace qui eſt entte le 24. degré 11. minutes, & le 30. degré 47. minutes. Il paſſe par Ormus dans la Perſe, Agra dans le Mogol, Focheu dans la Chine, Alexandrie en Egypte & les Iſles Canaries.

Le V. eſt étendu depuis 30. degrez 47. minutes, juſqu'au 36. degré 30. minutes. Son plus long jour dure 14. heures & demie. Il renferme Babylone, Tunis en Barbarie, Nicoſſie dans l'Iſle de Cypre, Nankin dans la Chine, Rhodes, Iſpaham dans la Perſe, & Pekin.

Le VI. commence au 36. degré 30. minutes, & finit au 41. degré 22. minutes. Son jour le plus long eſt de 15. heures. Il contient Liſbonne en Portugal, Palerme en Sicile, Madrid en Eſpagne, Mechet en Perſe.

Le VII. s'étend depuis le 41. degré 22. minutes, juſqu'au 45. degré 29. minutes. Son plus long jour eſt de 15.

heures & demie. Il renferme Marſeille, Rome, Conſtantinople, & Tanchut.

Le VIII. contient l'eſpace qui eſt depuis le 45. degré 29. minutes, juſqu'au 49. degré 1. minute. Son plus long jour eſt de 16. heures. Paris, Vienne en Allemagne, les Tartares de Crim, & les Tartares Orientaux ſont dans ce Climat.

Le IX. va depuis le 49. degré une minute, juſqu'au 51. degré 58. minutes. Son plus long jour eſt de 16. heures & demie. Dans ce Climat ſe trouve Prague en Bohême, Cracovie en Pologne, Albaſſin derniere Place des Moſcovites, Roüen, Amiens, Francfort.

Le X. eſt étendu lepuis le 51. degré 58. minutes, juſqu'au 54. degré 29. minutes. Son plus long jour eſt de 17. heures. Il renferme Londres, Dublin, en Irlende, Amſterdam, Varſovie, & la nouvelle France.

Le XI. eſt contenu depuis le 54. degré 29. minutes, juſqu'au 56. degré 37. minutes. Son plus long jour eſt de 17. heures & demie. Vilna dans la Lithuanie en Pologne, Smolensko ſur le Boriſtene, à l'extremité Occidentale de la Moſcovie, les Tartares de Mordwa, ſe trouvent dans ce Climat.

Le XII. commence au 56. degré 37. minutes,

minutes & va jusqu'au 58. degré 26. minutes. Son plus grand jour est de 18. heures. On trouve dans ce Climat Edimbourg en Ecosse, Copenhague en Dannemarck, Riga en Livonie.

Le XIII. va depuis le 58. degré 26. minutes, jusqu'au 59. degré 59. minutes. Son plus grand jour est de 18. heures & demie. Stokolm en Suede, Revel dans la Livonie sont dans ce Climat.

Le XIV. s'étend depuis le 59. degré 59. minutes, jusqu'au 61. degré 18. minutes. Son plus long jour est de 19. heures. Climat qui renferme les Isles Orcades au-dessus de l'Ecosse, Ansloie en Norvege, & passe par la Russie blanche ou Moscovie.

Le XV. contient l'espace qui est depuis le 61. degré 18. minutes, jusqu'au 62. degré 25. minutes. Son plus long jour est de 19. heures & demie. Bergen dans la Norvege, Oustioug Province de Moscovie, & Nottembourg dans la Finlande sont de ce Climat.

Le XVI. est renfermé depuis le 62. degré 25. minutes, jusqu'au 63. degré 23. minutes. Son plus long jour est de 20. heures. Permawelick Ville de Moscovie est dans ce Climat.

Le XVII. commence au 63. degré 23.

minutes, & finit au 64. degré 16. minutes. Son plus long jour eſt de 20. heures & demie. Ce Climat paſſe par le païs des Finlandois, qui fait aujourd'hui une grande partie du Royaume de Suede.

Le XVIII. s'étend depuis le 64. degré 16. minutes, juſqu'au 64. degré 55. minutes. Son plus long jour eſt de 21. heures. Il y a dans ce Climat Dronthein, Ville conſiderable de la Norvége.

Le XIX. va depuis le 64. degré 55. minutes, juſqu'au 65. degré 25. minntes. Son plus long jour eſt de 21. heures & demie. Tobol en Siberie eſt là.

Le XX. paſſe du 65. degré 25. minutes, au 65. degré 47. minutes. Son plus long jour eſt de 22. heures. Ce Climat comprend Viſtum dans le païs des Finlandois.

Le XXI. eſt compris depuis le 65. degré 47. minutes, juſqu'au 66. degré 6. minutes. Son plus long jour eſt de 22. heures & demie. Ce Climat paſſe par Torna dans la Botnie : c'eſt un Port conſiderable appartenant aux Suedois.

Le XXII. va depuis le 66. degré 6. minutes, juſqu'au 66. degré 20. minutes. Son plus long jour eſt de 23.

heures. Ce Climat enferme Caienebourg dans la Moſcovie.

Le XXIII. commence au 66. degré 20. minutes, & s'étend juſqu'au 66. degré 28. minutes. Son plus long jour eſt de 23. heures & demie. Skalhot en Irlande eſt de ce Climat.

Le XXIV. a ſon commencement au 66. degré 28. minutes, & ſa fin au 66. degré 31. minutes. Son plus long jour eſt de 24. heures. Ce Climat paſſe par Hola petite Ville d'Iſlande.

Ici finiſſent les *Climats d'heures*. Nous allons voir les ſix autres Climats qui reſtent pour aller au Pôle Arctique, & qu'on nomme *Climats de mois*, à cauſe qu'ils augmentent l'un ſur l'autre de 30. jours.

Les ſix Climats de mois du côté du Septentrion.

Le I. commence au 66. degré 31. minutes; c'eſt-à-dire, proche le Cercle Polaire. Il y a un jour de 31. fois 24. heures; c'eſt un mois de jours continuels ſans nuits. Il paſſe par le Païs des Lappons Moſcovites.

Le II. commence au 69. degré 48. minutes. Il y a un jour continuel de 62. jours de 24. heures; c'eſt-à dire, deux mois de jour ſans nuit. Il paſſe par le Groenland, qui eſt un païs ſi froid,

que la mer y eſt preſque toûjours glacée.

Le III. commence au 73. degré 37. minutes. Il y a un jour de 3. mois, ou de 93. jours de 24. heures. Il paſſe par la Zemble Auſtrale.

Le IV. commence au 78. degré 30. minutes. Il y a un jour de 4. mois, ou de 124. jours de l'Equateur. Il paſſe par la Zemble Boreale.

Le V. commence au 84. degré 5. minutes. Il y a un jour de 155. jours de 24. heures, c'eſt-à-dire de 5. mois.

Le VI. commence vers le 90. degré. Il y a un jour continuel de ſix mois, ou de 4464. heures.

Les peuples qui ſont dans le même Climat, ont les Saiſons de l'année ſemblables, & les jours égaux dans le même tems.

De la Latitude & de la Longitude.

La Latitude & la Longitude ſont d'un grand uſage, principalement ſur mer dans les voyages de long-cours : car, quand on ſçait la Latitude & la Longitude d'un lieu, on connoît préciſement ſa ſituation ſur la Terre.

La Latitude d'un lieu eſt la diſtance qu'il y a de ce lieu-là à l'Equateur; elle ſe compte par degrez & minutes,

on la prend ſur le grand Meridien des Globes : à droite & à gauche ſur les Planiſpheres, & ſur les lignes qui ſont aux deux côtez dans les Cartes generales, pourvû qu'elles ayent le Septentrion en haut, comme on le met ordinairement.

La Hauteur du Pôle dans un lieu, eſt toûjours égale à ſa Latitude.

La Latitude eſt, ou Septentrionale, ou Meridionale, ſelon qu'un lieu eſt éloigné de l'Equateur vers le Septentrion, ou vers le Midi.

La Longitude d'un lieu eſt la diſtance qu'il y a du premier Meridien au Meridien de ce lieu-là ; elle ſe compte par degrez & minutes : on la prend ſur l'Equateur des Globes & des Planiſpheres, en haut & en bas ſur les Cartes generales.

Des uſages du Globe.

On peut par le moyen du Globe trouver pluſieurs choſes fort utiles dans la Geographie ; voici ſes principaux uſages.

I. Pour trouver la Longitude & la Latitude d'un lieu.

Il faut tourner le Globe, juſqu'à ce que le lieu propoſé ſoit ſous le grand Meridien ; comptez enſuite combien il

y a de degrez depuis l'Equateur jusqu'au Point du Meridien, qui est directement au-dessus de ce lieu : ce nombre de degrez sera sa Latitude ; le degré de l'Equateur qui est sous le grand Meridien, marquera sa Longitude, qui se compte depuis le premier Meridien en allant vers l'Orient.

II. Pour trouver le lieu du Soleil dans le Zodiaque en un jour donné.

Si, par exemple, vous voulez sçavoir où est le Soleil le 18. d'Août ; il faut chercher ce jour sur l'Horison au Cercle des mois ; & vous trouverez vis-à-vis dans le Cercle des Signes le 25. degré du Lion ; cherchez ce degré sur le Zodiaque du Globe, c'est le lieu du Soleil le 18. d'Août ; c'est-à-dire, que le Soleil est dans le degré du Zodiaque Celeste, qui répond à celui qu'on aura trouvé dans le Zodiaque du Globe.

III. Pour connoître en quel jour le Soleil passe perpendiculairement sur un lieu proposé.

Ce lieu doit être dans la Zone Torride ; car, le Soleil ne passant jamais au-delà des Tropiques, ne peut être perpendiculaire aux autres endroits de la Terre. Soit donc pour exemple Goa Ville de la Presqu'Isle Occidentale de

l'Inde, qui eſt environ au 16. degré de Latitude Septentrionale, marquez ſur le grand Meridien, le degré de Latitude de cette Ville, faites tourner le Globe, & voyez quels degrez du Zodiaque paſſeront directement au-deſſous de cette Latitude marquée ſur le grand Meridien, vous en aurez deux qui ſont le 13. degré du Taureau, & le 18. degré du Lion; cherchez enſuite ſur l'Horiſon, à quels jours ces degrez répondent, vous trouverez le 3. de May, & le 11. d'Août; ce qui marque que ces jours-là, le Soleil paſſe perpendiculairement ſur Goa.

IV. Pour trouver la declinaiſon du Soleil.

La declinaiſon du Soleil eſt la diſtance qu'il y a entre le Soleil & l'Equateur. Elle eſt Septentrionale quand le Soleil eſt entre l'Equateur & le Pôle Arctique; elle eſt Meridionale lorſqu'il ſe trouve entre l'Equateur & le Pôle Antarctique. On les trouve toutes deux de la même maniere.

Si vous voulez ſçavoir, par exemple, la declinaiſon du Soleil le 5. de Mars, cherchez le lieu du Soleil dans le Zodiaque pour ce jour-là, vous trouverez qu'il eſt au 15. degré des Poiſſons; mettez ce degré ſous le grand Meridien,

vous verrez qu'il y aura ſix degrez depuis l'Equateur juſqu'au degré du grand Meridien qui ſe trouve ſur le 15. degré des poiſſons: ainſi la declinaiſon du Soleil ſera de ſix degrez vers le Pôle Antarctique, & ſera Meridionale.

Connoiſſant la declinaiſon du Soleil en quelques jours le l'année, on pourra ſçavoir la diſtance de cet Aſtre au Zenith d'un lieu ce jour-là à midi. Si le Soleil & ce lieu-là ſont tous deux dans la partie Septentrionale du Monde, ou dans la Meridionale, on ôtera la declinaiſon du Soleil de la Latitude du lieu, le reſte ſera le nombre de degrez qu'il y a entre le Soleil & le Zenith de ce lieu-là à midi: mais ſi le Soleil eſt dans une de ces parties, & le lieu dans l'autre, il faudra ajoûter ſa declinaiſon à la Latitude du lieu, & ce nombre de degrez ſera la diſtance que l'on cherche.

V. Pour trouver l'heure du lever & du coucher du Soleil, à l'égard des lieux qui ſont entre l'Equateur & les Cercles Polaires.

Si vous voulez ſçavoir à quelle heure le Soleil ſe leve & ſe couche le 15. de May à Paris, élevez le Pôle du Globe ſelon la hauteur du Pôle à Paris, qui eſt de 48. degrez 50. minutes; cherchez

le lieu du Soleil le 15. de May, vous trouverez qu'il eſt au 24. degré du Taureau ; mettez ce degré ſous le grand Meridien, & l'aiguille du Cercle horaire deſſus midi ; tournez le Globe vers l'Orient, juſqu'à ce que le lieu du Soleil dans le Zodiaque touche l'Horiſon; l'aiguille alors marquera 4. heures & demie pour le lever du Soleil : ſi on fait la même choſe du côté d'Occident, l'aiguille marquera ſept heures & demie pour le coucher du Soleil.

Sçachant l'heure du lever & du coucher du Soleil, on connoîtra la longueur du jour : il faut remarquer qu'il ſe paſſe toûjours autant de tems depuis le lever du Soleil juſqu'à midi, que depuis midi juſqu'à ſon coucher.

VI. Pour trouver le Climat d'un lieu ſitué entre l'Equateur & les Cercles Polaires.

Il faut connoître de combien d'heures eſt le plus grand jour de l'année dans ce lieu-là ; ſi ce lieu eſt dans la partie Septentrionale de la Terre, le plus long jour eſt lorſque le Soleil ſe trouve au premier degré du Cancer : & s'il eſt dans la Meridionale, c'eſt lorſque le Soleil entre au premier degré du Capricorne. Pour ſçavoir de combien d'heures eſt ce jour, il faut élever le

Pôle du Globe, ſelon la hauteur du Pôle dans ce lieu-là ; mettez enſuite le premier degré du Cancer ſous le grand Meridien, ſi le lieu propoſé eſt dans la partie Septentrionale, ſinon il y faudra mettre le premier degré du Capricorne, ayant placé l'aiguille du Cercle horaire ſur midi ; faites tourner le Globe vers l'Orient, juſqu'à ce que le premier degré du Cancer touche l'Horiſon, l'aiguille alors marquera l'heure du lever du Soleil : faites-en autant vers l'Occident, l'aiguille marquera l'heure de ſon coucher. On connoîtra par cette maniere que le Soleil ſe leve à Paris à 4. heures, & ſe couche à 8. dans le plus long jour de l'année ; on ſçaura que ce jour eſt de 16. heures, & qu'il ſurpaſſe les jours des Païs qui ſont ſous l'Equateur de 8. demies-heures, & qu'ainſi il eſt à la fin du VIII. Climat d'heures.

VII. Pour trouver dans quel Climat eſt un lieu ſitué entre les Cercles Polaires & les Pôles.

Si vous voulez ſçavoir dans quel Climat de mois eſt un lieu ſitué à 78. degrez de latitude Septentrionale, élevez le Pôle du Globe d'autant de degrez, que le lieu propoſé a de latitude ; faites tourner enſuite le Globe, & l'arrêtez lorſ-

que le Zodiaque viendra à couper l'Ho-
riſon juſtement au point du Septentrion, parce que le lieu propoſé eſt dans la partie Septentrionale de la Terre : remarquez le degré du Zodiaque où ce Cercle coupe l'Horiſon, vous verrez que c'eſt le premier de la Vierge ou du Taureau; comptez les degrez qui ſe trouvent depuis le commencement de ce Signe juſqu'au premier degré du Cancer, vous en trouverez 60. leſquels étant doublez feront 120. ce qui vous marquera que le plus long jour du lieu propoſé eſt d'environ 120. jours ou de 4. mois, & qu'ainſi ce lieu eſt ſitué à la fin du quatriéme Climat de mois.

Si la Latitude du lieu propoſé étoit Meridionale, il faudroit élever le Pôle Antarctique au-deſſus de l'Horiſon, enſuite tourner le Globe juſqu'à ce que le Zodiaque coupât l'Horiſon au point du Midi, & compter combien il y auroit de degrez du Zodiaque, depuis le premier degré du Capricorne juſqu'au point où ce Cercle coupe l'Horiſon.

VIII. Pour connoître quelle heure il eſt en un lieu, quand il eſt midi en un autre.

Si vous voulez connoître, par exemple, quelle heure il eſt à Vienne en Autriche, lorſqu'il eſt midi à Paris, mettez

Paris ſous le grand Meridien, & l'aiguille du Cercle horaire ſur midi ; tournez enſuite le Globe juſqu'à ce que Vienne ſoit ſous le grand Meridien ; l'aiguille marquera une heure après midi ; c'eſt l'heure qu'il eſt à Vienne, lorſqu'il eſt midi à Paris.

Si vous voulez ſçavoir quelle heure il eſt à Paris lorſqu'il eſt midi à Vienne, faites pour Vienne ce que vous avez fait pour Paris ; vous verrez que l'aiguille marquera 11. heures du matin. C'eſt l'heure qu'il eſt à Paris quand il eſt midi à Vienne : cette difference vient de ce que Vienne étant plus Oriental que Paris de 15. degrez, le Soleil paſſe une heure plûtôt ſur ſon Meridien.

IX. Pour trouver l'heure qu'il eſt dans tous les endroits de la Terre, connoiſſant quelle heure il eſt dans quelque lieu.

Vous ſçavez, par exemple, qu'il eſt dix heures du matin à Paris : pour connoître l'heure qu'il eſt au même moment dans les lieux de la Terre, mettez Paris ſous le grand Meridien, & l'aiguille du Cercle ſur dix heures du matin, faites enſuite tourner le Globe ; à quelque endroit que vous l'arrêtiez, l'aiguille marquera l'heure qu'il eſt dans tous les lieux qui ſont ſous le grand Meridien.

Si l'on tourne le Globe vers l'Occident, on connoîtra que quand il eſt dix heures du matin à Paris, il eſt midi à Conſtantinople, deux heures & un quart à Hiſpahan capitale de la Perſe, quatre heures & demie après midi à Siam, & 7. heures du ſoir à Meaco capitale du Japon.

Si on tourne le Globe vers l'Orient, on verra que quand il eſt dix heures du matin à Paris, il n'eſt que 9. heures & un quart à Liſbonne, 5. heures & un quart du matin à Quebec, 4. heures trois quarts à Cartagene, 2. heures & demie à Compoſtelle, dans le Mexique.

X. *Pour trouver les Antipodes.*

Les Antipodes d'un lieu, ſont les peuples qui habitent une partie de la Terre directement oppoſée à ce lieu-là, en ſorte que leur diſtance ſoit la moitié d'un grand Cercle de la Terre.

Pour trouver par exemple, les Antipodes de Paris, il faut tourner le Globe vers l'Orient ou vers l'Occident, juſqu'à ce que Paris touche l'Horiſon: comptez ſur l'Horiſon combien il y a de degrez depuis le grand Meridien juſqu'à Paris. Si Paris ſe trouve à l'Orient du grand Meridien, il faudra compter un pareil nombre de degrez, depuis la partie

opposée du Meridien en allant vers l'Occident; l'endroit où ce nombre finira sera vis-à-vis le Païs où sont les Antipodes de Paris.

Des mesures qui sont en usage dans la Geographie.

Les mesures dont on se sert pour exprimer la distance des lieux, ne sont pas les mêmes partout. En France, en Espagne, en Suede, en Dannemarck, & en Suisse on compte par *lieuës*.

En Italie, en Allemagne, en Hongrie, en Pologne, en Angleterre & en Hollande, on compte par *Milles*. En Moscovie par *Woersts:* en Perse par *Parasanges:* dans l'Indostan pas *Cosses* & *Gos :* dans la Chine par *Ly* & *Pû :* dans l'Arabie, dans la Tartarie, & dans une partie de l'Afrique pat *Stations* & par journées: on compte aussi par *Journées* chez plusieurs peuples de l'Amerique, & par *Heures* en Europe; & en plusieurs autres endroits des autres parties du Monde.

Toutes ces mesures sont inégales, y en ayant de grandes, de communes, & de petites : nous expliquerons seulement ici les communes, parce qu'elles sont plus en usage, & nous les distinguerons par des *Pas Geometriques* dont chacun est de cinq pieds de Roy.

Le Mille commun d'*Italie* est de pas Geometriques.	1000.
Le Mille commun d'Angleterre est de	1250.
Le Mille commun d'*Ecosse* & d'*Irlande* est de	1500.
Le Mille commun d'*Allemagne* de	4000.
Le Mille commun de *Pologne* de	3000.
Le Mille commun de *Hongrie* de	6000.
La lieuë commune de *France* de	2400.
La lieuë commune de *Suede*, de *Dannemarck*, & de *Suisse*	5000.
La lieuë commune d'*Espagne* de	3428.
Le Woerst de *Moscovie* de	750.
La Parasange de *Perse* de	3000.
La Cosse des *Indes* de	2400.
Le Gos dans l'*Indostan* de	4800.
La Stade de *Grece* de	125.
Le Ly de la *Chine* de	240.
Le Pic de la *Chine* de	2400.
Le Schoëne de l'*Egypte* de	5000.
La Mesure du *Japon* est de	2000.
La Station des *Arabes* est de	20000.
La journée des *Tartares* est de	30000.
La Diete des *Afriquains* est de	30000.
Le chemin d'une *heure* est de pas Geometriques.	3000.

Puisqu'un degré de la Terre comprend 60. Milles communs d'Italie de 1000. Pas Geometriques chacun, il s'ensuit que le tour de la Terre, qui est la mê-

me chofe qu'un grand Cercle eft de 1800000. Pas Geometriques, puifqu'il a 360. degrez.

Meffieurs de l'Académie des Sciences ont trouvé qu'un degré de la Terre vaut 57060. toifes du Châtelet de Paris, lefquelles font environ 28. lieuës Parifiennes de 2000. toifes chacune. Selon cette fupputation, la circonference de la Terre eft de 10080. lieuës Parifiennes, & toute fa furface de 32356814. lieuës: fon Diametre de 3210. lieuës, & fa Solidité de 17312949004. lieuës cubiques mefure du Châtelet de Paris.

De tout ce que nous venons de dire, il s'enfuit que chaque degré des grands Cercles de la Terre contient:

48. Milles d'Angleterre.
40. Milles d'Ecoffe & d'Irlande.
14. Milles d'Allemagne.
20. Milles de Pologne.
10. Milles de Hongrie.
25. Lieuës communes de France, 30. petites & 20. grandes.
12. Lieuës de Suede, de Dannemarck & de Suiffe.
17. Lieuës & demie d'Efpagne.
80. Woerfts de Mofcovie.
30. Parafanges de Perfe.
24. Coffes & 12. Gos des Indes.

12. Schoënes d'Egypte.
250. Ly & 15. Pû de la Chine.
480. Stades des anciens Grecs.
20. Mesures itineraires du Japon.
30. Stations de l'Arabie.
2. Journées ou Dietes de Tartarie & d'Afrique.
20. Heures de chemin d'un homme à pied qui marche mediocrement vîte.

Pour mesurer la distance d'un lieu à un autre sur le Globe, il faut poser les deux pointes d'un compas sur les lieux dont on veut connoître la distance, & porter ce compas, sans changer l'ouverture sur l'Equateur, ou sur le premier Meridien; on aura un nombre de degrez qu'il faut reduire en lieuës, en prenant 25. lieuës communes de France pour chaque degré, ce sera la distance qu'on cherche.

Mais si les lieux sont si éloignez qu'on ne puisse mettre les pointes du compas sur tous deux en même temps, il faut tendre un fil d'un lieu à l'autre, & prendre le long de ce fil en plusieurs fois avec le compas le nombre de degrez qu'il y a entre ces lieux, on les reduira ensuite en lieuës.

Sur les Mappemondes on ne peut trou-

ver la distance de deux lieuës, à moins qu'ils ne soient sous un même Meridien, ou sous un même parallele; quand ils sont sous un même Meridien, il faut prendre la difference de leur latitude en degrez sur le Cercle qui termine un des Hemispheres: on reduira ces degrez en lieuës pour avoir la distance qu'on cherche: quand ils sont sous un même Parallele, on se sert d'une table où l'on trouve la diminution des degrez des Paralleles; mais comme elle n'est pas d'un grand usage, je n'ai pas jugé à propos de la mettre ici.

Dans les Cartes generales & particulieres il y a des échelles qui sont des mesures qui marquent un certain nombre de lieuës: on s'en sert pour mesurer la distance des lieuës qui sont dans ces Cartes, en appliquant dessus chaque Carte les differentes mesures qui lui conviennent, & dont nous venons de parler.

De quelques termes usitez dans la Geographie.

On divise ordinairement la Terre en Continens & en Isles.

Le Continent, que l'on appelle aussi Terre-ferme, est une grande partie de la Terre qui comprend plusieurs Re-

gions, qui ne sont point separées les unes des autres par la mer.

Il y a deux Continens, l'Ancien & le Nouveau : l'Ancien comprend l'Europe, l'Asie & l'Afrique. On l'appelle Ancien, parce qu'il nous a été connu de tout temps. Le nouveau est l'Amerique ; on le nomme nouveau, parce qu'il n'est découvert que depuis quelques Siecles.

L'Isle est une Terre plus petite que le Continent, & entourée d'eau.

La Presqu'Isle est une étenduë de Terre entourée d'eau, excepté d'un seul côté, par lequel cette Terre est jointe à une autre. Chersonese est la même chose que Presqu'Isle.

L'Istme est une langue de Terre qui est entre deux Mers, & qui joint, ou deux Continens ensemble, ou une Presqu'Isle à la Terre-ferme.

Le Cap, ou Promontoire est une éminence de Terre fort avancée dans la Mer ; quand elle a peu d'élevation on l'appelle Pointe.

Les Côtes sont les bords de la Terre qui touchent à la Mer.

Les Dunes sont de petites Coline de Sable le long des côtes sur le bord de la Mer.

Les Falaises sont des côtes de la Mer

élevées & escarpées à pied droit, c'est-à-dire, taillées en précipice. La Gréve est ce que la Mer couvre & découvre par son flux & reflux.

Les Bancs, qu'on appelle *Basses* ou *Sirtes*, sont des Rochers ou des Sables amoncelez sous l'eau, qui n'étant pas assez profonds dans l'eau font perir les Vaisseaux.

Le Golfe, que l'on appelle aussi *Sein*, *Anse*, *Cul-de-Sac*, est un bras de mer, qui s'avance dans les Terres. Les Golfes d'une étenduë considerable, prennent le nom de Mer, comme le Golfe ou Mer du Mexique.

Le Golfe est plus grand que la *Baye*, comme la Baye est plus grande que l'*Anse*, & l'Anse plus grande que le Port.

L'Anse est un bras de mer qui se jette entre deux caps ou deux pointes de Terre.

La Baye est un bras de mer qui se jette entre deux Terres, & s'y termine en Cul-de-Sac, en formant un petit Golfe plus large par le dedans que par l'entrée.

Le Port ou *Havre* est un lieu assuré, où se retirent les Vaisseaux quand ils abordent pour décharger ou pour charger, & aussi pour éviter les tempêtes de la mer.

Le Mole eſt une muraille Circulaire ou Angulaire faite dans la mer, pour aſſurer & renfermer en partie un Port qui ſans cela ſeroit trop à découvert pour mettre des Vaiſſeaux.

Le Goufre, ou abîme eſt un tournant d'eau où aucun bâtiment ne peut paſſer.

L'Eau ſe diviſe en Mer, Lacs & Rivieres. *La Mer* eſt toute l'étenduë des eaux qui environnent la Terre.

La Mer qui environne l'ancien Continent eſt nommée Ocean; celle qui environne le nouveau retient le nom de Mer.

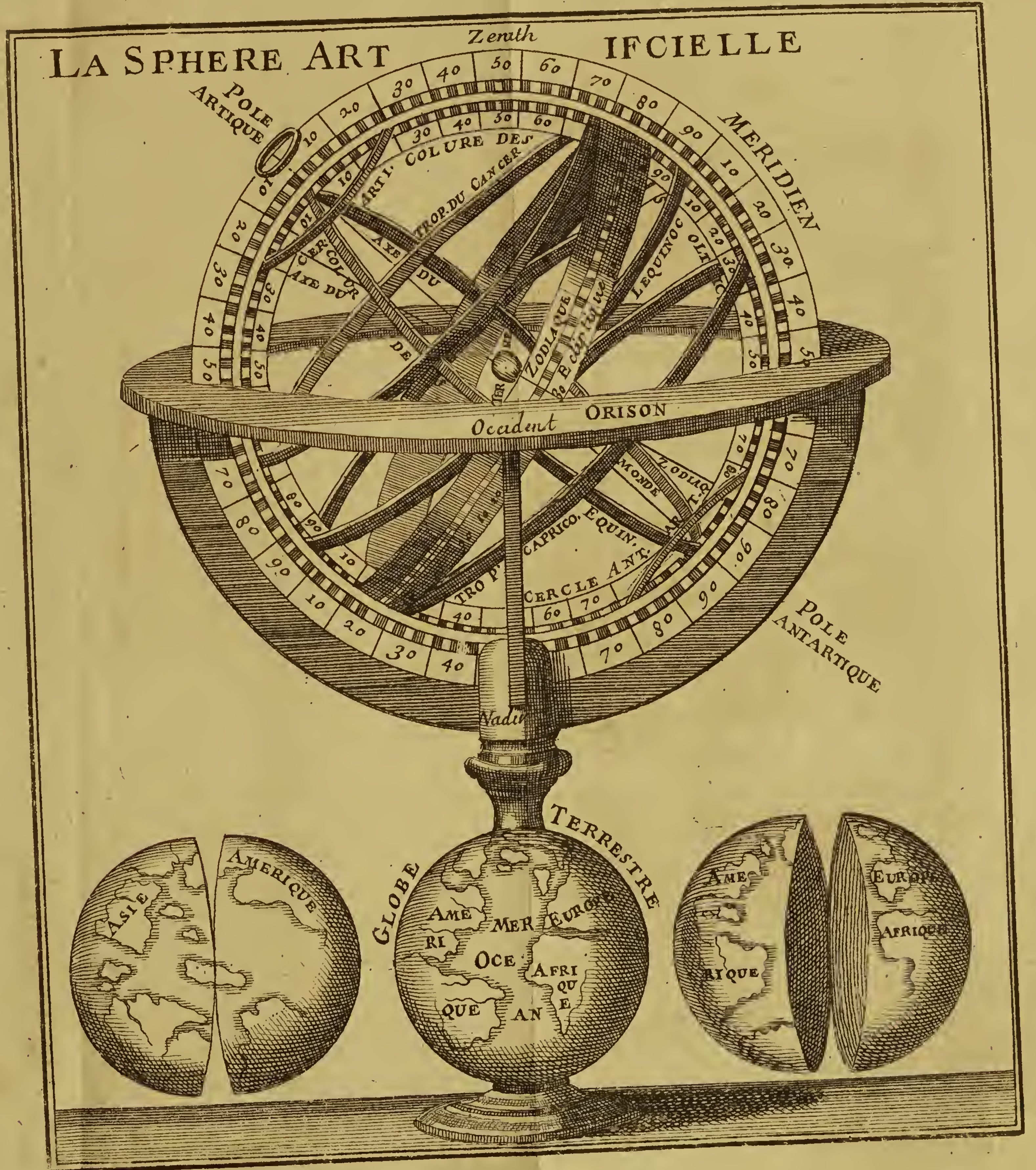
Les Détroits ſont les parties de la mer reſſerrées entre deux terres par où deux mers ſe communiquent, comme le détroit de Gibraltar, qui joint l'Ocean à la Mediteranée.

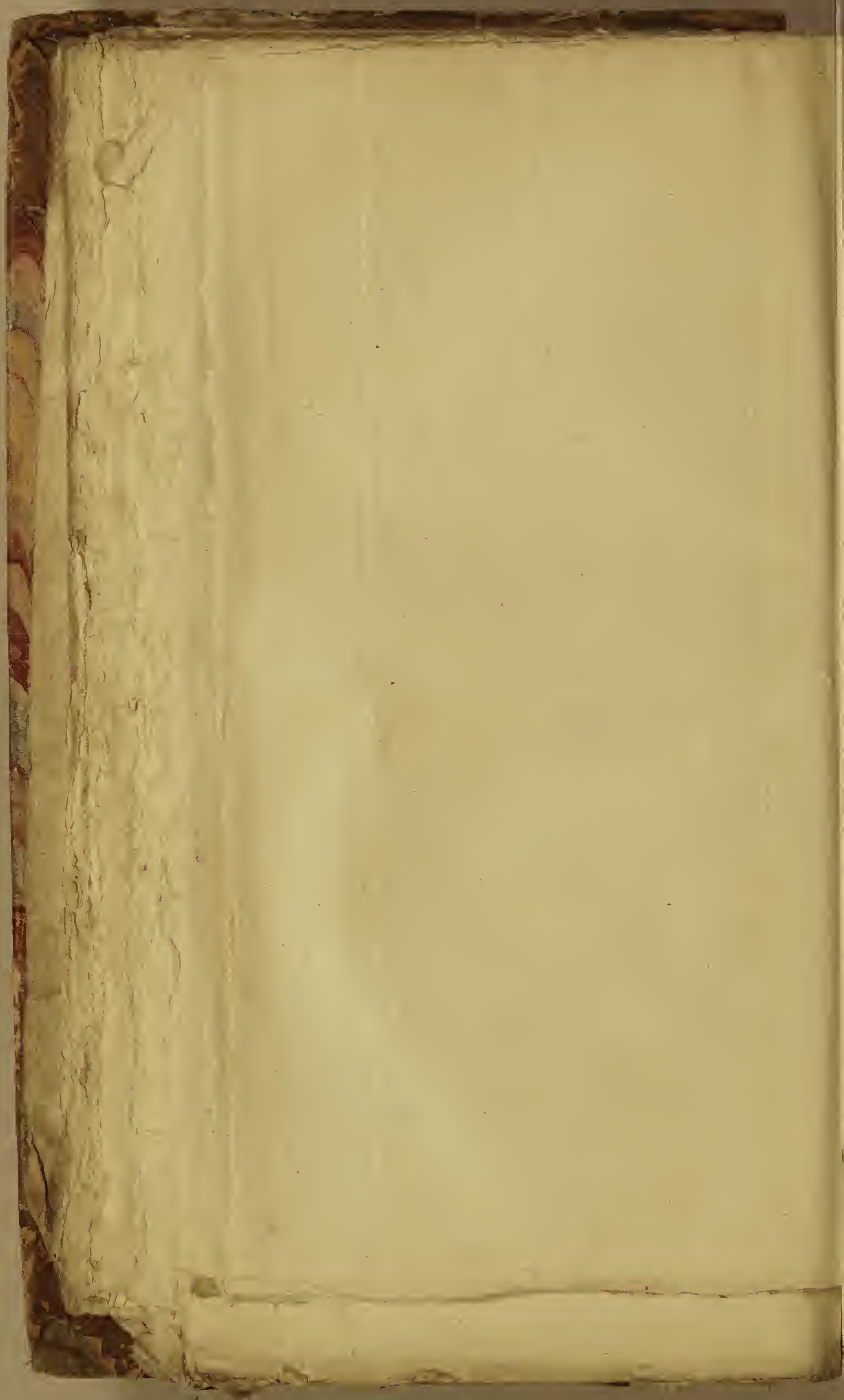
Le Lac eſt une grande étenduë d'eau douce & dormante, qui ne tarit jamais, qui n'a aucune communication avec la mer, que par quelques Rivieres, ou par des Canaux ſouterains, comme la Mer Caſpienne qui eſt proprement un Lac, & celui de Geneve.

Les Rivieres ſont des eaux de ſource qui coulent toûjours juſqu'à la Mer: on donne le nom de Rivieres aux grandes & aux petites Rivieres: mais il n'y

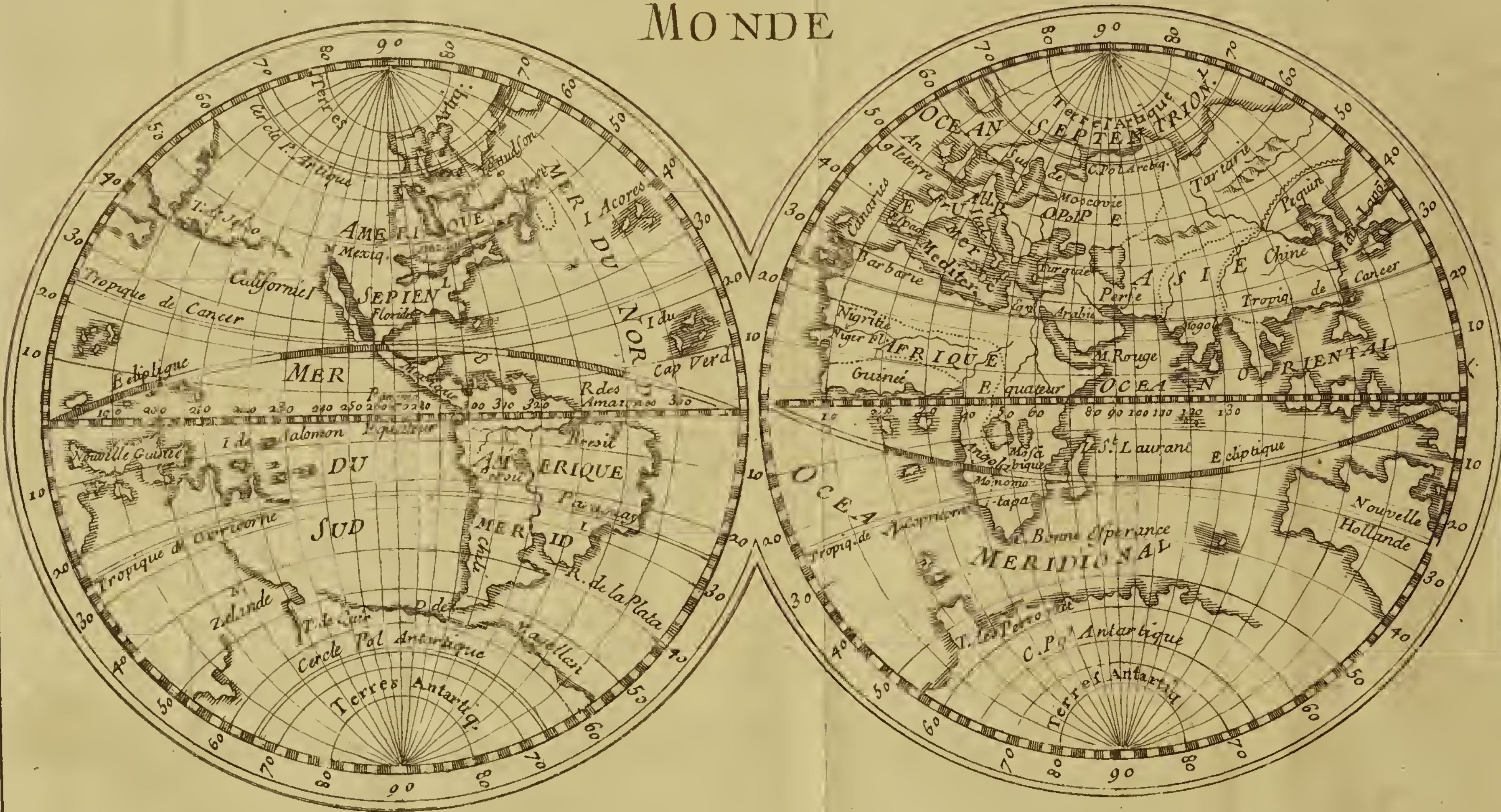
a que les grandes qui portent celui de Fleuve ; quand les Rivieres sont petites, on les appelle ruisseaux. Pour connoître la droite ou la gauche d'une Riviere, il faut tourner le visage vers son courant. Ainsi le Louvre est à la droite de la Seine, & les Theatins à la gauche.




LA SPHERE ART IFCIELLE
Zenith
POLE ARTIQUE
MERIDIEN
COLURE DES
TROP. DU CANCER
ZODIAQUE
Ecliptique
LEQUINOC
ORISON
Occident
MONDE
CAPRICO. EQUIN.
CERCLE ANT.
POLE ANTARTIQUE
Nadir
TERRESTRE
GLOBE
ASIE
AMERIQUE
AME RI QUE
MER OCE AN
EUROPE
AFRI QU E
AME RIQUE
EUROPE
AFRIQUE



MAPPE-MONDE PLANISPHERE ou CARTE GENERALE DU MONDE

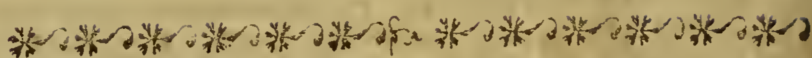




DIVISION GENERALE DU MONDE, PAR SES PARTIES.

N divise ordinairement le monde en quatre parties, qui sont l'Europe, l'Asie, l'Afrique & l'Amerique. Les trois premieres sont nnuës sous le nom d'Ancien Monde, la quatriéme se nomme le Nouveau onde, parce qu'il n'a été découvert que puis quelques siécles, comme on le rra en son lieu.

Outre ces quatre parties, il y a en- re des Terres qu'on nomme Polaires, nt la plûpart sont inconnuës, ou l'on n connoît que les Côtes.



L'EUROPE.

L'EUROPE a été appellée *Celtique* dans les temps les plus anciens, & il eſt apparent qu'elle a pris ſon nom d'Europe de la partie Orientale de la Thrace, que l'on rencontroit la premiere en venant de l'Aſie dans l'Europe ; & ainſi cette partie de notre Continent aura cela de commun avec l'Aſie & l'Afrique, qui en ſont les deux autres, qu'elle aura pris ſon nom general d'une de ſes contrées particulieres.

Cette étimologie paroît plus naturelle que les autres, quoiqu'Herodote ait écrit que trois femmes avoient donné leur nom aux trois parties du monde. L'*Aſie*, par exemple, a été ainſi nommée de la femme de Promethée, ou ſelon d'autres, d'*Aſia* femme de Japet ; l'*Europe*, de la fille d'Agenor Roy de Phénicie ; c'eſt un des avantages qu'elle tire, ſelon Horace, d'avoir été enlevée par Jupiter : auſſi pour l'en conſoler ce Poëte l'exhorte à faire ceſſer ſes pleurs, & à ne point abuſer de ſa bonne fortune, puiſqu'une partie du monde doit porter ſon nom.

Mitte ſingultus : bene ferre magnam
Diſce fortunam : tua ſectus orbis
Nomina ducet.

La Libye (ou Afrique) tire le ſien d'une femme étrangere ; elle fut enſuite nommée Afrique, nom qui s'eſt donné à toute cette partie du monde, d'Afer, un des deſcendans d'Abraham, ſelon Joſeph.

L'Europe eſt une grande Preſqu'Iſle baignée au Nort par l'Océan Septentrional ; au Couchant par l'Occidental ; au Midi par la Mediterranée, qui la ſépare de l'Afrique ; elle eſt ſéparée au Levant par l'Archipel, le Détroit de Gallipoli, la mer de Marmora, le Détroit de Conſtantinople, la mer Noire, le Détroit de Caffa, la mer de Zabache, la riviere de Don, juſqu'à ſa recourbure la plus Orientale, d'où cette borne paſſe au Wolga, qu'elle rencontre tant que les eaux coulent du Nort au Sud, de là elle va à l'Oby, qu'elle ſuit juſqu'à l'Océan.

La ſituation de l'Europe eſt entre le 9. degré de longitude & le 93. & entre le 34. de latitude Septentrionale & le 73. Son étenduë du Couchant au Levant, laquelle on prend du Cap de S. Vincent, dans l'Algarve, juſqu'à l'embouchure de l'Oby, eſt de 900. milles d'Allemagne, qui font 1200. lieuës de 20. au degré, & ſa plus grande étenduë du Sud au Nort, depuis le Cap de Matapan en Morée juſqu'au Nort-Cap en Laponie, eſt de 550. milles d'Allemagne,

qui font 733. lieuës comme les precedentes.

On peut juger par là que l'Europe eſt beaucoup moins grande que l'Aſie & que l'Afrique ; mais elle eſt plus conſiderable que l'une & que l'autre en pluſieurs choſes. A la reſerve d'une petite partie de la Lapponie & de la Moſcovie, qui s'avancent dans la zone froide ; tout le reſte eſt dans la temperée, & ainſi on n'y ſent ni les chaleurs extrêmes, ni le froid inſupportable, qui ſe font ſentir dans les deux autres parties de notre continent.

Sa terre ne renferme pas dans ſon ſein de riches Mines d'or, d'argent, & de Pierres précieuſes ; elle ne produit pas du Sucre en abondance, ni des Epiceries, elle ne nourrit pas des Elephans, des Chameaux, des Lions, des Tygres, des Pantheres, des Crocodiles, choſes dont on peut bien ſe paſſer ; mais elle produit en abondance les grains, les fruits, les animaux, & même les ſimples neceſſaires à la vie humaine.

Priſe en general elle eſt mieux peuplée & mieux cultivée que les deux autres. Elle eſt plus remplie de Villages, de Bourgs & de Villes, grandes & petites, ſes bâtimens ſont plus ſolides & plus commodes, parlant toujours generalement, que ceux de l'Aſie & de l'Afrique. Ses

habitans ſont tous blancs, incomparablement mieux faits que les Africains & même que les Aſiatiques. Ils ſurpaſſent les uns & les autres dans les Sciences & dans les Arts, principalement dans ceux qu'on appelle *Liberaux*, dans le commerce, dans la navigation & dans la guerre, dans les vertus militaires & dans les civiles, étant plus prudens, plus vaillans, plus genereux, plus doux & plus ſociables qu'eux. Ils ont particulierement l'avantage d'avoir incomparablement plus de connoiſſance de la vraye Religion qu'eux. Ils ont l'humeur moins feroce & moins ſervile. On y voit trés peu de contrées où l'on vende les hommes, & point de peuple ſans loy, & qui faſſe profeſſion de vivre de brigandage. Ils ont tous des loix & un gouvernement ſupportable.

On y voit pluſieurs ſortes de gouvernemens; *le Monarchique* en France, en Eſpagne, en Portugal, en Dannemarck, en Suede, en Bohême, &c. *le Deſpotique* qui eſt le plus dur en Turquie & en Moſcovie; *l'Ariſtocratique*, à Veniſe, à Genes, &c. *le Democratique* en Suiſſe & dans les Provinces-Unies; & d'autres mêlées du Monarchique, de l'Ariſtocratique & du Democratique, comme en Pologne, en Allemagne & en Angleterre.

Il y a dans l'Europe cinq ſortes de Re-

ligions qui ont aſſez d'étendue. La *Mahometane*, qui eſt ſuivie dans la Turquie, la *Greque*, qu'on appelle Schiſmatique, profeſſée dans le même Pays, dans toute la Moſcovie & dans pluſieurs endroits de la Ruſſie Polonoiſe. La *Catholique Romaine*, qui occupe toute ſeule l'Italie, la France maintenant, l'Eſpagne & le Portugal. La *Proteſtante* qui ſuit la confeſſion d'Auſbourg, & la *Reformée* qui ſuit celle de Genêve, ſont ſeules dans l'Angleterre, l'Ecoſſe, le Dannemarck, la Norvege & la Suede. Elles ſont mêlées dans l'Irlande, les Pays-bas, la Suiſſe, l'Allemagne, la Pologne & la Hongrie. On y trouve quelques Synagogues de Juifs, & quelques Lapons & Moſcovites Septentrionaux, qui ſont encore idolâtres, mais cela eſt trés peu de choſe.

On met trois langues generales dans l'Europe, la *Latine*, dont l'Italienne, la Françoiſe & l'Eſpagnole ſont les dialectes ; la *Teutone* qu'on parle, quoi qu'un peu differemment, en Allemagne, dans les Iſles Britanniques & dans les Etats de Dannemarck & de Suede ; & l'*Eſclavonne* qui regne diverſement déguiſée comme les autres, dans la Moſcovie, dans la Pologne & dans une grande partie de la Turquie, & même de la Bohême. Il y a encore quelques Langues qui ont moins

d'étenduë, la *Greque*, l'*Albanoise*, la *Hongroise* & la *Tartare*, la *Basque*, le *Bas-Breton*, qu'on parle dans la petite Bretagne & dans le Pays de Galles; en Angleterre l'*Irlandoise* & la *Laponne*.

L'Europe a de grandes Montagnes, de même que les autres parties de notre continent. Les plus considerables sont, la *Sierra-Morena* en Espagne; les *Pyrenées* entre l'Espagne & la France; les *Montagnes* d'*Auvergne* & des *Sevennes* en France; les *Alpes* entre la France, l'Allemagne & l'Italie; les Montagnes de *Bohême* en Allemagne; l'*Apenin* en Italie; les Montagnes d'*Aara-field* entre la Norvege, la Suede & la Laponie; les Montagnes de *Stolp* & d'*Oby* en Moscovie; les Monts *Crapacks*, entre la Pologne, l'Allemagne, la Hongrie, la Transylvanie & la Moldavie; le *Mont Argentaro*, qui separe la Servie & la Moldavie de l'Albanie, de la Macedoine & de la Romanie; le *Mont Vesuve* dans le Royaume de Naples, & le *Mont Gibel* ou *Etna* en Sicile.

L'Europe est aussi-bien arrosée qu'aucune autre partie de notre continent; on y trouve quantité de belles Rivieres.

En Espagne, l'*Ebre*, le *Guadalquivir*, la *Guadiane*, le *Tage* & le *Douro*.

En France, la *Garonne*, le *Rhone*, la *Loire* & la *Seine*; en Italie le *Pô* & le *Tybre*;

en Allemagne le *Rhin*, le *Weser*, l'*Elbe*, l'*Oder* & le *Danube* ; en Angleterre la *Tamise*; en Ecoſſe le *Tay*; en Irlande le *Schannon*; en Pologne la *Viſtule* & le *Nieper* ou le *Boriſthene* ; en Moſcovie le *Don* ou le *Tanais*, la *Dwine*, le *Wolga* & l'*Oby*, au moins en partie.

L'Europe a auſſi des Iſles qui ſont conſiderables. Dans la mer Baltique, celles du Dannemarck ; dans la mer d'Allemagne les Iſles Britanniques & celles de Zeelande, & dans la mer Mediterranée les Iſles de Majorque & de Minorque, la Corſe, la Sardaigne, la Sicile, Corfou, Cefalonie, Zante, Candie, Negrepont & grand nombre d'autres, mais moins conſiderables.

L'Europe renferme un grand nombre d'Etats fort differens, en étenduë, en titres & en gouvernemens. Ce ſeroit un grand embarras que de diviſer cette partie du monde en autant de parties qu'elle contient de Souverainetés: il eſt plus commode de les renfermer toutes, comme Sanſon, en neuf parties generales, dont il y en a trois vers le Nort, trois vers le Sud & trois au milieu des ſix autres.

Les trois qui ſont vers le Nort, ſont 1. les Iſles Britanniques, 2. les Couronnes du Nort, Dannemarck, Norvege, Suede & leurs dépendances, 3. la Moſcovie.

L'EUROPE SUIVANT Mr. DE LISLE DE L'ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES

Cercle Polaire

R. DE SIBRIE

LAPONIE

Archangel

MOSCOVIE

la Grande Perme

Casan

Bulgar

SUEDE

NORWEGE

Stokholm

MOSCOVIE EN EUROPE

Nerva

Volodimer

Basilougorod

ASIATIQUE

Dublin

IRLANDE

GRANDE BRETAGNE

Edimbourg

Amsterdam

Londres

Mer Balt.

G. Novogorod

Vilna

Smolensko

Novogorod

Cosaques

Danzik

LITUANIE

Hambourg

HOLANDE

Varsovie

POLOGNE

Cernihou

CIRCASSIE

Bruxelle

ALLEMAGNE

Cracovie

Oczakow

Terki

Orleans

Angers

Paris

SUISSE

HONGRIE

Bude

Vienne

Caffa

GEORGIE

FRANCE

Venise

Grenoble

Aix

WALAQUIE

Le Grand Occean

S. Jacque de Compostelle

Monpelier

ITALIE

TURQUIE EN EUROPE

ARMENIE

PORTUGAL

Burgos

Madrid

Rome

NATOLIE

Lisbonne

ESPAGNE

Barcelone

GRECE

TURQUIE ASIATIQUE

Alep.

Alex.

Smirne

Cogni

Seville

Grenade

Mer

Sarde

Sicile

SIRIE

Damas

Cadix

Jerusalem

Mediterranée

Ile de Candie

Ile de Chipre

Lieues d'Allemagne

Lieues de France

R. DE FEZ

R. D'AL GER

R. DE TUNIS

R. DE MAROC

Tegorarin ou il y a 50 Chateaux et plus de 200 Village

Suez

Cayre

Iles Canaries

P. D'AFRIQUE

R. DE TRIPOLI

P. D'AFRIQUE

EGYPTE

Les trois du milieu sont 4. la France, sous laquelle on comprend les Duchez de Lorraine & de Savoye, 5. l'Allemagne, à laquelle on joint les Pays-bas, les Suisses, les Grisons & le Royaume de Bohême, 6. la Pologne, dans laquelle on met la Lithuanie & la Prusse.

Les trois du midi sont trois Presqu'Isles, 7. l'Espagne, qui comprend les Royaumes d'Espagne & de Portugal, 8. l'Italie, 9. la Turquie en Europe, où l'on met la petite Tartarie, le Royaume de Hongrie avec toutes ses anciennes dépendances, Transylvanie, Valaquie, Moldavie, Esclavonie, Bosnie, Croatie, Dalmatie, & encore la Servie, la Bulgarie, la Romanie & la Grece.

LES ISLES BRITANNIQUES.

Les Isles Britanniques que l'on comprend aujourd'hui sous le nom de Grande Bretagne, renferment deux grandes Isles qui composent trois Royaumes, l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande. Elles sont entre le 50. & le 59. degrez de latitude, à la reserve de celles de Schetlan, qui sont beaucoup éloignées des autres, & situées dans le 61. & 62. degrez. Pour la longitude, elles sont entre le 9. & le 23. degrez, ou le 6. & le 19. selon M^r. de l'Isle.

La Grande Bretagne étoit autrefois

appellée *Albion*, à cauſe de la blancheur de ſes rochers : c'eſt la plus grande Iſle de l'Europe, & celle qui donne le nom à toutes les Iſles de la Grande Bretagne. On aſſure que les habitans la nommoient anciennement *Pridain*, ce qui apparemment a été l'origine du nom de Bretagne qu'on lui a donné dans la ſuite ; d'autres prétendent que ce nom vient du mot *Brit*, qui en vieux langage du pays ſignifie *Peint* ou coloré, parce que ces Inſulaires avoient accoutumé de ſe peindre le corps : c'eſt peut-être pour ce ſujet que les Romains appellerent *Picti* une partie de ſes habitans ; enfin, on veut que les Bretons, peuples de France, en y établiſſant leur demeure, leur ayent donné leur nom.

Les peuples de ces Iſles avant leur converſion adoroient toutes ſortes de Divinitez, entr'autres Mercure, Apollon, Mars & Jupiter, &c. auſquels ils faiſoient des ſacrifices pour ſe les rendre favorables. Quelques-uns diſent que le nombre de leurs Dieux égaloit celui des Dieux d'Egypte.

Cette nation avoit une coûtume aſſez bizarre : lorſqu'un homme ſe marioit, ſa femme ſervoit à toute ſa famille, auſſibien au pere qu'aux enfans ; mais ceux qui naiſſoient de ce commerce inceſtueux, ne

-econnoiſſoient pour auteur de leur naiſſance que celui qui portoit la qualité de mari. Lorſque quelqu'un alloit viſiter cette femme commune, il laiſſoit ſon bâton à la porte, pour avertir l'époux qu'elle étoit empêchée. Cette coûtume s'étoit tellement établie dans cette Iſle, qu'au rapport de Duchêne, elle dura juſqu'à la converſion de ces peuples.

Les femmes n'y étoient pas en conſideration comme elles y ſont aujourd'hui; ils diſoient qu'elles n'avoient été créés que pour le plaiſir de l'homme, ce qui faiſoit que les belles avoient tant d'occupation, qu'elles n'avoient pas un moment de repos, étant obligées de contenter tous ceux qui les ſollicitoient, pendant que les laides avoient ſoin du ménage.

On diviſe la Grande Bretagne en deux parties, la *Ciſterieure* ou *Meridionale*, l'*Ulterieure* ou *Septentrionale* : la premiere comprend le Royaume d'Angleterre, & la derniere celui d'Ecoſſe. Les Romains conquirent celle là & une partie de celle-ci, & ils diviſerent toutes leurs conquêtes en cinq Provinces, qu'ils nommoient *premiere Bretagne*, *ſeconde Bretagne*, la *Flavie Ceſarienne*, la *Grande Ceſarienne* & la *Valentinienne*.

La *Premiere Bretagne*, ainſi nommée parce qu'elle fut la premiere conquête

des Romains dans cette Isle, étoit au midi, & renfermoit les Royaumes de Westsex, de Sussex & de Kent.

La *Seconde Bretagne* comprenoit la Principauté de Galles & le Comté d'Hereford.

La *Flavie Cesarienne*, qui prit son nom de l'Empereur Flavius Theodose, contenoit tout ce qui fut ensuite compris sous les Royaumes d'Essex, d'East-Angles & de Mercie, à la reserve du Comté d'Hereford.

La *Grande Cesarienne* s'étendoit depuis la Flavie Cesarienne, qui en avoit fait autrefois une partie, jusqu'à la muraille de Severe, qui la séparoit de la Bretagne Septentrionale. Elle comprenoit tout ce qu'on renferme à present sous le Royaume de Northumberland.

La *Valentinienne*, qui portoit le nom de l'Empereur Valentinien, étoit selon quelques-uns le Pays que l'on nomme aujourd'hui le Comté de Northumberland; mais selon d'autres elle étoit dans la Bretagne Septentrionale, & comprenoit toute la partie de l'Ecosse, qui est au midy des Golfes de Cluyd & de Forth, & d'une muraille que l'Empereur Adrien avoit fait bâtir de l'un de ces Golfes à l'autre, pour arrêter les Barbares qui n'étoient pas soumis aux Romains.

Toutes ces Isles n'ont aujourd'hui qu'un même Souverain, qui porte le nom de Roy de la Grande Bretagne. Ce fut Jacques VI. Roy d'Ecosse, qui étant parvenu à la Couronne d'Angleterre après la mort d'Elisabeth en 1602. prit le titre de Roy de la Grande Bretagne, pour ne point donner de jalousie aux deux Nations.

L'ANGLETERRE.

L'Angleterre a été soumise à cinq Nations differentes. On croit que les Bretons sortis des Gaules, en furent les premiers habitans; parce que leur Religion, leur Langue & leurs Coûtumes étoient presque les mêmes que celles des Gaulois. Les Auteurs qui donnent dans les Fables, n'ont pas manqué d'en mêler dans l'Histoire d'Angleterre. Ils comptent un très-grand nombre de Rois Bretons, avant la naissance du Fils de Dieu, & selon eux Brutus a été le premier de ces Monarques prétendus; mais sans s'attacher à ces contes fabuleux, voici ce qu'il y a de plus sûr.

Jules César a été le premier des Romains qui soit entré dans la Grande Bretagne, où il soumit les Peuples de la partie Meridionale, qu'il rendit tributaire

de la Republique. Les Bretons se revoltérent au commencement de l'Empire d'Auguste, & s'efforcérent souvent de secouër le joug qui leur paroissoit insupportable; mais ils furent toujours vaincus. L'Empereur Claude dompta les plus rebelles, & les légions qu'on envoya dans leur Pays les accoutumérent peu-à-peu à une espece de dépendance, jusqu'à ce qu'ils furent entierement soumis sous l'Empire de Domitien.

Les Bretons furent ainsi tributaires des Romains jusques vers l'an 446. où ils appellérent à leurs secours les Pictes, peuples d'Ecosse, c'est-à-dire, ceux qui habitoient la partie Septentrionale de l'Isle. Ceux-ci firent sur les terres des Romains des irruptions qui leur réussirent, & chassérent de l'Isle ces conquérans, qui y avoient commandé pendant plus de 4. siécles. Ils affermirent si bien leur puissance, que la plus grande partie des Bretons furent obligez de se soumettre à eux. Les autres qui ne pouvoient souffrir cette servitude, mirent sur le Trône un Seigneur nommé Vortiger, qui marcha à leur tête contre les Pictes & les Ecossois; mais après plusieurs victoires, il fut obligé d'appeller les Saxons à son secours, & ensuite il épousa la fille de leur General. Ce mariage déplut aux Bretons, qui élû-

rent Vortimer son fils pour leur Souverain. Il y eut un combat entre le pere & le fils ; les Saxons furent vainqueurs, & assistez des Anglois qui étoient venus avec eux sous la conduite d'Hengist pour secourir Vortiger, ils poussérent si fort les Bretons, qu'ils les chassérent presque de tout le Pays.

Dans la suite les Saxons y furent encore appellez, & s'en rendirent maîtres; car ils chassérent les Bretons, dont une partie vint habiter en France dans la Province de Bretagne, d'où plusieurs croyent qu'ils étoient déja sortis, & les autres se retirérent dans les Montagnes les plus occidentales de l'Isle. Depuis que ces nouveaux conquérans se furent établis dans la Grande Bretagne, il s'y forma divers petits Etats, & l'on compte jusqu'à sept Royaumes, qui sont ceux de Kent, de Northumberland, de Sussex, d'Essex, de Mercie, de Westsex, & d'East-angle, ou Angleterre Orientale. Egbert vers l'an 801. réduisit ces divers Royaumes en un seul qu'il nomma *Angeland*, c'est-à-dire, Angleterre. Les successeurs de ce Prince regnérent jusqu'en l'an 1017. où Canut Roy de Dannemark étant entré en Angleterre, tua Edmond II. dit *Côte de fer*, & se mit sur le Trône. Il mourut le 12. Novembre 1035. Herold son fils

lui ſucceda juſqu'en 1040. & alors Canut II. autre fils de Canut I. monta ſur le Trône à ſon tour, & mourut d'apoplexie dans un feſtin le 20. Juillet 1042. Alors Alfred frere d'Edmond II. fut appellé à la ſucceſſion de la Couronne, qu'il laiſſa à ſon frere S. Edouard, dit *le Confeſſeur*, qui lui ſucceda en 1042. Le Roy Ethelrede l'avoit eu d'Emme ſa ſeconde femme, fille de Richard I. Duc de Normandie. Ce Roy préfera le célibat au plaiſir d'avoir des enfans legitimes, & vêcut en continence avec Edine ſa femme. Il mourut en 1066, laiſſant ſon Etat à Guillaume le *Conquerant*, fils naturel de Robert Duc de Normandie.

Guillaume l'avoit reçû chez lui dans le temps que les Danois étoient maîtres de l'Angleterre, & lui avoit même donné des troupes pour remonter ſur le Trône ; Edouard ne perdit pas le ſouvenir d'une ſi grande generoſité, & pour lui en témoigner ſa reconnoiſſance, il le laiſſa heritier de ſon Etat. Herold II. fils de Hodouin Comte de Kent s'y établit d'abord, prétendant y avoir droit par ſa mere fille de Canut I. mais Guillaume le Conquerant le tua, dix mois après, dans la Bataille d'Haſtingue, le 14. d'Octobre 1066. Guillaume laiſſa Guillaume II. dit le *Roux*, Robert II. & Henry. I. Ce dernier

dernier mourut en 1135. Eſtienne de Blois Comte de Boulogne lui ſucceda du chef de ſa mere Adele ou Alix fille de Guillaume le Conquerant.

Aprés la mort de ce Prince arrivée en 1154. Henry II. de la Maiſon d'Anjou parvint à la Couronne par les droits qu'y avoit Mahaud ſa mere, fille d'Henry I. Il eut d'illuſtres ſucceſſeurs, Henry ſurnommé *au court mantel*, qu'il avoit fait couronner Roy, mourut avant lui en 1183. Richard *cœur de Lion* ſon autre fils continua la poſterité. En 1399. Henry fils de Jean de Gand qui étoit Duc de Lanclaſtre par ſa femme Blanche, fit mourir en priſon Richard II. & uſurpa la Couronne. On étoit perſuadé qu'elle appartenoit legitimement à Anne femme de Richard, fils d'Edmond Duc d'Yorck. C'eſt ce qui fit naître les querelles d'entre les Maiſons d'Yorck & de Lanclaſtre, & forma deux factions, l'une de la *Roſe blanche*, & l'autre de la *Roſe rouge*. Henry IV. du nom laiſſa Henry V. pere de Henry VI. Celui-ci fut détrôné par Edouard IV. fils de Richard Duc d'Yorck, auquel on avoit fait couper la tête. Il laiſſa deux fils, Edourd V. & Richard, que Richard Duc de Gloceſtre leur Oncle & leur Tuteur fit mourir, pour ſe placer ſur le trône. Henry VII. Duc de Richmont

le tua dans une bataille, & s'empara du Sceptre. Son fils Henry VIII. lui ſucceda: il auroit merité de grands éloges de la poſterité, ſi ſa paſſion pour Anne de Boulen & pour d'autres femmes, n'eût terni ſa réputation & ſes vertus. Ce fut lui qui commença à renverſer la Religion en Angleterre.

Edouard VI. lui ſucceda en 1547. & mourut en 1553. laiſſant la Couronne à Jeanne Suffolck fille de Charles Gray Duc de Suffolck, & de Marie ſœur de Henry VIII. mais les Anglois la renfermerent dans une Priſon, où elle eut la tête coupée, & ils couronnérent Marie fille du même Henry & de Catherine d'Arragon ſa premiere femme. Elle mourut en 1558. & Eliſabeth qui étoit le fruit du mariage d'Henry VIII. & d'Anne de Boulen, lui ſucceda & regna juſqu'en 1603. Jacques VI. Roy d'Ecoſſe, fils de Marie Stuart & du Duc de Lenox, fut enſuite appellé à la Couronne : ce fut une eſpece de réparation qu'Eliſabeth fit à la memoire de Marie Stuart, à qui elle avoit fait couper la tête. Le Roy Jacques réunit les trois Royaumes en une ſeule Monarchie, ſous le nom de *Grande Bretagne*. Il mourut en 1625. Charles I. ſon fils lui ſucceda ; c'eſt lui que ſes Sujets firent mourir en 1649. Les principaux

ministres de ce parricide furent Ferfax & Cromwel. Ce dernier se fit déclarer Protecteur de la République, & sa vie fut plus heureuse que celle d'un tyran n'auroit merité de l'être. Il mourut en 1658. Richard Cromwel son fils lui succeda sous le titre de Protecteur, mais il fut bientôt dépossedé; car le General Monck Viceroy d'Ecosse, disposa si bien les deux Chambres du Parlement à rétablir le Roy legitime, que Charles II. fut rappellé en Angleterre en 1660. & fut remis sur le Trône de ses peres. Il épousa en 1662. Catherine de Portugal, fille de Jean IV. de laquelle il n'eut point d'enfans, & il mourut l'an 1685. le 9. Février. Jacques II. son frere, mort en 1701. lui avoit succedé; mais ayant abandonné le Royaume en 1688. le Prince d'Orange son gendre se fit couronner sous le nom de Guillaume III.

Le Gouvernement d'Angleterre est Monarchique, & la Couronne y est hereditaire; elle appartient même aux filles, quand les Rois meurent sans familles, mais la puissance des Rois d'Angleterre n'est pas despotique & arbitraire, ils ne sont pas les maîtres absolus des biens, de l'honneur & de la vie de leurs Sujets; leur puissance est bornée & limitée par les Loix; ils disposent de toutes les Charges

Ecclesiastiques, Politiques & Militaires, la justice se rend en leur nom : ils envoyent & ils reçoivent les Ambassadeurs; ils font des alliances, la paix, la trêve, & même la guerre quand il leur plaît, pourvû qu'ils la fassent à leur dépens & du revenu qui leur est assigné & fixe; mais ils n'ont pas le droit de faire des Impositions sur l'Etat, de casser les Loix anciennes, ni d'en faire de nouvelles, tout cela ne se peut faire que du consentement de tout le corps de la nation, representé par le Parlement. Cet auguste & celebre Parlement est ce qu'on appelle ailleurs les Etats du Pays ; ils ne s'assemble que par ordre du Roy, & quand il est assemblé, le Roy a le pouvoir de le proroger pour un certain temps, ou de le casser. Au premier cas le Parlement recommence sans nouvel ordre ses séances, dés que le temps marqué est expiré ; & au dernier, il faut que le Roy le convoque de rechef, & qu'il se fasse une nouvelle élection des membres qui doivent le composer.

Il est divisé en deux Chambres : la *Chambre Haute*, qu'on appelle la *Chambre des Seigneurs*, est composée des Seigneurs Ecclésiastiques & Séculiers, Princes du Sang, Grands Officiers de la Couronne, Ducs, Marquis, Comtes, Vicomtes, Barons, Archevêques & Evêques, qui

ſont membres de cette Chambre en fa-
veur de leur dignité.

La *Chambre Baſſe*, qu'on nomme auſſi
la *Chambre des Communes*, eſt une aſſem-
blée des Députez des Comtez, des Villes
& des Bourgs Royaux.

Ces deux Chambres déliberent ſéparé-
ment ſur les mêmes affaires, & ſe commu-
niquent leurs réſolutions. Lorſqu'elles
s'accordent ſur une affaire, elles pre-
ſentent leur déliberation au Roy, qui
peut la confirmer par ſon conſentement,
ſans lequel elle eſt anéantie. Le concours
de ces trois puiſſances, du Roy & des
deux Chambres du Parlement, eſt abſo-
lument neceſſaire pour accorder au Roy
des ſubſides extraordinaires, pour faire
de nouvelles impoſitions ſur l'Etat, pour
caſſer les Loix anciennes, & pour en éta-
blir de nouvelles. Ce ſage temperamment
n'eſt pas un obſtacle à la grandeur des
Rois d'Angleterre : l'experience fait voir
qu'ils obtiennent toujours ce qu'ils veu-
lent de leur Parlement, pourvû qu'ils
n'entreprennent pas d'opprimer la liberté
du peuple.

Le Roy d'Angleterre n'entretient en
temps de paix qu'un fort petit nombre de
troupes reglées pour la garde de ſa per-
ſonne & de ſes places ; mais il a toujours
une Milice enrôlée, bien armée & bien

exercée, par le moyen de laquelle il peut mettre ſur pied dans moins d'un mois une armée de 120000. hommes de fort bonnes troupes. En temps de guerre il peut lever & entretenir des armées fort nombreuſes & fort belles, comme l'experience l'a fait voir de tout temps à ſes ennemis & à ſes alliez; mais les principales forces ſont du côté de la mer. On aſſure qu'en un beſoin, il peut équipper 100. ou 150. vaiſſeaux de guerre, & il n'eſt pas auſſi maître de la mer qu'il l'a été autrefois, cela ne vient pas de la diminution de ſes forces, mais de l'augmentation de celles des François & des Hollandois, qui ſont les ſeules Puiſſances de l'Europe qui peuvent entrer en quelque concurrence avec lui de ce côté-là.

Les Sciences ſont cultivées avec ſoin en Angleterre, les Univerſitez d'Oxfort & de Cambridge, qui ont place entre les plus celebres de l'Europe, & le grand nombre d'excellens Ecrits, dont les Sçavans Anglois enrichiſſent le Public, en ſont des preuves inconteſtables. Les Arts ne ſont pas négligez dans ce Royaume, & le Commerce y fleurit extrêmement, tant à cauſe de la ſituation & du grand nombre de ſes Ports, qu'à cauſe de la liberté de Conſcience dont tout le monde y jouit, à quoi on peut ajouter que preſque tous

les Cadets de Nobleſſe, & ceux même des plus grandes maiſons, n'ayant ordinairement que des legs en argent, ils ſe jettent dans le Commerce, lequel en Angleterre ne déroge point à la Nobleſſe.

La Religion de l'Angleterre eſt la Reformée : elle y eſt diviſée en deux grandes branches, l'*Epiſcopale* & la *Presbyterienne*, qui ne ſont differentes qu'à l'égard du Gouvernement Eccleſiaſtique, & de quelques cérémonies peu importantes. L'Epiſcopale y eſt dominante, elle porte pour cette raiſon le titre de *Religion Anglicane.* Outre un grand nombre d'Eccleſiaſtiques inferieurs, elle a à ſa tête 24. Evêques & 2. Archevêques, celui d'Yorck & celui de Cantorbery Primat de toute l'Angleterre : le Roy en eſt le Chef, & c'eſt en cette qualité qu'il porte le titre de *Deffenſeur de la Foi.* * On y voit auſſi un bon nombre de Puritains ou indépendans, qui ne different des Presbyteriens qu'en ce qu'ils donnent moins d'autorité qu'eux aux Conſiſtoires & aux Synodes. Il y a enfin quelques Lutheriens, quelques Anabaptiſtes, qu'on nomme *Quaquers* ou *Trembleurs*, & des Juifs & des Catholiques Romains. Ces

* Ce n'eſt point parce que le Roy d'Angleterre eſt Chef de l'Egliſe Anglicane, qu'il porte le titre de Deffenſeur de la Foy ; ce titre fut accordé à Henry VIII. par le Pape, à cauſe que ce Prince avoit écrit contre Luther.

derniers, quoique connus, n'y ſont pas inquietez dans la liberté de leur conſcience, ni même dans l'exercice de leur Religion, pourvû qu'ils le faſſent ſans oſtentation & ſans éclat. Tout le préjudice qu'ils reçoivent de leur Religion, c'eſt qu'elle les rend incapables d'entrer dans les Charges publiques.

Il y a trois degrez dans la Nobleſſe; dont le premier eſt celui des fils du Roy, dont l'aîné porte le titre de *Prince de Galles*; le ſecond ſe nomme *Duc d'Yorck*, & le troiſiéme *Duc de Glocester*.

Le ſecond degré eſt celui des Ducs, des Marquis, des Comtes, des Vicomtes & des Barons. Ce ſont des titres que le Roy donne pour l'Erection des terres. Ordinairement les fils des Ducs ſont Comtes, & les fils des Comtes, Vicomtes ou Barons pendant la vie de leur pere, mais aprés ſa mort, l'aîné prend le nom de la même terre qu'il portoit.

La Nobleſſe, comme en Allemagne, eſt diviſée en grande & en petite: la grande ou les Pairs eſt encore diviſée en cinq ordres, dont le premier eſt celui des Ducs, le ſecond des Marquis, le troiſiéme des Comtes, le quatriéme de Vicomtes, & le cinquiéme des Barons. Les quatre premiers ont beaucoup plus de prérogatives que les derniers, parce qu'ils

qu'ils ſont plus élevez en dignité, & que le nombre n'en eſt pas ſi grand.

Le dernier degré comprend les Chevaliers, les Ecuyers & les ſimples Gentilshommes. La qualité de Chevalier ne vient pas de la naiſſance, le Roy la donne pour récompenſe de ſervice : les Ecuyers ſont ceux qui pour marque de leur Nobleſſe portent certaines Armes à leur Ecu. A l'égard des Gentilshommes, ils le ſont ou par extraction ou par Lettres du Prince qui les annoblit.

Le tiers Etat eſt diviſé en Bourgeois, en Plebeïens & en Artiſans: les Bourgeois ſont ceux qui ont droit de parvenir à toute ſorte de Magiſtrature, les Plebeïens ſont ceux qui font quelque trafic honorable, ou qui prennent à ferme les terres des Gentilshommes, dont la pluſpart ſont riches, même conſiderablement. Les Artiſans ſont ceux qui vivent de leur travail journalier. Ces trois ordres ont leurs reglemens particuliers.

Les Anglois ſont communément d'une taille avantageuſe & bienfaits, ils ont l'eſprit ardent, prompt, appliqué & pénétrant : auſſi ils excellent dans tout ce qu'ils entreprennent, dans la guerre, dans les ſciences, dans les arts & dans le commerce : ils ſont extrêmement jaloux de leur Religion, de leur liberté & de leurs pri-

vileges: ils passent pour s'estimer & pour s'aimer un peu au-delà de la bienséance, ce qui fait qu'ils n'ont pas une grande estime ni une grande affection pour les Etrangers: ils ne laissent pas pourtant d'être humains & fort charitables: en particulier les gens de qualité y sont civiles, honnêtes, obligeans, genereux & liberaux: mais le peuple y a une fierté qui paroît un peu rude à ceux qui ne sont pas accoûtumez à ces manieres. Les Anglois aiment la bonne chere & à se divertir, & mangent beaucoup, comme tous les peuples Septentrionaux; ils aiment trop le vin: la coûtume de manger & de boire avec excés est si commune chez eux, que les femmes même en font galanterie; ils souffrent qu'on menent leurs femmes au cabaret; cependant les gens de qualité en agissent autrement. Les Anglois sont accusez d'être dissimulez & vindicatifs, de sorte qu'il faut être bien sur ses gardes pour se garantir de leurs mauvais desseins. Enfin, on dit qu'ils sont humbles dans l'adversité, & insolens dans la prosperité, comme le marque ce vers latin:

Anglica gens est optima flens, sed pessima ridens.

Il y a en Angleterre une Loi touchant les femmes, qui est trop singuliere pour

ne la pas rapporter; c'eſt qu'encore qu'un mari demeure plus d'un an hors de chez lui, pourvû qu'il ne ſorte point de la Grande Bretagne, ſi pendant cette abſence ſa femme accouche d'un enfant, il eſt obligé de reconnoître ce bâtard pour legitime, & de lui faire part de ſes biens en cette qualité.

L'ANGLETERRE occupe toute la partie meridionale de l'Iſle de la Grande Bretagne. Sous la domination des Romains, ce Pays porta le nom de *Bretagne ſuperieure* ou *Citerieure*, ou *Meridionale*, pour la diſtinguer de l'Ecoſſe, qui étoit la *Bretagne inferieure*, *ulterieure & Septentrionale*.

Ce Païs eſt borné au Nort par l'Ecoſſe, dont les Rivieres de Solvay & de Tuwede avec les Monts *Cheviotes* la ſeparent. Il eſt baigné par la mer de tous les autres côtez: il a au Levant celle d'Allemagne, au Midi celle de Bretagne ou la Manche, & au Couchant celle d'Irlande.

Sa forme approche de celle d'une pyramide, dont la baſe qui eſt le long de la mer de Bretagne ou la Manche, peut avoir 76. lieuës, & ſa hauteur depuis l'Iſle de Wigt juſqu'à la Ville de Barwic eſt de 106. lieuës. La ſituation de ce Païs fait aſſez juger que les chaleurs ne peuvent pas y être incommodes: le froid ne l'eſt pas autant que le climat le pourroit faire craindre,

car les nuages qui y regnent fort ſouvent, & qui en rendent l'air un peu groſſier, le temperent ſi fort, qu'on y laiſſe jour & nuit les beſtiaux à la campagne pendant neuf mois de l'année.

Le terroir eſt extrêmement fertile, & ſes Montagnes mêmes où l'on trouve par tout de fort bons pâturages ; à la reſerve du vin, en place duquel on y boit la meilleure bierre de tout le Nort, du cidre & de l'hydromel : ce Païs produit trés abondamment les choſes neceſſaires à ſes habitans, bled, orge, ſegle, avoine, chanvre, beſtiaux en ſi grande quantité, qu'on vit preſque pour rien dans les lieux un peu éloignez de Londres : la chair du bœuf & du porc y eſt d'un goût merveilleux : il nourrit une grande quantité de beaux & bons chevaux pour le ſervice; ſes dogues ſont les meilleurs chiens de l'Europe, les plus forts & les plus ardens.

Ses Mines d'Etain de Cornoüailles ſont fort celebres & d'un grand revenu, il y en a encore de Fer, de Plomb & de Cuivre, qui ſont aſſez bonnes, & de Charbon de pierre, dont on fait un grand uſage.

Il n'y a point de Loups; c'eſt vers l'an 966. ſous le regne d'Edgard qu'on commença d'exterminer les Loups d'Angleterre, où ils étoient en ſi grand nombre qu'i's ver.oient manger les enfans dans les ma ois.

Ce Prince se servit de deux moyens pour détruire entierement ces dangereux animaux. Les Peuples de la Principauté de Galles s'étoient revoltez & avoient élû pour leur Souverain Ludwal, lorsqu'il étoit sur le point de les punir, ils implorérent sa clémence, il ne leur pardonna qu'à condition qu'ils lui payeroient tous les ans 300. têtes de Loup pour tribut: il accorda aussi des Lettres de rappel de ban à tous ceux qui avoient été éxilez, à le charge que suivant la qualité de leur crime, ils lui apporteroient un certain nombre de têtes de Loup, & par ce moyen il en dépeupla toute l'Isle. Aussi y voit-on une quantité incroyable de brebis, dont la laine est trés fine, comme il paroist par les beaux draps qu'on y en fait.

On y voit une grande quantité de Cignes dans les Lacs & sur les Rivieres; mais il est deffendu de les tuer sous de grosses peines.

Ses Côtes sont poissonneuses: on y pêche entr'autres une si grande quantité de Harengs, qu'elle suffit pour satisfaire les Pêcheurs Anglois & Hollandois. On y trouve aussi une grande quantité d'Huîtres.

L'Angleterre est bien pourvûe de rivieres, où l'on prend de fort gros Saumons & en quantité: les plus remarqua-

bles ſont la Tamiſe, la Saverne & l'Humbre.

On compte en Angleterre par livres Sterlin, dont chacune en vaut 14. liv. de notre monnoye.

On diviſe l'Angleterre en 52. *Shires*, c'eſt-à-dire, Comtez : mais parce que ce grand nombre de Provinces ne peut manquer d'embarraſſer la memoire, on peut la diviſer de la maniere qu'elle le fut, lorſque les Anglo-Saxons s'en furent rendus les maîtres, & en faire huit parties, qui ſont les Royaumes de Weſtſex, de Suſſez, de Kent, d'Eſſex, d'Eaſtangle, de Mercie, de Northumberland & la Principauté de Galles.

Les ſept Royaumes ſont l'Angleterre propre, nommée anciennement *Loegrie*, & la Principauté de Galles eſt l'ancienne *Cambrie*.

Le Weſtſex comprend les Comtez de Cornoüailles, de Devon, de Sommerſet, de Dorcheſter, de Wilt, de Bark, & de Hant.

Le Suſſex comprend le Comté de ce nom, & celui de Surrey.

Le Kent eſt renfermé dans le Comté de même nom.

L'Eſſex renferme les Comtez d'Eſſex, de Middel-ſex & d'Hartford.

L'Eaſt-Angle a ceux de Suffolck,

de Nortfolck, & de Cambridge.

La Mercie a 18. Comtez, qui ſont Cheſter, Darbie, Nottingham, Lincoln, Shrop, Stafford, Leiceſter, Hereford, Vorcheſter, Warwik, Northampton, Huntington, Monmouth, Gloceſter, Oxford, Buckingham, Bedfort & Rutland.

Le Northumberland renferme ces ſix Comtez, Yorck, Durham, Northumberland, Cumberland, Weſtmorland & Lancaſtre.

La Principauté de Galles en a douze, Flint, Denbigh, Carnarvan, Merioneth, Radnov, Brechnock, Glamorgon, Caermarden, Pembrock, Cardighan & Mongommery, auſquels on ajoûte l'Iſle d'Anglefey.

MIDDELSEX.

LONDRES eſt dans le Comté de Middelſex, ſituée ſur la Tamiſe à dix lieuës de ſon embouchure dans la mer d'Allemagne. Cette Ville eſt Capitale de l'Angleterre, & le Siege ordinaire de ſes Rois: elle eſt trés-ancienne. On aſſure qu'elle a été fondée l'an du monde 2945. 1108. ans avant la Naiſſance de J. C. & 356. ans avant la fondation de Rome. Quoiqu'il en ſoit de cette ancienneté, Londres eſt une des plus grandes, des plus magnifi-

ques, des plus peuplées, des plus riches & des plus marchandes Villes de l'Europe, les plus grands Vaisseaux y pouvant remonter de la mer par la Tamise. Elle est composée de deux Villes, *Westmunster* & *Londres*, éloignées autrefois environ d'une lieue, & jointes maintenant par les Bâtimens qu'on a faits entre les deux. Il y a encore le grand Fauxbourg de *Southwarck*, separé de Londres par la Tamise, que l'on y passe sur un beau Pont de 15. arches, ou de 19. selon d'autres, long de 800. pieds, large de 60. & bordé de maisons & de riches boutiques des deux côtez. Ce Pont est d'autant plus admirable, qu'il a fallu combattre le flux & reflux pour en bâtir & assurer les fondemens. Il y a plusieurs Châteaux à Londres; le plus considerable est celui qu'on nomme la *Tour*, qui commande la Ville & la riviere. L'Histoire d'Angleterre rapporte qu'elle a été bâtie par Guillaume le Conquerant en 1078. Quelques-uns en font Jules César le Fondateur. Le premier Acte de souveraineté que font les Rois d'Angleterre aprés leur avenement à la Couronne, est de prendre possession de cette Forteresse. On y bat monnoye; on y tient les Joyaux de la Couronne, les Archives du Royaume & les Registres de tous les Tribunaux; on y

enferme les Prisonniers d'Etat, & on y voit un trés bel Arcenal, où il y a dequoi armer 60000. hommes.

Les Rois d'Angleterre ont trois Palais à Londres, celui de Wital où ils font leur résidence ordinaire, celui de S. James & celui de Sommerset. Celui de Westmunster ou Westminster, où ils résidoient autrefois, ne sert plus que pour l'assemblée du Parlement & de plusieurs Chambres de Justices & de Finances. Le tombeau des Rois & le lieu de leur Couronnement est dans l'Eglise de Westmunster, qui est fort grande & fort magnifique, mais celle de S. Paul la surpasse de beaucoup. Londres a un Evêque qui precede tous ceux du Royaume, a la qualité de premier Baron, & est suffragant de l'Archevêque de Cantorberi. Les habitans de Londres élisent leurs Magistrats à la pluralité des voix : les Aldermans qui composent le Sénat de la Ville, sont à vie, mais les deux Sherifs, qui sont les Chefs de la Police, & le Maire qui est celui de la Justice, sont renouvellez tous les ans : ce dernier a un fort grand pouvoir, il est le premier Milord du Royaume, & en cas de vacance du Trône, il gouverne l'Etat en qualité de premier Ministre. La Ville de Londres en qualité de Capitale du Royaume nomme 4. Députez pour le

Parlement d'Angleterre, outre les deux qui sont fournis par la Ville de Westmunster.

Il y a peu de Villes où il se fasse un plus grand commerce qu'à Londres: quoique les droits soient modiques, le Port de Londres ne laissent pas de rapporter au Roy plus de trois cens mille livres sterlin, qui font environ 4. mllions de livres tournois. Les boutiques y sont en si grand nombre, qu'un Espagnol aprés avoir bien visité Londres, dit en sa langue : *Esta ciudad esta llena de tiendos, de contiendos*, c'est-à dire, qu'on n'y voit que des Marchands & des Plaideurs.

Il n'y a point de Ville en Angleterre, où l'on trouve plus abondamment tout ce qui peut servir aux commoditez de la vie: on a observé qu'il s'y mange par an plus de 67500. bœufs, & deux ou trois fois autant de moutons, sans parler du gibier & de la volaille. Les Marchands y sont distribuez en 12. Corps differens, sçavoir, Marchands de Soye, Grossiers, Drappiers, de Marée, Orfévres, Peletiers, Tailleurs, Merciers, Marchands de Sel, de Fer & de vin. Toutes les autres especes de Marchands se rangent sous de petits Corps, & jouissent les uns & les autres de beaucoup de privileges.

NORTHUMBERLAND.

Le Royaume de Northumberland eſt un de ceux que les Anglo-Saxons avoient fondez, il eſt entre la mer d'Allemagne & celle d'Irlande, ayant l'Ecoſſe au Nort & le Royaume de Mercie au Midi, il comprend les ſix Comtez ſuivans.

1. NORTHUMBERLAND.

Cette Province eſt la plus Septentrionale de l'Angleterre, elle eſt bornée au Nord par l'Ecoſſe, au Couchant par le Comté de Cumberland, au Midi par celui de Durham, dont la riviere de Tine la ſepare; au Levant par la mer: l'air y eſt froid, le terroir peu fertile, abondant en Mines de Charbon de pierre.

NEWCASTLE, Capitale de cette Province, eſt une Ville forte, ſituée ſur la Tine qui la ſépare du Fauxbourg de Gateshead, que l'on prend pour l'ancienne *Gobroſentum* Ville des Brigantes.

Hexam, autrefois Ville des Ottadins, n'eſt plus qu'un Village ſitué ſur la Tine, prés de l'ancienne muraille d'Adrien.

Barwick eſt une grande Ville, belle, bien peublée & forte: elle eſt défenduë par un Château, qui eſt une des meilleures Places d'Angleterre: elle a ſéance & voix dans le Parlement d'Angleterre, &

on lui donne le titre de Duché, dont le fils naturel du Roy Jacques II. porte maintenant le nom. Edouard IV. prit cette Ville aux Ecossois, *Morpeth* & *Allenwick*, en sont encore.

2. CUMBERLAND.

Cette Province est separée de l'Ecosse par le Golfe de Solvay & les Monts Chef viotes, qui la confinent du côté du Nort Ce Comté est plein de montagnes scabreuses & d'Etangs entre-coupez par plusieurs torrens, dont l'Eden & le Darrven sont les principaux.

CARLILE en est la principale Ville, située sur la riviere d'Eden, elle est fortifiée, défendue par un bon Château, elle a le titre de Comté, & un Evêque suffragant d'Yorc, on y voit le reste de la celebre muraille d'Adrien. Les autres Villes sont Cockermouth, Penreth, Ravenglas & Egremont, &c.

3. DURRHAM.

Le Comté de Durrham est à l'Occident de Cumberland, & à l'Orient de la mer. Le Païs est montagneux & mal peuplé du côté du Couchant, le reste est assez fertile; on en tire quantité de Charbon de pierre.

DURRHAM Capitale, située sur la

Werre, a un Evêque suffragant d'Yorck qui y fut transferé l'an 1495. de l'Isle d'Holi-Iland, où il avoit été établi vers le IX. siécle. Son Evêque porte le titre de Comte Palatin, & a le pas sur tous les Evêques d'Angleterre après celui de Londres. Les Bourgs d'Harlepole, d'Aukland, de Bernard-Castle & de Durlington sont de cette Province.

4. WESTMORLAND.

Westmorland est entre Cumberland, Yorck & Lancastre. Le terroir n'y est pas fort fertile. KENDALE Capitale & Appleby en sont les lieux principaux. Cette derniere a voix dans le Parlement d'Angleterre.

5. LANCASTRE.

Lancastre a au Couchant la mer d'Irlande, & à l'Orient le Comté d'Yorc. Il abonde en grains & en bestiaux, particulierement en bœufs d'une grosseur demesurée. Ses principaux lieux sont LANCASTRE Capitale & les Bourgs de Manchester, de Preston, de Newton, de Wigan, de Cliterow, & de Leerpole, qui ont séance & voix au Parlement d'Angleterre.

Ce Comté a été possedé par des Princes de la Maison d'Angleterre, lesquels formérent le parti de *la Rose rouge*, & dispu-

térent long-temps la Couronne aux Ducs d'Yorck, dont le parti fut celui de *la Rose blanche*. Henry VII. Comte de Richemont, Chef de la Maiſon de Lancaſtre, étant parvenu à la Couronne l'an 1485. épouſa l'heritiere d'Edouard IV. qui avoit été Chef de la Maiſon d'Yorc, & ainſi il fit ceſſer cette grande querelle, pendant laquelle on aſſure qu'il ſe donna juſqu'à trente batailles, & qu'il fut tué trois Rois & 80. Princes de l'une ou de l'autre Maiſon.

6. YORCK.

Yorck a au Couchant la mer d'Allemagne; c'eſt le plus grand Comté d'Angleterre, il eſt arroſé par pluſieurs rivieres, dont l'Ioure & la Dune ſont les plus grandes ; mais le terroir en eſt montagneux & chargé de bois & de marais. Ce Comté porte auſſi le titre de Duché, & il eſt l'apanage des ſeconds fils des Rois.

YORCK, ſitué ſur la riviere d'Youre, eſt l'ancienne *Brigantium* Capitale des Brigantes. Les Romains la fortifiérent & en firent le Siege des Gouverneurs de la Grande Bretagne & des Empereurs, lorſqu'ils étoient dans cette Iſle. Elle eſt aujourd'hui, aprés Londres, la plus grande & la plus belle Ville d'Angleterre. Elle a un Archevêque qui a diſputé long-temps

la Primatie d'Angleterre contre celui de Cantorbery, qui l'a enfin emporté sur lui. On y remarque le Palais du Duc & celui de l'Archevêque, qui sont vastes & assez bien bâtis pour des édifices anciens.

Hull, située sur la riviere d'Hull, est forte & a un bel Arcenal & un bon Port. Elle fut la premiere du Royaume qui ferma ses portes au Roi Charles I. en 1642. Ce Roi l'assiégea & fut obligé d'en lever le Siege, & ce fut-là le commencement de la funeste guerre qu'il eut avec le Parlement d'Angleterre. Les Bourgs de Duncastre, Wakefeld, Pontefract, Sherborn, Richemont, Califax, Scarboroug, Bridlington & Whirby en sont encore.

LE ROYAUME DE MERCIE.

Ce Royaume étoit autrefois la principale de ceux que les Anglo-Saxons avoient fondé dans la Grande Bretagne. Ses bornes sont au Nort, le Royaume de Northumberland; au Couchant, la Principauté de Galles; au Sud, le Royaume de Westsex ou les Provinces Occidentales; & au Levant, les Royaume d'Essex & d'East-Angles avec la mer d'Allemagne, il contient les dix-huit Shires ou Comtez qui suivent.

1. CHESTER.

Le premier de ces 18. Comtez en allant d'Occident en Orient, est Chester borné au Nort par le Comté de Lancastre, & au Couchant par le Païs de Galles & la mer d'Irlande. Ses principales rivieres sont celles de Mersey & de Dée, & sa fertilité ne consiste qu'en bons pâturages. Elle a plus de Noblesse qu'aucune Province d'Angleterre, mais point d'autres Villes que

CHESTER Capitale, située sur la Dée est fort ancienne. Elle a un bon Port, quoiqu'à 5. lieuës de la mer d'Irlande. Cette Ville est grande, riche, fortifiée & défenduë par un bon Château ; il y a aussi un bon Evêché suffragant d'Yorck. Ses Bourgs sont Nortwick, Nantwick, Midlewick, Conglaton & Malpas.

2. DARBY.

Le terroir de ce Comté est assez fertile. On trouve dans ses montagnes des Mines de Plomb & des pierres à aiguiser, mais il n'y a pas d'autres lieux considerables que la Ville de DARBY Capitale située sur la riviere de Darwent.

3. NOTTINGHAM.

Cette Province est arrosée par la riviere

viere de Trente, qui la rend fort fertile. Ses principaux lieux sont NOTTINGHAM Capitale, qui est un ancien Château que Guillaume le Conquerant y fit bâtir sur la Trente dans une belle campagne. Les Bourgs de Retford & de Neuvarth en sont encore.

4. LINCOLN.

Ce Comté n'a rien de particulier. LINCOLN Capitale est assez grande, elle a un Evêque suffragant de Cantorbery. Elle étoit autrefois la résidence des Rois de Mercie : Crowland, Boston située sur un Golfe de même nom, Grimsby, Stamfort & Gransthan en sont les principales Villes, & ont séance & voix dans le Parlement d'Angleterre.

5. SHROP.

Cette Province abonde en grains & en bétail, & on y trouve des mines de fer & de charbon.

SHROWESBURY ou *Shreusbury* Capitale, est située sur la Saverne ; elle est fort peuplée, riche par le grand débit des Draps qu'on y fabrique, & forte par sa situation. On y distingue encore les Bourgs de Bridgnorth, de Ludlow & de Bishops-Caste, qui ont séance & voix dans le Parlement d'Angleterre.

6. STAFFORT.

Ce Comté eſt montagneux & inculte; il y a des mines de fer & de charbon. Ses lieux principaux ſont STAFFORD Capitale ſur la Riviere de Saw, n'eſt pas ancienne. Elle a été fondée par Edouard le Vieil au commencement du x. ſiecle. Les autres ſont Lichfiels & les Bourgs de Newcaſtle & de Tamworth.

7. LEICESTER.

Ce Païs eſt uni & bien cultivé, & il fournit quantité de laine blanche fort fine. LEICESTER Capitale eſt ſituée ſur la Stoure. On croit qu'elle eſt la Ville des anciens Coritains, appellée *Rhage*, *Rage* & *Ratæ*. On y remarque encore les Bourgs ds Louboroug, de Lutterworth, & de Bosworth

8. RUTLAND.

Cette Province étoit autrefois une partie du Comté de Northampton. Le Roi Richard II. en fit un Comté particulier. Le Bourg d'OUKHAM ou *Okeham* eſt le lieu principal. Il y a un Château, & il eſt ſitué ſur la riviere de Guvash.

9. HEREFORD.

Le terroir de ce Comté arroſé par la

Wie & par quelques autres rivieres eſt des plus fertiles de l'Angleterre, & ſes laines ſont des meilleures du Royaume. HEREFORT Capitale ſituée ſur la Wie, eſt Epiſcopale, ſuffragant de Cantorbery. Lemſter avec les Bourgs de Webley & Roſſe en ſont les plus conſiderables lieux.

10. WORCHESTER.

Son terroir arroſé par la Saverne eſt fort bon & fort beau. On y trouve pluſieurs fontaines de ſel, & on en tire du ſel, du bétail & du bois pour la conſtruction des Navires.

WORCHESTER Capitale ſituée ſur la Saverne eſt Epiſcopale, ſuffragant de Cantorbery. L'an 1651. elle ouvrit ſes portes à Charles II. proclamé Roi d'Angleterre, & elle fut témoin de l'entiere défaite des troupes de ce Prince par l'Armée de Cromwel. On y voit encore les Bourgs de Droiwick, d'Evesham & de Bewdley.

11. WARWICK.

Il y a de belles plaines fort fertiles en ce Païs, & des montagnes où l'on trouve quelques mines de fer.

WARWICK Capitale eſt appellée par les Romains *Præſidium*, parce qu'ils y tenoient une garniſon. Elle fut fort endommagée

par une incendie le 15. Septembre 1694.

Corventri a un Evêque suffragant de Cantorbery : elle a séance & voix dans le Parlement.

12. NORTHAMPTON.

La riviere de Nine traverse ce Comté dans toute sa longueur, & en rend les campagnes fertiles.

NORTHAMPTON Capitale située sur la Nine a un bon Château.

Peterboroug sur la Nine a été une Abbaye fondée par Wolpheres Roi des Merciens, & consacrée à S. Pierre, dont elle porte le nom. Le Roi Henry VIII. la fit ériger en Evêché suffragant de Cantorbery. Les Bourgs de Braclay & Highamferris sont de cette Province.

13. HUNTINGTON.

Il y a quantité de charbon de pierre dans ce Comté, dont HUNTINGTON, qui en est la Capitale, est située sur l'Ouse: elle avoit autrefois un bon Château; le Roi Henry II. le fit raser pour avoir donné retraite à des rebelles.

14. MONMOUTH.

Ce Comté dépendoit autrefois de la Principauté de Galles; mais Henry VIII. l'unit à la Mercie. Ce Comté entrecoupé

de bois & de montagnes eſt abondant en pâturages.

MONMOUTH Capitale eſt ſur la Wie : elle a titre de Duché, dont le fils naturel de Charles II. a porté le nom. Les autres Villes ſont Caerlion, Chepſtow, Abergevenny, Newport & Uske.

15. GLOCESTER.

Le terroir de ce Comté eſt fort fertile en grains & en pâturages. Ses laines ſont fort eſtimées, & elle a de bonnes mines de fer, ſi bien qu'on peut le mettre au rang des principales Provinces d'Angleterre ; la Saverne la baigne.

GLOCESTRE Capitale ſituée ſur la Saverne eſt une bonne Ville avec titre de Duché. Les Romains l'appellérent *Claudia-caſtra* : elle a un Evêque ſuffragant de Cantorbery. Ses Bourgs ſont Tewkeſbury & Cirenceſtre.

16. OXFORD.

Ce Comté eſt baigné par pluſieurs rivieres, particulierement par la Tamiſe, & ſon terroir conſiſte en de beaux pâturages & en des plaines trés fertiles.

OXFORD Capitale ſituée ſur la Tamiſe eſt une Ville médiocrement grande, bien bâtie & bien peuplée : elle a un Evêque ſuffragant de Cantorbery, mais ce qui la

rend plus celebre eſt ſon Univerſité : elle a dix-huit Colleges, dont celui de la Magdelaine eſt le mieux bâti, & une Bibliotheque qui paſſe pour une des plus belles de l'Europe, tant à cauſe du nombre de ſes bons Livres & de ſes rares Manuſcrits, que de ſa grande propreté. Cette Univerſité a le privilege d'envoyer deux Députez pour le Parlement d'Angleterre, outre les deux que la Ville nomme de ſon chef. On peut ajoûter que le celebre Jean Wiclef y fut Profeſſeur en Théologie, & y jetta les fondemens de la Reformation, ſous le Regne d'Edouard III. environ l'an 1375. *Owen* connu par ſes Epigrammes étoit de cette Ville.

17. BUCKINGHAM.

Son terroir eſt fertile en grains & en pâturages. Les brebis y portent les plus belles laines de toute l'Angleterre, & les montagnes de Chiltern fourniſſent quantité de croye. Il y a pluſieurs bons Bourgs mais point de Villes que celle de BUCKINGHAM, qui en eſt Capitale ; elle eſt ſituée ſur la riviere d'Ouſe.

18. BEDFORD.

Ce Comté n'a rien de remarquable : il eſt aſſez fertile vers le Nort, mais preſqu'inculte vers le midi. BEDFORD en eſt

la Ville Capitale ; on y trouve encore les Bourgs de Shefford, de Dunſtable, de Woburn, de Tuddington, de Leigton & de Luton.

L'EAST-ANGLES.

Ce Royaume fondé par les Anglo-Saxons avoit au Couchant le Royaume de Mercie, au Midi celui des Saxons Orientaux, & il étoit baigné au Levant & au Nort par la mer d'Allemagne ; il renfermoit les trois Provinces ſuivantes.

1. NORFORK.

Ce Comté a au Nort la mer d'Allemagne & le Golfe de Boſton. Il eſt en pluſieurs endroits rempli de montagnes, de bois, de bruyeres, mais extrêmement fertile dans les autres. Ses Villes principales ſont Norwiche, Yarmouth, Thetford & Lynne.

2. CAMBRIDGE.

Cette Province eſt ſeparée en deux parties par l'Ouſe. La meridionale eſt aſſez bien cultivée ; mais la Septentrionale eſt pleine de marais, à cauſe du débordement des rivieres ; l'air y eſt mal ſain.

CAMBRIGDE Capitale eſt l'ancienne *Camboritum*, Ville des Icenie ns : elle eſt

celebre par ſon Univerſité, qui a droit de députer pour le Parlement d'Angleterre, de même que la Ville. Edouard I. fonda cette Univerſité, qui aprés celle d'Oxford eſt la plus fameuſe d'Angleterre : elle eſt diviſée en ſeize Colleges ou Ecoles publiques. Cette Ville eſt trés peuplée & habitée de riches Marchands.

Ely a été la réſidence des Rois d'Eaſt-Angles, & elle a eu une Abbaye que le Pape Paſchal II. convertit en Evêque ſuffragant de Cantorbery l'an 1108.

3. SUFFOLK.

L'air de ce Comté qui a la mer d'Allemagne au Couchant, eſt ſain, & ſon terroir fertile.

IPSWICHE Capitale eſt une bonne petite Ville : elle eſt celebre pour avoir donné la naiſſance à *Thomas Wolſey*, qui de ſimple Chapelain du Roy Henry VIII. s'éleva aux dignitez de premier Miniſtre, de Chancelier d'Angleterre, d'Archevêque d'Yorck, de Cardinal & de Légat *à latere*. Il fut le principal auteur du fameux divorce d'Henry VIII. & il mourut enfin diſgracié. On y diſtingue encore les Bourgs de S. Edmond-Bury, de Sud-Bury, de Dunwich, d'Oreford, d'Ays & d'Aldebourg, qui ont ſéance & voix au Parlement d'Angleterre.

LE ROYAUME D'ESSEX.

Le Royaume d'Eſſex avoit au Couchant le Royaume de Mercie, au Nort celui d'Eaſt-Angles ou des Anglois Orientaux, au Midi celui de Kent, & au Levant la mer d'Allemagne. Londres en étoit la Ville Capitale, il contient les trois Provinces ſuivantes.

1. ESSEX.

Ce Comté, ſitué au Couchant de la mer d'Allemagne, eſt au Midi des précedens. Le terroir en eſt ſabloneux en quelques endroits, il ne laiſſe pas de produire une grande quantité de grains & de Saffran.

COLCHESTER Capitale, où l'on voit un vieux Château, eſt le lieu de la naiſſance d'Helene mere de l'Empereur Conſtantin.

Harwich, eſt une Ville forte, & elle a un grand & bon Port où l'on s'embarque ordinairement pour paſſer en Hollande. *Maldon* & les deux precedentes ont ſéance & voix dans le Parlement d'Angleterre.

2. HARFORD.

Ce Comté eſt un des plus abondans en grains & en béſtiaux de toute l'Angle-

terre. Ses Villes sont HARFORD Capitale & S. Alban.

On voit prés de cette Ville le lieu nommé *Verulam*, où il y a quelques restes de murailles de l'ancienne *Verulamium*. Elle étoit une des plus considerables de la Grande Bretagne ; des ruines de laquelle Offa Roi des Merciens fit bâtir l'an 793. le Monastere de S. Alban qui y avoit souffert le martyre, & autour de laquelle la Ville de S. Alban fut construite.

3. MIDLESEX.

Cette Province est au Midi de la precedente. Ce Comté est baigné par la Tamise ; *Londres* y est située.

LE ROYAUME DE WESTSEX,

Ou les Provinces Occidentales de l'Angleterre.

Ce Païs est un des sept Royaumes que les Anglo-Saxons établirent en la Grande Bretagne, il commença l'an 519. engloutit les six autres & il finit lui-même, ou plutôt il changea de maître l'an 1066. que Guillaume le Conquerant Duc de Normandie succeda à Edouard III. mort sans posterité.

1. SOMERSET.

Le Comté de Somerfet eft aux environs du Canal S. Georges ; fon terroir eft bien arrofé & fort fertile en grains & en pâturages : cela joint à la commodité du Commerce, en rend les habitans fort riches.

BATHE Capitale fituée fur la riviere d'Avon, eft une Ville affez grande, bien bâtie, & elle a un Evêque fuffragant de Cantorbery.

Wels a le titre d'Evêché en commun avec Bathe ; elle a pris le nom de Wels, qui fignifie fource de fes eaux minérales, qui font en réputation ; Wels eft l'ancienne *Theorodunum*, Villes des Belges.

Briftol fur l'Avon eft en partie dans le Comté de Glocefter, & en partie dans celui de Somerfet, & elle dépend de ce dernier. Cette Ville fait un fort grand Commerce, parce que les plus gros Vaiffeaux y peuvent venir par la marée ; auffi eft-elle grande, belle, riche, & la plus confidérable de l'Angleterre, aprés Londres & Yorck. Elle a un Evêque fuffragant de Cantorbery. On y voit auffi les Bourgs de Bridgevater, de Taunton, de Minhead & d'Ilcheftre, qui ont féance au Parlement d'Angleterre.

2. Wilt.

Le terroir de ce Comté eſt abondant en toutes choſes, & ſur tout en pâturages, qui nourriſſent de grands troupeaux de brebis.

Salesbury ou *Salisbury* Capitale eſt une grande Ville, bien peuplée & remarquable par la beauté de ſes bâtimens, & particulierement de ſon Egliſe Cathédrale : elle a un Evêque qui y fut transferé de Shirbone l'an 1075. Il y a dans la Plaine de cette Ville une antiquité qu'on nomme *les Gonds de pierres* ; ce ſont trois rangs de pierres diſpoſées de maniere qu'elles forment une eſpece de porte. On ne ſçait ſi elles y ſont depuis la création, où ſi elles y ont été apportées d'ailleurs. On y diſtingue encore Wilton, Malmesbury, Ambresbury, &c.

3. Bark.

Le terroir de ce Comté conſiſte en de belles plaines, entrecoupées par quelques montagnes. Il eſt fort abondant en grains & en pâturages, & ſes habitans font un grand commerce avec ceux de Londres, par le moyen de la Tamiſe.

Windsor Capitale, eſt ſituée ſur la Tamiſe ; il y a dans cette Ville un beau Château des Rois d'Angleterre, où la

Reine Elisabeth faisoit ordinairement sa résidence, & où fut institué par Edouard III. l'an 1344. ou 47. selon *Chevreau*, l'ordre de la Jarretiere. Ce Prince étant un jour au bal avec *Alis de Salsbury*, qu'il aimoit passionnément, releva la jarretiere gauche de soye bleuë qui étoit tombée sur son patin, & en lui rendant cette marque de civilité, il leva un peu la chemise; ce qui donna matiere de rire à ceux qui étoient presens à cette action. La Dame qui étoit honnête en fit des reproches à Edouard, qui pour se justifier ayant dit: *Honny soit qui mal y pense*; ajoûta que tel qui s'étoit mocqué de la jarretiere, tiendroit à honneur d'en porter une semblable. Cette Alis de Salisbury n'étoit pas indigne de l'amour du Roi, si ce que rapporte Froissard est vrai: *Que bien lui étoit avis que onques n'avoit vû si noble, si frisque ne si belle Dame: qu'il lui sembloit qu'au monde n'y avoit Dame qui fut tant à aimer comme elle.* Le Chapitre de cet Ordre s'assemble encore tous les ans à Windsor le jour de S. Georges.

4. CORNOUAILLES.

Le Comté de Cornouailles est situé sur la Manche à l'Occident méridional. C'est un Païs fort fertile; mais ce qui le rend considérable, ce sont ses riches mines

d'étain fort fin. On dit qu'on y trouve quelquefois de l'or, de l'argent, & même des diamans ; mais apparemment cela arrive fort rarement. On dit auſſi que les Mineurs y trouvent quelquefois des arbres tout entiers avec leurs racines, leurs troncs & leurs branches, & que ces mines ſont ſi profondes, en quelques endroits, que le Soleil en plein midi n'empêche pas ceux qui ſont au fond de découvrir les Etoiles. Les rivieres de la Cornoüailles ne ſont pas grandes, mais elles ſont fort utiles, on y prend une grande quantité de Saumons, qui depuis la S. Michel juſqu'à Noël quittent la mer, & remontent les rivieres auſſi haut qu'ils peuvent. Il n'y a point de Villes dans toute la Cornouailles, mais on y trouve pluſieurs bons Bourgs. Comme la Cornoüailles eſt de difficile accés, non-ſeulement par mer, mais même par terre, à cauſe des montagnes & des deſſilez qu'il faut paſſer en y allant, les anciens Bretons s'y maintinrent toujours contre les Anglo-Saxons. Guillaume le Conquérant s'en rendit le maître ; Edouard III. l'érigea en Duché, & depuis ce temps-là il a toujours été un des apanages du fils aîné des Rois d'Angleterre.

Falmouth eſt un Bourg avec un bon & grand Port, dont l'entrée eſt deffenduë

par deux Châteaux, celui de Pendenis & celui de Mause, qui sont vis-à-vis l'un de l'autre. Ce lieu est situé sur la côte meridionale du Comté de Cornouailles, au Levant du Cap qu'on nomme *la pointe du Lezart.*

LYSWITHIEL ou Lestythiell, prise par quelqu'uns pour la Capitale de ce Comté, est située sur le Fleuve Favey ou Fovvey. Le Vicomte y juge tous les Procés, & le Président des Mines y a sa prison. Cette Ville a le privilege de marquer l'étain, & envoye deux Députez au Parlement.

Les Isles SORLINGUES sont situées à l'Occident de cette Province ; c'est un amas de petites Isles qui dépendent de l'Angleterre ; les principales sont S. Martin, Ste Marie, &c. On trouve des Mines d'étain dans plusieurs de ces Isles.

5. DEVON.

Le terroir de ce Comté est fort fertile en grains & en pâturages, & si gras en quelques endroits, qu'on est obligé d'y mettre du sable. Il y a quelques Mines d'étain, dans la partie Occidentale. EXCESTER Capitale a un Evêque suffragnt de Cantorbery. Ses Bourgs sont Barnstapel, Plimouth & Dartmouth ; ils ont séance & voix dans le Parlement.

Plimouth eſt ſitué ſur l'embouchure du Tamer dans la Manche. Cette Ville a un bon Port fort frequenté, & il eſt deffendu par un bon Château.

Dartmouth eſt ſitué à l'embouchure de la riviere de Dart dans la Manche, où il y a un fort bon Port deffendu par deux Citadelles.

6. DORSET.

Son terroir eſt fertile ; on en tire quantité de laines, qui ſont des plus belles d'Angleterre, & des Mats de Navires.

DORCESTER Capitale de ce Comté, eſt ſitué ſur la riviere de Forme.

Lime a un petit Port, dans lequel le Duc de Monmouth fit deſcente avec trois grands Navires l'an 1685. dans le deſſein de ſe faire reconnoître fils de Charles II. Roi d'Angleterre, & d'occuper le Trône où il prétendoit que Jacques II. avoit été injuſtement élevé. Les Bourgs de Waymouth, de Poole, de Bridport, de Warcham & de Corf-Caſtle ſont de cette Province, & ont ſéance & voix au Parlement.

Au Midi de cette Province eſt l'Iſle de Portland ; la Ville de ce nom a le titre de Comté, & eſt défenduë par un bon Fort ; quelques-uns en font une Preſqu'Iſle, d'autres une Iſle.

7. SOUTHAMPTON, ou HANT.

Le terroir de ce Comté eſt fort bon, & il s'y fait un grand commerce de drap & de fer. *Winceſter* Capitale a un Evêque ſuffragant de Cantorbery.

Portsmouth eſt une petite Ville avec titre de Comté ; elle eſt dans la petite Iſle de Portſey qui eſt ſur la côte du Comté de Hant. Cette Ville a un des plus vaſtes & des meilleurs Ports de l'Océan, une bonne Citadelle & un Arcenal fort bien pourvû. Ces Villes avec Southampton & pluſieurs bons Bourgs ont ſéance & voix dans le Parlement. L'*Iſle de Wight* dépend auſſi de ce Comté.

LE ROYAUME DE SUSSEX.

Suſſex veut dire *Royaume des Saxons méridionaux*, eſt un des ſept que ces Peuples y fondérent.

1. SUSSEX

Le terroir de ce Comté eſt aſſez fertile, & on y trouve de fort bonnes Mines de fer. CHICHESTER Capitale eſt ſituée ſur la riviere de Lavant ; elle a voix déliberative dans le Parlement, & un Siége Epiſcopal ſuffragant de Cantorbery. Les autres Villes ſont Lewes, Rye-Haſtings,

Winchelſey & Arondel, qui a le privilege d'envoyer des Députez au Parlement, & appartient à la Maiſon des Howards.

2. SURREY.

Ce Païs n'eſt que médiocrement fertile, & on n'y trouve aucune Ville. Ses Bourgs principaux ſont Kingeſton, Reigate, Guilford, Southwarth, qui eſt un Fauxbourg de Londres.

KENT, *autrefois Royaume.*

Cette Province qui a formé un Royaume particulier ſous les Saxons, eſt importante pour ſa proximité de la France, dont elle n'eſt ſeparée que par le Pas de Calais.

CANTORBERY Capitale & réſidence des anciens Rois, eſt ſur la riviere de Stour; elle n'eſt pas des plus grandes d'Angleterre; mais elle eſt dans une ſituation agréable & aſſez bien bâtie: elle a un Archevêché. Son Archevêque eſt privé du droit de ſe marier, dont tous les autres Eccleſiaſtiques de l'Egliſe Anglicane jouiſſent; mais il a pluſieurs avantages conſiderables; il eſt Primat d'Angleterre, premier Pair du Royaume. C'eſt à lui à couronner les Rois, & à donner des Coadjuteurs à ſes ſuffragans, lorſqu'ils ſont hors d'état

l'agir, & à jouir de tous les droits Episcopaux de leurs Evêchez, lorsqu'ils viennent à vaquer.

Rochester sur la riviere de Medway est bien bâtie & fort marchande ; elle a un des meilleurs Ports d'Angleterre, où l'on a fait un Arcenal de Marine, & où l'on construit incessamment des Vaisseaux de guerre. Elle a un Evêque suffragant de Cantorbery. On y voit un Pont de pierre qui passe pour une des merveilles d'Angleterre ; il est fondé sur deux rochers fort hauts & bordé de balustrades de fer à hauteur d'appui.

Douvres est sur la côte méridionale, vis-à-vis Calais, & le lieu d'où se fait ordinairement le trajet d'Angleterre en France. Cette Ville a un fort bon Port & une bonne Citadelle, & elle est un des cinq Ports qui ont séance au Parlement d'Angleterre. On y voit encore Sandwick, Hyth, Rumney, Gravesande & les Châteaux de Sandowne, de Deale & de Walmer.

LA PRINCIPAUTÉ DE GALLES.

Cette Principauté, autrefois *Cambrie*, est bornée au Levant par les Comtez de Chester, de Shrop, de Hereford & de Monmouth ; elle a au Midi le Canal de S. George ou de Bristol ; au Couchant & au

Nort la mer d'Irlande. Ce Païs que les Romains avoient possedé sous le nom de Bretagne seconde, fut la retraite des Bretons qui y eurent leur Etat particulier, tout le temps que les Princes Anglo-Saxons regnérent en Angleterre ; mais Edouard I. un des Successeurs de Guillaume le Conquerant, les soûmit l'an 1283. & depuis il a été un des apanages des fils aînez des Rois d'Angleterre. C'est un Païs fort montagneux & abondant en béstiaux plus qu'en grains. On y trouve des Mines de Plomb & de Charbon, & on le divise en deux parties generales ; la Méridionale, qu'on nomme *Sout-Walles*, comprend six Comtez ; la Septentrionale ou *Nort-Walles*, en a aussi six.

1. RADNOR.

Ce Comté est montagneux & chargé de bois, & il n'y a d'autres Villes que RADNOR. qui en est la Capitale, située sur le Somegill.

2. BRECNOCK.

Brecnock ou Breknok est tout couvert de montagnes qui fournissent de bons pâturages, & il n'y a rien de considerable que BRECNOK sa Capitale, qui a séance & voix dans le Parlement.

3. GLAMORGAN.

Ce Païs n'eſt que montagnes ; ſes lieux principaux ſont les Bourgs d'Aberavon & de Neath ; Landaff Evêché & CARDIFF Capitale à l'embouchure du Taff dans la Saverne, où elle a un bon Port. Cette Ville ſervit de priſon à Robert fils aîné de Guillaume le Conquerant, auquel ſes freres firent crever les yeux pour l'exclure de la ſucceſſion.

4. CAERMARDEN.

Ce Comté eſt montagneux, mais abondant en pâturages & en charbon de pierre : les Villes ſont Caermarden & Kidwely & les Bourgs Lancelly & Landilowar.

5. PEMBROCK.

Ce Païs eſt abondant en pâturages, en grains & en charbon de pierre. POMBROCK Capitale a un bon Port, & elle eſt défendue par un Château.

S. Davids eſt une petite Ville & mal peuplée, quoiqu'elle ait un Evêque ſuffragant de Cantorbery. Le Cap de S. Davids, ſur lequel elle eſt ſituée, étoit appellé par les anciens *Octopitarium Promontorium*. Il y a encore Heverfordwaſt, &c.

6. CARDIGHAN.

La côte de ce Comté eſt aſſez fertile, le dedans du Païs l'eſt fort peu, & ſes habitans auroient peine à ſubſiſter, s'il n'y avoit quelques Mines de plomb, dont ils tirent quelque profit. Il n'y a de conſiderable que le Bourg Aberyſtywith & la Ville de CARDIGHAN, ſituée ſur la riviere de Tyvy, qui eſt la Capitale.

7. CARNARVAN.

Carnarvan eſt une Preſqu'Iſle baignée vers le Couchant par la mer d'Irlande ; c'eſt un Païs couvert de montagnes qu'on appelle les *Alpes d'Angleterre*, parce qu'elles ſont fort hautes, & preſque toujours couvertes de neiges : il ne laiſſe pas d'être fertile en bons pâturages.

CARNARVAN Capitale de ce Comté eſt ſituée ſur la côte vis-à-vis l'Iſle d'Angleſey. Edouard I. Roi d'Angleterre a bâti cette Ville des ruines de l'ancienne *Segontium*, Villes des Ordovices, & Edouard II. y eſt né. *Bangor* Evêché ſuffragant de Cantorbery.

8. DENBIGH.

Toutes les extremitez de ce Comté ſont preſque deſertes ; mais le milieu du Païs arroſé par la riviere de Cluyd, eſt

bien cultivé & fort fertile. Il y a de bonnes Mines de plomb prés de Wrexham, l'un de ses Bourgs ; on y considere encore celui de Ruthyn, & la Ville de DENBIGH, qui en est la capitale, est deffenduë par un Château.

9. MERIONETH.

Ce Païs est plein de montagnes excessivement hautes, où l'on nourrit quantité de bestiaux, à cause de la bonté des pâturages. Le Bourg d'HARLECK en est le seul lieu considerable, c'est la Capitale de ce Comté, & il y a un Château assez fort.

10. FLINT.

Le terroir de ce Comté est fort fertile en grains & en pâturages. La Ville de Flint, deffenduë par un bon Château, est située à l'embouchure de la Dée, & *Asaph* en sont les Villes les plus considerables.

11. MONGOMERY.

Ce Comté est montagneux, mais il y a des vallées abondantes en grains, & on y nourrit des chevaux estimez. Outre MONGOMERY sa Capitale, on y distingue les Bourgs de Machlenet, de Lanvilling & de Welsepoole.

12. L'ISLE D'ANGLESEY.

Cette Iſle eſt dans la mer d'Irlande, & n'eſt ſeparée du Comté de Carnarvan que par le Détroit de Menay, large d'environ un mille. Les Bretons l'appellent *Mon*; mais les Anglo-Saxons s'en étant emparez, lui donnérent le nom qu'elle porte aujourd'hui. Elle n'a que ſept lieuës de long, & cinq de large; mais elle eſt fort bien peuplée. On y compte juſqu'à 74. Villages, outre les Bourgs de Newbourg, d'Aberfraw & de BEAUMARISH, qui en eſt le lieu principal. Cette Iſle dépend de l'Evêché de Bangor pour le ſpirituel.

BEAUMARISH, ſituée ſur le Détroit de Menay, a été fondée par le Roi Edouard I. dans un lieu marécageux d'où elle a pris ſon nom. Elle a un bon Port, eſt fortifiée par un Château & a ſéance & voix dans le Parlement.

Aberfraw, ſitué ſur la côte Occidentale, eſt un Château où les Princes de Galles faiſoient autrefois leur ſéjour.

L'ECOSSE.

Les Ecoſſois ſont conſiderez, aprés les Pictes, entre les plus anciens Peuples de la Grande Bretagne; mais leur origine & l'étymologie de leur nom ſont trés obſcures.

res. Divers de ses Auteurs qui donnent dans les fables, ont crû que *Scota* fille du Roi d'Egypte fonda ce Royaume, & qu'elle lui donna son nom. Henry Archidiacre de Hutinon, qui a écrit l'Histoire de Bretagne, croit que les Ecossois sont sortis des Cantabres d'Espagne, qui sont les Navarrois d'aujourd'hui. Buchanan les fait venir d'Espagne, mais il assure qu'ils tirent leur origine des Celtes qui passérent les Pyrenées. Mathieu de Westmunster soûtient qu'ils sortirent des Pictes & des femmes Hybernoises; & que la diversité des deux Nations leur fit donner le nom d'Escots; mais cette raison est refutée par Bede même, qui dit que les Pictes demandérent des femmes aux Ecossois d'Hybernie. L'opinion de Camden, qui dit qu'ils sont descendus des Scythes, paroît à plusieurs la plus raisonnable, & est la plus suivie. Presque tous les Ecossois marquent la fondation de ce Royaume par Fergus II. qui commença de regner en 411. & qui selon eux, fut la tige de leurs Rois. Il est vrai qu'ils prétendent que ce Roi ne fit que rétablir ce Royaume, qui s'étoit formé, si on les en croit, plus avant la venuë de J. C. par Fergus I. vers l'an 337. On ajoute que depuis ce Fergus I. cet Etat avoit duré jusqu'au temps du Tyran Maxime,

qui l'avoit ruiné. *Lloyd* & *Stillingfleet*, Evêques, l'un de S. Asaph, & l'autre de Worchester, ont solidement montré que la Monarchie Ecossoise n'a commencé qu'en 700. aprés J. C. l'an 1286. ou 1290. Alexandre III. étant mort sans enfans, il y eut une longue querelle pour sa succession, entre Robert de Brus & Jean de Bailleul de la Maison d'Harcourt, tous deux sortis du sang d'Ecosse par filles. Edouard Roi d'Angleterre nommé par les deux Competiteurs, pour être Juge de ce different, donna la Couronne à Bailleul. Robert de Brus la reconquit depuis & mourut en 1339. laissant David II. son fils, qui étant mort sans enfans l'an 1370. ou 71. eut pour successeur Robert II. de la famille des Stuart, qui a regné pendant 350. ans, sçavoir, depuis 1370. jusqu'à present. Il est bon de remarquer ici que ce nom de Stuart ou *Steward* signifie *Grand Sénéchal*, Charge qui fut donnée à un Seigneur de cette Maison pour récompense de quelques belles actions; & par succession de temps, ce qui n'étoit qu'un nom de dignité, devint un nom de famille.

L'Ecosse reconnoît un même Roi que l'Angleterre depuis l'an 1602. ou 3. que Jacques VI. Roi d'Ecosse succeda à Elisabeth Reine d'Angleterre, sous le nom

de Jacques I. cependant elle eſt toujours un Royaume particulier, & entierement ſeparé de celui d'Angleterre. Elle a ſon Parlement particulier, composé de deux Chambres, celle des Seigneurs & celle des Communes. Lorſque le Roi n'y eſt pas preſent, il y envoye un Commiſſaire pour préſider, mais il doit être Ecoſſois, de même que tous les Officiers Militaires & Politiques, & leurs Commiſſions doivent être expediées par un Secretaire d'Etat Ecoſſois, qui réſide toujours à la Cour.

L'Ecoſſe appellée autrefois *Caledonie*, d'une Forêt de ce nom, eſt une grande Preſqu'Iſle, qui confine du côté du Midi avec la mer d'Irlande & avec l'Angleterre, dont elle eſt ſeparée par l'embouchure du Solway, par celle de Twede & par les montagnes Cheviotes. Elle s'étend du Septentrion au Midi, environ depuis le 55. degré de latitude juſqu'au 59. & du Couchant au Levant, environ depuis le 14. de longitude juſqu'au 20. Elle peut avoir 85. lieuës de longueur du Septentrion au Midi, & 64. dans ſa plus grande largeur, du Couchant au Levant.

On diviſe l'Ecoſſe diverſement, quelquefois en *Haute & Baſſe Ecoſſe*. La Haute Ecoſſe eſt vers le Couchant, & preſque toute heriſſée de hautes montagnes. La

Basse Ecosse est vers le Levant, & elle a beaucoup moins de montagnes que l'autre; aussi est-elle incomparablement mieux cultivée, mieux peuplée & plus fertile qu'elle ; mais la division la plus generalement suivie de l'Ecosse, est en Ecosse *Méridionale* & *Septentrionale* separée par la riviere de Tay, la plus considerable de tout le Païs.

L'Ecosse Méridionale est au-dessus du Tay, elle renferme l'Isle d'*Arran* avec 20. Comtez, qui sont Sthratevne, Mentheit, Lorne, Argile, Lenox, Sterling, Fyfe, Cuningham, dont Reinfrew Baronie fait partie ; Cluydesdale, Lothiane, Kile, Tewdale, Merche, Carrick, Nythesdale, Annadale, Eskedale, Tivedale, Lidesdale, Galloway.

L'Ecosse Septentrionale comprend 14. Comtez, sçavoir, Strathenavern, Caithnes, Southerlan, Ross, Murray, Buchan, Marr, Locquabir, Athole, Perth, Angus, Merni, Broad-Albain, Gowrée. Les Isles Westernes ou Ebudes, les Orcades & celle de Fare sont des dépendances de l'Ecosse.

L'air y est generalement froid, aussi le terroir en est beaucoup plus fertile en avoine, en seigle & en pâturages qu'en froment. Il y a des Mines de fer, de plomb & d'azur. On dit qu'il y en a aussi

d'or & d'argent, & qu'on y trouve quelquefois des Diamans, des Perles & de l'ambre gris, mais tout cela doit être peu considerable.

Les Dogues d'Ecosse sont si recherchez qu'on les portoit autrefois à Rome dans des cages de fer pour les exposer au Peuple dans les combats de l'Amphitheâtre. Il y a des Bœufs furieux & chargez de crinieres comme des Lions dans la Forest Caledonienne ; on prétend aussi qu'ils haïssent tellement les hommes, qu'ils s'éloignent des plantes & des herbes qui en ont été touchées, & meurent de tristesse quand ils sont pris.

Les anciens Peuples d'Ecosse étoient les Calédoniens & les Vetturions, & ensuite les Pictes. Les Ecossois Peuples d'Irlande s'y établirent ensuite, & lui donnérent le nom de *petite Ecosse* qui lui est resté ; le nom de Grande Ecosse qu'on donnoit à l'Irlande s'étant aboli. Les Ecossois d'aujourd'hui sont de belle taille, robustes, vaillans, genereux & sobre, mais on les accuse d'être fiers, envieux & vindicatifs. Il y a cependant une trés grande difference entr'eux. Ceux qui habitent la partie méridioale sont polis ; mais ceux qui demeurent dans les montagnes & vers le Nort, sont encore à demi sauvage. Les uns & les autres sont attachez à leur Reli-

gion, qui eſt la même que celle d'Angleterre; toute la difference qu'il y a ſur ce ſujet entre ces deux Etats, c'eſt qu'en Ecoſſe le Gouvernement Presbyterien y eſt le dominant, & en Angleterre c'eſt l'Epiſcopat. Les Ecoſſois en general ſont infatigables au travail. propres aux Sciences & aux grandes affaires, & gardent inviolablememt leur foi, enſorte qu'ils aimeroient mieux mourir que de manquer de parole.

Even III. du nom Roi d'Ecoſſe fit une Loi infâme qui ordonnoit que toutes les nouvelles mariées paſſeroient la premiere nuit de leurs nôces dans le lit du Seigneur avant que d'entrer dans celui de leurs époux. Loi inconnuë, dit M. de Larrey, aux Peuples les plus ſauvages, introduite cependant dans un Royaume qui ſe piquoit de politeſſe. Elle a ſubſiſté juſqu'à l'an 1090. pluſieurs ſiécles aprés que l'Ecoſſe eut embraſſé le Chriſtianiſme. *Hiſt. d'Angl.* 1707.

L'ECOSSE SEPTENTRIONALE.

1. STRATH-NAVERN.

Cette Province eſt à l'extremité d[e] l'Ecoſſe, puiſqu'elle eſt baignée au Nor[d] par l'Océan; elle a pris ſon nom de la ri[-] viere de Navern. Ce Païs eſt fors froid

plein de montagnes & de Lacs. La plusspart de ses habitans sont Bergers, logeans sous des tentes, qu'ils transportent selon la commodité des pâturages, & nourrissans une prodigieuse quantité de Bœufs & de Brebis, dont les peaux, la laine, le suif & le laitage font toutes leurs richesses. Les Bourgs principaux de ce Païs sont Tung, Innernavern, Balna, Itraty & Durenis.

2. CAITHNES.

Ce Comté qui est aussi septentrional s'avance dans l'Océan Caledonien, en forme de Cap, jusqu'aux Orcades, dont il n'est separé que par le Détroit de Pentland. Malgré la situation de ce Païs, l'air ne laisse pas d'y être temperé, le terroir fort fertile en grains & en fruits. Ses rivieres, ses lacs & ses mers abondent si fort en poissons, que ses habitans en font un grand commerce. VICH en est la Capitale, Turse & Dungisby en sont les autres lieux les plus considerables.

3. SOUTHERLAND.

Le terroir de cette Province est fertile en bled, en orge & en pâturages. On y trouve des Mines de fer & des Carrieres d'ardoises & de tuf. Ses Villes sont Dornock & Brora.

4. Ross.

Cette Province comprend le petit Comté d'Assint. Ross est un Païs inculte en plusieurs endroits, mais on pêche quantité de Harengs le long de ses côtes. Chanonry sur le Golfe de Murray Capitale, a un Evêque suffragant de S. André. Les autres Villes sont Cromaty & Tayh.

5. Murray.

Ce Païs, baigné par les rivieres d'Espe & de Findorn, renferme le Comté de Badenock. On l'appelle *le Jardin* de l'Ecosse Septentrionale, à cause de la douceur de son climat & de la fertilité de son terroir. Ses Villes sont Eglin Capitale, Forres, Natern & Innernesf, qui est forte & deffenduë par une bonne Citadelle, que Cromwel y fit bâtir.

6. Buchan.

Cette Province est bornée au Nort & au Levant par la mer. Elle est bien peuplée & fertile, & sur tout en pâturages. On en tire des laines trés fines, & on pêche de l'ambre jaune sur ses côtes. On assure que dans le siecle passé on y a trouvé une pierre grosse comme un cheval. On assure aussi qu'il ne naît point de rats dans ce

ce Comté, & que si on y en porte, ils y meurent. Il n'y a point de Villes, mais un grand nombre de Villages & de Bourgs, dont les principaux sont *Cullen*, qui a été autrefois une Ville considerable : elle a encore aujourd'hui séance & voix dans le Parlement d'Ecosse, aussi-bien que *Banf*; Inner-Ouri, Fraserbourg, Petert-Head &c. sont encore de ce Comté.

7. MARR.

Cette Province baignée par la Dée & par le Don, est pleine de bois & de montagnes vers le Couchant, mais assez unie & fort fertile vers le Levant. Ses Villes sont *Old-Aberdeen*, ou la vieille Aberdon, New Aberden ou la nouvelle ABERDON, petite Ville, avec le titre d'Evêché à l'embouchure du Don. Elle est connuë par son Université, qui fut établie l'an 1480. par les Perles que l'on trouve dans la petite riviere, & par la pêche des Saumons. *Kintor*, Bourg.

8. LOQUABYR.

Cette Province a pris son nom du Lac qu'on nomme Loch, lequel avec la riviere qui en sort, le partage en deux parties, dont l'Occidentale qui est la plus grande, n'est presque que montagnes, forêts & deserts. L'Orientale a plusieurs Villages,

& quelques Bourgs, dont celui d'Inner-Loch, ou Inver-Loch, eſt le principal.

9. ATHOLE.

L'Athole eſt baigné par la riviere de Tay, par celle de Garry & par pluſieurs autres moins conſiderables. Le Païs en eſt fort montagneux & plein de lacs & chargé de bois, qui ſont des reſtes de la Forêt Caledonienne. Il eſt mal cultivé & mal peuplé. BLAIR, Capitale, petite Ville avec un Château.

10. PERTH.

Le Perth eſt un fort petit Païs traverſé par la riviere de Tay. On y renferme quelquefois le Païs de Gowrée. PERTH Capitale eſt ſur le Tay où elle a un fort beau Pont de pierre. On y ſacroit autrefois les Rois d'Ecoſſe. *Dunkeld* eſt une petite Ville Epiſcopale, qu'on dit être Suffragant de S. André. *Sione*, &c.

11. ANGUS.

Le terroir de ce Comté eſt fertile, étan arroſé par la riviere d'Eske, &c. BRECHIN Capitale, eſt le Siége d'un Evêque ſuffra gant de S. André. *Dundée* eſt fort bien for tifiée, elle eſt à l'embouchure du Tay o elle a un bon Port. Monroſe & les Bourg de Royaux, de Forfar & d'Arbroath.

12. MERNI.

Ce Comté n'a rien de remarquable, Cowie, Dumnotir & Bervy en ſont les lieux principaux.

13. BROAD-ALBAIN.

Broad-Albain ou Braid-Albain ou Albanie eſt au milieu du Royaume : elle a le titre de Duché. Le Païs eſt fort montagneux, auſſi on n'y voit que des Villages, & tout ce qu'on y peut remarquer eſt le grand Lac de Tay, où la riviere de ce nom prend ſa ſource.

LES ISLES HEBRIDES.

On les appelle auſſi Weſternes, c'eſt-à-dire *Occidentales*, parce qu'elles ſont au Couchant de l'Ecoſſe. Elles ſont dans l'Océan Caledonien. On compte juſqu'à 44. de ces Iſles, dont pluſieurs ſont fort petites. Les plus conſiderables ſont celles-ci, Skye, Mul, Jura, Ila, Gega; celles-là le long des côtes de l'Ecoſſe. Col & Tirif ſont au Couchant de celle de Mul, Colmkil au Sud, Lewis & Havray jointes par un Iſthme avec Wiſt & Barra ſont les plus conſiderables de toutes. Ces Iſles ſont peuplées des gens qui ont les mêmes coûtumes que les Irlandois, d'où l'on juge qu'ils peuvent pour la pluſpart être venus

d'Irlande. Elles ſont generalement fertiles; les Rois de Norvege les ont poſſedées long-temps, & les ont venduës à ceux d'Ecoſſe, qui en ſont à preſent les maîtres.

On prend prés des côtes de Lewis des Baleines d'une groſſeur prodigieuſe, & on y pêche quantité de Saumons & de Harangs.

Yla abonde en bled & en bétail, & a de fort bonnes mines de plomb.

LES ISLES ORCADES.

Ces Iſles ſont au Nort de l'Ecoſſe; on en met juſqu'à 30. ou 40. mais il y en a un grand nombre fort petites & inhabitées. On les diviſe en Continent, en Iſles Septentrionales & en Méridionales. *Mainland* la plus grande de ces Iſles, eſt ce qu'on appelle le Continent; au Nort de Mainland ſont les Septentrionales, *Nort-Ranals*, *Sands*, *Sheoms*, *Heth*, *Siapins*, *Eglis*, *Papa*, *Weſter & Rous* en ſont les principales.

Les Méridionales ſont au Midi de Mainland : on y diſtingue *South-Ranals*, *Flott*, *Hoy*, *Souna*. KIRKVALL, dans Mainland eſt la Ville Capitale & unique de toute ces Iſles; la mer qui les environne eſt for poiſſonneuſe, & fournit à leurs habitan la meilleure partie de leur ſubſiſtance mais elle eſt orageuſe & dangereuſe. Ce

Isles ont aussi appartenu au Roi de Norvegé. Christian I. Roi de Dannemarck les engagea l'an 1474. à Jacques III. Roi d'Ecosse, & ses successeurs les possedent encore.

On remarque une chose singuliere dans ces Isles; c'est que les serpens & les autres bêtes venimeuses n'y peuvent vivre, non plus qu'en Irlande & en Candie, & que les hommes quoique grands buveurs ne s'y enyvrent presque jamais, & vivent trés long-temps sans aucun usage de Medecine. L'on dit aussi que l'on n'y voit point de foux ni d'insensez. L'Isle que quelques-uns nomment *Panoma* a quelque chose de bien extraordinaire. Il y a, dit-on, un arbre où le fruit croît enveloppé de feüilles, & étant tombé dans l'eau au temps de sa maturité, il se change en oiseau.

ISLES DE SCHETLANG.

Au Nort des Orcades sont les Isles de Schetlang, qu'on met au rang des Britaniques, éloignées de cent milles ou un peu plus de 33. lieuës de celle-ci, dont la principale nommée Thynlinsel est prise pour *la Thulé* des anciens; d'autres croyent que c'est l'Islande, parce que tout ce que les anciens ont rapporté de Thulé, convient parfaitement à l'Islande, qui se ren-

contre dans la même position & sous le même climat.

L'ECOSSE MERIDIONALE.

1. STRATHERNE.

Le nom de ce Comté, qui signifie *le chemin de l'Erne*, est pris de la riviere d'Erne, qui la traverse dans toute sa longueur. Ce Païs n'est presque que montagnes & forêts. Il n'y a de remarquable que la Ville *d'Abernethy* qui est fort ancienne; elle a été la Capitale du Royaume des *Pictes*, & la résidence de leurs Rois: elle fut ensuite honorée d'un Siége Archiepiscopal, que le Roi Canut transfera à S. André. Abernethy est à present déchû de son ancien lustre..

2. MENTHEIT.

Cette Province n'est considerable par aucun endroit. Les habitans de ce Païs ne prennent pas le soin de le cultiver. DUMBLAIN en est la Capitale; elle a un Evêque suffragant de Glascow, & séance & voix dans le Parlement d'Ecosse.

3. LORNE.

Ce Païs est plein de golfes, de lacs & de rivieres, & il n'a de remarquable que la Ville de *Dunstafag*, qui a un bon Port.

Elle eſt fortifiée & a été autrefois la réſidence des Rois d'Ecoſſe.

4. ARGILE.

Cette Province a eu le titre de Marquiſat, mais elle ne porte plus que celui de Comté, On la diviſe en quatre parties: l'*Argile propre*, la *Knapdale*, ou *Knapole*, la *Cowelie* & la Preſqu'Iſle de Cantyr, qui eſt preſque entierement détachée du reſte. Les lieux principaux qu'on y trouve ſont la Ville de Kilmore & le Bourg Royal d'Innerrera. Tout ce Comté eſt couvert de bois & de montagnes preſqu'innacceſſibles ; il a eu autrefois ſes Rois particuliers, dont les Comtes d'Argile ſont deſcendus.

5. LENOX.

Le Lac Lomond occupe une grande partie de ce Comté, qui n'a de conſiderable que la Ville de *Dumbriton* ou *Dumbarton*, qui eſt la plus forte Place d'Ecoſſe, à cauſe de ſa ſituation ſur un rocher fort haut & fort eſcarpé. Elle fut anciennement la retraite des Bretons, dont elle a tiré ſon nom. Ses Peuples s'y maintinrent plus de 300. ans contre les efforts des Pictes, des Ecoſſois & des Anglo-Saxons, qui vouloient les ſubjuguer.

Ce Lac, dont on vient de parler, a

trois choses merveilleuses, des poissons sans nageoires, des tourmentes sans vents, & une Isle flottante abondante en pâturages, comme l'on en voit à S. Omer, &c.

Une autre merveille de l'Ecosse, c'est le Rocher nommé le *Sourd*, de l'un des côtez duquel l'on n'entend rien de ce qui se fait à l'autre, non pas même un coup de canon, quoiqu'il n'ait de hauteur que douze pieds & 30. ou 33. coudées d'épaisseur.

6. STERLING.

Il y a beaucoup de Noblesse dans cette Province. Les Romains y arrêtérent leurs conquêtes, & ils y dresſérent un rampart qui alloit de la Ville de Sterling jusqu'au golfe de Cluyd, pour empêcher les Barbares de faire des courses sur les terres qui reconnoissoient leur empire. Ses principales Villes sont STERLING, qui donne son nom à la Province : elle est Capitale de ce Comté, deffenduë par un ancien Château, & située sur la riviere de Forthi & *Falkir.* C'est auprés de Sterling que Robert de Brur défit les troupes d'Edouard II. Roi d'Angleterre en 1314.

7. FIFE.

On appelloit autrefois cette Province Roff, c'est-à-dire Presqu'Isle : elle en est

une effectivement, étant baignée au Levant par la mer d'Allemagne, au Midi par le Golfe de Forth, & au Nort par celui du Tay. Son terroir est fertile en toutes choses, aussi a-t'elle un plus grand nombre de Villes & de bons Bourgs qu'aucune autre Province d'Ecosse. S. ANDRE' en est la Capitale; elle est située dans une belle Plaine qui regne le long de l'Océan jusqu'à l'embouchure de l'Edin; elle est le Siége d'un Archevêché, auquel on a uni la Primatie du Royaume. Il y a une Université celebre. Henry Wardlaw la fonda sous le regne de Jacques I. On y voit encore Couper, Carcil, Anstruder, Dysart, Kirkaldi, Kingorn, Bruntyland, Dunfermeling & Culross, qui ont tous séance dans le Parlement d'Ecosse.

8. CUNINGHAM.

On divise cette Province en deux parties; le Cuningham propre qui est vers le Midi. Cette Province est une des plus riches de l'Ecosse, à cause de la fertilité de son terroir & de son commerce.

Irwin à l'embouchure de la riviere d'Irwin, a séance & voix dans le Parlement d'Ecosse. Les sables ont gâté son Port, qui n'est plus accessible qu'aux petits Bâtimens: on y voit encore le Bourg de Largis & la Baronnie de Reinfrow, où est la

Ville de ce nom & les Bourgs de Paſlay & de Sempils, auquel quelques-uns ajoutent celui de Ruglan, tous ſituez dans la partie Septentrionale.

9. CLUYDESDALE.

Cette Province eſt diviſée en *Haute* & *Baſſe* par rapport à la riviere. Dans la premiere, il n'y a rien de remarquable que le Marquiſat de *Douglas*, & dans la derniere on trouve le Duché d'Hamilton & le Bourg de Lancrick, qui a entrée au Parlement, de même que la Ville.

GLASKO ou *Glaskow* Capitale de ce Comté a un Archevêché, une Univerſité & titre de Baronnie; ſon terroir eſt ſi beau qu'on l'appelle le *Paradis de l'Ecoſſe.*

Hamilton ſur le Cluyd, eſt orné d'un Château, & il eſt chef d'un grand Duché qui appartient à la Maiſon d'Hamilton.

10. LA LOTHIANE.

Ce Pais, qui eſt ſur la mer d'Allemagne, eſt aſſez fertile & diviſé en trois Bailliages, qui prennent leurs noms de trois de leurs Villes, qui ſont Edimbourg, Linlitquo & Haddington.

EDIMBOURG, Capitale du Royaume, ſitué ſur une petite riviere a un mille du Golfe de Forth, où elle a un Port. Cette Ville eſt aſſez grande & bien bâtie; elle eſt

deffenduë par une Citadelle, qui passe pour une des plus fortes Place de l'Europe, étant située sur la croupe d'un Rocher innaccessible d'un côté, & entouré des autres par 12. Bastions & par un fossé à fond de cuve taillé dans le roc. Entre les Canons, dont elle est bien pourvûe, on assure qu'il y en a un d'une si prodigieuse grosseur, que deux hommes peuvent y coucher dedans avec un matelas sans s'incommoder. Elle étoit le Siége des Rois d'Ecosse, avant qu'ils parvinssent à la Couronne d'Angleterre, maintenant elle est la résidence du Conseil d'Ecosse, & le lieu de l'assemblée du Parlement de ce Royaume. Elle a une Université celebre & un Evêché érigé par Charles I. & suffragant de S. André.

11. KYLE.

Ce Païs qui s'étend le long des deux bords de la riviere de Kyle est fort fertile & bien peuplé, mais il n'y a aucun lieu considerable qu'AIR qui en est la Capitale.

12. TWEDAL.

Ce Comté est traversé par la riviere qui lui donne son nom. On y voit Plebis & Selkir : la premiere a voix & séance au Parlement.

13. MERCHE.

Le terroir de cette Province est fertile, & ses habitans sont laborieux & soldats, parce qu'elle a été long-temps le théâtre de la guerre entre l'Angleterre & l'Ecosse. COLDINGHAM est la Capitale de ce Comté. Il y avoit autrefois une celebre Abbaye de Filles, dont on dit que l'Abbesse & les Religieuses se coupérent le nez les lévres & les oreilles, pour se garantir de la brutalité des Danois. *Barwick* étoit autrefois Capitale, mais elle dépend à present de l'Angleterre.

14. CARRICK.

Ce Païs est abondant en pâturages & en grains ; on en tire quelques laines, & quantité de bois pour la fabrique des Vaisseaux. Il n'y a point de Villes, & *Bargeni* en est le Bourg principal.

15. NITHESDALE.

Cette Province est baignée par la riviere de Nith ou Nid, d'où elle prend son nom, qui signifie *Vallée du Nith* : elle n'est que bois & montagnes, à la reserve de ce qui est autour de la riviere. DUMFREIS Capitale, & les Bourgs de Sanchare, de Carlawrock & de Solway, &c.

16. ANNANDALE.

Ce Comté n'a rien qui merite d'être remarqué. Son nom ſignifie Vallée d'Annan. La Ville d'ANNAN Capitale & le Bourg de Maban ont droit de députer au Parlement d'Ecoſſe.

17. ESKDALE.

L'Eskdale eſt un Païs qui n'eſt pas beaucoup fertile en grains ; mais il eſt abondant en pâturages ; il n'a aucun lieu conſiderable.

18. TIVEDALE.

Cette Province prend ſon nom de la Tive qui la traverſe ; elle eſt environnée preſque par tout de fort hautes montagnes, & ſes habitans paſſent pour bons ſoldats. IDBOURG en eſt la Capitale.

19. LIDDESDALE.

Liddeſdale ou Liddeſdail ſignifie *Vallée de Lidde*, parce que cette Province prend ſon nom de la riviere de Lidde qui la traverſe ; le bois y eſt fort rare, & on y brûle une eſpece de terre durcie au Soleil.

20. GALLOWAY.

Cette Province eſt une des plus grande

de l'Ecoſſe. Son terroir eſt bon & bien cultivé ; on en tire quantité de laines & de chevaux aſſez eſtimez. On la diviſe en trois parties, la *Mitoyenne*, qui eſt entre la riviere de Dée & celle de Crée, l'*Orientale* & l'*Occidentale*, qui prennent leurs noms de leurs ſituations. Ses Villes ſont Kirkurdburigt, Wigtoun & WITHERNE Capitale de la Province. Elle a un bon Port & un Evêque ſuffragant de Glasko ou Glaſcow.

L'IRLANDE.

Il y a ſi peu de vraiſemblance dans ce que les Irlandois diſent de l'établiſſement de l'Etat Monarchique dans leur Iſle ; que ſans s'y attacher, on ſe contentera de dire que les Irlandois ont eu des Rois particuliers, qui n'étoient proprement que les arbitres des differens qui s'élevoient entre leurs ſujets. Ces Rois étoient ceux d'*Vltonie*, de *Lagenie*, de *Moumonie* & de *Connacie*. Il y en a qui en mettent un cinquiéme qu'on nommoit le Roi des Rois. Ils ont été ſouvent inquietez par les Norvegiens & les Danois., Nations féroces & barbares, qui mirent à feu & à ſang tout ce qu'ils rencontrérent ſur leur chemin. Les guerres civiles qui ſurvinrent au ſujet des meſures que les Irlandois devoient prendre pour repouſ-

ſer leurs ennemis, achevérent leur ruine. Les Anglois que Dermith avoit appellez à ſon ſecours, s'emparérent d'une partie de l'Iſle par l'adreſſe de Richard de Strongbow Comte de Pembroc, qui les commandoit. Dermith lui ayant fait épouſer ſa fille unique, l'ambition le ſaiſit, & il aſpira à la Royauté. Henry II. Roi d'Angleterre rompit ſes meſures, & par un accord fait entr'eux, ce Prince lui ceda la Lagenie, à condition qu'il l'a tiendroit en Fief des Rois d'Irlande; où Henry étant entré dans la ſuite avec une armée nombreuſe, acheva de la conquerir; & pour colorer ſon uſurpation, il rendit le Royaume d'Irlande tributaire du S. Siege. Ses ſucceſſeurs ſe contentérent de la qualité de Seigneurs d'Irlande; mais parce que les Irlandois ſont naturellement fiers, & qu'ils témoignoient une grande paſſion d'être remis dans leurs anciens honneurs, Henry VIII. reprit le titre de Roi, & cette ſuprême dignité fut confirmée à Marie ſa fille en 1555. par le Pape Paul IV. qui lui en donna l'inveſtiture. L'Irlande eſt gouvernée par un Vice-Roi, qui prend auſſi le nom de Conſervateur & de Juſticier. Il regle toutes affaires, & diſtribuë les graces & les récompenſes, & punit les coupables. C'eſt à lui que l'on appelle de tous les Ma-

giſtrats des Villes & des Provinces, & à l'exception du privilege de convoquer le Parlement & d'avoir la nomination des Officiers, il a tous les droits de la Royauté. Il préſide à tous les Conſeils, ſur tout à celui qu'on nomme *Conſeil Privé.* Quoique le Chancelier ait beaucoup d'autorité, & bien ſouvent la confidence & le ſecret du Roi pour balancer ſa puiſſance, il n'eſt que le témoin & non pas l'arbitre de ſes actions & de ſa conduite. Le Parlement qui tient le ſecond rang dans cette Iſle, eſt compoſé de deux Chambres comme celui d'Angleterre.

Pour ce qui regarde la Religion des Irlandois, ils adoroient Jupiter, Mars, Mercure, le Soleil & la Lune, mais ſurtout le Vent, qu'ils croyent conduire & gouverner toutes choſes : leur reſpect étoit fort grand pour leurs Prêtres, que l'on appelloit Druydes. Ils faiſoient leurs ſacrifices dans les forêts, qui étoient conſacrées aux Divinitez dont ils imploroient le ſecours. Dans le IV. ou V. ſiécle, la Religion Chrétienne y fut établie par Saint Patrice, après la mort de Palladius que le Pape Celeſtin I. avoit chargé de travailler à la converſion de ces Peuples. On a donné à l'Irlande le nom de Pais des Saints ; mais aujourd'hui l'hereſie y a pris place, quoiqu'on y trouve grand nombre

nombre de Fideles Orthodoxes, qui y ſont étrangement perſecutez. Dès l'an 1624. on y a publié des Edits extrêmement ſeveres contre les Eccleſiaſtiques. Les Catholiques ſont obligez de ſe cacher dans les montagnes ou d'abandonner leur Païs, & c'eſt pour cetre raiſon qu'on en voit une ſi grande quantité en France, en Italie & dans les Païs-Bas.

Les Irlandois ſont ordinairement de belle taille & blonds, mais rudes, pareſſeux, larrons, blaſphemateurs, ſéditieux & poltrons, du moins dans leur Païs, quoiqu'on aſſure qu'étant dépaïſez ls ſont d'aſſez bons ſoldats, propres à ouffrir les incommoditez & les fatigues le la guerre. Ils ſont naturellement fort ›piniâtres, & ne démordent jamais des ›pinions qu'ils ont une fois conçûe. Ils ntendent l'Anglois, mais leur langue naurelle eſt fort differente de toutes les aures : elle eſt une mere langue, qui n'eſt oint connuë hors de l'Irlande.

L'Irlande étoit autrefois nommée *Hiernie*, ou la Bretagne Mineure ou Occientale. C'eſt une des deux grandes Iſles ritanniques. Elle eſt au Couchant de la rande Bretagne, n'en étant ſéparée que ar la mer d'Irlande. On lui donne 120. euës du Nort au Sud, 60. d'Orient en)ccident, & environ 250. de circuit.

L'air y eſt groſſier, mais ſain & temperé en Hiver & en Eté. Le terroir en eſt fort gras, il abonde ſur-tout en pâturages, où l'on nourrit une grande quantité de bœufs, de chevaux & de brebis. Il produit auſſi aſſez de blé, de fruits, de ſaffran & de chanvre, & il en produiroit beaucoup d'avantage, ſi les habitans vouloient prendre la peine de le bien cultiver.

Cette Iſle eſt arroſée par un grand nombre de rivieres, dont le Shannon eſt la principale. On y voit pluſieurs grands lacs, un très-grand nombre de marais environnez de bois & de broſſailles où ſe tiennent les *Raperies Irlandois*, preſque ſauvages, & qui ne vivent que de larcin.

On aſſure que l'Irlande ne nourrit point de bêtes venimeuſes, ni ſerpens, ni crapaux, ni arraignées, & que le bois qui y croît n'eſt point ſujet à la vermoulure.

Il y a dans la partie Septentrionale de l'Irlande grand nombre d'Ecoſſois, & dans l'Orientale grand nombre d'Anglois. Les uns & les autres ſont reformez.

On compte quatre Archevêchez en Irlande, qui ſont Armach, Dublin, Toam & Caſſel. On y a mis juſqu'à 50. Evêchez, que les réunions ont réduit au nombre de douze.

La mer qui environne cette Iſle eſt ex-



Ocean Septentrional
N Cap
I. D'Islande
appartient au Roy de Danemark
les I. Fero ou Farro
appart. au Roy de Danemark
L. de Suede de 3000 p Geo. ch
Gr. Lieues de France de 3000 pas Geo. ch.
M. de D'Anemark
I. de Hitlād
ou Schetlād
Isles Orcades
M. Britanique
Eccosse
Irlande
Angle Terre
Edimbourg
Barwick
Hull
Dublin
Londoderry
M. d'Allemagne
Norwege
Laponie
Lapons Suedois
Lapons Moscovite
Drontheim
Bergen
Cristiania
Suede
Stockholm
G. de Bothnie
G. de Finlande
Finlande
Gotland
I. Gotland
M. Baltique
Copēhagen
Livonie
Riga
Curlande
Samogitie
Prusse
Pomeranie
Brandebourg
Partie d'Allemagne
Moscovie
Kola
Kandalax
Aland
Albo
Revel
Derpt
la Scandinavie ou les Royaumes de Danemark de Norvege de Suede et Laponie avec les Pais et Isles qui en dependent

trêmement poiſſonneuſe, & elle y forme un très-grand nombre de grandes & bonnes Bayes, où l'on fait quelque commerce de poiſſons ſalez, de chair ſalée, de beurre, de cuirs & de laines. Ce commerce ſeroit beaucoup plus grand, ſi les Irlandois étoient moins pareſſeux, & s'ils n'étoient pas obligez de vendre quelques-unes de leurs denrées, comme leurs laines, aux Anglois ſeuls.

On diviſe l'Irlande en quatre Provinces particulieres, ſçavoir l'Ultonie, la Connacie, la Momonie & la Lagenie.

I. L'ULTONIE.

L'Ultonie eſt bornée au Midi par la Connacie & par la Lagenie; la mer d'Irlande la baigne au Levant, & l'Océan au Nort & au Couchant; ſa figure approche d'un Ovale, qui a 50. lieuës du Couchant au Levant, & 36. dans ſa plus grande largeur du Nort au Sud. Elle eſt chargée de bois & de lacs, dont les plus grands ſont ceux de Frangfort, de Neaug, d'Eard, de Broad, de Swille & de Foyle, & cependant on y trouve par tout de bons pâturages.

On diviſe cette Province en neuf Comtez. Ces quatre *Downe*, *Antrim*, *Londondery* & *Dungall* ſont le long des côtes. Les cinq autres ſont dans les terres & portent

les noms de *Tyronne*, de *Fermanach*, de *Cavan*, de *Monaghan* & d'*Armagh*.

1. DUNGALL, ou TYRCONEL.

Ce Comté consiste en des plaines fort fertiles, sur-tout vers les côtes. DUNGALL située sur une Baye de même nom, en est Capitale; elle a séance & voix dans le Parlement d'Irlande. On y voit encore les Bourgs de Billishannon, Lifford, Kilbegs & S. Johns-Town, qui ont aussi séance & voix dans le Parlement.

2. LONDON-DERY.

Cette Province est composée de l'ancien Comté de Colraine, & de la partie Septentrionale de celui de Tyconne.

LONDON-DERY Capitale, est dans l'Isle Dowen. Cette Ville est une Colonie de la Ville de Londres: elle a un Evêque suffragant d'Armagh, & elle s'est renduë celebre dans la derniere révolution d'Angleterre, par le Siége qu'elle a soûtenu, jusqu'à souffrir les dernieres extremitez de la faim contre l'armée de Jacques II. qui la commandoit en personne, & qui fut obligé de lever le Siege, quoique la Place soit trés peu de chose. On y voit encore les Villes de Colraine & de Lamnevadi.

3. ANTRIM.

On remarque dans cette Province CARICKFERGUS qui en eſt la Capitale, & celles de Belfaſt & d'Antrim qui ont voix au Parlement.

4. DOWNE.

Le terroir de ce Comté eſt fort fertile. On y diſtingue les Villes de Dromore & de Downe preſque ruinées, & les Bourgs de Newry, Newton, Bangor, Killilegh & Hilsborourg qui ont ſéance dans le Parlement d'Irlande. *Downe* quoique ruinée a un Evêque ſuffragant d'Armagh.

5. TYRONE.

Ce Païs eſt rempli de montagnes fort hautes; & on remarque cinq Bourgs qui ont entrée au Parlement d'Irlande, & qui ſont Omagh, Strabane, Dunganon, Aiogher & Agher.

6. FERMANAGH.

Il y a beaucoup de Lacs dans ce Comté, dont celui de Earne eſt le plus conſiderable. On y voit la petite Ville d'Eniskiling qui en eſt Capitale, ſituée ſur une petite Iſle, que forme le Lac d'Earne.

7. MONAGHAN.

Ce Païs eſt mal peuplé, plein de bois & de montagnes, dont le Bourg de *Monaghan*, eſt le lieu principal.

8. ARMAGH.

Le terroir de ce Comté eſt montagneux, mais abondant en pâturages. Il n'y a rien de conſiderable que la Forteresse de Charlemont & la Ville d'ARMAGH, qui, quoique preſque ruinée, ne laiſſe pas d'avoir ſéance & voix au Parlement, & d'être le Siége d'un Archevêché, dont l'Archevêque eſt Primat d'Irlande.

On voit près de cette Ville un Etang, où fichant une perche juſqu'au fond, on la retire aprés quelques mois ayant la partie qui eſt dans la terre ou dans la bouë, convertie en fer, celle qui trempoit en l'eau changée en pierre, & le reſte qui étoit hors de l'eau, ſans altération ou de bois comme auparavant.

9. CAVAN.

Ce Comté n'eſt diſtingué par aucun endroit. On y voit le Bourg de CAVAN Capitale, & celui de Belturbet qui ont ſéance & voix au Parlement, & la petite Ville de Kilmore.

2. CONNACIE, ou CONNAUGT.

La Connacie eſt bornée au Midi par la Momonie ; le Shannon la ſépare de la Lagenie du côté du Levant ; elle a une petite partie de l'Ultonie au Nort ; & l'Océan Occidental la baigne au Couchant. Ce Païs a été un Royaume particulier, qui après s'être long-temps deffendu contre les Rois d'Irlande, en devint enfin feudataire, & eſt venu à la puiſſance des Anglois avec le reſte de l'Iſle. Le terroir de la Connacie eſt le meilleur de l'Iſle ; il abonde en grains & en pâturages, & il en produiroit encore davantage, ſi les habitans étoient plus laborieux. Il comprend cinq petites Provinces, qu'on appelle Comtez. Ceux de *Slego*, de *Letrim*, de *Mayo*, de *Roſcommon*, ou *Roſcomen*, & de *Galloway*.

1. SLEGO.

Ce Comté n'a rien de conſiderable que SLEGO ſa Capitale, ſituée ſur le Golfe de même nom, où elle a un Port fort commode & fort frequenté, à cauſe de la quantité des laines qu'on en tire.

2. MAYO.

Les principaux lieux de ce Comté ſont Killalo, Caſtelbar, & le Château de Moy, &c.

3. Roscomen.

Ce Comté eſt ainſi appellé de Roscomen ſa Capitale, qui a ſéance & voix dans le Parlement d'Irlande. Il y a un Evêque qui a été transferé à Elphin, Ville de ce Comté.

4. Letrim.

Ce Comté eſt diviſé en cinq Baronies, ſçavoir, celle de Letrim, de Drumrheire, de Rosdogher, de Carrigallin & de Moyhill. Quoique ſon terroir ſoit montagneux, il eſt ſi abondant en pâturages, qu'on eſt obligé d'en chaſſer les beſtiaux, de peur qu'ils n'étouffent en mangeant trop.

Letrim Capitale dont ce Comté a tiré ſon nom eſt ſituée ſur le Shannon. Les autres lieux principaux ſont Anchonry, Jameſtown & Carick-Dum-Ruske. Ces deux derniers ont droit d'envoyer des Députez au Parlement.

5. Galloway.

Il y a pluſieurs Lacs dans ce Païs, ceux de Malke, de Carble, d'Horrib en ſont les plus grands & les plus poiſſonneux. Ses Villes ſont Galloway Capitale. Cette Ville eſt fortifiée & a un bon Port des plus frequentez de l'Iſle. Elle eſt aſſez belle

belle & aſſez peuplée. On remarque encore *Clonefort*, *Kilmacagh*, *Athenry* & quelques reſtes de la Ville Epiſcopale de *Toam*.

3. LA MOMONIE, ou MOUNSTER.

Cette Province a au Nort la Connacie ; la Lagenie au Levant ; & la mer la baigne au Sud & au Couchant. Ses principales rivieres ſont le Shannon, la Shure ou le Swer, le Blackwater & la Lée. Il y a un grand nombre de belles Bayes, dont celles de Waterford, de Dungarvan, d'Yougal, de Kinſale, de Dumnanus, de Bantry, de Mayre ou de Kilmare, de Dingle & l'embouchure du Shannon, ſont les plus conſiderables. Cette Province renferme ſix Comtez, *Clare*, *Tipperapi*, *Lymerick*, *Kerry*, *Korke*, *Waterford*.

1. CLARE.

Ce Comté eſt une eſpece de Preſqu'Iſle bornée au Midi & au Levant par le Shannon ; au Couchant par l'Océan, &c. Le terroir en eſt très bon, mais mal cultivé, les habitans ne s'attachant preſque qu'à nourrir des beſtiaux. CLARE, Capitale, Kilſenor & Killalo ſont des Villes de très peu de conſideration. Il n'y a dans tout le Comté que le Bourg d'*Eniſtown*, qui ait ſéance & voix au Parlement d'Irlande.

2. TIPPERAPI.

La partie Septentrionale de cette Province, qui comprend le Duché d'Ormond, est mal-peuplée & peu fertile; la Méridionale l'est beaucoup d'avantage.

CASSEL sur le Swer en est la Capitale. Cette Ville étoit grande, mais elle fut presque toute consumée par un embrasement l'an 1654: elle est Archiepiscopale depuis l'an 1152. Ses suffragans sont Limerick, Waterfort, Corcke, Killalo, Ardart & Kilfenor. Ses autres lieux sont Tipperapi, qui a donné le nom au Comté, Currick, Clonmel, Fethard & Emcley. On nomme quelquefois ce Païs le Comté de Sainte Croix.

3. LIMERICK.

Cette contrée n'a de considerable que LIMERICK, qui en est la Capitale; elle est située sur le Shannon qui la partage en deux. Cette Ville est fortifiée & deffenduë par un bon Château; elle est des mieux peuplées & des plus riches d'Irlande, à cause de la bonté de son Port, où les plus gros Navires peuvent remonter, quoiqu'elle soit à 16. lieuës de la mer.

4. KERRY.

Ce Païs est couvert de montagnes & de

forêts, ce qui l'a ſouvent rendu la retraite des rebelles. Il y a trois lieux qui ont ſéance & voix au Parlement d'Irlande. ARDART, Capitale, Dinglé & le Bourg de Tratte.

5. CORCKE.

Ce Comté n'a rien de remarquable que les Villes ſuivantes. CORCKE, Capitale, ſituée ſur la Lée, qui forme au-deſſous de cette Ville le petit Golfe qu'on appelle *Corckhaven*, ou Korke, a un Port fort vaſte & fort commode. Cette Ville a un Evêque auquel ceux de Clon & de Roſſ ont été unis. Kinſal, Yougall, Mallo, Baltimore, Bandonbridge, Kelly, Bantry & Roſſ; tous ces lieux, hors les deux derniers, ont ſéance & voix au Parlement.

6. WATERFORT.

Ce Comté n'a rien qui merite attention que WATERFORT ſa Capitale, qui eſt la principale Ville d'Irlande après Dublin : elle a un bon Port & un Evêché, auquel eſt uni celui de Liſmore.

4. LA LAGENIE.

La Lagenie eſt bornée au Nort & au Couchant par la Connacie & la Momonie ; la mer d'Irlande la baigne au Midi &

au Levant ; elle eſt arroſée par pluſieurs rivieres dont le Shannon, la Boyne & le Barrow ſont les principales. Le terroir en eſt fort fertile, quoique marécageux en pluſieurs endroits, & ſes habitans ſont en partie Irlandois & en partie Anglois.

On diviſe cette Province en douze Comtez, Longfort, Eaſt-Meath, Louth, Weſt-Meath, Dublin ſur la mer d'Irlande, Kings, Kildare, Quens, Wicklo, Kilkenny, Caterlag & Wexfort. Dublin eſt Capitale de la Province & même de toute l'Iſle.

1. Longfort.

Longfort eſt Capitale de ce Comté : elle a voix au Parlement d'Irlande de même que les Bourgs de Jameſtown & de Lanesboroug ; Ardagh Ville Epiſcopale du même Comté eſt privée de ce droit.

2. East-Meath.

La riviere de Boyne diviſe cette contrée en deux parties, qui conſiſtent en des campagnes fort fertiles, & preſque toutes poſſedées par des Anglois. Tryme en eſt le lieu principal ; il a voix au Parlement d'Irlande, auſſi-bien que ceux de Kelles, de Navan, d'Aboy, de Duleck & de Ratooth. *Tryme* a un Evêque ſuffragant d'Armagh.

3. LOUTH.

LOUTH, qui a donné le nom à ce Comté, en eſt la Capitale. On y voit encore les petites Villes de Carlingfort, de Dundalkc, d'Atherde & de Drogheda.

4. WEST-MEATH.

Les campagnes de cette contrée abondent en pâturages, & ſes lacs en poiſſons, qui ſont le principal revenu du Païs. MOLINGAR en eſt la Capitale. On y voit encore une partie de celle d'Athlone; l'autre étant en Connacie, & les Bourgs de Kilbegan & de Fore.

5. DUBLIN.

La Ville de Dublin rend ce Comté conſiderable. C'eſt une grande Ville bien bâtie, fort peuplée & fort marchande: elle a un bon Port, un bon Château, Archevêché, Univerſité. Le Vice-Roi d'Irlande, & preſque toute la Nobleſſe du Païs y font leur réſidence, & on y tient toujours les Aſſemblées du Parlement du Royaume. L'Univerſité y fut fondée en 1320. par Alexandre de Bikore, qui en étoit Archevêque, & entr'autres privileges qu'elle a reçûë des Rois d'Angleterre, elle a celui de députer au Parlement. Les anciens ont connu

Dublin ſous le nom d'*Eblana*, Cité des Eblaniens. Le Pape Eugene III. l'érigea l'an 1151. en Archevêché, auquel il donna pour ſuffragans les Evêchez de Kildare, de Fernes & d'Offery. Dublin, ſituée ſur la petite riviere de Liffi, & les Bourgs de Newcaſtle & de Swoords députent au Parlement.

6. KINGS.

Ce nom ſignifie Comté du Roi; il eſt fort marécageux & mal cultivé. Les Bourgs de Banaber, de Ballibrit & d'Eglish en ſont les principaux lieux. KINGESTOWN ou *Philipſtown* eſt la Capitale de ce Comté. Cette Ville porte le nom de Philippe II. Roi d'Eſpagne & mari de Marie Reine d'Angleterre.

7. KILDARE.

Le terroir eſt generalement fertile dans ce Comté, & les lieux principaux ſont Kildare, Evêché ſuffragant de Dublin, Carbre, Naas & Arthy,

8. QUEENES.

QUEENESTOWNE eſt Capitale du Comté de Queenes, & elle a entrée au Parlement.

9. WICKLO.

Ce Comté eſt plein de montagnes & de bois, mal peuplé & mal cultivé. Ses Villes ſont WICKLO, Capitale, qui a un Château & un Port, Arklow & Baltinglaſſe.

10. KILKENNY.

Le terroir de cette contrée eſt arroſé par le Barrou & par la Nure ; il eſt fertile en blé & en pâturages. On y diſtingue Thomaſtown, Inishteige, Kels, Callan, Gowran, Knockthapher, Bourgs qui ont ſéance au Parlement.

KILKENNY, Capitale, n'étoit autrefois qu'une Chapelle dediée à S. Canice ; preſentement c'eſt une des meilleures Villes d'Irlande ; elle eſt diviſée en deux ; la Ville eſt peuplée d'Irlandois & le Siége de l'Evêque d'Oſſery, ſuffragant de Dublin, & la nouvelle eſt une Colonie d'Anglois.

11. CATERLAGH, ou CARLOW.

On ne trouve rien de remarquable dans ce Comté que CATERLAGH, Capitale, & le Bourg de Lghlin, qui a entrée au Parlement.

12. WEXFORT.

Ce Comté eſt bien peuplé & aſſez fertile, & ſes lieux principaux ſont WEXFORT, Capitale, deffenduë par une Citadelle : elle a un Port fort grand & fort bon. Ferne, Roſſ, Banne, Feathard & Eniscourthy.

ISLE DE MAN.

Cette Iſle eſt au Couchant d'Angleterre dans la mer d'Irlande ; elle n'a que neuf ou dix lieuës du Nort au Sud, & trois de largeur. L'air y eſt froid & fâcheux ; la terre y eſt médiocrement fertile, & s'ils ont quantité de grains, principalement de l'orge & de l'avoine, cette abondance vient plus de leur induſtrie que de la bonté de la terre qui produit pourtant beaucoup de lin & de chanvre. La mer leur fournit beaucoup de poiſſon : ils terminent leurs plus grandes affaires ſans écritures. Si l'un d'eux ſe plaint de quelque injure, le Magiſtrat leve une pierre & y met ſa marque, & il la donne enſuite à celui qui fait ſa plainte, afin que par le moyen de cette pierre, il donne aſſignation à ſa partie & aux témoins devant le Juge. Si quelque affaire merite d'être bien examinée, on en remet le jugement aux douze Hommes, qu'ils ap-

pellent les *Chefs de l'Isle.* Il est deffendu d'y mandier, & on n'y souffre ni voleurs ni fainéans. Les femmes ne sortent jamais de leur logis, sans porter autour d'elles le linceul où elles doivent être ensevelies, & s'il s'en trouve quelqu'une qui soit condamnée à mort, elle est cousuë dans un sac & jettée ensuite dans la mer du haut d'un Rocher. Cette Isle est partagée en dix-sept Paroisses. Elle a un Evêque suffragant d'Yorck. Ses Villes & lieux de trafic sont Douglas, Laxitowne, Bushin, Péel & Ramsey. Les habitans suivent la Religion d'Angleterre. Cette Isle a porté le titre de Royaume.

GOUVERNEMENT ECCLESIASTIQUE d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande.

Il y en a qui prétendent que la Foi a été prêchée en Angleterre depuis le III. siécle. On dit même que ce fut là que Constance prit inclination pour la Religion, & que le grand Constantin son fils prit résolution de l'embrasser. Mais tout ce que le fameux Usser nous rapporte de ses premiers Apôtres, qu'il fait venir dans cette Isle, avant que S. Pierre allât à Rome, afin de faire passer cette Eglise pour plus ancienne que la Romaine, fait bien voir que les Protestans se repaissent

de fables, lorsqu'il s'agit de leur interest, & ne doit être regardé que comme une illusion.

Ce qu'il y a de plus certain, c'est que la Religion Chrétienne y fut établie sous le regne d'Ethelbert, Roi de Kent, par S. Augustin Religieux de l'Ordre de S. Benoist, que S. Gregoire le Grand y envoya vers l'an 546. sur la rencontre qu'il fit de quelques enfans que l'on vendoit au marché. S'étant informé du lieu de leur naissance, & ayant appris qu'ils étoient Anglois, il dit que ce nom leur étoit donné avec justice, puisqu'ils ressembloient à des Anges en beauté, & qu'il falloit leur enseigner le chemin du Ciel. Cette Mission fut suivie d'une seconde sous le Pontificat d'Honoré I. Saint Birin ayant baptisé Kinisgile Roi de Westsex, établit son Siege Episcopal à Dorchester. Depuis cette heureuse conversion, l'on compte 30. Rois ou Reines, qui dans le cours de deux siecles ont abandonné le monde pour se consacrer à Dieu. Le Christianisme s'y accrut aussi-bien que les Evêchez, & s'y fortifia malgré toutes les révolutions arrivées à la Couronne; de sorte qu'il n'y a guére d'Etat qui ait fourni à l'Eglise tant de Saints.

Henry VIII. mécontant du Pape pour le sujet que tout le monde sçait, se sépara

de sa Communion l'an 1537. supprima les Convens, érigea quelques nouveaux Evêchez, & s'établit Chef de l'Eglise Anglicane, mais sans y apporter d'autre changement. Comme il avoit fait cette érection en consequence d'un pouvoir qu'il avoit eu du Pape avant son Schisme, Sa Sainteté le confirma sous le regne de Marie sa fille.

Elisabeth sœur de Marie étant montée sur le Trône, y établit une reformation à sa mode. Elle supprima le dogme de la realité & de la transubstantiation dans l'Eucharistie, l'invocation des Saints, le Purgatoire, le célibat des Prêtres ; mais elle laissa la Liturgie, les cérémonies, les habits Sacerdotaux, le chant, la Hierarchie Ecclesiastique, tout cela bâtie suivant son caprice & sa fantaisie : de sorte que ceux qui nous reprochent la Papesse Jeanne, qui n'a jamais été, comme le Ministre Blondel & plusieurs autres l'ont fait voir, sont obligez d'avouër que c'est une femme qui a enfanté leur Eglise, & qui en a été effectivement la Papesse & la mere.

Les deux Provinces Ecclésiastiques de Cantorbery & d'Yorck y sont demeurées avec leurs Evêchez, tels qu'ils étoient avant la reformation, si ce n'est qu'on leur a beaucoup diminué leur temporel.

L'Archevêque de Cantorbery se prétend Primat sur celui d'Yorck, ce qui n'est pas sans contestation. Le Roi nomme aux Prélatures, & l'Archevêque les confere. Les Ecclesiastiques peuvent se marier, & s'adonnent plutost au ménage qu'à l'étude, ce qui fait que ce qu'il y a de Sçavans dans ce Païs, n'est pas toujours du Clergé. Les Chanoinies des Chapitres y sont encore assez bonnes; mais les Cures y sont médiocres, & la plupart de très petite valeur; & dès qu'on voit quelqu'un des Ecclesiastiques ou du peuple qui a un peu de pieté, on le traite de Papiste.

Il y a quantité de Presbyteriens en Angleterre, qui ont fait tous leurs efforts pour supprimer les Evêchez, mais ils ne sont pas aujourd'hui les plus forts. On y voit encore des Quaquers, des Trembleurs, des Indépendans & d'autres Sectes fort bizarres. Il s'y trouve aussi beaucoup de Catholiques, mais tellement maltraitez depuis les guerres, que le nombre y est beaucoup diminué.

L'ECOSSE.

La Foi y fut prêchée & établie dans le V. siécle, mais il semble que les Evêques n'y avoient point de demeure fixe, jusque vers le XII. siécle. Les Rois alors leur en assignérent pour mettre plus de police

à leur Etat, & les dottérent même, afin de les attacher par le revenu ; & comme il n'y avoit point de Métropolitains, ils relevoient immédiatement du S. Siege, malgré les efforts de Cantorbery, qui vouloit se les assujettir. Enfin, le Pape Sixte IV. y érigea les deux Provinces de S. André & de Glascou l'an 1471, & elles subsistent encore à present.

Le Calvinisme y changea toute la face de l'Etat vers le milieu du XVI. siecle, & y supprima les Evêchez ; mais le Roi Jacques y mit la reformation Anglicane au commencement du siecle passé, & les rétablit. Les Presbyteriens y sont fort puissans, & vouloient encore dans ces dernieres guerres renverser la Hierarchie, ce qui n'a pourtant pas eu d'effet. Cependant les Prélatures y sont peu de chose à present ; elles sont à la nomination du Roi.

L'IRLANDE.

La Foi fut prêchée en ce Païs environ dans le même temps qu'en Ecosse ; mais il y en eut toujours une bonne partie qui demeura sans Police & sans Religion. Les Evêchez y étoient ambulans, tantôt en une Ville & tantôt en une autre, ce qui les a beaucoup multipliez dans les anciens Auteurs. On les fixa tout-à-fait dans le XII. siecle, & on y établit les quatre Mé-

tropoles qui y ſont à preſent. Armagh prétendit à la Primatie, comme étant le Siege de l'Apôtre S. Patrice, ce que les autres lui ont diſputé.

La réſormation Anglicane y fut produite avec le fer & le feu ; & il a fallu y exercer des cruautez terribles pour l'y faire recevoir. Les Prélats Proteſtans que les Rois y ont mis, n'ont pû empêcher les Catholiques d'y en avoir auſſi. Il y eut même long-temps des Convens de Religieux qui s'étoient conſervez. Ils portoient l'habit ſeculier lorſqu'ils alloient en Ville, & le regulier dans la maiſon. Enfin, on peut dire qu'à preſent la Religion y eſt preſque éteinte. Les Archevêques Proteſtans y ont encore quelque revenu, les Evêques peu, les Curez preſque rien, & le Peuple à qui on a ôté la Religion qu'il vouloit, n'en a plus en bien des endroits que pour la forme.



TABLE GEOGRAPHIQUE.

LA GRANDE BRETAGNE.

Comprenoit anciennement les

Metrop. de	Provinces de
Carleon.	*Britannique ſeconde.*
Londres.	*Britannique premiere.*
Yorck.	*Maxime Ceſarienne.*
	Flavie Ceſarienne.
	Valentinienne.

TABLE GEOGRAPHIQUE.

LA GRANDE BRETAGNE.

Comprend aujourd'hui les

Archev. de	Provinces de	
Cantorbery.	Weſtſex. Suſſex. Eſſex. Kent. Eſtanglie. Mercie. Walles.	*En Angle-terre.*
Yorck.	Nortum-berland.	
S. André.	Ecoſſe de-là le Tay.	*En Ecoſſe.*
Glaſcou.	Ecoſſe de-çà le Tay.	
Armagh.	L'Ultonie.	*En Irlan-de.*
Dublin.		
Toam.	Lagenie.	
Cahel.	Connacie. Momonie.	

TABLE CRONOLOGIQUE.

Province de Cantorbery.

Archevêché.

Cantorbery, *Cantuaria*, Archevêché, VI. Siecle. Primat d'Angleterre VII. S. Revenu 50000.

Evêchez.

Londres, *Londinium*, Arch. III. S. réduit en Ev. VII. S. Prototrone. R. 25000.
Vinchester, *Vintonia*, VII. S.
Rochester, *Rofa*, VII. S.
Eli, *Elis*, XII. S. R. 18000.
Norvic, *Nordovicum*, XI. S. R. 12000.
Peterboroug, *Petroburgum*, XVI. S. R. 6000.
Lincolne, *Lindocolnia*, XI. S. R. 12000.
Lichfielde, *Lichfeldia*, VII. S. réside à Conventri. R. 12000.
Vorchester, *Vigornia*, VII. S. R. 18000.
Hereford, *Herefordia*, VII. S. R. 10000.
Glocester, *Glocestria*, XVI. S. R. 5000.
Oxforn, *Oxonium*, XVI. S. R. 6000.
Chichester, *Cicestria*, XI. S. 9000.
Salisberi, *Sarum*, XI. S.
Excester, *Exonium*, XI. S. 8000.
Wels, *Velsixfontes*, X. S.
Bristol, *Bristolium*, XVI. S. 3000.

Lundaf, *Landavia*, V. S. 3000.
S. Davis, *Menevia*, Archev. IX. S. réduit en Ev. X. S. 20000.
Bangor, *Bangorium*, VI. S. 4000.
S. Asaph, *Asaphopolis*. VI. S. 5000.

PROVINCE D'YORCK.

Archevêché.

Yorck, *Eboracum*, Arch. III. S. rétabli VII. S. 30000.

Evêchez.

Durham, *Dunelmia*, VII. S. 5000.
Carisle, *Carleolum*, XII. S. 10000.
Chester, *Cestria*, XII. S. 8000.
Man, Isle, *Mona*, V. S. rétabli XV. reside à Ruffin Capitale de l'Isle.

PROVINCE DE S. ANDRE'.

Archevêché.

S. André, *Andreanopolis*, IX. S. Arch. & Primat d'Ecosse.

Evêchez.

Edimbourg, *Edimburgum*, XVII. S.
Dublain, *Dumblanium*, XII. S.
Dunkeld, *Dunkeldinum*, VII. S. retabli XII. S.

Brechin, *Brechinium*, XII. S.
Aberdon, *Aberdonia*, XII. S.
Mourai, *Moravia*, XI. S. reside à Elgin.
Rosse, *Rossia*, XII. S. reside à Chanonri.
Catnes, *Catania*, XI. S. reside à Dornok.
Isles Orcades, *Orcades*, V. S. reside à Kirkeval.

PROVINCE DE GLASCOU.

Archevêché.

Glascou, *Glascovia*, VI. S. retabli XI. S. Arch. XV. S.

Evêchez.

Witern, *Candida cassa*, VI. S. retabli XI. S.
Lismore, *Lismoria*, XIII. S.
Sodore, *Sodora*, Isle, VI. S. reside à Kolmkil.

PROVINCE D'ARMAGH.

Archevêché.

Armagh, *Armaga*, ou *Armacha*, V. S. Arch. & Primat d'Irlande. XII. S.

Evêchez.

Doune, *Dunum*, V. S.
Londonderis, *Deria*, XII. S.
Rasoc, *Rafou*, VII. S.

Clogher, *Clogora*, V. S.
Ardac, *Ardacum*, V. S.
Mith, *Middia*, ou Meath ſelon d'autres, ou Trime, *Trimum*, V. S. le premier eſt du XII. S.

PROVINCE DE DUBLIN.

Archevêché.

Dublin, *Dublinium*, IX. S. Arch. XII. S.

Evêchez.

Fernes, *Fernæ*, VI. S. reſide à Vexford XI. S.
Kilkenni, *Cella Canici ſeu de Tamico vel de Oſſeri.* XII. S.
Kildare, *Cella Dariæ.* VI. S.

PROVINCE DE TOAM.

Archevêché.

Toam, *Tuamum*, V. S. Arch. XII. S.

Evêchez.

Clonfert, *Clonferta*, VI. S.
Achonri, *Achada de Conari ſeu Lugnium*, VI. S.
Elfin, *Elfinium*, V. S.
Finibor, ou Kilfenor, *Cercumrah ſeu Cellumabrach*, VII. S.

PROVINCE DE CASHEL.

Archevêché.

Cashel, *Caſſilia*, X. S. Arch. XII. S.

Evêchez.

Limeric, *Luminiacum*, VII. S.
Waterford, *Vaterfordia*, XI. S.
Corc, *Corcagia*, VII. S.
Killao, *Cella Moluani*, *Laona*, *ſeu Cendalana.* VI. S.
Ardart, *Ardferta*, *ſeu Kerria.* VI. S.

LES COURONNES DU NORT.

LE DANNEMARCK, &c.

Le Dannemarck étoit anciennement habité par les *Cimbres* & les *Teutons*; les derniers occupoient les Iſles & les autres le Jutland. On ne ſçait s'ils en étoient originaires, ou s'ils étoient venus de Scythie. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ces Païs ſauvages leur paroiſſant trop reſſerrez pour vivre aſſez commodément, ils s'unirent environ 110. avant la Naiſſance de J. C. pour aller chercher de nouvelles terres. Après avoir traverſé la Germanie & s'être ſeparez en deux corps, furent les premiers qui ſe jettérent ſur ce que les Romains avoient conquis, &


Les
Isles Britanniques
ou les
Royaumes
DAngleterre
DEcosse et DIrlande
avec les Isles qui en
dependent
I de Fero
I de Schetland
Mer DEcosse
Echelle des Gr Lieues de
France de 3000 pas Geo ch
Orcades
Southerlād
Girnig Wik
Buchau
Murrai
N Aberdeon
Mrernis
Angus
Albains
Ecosse
Edimbourg
Barvick
Hamilton
Douglas
Marche
Galloway
Carlile
North Humbrie
Yla I.
Londonderry
Ultonie
Donghal
Armach
Ardée
Dublin
Conacie
Lagenie
Caterlgh
Cashel
Schennon fl
Momonie
Corke
Kinsale
C Massow
Irlande I
M DIrlande
I Man
Yorck
I Anglesey
Kirckham
Nottingham
Chester
Leicester
Mercie
Eastanglie
Radnor
Galles
Glocester
Londres
Essex
Tamise R
Severne R
Bristol
Sussex
Kent
Chichester
Westsex
I de Wicht
les Sarlingues
Angleterre
M. D Allemagne
Holläde
Dowres
Pas de Calais
Dunkerque
Calais
Boulogne
Fläd
P. DE FRANCE

ayant taillé en pieces les troupes du Consul M. Junius Cyllanus & celles de M. Aurelius Scaurus, on envoya contr'eux Marius créé Consul pour la seconde fois. Ce Consul les défit en plusieurs rencontres. Lorsque ces barbares furent sortis du Septentrion, les *Jutes*, peuples originaires de Germanie, s'établirent en leur Païs, & prirent pour Roi Danus, qui à ce qu'on prétend, a donné son nom au Dannemarck ; mais on a si peu de connoissance de la suite des Rois de Dannemarck, qui precedent le X. siecle, qu'on n'en peut rien dire de certain. Harald VI. y introduisit la Religion Chrétienne en 960. & Christian III. les Heresies de Luther en 1533.

Le Royaume de Dannemarck étoit autrefois électif, il ne l'est plus depuis 1660. Le Roi Frederic ayant delivré les Danois des incursions du Roi de Suede, les Etats du Royaume ayant reconnu qu'ils devoient leur salut uniquement au Roi Frederic, le Clergé & les Bourgeois secondez des Païsans, se servirent de cette conjoncture pour abbattre l'autorité que la Noblesse avoit usurpée depuis plus d'un siecle. Ils remontrérent que pour reconnoître le service que ce Prince venoit de leur rendre, en les délivrant du joug des Suedois, ils ne pouvoient rien

faire de moins que de lui offrir la succession hereditaire de la Couronne; que l'élection étoit la source de tous les désordres arrivez depuis tant d'années; qu'en y renonçant ils mettoient fin aux guerres civiles qui les avoient jusqu'alors si fort affoiblis; qu'ils établiroient une paix ferme & assurée entre tous les membres de l'Etat, & qu'ils rendroient le Dannemarck très puissant par l'union de la Norvege, du Holstein & des autres Païs que la Maison d'Oldenbourg possedoit avant que de parvenir à la Couronne. La Noblesse ne pouvant détruire cette proposition, fut forcée d'y consentir. On revoqua même la clause qui excluoit les filles de la succession à la Couronne; de sorte que par une Declaration solemnelle du 18. Octobre 1660. ils renoncérent en faveur de Frederic au droit d'élection, & rendirent le Royaume successif & hereditaire. Ce Royaume est le plus ancien des trois du Nord, ce qui donne la préséance au Roi de Dannemarck sur celui de Suede.

Le Domaine de la Couronne, les Peages du Sund & du Belt, la traite des bœufs & des chevaux, les biens d'Eglise qui ont été réunis au Domaine quand on a changé la Religion, & quelques autres droits particuliers, font le revenu du

Roi,

Roi, qui tire trois millions des Peages du Sund & du Belt. On leve cette imposition à Elseneür & à Nibourg sur toutes les Marchandises, suivant ce que porte le Tarif que l'on a reglé entre toutes les Nations de l'Europe qui trafiquent sur la mer Baltique. Les Suedois seuls en sont exempts, dont les Danois sont fort fâchez.

La Justice s'exerce en Dannemarck aussi-bien qu'il se puisse. Il n'y a que fort peu de Loix, si claires qu'elles ne laissent presque point de lieu à des Procès, & s'il y en naît quelques-uns, ils sont promptement jugez & fort équitablement, parce que les Juges sont obligez d'inserer dans leur jugement la Loi sur laquelle ils se fondent, & que s'il leur arrive de mal juger, la Cour de Coppenhague, à laquelle on peut appeller sur toutes sortes de causes, les rend responsables du dommages des Parties mal condamnées.

Il y a encore en Dannemarck un établissement fort avantageux au Public ; c'est qu'on n'y souffre qu'un Apothicaire en chaque Ville, & deux à Copenhague, mais toutes leurs drogues sont taxées, & les Magistrats de chaque Ville, accompagnez des Medecins, en font la visite toutes les semaines, & ils jettent toutes les drogues vieilles ou autrement mauvaises.

Il ne ſe trouve que très peu ou point de Manufactures dans ce Royaume ; car les habitans n'y ſont aucunement propres, & le Païs ne fournit que très peu de choſes, qu'on puiſſe négocier ailleurs en une quantité conſiderable. Corneille dit qu'on y a établit differentes Manufactures depuis peu, ce qui a rendu le Commerce floriſſant.

Les Danois ont fort degeneré de la valeur de leurs ancêtres. Il paroît aſſez clairement par les Hiſtoires anciennes que cette Nation a été autrefois très belliqueuſe, & qu'elle s'eſt renduë fort illuſtre par ſes beaux exploits ; mais dans ces derniers temps elle a beaucoup perdu de ſon ancienne gloire par le peu de courage de la Nobleſſe du Païs, qui aiment mieux jouir en repos de ſes biens, que de ſouffrir les fatigues & les incommoditez de la guerre;en quoi les autres habitans ſuivent leur exemple.

Le Dannemarck ſe ſepara de l'Egliſe Romaine ſous Frederic I. qui commença de regner l'an 1522. (ou comme je l'ai rapporté plus haut ſous Chriſtian III. en 1533.) & embraſſa la Confeſſion d'Auſbourg, qu'il ſuit encore aujourd'hui. Il y a ſix Surintendans Eccleſiaſtiques auſquels on donne le nom d'Evêques; ce ſont ceux de Zelande, de Fyonie, d'Alborg,

de Wiborg, de Ripen & d'Arhus.

Le Dannemarck est renfermé entre le 54. degré 45. minutes de latitude & le 58. & environ entre le 29. degré & demi de longitude & le 34. & demi. Ses bornes sont au Midi le Duché de Holstein, Province d'Allemagne; au Couchant & au Nort la mer d'Allemagne, & au Levant la Manche de Dannemarck & la mer Baltique.

Il n'y a point de riviere considerable dans le Dannemarck. L'air y est fort froid; il faut y compter sept ou huit mois d'Hiver. Les autres saisons se partagent le reste de l'année, dont l'Eté emporte la plus grande partie; les chaleurs y sont fort grandes alors, parce que les jours y sont fort longs.

Le terroir de Dannemarck est assez fer-ile; on en tire des bleds, des légumes, nais principalement des chevaux & des œufs de fort grande taille.

On divise le Dannemarck en deux par-ies generales; la Presqu'Isle de Jutlande n est la plus considerable, l'autre consiste n plusieurs Isles situées entre la Manche e Dannemarck & la mer Baltique, dont s principales sont Zeelande, Fydnie, allster, Monc, Laland, Langeland, Av-é, Alsen, Samsoé & Bornholme. *Copen-gue* dans la Zeelande en est la Capitale.

Les Rois de Dannemarck possedent encore des Etats considerables outre le Dannemarck. Ils sont Souverains du Royaume de Norwege ; ils ont en Allemagne les Comtez d'Oldembourg, de Delmenhort & une partie du Duché de Holstein ; dans l'Océan Septentrional les Isles d'Irlande, de Fero & de Schetland ; dans l'Amerique Septentrionale le nouveau Dannemarck ; l'Isle de S. Thomas parmi les Antilles, le Fort Christianbourg sur les côtes de la Guinée, & un autre sur celle de Coromandel. Ils ont aussi possedé l'Isle de Gothland, celle d'Oesel & la côte de Schonnen, mais ils ont cedé aux Suedois les deux Isles par le Traité de Bronsbroée l'an 1645. & le Schonen qui renfermoit les Provinces d'Halland & de Bleking par celui de Copenhague, l'an 1660.

ORDRE DE L'ELEPHANT.

On dit que cet Ordre fut institué l'an 1478. par Christierne I. au mariage de Jean son fils. Les Chevaliers prirent le Colier où pend un Elephant d'or émaillé de blanc, le dos chargé d'un Château d'argent maçonné de sable, & cet animal mis sur une terrasse de Sinople émaillée de fleurs. Cet Ordre étoit sous la protection de la Sainte Vierge, & les Rois de Dan-

nemarck ne le donnent qu'au jour de leur Couronnement.

LA JUTLANDE.

Cette grande Presqu'Isle fait la meilleure partie du Royaume de Dannemarck. Elle est bornée au Midi par le Duché de Holstein, & environnée aux autres endrois par la mer d'Allemagne & par la Baltique. Sa longueur du Sud au Nort est environ de 70. lieuës, & sa largeur du Couchant au Levant de 20.

L'air y est fort froid, mal sain ; le terroir est fertile en grains & en pâturages, où l'on nourrit quantité de chevaux & de bœufs de grosse taille, que l'on envoye en Allemagne, en Hollande & ailleurs.

Ce Païs est l'ancienne *Chersonese Cimbrique*. Les Cimbres qui la possedoient s'étant joints aux Teutons & aux Ambrons, l'abandonnérent pour s'aller établir dans l'Empire Romain, où après quelques bons succès, ils furent défaits par le Consul Marius, comme on l'a déja remarqué. Les *Jutes* Peuples d'Allemagne s'emparérent de leur Païs, & lui donnérent le nom de Jutlande.

On la divise en deux parties generales, sçavoir, la *Jutlande Septentrionale* & la *Jutlande Meridionale*, à cause de la diversité de leurs situations.

La Nortjutlande eſt une fois plus grande que l'autre, dont elle eſt ſeparée par une ligne tirée de la Ville de Ripen à celle de Coldingue incluſivement. Elle appartient toute au Roi de Dannnemarck, & elle eſt diviſée en quatre Dioceſes, dont les Capitales ſont Rypen, Archus, Wiborg & Alborg.

LE DIOCESE DE RYPEN.

Ce Dioceſe eſt entre le Duché de Fleſwick, les Dioceſes d'Arhus & de Wiborg, la mer d'Allemagne & le petit Belt; ce Païs eſt diviſé en 30. Bailliages, qui ne renferment que 282. Paroiſſes.

Ripen, Capitale, ſur la côte Occidentale, eſt la plus ancienne Ville de la Jutlande; elle a une bonne Citadelle & un Port frequenté. Les Suedois la prirent l'an 1645. & ils la rendirent par la Paix de Bromſbroé. Coldingue & Fridericks en ſont les lieux principaux.

LE DIOCESE D'ARHUS, ou *ARHUSEN.*

Cette Province a le Dioceſe d'Alborg au Nort, celui de Wiborg au Couchant, le Dioceſe de Rypen la confine du même côté & au Midi, & le Categat ou le Schager-Rack au Levant. On diviſe ce Païs en 32. Bailliages qui ont 304. Paroiſſes. Ses Villes ſont Horſens, Randerſen, Elbeſ-

tot, Grinſtad, Mariager, Hobro, &c.

ARHUS ou *Arhuſen*, Capitale, ſur la mer Baltique où elle a un bon Port; elle a auſſi un Evêque ſuffragant de Lunden. Les Suédois la prirent l'an 1644. & y firent de grands déſordres.

LE DIOCESE DE WIBORG.

Cette Province eſt renommée pour les bons chevaux qu'on en tire, & diviſée en 16. Bailliages qui contiennent 218. Paroiſſes.

WIBORG, Capitale de ce Dioceſe, eſt ſituée ſur le Golfe de Finlande. Cette Ville qui étoit la Capitale des *Cimmeriens*, eſt le Siege du Parlement de la Jutlande & d'un Evêque ſuffragant de Lunden. *Nibe* en eſt encore une Vllle.

LE DIOCESE D'ALBORG.

Cette Province qui ſe nommoit autrefois le Dioceſe de *Burglaw*, eſt preſque toute renfermée entre le Golfe d'Arborg & la mer d'Allemagne. On la diviſe en 13. Bailliages, qui contiennent 77. Paroiſſes. Outre ſa Ville Capitale on y voit encore celles de Wenſuſſel & de Tyſſed.

ALBORG eſt Capitale de ce Dioceſe; ſon Evêque eſt ſuffragant de Lunden; il y fut transferé en 1540 de Burglaw, où le Roi Suenon Eſthritius l'avoit fondé

l'an 1065. Son nom qui signifie *Ville aux Anguilles*, lui vient de la grande quantité d'Anguilles qu'on y prend.

LA SUDJUTLANDE.

Cette Province est la plus petite partie de la Jutlande ; elle est entre la Nortjutlande & le Duché de Holstein. Ce Païs appartient en partie au Roi de Dannemarck, & en partie au Duc de Holstein-Gotorp. Il y a quantité de Noblesse dans ce Païs ; il y a quelques Isles dans la mer d'Allemagne & dans la Baltique, qui dépendent de ce Païs, Alsen, Norstrand & Fora en sont les principales.

SLESWICK, Capitale du Duché de même nom ou de la Sudjutlande, est située sur la riviere de Sley. Elle a un Evêque qui fut supprimé par Frederic II. Roi de Dannemarck l'an 1556. elle appartient au Duc de Holstein-Gotorp, qui fait sa residence à la Forteresse de Gottorp, située dans un petit Lac près de cette Ville. On prend cette Ville pour l'ancienne *Heideba*.

Apenrade a un bon Port, & elle est la Capitale d'un Bailliage qui appartient au Duc de Holstein-Gottorp. *Eklenford* a aussi un Port.

Alsen petite Isle de la mer Baltique, est fort peuplée & fort fertile ; elle produit

particulierement une grande quantité d'Anis, dont les habitans se servent pour assaisonner leur viande & même leur pain. Il en croît de même dans celle d'Arroé. Il y a deux Forteresses ou bons Châteaux ; l'un au Nort appellé pour cette raison *Nortbourg*, & l'autre au Sud appellé *Sundebourg*; ils donnent leur nom à deux Bailliages que cette Isle contient, & à deux branches des Ducs de Holstein.

L'*Isle de Norstrand* a été separée de la terre par la violence de la mer, qui a submergé les terres qui étoient à ses environs par diverses inondations arrivées aux années 1300. 1532. 1612. 1618. & 1634. Cette derniere fit perir six mille hommes & plus de 40000. bêtes. Le Roi de Dannemarck en est le maître; on n'y voit que des Villages dont elle est bien garnie. Les autres principaux lieux de la Sudjutlande sont Eckellenford, Flensbourg, Haderscheleben, Tenderen, Husum, Fridericstad & Touningue.

LA SEELANDE, ou *ZEELANDE*.

Cette Isle est la principale du Dannemarck. Elle a au Levant le Détroit du Sund, qui la separe de la Suede : le tiers de cette Isle n'est qu'une forest, remplie de toute sorte d'animaux & destinée pour le divertissement du Roi de Dannemarck;

le reste est fort peuplé & très fertile en seigle, dont on mange communément dans le Pais.

COPENHAGUE, Capitale de cette Isle & de tout le Royaume, est située sur le Détroit du Sund, vis-à-vis de l'Isle d'Amagh, qui lui est jointe par un Pont de bois. Cette Ville n'est pas ancienne ; un Evêque de Roschild fit bâtir un Fort en ce lieu, contre les Pirates, l'an 1168. Plusieurs Pêcheurs bâtirent leurs cabanes auprès de ce Fort, & comme il abordoit plusieurs Marchands pour acheter leur poisson sec, cela donna lieu à l'appeller *Copenhague*, qui signifie le *Havre* ou le *Port des Marchands*. Elle est devenue depuis peu fort considerable : elle est grande & fort marchande : elle a une Université fondée par Christian I. Roi de Dannemarck l'an 1479. un Archevêché, & elle est la résidence ordinaire des Rois de Dannemarck. On vante fort son Arcenal, où l'on garde un Globe celeste de six pieds de diametre construit par Tycho-Brahé. Son Port passe pour un des meilleurs de l'Europe ; il peut contenir jusqu'à 500. gros Vaisseaux, & il est si sûr que son entrée, où il ne peut passer qu'un Vaisseau de front, est fermée par un arbre, & deffenduë par une Citadelle & par un Château, qui sont aux deux

côtez. Copenhague a encore une autre Citadelle dans l'Isle d'Amagh, & elle est fortifiée à la moderne, quoique ses ouvrages ne soient revêtus que de gazon. Le Roi de Suede l'assiégea inutilement l'an 1659.

Roschild a un Evêché, elle est celebre par la Paix qu'on y fit entre la Suede & le Dannemarck l'an 1658. & elle est le lieu de la sépulture des Rois de Dannemarck.

Elseneur a un bon Havre, où s'assemble ordinairement, pour attendre des convois, les Vaisseaux qui doivent passer de la mer Baltique dans l'Océan, & payent un droit au Roi de Dannemarck.

Cronembourg est un Château bâti pour garder le passage du Sund, qui n'a qu'une petite lieuës de large en cet endroit; comme il n'a point de profondeur suffisante pour les Vaisseaux que vers l'Isle de Zélande, ils ne peuvent passer hors de la portée du Canon de Cronembourg, & sont obligez de payer le Péage.

L'Isle de Zeelande étoit appellée anciennement *Codanonia* & *Codania*, & ses habitans *Codani*, *Godani* & *Dani*, d'où est venu le nom de Danois & celui de Dannemarck.

L'ISLE DE FYONIE.

Cette Isle est entre le grand Belt, qui

la separe de l'Isle de Zeelande & le petit Belt qui la separe de la Jutlande Septentrionale. La Fyonie est fertile en blé ; elle produit quantité de pommes, dont on fait du Cidre, qui se transporte dans les Païs étrangers, de même que l'Hydromel, qu'on fait aussi dans cette Isle, & les chevaux qu'elle nourrit & qui sont estimez en Allemagne. Cette Isle est un des principaux Gouvernemens du Dannemarck, & l'apanage du fils aîné de ses Rois.

ODENSE'E ou Ottensée, est Capitale de l'Isle de Fyonie ou Funen, au milieu de laquelle elle est située ; elle a été ainsi nommée à l'honneur de l'Empereur Othon I. & a été très florissante, lorsque les Rois de Dannemarck y faisoient leur residence. Elle est encore considerable, & a un Evêque suffragant de Lunden. On y voit encore les Villes de Nibourg, de Schwinberg, de Middelfar & d'Assens.

L'ISLE DE FALSTER.

Cette Isle est fort abondante en grains, & NYKOPING en est la Capitale.

L'ISLE DE LALAND.

Cette Isle est aussi fort fertile en grains, & sur-tout en froment, dont elle pourvoit la Ville de Copenhague & les autres

lieux voisins où il est rare. Les Hollandois en tirent tous les ans quantité de grains & de pois : elle a son Gouverneur particulier, duquel dépendent plusieurs autres petites Isles. Ses Villes sont NAXKOW Capitale, Haxkopind & Eysted.

L'ISLE DE SAMSOE'.

C'est une petite Isle, mais fort agréable & fort fertile. Elle fut comprise dans les terres que l'on donna en apanage au Roi Christian II. lorsqu'il fut deposé.

L'ISLE DE VEEN.

On voit dans l'Isle de Veen située dans le Détroit du Sund *Vranibourg* ou *Ville du Ciel*, aujourd'hui ruinée, mais le nom en est demeuré celebre à cause de Tycho-Brahé fameux Mathematicien, qui la fit bâtir l'an 1575. pour y observer plus commodément les Astres. Il y fit faire un Donjon qu'il nomma *Stalle-Borga*, environné de miroirs & de cristaux, où il se retiroit ordinairement (quelque rigoureuse que fût la saison) pour y faire ses Observations Astronomiques. Comme il méditoit de se retirer à Basle, dont le séjour lui avoit extremement plû, Frederic II. Roi de Dannemarck lui donna l'Isle de Veen, où il fit bâtir Vranibourg. Les grands hommes ne sont pas exempts de

deffauts ; un de ceux de Tycho étoit d'être très ſuperſtitieux, de ſorte que s'il rencontroit une Vieille au ſortir de ſa maiſon, il y retournoit au lieu de continuer ſon chemin, & de même il prenoit à mauvais augure de trouver un Liévre quand il alloit à la campagne. Il eſt mort en 1601. âgé de 55. ans.

LA NORVEGE.

La Norvege a eu ſes Rois particuliers juſqu'en 1387. qu'Haguin Roi de Norvege épouſa Marguerite, fille de Waldemar III. Roi de Dannemarck, & unit par ce moyen ces deux Royaumes, qui ont demeuré unis juſqu'à preſent, mais le Gouvernement de Bahus en a été demembré & cedé à la Suede par la Paix de Roſchild l'an 1658.

Le Gouverneur que le Roi de Dannemarck tient en Norvege porte le titre de Vice-Roi, & il a ſous ſa juriſdiction l'Iſle d'Iſlande & celle de Schetland & de Fero, qui ſont les dépendances du Royaume de Norvege.

Les Norvegiens ſont plus courageux & plus robuſtes que les Danois pour ſouffrir toutes les incommoditez de la guerre, à quoi la nature & l'air de leur Païs les ont accoûtumez ; quoique les Danois aprés

avoir ſubjugué la Norvege, ſe ſoient fortement appliquez à opprimer & à abbatardir ſes habitans, & qu'ils ayent pris grand ſoin d'empêcher qu'ils n'euſſent occaſion de donner des marques de leur valeur; outre qu'il eſt reſté trés peu de familles Nobles dans le Païs. Au reſte, les Norvegiens ſont eſtimez être de très bons hommes de mer & fort experts dans la navigation, & les Hollandois les prennent volontiers à leur ſervice ſur leurs Vaiſſeaux. Ils ſont Proteſtans de la Confeſſion d'Auſbourg, qui fut introduite dans leur Païs en même temps que dans le Dannemarck. Ils ont un Archevêque à Drontheim & des Evêques à Bergen, à Stanvager, à Hammer & à Anſlo. Leurs autres Villes ſont Fridericſtad, Saltſberg, Jonſberg & Bahus, qui eſt à la Suede. Il n'y a point d'autre riviere conſiderable que celle de Glammen.

Le Royaume de Norvege a la Suede au Levant, dont elle eſt ſeparée par les montagnes de Norvege; dans les autres côtez elle eſt baignée par l'Océan. Elle a plus de 350. lieuës de côtes le long de l'Océan; mais ſa largeur eſt incomparablement moindre & fort inégale.

La plus grande partie de la Norvege n'eſt que montagnes affreuſes, inhabitées & incultes; elles ont plus de 400. lieuës

de longueur, presque toujours couvertes de neiges, mais on en tire quantité de poix, de godron & de bois pour la construction des Navires. Les lieux qui sont propres pour le labourages sont fort fertiles. On y seme & on y coupe les bleds en six semaines, & on assure qu'il en naîtroit suffisamment, sans le grand nombre d'Etrangers qui y abordent & qui en tire quantité de fer, de cuivre, de fourrures, de poissons secs.

L'air est si froid en ce Païs-là, & surprend tellement les Etrangers, que la plusparts en meurent subitement, ce qui arrive même aux animaux. Il y a quantité de Lacs qui sont gelez six mois de l'année, à la reserve de celui de Dronthein, qu'on ne voit jamais geler. Le Soleil ne disparoist point dans quelques Provinces de ce Royaume pendant les mois de Juin, de Juillet & d'Aoust; mais aussi il y a une perpetuelle nuit en Decembre, Janvier & Fevrier. Pendant ces trois mois on tient les Foires & les Marchez au clair de la Lune, ou à la faveur de la lumiere que les habitans font avec certains bois godronné, qui éclaire mieux que des flambeaux.

Ce Païs abonde en bestiaux, tant sauvages que privez, principalement en bœufs & en petits chevaux, qui sont d'u-

ne vitesse & d'une force peu proportionnée à leur taille. On dit que ses mers sont pleines de Baleines fort grandes, dont on transporte la graisse dans les Païs Etrangers, aussi-bien que des Mats, des Planches & d'autres bois propres pour bâtir des Vaisseaux.

Ce Royaume est divisé en cinq Gouvernemens, Aggerhus, Dronthein, Wardus & Bergen; Bahus, qui en est le cinquiéme, a été donné aux Suedois par le Traité de Roschild l'an 1658.

AGGERHUS.

Ce Gouvernement a été ainsi appellé du Château de ce nom, qui est situé au fond du Colfe d'Anslo. Il est borné au Midi par la Mer de Dannemarck; au Levant par la Suede & le Gouvernement de Bahus; au Septentrion par une partie du Dronthein, & au Couchant par le Gouvernement de Berghen. Il est partagé en six Gouvernemens particuliers, sçavoir, Ogdesinden, Hailingdal, Hammer, Hèndemarck, Rommeriuket & Tellemarck.

ANSLO, près le Golfe de ce nom, en est la Capitale. Cette Ville ayant été consumée par un grand incendie, Christian IV. du nom Roi de Dannemarck l'a rebâtie, & l'appella de son nom *Christiana* l'an 1614. Dans cette Ville on celebra la cé-

rémonie du mariage de Jacques. VI. Roi d'Ecosse avec Anne fille de Frederic Roi de Dannemarck. Les autres Villes sont Fredericstadt, Saltzberg, Tonsberg & & Schéen. *Anslo* a un Evêque suffragant de Dronthein.

DRONTHEIN.

Dronthein est un des quatre Gouvernemens generaux de Norvege; il est entre les Gouvernemens de Wardus, de Berghen, l'Océan Septentrional & la Suede. Il comprend ceux de Nordmer, de Surendal, de Fofferlen, &c.

DRONTHEIN, Capitale, est située sur un Golfe, où elle a un fort bon Port, deffendu par un bon Château, & la Ville par une Citadelle du côté de la terre : elle est le Siege d'un Archevêque, & l'étoit autrefois du Roi de Norverge. Elle est aujourd'hui fort déchûe de sa premiere grandeur.

WARDHUS, ou WARDHUIS.

Ce Gouvernement s'avance jusqu'au Cap du Nord, qui est la pointe la plus Septentrionale de la Norvege, & contient la Finmarchie & la Laponie Norvegienne. Il ne produit que quelques pâturages.

Le *Château de Wardhus* a donné le nom

à ce Gouvernement. Le Château eſt preſque ruiné ; il avoit été bâti pour deffendre les Cabanes des Pêcheurs qui ſont en grand nombre le long de la côte,

BERGEN, ou BERGENHUS.

Cette Province a l'Océan Septentrional au Couchant & au Midi ; le Gouvernement d'Aggerhus au Levant, & celui de Dronthein au Nort.

BERGEN, ou *Berghen*, Capitale, eſt bâtie de bois ; elle a un bon Port & un Evêque ſuffragant de Dronthein ; le Vice-Roi y fait ſa réſidence ; elle eſt Anſeatique & des plus marchandes du Nort : elle eſt ſituée dans le fond du Golfe de Selta-Fioerd, entre de hautes montagnes, qui lui ont fait donner le nom de *Bergen*, c'eſt-à-dire, Ville des montagnes.

BAHUS.

Bahus cinquiéme Gouvernement general de Norvege, a pour bornes au Nort le Gouvernement d'Aggerhus ; au Levant & au Sud la Weſtiogothie, & au Couchant, le Categat. Ses principaux lieux ſont Maëſtrand, Oldval, Kougel & *Bahus*, Château qui a donné ſon nom au Gouvernement.

LA LAPONIE.

La Laponie eſt une grande Region de l'Europe & la plus Septentrionale que nous connoiſſions dans notre Continent. L'air y eſt extrêmement froid ; l'Hiver y dure neuf mois, dont trois ne ſont qu'une nuit continuelle, pendant laquelle on ne s'apperçoit de la diſtinction des jours que par quelques crepuſcules qui paroiſſent le matin & le ſoir ; en échange les trois mois d'Eté y ſont un jour continuel, qui y cauſe d'aſſez grandes chaleurs. Tout ce Païs eſt plein d'affreuſes montagnes, il ne produit ni grains ni fruits, & on n'y nourrit pour toutes bêtes domeſtiques que des Rennes, qui ſont des eſpeces de Cerfs plus gros que les ordinaires, qui ſervent aux habitans à tirer leurs traîneaux, à porter leurs charges, & qui leur fourniſſent du lait & de la chair pour manger, & des peaux pour ſe couvrir.

Les Lapons ſont des Peuples venus de la Finlande : ils habitent dans des Cabanes faites avec des planches & couvertes de peaux. Ils ſont de fort petite taille ; on dit qu'ils n'excedent pas la hauteur de trois coudées. Ils ont les cheveux noirs & la barbe de même couleur, ce qui leur eſt particulier entre les Peuples du Nort. Ils

ſont laids & courbez, mais fort robuſtes & exceſſivement poltrons. Ils ont une merveilleuſe adreſſe à courir ſur la neige, au travers des précipices, dont leur Païs eſt plein, en attachant à leurs pieds de larges planches, qui les empêche de s'enfoncer.

On dit merveille de leurs ſortileges: chaque famille doit avoir ſon eſprit familier en commun, & chaque perſonne doit auſſi avoir le ſien en particulier, ce ſont des heritages que les peres laiſſent à leurs enfans. Il y a bien de l'apparence que cela eſt exageré; il faudroit bien des légions de démons pour ce ſeul Peuple, cependant on peut croire qu'il y a de l'illuſion, ſi l'on conſidere comme le démon s'eſt joué autrefois & ſe jouë encore aujourd'hui des Peuples plongez dans l'idolâtrie, tels que ſont encore la pluſpart des Lapons.

Les Norvegiens ne leur cedent guere. On aſſure qu'ils ſont auſſi fort adonnez aux ſortileges, & l'on prétend qu'ils vendent le vent dont on a beſoin pour ſuivre la route que l'on doit tenir. On voit ſouvent deux Vaiſſeaux, qui ayant chacun le vent en poupe, ne laiſſent pas de tenir une route differente. Celui avec qui un Voyageur eſt convenu du prix de ce vent paſſe ſur ſon bord, & attachant à un petit

mât, à la hauteur d'un homme, un linge de quatre doigts de large ; il y fait plusieurs nœuds en prononçant quelques paroles, après quoi il retourne à terre. Lorsqu'on veut partir on détache le premier nœud, qui attire le vent en poupe d'une maniere très agréable. A quelque distance de là on défait un autre nœud, & le vent se renforce : on en use de même tant que les nœuds durent, à mesure que le vent se relâche, & cela finit à certain éloignement de l'endroit d'où l'on est parti. Si l'on veut avoir la continuation de ce vent, ou un autre plus favorable, selon la diverse route qu'on a dessein de tenir, on va sur les Côtes voisines, où l'on trouve d'autres gens qui vendent aussi le vent. Quoique ceci paroisse une fable, on assure qu'il n'y a rien de plus vrai ; cela est attesté par les Marchands & les Mariniers qui ont navigé sur les Côtes de la Norvege & de la Laponie. Si le scrupule touchant la Religion les empêche d'acheter le vent de ces Magiciens, ils disent qu'ils sont obligez de leur faire quelque present de Tabac, d'Eau-de-vie & autres choses pareilles, pour les empêcher d'enchanter leur Vaisseau, & de retarder leur voyage. Il y en a qui ont demeuré quatre à cinq jours à la voile, sans pouvoir avancer ni reculer, pendant qu'ils voyoient voguer

d'autres Bâtimens. On s'adresse assez souvent à ces Négromanciens pour guider les Vaisseaux, afin qu'ils n'approchent pas de *Maestroon* ; c'est un tournant d'eau où les Vaisseaux sont attirez de plus de trois lieuës, & engloutis sans pouvoir être secourus.

Les Lapons vivent long-temps, il leur arrivent assez souvent d'atteindre l'âge de cent ans, & de ne mourir que de vieillesse. Ils aiment si éperdument leur Païs & le genre de vie qu'ils y menent, qu'ils ne peuvent vivre dans des climats plus doux, comme on l'a reconnu par plusieurs experiences.

Leurs occupations ordinaires sont la pêche, qu'ils font dans leurs Lacs & dans leurs Rivieres, où il y a une prodigieuse quantité de poissons, & en particulier des Brochets, des Perches & des Saumons d'une grosseur demesurée. Ils les font secher ou au Soleil ou à la gelée, suivant la saison, & les ayant réduits en poudre, ils s'en servent en place de pain.

Les bêtes sauvages qu'ils prennent à la Chasse, qui est leur autre métier, leur fournissent avec leurs Rennes de la chair & des peaux pour se couvrir. Ils tuent une prodigieuse quantité d'Ours blancs, de Loups, de Lievres de même couleur, des Martes, des Martes Zibelines, des

Renards noirs, des Ecureuils, des Castors, des Loutres; les peaûx de ces animaux ſont l'or & l'argent des Lapons. Ils les changent pour d'autres denrées avec leurs voiſins, & ils en payent leurs tributs aux Princes dont ils dépendent. Leurs armes ordinaires ſont les fleches; ils en ont qui ſont émouſſées, ils s'en ſervent pour tuer les bêtes, dont les fourures ſont précieuſes, & ils ont l'adreſſe de les frapper au nez, pour ne pas gâter la peau. Ils ſont maintenant quelqu'uſage des armes à feu, qu'ils ont appris de leurs voiſins, mais ils ne s'en ſervent que pour la groſſe chaſſe. Ils ſont ſujets en partie des Danois, en partie des Moſcovites, & en partie des Suedois, ce qui donne lieu de diſtinguer la Laponie en *Danoiſe*, *Moſcovite* & *Suedoiſe*.

La *Laponie Danoiſe*, appellée autrement la Finmarchie, ou le Gouvernement de Wardhus, eſt la plus petite partie de la Laponie. Elle eſt au Couchant Septentrional, ſeparée de la Moſcovite par le Lac d'Enera-Treck, & de la Suedoiſe par les celebres montagnes de Norvege. Le Château de Wardhus, réſidence du Gouverneur, en eſt le lieu principal, il eſt dans l'Iſle de Ward, qui eſt ſur la Côte de la Laponie Norvegienne.

La *Laponie Moſcovite* eſt la partie la plus Orientale

Orientale de la Laponie. Elle s'étend depuis le Lac Enera-Treck jusqu'à l'entrée de la mer blanche, & aux confins de la Moscovie & de la Finlande. On prend la Laponie Moscovite pour l'ancienne *Biarmie*; on la divise en trois grandes Provinces, le Mouremanskoy qui est au Couchant des deux autres; la *Terskoy-Leporie*, qui est à l'Orient Septentrional, le long de l'Océan, & la *Bellamoreskoy-Leporie* qui est autour de Bellamore, c'est-à-dire, de la mer Blanche. Il n'y a rien de considerable dans tout ce Païs, que la petite Ville de *Kola*, située dans la premiere de ces Provinces.

La *Laponie Suedoise* est la partie la plus Méridionale de la Laponie; elle est séparée des deux autres par les montagnes de Norvege, ou de Daara-Fiel, & bornée vers le Midi par l'Angermanie, la Bothnie, le Golfe de ce nom & la Cajane. Elle est plus étenduë que les deux autres ensemble, ayant 240. lieuës de longueur autour des montagnes, & 50. de largeur. L'air y est plus doux que dans le reste de la Laponie. On y trouve des mines de fer, de plomb & de cuivre, des pierres précieuses, mais peu estimées, de très-beau cristal & des perles, dont quelques-unes approchent de la beauté de celle du Levant. On les prend dans des coquillages

ſemblables à des moules, qui ſe trouvent en grand nombre le long des rivieres.

On diviſe ce Païs en cinq grandes Provinces qui ſont autour des cinq rivieres principales. On les trouve en cet ordre en allant de Suede en Moſcovie. *Uma-Lap-Marck*, *Pitha-Lap-Marck*, *Lula-Lap-Marck*, *Torne-Lap-Marck*, *Kimi-Lap-Marck*. Elles renferment la plus grande partie de la *Serittofinie* des anciens, & prennent leur nom des Bourgs d'Uma, de Pitha, de Lula, de Torne & de Ximi ou Kimi, qui ſont aux embouchures des rivieres de même nom dans le Golfe de Bothnie. Les Lapons Suedois ſont preſque tous profeſſion du Chriſtianiſme. Les Rois de Suede ont pris ſoin d'y fonder des Colleges, & de faire traduire en Laponois les Catéchiſmes, les Prieres publiques, & un Manuel qui renferme les Pſeaumes de David, les Proverbes de Salomon, les Evangiles, &c. Il y a apparence que par ces moyens on les retirera de l'idolâtrie, à laquelle ils ont encore un très-grand penchant.

Dependances de la Norvege.

Les Dépendances de cette Couronne ſont l'Iſlande, le Groënland, le Spitzberg & les Iſles de Schetland & de Fero.

L'ISLANDE.

Cette Isle est sous le Pole Arctique : on croit que c'est la *Thulé* des anciens. Elle contient douze Bailliages qui ont leurs Gouverneurs particuliers, qui reçoivent les ordres du Gouverneur General de l'Isle, dans laquelle il n'y a que deux Villes remarquables, Halar & Skalholt. Cette Isle fut découverte l'an 890. par Madoder, Pirate Norvegien, ou selon d'autres, par Nadoch, qui la nomma *Sinceland*, c'est-à-dire, Isle des neiges. Un autre Pirate nommé Flocke lui donna le nom d'*Islande*, qui veut dire Terre glaciale. Elle est longue de deux cens milles, & large de cent. Le bétail y est en fort grande quantité. Les Lacs y abondent en poisson, & les forêts sont remplies de toutes sortes de bêtes sauvages. Il y a de hautes montagnes qui jettent du feu incessamment, entr'autres les *Monts Hecla*, *Helga* & *de la Croix*. C'est pour en éviter les effets que les habitans se sont retirez vers les côtes. Il y a des Moutons dans cette Isle d'une grandeur prodigieuse ; ils ont huit cornes qu'on est obligé de leur scier, pour empêcher qu'ils ne blessent les autres animaux. Ils sont si furieux que ceux qui en ont le soin ont de la peine à s'en rendre maîtres ; leur laine est épaisse

& délicate. On y voit un Lac fumant dont l'eau est très-froide ; il a la même proprieté que l'Etang qui est près d'Armagh en Irlande. Proche de ce Lac est un Rocher dans lequel la nature a pratiqué un Puits très profond. Lorsqu'on y jette une pierre, on l'entend tomber long-temps après comme dans un vaisseau de cuivre. Ce qui est fort surprenant, c'est que l'eau monte ensuite peu-à-peu jusqu'au bord de ce Puits. Elle paroît extrêmement claire, & s'en retourne dans l'abîme, d'où on l'a fait monter de nouveau en y jettant une seconde pierre. On en a fait boire à des Criminels, qui sont morts enragez une heure après. On pêche sur les côtes d'Islande des Baleines & des Chevaux marins d'une grosseur prodigieuse. Les Pêcheurs leur coupent la tête & jettent le reste dans la mer, parce qu'ils n'ont de bon que les dents que l'on n'estime pas moins que celles de l'Elephant : ils ont aussi *une grande corne de plus de six pieds*, que plusieurs Auteurs croïent être celle qu'on attribuë *à la Licorne.*

Les Islandois sont plus petits que les Norvegiens, mais beaucoup plus forts & plus robustes. On dit qu'ils prennent un tonneau d'un demi-muid avec les deux mains, & l'élevant par-dessus leur tête, ils boivent comme nous ferions à une bou-

teille de deux ou trois pintes. Ils ſuivent la Religion de Luther depuis que Chriſtian III. Roi de Dannemarck bannit la Catholique de ſes Etats. Ils ſont idolâtres hors les endroits où le Roi tient des Gouverneurs.

Halard eſt ſituée dans la partie Septentrionale, proche la Baye de Skagafiorol; elle eſt la réſidence d'un Evêque ſuffragant de l'Archevêque de Dronthein. Son Port eſt bon & frequenté.

SKALHOT Ville & Evêché au pied des montagnes dans la partie méridionale de l'Iſle, dont elle eſt la Capitale & le Siége du Conſeil ſouverain de la Province.

LA GROENLANDE.

Ce Païs eſt aſſez inconnu; on le croit être terre ferme & confiner avec la Tartarie vers le Levant d'un côté, & de l'autre vers le Ponant avec l'Amerique. Son nom ſignifie *Terre verte*, à cauſe de la mouſſe qui eſt tout le long de ſon rivage. Les Rois de Dannemarck ſe ſont aſſujetti tout ce qui a été découvert juſqu'à aujourd'hui de ce Païs-là. En 1554. on équippa un Navire, qui étant parti de Copenhague au commencement du Printemps, n'arriva ſur les côtes de Groenlande que le 26. Juillet, dans un lieu où les montagnes étoient couvertes de nei-

ges. Le bord étoit glacé, & le fond ſi dur, que l'ancre n'y pouvant mordre, on fut contraint de laiſſer nager le Navire ſur l'eau.

Les Groelandois n'ont point d'uſage de Religion : on les croit payens & idolâtres. Ils n'ont ni eſprit, ni civilité, ni pudeur; ils ſont craintifs, défians, obſtinez & indiſciplinables; leur viſage eſt refrogné, & c'eſt rarement qu'ils rient. Ils ſont ſales & mangent mal proprement; le lard de Baleine eſt pour eux un mets friand, mais ſur-tout l'huile qu'ils en tirent eſt leur meilleure ſaulce & le breuvage qu'ils aiment le plus. L'or & l'argent ſont moins eſtimez parmi eux que le fer & l'acier. Ils donnent du lard & de l'huile de baleine, des peaux de chien & de veau marin, & des dents du poiſſon Towak, pour des couteaux, des ciſeaux, des aiguilles, des miroirs, du fer & de l'acier, &c. tout leur commerce ne ſe fait que par échange.

Il n'y a point de Villes dans cette Iſle, mais ſeulement quelques Ports aſſez frequentez par les François, les Danois, les Anglois & les Hollandois.

LE SPITZBERG.

C'eſt un grand Païs dans l'Océan Septentrional vers le Pole Arctique, entre le Groenland & la nouvelle Zemble, qui en

ſont éloignez de 300. milles. Ce Païs fut découvert en 1595. par Guillaume Barends & Jean Corneille Hollandois, qui cherchoient un chemin pour aller à la Chine par la mer Glaciale, afin d'abreger la navigation des Indes Orientales; il s'étend au-delà du 80. degré de latitude, & on le diviſe en deux parties. On a donné le nom de nouvelle *Frize* à l'orientale, & l'Occidentale a retenu celui de *Spitzberg*, qui veut dire *Montagnes aigues.* On ne ſçait ſi c'eſt une Iſle ou une terre ferme, parce qu'on n'en connoît que les côtes. La pêche des Baleines y eſt meilleure qu'en aucun Païs qui ſoit ſous le Pole Arctique: celles de l'Amerique ſont plus longues, mais moins épaiſſes. Cette pêche ſe fait ſeulement en un certain temps reglé, & on ne ſçait où ces Baleines ſe retirent tout le reſte de l'année. On les prend d'ordinaire avec le harpon, & quand elles ſont bleſſées, elles pouſſent un grand cri, qui fait accourir toutes les autres qui peuvent l'entendre. On tire ſept tonnes d'huile des plus grandes.

L'ISLE DE FEZO.

Ces Iſles appartiennent au Roi de Dannemarck: elles ſont dans la mer d'Ecoſſe, à quelques milles de l'Oueſt de celles de Schetlang (dont on a parlé dans

l'article de l'Ecosse) entre le 51. & le 61. degré de latitude. On en compte ordinairement jusqu'à 15. Les principales sont Stromo, Sudro, Ostro, Bordo, Sando, Moggenes, Wage & Widro. L'air y est si bon que beaucoup de gens y vivent jusqu'à l'extrême vieillesse. Les habitans ont pour nourriture une sorte de pain, qui se peut garder trente & quarante ans : il est fait d'orge & d'avoine qu'on pétrit ensemble, & que l'on fait cuire entre deux cailloux creux. Plus il est vieux, plus le goût en plaît ; aussi en garde-t'on très-long-temps pour les festins ; & dans celui qui se fait à la naissance de quelque enfant, il est ordinaire de manger de cette sorte de pain qui a été cuit à celle de son grand pere. On en fait de même en Allemagne à l'égard du vin ; pour le moins on en boit le jour des nôces du garçon ou de la fille, qui a été receuilli l'année de leur naissance.

LA NOUVELLE ZEMBLE.

On appelle ce grand Païs *Nouvelle Zemble*, c'est-à-dire, *Terre nouvelle*. Il est situé dans l'Océan Septentrional, au Nort de la Province de Petzora en Moscovie, dont il n'est separé que par le Détroit de Weigats. On ne sçait si ce Païs est une Isle, ou s'il est attaché à la grande Tarta-

rie du côté de l'Orient. Il s'étend du Midi au Septentrion, depuis le 70. degré jusqu'au 75. Le Pilote Hollandois nommé Hemskerke en doubla le Cap Septentrional l'an 1595. en cherchant par le Nord un chemin pour arriver à la Chine. Les glaces ayant arrêté son Vaisseau, l'obligérent de passer l'Hiver avec son équipage sur la Côte Orientale dans une Cabane qu'il y fit bâtir avec des planches. Quoique cette Cabane fut ensevelie dans la neige peu de temps après, & qu'on y fit sans cesse du feu, le froid étoit si rude, que le plancher demeuroit toujours couvert d'une croûte de glace de l'épaisseur d'un travers de doigt. Ces Voyageurs éprouverent en ce Païs une nuit qui dura environ trois mois, le Soleil n'ayant pas paru sur leur horison depuis le 4. de Novembre jusqu'aux premiers jours de Février. Ils n'y virent que des Renards blancs, qu'ils mangeoient quand ils pouvoient les attraper dans leurs pieges ; des Loups & des Ours de même couleur. Ces Ours étoient d'une grosseur extraordinaire, & devorérent trois Matelots. Quelques-uns croyent qu'on peut aller de la Nouvelle Zemble au Spitsberg sur les glaces, & même que ce peut être par cette voye que les premiers habitans de l'Amerique peuvent y avoir passé de no-

tre Continent. Le froid y eſt ſi grand que les Vins que les Hollandois y avoient portez perdirent leur force, & le Vin d'Eſpagne même y gela.

LA TERRE DE JESSO.

Jeſſo eſt un Contrée d'Aſie pleine de montagnes & qui abonde en riches Pelleteries. L'Empereur du Japon ayant envie de ſçavoir quelles étoient les bornes de Jeſſo, y envoya des Voyageurs, qui après de longs travaux par des montagnes & par d'affreux précipices, ſont revenus ſans les découvrir. Ils ont rencontré en pluſieurs endroits des hommes tout velus & heriſſez; & portant la barbe à la Chinoiſe, dont ils n'ont pû tirer aucunes lumieres. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que Jeſſo eſt contigu au Japon, puiſque le Golfe qui le ſepare du Sangar, ne paſſe point au travers, mais qu'il eſt borné après 40 lieuës de longueur, par les montagnes deſertes qui ſont vers la Contrée d'Ochio où Jeſſo tient au Japon; mais comme le chemin eſt inacceſſible le long du rivage de ce Golfe, on a toujours fait le trajet de Sangar ou Sangaar Ville du Japon, à Jeſſo, dans de petites Barques. On appelle *Détroit de Jeſſo*, un Détroit de l'Océan Septentrional, qui eſt fort étendu entre la grande Tartarie & le Païs de

Jesso sur la Côte de l'Asie & au Nord de la Chine.

Le nouveau Dannemarck, le New-Nort-Walles & les Isles de Cumberland sont des Contrées dont on ne connoît que le nom & un peu de côtes ; ces Pais & les dépendances de la Norvege sont ce qu'on appelle ordinairement les Terres Artiques, qui sont situées au Septentrion de l'Europe & de l'Amerique.

GOUVERNEMENT ECCLESIASTIQUE du Dannemarck.

La Foi Chrétienne fut prêchée en Dannemarck, 1°. par Ebbon Archevêque de Reims, & ensuite par S. Anschair Archevêque de Hambourg dans le IX. siecle, mais tout cela eut peu de succès. L'Empereur Othon y alla l'an 949. & y tint sur les Fonts Baptismaux le fils du Roi Haraldblatand, & depuis ce temps-là elle y a toujours subsisté. On y érigea ensuite plusieurs Evêchez, dont le Roi Eric composa une Province Ecclesiastique en faisant ériger la Ville de Londen en Archevêché vers le commencement de l'onziéme siecle. S. Anschair porta la lumiere de l'Evangile en Norvege au IX. siecle, & comme il s'y établit en bien des endroits, on y créa quelques Evêchez

qui furent érigez en Province Ecclesiasti-que sous la métropole de Drontein vers le milieu du XII. siecle.

L'Islande est ce que les Anciens apelloient la derniere Thulé : c'est une Isle qui depuis long-temps est unie à la Norvege. Le Roi Olaus, dit le Saint, fit établir les deux Evêchez qu'on y voit à present par l'Archevêque de Breme, qui étoit Métropolitain alors de toutes les Eglises du Nord, & on les soumit ensuite à celui de Drontein. Les Rois de Norvege envoyerent des Missionnaires dans la Groenlande, quoiqu'à l'extremité de l'Europe, & eurent soin d'y fonder un Evêché qu'on voit expressement dans les Notices du XII. siecle ; mais on n'y en trouve plus aucun vestige à present.

Les Prélatures de Dannemarck & de Norvege avoient autrefois de très-bons revenus & de grands privileges, & faisoient le premier Etat du Royaume. L'Archevêque de Londen en étoit Primat & avoit droit de présider à l'Election des Rois & de les Sacrer. Le Roi Frederic, dit le Pacifique, y introduisit le Lutheranisme, & son fils Christien III. ayant achevé de l'établir, supprima & Archevêques & Evêques pour s'emparer de leurs biens, & y mit des Surveillans à la mode Lutherienne, vers l'an 1550. C'est le

Roi qui les nomme & qui les choiſit, gens plûtôt de Lettres que de qualité. On ne leur donne que le troiſiéme rang dans l'Etat, & ils y ſont petite figure.

Frederic III. voyant Londen entre les mains des Suédois, érigea la Capitale de Coppenhague en Archevêché à ſa mode l'an 1660. & lui ſoumit tous les Surveillans de ſon Royaume. Les Eccleſiaſtiques y ſont peu de choſe, & le Peuple eſt plus curieux de bien boire que de prier Dieu. On n'y voit preſque plus de Catholiques, ſi ce n'eſt quelques-uns vers le Holſtein.

TABLE GEOGRAPHIQUE.

LE DANNEMARCK

Comprend aujourd'hui les

Archev. de	Provinces de	
Londen.	Nortjutland. Sudjutland. Zelande & autres Iſles.	*En Dannemarck.*
Drontein.	Norvege propre. Iſlande. Groenlande.	*En Norvege.*

TABLE CRONOLOGIQUE.

Province de Londen.

Archevêché.

Londen, *Lundis* (en Schonen) XI. S. érigé en Arch. XII. S.

Evêchez.

Rofchild, *Rofchildia*, X. S.
Odenzée, *Othonium*, (dans l'Ifle de Funen) X. S.
Arhufen, *Arhufia*, X. S.
Alborg, *Alburgum*, XII. S.
Viborg, *Viburgum*, XI. S.
Rippen, *Ripa*, X. S.
Schlefvic, *Slefvicum*, X. S.

PROVINCE DE DRONTEIN.

Archevêché.

Drontein, *Nodrifia*, X. S. Arch. XII. S.

Evêchez.

Bergen, *Bergæ*, XI. S.
Anflo, *Anfloa*, XI. S.
Staffanger, *Staffangria*, XI. S.
Hola, *Hola*, X. S.
Skalholt, *Scalhota*, X. S.

LA SUEDE.

La Suede n'a eu des Rois, à ce qu'on prétend, que vers le milieu du XII. ſiecle. Cependant il ſemble qu'elle en ait eu même avant le temps de Charlemagne ; car Biorn qui demanda des Prêtres à cet Empereur pour ſe faire inſtruire des Veritez Chrétiennes, a été precedé de douze ou quinze Rois. Ce Royaume avoit toujours été électif juſqu'au XVI. ſiecle. Chriſtian II. Roi de Dannemarck étant en Suede où il avoit été appellé par quelques Danois qui s'étoient revoltez, aſſiégea Stokolm, dont il fut contraint de lever le Siege, & de demander la Paix à Stenon. Elle lui fut accordée à condition qu'il renonceroit à toutes ſes prétentions ſur la Suede. Ce Traité fut ſuivi d'une trahiſon qui troubla la Paix que l'on venoit de conclure. Ayant convié Stenon à dîner ſur ſon Vaiſſeau, il avoit reſolu de l'enlever, ce qu'il auroit executé ſans l'avis qui fut donné à Stenon du danger où il étoit: il s'en retira avec l'aſſiſtance des habitans de Stokolm qui accoururent pour le dégager, & Chriſtian n'en retira pour tout fruit que le renouvellement de la guerre. Les commencemens en furent favorables aux Suedois, mais enfin leur armée ayant

été taillée en pieces, & Stenon étant mort d'un coup d'épée qu'il reçut dans le combat, ils furent contraints de reconnoître le Roi de Dannemarck pour leur Souverain : ce fut pour la seconde fois qu'on vit l'union des trois Couronnes du Nort : car *Marguerite* Reine de Dannemarck & de Norvege, ayant pris & vaincu dans une bataille Albert, Duc de Meckelbourg, élû Roi de Suede, unit ces trois Royaumes, ce fut à Calmar l'an 1395. Christian se fit donc Couronner Roi de Suede le 1. jour de Novembre 1520. mais bientôt après ayant violé le serment qu'il avoit fait à son Sacre de garder les Privileges de la Nation, & fait massacrer les principaux Seigneurs du Royaume; Gustave Vaza, qui avoit trouvé moyen de sortir de la Citadelle de Copenhague, où il étoit en ôtage, se retira dans la Dalecarlie Province de Suede, habitée de pauvres Peuples, mais guerriers, & les excita si fort à s'affranchir du joug tyrannique des Danois, que ceux qui travailloient aux Mines s'étant joints à eux, il se fit bientôt une revolte par tout le Royaume, & Gustave fut declaré Gouverneur de la Suede; de sorte que Christian ne se trouvant pas en état de lui resister, repassa promptement à Copenhague, & Gustave agit avec tant d'adresse, que les Etats,

après

après un ſi grand ſervice, le prierent d'accepter la Couronne pour lui & pour ſes deſcendans mâles. Quand il ſe vit bien affermi ſur le Trône, il aſſembla de nouveau les Etats dans la Ville d'Aroſen, & gagna ſi bien les Députez, qu'ils declarerent en ſa faveur le Royaume hereditaire, ce qu'ils confirmérent par un Acte autentique, appellé depuis l'*Union Hereditaire*. Pour rendre ſon autorité encore plus abſoluë, il reſolut d'abbattre la puiſſance du Clergé, & il n'en crut point de voye plus ſûre qu'en introduiſant le Lutheraniſme dans la Suede. Il en vint à bout par les intrigues de *Peterſon*, qui de Secretaire du Roi s'étoit élevé à la dignité d'Archevêque d'Upſal & de Primat du Royaune. Ainſi il fut arrêté par Ordonnance des Etats qui s'aſſemblerent, qu'il n'y auroit à l'avenir point d'autre exercice de Religion dans le Royaume, que celui de la Confeſſion d'Auſbourg mitigée par Melancton, avec deffenſe d'y profeſſer la Religion Catholique. Il fit reconnoître Erric ſon fils aîné pour ſon ſucceſſeur, & donna des apanages à ſes autres fils. Jean eut le Duché de Finlande, Magnus la Gothie Orientale, & Charles la Sudermanre, à condition de relever de la Couronne. Erric lui ayant ſuccedé fut aſſiegé dans Stokolm, par

Jean Duc de Finlande ſon frere, qu'il avoit tenu ſept ans dans une priſon étroite, & qui l'ayant pris & contraint de renoncer à la Royauté, le fit enfermer dans le Château de Weſteracs, où il mourut quelque temps après. Jean s'étant fait Couronner Roi de Suede, conquit la Livonie ſur les Polonois & ſur les Moſcovites, & eut pour fils Sigiſmond, qui fut fait Roi de Pologne du vivant de ſon pere, & reconnu pour heritier préſomptif du Royaume de Suede; mais le Roi Jean étant mort, Charles Duc de Sudermanie, oncle de Sigiſmond, qui l'avoit declaré Regent en ſon abſence, s'empara de la Couronne, & ſe fit élire par les Etats en 1607. Il mourut quatre ans après, & laiſſa Guſtave Adolphe qui lui ſucceda. Ce Prince fameux par le grand nombre de conquêtes qu'il fit en Allemagne, ayant attiré Walſtein à un combat general qui ſe donna près de la petite Ville de *Lutzen*, fut tué auprès du Duc de Saxe Lawembourg d'un coup de Carabine tiré par un Cuiraſſier. La Princeſſe Chriſtine ſa fille, qui lui ſucceda, étant encore fort jeune lorſqu'il mourut, la Suede fut gouvernée par les grands Officiers de la Couronne, juſqu'en l'an 1644. qu'elle commença à ſe charger elle-même du Gouvernement. Elle ne fut couronnée qu'en 1650. &

après qu'elle eut affermi la Paix dans ses Etats, elle abdiqua la Couronne en faveur du Prince Palatin Charles Gustave son cousin, qu'elle avoit fait declarer peu de temps auparavant son heritier présomptif. Ce Prince ne fut pas plûtôt installé sur le Trône, qu'il fit la guerre à Casimir Roi de Pologne, des Etats duquel il se seroit rendu maître; si l'Empereur qui envoya des Troupes à son ennemi, n'eût menagé en même-temps une diversion du côté du Dannemarck. Frederic III. qui regnoit en ce temps-là, mit sur pied une armée considerable, dont il envoya une partie dans le Duché de Holstein, où Charles Gustave s'étant avancé les Danois ne pûrent soûtenir sa presence, & se retirérent dans la Jutland. Il les poursuivit opiniâtrément, passa dans l'Isle de Funen, & après avoir soumis celle de Langeland, de Laland & de Falher, il accorda la Paix aux Danois par un Traité conclu à Tortrop en 1657. & ratifié à Roschild. Elle dura peu de temps. Charles Gustave vint assieger Copenhague, & ses Troupes ayant été defaites dans l'Isle de Funen, le chagrin qu'il en eut le toucha si fort qu'il en mourut à Gottembourg l'an 1660. Sa mort rétablit la Paix entre les Couronnes de Dannemarck & de Suede, & Charles XI. lui succeda. Il

fut declaré majeur en 1673. & épousa en 1680. la Princesse Ulric Eleonore de Dannemarck, dont il a laissé Charles XII. né le 27. Juin 1682. & mort le 11. Decembre 1718. Le Trône de Süede est rempli aujourd'hui par Ulrique-Eleonore femme du Prince de Hesse-Cassel.

Ce Royaume doit être regardé comme Monarchie. Dans les grandes affaires le Roi assemble les Etats, qui sont composez de la Noblesse, du Clergé, des Marchands & des Païsans. La Noblesse y envoye les aînez des familles; le Clergé depute deux Prêtres de chaque Communauté; les Villes donnent deux Marchands; & chaque territoire nomme deux de ses habitans. Les autres affaires se rapportent à un des sept Conseils, qui sont le Conseil de Justice, où preside le Grand Justicier, accompagné de quatre Sénateurs, de six Gentilshommes & de six Docteurs. Le Conseil de Guerre, le Conseil de l'Amirauté, celui de la Chancellerie, des Finances, le Conseil du Commerce & celui des Montagnes. Les cinq premiers Officiers sont appellez les cinq grands Seigneurs, qui sont Tuteurs du Roi & gouvernent le Royaume pendant sa minorité. La Suede a cinq Gouverneurs Generaux, quatre grands Presidens de Justice, & 29. Lieutenans Gene-

raux Gouverneurs des Provinces pour le Roi.

Les cinq grands Officiers ſont, le *Grand Juſticier*, qui a le pouvoir de mettre la Couronne ſur la tête du Roi dans la cérémonie de ſon Couronnement ; le *Connétable*, qui eſt le Chef du Conſeil de Guerre, le *Grand Amiral*, le *Grand Chancelier* & le *Grand Treſorier*. Ils préſident chacun à une Chambre compoſée de quelques Sénateurs, & quand leurs Charges viennent à vaquer, le Roi les donne ordinairement au plus ancien Senateur des Chambres.

Les Etats de ce Royaume s'aſſemblent de 4. en 4. ans ; le Sénat qui eſt un corps qui ſubſiſte toujours, repreſente en quelque ſorte ces Etats. Il balançoit autrefois l'autorité des Rois, & veilloit ſur leur conduite ; mais aujourd'hui il ne ſert qu'à leur donner ſes avis & ſes conſeils, qu'ils ſuivent autant qu'ils le trouvent à propos.

La Religion Proteſtante y eſt univerſellement profeſſée, depuis le regne de Guſtave Vaſa, qui abolit la Religion Catholique, comme on l'a déja remarqué, environ l'an 1530. Ils ont pourtant des Evêques & des Archevêques, dont celui d'Upſal porte le titre de Primat de Suede, & des Prêtres & des Diacres mariez. Leurs Egliſes ne ſont point differentes des nô-

tres, & aux grandes Fêtes ils vont à confeſſe, & ſe mettent quelquefois dix ou douze aux pieds de leurs Miniſtres. Les logis des Prêtres de la campagne doivent être des Auberges publiques pour les paſſans.

Les Suedois ſont bienfaits, bons ſoldats, robuſtes & capables de ſouffrir les plus grandes fatigues. L'illuſtre Puffendorf, qui doit connoître ſa Nation mieux qu'un autre, en parle ainſi. Les Suedois, dit-il, ont beaucoup de gravité, & une humeur reſervée qui ne leur ſied pas mal, quand elle a été temperée par le Commerce des autres Nations; car autrement elle degenere en méfiance. Ils ont en general bonne opinion d'eux-mêmes & du penchant à mépriſer les autres Peuples. Pour ce qui eſt des Sciences & des Arts, ils ont aſſez de diſpoſition pour en apprendre les commencemens & les principes ; mais ils n'ont pas d'ordinaire la patience de s'y perfectionner ; & comme cette Nation a peu d'inclination pour les métiers, & qu'elle en fait peu de cas, les Manufactures n'y ſont guere encouragées, & on y en trouve fort peu. Les Suedois ont beaucoup de conſideration pour les Etrangers ; & les gens de qualité qui ſont habillez à peu-près comme les François, en pratiquent les manieres. Les femmes

ſont fort blanches, trés bien faites, ſans fard, & éloignées de toute galanterie: elles s'occupent toutes au travail, chacune ſelon ſa condition.

On dit que la Suede eſt un des plus grands Royaumes de l'Europe & des plus Septentrionaux. Il eſt borné au Couchant par le Dannemarck & par la Norvege; au Nort par la Laponie Norvegienne & par la Moſcovite; au Levant par la Moſcovie, & au Sud par la mer Baltique & par le Duché de Curlande.

L'air y eſt froid, mais ſi ſain qu'il eſt aſſez ordinaire d'y voir des perſonnes qui atteignent l'âge de 100. 110. & 120. ans. L'Hiver y commence à la fin de Septembre, & ne finit qu'au commencement de Mai. Le froid eſt ſi grand dans cette ſaiſon, que les crêtes des Cocqs & les pieds des Oyes y blanchiſſent. Les Vaſes de verre & de terre ſe briſent, ſi on ne les renferme dans quelques lieux ſouterrains, & la gelée reſſerre ſi fort le bois que les cloux des portes & des ſerrures s'arrachent d'eux-mêmes.

Le terroir y eſt preſque par tout rempli de grandes montagnes & de vaſtes forêts. On y nourrit une très grande quantité de beſtiaux; mais on n'y receuille pas des grains ſuffiſamment pour la ſubſiſtance des habitans, ſi on en excepte la Livonie

& l'Ingrie, qui suppléent à cet égard, ce qui manque aux autres Païs de ce vaste Royaume, si bien que les denrées y sont à fort bon marché. Les Marchandises que la Suede fournit aux autres Nations sont du Cuivre, du Fer, de l'Acier, du Godron, de la Poix, des mâts de Navires, des Planches, &c. En échange de tout cela la Suede reçoit des Païs Etrangers les Vins, les Eaux-de-vie, le Sel, les Epiceries, les Soyes, les Etoffes de soye & de laine, des Toiles fines de toutes sortes de Manufactures de France, des Peleteries, du Papier, &c. Les rivieres ne sont pas considerables, mais il y a quantité de Lacs, entr'autres celui de *Ladoga*, qui est le plus grand de l'Europe.

La Suede est divisée en six parties generales, qui renferment 34. Provinces assez étenduës. On trouve les six grands Païs autour de la mer Baltique dans cet ordre, on commençant vers le Dannemarck; *Gothie*, *Suede propre*, *Laponie Suedoise*, *Cinlande*, *Ingrie*, *Livonie*. Les Rois de Suede possedent encore d'autres Païs considerables; le Gouvernement de Bahus en Norvege, la Pomeranie Royale dans le Cercle de la Haute Saxe, & dans celui de la Basse la Ville de Wismar, avec quelques Bailliages voisins, le Duché de Breme & la Principauté de Ferden.

den. Stockolm eſt la Capitale de cet Etat.

1. LA GOTHIE.

La Gothie ou Gothlande (on donnoit autrefois ce nom à tout le Royaume de Suede) eſt bornée au Nort par la Sueonie ou Suede propre, & par la Norvege; le Canal de Dannemarck & le Détroit du Sund la baigne au Couchant; & la mer Baltique au Midi & au Couchant. Ce Païs eſt le plus méridional, le moins froid & le plus fertile de toute la Suede.

On la diviſe en trois grandes parties, qu'on appelle *Weſtro-Gothie*, *Oſtro-Gothie*, & *Sund-Gothie*, noms pris de la diverſité de leur ſituation. La Weſtro-Gothie, c'eſt-à-dire, *Gothie Occidentale*, eſt au Couchant, & elle renferme la Weſtro-Gothie propre, la Dalie & la Vermelande.

L'Oſtro-Gothie, c'eſt-à-dire, la *Gothie Orientale*, eſt au Levant, & comprend l'Oſtro-Gothie propre & la Smalande, avec les Iſles d'Oeland & de Gothland.

La Sund-Gothie, ou la *Gothie Méridionale*, qu'on nomme quelquefois le *Schonen* ou la *Scanie*, eſt au Midi, & elle eſt diviſée en Halande, Bleking & Schonen propre.

Elle a été poſſedée long-temps par les Rois de Dannemarck; mais par la Paix de

Rofchild faite l'an 1658. elle fut cedée au Roi de Suede qui la poffede encore aujourd'hui. Les Villes principales de la Gothie font Calmar, Landskron, Chriftianopel, Dalebourg, Gotembourg, Helmftat, Lunden, Malmone & Vexlio.

LA WESTRO-GOTHIE.

La Weftro-Gothie propre eft bornée au Nort par le Lac Vener, & par la Vermelande; au Levant par le Lac Wefer; au Sud par Smalande & l'Halande; & au Couchant par la Manche de Dannemarck & par la Trolhetta, laquelle la fepare de la Dalis & du Gouvernement de Bahus.

Gotembourg, Capitale, a un bon Port, elle eft bien fortifiée & deffenduë par la Citadelle d'Elfbourg, placée fur des rochers efcarpez & prefqu'inacceffibles. Le Roi Charles Guftave y mourut l'an 1660. Les autres Villes font Lidkioping Falkoping, Marieftad & Scara.

LA DALIE.

Ce Païs eft tout couvert de Lacs ou de grands marais. Dalbourg, Brette & Twette en font les Villes principales.

LA WERMELANDE.

Cette Province eft comme la precedente. Ses Villes font Carelftat & Philipftat.

L'OSTRO-GOTHIE.

L'Ostro-Gothie propre est bornée au Couchant par le Lac Weter, au Nort par la Sudermanie ; au Midi par la Smalande, & par la mer Baltique au Levant. Ses principaux lieux sont Lincoping, qui a un Evêque suffragant d'Upsal ; Norkoping, Sundorkoping, Northolms & Stegebourg.

LA SMALANDE.

La Smalande n'a rien de considerable que Calmar, Wexsio, Jenekoping, Ekesio & Westerwick.

Calmar, Capitale de cette Province est une des plus importantes Villes de la Suede. Elle est bien fortifiée, deffenduë par une bonne Citadelle & pourvûë d'un fort bon Port. Elle est celebre par la Constitution que la Reine Marguerite de Dannemarck y fit faire l'an 1395. par laquelle les trois Royaumes du Nort doivent être unis à perpetuité, ce qui pourtant ne dura pas long-temps après la mort de cette Heroïne, comme on l'a vû cy-dessus.

L'ISLE D'OELANDE.

L'Isle d'Oeland est près du Détroit de Calmar ; l'air y est bon, le terroir fertile,

les côtes élevées & deffenduës par plusieurs Châteaux. Les petites Villes de Borkholm & d'Oostenby en sont les plus remarquables.

L'ISLE DE GOTLANDE.

L'Isle de Gotlande nourrit une grande quantité de bœufs & de chevaux. Les Danois se rendirent maîtres de cette Isle l'an 1677. mais ils furent obligez de la rendre aux Suedois par la Paix de Fontainebleau l'an 1679.

LA SUD-GOTHIE.

Ce Païs a été long-temps sous la domination des Rois de Dannemarck, qui l'ont cedé à la Suede par la Paix de 1658.

Le SCHONEN, ou Sud-Gothie propre, est une grande Presqu'Isle. On la prend quelquefois d'une maniere plus étenduë, & l'on y renferme l'Halland & le Bleking; alors elle répond à la Scanie ou Scandinavie particuliere, d'où son nom a été tiré: ses Villes sont Elsinborg, Landskron, Malmuyen, ou Ellebogen, Udsted, Engelholm, &c.

LUNDEN étoit autrefois Capitale de toute la Province & Archiepiscopale; mais depuis qu'elle est aux Suedois, elle déchoit beaucoup, quoiqu'elle ait un Evêché & une Université érigée en 1668.

L'HALLAND a porté le titre de Duché compris dans le Schonen & dépendant du Dannemarck; mais il a été cedé à la Suede par la Paix de 1658. Ses Villes sont Laholm, Vardeberg, &c.

HALMSTADT, ou *Helmsted*, Capitale; elle est forte & a un assez bon Port à l'embouchure de la riviere de Nis dans la Marche de Dannemarck ou Categat.

Le BLEKING portoit autrefois le titre de Duché, & il appartenoit aux Danois, qui le cedérent aux Suedois en 1658. Ses principales Villes sont Christianstadt, Ellekolm, Ahus, Rotemby, &c.

CHRISTIANOPEL, Capitale de cette Province. C'est une Ville forte, qui a un bon Port. Elle a pris son nom de Christian IV. Roi de Dannemarck, qui la fit bâtir pour couvrir son Païs contre les Courses des Suedois qui la possedent maintenant.

2. LA SUEDE PROPRE, OU SUEONIE.

Cette Province est entre les montagnes de Norvege & le Golfe de Bothnie, bornée au Midi par la Gothie, & au Nort par la Laponie Suedoise.

On la divise en deux parties; la *Méridionale* porte le nom de Suede particuliere, & comprend l'Uplande, la Sudermanie, la Nericie, la Westmannie, & la Dalecarlie.

La *Septentrionale* prend de sa situation le nom de *Nordelles*, & renferme la Gestricie, l'Helsingie, la Medelpadie, la Semptie & l'Angermanie.

L'UPLANDE.

Cette Province est fort peuplée & fertile en grains. Ses principales Villes sont Upsal, Enkoping, Oregrund, Sigtung, &c.

STOCKOLM, Capitale de la Suede. Elle est à l'embouchure du Lac Meler dans la mer Baltique. C'est une grande Ville bâtie dans six Isles, sur des Pilotis, comme Venise, & c'est de-là apparemment qu'elle a pris son nom *Stock*, signifiant une *piece de bois*. Outre les six quartiers qui composent la Ville, il y a encore deux grands Fauxbourgs en terre ferme, l'un vers le Nort & l'autre vers le Midi. Elle est presque toute bâtie de bois, fort marchande & fort riche, son Port étant un des plus commodes & des plus sûrs de la mer Baltique. Elle est forte par la nature de sa situation, & deffenduë par une bonne Citadelle, où il y a plus de 400. pieces de Canon. On voit dans cette Citadelle la Tour de *Trekronor*, c'est-à-dire, *des trois Couronnes*, au sommet de laquelle il y a trois Couronnes de cuivre doré, qui representent l'union qui s'étoit

faite autrefois des trois Royaumes du Nort, Suede, Dannemarck & Norvege, sous un même Souverain. Le Palais des Rois de Suede étoit aussi dans une Citadelle, mais il a été presque tout consumé par un embrasement l'an 1697.

Upsal passe pour la plus ancienne Ville du Nort, & on dit qu'Ubbon arriere-petit-fils de Noé, en a été le Fondateur; elle est grande, deffenduë par une Citadelle, bâtie sur un rocher qui domine la Ville. Il y a une Université & un Archevêché érigé par le Pape Eugene III. qui lui donna les Evêchez de Linkoping, de Scar, d'Arosen, de Wexo, d'Abo & de Stregnes pour suffragant, & y attacha la Primatie du Royaume. Elle a été autrefois le Siege & le Tombeau des Rois de Suede, & ce fût en ce lieu que Gustave I. avec les Etats de Suede, ordonnérent l'an 1545. qu'on suivroit dans tout le Royaume la Religion Protestante.

LA SUDERMANIE.

Le terroir de cette contrée est fertile en bled & en mines de divers métaux: elle a le titre de Duché, & a été rendue celebre par l'élevation de Chardes de Sudermanie, que les Etats de Suede Couronnérent le 15. de Mars 1607. en la place de Sigismond Roi de Pologne son neveu.

NIKOPING, Capitale, sur la mer Baltique, a un bon Port & un Château dans lequel les anciens Ducs de Sudermanie faisoient leur résidence ordinaire.

Strengnes a un Evêque suffragant d'Upsal, & on y voit le Tombeau de Charles IX. *Trosa* en est encore.

LA NERICIE.

Cette Province est la plus petite de la Suede propre. OREBRO en est la Capitale, située sur la riviere de Trosa.

LA WESTMANNIE.

Son terroir n'est pas fort fertile, mais il abonde en mines d'airain & de fer; il y en avoit autrefois d'argent, mais on n'y travaille plus.

AROSEN, Capitale, située sur le Lac Meler, a une Citadelle & un Evêque suffragant d'Upsal. Elle est celebre par la Victoire que Gustave Vasa y remporta l'an 1521. sur Christierne Roi de Dannemarck, qui avoit conquis la Suede, & par l'Acte d'*Union hereditaire* de l'an 1540. par lequel la Couronne de Suede qui étoit élective, fut faite hereditaire par les Etats du Païs en faveur de Gustave & de ses descendans. Il y avoit autrefois des mines d'argent dans le territoire de cette Ville; il y en a à present de fer & de cui-

vre qui ſont fort bonnes. *Arboga* eſt l'autre Ville qui ſoit un peu conſiderable.

LA DALECARLIE.

La Dalecarlie confine avec la Geſtricie, le Vermeland & la Norvege, de laquelle elle eſt ſeparée par les montagnes qu'on nomme *Daarefield.* C'eſt un Païs fort vaſte, qui a du moins 70. lieuës de long & 40. dans ſa moyenne largeur; mais il eſt tout heriſſé de hautes montagnes. Il n'y a que des Bourgs ou des Villages, dont celui d'*Idra* eſt le principal. On y trouve quantité de mines de fer & de cuivre, dont il y en a qui ſont d'une prodigieuſe profondeur. Ses habitans ſont rudes, robuſtes & belliqueux, & on remarque que les grandes révolutions arrivées en Suede, ont preſque toujours commencé & finit par cette Province. En particulier elle fut la premiere qui prit les armes en faveur de Guſtave Vaſa, qui délivra la Suede du joug des Danois. Guſtave, qui deſcendoit de Charles Canut, Roi de Suede, & que Stenon avoit donné en ôtage à Chriſtian II. avec trois autres Seigneurs, trouva moyen de ſe retirer de la Citadelle de Copenhague où il étoit enfermé, & après pluſieurs dangers ſurmontez, il vint dans cette Province qu'il fit revolter. Voyez ce qui

s'ensuivit dans l'Histoire de Suede qui est au commencement de l'article de Suede.

PARTIE SEPTENTR. DE LA SUEONIE.

LA GESTRICIE.

Ce Païs, quoique Septentrional, est fertile en froment. On y trouve de bonnes mines de fer & de cuivre. GEVALS en est la Capitale. On y remarque encore Kopesberg ou Fielun & Folker.

L'HELSINGIE.

Cette Province est pleine de montagnes & de forêts, & ses habitans ne s'occupent presque qu'à la chasse & à la pêche. Il n'y a point de Villes ; ses Bourgs sont Hudwickwal, Alta & Dilsbe.

LA MEDELPADIE.

Cette Province n'a rien de considerable. Ses habitans vivent à la maniere des Lapons.

L'IEMPETIE.

Cette contrée fut cedée à la Suede l'an 1645. par le Traité de Bromsbrow. Elle n'a presque que des montagnes, dont les lieux principaux sont les Bourgs de Ressundt, de Lidn & de Dokre.

L'ANGERMANIE.

L'Angermanie eſt entre la Bothnie, la Laponie au Septentrion, &c. On y trouve preſque partout des rochers & des montagnes innaceſſibles. *Hernoſand* eſt la ſeule Ville qu'il y ait. Ses principaux Bourgs ſont Nora, Natra, Seenſioé & Solet.

3. LA FINLANDE.

La Finlande a eu long-temps ſes Rois particuliers. Ce Païs eſt borné au Nort par la Laponie Suedoiſe & par la Moſcovite; au Couchant par le Golfe de Bothnie; au Midi par l'Ingrie & le Golfe de Finlande; & à l'Orient par la Moſcovie.

On appelle *Golfe de Finlande* une partie conſiderable de la mer Baltique, qui s'étend près de vingt mille pas de l'Eſt à l'Oueſt, & la navigation y eſt extrêmement dangereuſe, à cauſe de la grande quantité d'Iſles & d'écueils dont il eſt rempli.

On diviſe ce Païs en ſept Provinces, dont on trouve ces quatre en ſuivant les Côtes, la *Cujanie*, ou *Bothnie Orientale*, la *Finlande propre*, la *Nilande*, la *Cavelie*; Les trois autres qu'on nomme *Tavaſthie*, le *Savolax* & le *Kexholmie* ſont dans les terres.

Quoique ces trois dernieres Provinces,

ſoient remplies de lacs & de marais, on ne laiſſe pas de regarder toute la Finlande en general comme un Païs fertile en grains & en pâturages. Il y a auſſi des mines de divers métaux. Cette Province porte à preſent le titre de Duché.

Ses habitans ſont fort differens des Suedois, & dans leurs mœurs & dans leur langage ; au reſte, l'ancienne Finnie ou Finningie étoit habitée par ces 4. peuples, les *Fines propres* & les *Scirres*, qui occupoient les Côtes du Golfe de Bothnie, les *Carbanes* & les *Hirres* qui étoient au Levant des deux premiers.

LA FINLANDE PROPRE.

On y remarque les Villes de *Biorne-bourg*, qui eſt fort mal peuplée & très-peu conſiderable, & ABO Capitale de tout le Duché de Finlande. Elle eſt ſituée ſur le Golfe de ce nom. Elle a un bon Port & un Evêque ſuffragant d'Upſal, érigé par le Pape Adrien IV. en 1158. & une Univerſité fondée par la Reine Chriſtine. Elle fut preſque toute conſumée par un incendie l'an 1678.

LA CAJANIE.

Cette Province eſt la plus étenduë de la Finlande; mais auſſi la moins fertile. Elle a Cajanebourg, Bourg deffendu par

une bonne Citadelle ; Oulo, ou Illa, Vlaborg, Lochta & Wasta ou Mastasar.

LA NYLANDE.

Il n'y a rien à remarquer dans ce Païs. Borg & Helsingfort en sont les lieux principaux.

LA CARELIE.

On n'y voit rien de considerable que VIBORG qui est la Capitale. La Carelie & la Kexholmie n'étoient autrefois qu'une même Province. Les Suedois subjuguérent les Peuples Payens qui la possedoient l'an 1293. mais l'an 1338. ils furent obligez d'en ceder aux Moscovites la partie qui fut appellée *Kexholmie*, ils l'ont conquise sur eux & réunie à la Carelie.

LA TAVASTHIE.

Ce Païs est mal peuplé & mal cultivé, étant presque tout couvert de lacs & de marais. On en tire pourtant quantité de fer. *Tavasthus* en est le seul lieu qui soit de quelque consideration.

LE SAVOLAX.

Le Savolax est un grand Païs, mais plein de bois, de lacs & de marais, & presque desert. Le Bourg de *Nislo* en est le lieu principal.

LA KEXHOLMIE.

KEXHOLM eſt la Capitale de cette Province. Elle eſt ſituée ſur le Lac de Ladoga, & deffenduë par une Citadelle très-forte.

4. L'INGRIE.

L'Ingrie appartenoit autrefois aux Moſcovites ; mais les Suedois s'en étant rendus les maîtres, le Czar Federovice la ceda entierement à Guſtave Adolfe par le Traité conclu à Stockolm en 1618. ce qui fut confirmé l'an 1661. par Charles XI. & par le Czar Alexis Michalowitz.

L'Ingrie eſt bornée au Nort par le Lac Ladoga & par la riviere de Niéva, qui la ſépare de la Carelie; le Golfe de Finlande la baigne au Couchant, & la Moſcovie l'environne au Midi & vers le Levant.

On la diviſe en trois parties. L'*Ingrie propre* où eſt NOTTEBOURG Capitale de toute la Province. L'*Ingermanie*, où l'on voit les Villes de Coporio & de Jamagorod. La *Soluskie*, dont la Fortereſſe de Juanogorod eſt le lieu principal.

Nottebourg, qui eſt ſitué dans une petite Iſle du Lac de Ladoga, eſt une Place Forte, deffenduë par une fort bonne Citadelle. Les Moſcovites en étoient autrefois les maîtres. Pont de la Gardie Co-

nétable de Suede la prit l'an 1614. & les Suedois la possedent encore.

5. LA LIVONIE.

La Livonie qui comprenoit autrefois la Curlande a été habitée par des Peuples barbares & idolâtres jusque vers la fin du XII. siecle. Les Allemans pour les subjuguer & pour les convertir, formérent l'Ordre des *Portes-Glaives*, ou selon d'autres, de l'*Espadon*, qui furent ensuite appellez les *Chevaliers de Livonie*. Ils s'en rendirent les maîtres, & ayant ensuite embrassé la reformation, chaque Chevalier retint sa Commanderie en proprieté, d'où est venu le grand nombre de Nobles qu'on trouve dans la Livonie, & qui ont de fort beaux privileges, & leur grand Maître Gothard de Kethler eut pour sa part le Duché de Curlande & de Smigalle que ses successeurs possedent encore aujourd'hui en Fief de la Pologne. Ce fut le 5. de Mars 1562. qu'il prêta serment de fidelité à la Couronne de Pologne. Par un Traité qui fut fait après plusieurs Guerres le 15. Janvier 1582. le Grand Duc de Moscovie restitua à cette même Couronne toutes les Places de Livonie, à l'exception de celle que le Roi de Suede possedoit en Estonie. Les Suedois s'étant ensuite rendus maîtres de tout le Païs par

intelligence & par force, le Moſcovite ceda en 1634. tous ſes droits ſur la Livonie, à Ladiſlas Roi de Pologne, qui l'année ſuivante fit le Traité de Stamſtordf avec les Suedois : c'étoit une Treve de 26. ans qui devoit durer juſqu'en 1661. & pendant ce temps-là on laiſſoit aux Suedois la jouiſſance de tout ce qu'ils poſſedoient au Septentrion de la riviere de Duna, ce qui leur a été entierement cedé depuis la Paix d'Oliva de l'an 1660.

Les Livoniens font profeſſion de la Religion de Luther, & il n'y a preſque point de Village qui n'ait ſon Temple & ſon Miniſtre ; cependant on peut dire qu'à la reſerve du Baptême, ils n'ont aucun caractere du Chriſtianiſme. Ils ont un ſi grand penchant pour le ſortilege, que les peres & les meres l'enſeignent à leurs enfans.

La Livonie eſt bornée au Levant par la Moſcovie & par l'Ingrie ; le Golfe de Finlande la baigne au Nort, & celui de Riga au Couchant ; la riviere de Duna ou Dzwina la ſepare au Sud du Duché de Curlande. Ce Païs eſt fort fertile en pâturages, & ſurtout en grains, que les Suedois & les Hollandois y vont acheter.

On la diviſe en deux grandes Contrées, l'*Eſthonie* qui eſt au Nort, & la *Lettonie*, qui eſt au Midi.

RIGA

RIGA, Capitale, eſt ſituée dans une belle Plaine ſur le bord de la riviere de Dzwine, où elle a un fort bon Port. Cette Ville a été Archiepiſcopale, & la reſidence du Grand Maître des Chevaliers de Livonie. Elle ſe donna aux Polonois l'an 1567. & Guſtave Adolphe la leur prit l'an 1621. Elle eſt grande, bien bâtie, Anſeatique, riche par ſon grand Commerce, bien fortifiée & deffenduë par une bonne Citadelle.

Le Golfe de Riga eſt un Golfe de la mer Baltique, & s'avance entre la Livonie & la Curlande : la Dzwine s'y décharge.

REVEL, Capitale de l'Eſthonie, eſt une Ville Anſeatique des plus Marchandes & des plus riches du Nort. Elle eſt fortifiée à la moderne, & deffenduë par une Citadelle, ſituée ſur un rocher, qui n'eſt acceſſible que du côté de la Ville. On dit qu'il y avoit autrefois un Monaſtere double, l'un de Religieux & l'autre de Religieuſes, & que ces Freres & ces Sœurs ſe parloient par ſignes, & avoient compoſé un Dictionaire de langage muet.

Narva ſur la riviere de ce nom eſt une aſſez grande Ville bien fortifiée & deffenduë par un très-bon Château.

DERPT eſt Capitale de ce qu'on appelle le *Palatinat de Derpt*; mais les Suedois lui

ont ôté la qualité de Palatinat, & donné le nom de *Cercle de Derpt.* Cette Ville est située sur la riviere d'Embeck. Elle est forte & deffenduë par une bonne Citadelle: elle a été souvent prise & reprise par les Chevaliers Teutoniques, par les Moscovites, par les Polonois & par les Suedois. Ces derniers la possedent depuis l'an 1625. Son Evêque suffragant de Riga a été supprimé, & Gustave Adolphe y érigea en sa place une Université l'an 1632.

PERNAW est sur l'embouchure du Pernaw dans le Golfe de Riga. C'est une petite Ville, mais bien fortifiée & deffenduë par une bonne Citadelle. Elle porte le titre d'Anseatique, & elle a un bon Port où il se fait un grand commerce de blé. Les Suedois la prirent aux Polonois l'an 1617. & ils en sont les maîtres, & aussi de tout le Cercle de Pernaw, dont elle est Capitale. La sixiéme grande Province de la Suede, qui est la Laponie Suedoise, a été décrite dans l'article de la Laponie.

GOUVERNEMENT ECCLESIASTIQUE de Suede.

La Foi Chrétienne fut prêchée en Suede par S. Anschair Archevêque de Ham-

bourg au IX. ſiecle ; mais elle n'y eut pas grand ſuccès juſqu'à S. Suffride qui baptiſa le Roi Olaüs vers l'an 950. & y fit établir pluſieurs Evêchez que l'on ſoumit à la Metropole de Brême, & enſuite à celle de Londen. Le Pape Alexandre III. en compoſa une Province Eccleſiaſtique en faveur d'Upſal, où il mit un Archevêque l'an 1160. Il lui donna la Primatie du Royaume & le droit de Sacrer le Roi. Ce Prélat avoit des biens ſans nombre & des Provinces entieres de ſon domaine. Ses ſuffragans de même étoient très puiſſans & avoient tous de gros revenus, & le premier rang dans les Aſſemblées.

Guſtave Eric, comme il a déja été remarqué, ſe voyant pauvre, ne trouva point de plus facile expedient, pour s'enrichir, que de s'emparer du bien des Eccleſiaſtiques ; de ſorte qu'il introduiſit en Suede les Lutheriens, qui en peu de temps dégouterent les Peuples de l'ancienne Religion, & établirent la Confeſſion d'Auſbourg.

L'Archevêque d'Upſal fut obligé de ſe ſauver à Rome ; les Evêques s'en allérent de même, les uns d'un côté, les autres d'un autre. On confiſqua tous leurs domaines au profit du Roi, & ceux qu'on mit en leurs places, au lieu du premier rang qu'ils avoient dans les Aſſemblées du

Royaume, n'ont plus que le troisiéme rang, & sont gens aujourd'hui sans consideration & sans merite, à qui on ne donne que le nom de Surveillans. Les Chanoinies & les Cures y sont de même à proportion fort chétives, & le Peuple sans pieté, & en bien des endroits sans Religion.

A l'égard de la Livonie, c'est une petite Province qui reçut la Foi sur la fin du XII. Siecle, par le moyen des Chevaliers dits Portes-Croix, qui s'en étoient mis en possession, & qui y firent les Missionnaires les armes à la main. Ils y établirent des Evêchez sous la Métropole de Riga, à qui ils accordérent de grands droits, & avec qui même ils partagérent le Gouvernement. Mais il arriva de la broüillerie au commencement du XVI. siecle entre les Prélats & le Grand Maître qui se fit Lutherien. Les Rois de Pologne s'en mêlerent, s'étant fait ceder le droit des Chevaliers, qui avoient supprimé les Prélatures, ils s'emparérent du Païs & firent créer un Evêché à Venden, pour ce qui restoit de Catholiques, ce qui n'a pas subsisté.

Gustave Adolphe l'enleva aux Polonois durant les guerres qu'il fit à ses voisins : & par le Traité de Munster de l'an 1648. on l'a cedée à la Suede, & l'on y a

confirmé la ſuppreſſion des Prelats, de ſorte qu'il n'y a aujourd'hui que des Surveillans.

TABLE GEOGRAPHIQUE.

LA SUEDE.

Comprend aujourd'hui les

Archev. de	Provinces de	
Upſal.	Gothie. Suede propre. Finlande.	*En Suede.*
Riga.	Litlande, ou Lettonie. Eſtonie. Curlande.	*En Livonie.*



TABLE CRONOLOGIQUE.

Province d'Upſal.

Archevêché.

Upſal, *Upſalia*, X. S. érigé en Archev. XII. S.

Evêchez.

Arhoſen, ou Veſteras, *Arhoſia*, X. S.
Stregnes, *Strengeſia*, XI. S.
Lincopen, *Lincopia*, IX. S.
Vexio, *Vexia*, X. S.
Scara, *Scara*, X. S.
Abo, *Aboa*, XII. S.
Vibourg, *Viburgum*. XII. S.

PROVINCE DE RIGA.

Archevêché.

Riga, *Riga*, XII. S. érigé en Archev. XIII. S.

Evêchez.

Derpt, *Dorpatum*, XIII. S.
Revel, *Revalia*, XIII. S.
Hapſel, *Hapſelia*, XIII. S. reſide à Arnſberg.
Curlande, *Curlandia*. XIII. S. reſide à Pilten.

LA MOSCOVIE.

L'Hiſtoire de Moſcovie eſt ſi peu connuë, qu'il ſeroit difficile d'en rien aſſurer. On ne connoît gueres ſes Princes avant Wolodimir fils de Steſlaus. Ce Wolodimir ſe convertit à la Foi l'an 998. & il eſt proprement le premier Duc ou Prince de ce Païs. Les Grecs travaillerent à ſa converſion. Il prit le nom de Baſile au Baptême, & épouſa *Anne* ſœur de *Baſile Porphyrogenete* Empereur des Grecs ; Joreſlas lui ſucceda. On met enſuite Wezevold, Wolodimir II. Wezevold II. & après ſept autres dont les noms ne ſont pas connus, George I. Demetrius I. George II. qui fut tué par Battus Roi des Tartares en 1237. Jaroſlaus frere de George II. Alexandre, Daniel, Jean, dit *Kaleta*, c'eſt-à-dire, la bourſe, parce qu'il en portoit ordinairement une pour faire l'aumône aux pauvres ; Simeon, Jean II. Demetrius II. qui vivoit l'an 1400. George III. & Baſile III. celui-là frere & l'autre fils de Baſile II. Jean Baſilide ſurnommé le Grand lui ſucceda, & il ſecoua le joug des Tartares, qui traitoient les Ducs de Moſcovie d'une maniere très indignes. Ce Prince épouſa Sophie Paleologue fille de Thomas qui étoit frere de

Constantin dernier Empereur de Constantinople. Il laissa Basile IV. mort en 1533. Jean Basilide II. né en 1528. mourut le 28. Mars 1584. Theodore lui succeda, & il est mort l'an 1598. Boris Gudenou son beau-frere se mit sur le Trône Ducal, & on l'accusa d'avoir fait mourir Theodore & un de ses freres nommé Demetrius. D'autres disent que le veritable Demetrius vivoit. Il parut l'an 1605. en Pologne où il épousa la fille du Palatin de Sandomirz, qui le rétablit; mais comme il favorisoit trop les Etrangers, on le traita d'imposteur, & on le fit mourir l'an 1606. Basile Jean, dit Suiski, fut mis en sa place. Sa conduite tyrannique le fit haïr. Les Polonois le firent prisonnier lui & deux de ses freres l'an 1610. sous Ladislas Prince de Pologne, qui fut élû Duc de Moscovie. Il prit Moscou en 1611. mais il en fut bientost chassé, & même les Moscovites naturellement ennemis de toute sorte d'Etrangers, voulurent avoir un Duc de leur Nation. Ils élurent *Michel Fœdorowitz* fils du Patriarche *Theodore Mitikowitz*, qu'il avoit eu de la fille de Jean Basilide. Ce Prince ayant fait la Paix avec la Suede & la Pologne, rétablit les affaires de Moscovie, qui avoient été fort délabrées par les troubles intestins. Son fils Alexis Mi-

chalowitz

chalowitz lui ſucceda en l'an 1645. Celui-ci mourut l'an 1676. Il avoit pris alliance avec la fille d'Elie Danilowitz-Miloſlawski, dont il eut entr'autres enfans Alexis II. que Puffendorff nomme Fador Alexowitz. C'eſt le même que nous avons vû à Paris il y a quelques années.

Il a beaucoup de goût pour les Arts & pour les Sciences; les Voyages qu'il a fait en Hollande pour s'y inſtruire de la Marine & de la maniere de fabriquer les Vaiſſeaux, & en France pour y prendre connoiſſance des Arts & des Sciences qu'on y cultive mieux qu'en aucun autre endroit du monde, ne tendoient qu'à le faire fleurir dans ſes Etats, & pour y réuſſir il a emmené avec lui tout ce qu'il a pû trouver d'habiles gens.

Cet Etat eſt gouverné par un Souverain, auquel on donne ordinairement le nom de *Grand Duc de Moſcovie*, mais qui prend celui de *Czar*, qui eſt le même que celui de *Ceſar* ou d'*Empereur*.

La Couronne de Moſcovie eſt hereditaire, & le pouvoir du Souverain eſt ſi deſpotique, qu'il eſt le maître abſolu de la vie & des biens de ſes ſujets, les terres ne pouvant paſſer du pere au fils que par ſon agrément, qu'on achete ordinairement fort cher. Il entretient preſque

toujours un corps de troupes de quarante mille hommes, & en 40. jours il peut mettre ſur pied une armée de trois cens mille hommes, chaque Province étant obligée de lui fournir en ce temps-là un certain nombre de ſoldats; mais ces troupes n'étant que des milices, qui n'ont au-deſſus de leurs Colonels qu'un General, auquel la naiſſance plûtôt que l'experience donne ce rang; elles ne ſont pas capables de faire de fort grands exploits.

Cette autorité ſouveraine & abſoluë que ce Prince a ſur ſes Sujets ſert beaucoup à augmenter ſes forces, qui ſont très conſiderables, tant par la quantité de gens de guerre qu'il peut mettre ſur pied, comme on le vient de voir, que par les droits & les impôts qu'il leve tous les ans, & par les richeſſes immenſes qu'il poſſede déja. Il tire ſes revenus annuels non-ſeulement de toutes les impoſitions & taxes de ſon vaſte Empire; mais auſſi du Commerce des Martes Zebelines ou Zibelines, qui eſt très grand & très avantageux, & qui appartient à lui ſeul, & ſi je ne me trompe, des Cabarets & des Hotelleries d'où il peut tirer des ſommes immenſes, à cauſe que cette Nation eſt fort adonnée à l'iyrognerie & à la gourmandiſe. Outre cela il fait des preſens de ſes belles fourrures aux Princes Etrangers & à leurs

Ambaſſadeurs, dont il reçoit en récompenſe de bonnes ſommes d'or & d'argent. Outre cela il peut facilement faire donner un petit coup de marteau ſur les Riſdales ou Ecus, & ainſi contraindre ſes Sujets à les prendre pour le double de ce qu'ils valent. De tout cela il eſt aiſé de conclure que ce Prince doit poſſeder des richeſſes immenſes; ce qui ne contribuë pas peu à les augmenter, c'eſt qu'il eſt heritier de tous ceux qui meurent *ab inteſtat*, ou qui ſont accuſez de crime.

Quoique le Païs, qui eſt aujourd'hui ſous la domination du Grand Duc, ſoit d'une étenduë fort vaſte, néanmoins il s'y trouve bien des bois & des deſerts. La Moſcovie fournit en aſſez grande quantité du bled, du bétail, du gibier, du poiſſon, du ſel, des fourrures & autres choſes neceſſaires à l'entretien de la vie.

Les Marchandiſes qu'on tranſporte de là dans les Païs Etrangers en très grande quantité, ſont les Peaux de Martres Zibelines, dont les Nations voiſines font grand cas, de Renards noirs, de Caſtors, d'Ours blancs, d'Ecureuils & d'Hermines, qu'on appelle en France du petit gris, du poiſſon ſalé, du *Caviar* (qui eſt le ſperme preparé de la Baleine, de l'Eturgeon, ou d'autres poiſſons de mer, & que l'on ſert à table comme un mets délicieux,

ſur-tout en Hollande) pluſieurs ſortes de cuirs, & particulierement des Cuirs de Ruſſie, de la Cire, du Miel, du Suif, des Cendres, du Savon, du Chanvre & autres choſes ſemblables. Les Marchandiſes qu'on y aporte des Païs Etrangers, ſont la Soye, des Etoffes d'or & d'argent, des Draps de laine, des Tapis, des Perles, des Pierres précieuſes & des Epiceries, & quelque peu de vin. Aujourd'hui il eſt deffendu d'y porter du Tabac ; autrefois ils en prenoient tous ou en poudre ou en fumée ; mais il en naiſſoit tant de déſordres, parce qu'ils employoient tout ce qu'ils gagnoient, plutoſt en tabac qu'en pain, & que ſouvent ils mettoient le feu à leurs maiſons, qui ne ſont que de bois, que le Grand Duc & le Patriarche jugérent à propos en 1634. d'en deffendre abſolument la vente & l'uſage. Ceux que l'on convainc d'en avoir pris ou vendu, ſont ſeverement punis ; on leur fend les narines, ou bien ils ſont condamnez au fouët.

Dans le Commerce qu'on fait avec les Moſcovites, ils ne donnent jamais d'argent, mais ils échangent denrées contre denrées : comme en effet il eſt deffendu d'emporter de l'argent hors de Moſcovie. Le plus grand Commerce de cette Nation ſe fait à Archangel, qui fut premiere-

ment découvert par les Anglois en l'an 1553. mais où maintenant les Hollandois & ceux de Hambourg négocient aussi-bien qu'eux. Autrefois on prenoit la route par Narva & Revel, qui étoit à la verité le plus court chemin pour les Etrangers ; mais aussi on étoit trop exposé aux Vexations des Danois & des Suedois. Par le moyen du Wolga les Moscovites font aussi un assez grand trafic avec les Persans & les Armeniens en traversant le Royaume d'Astracan.

Pour ce qui est du naturel & des mœurs des Moscovites, il y a peu de chose à dire, qui puisse tourner à leur louange & à leur avantage ; car cette Nation ne s'appliquant pas aux mêmes exercices, & n'ayant pas les mêmes occupations que la plusspart des autres Nations de l'Europe, elle n'en a pas aussi les manieres obligeântes & polies, ainsi ils sont bien éloignez de la politesse des anciens Grecs, dont ils se vantent d'être descendus. Sçavoir lire & écrire est le plus haut point de leurs études, & toute la science de leurs Prêtres même consiste à pouvoir lire un Chapitre de la Bible, ou un article de leur *Postil* ou de leur Missel. D'ailleurs les Moscovites sont soupçonneux, défians, cruels & sanguinaires. Ils ont une fierté & un orgueil insuportable dans la prospe-

rité, & au contraire ils ſont poltrons & lâches dans l'adverſité. Cependant ils ont une ſi grande opinion d'eux-mêmes, qu'on ne peut preſque pas leur rendre aſſez d'honneur, ni contenter leur folle ambition. Dailleurs ils ſont très propres & très adroits à faire toutes ſortes de friponneries; mais au reſte ils ont l'ame baſſe & ſervile, & veulent être traitez avec rigueur. Comme tous leurs Jeux & leurs exercices conſiſtent à ſe donner des coups, auſſi ſçavent-ils très bien ſe ſervir de bâtons & autres inſtrumens ſemblables. Les Moſcovites ne peuvent ſortir de leur Païs que par une permiſſion expreſſe de leur Souverain. Leur langue eſt un dialecte de l'Eſclavonne, de même que la Polonoiſe; leurs maiſons ſont de bois, parce qu'on ne trouve pas des pierres dans leur Païs, qui conſiſte preſque tout en de vaſtes plaines; de ſorte que ſi elles brûlent, car il ne ſe paſſe preſque point de ſemaine, que le feu ne s'y prenne par leur négligence & le peu d'ordre qu'ils ont en leur ménage; ils s'en conſolent d'autant plus aiſément, qu'ils en trouvent de neuves toutes bâties au marché deſtiné pour cela ſur-tout à Moſcou.

La taille des femmes eſt fort bien proportionnée, ni trop grande ni trop petite, Elles ont le viſage aſſez beau, mais elles

ſe défigurent par le fard, & cette coûtume eſt ſi generale que les plus belles n'oſeroient s'en diſpenſer, de peur d'effacer la beauté artificielle des autres. Celles qui ſont mariées ſerrent leurs cheveux dans leurs bonnets, mais les filles les laiſſent traîner en deux treſſes ſur le dos, & les nouënt au bout d'une houpe de ſoye cramoiſie. On coupe les cheveux aux filles & aux garçons qui ſont au-deſſous de l'âge de dix ans, à la reſerve de deux mouſtaches qu'on leur laiſſe aux temples, de ſorte que n'étant point diſtinguez par les habits, on ne connoît la difference des ſexes que par les Bagues d'argent ou de cuivre que les filles portent aux oreilles.

Il n'y a point de Pais au monde où l'yvrognerie ſoit ſi commune ; toutes les perſonnes de quelle condition qu'elles ſoient, Eccleſiaſtiques & Laïques, hommes & femmes, jeunes & vieux, boivent de l'Eau-de-vie à toute heure ; ils n'aiment ni le vin du Rhin, ni celui de France, parce qu'ils ne le trouvent point aſſez fort ; mais ils aiment fort l'Hydromel, qu'ils préparent avec des Ceriſes, des Fraiſes, des Mûres ou des Framboiſes. Celui qu'ils font avec des Framboiſes eſt le plus agréable de tous. L'Hydromel commun ſe fait avec du Miel où la cire eſt

encore attachée. Les gens du commun ne se contentent pas de demeurer au Cabaret jusqu'à ce que l'argent leur manque ; ils y engagent souvent leurs habits jusqu'à leur chemise, & ils en sortent quelquefois tout nuds.

Les Maîtres disposent de leurs esclaves comme de leurs autres meubles, & même un pere peut vendre son fils & l'aliener à son profit.

Il n'y a point de Moscovites qui ne dorment après dîner ; cela fait que sur le Midi on trouve presque toutes les boutiques fermées dans les Villes, & les Marchands où leurs Garçons endormis devant la boutique.

Ils observent les degrez de consanguinité dans leurs mariages, qu'ils ne font pas volontiers avec de proches parens. Ils ne permettent pas même que deux freres épousent deux sœurs, ni que les parrains & les marraines se marient ensemble.

Leur Religion est la Greque ; ils ont un Patriarche qui dépendoit autrefois de celui de Constantinople, mais qui s'est affranchi de cette dépendance, du consentement du Souverain. Il est élû par le Clergé du Païs, pris d'entre les Moines de S. Basile, qui sont les seuls qu'on souffre dans la Moscovie. Le Grand Duc le confirme en lui mettant en main le bâton ;

il fait sa résidence au Château de Moscou, & il a l'honneur de Couronner les Grands Ducs; il a sous lui quatre Métropolitains, sept Archevêques, deux Evêques & plusieurs Abbez; c'est ainsi qu'on y distingue le haut Clergé. Les Métropolitains ont leurs Sieges à Moscou, à Novogrod, Weliki, à Rostou & à Casan; les Archevêques à Vologda, à Rezan, à Susdas, à Twere, à Tobolske, à Astracan & à Pleskou, & les Evêques à Viatka & à Columna.

Les Moscovites se vantent d'être membres de l'Eglise Greque, & leurs Histoires disent que la Religion Chrétienne a eu son commencement en Russie dès le temps des Apôtres; que S. André en partant de Grece s'embarqua sur le Boristene, d'où il vint par mer de Ladoga à Novogorod où il prêcha l'Evangile, & que depuis ce temps-là, la Religion Chrétienne ayant été abolie dans toute la Moscovie par les Tartares & par les autres Payens, qui s'en étoient rendus les maîtres, elle y fut rétablie en 989. par Volodimer.

On permet dans la Moscovie l'exercice de la Religion Protestante & de la Reformée, sans son de cloche; mais la Religion Romaine n'y a pas le même privilege.

La Moscovie ou la Grande Russie est

l'Etat le plus Orientale de l'Europe & le plus étendu. La Moſcovie prend ſon nom de la riviere de Moska, qui baigne Moſcou ſa Ville Capitale.

Elle eſt bornée au Nort par la mer Glaciale & par le Détroit de Weigats qui la ſepare de la nouvelle Zemble; au Couchant par la Laponie Norvegienne, les Etats de Suede & ceux de Pologne; au Sud par la petite Tartarie, la Circaſſie & la mer Caſpienne, & au Levant par la grande Tartarie, dans laquelle les Moſcovites ont étendu leur domination, vers le Midi juſqu'à la riviere de Saick, & au Nort juſqu'à celle de Piſida. Sa longueur eſt de plus de ſept cens ſoixante lieuës, & ſa largeur de ſix cens.

On y voit pluſieurs grandes rivieres, dont le Wolga, l'Oby, le Don & la Dwine ſont les plus conſiderables. Il y a auſſi pluſieurs Lacs, & les plus grands de l'Europe; ceux d'Onega, de Ladoga, d'Ilment, de Biellajezoro, de Jowannow Jezors ſont les plus remarquables.

Le froid eſt ſi violent en Moſcovie, particulierement vers le Nort, qu'il n'y a point de fourrure qui puiſſe empêcher que le nez, les oreilles, les pieds & les mains ne gelent & ne tombent quelquefois. Les fruits printanniers ne laiſſent pas d'y venir auſſi-tôt qu'ailleurs, parce

que plus la terre eſt couverte de neige, plus elle conſerve la chaleur dont elle a beſoin pour pouſſer l'herbe dès que la neige acheve de ſe fondre. Cette neige & la glace rendent le chemin tellement uni, qu'il n'y a preſque point d'inégalité par toute la Moſcovie, ce qui fait qu'on y voyage avec beaucoup de facilité. Les Moſcovites ſe ſervent pour cela de traîneaux fort bas montez, que traînent des chevaux, qui quoique de petite taille, font juſqu'à douze lieuës d'une ſeule traite, tant ils ſont infatigables.

La chaleur y eſt fort incommode en Eté, tant à cauſe du Soleil qui eſt très-ardent, & qui paroiſſant preſque toujours ſur l'horiſon, y forme un jour de dix-huit-heures, que parce que les Mouches, Couſins, Guépes & autres Inſectes qui y ſont en quantité, laiſſent fort peu de repos pendant la nuit même. Dans les Provinces qui ne ſont pas fort avancées vers le Nort, & particulierement auprès de Moſcou, il y a d'excellens fruits, Pommes, Ceriſes, Prunes & Groſeilles. Il y a auſſi toutes ſortes de Légumes. On dit qu'on y ſeme & qu'on y receuille la pluſpart des grains en ſix ſemaines de temps, ou au plus en deux mois.

On diviſe la Moſcovie en quatre parties generales, en Moſcovie *Meridionale*,

Septentrionale & *Orientale* : la quatriéme qui eſt preſque ſeparée des autres par la mer Blanche eſt la Laponie Moſcovite dont la deſcription eſt cy-devant.

La *Septentrionale* renferme les Provinces de Kargapol, qui eſt à l'Orient de celle de Dwina ; au Midi de Dwina on trouve l'Ouſtioug, qui a au Midi la Province de Vologda, à l'Orient de laquelle on voit le Duché de Belozero, ou ſelon quelques-uns, Biela-Ozero.

KARGAPOL.

Cette Contrée qui eſt ſituée aux confins de la Finlande, entre la mer Blanche & le Lac d'Onega, a pour Capitale KARGAPOL ſituée ſur un Lac de même nom.

DWINA.

La Province de Dwina eſt bornée au Levant par celle de Condinski, au Midi par celle d'Oſtioug, & au Couchant par celle de Kargapol ; la mer Blanche & celle de Moſçovie la baignent au Nort. Cette Province, qui a plus de cent lieuës d'étenduë, n'avoit autrefois qu'une ſeule Ville de même nom ; mais elle eſt devenuë beaucoup plus conſiderable qu'elle n'étoit, depuis que les Moſcovites ont transferé en ces quartiers-là le négoce que les Anglois, les Hollandois & les Villes

Anſeatiques avoient accoutumé de faire à Narva.

ARCHANGEL, Capitale, à huit lieuës de l'embouchure de la Dwina dans la mer Blanche, au lieu où ce Fleve forme l'Iſle de Podeſemski. La Ville n'eſt pas bien grande, mais elle eſt fort marchande & fort celebre par le Commerce de toût le Septentrion. On voit quelquefois dans ſon Port depuis trois juſqu'à 400. Navires de charge de diverſes Nations, mais principalement d'Anglois & d'Hollandois. On aſſure que le Czar en tire tous les ans au-delà ſix cens mille Ecus pour les droits d'entrée & de ſortie. Archangel eſt le Siege d'un Archevêque.

Saint Nicolas ſur la mer Blanche fait auſſi un grand Commerce.

L'OUSTIOUG.

Cette Province a beaucoup d'étenduë, mais un grande partie eſt chargée de Forêts. Elle eſt baignée par la riviere de Dwina & par celles de Sud & de Wiſtoga; elles ſont toutes abondantes en poiſſons, que les habitans, après les avoir ſeichez & endurcis au Soleil, les conſervent pour en faire leur principale nourriture.

OUSTIOUG, Capitale de cette Province, eſt fortifiée par un Château & ſituée ſur la Dwina.

WOLOGDA.

WOLOGDA, Capitale de la Province de ce nom, eſt ſituée ſur la Dwina dans des marais : elle eſt grande, forte, deffenduë par une bonne Citadelle, & elle a un Archevêché qui tient le premier rang entre ceux de Moſcovie.

BIELA-OSERO.

Biela-Oſero eſt un Duché d'une fort petite étenduë, & on n'y remarque que la Ville de Geblowa & celle de Biela-Oſero, qui en eſt la Capitale. Elle eſt forte par la nature de ſa ſituation & par l'art; elle eſt bâtie ſur une Digue qui s'avance dans le Lac de Biela-Oſero, l'entrée de laquelle eſt deffenduë par un très-bon Château. Les Czars y tiennent une partie de leurs tréſors, qu'il fait garder par un des principaux Officiers de ſa maiſon. Le Lac de Biela-Oſero a 22. lieuës de long & 12. de large.

NOVOGOROD, ou la Grande NOVOGOROD.

Ce Duché eſt à l'Orient de Pleskow; il a beaucoup d'étenduë, mais il eſt occupé en pluſieurs endroits par des Lacs & par des forêts. Ses lieux principaux ſont Novogorod, Weliki, Capitale, Ladoga, S. Nicolas & Staro-Ruſſa. On dit que les

anciens habitans de ce Païs adoroient l'*Idole de Perum*, dont le nom s'eſt conſervé dans le Monaſtere de *Perumski*. Cette Idole avoit la figure d'un homme, tenant la foudre en ſa main.

NOVOGOROD WELIKI, c'eſt-à-dire, la Grande Novogorod en eſt Capitale; elle eſt ſituée ſur le Lac Ilment dans une belle Plaine. Elle a été autrefois Republique; elle dépend maintenant des Moſcovites: elle eſt Archiepiſcopale, grande, ornée de beaux Edifices & de 70. Monaſteres, revêtuë de bonnes Fortifications & défenduë par un Château. Les habitans de cette Ville diſoient autrefois que rien ne pouvoit s'oppoſer à Dieu ni à la Grande Novogorod, pour exprimer ſa puiſſance; cependant les Suedois la prirent l'an 1611. & la rendirent l'an 1613.

La MOSCOVIE MERIDIONALE comprend les Provinces de Reſchow, Tuver, Roſthou, Suſdal, Smolensko, Moſcow, Wolodimir, Czernichow, Novogorod, Sewierski, Worotin, Zezan, Niſinovogorod, Bielki & Severie.

RESCHOU.

Cette Province s'étend beaucoup du Levant au Couchant, depuis le Duché de Moſcou juſqu'à la Principauté de Pleſchou, & aux confins de la Lithuanie.

Cette Province eſt aſſez grande & aſſez fertile ; mais elle eſt ſujette à être ravagée par les Polonois. Le Wolga, le Boriſtene ou Nieper & la Dwina, celebres rivieres, y prennent leurs ſources. Ses Villes ſont Reſchow, Capitale, Wolocz, Taropiecz & Wyelikieluki.

RESCHOW, Capitale, ſituée vers les ſources du Wolga, eſt deffendue par deux Citadelles, mais qui ne ſont que de bois.

TWER.

La Province de Tewer eſt entre celle de Moſcow & les Duchez de Novogorod Veliki & de Roſthou. Elle a eu ſes Princes particuliers qui portoient le titre de Grands Ducs de Twer. L'an 1486. le Czar Jean fils de Baſile l'aveugle en dépouilla le Duc Michel, dont il avoit épouſé la ſœur, & l'incorpora à ſes Etats.

TWER, Capitale de ce Duché, a un Château & un Archevêché. Elle eſt bâtie au confluant de la Twerſa & du Wolga.

ROSTHOU.

Cette Province eſt aſſez fertile. Elle a eu ſes Princes particuliers. Le Czar Jean Baſile en fit maſſacrer le dernier, & s'empara du Païs. Ses Villes les plus conſiderables ſont,

ROSTHOU, Capitale, qui eſt grande

&

& deffendue par un Citadelle de bois, & ſituée ſur la riviere de Cotorea. Elle eſt le Siege d'un Métropolitain. *Pereſlaw* & *Vglitz* en ſont les autres lieux principaux.

SUSDAL.

Le Suſdal eſt un Païs plat & fort fertile, mais preſque tout couvert de Foreſts. Il a eu auſſi ſes Princes particuliers ; mais le Czar Jean Baſile s'en rendit ſe maître.

La Ville de SUSDAL, Capitale de ce Duché, eſt ſituée ſur la riviere de Cleſma. Elle n'eſt bâtie que de bois, ce qui lui eſt commun avec la pluſpart de celles de la Moſcovie. Elle a un Archevêché.

SMOLENSKO.

Ce Païs, qui eſt ſitué à l'Orient de la Lithuanie, eſt montagneux & plein de Foreſts. Le Nieper le coupe en deux. Ses principaux lieux ſont Smolensko, Drogabuſa & Demetriowitz.

SMOLENSKO, Capitale de ce Duché, ſituée ſur le Niéper, eſt une aſſez grande Ville, Archiepiſcopale, forte par ſa ſituation, au milieu des bois & des montagnes preſqu'inacceſſibles, entourée d'une muraille large de ſix coudées, flanquée de tours & deffenduë par une bonne Citadelle qui commande la Ville & à toute la campagne voiſine. On appelle cette

Ville la *Gomme de Discorde* entre les Polonois & les Moscovites, parce que ces deux Nations se sont fait plusieurs fois la guerre pour se l'enlever. Les Moscovites la prirent après un long Siege l'an 1654. & ils la possedent encore.

LE DUCHE' DE MOSCOW.

Ce Duché est situé entre ceux de Rosthou, de Sudal, de Resan, de Bielki & de Worotin. C'est le plus considerable de la Moscovie, & on assure qu'en temps de guerre il peut fournir jusqu'à 30000. Gentilshommes. La Moska le traverse, & ses principales Villes sont Columnas, Episcopale, & Moscow Capitale de la Province & de tout l'Empire.

Moscow est située sur la Moska, dont elle prend son nom. Elle passe pour la plus grande de l'Europe. On assure qu'elle contient 40000. maisons, & qu'elle est divisée en quatre quartiers ceints de murailles separément. L'un de ces quartiers qui est la Citadelle, renferme le Palais du Grand Duc, celui du Patriarche & l'Arsenal. Il y a aussi du logement pour les principaux Seigneurs de la Cour, & pour 20000. Soldats, qui sont la garde ordinaire du Grand Duc. Le Palais du Czar, qui a plus d'étenduë que plusieurs autres Villes médiocres, occupe presque

la moitié de ce quartier, & non-seulement il eſt fortifié de trois murailles & d'un bon foſſé, mais encore garni d'une belle Artillerie. Au milieu de la Cour du Château ſont deux Clochers, dont l'un eſt fort haut & couvert de cuivre doré, ainſi que tous ceux du même Château : on l'appelle *Jean Welike*, c'eſt-à-dire, le Grand Jean. L'autre Clocher eſt conſiderable par ſa Cloche, que le Grand Duc a fait fondre du poids de 336. Quintaux, & qui ne ſçauroit être ébranlée que par 24. hommes qui la tirent par une corde qui paſſe dans la Cour, tandis que quelques autres ſe tiennent auprès du battant pour le pouſſer. Elle a 24. pieds de diametre, 40. de hauteur & une coudée d'épaiſſeur, & pour lui donner du ſon on a été obligé depuis quelques années d'en ôter avec le ciſeau 40. milliers de métal. On ne la ſonne ordinairement que le jour des Rois, qui eſt le plus ſolemnel chez les Moſcovites. On dit qu'on frappe ſur cette Cloche *quand le Grand Duc couche avec la Grande Ducheſſe*, afin que le Peuple ſe mette en Prieres & obtienne la conception d'un Prince ; car on fait en ce Païs-là peu de cas des filles. L'Epargne & les Magaſins des Poudres & des Vivres ſont renfermés dans l'enceinte du Château. L'on y voit auſſi deux fort beaux Con-

vens, l'un de Moines & l'autre de Religieuſes, & plus de 50. Egliſes & Chapelles toutes bâties de pierres. A la porte du Château, mais hors de ſes murs du côté du Midi, eſt la belle Egliſe dediée à la Trinité, & communément appellée *Jeruſalem*. Le Tyran Jean Baſilowitz en trouva le bâtiment ſi magnifique quand elle fut achevée, qu'il fit crever les yeux à l'Architecte, afin qu'il ne fût point en pouvoir d'en faire une autre qui l'égalât. La Place qui eſt devant le Château fait le premier Marché de la Ville : il eſt tout plein de Boutiques auſſi-bien que toutes les ruës qui y aboutiſſent ; mais chaque métier a la ſienne & ſon quartier, enſorte que les Marchands de Soye ne ſe mêlent point avec les Marchands de Draps ni de Toiles, ni les Orfévres avec les Selliers, Cordonniers, Tailleurs ou autres Artiſans. Les Lingeres ont leurs boutiques au milieu du Marché, & il y a une ruë particuliere où l'on ne vend que des Images des Saints que les Moſcovites reverent; ce n'eſt pas qu'ils ſe fiſſent conſcience d'avouer qu'ils ont acheté un Saint, mais ils diſent qu'ils l'ont troqué avec de l'argent, & c'eſt pour cette raiſon que ſans marchander, ils en donnent ce que le Peintre demande.

Le ſecond quartier de Moſcou s'appelle

Czargorod, c'eſt-à-dire, Ville Royale, & enferme le premier comme dans un demi cercle. La petite riviere de Neglina paſſe au milieu, & il a ſa muraille particuliere qu'ils appellent *Biella Stenna*, c'eſt-à-dire, muraille blanche. On y voit des Boucheries, des Cabarets à bierre, à hydromel & à eau-de-vie, des Greniers à bled, & l'Ecurie du Grand Duc.

Le troiſiéme quartie de la Ville s'appelle *Scoradon*, & enferme celui qu'on nomme *Czargorod*, depuis le Levant en tirant par le Nort juſqu'au Ponant. Les Moſcovites diſent que ce quartier avoit cinq lieues d'Allemagne de tour avant que les Tartares euſſent brûlé la Ville en 1571. La petite riviere de Jaguſas y paſſe, & c'eſt là qu'elle entre dans la Moſka; c'eſt là auſſi qu'eſt le Marché au bois & aux maiſons qu'on démonté & qu'on tranſporte.

Le quatriéme quartier eſt appellé *Strelitza Slawoda*, à cauſe que les Strelitz ou Mouſquetaires de la Garde du Grand Duc y demeurent. Il eſt ſitué vers le Midi du quartier de *Kitaygorod*, de de-là la Moska, ſur les avenues des Tartares. Ses remparts & ſes baſtions ſont de bois; le Grand Duc Baſile Jean Owitz, pere de Jean Baſilowitz, qui fit bâtir ce quartier, le deſtina pour le logement des Soldats

Etrangers, comme Polonois, Allemans & autres, & le nomma *Nacilki*, ou le quartier des yvrognes, du mot *Nali*, qui veut dire *verse*, parce que ces Etrangers étant plus ſujets à l'yvrognerie que les Moſcovites, il ne vouloit pas que leur exemple fit impreſſion ſur les naturels du Païs, qui ſans cela ne ſont que trop portez à la débauche, comme on l'a déja remarqué. Il n'y a dans ce quatier, outre les Soldats, qu'une partie du même peuple; ainſi l'on peut dire que la Ville de Moſcou, à conſiderer ſes divers quartiers, qu'elle eſt compoſée de trois Villes l'une dans l'autre. Chacune eſt entourée d'une groſſe muraille & d'un grand foſſé plein d'eau pour empêcher les courſes des Tartares & des Polonois.

Ce qu'il y a de curieux pour les Etrangers dans cette Ville, c'eſt d'y voir au mois de Decembre plus de 2000. maiſons ſur la glace pour les Marchands d'Orient & d'Europe. Le Prince Galiſchin, l'un des derniers Miniſtres du Czar Pierre qui regne aujourd'hui, fit bâtir ſur la Moſka, il y a quelques années, un Pont de douze arches & d'une hauteur prodigieuſe, à cauſe des débordemens, & c'eſt le ſeul Pont de pierre qu'il y ait dans toute la Moſcovie. Quoique cette Ville ſoit extrêmement peuplée, il n'y a pas trois

cens Carroſſes, mais il s'y trouve plus de mille petits Chariots, qui pour peu de choſe menent le public d'un lieu à l'autre. Les habitans ſon fort ſales, quoiqu'ils ſe baignent ſouvent dans les lieux bâtis exprès pour cela, qui ſont échauffez par des poiles, mais à un tel excès de chaleur, qu'il n'y a qu'eux dans le monde qui la puiſſe ſupporter. Les hommes & les femmes ſe mettent pêle-mêle dans ces lieux-là, qui ſont ordinairement au bord de l'eau.

WOLODIMER.

Cette Province a pour bornes au Septentrion la Province de Niſi Vogorod; à l'Orient le Païs des Morduates; au Midi & au Couchant les Duchez de Rezan & de Suſdal. Wolodimer eſt une des plus petites Provinces de l'Empire Moſcovite; mais ſon terroir eſt ſi fertile, qu'on a qu'à remuer la terre fort legerement, pour y receüillir du froment trente pour un, & il y a dans ces bois tant d'eſſains d'Abeilles, qu'il ſemble que les arbres ne ſuffiſent pas à les loger.

WOLODIMER, Capitale de cette Province, eſt ſituée ſur la riviere de Cleſma; elle l'a été de la Moſcovie avant Moſcou. Il y a un Château dont les murailles ne ſont que de bois.

CZERNICHOW.

Ce Duché a été possedé tantôt par les Lithuaniens, & tantôt par les Moscovites; ces derniers en sont maintenant les maîtres, & il n'y a rien de considerable que la Ville qui lui donne son nom.

CZERNICHOW est Capitale de ce Duché : elle est petite, mais elle est forte.

NOVOGOROD SEWIERSKI.

Cette Province, qui a titre de Duché, est entre les Duchez de Worotin, de Smolensko & de Czernichow, le Palatinat de Kiovie & la Lithuanie, de laquelle elle dépendoit autrefois. Cette Province a été cedée aux Moscovites comme une ancienne dépendance du Duché de Smolensko. *Bransko* & *Novogorod Sewierski* sont ses principales Villes. Cette derniere est Capitale de ce Duché ; elle est située sur la riviere de Desna.

WOROTIN.

Le Duché de Worotin confine avec la petite Tartarie & avec les Duchez de Moscou & de Rezan. Il est assez étendu, mais il est plein de bois & de lacs, mal peuplé & mal cultivé. On assure que ceux qui possedent des terres dans la partie meridionale, vont les semer à la hâte,

& se retirent ailleurs jusqu'au temps de la moisson, auquel ils viennent armez & divisez par troupes receuillir leurs fruits, comme s'ils alloient au combat ; & cependant après ces précautions les Tartares ne laissent pas d'enlever fort souvent les Moissonneurs, la moisson & les bêtes destinées à l'emporter.

WOROTIN, Capitale de cette Province, est située sur l'Occa. On a fait à Worotin une Citadelle & quelques petites fortifications, pour la mettre à couvert des courses des Tartares.

REZAN.

Ce Duché est situé le long des bords de l'Occa, au Nort de l'Ocraina, &c. Ce Païs où le Tanaïs prend sa source, est fort étendu du Couchant au Levant, mais beaucoup moins du Nort au Sud. Il est fort fertile en bled & bien peuplé, & il a eu autrefois ses Princes particuliers, qui furent dépouillez par le Czar Jean Basile.

REZAN est la seule Ville considerable de ce Duché, dont elle est Capitale. Elle est Archiepiscopale, & située près de l'Occa. Rezan étoit autrefois une Ville considerable par sa grandeur & par ses richesses, mais ayant été ruinée par les

Tartares l'an 1568. elle a beaucoup perdu de ses avantages.

NISINOVOGOROD.

Ce Duché ou la Basse Novogorod est borné au Nort par celui d'Oustioug, au Couchant par les Duchez de Susdal & de Wolodimer, au Sud par les Morduates, & au Levant par les Czeremisses. Cette Province est fort étendue, mais elle est pleine de grandes Forêts. Le Wolga le traverse du Couchant au Levant; & ses principales Villes sont Nisinovogorod, & Wassiligorod.

NISINOVOGOROD Capitale de ce Duché, est située sur une coline, près du confluant de l'Occa & du Wola. Cette Ville est grande & deffendue par une Citadelle qui la domine.

Les autres dépendances de la Moscovie se peuvent voir dans la grande Tartarie & dans l'article de la Laponie.

GOUVERNEMENT ECCLESIASTIQUE de Moscovie.

Les Moscovites prétendent que la Foi Chrétienne leur a été prêchée par l'Apôtre S. André; que S. Antoine y vint ensuite par la Mediterranée & par l'Océan sur une Meule de moulin, & l'y rétablit;

que S. Nicolas Evêque de Myre (leur Patron) en fit auſſi le voyage quelque temps après, & y ſacra pluſieurs Evêques; mais que les Tartares y firent de grands ravages preſqu'auſſitôt, & y éteignirent la Religion. Faut-il s'étonner que dans un Païs ſi ignorant on debite de telles fables, puiſqu'on en voit dans de plus éclairez de pareilles qui ont cours.

Les Hiſtoriens Grecs rapportent plus problablement le Chriſtianiſme de cette Nation à une Princeſſe Ruſſe, nommée *Ollia*, qui ſe fit baptiſer à Conſtantinople l'an 914. par le Patriarche Theophile. Son petit-fils Wolodimir s'étant rendu puiſſant parmi les Ruſſes, prit de ſa grand-mere les premieres teintures de l'Evangile, & s'étant allié des Empereurs Grecs Conſtantin & Baſile, reçut le Baptême avec pluſieurs de ſes ſujets l'an 987. Nicolas Chryſobergo, qui étoit alors Patriarche de C. P. lui avoit envoyé pour cette cérémonie un Archevêque de Kerſo, qui lui ſacra un Métropolitain dans ſa Capitale de Kiovie, & pluſieurs Evêques dans les Villes qui en étoient plus voiſines; & c'eſt apparemment à la conſideration de ce Patriarche, à qui ils ſont redevables de la Foi Chrétienne, qu'ils reclament tant le Saint de ce nom; car après Dieu & la Vierge,

c'eſt S. Nicolas qui a toute leur confiance & toute leur dévotion.

Les enfans de Wolodimir ayant partagé ces Etats qui s'étendoient de côté & d'autre dans la Ruſſie, il y en eut quelques-uns qui furent aſſez heureux pour voir la Foi Chrétienne s'établir dans les terres de leur domaine ; mais la pluſpart les laiſſérent dans les tenebres du Paganiſme, d'où elles ne ſont ſortis que par la ſuite du temps, & où il y en a même encore d'enſevelies à preſent, & à meſure que chaque Prince voyoit la Religion ſe fortifier dans ſon Païs, il y faiſoit ériger une Prélature par le Patriarche de C. P. qui conformément aux Décrets du Concile de Calcedoine pour les Païs barbares, leur donnoit le nom d'Archevêchez honoraires ; de ſorte qu'ils étoient indépendans les uns des autres, & immédiatement ſoumis à ſa juriſdiction.

C'eſt ainſi que les Prélats Ruſſes demeurérent ſans aucune ſubordination chez eux juſqu'au XVI. ſiecle ; mais la pluſpart de ces Archevêques étant alors ſous un même maître pour le civil, on jugea à propos qu'il n'y en eût qu'un auſſi pour l'Eccleſiaſtique. Jeremie Pariarche de C. P. avoit été chaſſé de ſon Siege par l'uſurpateur Metrophane, & s'étant refugié en Moſcovie, offrit au Grand Duc

de lui ſacrer un Chef pour toute ſon Egliſe, ce qu'il accepta, ayant choiſi pour cette dignité un nommé Job, qui fut nommé premier Patriarche des Ruſſes l'an 1588.

Ce Job fut relegué par le Czar, que l'on connoît dans l'Hiſtoire ſous le nom du *faux Demetrius*, & qui vouloit, comme on ſçait, réunir l'Egliſe Moſcovite à la Romaine ; mais ſon ſucceſſeur Baſile chaſſa Ignace qu'on avoit mis en ſa place ; & lui ſubſtitua un nommé Hermogene, que l'on dépoſa pour donner ſa place à Filaret pere du Czar Michel. A Filaret ſucceda Joſeph, puis Joſaph, & enfin Nicon, qui a été le plus habile de tous ceux que l'on y a vûs, mais qui s'étant brouillé avec le Czar Alexis, fut exilé ; de ſorte qu'il n'y en a preſque eu aucun qui ſoit mort paiſible dans ſa dignité.

Le Patriarche de Moſcovie eſt élû par les Prélats de ſa dépendance, qui après s'être aſſemblez dans l'Egliſe, & être convenus de deux ou trois de ceux qu'ils jugent plus capables de cette dignité, portent leurs noms au Grand Duc, & determinent avec lui celui qui en doit être revêtu. Il a un revenu, ſelon Mrs de Sainte Marthe, qui ne va guere moins qu'à un million, & un pouvoir très-

grand, puiſqu'il juge en dernier reſſort de toutes les cauſes Eccleſiaſtiques. Son Palais a preſque autant d'apparence que celui du Prince, & ſon Egliſe Patriarchale, qui porte le nom de Jeruſalem, & eſt dediée à la Ste Trinité, eſt un vaiſſeau bâti à l'Italienne par le Tyran Jean Baſile. On y voit une Cloche qu'on peut bien aſſurer être la plus groſſe de la Chretienté, puiſqu'elle peſe trois cens mille, & a dix-neuf pieds de haut & cinquante quatre de tour. On ne voit pas moins de 2000. Egliſes dans toute ſa Ville, tant Convens & Paroiſſes que Chapelles, mais la pluſpart fort petites, & tout cela eſt deſſervi par un nombre de Moines & d'Eccleſiaſtiques, qu'on fait monter à plus de dix mille. Ses juriſdictions ſont le Pricas de Roſcrod, où ſont les Regiſtres & les Archives de ſon Egliſe : le Pricas de Suſni, où ſe jugent les affaires de conſcience, renfermant dans la Police ce qu'il croit contraire aux bonnes mœurs & à la Religion Chrétienne ; & celui de Caſannor, où l'on traite de ce qui regarde ſon domaine & ſon revenu. Pour des Officiers, on ne lui donne qu'un Archidiacre, qui eſt ſon Vicaire, & un Protodiacre.

Le Patriarche & les Métropolitains ne portent point d'autres habits que les Pontificaux, & marchent toujours avec cet équipage, ſoit en caroſſe, ſoit à cheval.

Ils ſont porter leur Croix devant eux par un valet, qui, comme les autres, va toujours la tête nuë. La difference de leurs Chapes à celles de nos Evêques, eſt une garniture de Sonnettes ou Grelots, qui regnent tout à l'entour. Les Prélats tiennent toujours à la main un Chapelet qui traîne juſqu'à terre, & ſur lequel ils ne ceſſent point de marmoter. Leurs principales dévotions ſe paſſent en Proceſſions, où l'on obſerve de grandes cérémonies. Tout le Clergé revêtu de Chapes aſſez magnifiques, & la pluſpart brodées de perles, ſort d'une Egliſe en corps, mais ſans aucun ordre, pour ſe rendre à celle où il y a dévotion. Chaque Prêtre porte quelque choſe à la main, les uns des Livres, les autres des Croix, & beaucoup de bâtons paſtoraux. Ceux qui marchent auprés du Patriarche, portent les uns de grands Tableaux de la Vierge garnis d'or, d'argent, de pierreries & de Chapelets, de perles, & les autres de grandes Croix, pareillement fort riches, & ſi peſantes que quelques-unes ſont portées par quatre Prêtres. Enſuite paroiſſent ceux qui ſont chargez des Livres des Evangiles, dont il y en a de ſi magnifiques, qu'ils coûtent juſqu'à 25. & 30000. Ecus. Aprés tout cet équipage viennent les Abbez ſuivis des Métropo-

litains, & tout le dernier, à quelque diſtance d'eux, paroît le Pariarche ayant en tête ſon bonnet ſemé de perles, & fait à peu-prés comme la Thiare du Pape, à l'exception des trois Couronnes. Il doit être ſoûtenu par le Grand Duc ou par des Grands Seigneurs qu'il nomme en ſa place. Quand ces Proceſſions marchent, elles ſont precedées d'une centaines d'hommes, dont les uns portent des balets, & les autres de grandes poignées de ſable pour la propreté des rues. Toute la dévotion des Moſcovites conſiſte à aſſiſter à la Meſſe, qu'ordinairement leurs Prêtres commencent à minuit. Quoiqu'elle ſoit fort longue, ils ne s'aſſeïent pas à l'Egliſe, & ils n'y prient jamais Dieu qu'en méditations, la pluſpart ne ſçachant ni lire ni écrire.

A l'égard des Prélats qui ſont de ſa dépendance, ils conſiſtent en Métropolitains, Archevêques & Evêques. Les Métropolitains ſont quatre, & prennent ce titre comme ayant leur Siege dans les Villes, qui étoient autrefois Capitales d'Etats fort conſiderables. Il y en a un qui reſide à Moſcou même, & qui eſt comme le Coadjuteur du Patriarche, & un autre à la grande Ville de Novogorod, qui prend la qualité de Prototrône.

Les Archevêques ſont au nombre de

huit, & ont cette qualité non-ſeulement parce qu'ils relevoient immédiatement du Patriarche de C. P. mais encore comme étant dans des Villes Capitales de Province. Enfin, pour de ſimples Evêques, il n'y en a que deux, & ce qui fait apparemment qu'ils n'ont que ce nom, c'eſt que leur Ville n'eſt point Capitale, & n'a aucune dignité.

Sous ces Prélats eſt le Clergé Seculier & Regulier. Le Seculier comprend les Archipapas, qui ſont comme nos Doïens Ruraux ; les Papas, qui reſſemblent à nos Curez, & les Diacres ſous le nom deſquels on entend tous les moindres ordres. Il ſuffit pour y être admis, de ſçavoir lire, écrire & chanter à l'Egliſe. Leur habit eſt une ſoûtane & une veſte noire avec un capuce fort large, un bâton à la main qu'ils nomment *poſoch*, & qui eſt crochu par le haut en forme de croſſe, & une calotte ſur la tête, qui eſt tellement leur caractere ſpecifique, que dès qu'on peut la leur ôter, on a droit de les traiter en Laïques.

Les Prélats ne peuvent point ſe marier, & doivent avoir fait vœu de Religion, ce qui emporte avec ſoi l'interdiction de la viande & du vin. Leur revenu eſt très grand, & conſiſte en terre & en dixmes, & leurs Dioceſes la pluſpart ſont

d'une fort vaste étenduë. Pour le moindre Clergé, il est extraordinairement pauvre ; ceux qui en sont doivent être mariez, mais non pas à une veuve, & ne le peuvent faire qu'une fois. Leur ordination se fait en leur coupant un peu de cheveux au haut de la tête, & les couvrant de la calotte. Elle n'imprime point caractere ; de sorte qu'avec la permission du Superieur, ils peuvent retourner à l'Etat Laïque.

Les Reguliers, tant hommes que femmes, sont tous de l'Ordre de S. Basile, & ont des Regles fort austeres, mais qui ne s'observent guere. Leurs Convens sont ordinairement très riches & bien bâtis : ceux des Religieux ont leurs *Archimandrites*, qui sont comme nos Abbez ; leurs *Kilari* qui répondent à nos Prieurs, & leurs *Igumenes* qui sont les Maîtres des Novices. Les Convens de Religieuses n'ont presque point de filles, mais beaucoup de veuves, & plus encore de femmes mariées qu'on y enferme par force.

C'est moins la dévotion qui les porte à embrasser cette vie, que l'âge, les infirmitez, la pauvreté & le dégoût du ménage. L'on permet à ceux qui ont quelque bien, d'en donner une partie au Convent, mais ils faut qu'ils laissent le reste à leurs heritiers. Ils ont leurs heures re-

glées pour le Service, & ne vivent que de poiſſon ſalé, de miel, de lait, de fromage, d'herbes & de légumes.

Il y a donc eu une Reforme, car Saint Baſile lui-même faiſoit manger des poix au lard, même pendant le Carême, à ſes Religieux.

Outre le jeûne que les Moſcovites obſervent tous les Mercredis & les Vendredis, ils ont divers Carêmes, dont le premier eſt de ſept ſemaines entieres : le ſecond commence huit jours après la Pentecôte, & dure juſqu'au 29. de Juin, Fête de S. Pierre ; le troiſiéme depuis le premier d'Aouſt juſqu'au 16. & le quatriéme depuis le 12. Novembre juſqu'à Noël.

La Foi des Moſcovites eſt à peu-prés la même que celle de l'Egliſe Greque, avec qui ils entretiennent Communion fort conſtamment, & c'eſt même pour en renouveller inceſſamment la proteſtation d'une maniere ſolemnelle & publique, que le Grand Duc envoye tous les ans un preſent de 500. Ecus d'or au Patriarche de C. P. Ils croyent la preſence réelle & la Tranſſubſtantiation, adorent le S. Sacrement, donnent aux malades l'Extrême-Onction & le Viatique, ſe confeſſent avant la Communion, & la reçoivent tous à Pâques, prient pour les morts, in-

voquent les Saints, gardent les jeûnes & les abſtinences, & ont tant de reſpect pour les Images peintes & pour les Reliques, qu'ils les font entrer dans toutes leurs cérémonies.

Leurs Egliſes ſont diſpoſées à peu-prés comme celles des Grecs, & ont une cloiſon mitoyenne, qui prend du haut en bas, & ſepare le Sanctuaire de la Nef. Dans le Sanctuaire eſt une table couverte d'une nape, qui ſert d'Autel. Au milieu eſt un Seraphin, ſous lequel on laiſſe le Calice dont on ſe ſert à la Meſſe. A côté gauche eſt le Livre des Evangiles ſur un couſſin, & à droite ſur un autre couſſin, eſt un Crucifix en platte peinture, non pas debout, mais couché. Dans la Nef ſont les Images des Saints peintes le long des murailles. Chaque Paroiſſien a la ſienne, devant laquelle il a ſa place, & il a ſeul le droit de lui adreſſer ſes Prieres, en ſorte qu'un autre ne le peut pas faire ſans s'attirer une grande querelle. Pour les femmes elles ſont dans des Tribunes fermées de treillis.

Ils adminiſtrent le Baptême par immerſion ; (comme cela ſe pratiquoit autrefois dans la primitive Egliſe ; c'eſt pour cela qu'il y avoit des Diaconeſſes qui déhabilloient les femmes & les filles pour les plonger toutes nuës dans l'eau,) ce

que les Moscovites croyent si necessaire, qu'ils le réïterent à tous ceux qui l'ont reçû autrement, lorsqu'ils veulent être de leur Communion. Leur Confirmation, à l'exemple des Grecs, est celle que le Prêtre donne en baptisant, & ils attachent alors au col de l'enfant une Croix qu'on lui doit trouver à la mort, pour le porter en terre Sainte, & qui jointe à l'attestation que lui donne son Curé en l'ensevelissant, comme il a vêcu en bon Chrétien, le doit faire aller droit en Paradis.

L'Office Divin est en Sclavon, qui est la langue du Païs, & se peut diviser comme parmi nous, en Messe & Breviaire. La Messe est comme chez les Grecs, celle qu'on nomme de S. Basile ou de S. Chrisostome. On n'en dit qu'une à chaque Eglise sur les neuf heures. Il y a peu de monde les jours ouvriers, mais beaucoup les Dimanches & les Fêtes. Ils consacrent en pain levé, & ont leurs ornemens & leurs cérémonies tout-à-fait à la Greque. Le Breviaire consiste en une espece de Vêpres, de Matines & d'Office du Midi, & se chante comme parmi nous a l'Eglise. On n'y prêche que rarement, & l'on y regarde les Sermons comme des sources d'heresies; mais on y lit les Homelies des Peres, traduites en leur langue, & les

Vies des Saints qui ſont la pluſpart du Païs même, & toutes remplies de viſions & de miracles. Le divorce s'y accorde aiſément, mais on ne peut paſſer à de troiſiéme nôces ſans ſe faire excommunier.

Leur année commence en Septembre, & leur Cronologie eſt depuis le commencement du monde, à qui ils donnent 5519. ans avant J. C. Leurs caracteres ſont Grecs, mais ſi defigurez qu'ils en paroiſſent tous differens. Ils ne manqueroient pas d'eſprit, s'il étoit cultivé, mais ils n'ont preſque point d'étude, & même en veulent ſi peu, qu'un des grands crimes que l'on impoſoit au Patriarche Nicon, étoit d'avoir penſé à établir des Ecoles publiques; de ſorte que la pluſpart ne ſçavent ni leurs Prieres ni leur créance, & que quand on leur fait quelque queſtion, ils répondent qu'il n'y a que Dieu & le Czar à qui il appartient de la décider. Leur ſcience conſiſte, tant pour les Eccleſiaſtiques que pour les Laïques, à boire & à fumer, & cependant ils ſont ſi prevenus en leur propre faveur, qu'ils croyent le Chriſtianiſme corrompu par tout ailleurs, & qu'il n'y a que chez eux où il ſoit dans toute ſa pureté. Ils ont accordé des Egliſes dans Moſcou aux Lutheriens & aux Calviniſtes; mais

ils n'y ont jamais voulu permettre l'exercice de la Religion Catholique.

TABLE CRONOLOGIQUE.

Ville Patriarchale.

Moſcou, *Moſcua*, M. XIV. S. érigée en Patriarchat XVI. S.

Métropoles, Archevêchez & Evêchez.

Novogorod Veliqui, *Novogordia magna*, M. XI. S. Prototrône.
Roſtou, *Roſtovium*, M. XII. S.
Caſan, *Caſanum*, M. XVI. S.
Sarskoi, réſident à Moſcou, *Cæſaris Caſtellum*, M. XIV. S.
Vologda, *Vologda*, A. XIV. S.
Reſan, *Reſania*, A. XII. S.
Suſdal, *Suſdala*, A. XII. S.
Tuver, *Tuveria*, A. XIII. S.
Tobols, *Tobolsca* en Siberie. A. XVI. S.
Aſtracan, *Aſtracanum*, A. XVI. S.
Pleſcou, *Pleſcovia*, A. XII. S.
Archangel, *Archangelopolis*, A. XVI. S.
Smolenſco, *Smolencum*, A. XVI. S.
Colom, *Columna*, E. XIV. S.

L'UCRAINE,

OU

PAYS DES COSAQUES.

Les Cosaques habitent le Païs qui est entre la Moscovie & la petite Tartarie; ils ont à l'Orient le Don ou Tanaïs. Ce nom qui vient de celui de *Cosa*, qui signifie une *Chévre*, a été donné au commencement à un ramas de Russes hardis & prompts, lesquels quittoient chaque Printemps leurs maisons, leurs femmes & leurs enfans, & s'assembloient dans les Isles, qui sont vers l'embouchure du Boristhene ou Niéper, au-dessous du *Perovvis*, ou saut de ce Fleuve; de-là vient qu'on les nomma *Zaporqusk*, ou *Zaporaviens*. De ces Isles qui leur servoient de retraite, ils faisoient des courses dans toute la mer Noire & même dans la Natolie, jusqu'à piller Trebisonde & Sinope, & à aller enlever du butin & des prisonniers à deux lieuës de Constantinople. Etienne Battori voulut tirer un plus grand service de ces Coureurs volontaires. Il en forma un corps de 40000. hommes de pied, ausquels il joignoit 2000. *Chevaux legers*, d'où quelques-uns croïent qu'est

qu'eſt venu le nom de Coſaques. Il les établit dans la Baſſe Volhinie & dans la baſſe Podolie, à condition qu'ils deffendroient ces Païs contre les Tartares qui les déſoloient par des Courſes continuelles, & pour animer leur courage, il leur donna la Ville de Trectymirow pour place d'armes, leur permit de ſe choiſir leur General & leurs Officiers, & leur aſſigna pour ſolde la quatriéme partie du revenu de ſon domaine; de-là vient qu'on les appella *Quartani*, ou *Quartiani*. Ils deffendirent ſi bien ce Païs, qu'on y mena un grand nombre de Colonies, dont les habitans prirent le nom de Coſaques, de-là vient qu'on les appelle aujourd'hui le *Païs des Coſaques*, ou l'Ucraine, c'eſt-à-dire, la frontiere. Ils ont depuis fait payer fort cherement aux Polonois les ſervices qu'ils leur avoient rendus; car après pluſieurs revoltes qui coutérent la tête à trois de leurs Generaux & à quelques autres Officiers, on fut contraint de les caſſer. Mais comme ils menaçoient de ſe joindre aux Turcs & aux Moſcovites, on les rétablit à des conditions trés-avantageuſes, qui portoient que leur General ſeroit toujours Palatin de Kiovie; que l'Archevêque de cette Ville auroit rang parmi les Sénateurs de Pologne; que leurs Capitaines jouiroient des droits &

des Privileges des Gentilshommes Polonois, & que leurs Nobles Ecclesiastiques entreroient dans les Charges de la République. Ils rompirent cette Paix à la sollicitation de Dorosensko, Grand Seigneur Polonois & mécontent, & ils attirérent dans la Pologne les armes des Turcs, qui prirent Camnieck & ravagérent toute la Russie. Jean Sobieski grand Maréchal de Pologne arrêta leurs progrès & ayant été élevé au Trône, il fit la Paix avec eux, & depuis ce temps-là les Cosaques ont été divisez en trois ordres, en *Cosaques fideles*, qui se soûmirent aux Polonois & qui sont vers la haute Volhynie, en *Cosaques Moscovites*, qui habitent toute la partie du Palatinat de Kiovie que les Moscovites leur ont cedé, & en *Cosaques infideles* ou *Rebelles* qui occupent le Païs situé entre le Boristene & le Païs des Tartares d'Ocza Kow. CORSUN petite Ville de la Basse Volhynie est leur Capitale, & ils sont tributaires des Turcs. Les Cosaques sont Grecs de Religion, & passent en general pour être de belle taille, hardis, genereux, bons soldats & amateurs de leur liberté, mais ont tient qu'ils sont perfides & fort adonnez à l'yvrognerie.

LA PETITE TARTARIE.

La petite Tartarie qu'on nomme quel-

quefois la *Tartarie Crimée*, ou *Precopense*, est un Etat de l'Europe tributaire du Turc. Il est borné au Nort par l'Ucraine ou Païs des Cosaques ; au Levant par le Don qui la separe de la Circassie ; au Midi par la mer Noire, & au Couchant par le Niéper qui la separe des Tartares d'Oczacou. Ce Païs est divisé en deux parties generales.

La *Crimée particuliere*, qui est une grande Presqu'Isle, où il y a plusieurs Villes & un très-grand nombre de Villages, &

La *Tartarie de Nogais*, qui renferme tout ce qui est hors de la Presqu'Isle. Il n'y a dans ce Païs ni Villes ni Villages, à la reserve d'*Azak*, que les Turcs possedoient autrefois, & que les Moscovites conquirent l'an 1696. Les Nogais habitent sous des tentes qu'ils transportent d'un lieu à l'autre, selon le besoin qu'ils ont de fourage pour nourrir leurs bestiaux, qui sont toutes leurs richesses. La petite Tartarie a son Prince particulier, il est de la Maison de Gerey, porte le titre de Kam, obéit au Grand Seigneur, & on dit qu'il est destiné à monter sur le Trône de la Turquie, au cas que la famille Ottomane vienne à s'éteindre. Il fait sa résidence ordinaire à Basiesaray.

LA CRIMÉE.

Les anciens ont connu la Crimée sous les noms de *Chersonese Scytique*, *Taurique* & *Cimmerienne*, à cause des *Scythes*, des *Taurisques* & des *Cimmeriens*, qui sont les divers noms qu'ils donnoient aux Peuples qui l'habitoient. Ils l'ont aussi appellée *Chersonese Pontique*, parce qu'elle s'avance dans la mer Noire, qu'ils appelloient le *Pont*, ou le *Pont Euxin*. Cette mer la baigne au Midi & au Couchant. Elle a au Levant le Détroit de Caffa qui la separe de la Circassie, & au Nort la *mer de Zabache*, ou *Palus Meotides*, le Lac de Suko Morzi, & un petit Isthme de demie lieuë de largeur qui la joint au Païs des Tartares de Nogais. Pour rendre encore ce Païs inaccessible, les Tartares en ont fait une Isle, en tirant un grand fossé du Lac de Suko-Morzi à ce Golfe de la mer Noire qu'on appelle communément le Golfe de *Nigrepoli*.

Cette Presqu'Isle est fort grande ; on assure qu'elle contient autant d'espace que la Morée ; quelques-uns ne lui donnent que cent lieuës de circuit, & d'autres le font aller jusqu'à 500. milles qui sont environ 166. lieuës. Il n'y a point de riviere considerable, mais le terroir en est très fertile en froment, en millet,

en pâturages & même en fruits. Il n'y croît pourtant ni vin ni huile.

Il n'y a point de bêtes feroces dans tout le Pais, qui nourrit un fort grande quantité d'animaux domeſtiques, dont les principaux ſont les Chameaux & les Chevaux, que les Tartares laiſſent nuit & jour à la campagne, en Hiver auſſi-bien qu'en Eté, ces animaux ayant l'induſtrie de retirer la neige avec les pieds, & de découvrir l'herbe, & même les racines, pour s'en nourrir.

Les Mers & les Lacs qui environnent cette Preſqu'Iſle, lui fourniſſent une trés-grande quantité de poiſſons, & les Lacs du ſel qui ſe congele, & que chacun va prendre avec la même liberté qu'on prend de l'eau dans les rivieres. Quoique ce Pais abonde ſi fort en toutes les choſes neceſſaires à la vie, qu'elles n'y coûtent preſque rien, on ne laiſſe pas d'y manger de la chair de cheval, & on dit que les Grands Seigneurs du Pais ne ſçauroient faire un bon regal à leurs amis, ſi un poulain bien apprêté n'en fait les honneurs. L'abondance qui regne dans la Crimée, la liberté qu'ont ſes habitans, qui ſont Mahometans, dépouſer autant de femmes qu'ils en peuvent entretenir, & d'y ajouter encore des Concubines, & enfin la prodigieuſe quantité de gens

qu'ils y traînent en esclavage de tous les Pais voisins, en ont fait une des Contrées la mieux peuplée de l'Europe.

On assure qu'il y a jusqu'à 80000. Villages, quelques petits qu'ils soient; voilà bien du monde. Le Commerce d'Esclaves est le plus grand qui s'y fasse, les Turcs, les Arabes, les Juifs, les Grecs & les Armeniens les y viennent acheter. Ses Villes sont *Precop* & *Crim*, qui donnent le nom au Pais *Bachaseray*, qui en est la Capitale, Caselow, Mancup, Baluclawa, Carazu, Kercy, Pantico, Caffa; cette derniere qui est le Siege d'un Beglerbey, appartient en propre au Turc, & le reste lui est tributaire.

Bachaseray est au milieu de cette Presqu'Isle sur la riviere de Kabarta, & elle est le lieu de la résidence ordinaire du Kam des Tartares On juge qu'elle pourroit bien être la même que l'*Assyriani* des Anciens.

Crim sur la riviere de Gerukesu n'est plus maintenant qu'un Village. Quelques-uns la prennent pour la *Cimmerium* des Anciens.

Precop, ou *Perecop*, ou Or, est située sur l'Isthme, qui joint la Presqu'Isle de la Crimée avec la Tartarie de Nogais; elle est petite, mais deffenduë par une bonne Citadelle.

Caffa eſt ſitué ſur la Côte de la Crimée où elle a le meilleur Port & le plus ſûr de toute la Mer noire ; elle eſt grande, & on y fait compte de 4000. maiſons, dont il peut y en avoir 200. de Chrétiens ; mais ces maiſons ne ſont bâties qu'avec de la terre & du mortier. Elle eſt défenduë par deux Citadelles, dont l'une qui eſt la reſidence du Beglerbegly commande la Ville & tous les environs. On croit qu'elle tire ſon origine des ruines de *Theodoſiopolis*. Les Genois s'en rendirent maîtres dans le XIII. ſiecle, à l'occaſion des Guerres de la Paleſtine ; mais Mahomet II. la leur enleva l'an 1475. & ſes ſucceſſeurs la poſſedent encore aujourd'hui. Le terroir de Caffa eſt ſec & ſabloneux. Les eaux n'y ſont pas bonnes, mais l'air y eſt extrêmement ſain. Il y a fort peu de Jardins à l'entour, & il n'y croît point de fruit, mais on en apporte en abondance de quelques Villages voiſins. Tout y eſt à très-grand marché ; le mouton n'y coûte que quatre deniers la livre, le beurre & les autres denrées à proportion. La rade de Caffa eſt à l'abri de tous les vents, excepté de ceux du Nort & du Sud-Oueſt. Les Vaiſſeaux y ſont à l'anchre aſſez proche du rivage, à dix ou douze braſſes ſur un fond limoneux qui eſt bon & bien aſſuré. Il s'y fait un grand commerce, & plus

qu'en aucun Port de la Mer noire. Le plus o dinaire est de Poisson salé & de Caviar, qui vient du Palus Meotide, & qui se transporte dans toute l'Europe, & jusqu'aux Indes. La raison que ceux du Païs apportent de la multitude presqu'infinie de poissons qu'on pêche dans ce Marais, qui n'est pas d'une fort grande étenduë, c'est que l'eau en étant limoneuse, grasse & peu salée, à cause du Tanaïs qui s'y jette, elle attire le poisson non-seulement du Tanais & de la Mer noire, mais encore de l'Hellespont & de l'Archipel, le nourrit & l'engraisse en peu de temps. Il s'y en prend ordinairement qui pesent chacun huit ou neuf cens livres, & dont on fait trois ou quatre cens quintaux de Caviar. Il se fait aussi à Caffa un grand Commerce de bled, de beurre & de sel, que l'on transporte à Constantinople & en plusieurs autres lieux.

Cette Ville donne son nom au Détroit qu'on nomme *Détroit de Caffa*, ou autrement *Bosphore Cimmerien*. Il est entre la petite Tartarie à l'Occident & la Circassie à l'Orient. C'est par ce Détroit que la mer Zabache se décharge dans la mer Noire.

Fin de la premiere partie du Tome I.

MOSCOVIE



Mer de Moscovie
Mer Glaciale
LAPPONS MOSCOVITES
SAMOIEDES
HASLAIEDZ
MANA MO
obi Flu
Poham
Cercle du Pole Artique
TARTARIE
FILANDE
S. Michel d'Archangel
CONDORA
Strapin
Piolin
SIBERIE
DWINA
KARGAPOL
Kargapol
Oustiough
OUSTIOUGH
PERMSKI
Permawetice
Calineff
Tara
Narim ou Klarcim
GRUSTINSKI
grustina
Tomo
SUEDE
WOLOGDA
WIATHKA
Viatka
Kel
Novogorod
Liel et ezoro
TWER
PLESKOW
NISINGWOGOROD
Basingorod
CASAN
Cassan
Riga
ROSTHOW
Moskow
Rezan
MORDWA
Tana Riv
BULGARIE
Vasowie
POLOGNE
SMOLENSKO
Ceinga
Denice fl.
Chelm
Kievie
Cracovie
POLE
Saraiof
TARTARIE
Kaminie
UKRAINE
Pucton
PETITE TARTARIE
Don ou Tana Riv
Don Flu
Tuia
Volga Flu
ou fut defaite le Roy de Suede en 1709
Lieus de France
TARTARES CIRCASSES
ASTRACAN
Oczabow
Binder
KREMME
LES ABSSAS

GEOGRAPHIE UNIVERSELLE,

TOME PREMIER.

SECONDE PARTIE.

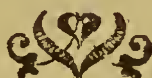
GEOGRAPHIE
UNIVERSELLE,
HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE,
ANCIENNE ET MODERNE.

Où l'on voit l'origine, les changemens, les mœurs, les coûtumes, la Religion, le Gouvernement, les qualitez de chaque état, & ce qu'il y a de plus rare & de plus remarquable. On y fait aussi mention des Inventeurs & des Inventions d'une infinité de choses, des Hommes celebres soit dans les Lettres, soit dans la Guerre, par rapport aux Villes où ils ont pris naissance. On y a joint une Geographie Ecclesiastique, où un détail des cinq Patriarchats, leur établissement & l'état present de chacun; avec un petit abregé des Conciles generaux que l'on a mis au bas des Villes où ils se sont tenus, les Chefs d'Ordres, l'année de leur Institution, & les Ordres Militaires des Puissances de l'Europe.

Par M. NOBLOT.

TOME PREMIER.

SECONDE PARTIE.

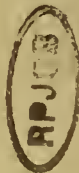


A PARIS,
Chez ANTOINE-CLAUDE BRIASSON, ruë saint Jacques, près la Fontaine S. Severin.

M. DCCXXV.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

Cette seconde Partie du Tome I. contient,

La France divisée par ses grands Gouvernemens, page 241, qui fait la premiere page.



FRANCE


GRANDE BRETAGNE
Excester
Dourres
La Manche ou le Canal
PICARDIE
L'Isle
Amiens
Anvers
PAIS BAS ESPAGNOLS
Cologne
Luxembourg
Rhin fl.
FRONTIERES D'ALLEMAGNE
Mayance
Francfort
Rouan
Caen
NORMANDIE
Alançon
Seine Riv.
Soisson
Sedan
FRANCE
Paris
CHAMPAGNE
Spire
Metz
LORAINE
Strasbourg
S.t Malo
BRETAGNE
Brest
Rennes
Quimper
Port Louis
MAINE
Mans
Chartre
Troyes
Nanci
BEAUCE
Orleans
ANJOU
Anger
Nantes
TOURAINE
Basle
Bezançon
BOURGOGNE
Dyon
Nevers
Chalon
Macon
FRANCHE COMTE
SUISSES
Zurich
Bourg
BERRI
Poitiers
POICTOU
la Rochelle
Moulins
Limoge
BOURBON
LIONNOIS
Geneve
Lion
SAVOYE
Chamberi
Mer Oceane
Clermont
Vienne
Grenoble
ITALIE
Saintes
AUVERGNE
Perigeux
le Puy
DAUPHINE
Bordeaux
GUIENNE
QUERCI
Cahors
SEVENNE
Rhone Fl.
Valence
Milan
Agen
ROUERGUE
Castre
Viviers
Turin
GASCOGNE
Auch
Garonne Riv.
Genes
Bayonne
Toulouze
Nime
Orange
PROVENCE
LANGUEDOC
Avignon
Aix
Ferjus
Toulon
Nice
Pau
Narbonne
Oviedo
S.t André
Bilbac
S.t Bertrand
POIX
Pamier
Golfe de Lion
Marseille
Mer Mediteranée
ESPAGNE
Leon
Lieues de France
Pamplume
15
20
25
30
50
45
10



LA FRANCE.

LES François avoient fait de frequentes irruptions dans les Gaules au-deçà du Rhin, où la fortune ne leur fut pas favorable, jusqu'à ce qu'enfin, après plus de 200. ans de combats pour la possession de la Gaule Belgique, l'Empire Romain commença manifestement à tendre à sa ruine sous l'Empereur Honorius. On permit en 416 aux plus puissans d'entre'eux, appel'ez *François Saliens*, du nom de leur Contrée, située le long de la Sale, ou de l'Issel, de s'établir entre la Meuse & le Bas-Rhin, vers Cologne, jusqu'à l'embouchure de ces deux Fleuves. Peu de temps après, les François s'étant avancez dans le Brabant & le Païs de Liege, que l'on appelloit alors *Tongrie*, ils jetterent les fondemens de leur nouvelle Monarchie, & y élurent Pharamond leur premier Roi l'an 420. Ce Prince ayant pourvû au bon gouvernement de son Royaume par la Loi Salique, le laissa en 428. à

ſon fils Clodion le *Chevelu*, qui en étendit les bornes par les armes, en conquerant toutes les Provinces qui ſont compriſes entre les rivieres de Somme & de l'Eſcaut. Merovée ſon ſucceſſeur ſe rendit maître de la premiere Germanie, qui comprend le Palatinat au-deçà du Rhin & l'Alſace, & de la ſeconde Belgique, c'eſt-à-dire de la Picardie, avec une très-grande partie de la Champagne. La plûpart des Villes entre la Seine & la Loire, ſurtout Paris & Orleans, apprehendant la domination des Viſigoths, ſe jetterent entre les bras des François, quoique payens pour lors, ſous le regne de Childeric & du grand Clovis, qui fit par ſes conquêtes la plus floriſſante Monarchie de ſon temps; car il conquit tout l'Etat de Soiſſons, que les Romains tenoient encore, & qui s'étendoit juſqu'au Rhin, après quoi il reduiſit ſous ſa puiſſance le Brabant, la Normandie & la Bretagne, & ſoumit à ſon Empire, par la fameuſe Victoire de Tolbiac en 496. les Païs habitez par les Allemans, les Sueves & les Bavarois, qu'il rendit tributaire de ſa Couronne, à laquelle depuis ſon Baptême, il unit ce qu'on appelle aujourd'hui le Duché de Bourgogne.

Il s'empara des Etats de Teroüenne,

de Cologne, de Cambray, possedez par les Princes François ses parens, qui les avoient eu en partage, & avoient pris le titre de Roi. Enfin, aprés avoir vaincu en bataille rangée les Wisigoths, avoir tué de sa propre main leur Roi Alaric, il rangea sous ses Loix toute l'*Aquitaine* jusqu'aux Pyrenées, avec Toulouse Capitale de la Monarchie des Goths, *l'Auvergne*, la *Gascogne*, & generalement toutes les Gaules, depuis le Rhin & le Rhône jusqu'à l'Océan, à la reserve du bas Languedoc & de la Provence, qu'il voulut bien ceder à Theodoric Roi d'Italie.

Aprés la mort du grand Clovis, ses quatre fils, qui partagérent entr'eux la Monarchie Françoise, l'augmentérent encore comme firent leurs successeurs, par la conquête du Royaume du Turinge & celui de Bourgogne, qui comprenoit alors la Franche-Comté, le Dauphiné, la Savoye, le Païs des Suisses, la Provence & le Piémont; & par la réduction du Haut Languedoc & des Saxons au-delà du Rhin; de sorte qu'en 644. à la mort de Dagobert, qui réunit toute la Monarchie sous sa puissance, elle avoit pour bornes à l'Orient les montagnes de Bohême & les rivieres d'Elbe & d'Iens; au Septentrion l'Océan Germanique, à l'Occident la mer Océane depuis les Py-

renées jusqu'à l'embouchure du Rhin, & au Midi la mer Mediterranée & les Alpes. Les successeurs de ce Monarque ayant abandonné toute l'autorité aux Maires du Palais, plusieurs Comtes ou Gouverneurs de Provinces s'érigerent en Souverains dans leurs Gouvernemens; & il sembloit que le Royaume de France, demembré par ces usurpateurs, alloit être bientôt anéanti, lorsque Dieu suscita des Princes issus des Cadets de la Maison Royale, sçavoir, Pepin *le Gros*, Charles *Martel* & Pepin le *Bref*, qui le rétablisrent en un Etat encore plus florissant. Pepin le Bref fut le premier des Princes François qui possеda les Gaules dans toutes leur étendue. Ce Prince ayant été couronné Roi l'an 752. poussa ses conquêtes jusqu'au-delà des Alpes, où il prit sur les Lombards, & retint en toute Souveraineté l'Exarchat de la Ravenne, ou la Romagne & la Pentapole ou Marche d'Ancone, dont il donna le Domaine au Pape & à l'Eglise. Son fils Charlemagne, qui par le decés de Carloman son frere, possеda seul toute cette grande Monarchie, la rendit beaucoup plus puissante & d'une étenduë bien plus vaste par les Victoires qu'il remporta par tout où il porta ses armes. Il réduisit le Royaume des Lombards, repoussa les Grecs jus-

qu'au fond de la Calabre, reçût le serment de fidelité des Romains, & conquit les Isles & Royaumes de Corse & de Sardaigne. D'autre part il dompta les Saxons en Allemagne, & subjugua toutes les Provinces qui sont entre le Rhin & la Vistule, la mer Baltique & le Danube; il soumit aux Loix de son Empire la Baviere, l'Autriche, la Hongrie, la Dacie, la Croatie, la Stirie, la Carinthie, l'Istrie, le Frioul, la Dalmatie, & poussa même ses Conquêtes jusqu'aux confins de la Bulgarie & de la Thrace. Enfin, il fit la guerre au-delà des Pyrenées, & conquit sur les Sarrazins tous les Royaumes & toutes les Provinces qui sont entre l'Elbe & les Monts.

La Mer Océane & la Mediterranée, & les Isles Baleares.

Sous la premiere & seconde Race, les Rois n'ont pas été entierement absolus. Le partage de la Maison de France y causoit de grands maux, & les enfans naturels prétendoient à la succession comme les légitimes. La premiere Race est nommée des *Mérovingiens* à cause de Merovée; elle a regné 332. ans, à compter depuis l'an 420. jusqu'en 752. sous 22. Rois, à ne prendre que ceux de Paris, mais prés de 40. si on met tous ceux qui en ont porté

ce titre, tant en Auſtraſie qu'en Neuſtrie. La ſeconde race nommée des *Carlovigiens* à cauſe de Charles Martel & de Charlemagne a duré 235. ans, depuis Pepin le Bref en 752. juſqu'à Louis le Faineant en 987. ſous deux Rois, ſi l'on ne compte pas Eude & Raoul. La troiſiéme Race, dite des *Capetiens*, a regné depuis Hugues Capet dans trois branches. La I. a eu 14. Rois, depuis le même Hugues Capet en 987. juſqu'à Charles IV. dit *le Bel*, qui mourut l'an 1328. La II. Branche, dite *des Valois*, a regné ſous 13. Rois, & durant 161. ans depuis Philippe VI. de Valois, qui commença à regner l'an 1328. juſqu'à Henry III. mort l'an 1589. La III. Branche, dite des *Bourbons*, venue de Robert de Clermont quatriéme Fils de S. Louis, qui épouſa Beatrix heritiere du Bourbonnois, commença en Henry IV. & a continué en Louis XIII. juſqu'à Louis XV. Nos Souverains ont pluſieurs Officiers ſous eux. On conſidere premierement la perſonne ſacrée des Monarques, Seigneurs abſolus de l'Etat, puis les Princes du Sang, les Officiers de la Couronne pour les armes ſur terre & ſur mer, pour l'Artillerie, Direction & Surintendance de la Juſtice & des Finances. Enſuite il y a la Juſtice Souveraine & Subalterne, ſui-

vie du maniment des Finances & Recettes generales ; & enfin la Police de tout le Royaume en ſes trois Ordres. Il faut encore remarquer, que par la Loi Fondamentale du Royaume, qu'on nomme ordinairement la *Loi Salique*, les femmes n'y peuvent point ſucceder, & *les Lys*, comme porte la Deviſe du Blazon de France, *ne travaillent & ne filent point.* Entre les Officiers de la Couronne, nos Rois ont eu des Sénéchaux, des Connétables, & des grands Chambriers, dont les Charges ſont ſupprimées ; la premiere, en 1152. aprés la mort de Raoul I. dit le *Vaillant*, Comte de Vermandois ; la deuxiéme en 1627. aprés la mort du Connétable de Leſdiguieres, & la troiſiéme en 1545. aprés la mort de Charles de France fils du Roi François I. Nous pouvons encore ajoûter la Charge de Porte-Oriflame de France, ſupprimée aprés la Bataille d'Azincourt, où Guillaume Martel, Seigneur de Bacqueville, qui la poſſedoit, fut tué en 1415. Celle de Grand Maître des Arbalêtriers, poſſedée la derniere fois par Aimar de Prie Seigneur de Montpoupon, &c. vers l'an 1523. & celle de Grand Maître des Eaux & Forêts de France, qu'on a diviſée ſous Henry III. & Henry IV. Les autres Officiers de la Couronne ſont les Chanceliers, les

Maréchaux de France, les Amiraux, les Grands Maîtres d'Artillere, les Generaux des Galeres, les Colonels Generaux, les Grands Aumôniers, les Grands Maîtres, les Grands Chambellans, les Grands Ecuyers, les Grands Bouteillers, les Grands Pannetiers, les Grands Veneurs, les Grands Fauconniers, les Grands Louvetiers, &c. les Grands-Queux ſont ſupprimez. On peut encore mettre quatre Secretaires d'Etat, les Chevaliers du S. Eſprit & les Ducs & Pairs entre ceux qui approchent le plus prés de la perſonne du Roi. A ce que nous avons dit de la Juſtice, il faut ajoûter que les Provinces qui ſont ſous les Parlemens de Toulouſe, de Grenoble & d'Aix avec le Lionnois, le Forêt, le Beaujolois & partie de l'Auvergne reçoivent les Loix Romaines ou le *Droit écrit*, & que le reſte du Royaume ſuit les Coûtumes qui lui ſervent de Loi.

Il faut remarquer que la France perdit beaucoup de ſon luſtre & de ſa puiſſance ſur la fin de la Race de Charlemagne premier Empereur des François. Non-ſeulement elle perdit tout ce qu'elle occupoit hors des Gaules ; mais il ſe forma dans les Gaules mêmes diverſes Souverainetez. Les Duchez de Lorraine & de Normandie, les Royaumes de

Bourgogne, d'Arles, &c. qui retraissirent beaucoup les bornes du Royaume de France. La plufpart de ces Païs lui ont été réunie fous la troisiéme Race de nos Rois, comme cela paroîtra par la defcription de ce Royaume, tel qu'il fe trouve aujourd'hui, mais avant d'en venir-là, le Lecteur ne fera pas fâché de voir ici l'inftitution de l'Ordre du Saint-Efprit, & celle des Pairs de France, deux des plus grands ornemens de la Couronne.

L'ORDRE DU S. ESPRIT.

Cet Ordre fut inftitué par le Roi Henry III. Celui de S. Michel fondé par Louis XI. l'an 1469. avoit été en grand honneur fous quatre regnes; mais depuis les Guerres civiles & le gouvernement de la Reine, les femmes l'avoient decredité: le Roi Henry fans l'anéantir voulut inftituer celui du S. Efprit. Il s'en declara le Chef fouverain, & unit pour jamais la grande Maîtrife à la Couronne de France. Il en folemnifa la Fête le 31. Decembre 1578. & le premier jour de Janvier 1579. la cérémonie s'en fit en l'Eglife des Auguftins de Paris. Les Statuts de cet Ordre comprennent 95. articles. Le nombre des Chevaliers fut limité à cent qui feroient Nobles de trois Races, fans comprendre les Ecclefiaftiques qui font

quatre Cardinaux & quatre Evêques avec le Grand Aumônier & les Officiers, sçavoir, un Chancelier, Tresorier, Greffier & Roi d'Armes. Le Roi voulut aussi que les Chevaliers porteroient une Croix de Malthe, chargée sur le cœur d'une Colombe. Le Roi Henry IV. ajoûta au Colier l'an 1598. des trophées d'armes d'où naissent des flammes & des boüillons de feu mêlez de H. couronnées. Il nomma les mêmes Chevaliers Commandeurs, parce qu'il avoit dessein, à l'exemple des Rois d'Espagne, d'attribuer à chacun d'eux une Commanderie sur les Benefices, mais le Pape & le Clergé n'y voulurent pas consentir. Le Roi leur assigna à chacun une pension de mille Ecus à prendre sur ses Coffres. On dit qu'il institua cet Ordre à l'honneur du S. Esprit, parce que le jour de la Pentecôte il avoit eu deux Couronnes, celle de Pologne & puis celle de France. Quelques-uns croyent même que ce fut le jour de sa naissance, & d'autres lui donnent pour Devise ce mot *Duce & Auspice*, pour exprimer la protection du Saint Esprit.

LES PAIRS DE FRANCE.

Les Pairs de France sont Officiers de la Couronne, & les premiers Conseillers du Parlement de Paris, qui pour cela s'ap-

pelle *la Cour des Pairs*. Il y en a six Ecclesiastiques & six Laïques. Les premiers sont l'Archevêque de Reims & les Evêques de Langres & de Laon Ducs-Pairs, & ceux de Beauvais, de Noyon & de Châlons sur Marne, qui sont Comtes-Pairs. Les Laïcs sont les Ducs de Bourgogne, de Normandie & de Guyenne, & les Comtes de Flandres, de Toulouse & de Champagne; le temps de leur institution est assez incertain. On la rapporte au regne de Louis le Jeune, & on prétend même que c'est au Sacre de ce Prince qu'ils exercerent leur fonction pour la premiere fois; d'autres, comme Favin, le rapporte au regne de Robert le Sage. On dit que tous les Pairs se trouvérent au Sacre & au Couronnement de Philippe Auguste en 1179. & que c'est un des Actes le plus solemnel que nous ayons dans nos Histoires, car le Roi d'Angleterre y vint exprés. Le Duc de Bourgogne portoit la Couronne du Roi, le Duc de Normandie la premiere Banniere, & le Duc de Guyenne la seconde; le Comte de Toulouse portoit les Eperons, le Comte de Flandres l'Epée Royale, & celui de Champagne la Banniere ou Enseigne de Guerre. Guillaume de Champagne Archevêque de Reims sacra le Roi, assisté des Archevêques de Bourges, de

Tours & de Sens. L'Evêque de Laon portoit l'Ampoule, celui de Beauvais tenoit le Manteau Royal, celui de Noyon la Ceinture ou Baudrier, & celui de Châlons l'Anneau. Les Pairs furent instituez pour assister le Roi à son avenement à la Couronne, pour juger avec lui les causes du Fief, pour décider les differens des Vassaux, pour le conseiller dans les affaires importantes, & pour le servir à la guerre. Le premier jugement important des Pairs fut celui qu'ils rendirent en 1202. contre Jean Sans-Terre, Roi d'Angleterre, qui étoit lui-même Pair, comme Duc de Normandie. Il y en a eu plusieurs autres. En 1316. ils décidérent à Reims de la succession du Royaume en couronnant Philippe le Long frere de Louis Hutin, contre les prétentions de Jeanne sa fille aînée, & à l'intimation que la vieille Duchesse de Bourgogne sa grand'-mere leur avoit faite de ne point passer outre à ce Couronnement, que le different ne fût terminé. En 1328. les Pairs adjugérent à Philippe de Valois, contre les prétentions du Roi d'Angleterre, qui avoit épousé la sœur de Charles le Bel. En 1340. au Procés de Jean de Montfort Duc de Bretagne, *le Roi de l'avis de ses Pairs*, adjugea la Bretagne à Charles de Blois, &c.

Les Pairs avoient deux principaux privileges ; l'un *que les Pairs devoient être assignez par les Pairs même*. Le même Auteur ajoûte qu'en consequence de quoi la Comtesse Jeanne de Flandres ayant été assignée par deux Chevaliers au nom du Roi, il jugea dans la Cour des Pairs, *qu'elle avoit été suffisamment assignée*, & cette forme étoit introduite *pour la reverence dûë aux Pairs*. L'autre prérogative est, *Que les Pairs ne doivent être jugez que par les Pairs*, comme prétendit Guy Comte de Flandres en 1295. en consquence d'un Traité fait 70. ans auparavant entre S. Louis & Ferrand Comtes de Flandres, par lequel le Roi s'obligeoit en cas d'inexecution du Traité, *de lui en faire raison en la Cour des Pairs*, & le Roi en prononçant l'Arrest usa de ces mots, *Judicatum à Paribus regni nostri, &c.*

La Gaule a été appellée *France*, non pas comme le veulent Guaguin & Paul Emile du Troyen Francus ou Francion qu'ils prétendent avoir été Roi des Gaules ; mais il est plus vraisemblable que ce nom vient de certains Peuples de Germanie, dont on a déja parlé, qui s'étant liguez sous celui de *Francs*, qui veut dire *Libres*, le donnérent à la Gaule en la conquerant: aussi la franchise ou liberté étant naturelle à ce Païs, ne souffre point qu'on y tienne

des Eſclaves. Ce nom de Franc eſt ſi connu chez les autres Nations, que les Orientaux ont accoûtumé de le donner à tous les Peuples de l'Europe, dont la France eſt la plus noble partie, & la Monarchie la plus ancienne.

Le Royaume de France eſt borné au Nort par les Païs-Bas & par la Manche; il a au Couchant l'Océan Atlantique; au Midi les Monts Pyrenées qui la ſepare de l'Eſpagne & la mer Mediterranée; à l'Orient par le Rhin, qui la ſepare de l'Allemagne, par les Suiſſes, la Savoye & la riviere du Var qui la ſepare du Piemont & du Comté de Nice. Sa longueur eſt de 260. lieuës depuis la pointe la plus Occidentale de la Bretagne juſqu'à l'embouchure du Var, & ſa largeur de 230. depuis Ypres juſques aux Pyrenées.

Elle eſt ſituée entre le 42. & le 51. degré de latitude, & entre le 15. & le 29. 30. minutes de longitude. Ainſi ſelon M. de Fer, elle n'a qu'environ 200. lieuës communes de France de longueur, & 180. de largeur, 760. de circuit.

On peut juger par la ſituation de la France que l'air y eſt fort temperé. Son terroir y eſt fort agréablement diverſifié; on y voit de hautes Montagnes, les Pyrenées, les Alpes, les Sevennes, les Montagnes d'Auvergne, &c. des Colines,

de belles Vallées & des Plaines, & presque nulle part des terres ſteriles & incultes. Elle eſt arroſée par un très grand nombre de ruiſſeaux & de rivieres, dont les principales ſont la Seine, la Loire, la Garonne & le Rhône. Ces avantages que la France a reçû de la nature, joints aux ſoins que prennent ſes habitans de la cultiver, la rendent un des Païs le plus fertile & le plus délicieux de l'Europe, peut-être même que tout conſideré on n'en trouvera point qui l'égale ; auſſi aſſure-t'on que l'Empereur Maximilien conſiderant la fertilité & les avantages de la France, diſoit plaiſamment que s'il ſe pouvoit qu'il fût Dieu, l'aîné de ſes fils lui ſuccederoit, & le ſecond ſeroit Roi de France.

Elle abonde en grains, en légumes, en chanvres, en vins, en huiles, en fruits, en pâturages, en beſtiaux, en gibiers ; ſes côtes ſont poiſſonneuſes & fourniſſent quantité de Sel. Elle manque pourtant de chevaux de taille pour monter la Cavalerie, & de bois propre à la conſtruction des Navires. On y trouve des Mines de fer, de plomb, de cuivre, &c. mais aucune d'or ni d'argent, du moins qui ſoit de quelque conſideration ; cela n'empêche pas qu'on n'y voye quantité d'or & d'argent. Son ſel, ſes grains, ſes vins, ſes huiles, ſon miel, ſes fruits ſecs & ſes

étoffes de soye, de laine & de lin lui tiennent lieu de mines, & lui attirent une bonne partie de l'argent des autres.

Toutes les Provinces de France sont bien peuplées. Les montagnes les plus hautes qu'on s'imagineroit n'être que la retraite des bêtes sauvages, sont pleines d'habitans, & il est ordinaire d'y trouver des Bourgs ou des Villages à toutes les heures de chemin. On prétend qu'il y a en France quatre ou cinq fois plus de peuple qu'en Espagne, & une fois plus qu'en Allemagne, & même davantage. On y trouva 20. millions d'ames au temps de Charles IX. & on jugeoit il y a quelques années qu'il y en devoit avoir 40000. mais la fuite des Protestans pourroit bien avoir diminué ce nombre, & le diminuer encore davantage dans la suite, à quoi on peut ajouter ce qu'en ont fait perir les dernieres guerres.

Tous les Arts Libéraux & Méchaniques sont bien cultivez en France ; le Commerce y fleurit assez, & les François qui autrefois ne connoissoient pas les Indes, ont appris sous le regne de Louis XIV. à trafiquer, & dans les Occidentales & dans les Orientales. Les Sciences y sont enseigneées avec assez de soin & assez de succès. Il y a dans tous les lieux des Instructions pour la jeunesse, un grand

nombre

nombre de Colleges, plusieurs Académies & seize Universitez établies dans les Villes de Paris, Toulouse, Montpellier, Orleans, Angers, Poitiers, Caën, Bourdeaux, Bourges, Cahors, Nantes, Reims, Valence, Aix, Avignon & Orange. Ces deux dernieres ne dépendent pas de la France. Chaque lieu à son Juge particulier, du jugement duquel on peut appeller aux Cours de Justice Subalternes qu'on appelle *Sieges Royaux*, *Bailliages*, *Sénéchaussées*, *Présidiaux*, *&c.* d'où on peut encore appeller aux Cours de Parlemens, qui jugent en dernier ressort, & dont les Sieges sont,

Paris, *Roüen*, *Bourdeaux*, *Toulouse*,
Grenoble, *Aix*, *Dijon*, *Rennes & Pau*,
Besançon, *Tournay*, *Metz*.

Ausquels on peut ajoûter Perpignan & celui de Dombes résidant à Trevoux, particulier à cette Principauté.

La Religion Reformée y a été autrefois permise par plusieurs Edits, & principalement par celui de Nantes; mais elle en a été bannie par la revocation de tous ces Edits. La seule Religion Catholique Romaine y est maintenant soufferte. Elle y est sous 18. Provinces Ecclesiastiques ou Archevêchez, & 109. Suffragrans, comme on le peut voir par les Vers suivans.

Sur cent neuf Suffragans, dix-huit Archevêchez.

1. Cambray, 2. Roüen & 3. Sens, 4. Reims & 5. Paris Duchez.

6. Tours, 7. Bourges, 8. Auch, 9. Bourdeaux, 10. Vienne, 11. Ambrun, 12. Besançon.

13. Arles, 14. Aix, 15. Alby, 16. Narbonne, & 17. Toulouse, & 18. Lion.

Le Royaume de France peut être divisé en Provinces Ecclesiastiques ou en Generalitez ; mais il est plus ordinaire de le diviser en douze Gouvernemens generaux, comme il parut dans les derniers Etats Generaux tenus l'an 1614. & de renfermer dans ces Gouvernemens toutes ses Provinces. Pour aider la memoire on range ces Gouvernemens en cet ordre, quatre sur l'Océan, 1. la Picardie, 2. la Normandie, 3. la Guyenne & 4. la Gascogne, sous lequel Gouvernement on comprend encore la Saintonge, le Limosin, le Perigord, le Quercy, le Rouergue & la Basse Navarre; deux sur la Mediterranée, 1. le Languedoc, qui contient aussi le Vivarais, le Gévaudan, le Velay & le Comté de Foix, 2. la Provence; six dans les Terres, 1. l'Isle de France, 2. la Champagne, 3. l'Orleanois, où l'on trouve l'Orleanois particulier, le Blai-

ſois, le Perche, la Beauce, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, l'Angoumois, le Berry & le Nivernois, 4. le Duché de Bourgogne avec la Breſſe & le Bugey, 5. le Lionnois, qui renferme le Lionnois propre, le Beaujollois, le Foreſt, le Bourbonnois, l'Auvergne & la Marche, 6. le Dauphiné.

Il y a un nombre étonnant de Villages, de Bourgs fermez, de petites Villes, & même de grandes; nous en avons marqué pluſieurs en parlant des Univerſitez, des Parlemens & des Archevêchez. Les plus grandes ſont Paris, Capitale, Toulouſe, Rouen, Lion, Angers, Poitiers, &c. Outre ces douze Gouvernemens qui ſont le corps du Royaume de France, ſes Rois poſſedent encore pluſieurs Provinces qu'on peut appeller le *Païs conquis*. Dans les Païs-Bas ils ſont maîtres de l'Artois, d'une partie de la Flandres, du Hainaut, &c. Dans l'Allemagne, ils tiennent l'Alſace, la Franche-Comté, le Cambreſis & la Principauté de Sedan. Dans l'Eſpagne, le Rouſſillon & une partie de la Catalogne. Ils ont encore Monaco dans l'Italie, la nouvelle France, la *Martinique* & quelques autres des Antilles dans l'Amerique; quelques Forts ſur la Côte de Guinée & de l'Iſle de Madagaſcar. On verra dans chaque article ce qui

a été rendu par le dernier Traité de Paix.

Les Rois de France portent le nom de *Trés Chrétiens & de Fils aînez de l'Eglise*. C'eſt un beau titre dont les Papes les ont honorez, en récompenſe des grands bienfaits qu'ils en ont reçus. Le Privilege de ne pas pouvoir être interdits par les Papes, que le Pape Alexandre IV. & quelques-uns de ſes ſucceſſeurs leur ont accordé, eſt quelque choſe de plus réel. Ces Rois gouvernent leur Etat avec un pouvoir abſolu. Ils ont divers Conſeils; leurs Edits & Declarations ſervent de Loi, & pour leur donner cette force, il ne faut que les faire enregiſtrer dans les Cours de Parlemens, & les publier dans les Cours inferieures, afin que perſonne ne les ignore. Ils font la Paix & la Guerre, ils contractent des Alliances où ils les rompent, ſans avoir beſoin du conſentement de leurs peuples. Ils font des impoſitions ſur leurs Sujets. Ils donnent toutes les Charges Militaires, tant de mer que de terre. Ils nomment à tous les Benefices vacans; mais les perſonnes nommées doivent être confirmées par les Bulles du Pape. Pour les Charges de la Juſtice, elles ſont venales en France, mais celles des Parlemens ne peuvent être exercées par les heritiers des Officiers decedez, ou par ceux qui les ont achetées,

qu'après en avoir obtenu l'agrément du Roi, qu'il peut refuser, s'il le juge à propos. Les Rois de France ont encore le droit de lever dans toute l'étenduë du Royaume des Milices; le *Ban* & *Arriere-ban*, par lequel chaque Gentilhomme, & même chaque Roturier, possedant un Franc-Fief, est obligé de servir le Roi dans ses Armées, ou de monter, équiper & entretenir un homme à ses dépens, & chaque Communauté, Ville, Bourg ou Village, est obligé de fournir, équipper & entretenir un certain nombre de Fantassins, selon sa grandeur & celle de son territoire.

Il y avoit autrefois en France des *Etats Generaux*, composez de trois Ordes de personnes, des Députez du Clergé, de ceux de la Noblesse & de ceux du Tiers Etat, c'est-à-dire, des Villes qui avoient droit de députation. Comme ces Etats representoient toute la Nation, & devoient maintenir les droits & les interêts du Peuple, les Rois seuls ont le droit de convoquer ces Assemblées, ils n'en ont point convoqué depuis 1614. On peut juger parce que nous venons de dire, que les Rois de France possedant un Etat fort vaste & très florissant, fort peuplé de Sujets très industrieux & très laborieux, ne peuvent pas manquer d'être

très puiſſans ; & ſi on ajoûte à cela leurs grands revenus, on reconnoîtra facilement que dans toute l'Europe il n'y a point de ſi puiſſans Monarques qu'eux. Louis XIV. a fort bien fait ſentir cette puiſſance par la Guerre qu'il a ſoutenuë contre ſes voiſins, & par les prodigieuſes Armées qu'il a miſes ſur pied & entretenuës pendant pluſieurs années.

Nous ne nous arrêterons pas à faire une grande deſcription des mœurs des François ; ils ſont connus par tout ; ils paſſent pour actifs, prompts, civils, honnêtes envers les Etrangers, ſpirituels, ſans être beaucoup malins, aſſez francs, propres pour les Sciences, pour les Arts & pour la Guerre ; mais on ne les accuſe pas d'avoir trop de patience, ni trop de fermeté, ni de diſcretion. On rapporte cependant que Charles-Quint avoit coûtume de dire, *Que l'Italien paroiſt ſage, & l'eſt ; que l'Eſpagnol paroiſt ſage, & ne l'eſt point ; & que le François l'eſt, ſans le paroiſtre.* Divers Etrangers avoüent de bonne foi que les vertus morales des principales Regions de l'Europe ſe trouvent éminemment en quelques-unes de ſes Provinces ; comme la franchiſe de l'Allemagne en Picardie, la generoſité de la Suede en Champagne, l'activité de la Pologne en Languedoc, la prudence

de l'Italie en Provence, la gravité de l'Espagne en Gascogne, la fidelité de la Suisse en Dauphiné, la subtilité de la Grece en Normandie, l'industrie de la Flandres en Bourgogne.

Les Noble qui sont en fort grand nombre, & la plupart des bons Bourgeois, méprisant le Commerce & les Arts méchaniques, se jettent ordinairement dans les Troupes ; ils servent autant & plus pour l'honneur que pour l'interest, & ils sont la force des Armées de France. Pour le commun du Peuple & les Païsans, si on en excepte quelques fainéans désœuvrez & miserables, on ne peut pas dire qu'ils aiment la guerre ; quand ils sont mariez, ou qu'ils ont embrassé quelque profession, ils ne s'engagent guéres dans les Troupes, à moins qu'ils n'y soient forcez par la necessité, ou enrollez par surprise.

LA PICARDIE.

PREMIER GOUVERNEMENT GENERAL.

La Picardie n'a jamais été alienée du Domaine de la Couronne. Elle est bornée au Levant par la Champagne ; au midi par l'Isle de France, au Couchant par la Normandie & par l'Océan ou la

Manche ; elle a au Nort la même mer & les Païs-Bas. On lui donne 44. lieuës du Levant au Couchant, & 34. du Sud au Nort.

Les principales rivieres de cette Province sont l'Oyse, la Somme, l'Authie, & le Canche. Le terroir y est fertile en bled, en fruits & en pâturages ; mais il ne produit point de vin, à cause de la froideur du climat. On la divise en huit Contrées qu'on trouve dans cet ordre en commençant par le Nort ; *le Pays reconquis, le Boulonnois, le Ponthieu, le Vimeu, l'Amienois, le Santerre, le Vermandois & la Thierarche.* Elle renfermoit encore le Beauvaisis, le Noyonois, le Laonois & le Valois ; mais ces Païs ont été démembrez & unis à l'Isle de France. Ses principales Villes sont Amiens, Capitale, Abbeville, Boulogne, Calais, Montreuil, Dourlens, S. Quentin, la Fere, Guise, Ham, Peronne, Roye & Corbie, prise par les Espagnols en 1636. mais d'où ils furent bientôt chassez.

Les Picards sont francs, de bonne foi, ils ont de l'esprit & du cœur ; mais on dit qu'ils sont prompts, entêtez & adonnez à la bonne chere. C'est cette humeur prompte & colere, qui est ordinaire à ceux qui se piquent aisément, qui leur a fait donner le nom de *Picards*, & non

pas

pas parce qu'ils portoient des Piques pour armes. Ce qu'il y a de vrai, c'est que ce nom a commencé à être en usage à Paris, & sur-tout dans l'Université, où la Nation des Picards étoit connuë sous Philippe Auguste, & selon Mathieu Paris, ce furent ceux qu'on appelloit Picards, *quos communiter Picardos nominamus*, qui excitérent la sédition arrivée à Paris en 1229. entre les Bourgeois & les Ecoliers de l'Université.

AMIENS, Capitale, située sur la Somme est assez grande & assez bien bâtie. Elle a une Generalité, un Presidial & un Evêque suffragant de Reims. Les Espagnols la prirent par stratagême l'an 1595. & Henry IV. la reprit peu de temps aprés & y fit bâtir une Citadelle fort reguliere & fort bonne. La Nef de l'Eglise Cathédrale passe pour la plus belle de France. On garde dans cette Eglise le Chef de S. Jean-Baptiste, dont Walon de Sarton Gentilhomme de Picardie fit present à cette Eglise ; il l'avoit rapportée dans la Croisade qui se fit sur la fin du XII. ou au commencement du XIII. siecle. Cette Ville a été prise plusieurs fois dans les guerres precedentes ; les Espagnols entr'autres la prirent à coup de Noisettes, au mois de Mars 1597. comme nous apprend Hardouin de Perefixe dans son

Histoire d'Henry le Grand. Les Espagnols qui étoient pour lors maîtres de l'Artois, sçachant qu'Amiens n'étoit gardée que par des Bourgeois, formérent le dessein de la surprendre. Dans cette vûë ils firent avancer, à la faveur de la nuit, quelques troupes qu'ils mirent en embuscade. Lorsque la porte fut ouverte, des Soldats travestis en Païsans, conduisant quelques Chariots, dont un étoit chargé de Noix, en épanchérent un Sac à la porte, comme par mégarde, & la Garde s'amusant à les amasser, les Païsans supposez embarrassérent la porte de la Ville avec leurs Charettes, pendant que les Espagnols qui étoient cachez s'avancérent & se saisirent de la porte par ce stratagême, mais ils ne la gardérent pas long-temps ; car Henry IV. la reprit de vive force peu de mois après, & y fit bâtir une Citadelle, comme on l'a déja dit, pour la mettre à couvert de semblables insultes. On voit encore aujourd'hui sur une de ses portes ces paroles :

Amiens fut prise en Renard, & reprise en Lion.

Le Diocese d'Amiens a 20. lieuës de long & 16. de large. On y compte 776. Cures, 20. Abbayes d'hommes, 6. de filles, 66. Prieurez, 13. Eglises Collé-

giales & 6. Commanderies de l'Ordre de S. Lazare.

Amiens a produit plusieurs grands hommes, & entr'autres Pierre l'Hermite Gentilhomme & Solitaire de profession, premier auteur des Croisades.

Jacques Sylvius & Jean Riolans Medecins; le premier mourut en 1555. âgé de 63. ans, & le dernier vers l'an 1650. & dans le dernier siecle, Mrs de Voiture, Rohaut & du Cange. On dit que Fernel étoit aussi de cette Ville, & le celebre Guy Patin étoit aussi de Picardie.

Calais est la principale Ville du Païs reconquis, qui faisoit autrefois partie du Comté de Boulogne. Les François en ayant chassé l'an 1578 les Anglois, ils lui donnérent ce nom. Calais a un bon Port de mer; il fut réuni à la France par la Paix de Vervins en 1598. avec les Comtez de Guines & d'Oye. Entre Guines & Ardes, Principauté, on trouve un petit terroir qu'on appelle le *Champ du Drap d'or.* On assure que ce nom lui fut donné à cause de la magnificence de François I. Roi de France & d'Henry VIII. Roi d'Angleterre, qui y eurent une entrevûë au mois de Juin 1520. Lorsque les François chassérent les Anglois de cette Ville, un Officier du Duc de Guise de-

manda en raillant à un Anglois : *Quand reviendrez-vous* ? L'autre répondit, *lorsque vos crimes seront au comble, & que nous serons moins méchans que vous*, donnant par là à entendre que les Anglois ne pourront jamais y remettre le pied, tant que la Nation Françoise sera bien unie avec son Chef.

Conty, Bourg sur la Celle, qui a donné son nom à la seconde branche des Ducs de Bourbon. Eleonor de Roye porta cette Seigneurie dans la Maison de Bourbon, par son mariage avec Louis de Bourbon premier du nom, Prince de Condé, &c.

BOULOGNE, Capitale du BOULONOIS, située à l'embouchure de la Liane, est bien fortifiée. Elle a un bon Port, un Bailliage & un Evêque suffragant de Reims. Ce Païs, qui a titre de Comté, a eu autrefois ses Comtes particuliers, mais il a été réuni à la Couronne de France par Philippe Auguste en 1209. Louis XI. pour mettre son Royaume en sûreté, acheta cette Ville de Bertrand de la Tour Comte d'Auvergne, la mit sous la protection de la Sainte Vierge, & fit mettre devant son Image un cœur d'or fin du poids de deux mille Ecus d'or. De plus, il ordonna que tous les Rois ses successeurs tiendroient de la Sainte

Vierge le Comté de Boulogne, & que lui en faisant hommage, ils lui presenteroient un cœur d'or du même poids. Les Rois observent cette coûtume, quand ils arrivent à la Couronne. Il y a encore dans le Boulonois *Bournonville* & *Etaples*. Cette Ville s'appelloit autrefois *Geßoriacum*; le plus ancien Auteur qui l'ait appellée *Bononia*, est Eumenius, dans son Panégyrique de Constantin. Ce Diocese renferme le Boulonois, le Comté de Guines & la partie Occidentale de l'Artois. On y compte 12. Abbayes & 420. Paroisses.

Le Commerce de Boulogne consiste principalement en toiles fines. On prend à la Côte quantité de bons poissons; la pêche des harangs & des maquereaux y est ordinairement fort abondante. Sous le sable de la mer, on trouve de la pierre bleuë & de couleurs variées; & à la Côte de la pierre grise, qu'on taille pour faire de beaux bâtimens. La Forest de Boulogne fournit abondamment du bois à bâtir & à brûler.

ABBEVILLE Capitale du Comté de PONTHIEU sur la Somme, est grande & bien peuplée. Il s'y fait un grand Commerce à cause de la riviere, par le moyen de laquelle on amene des Barques de la mer jusqu'au milieu de la Ville. Elle a

un Presidial, une Senechaussée, Election, Grenier à Sel, &c. Abbeville nétoit autrefois qu'un Château bâti par Hugues le Grand. Il appartenoit à l'Abbé de S. Riquier, d'où vient qu'elle est nommée en Latin *Abbatis Villa*, & *Abbavilla*. Elle a été l'une des plus fortes & des plus importantes Villes du Royaume ; le bonheur qu'elle a eu de n'avoir jamais été prise, lui a fait donner le nom de *Pucelle*. Elle est considerable pour avoir donné naissance à Sanson pere & fils. Le premier est mort en 1667. à Duval & au P. Briet Jesuite, tous celebres Geographes.

Le Ponthieu a eu autrefois ses Comtes particuliers ; il fut ensuite possedé par la Maison de Bourgogne, & l'Empereur Charles-Quint ceda toutes les prétentions qu'il y avoit à François I. par le Traité de Madrid en 1526. Cette Contrée est entre la Somme & la Canche, ce qui rend le Païs marécageux, & a été ainsi appellé de la quantité de Ponts que l'on y trouve. Ses autres Villes sont S. Riquier, Crecy, Montreuil, S. Paul, Ruë, le Pont de Remi & le Crotoy.

Crecy sur l'Authie est memorable pour la fameuse Bataille que Philippe de Valois y perdit contre les Anglois le 26. Aoust 1346. Du côté des François, 30000. hommes de pied, 1200. de

cheval, demeurérent ſur la place, outre cela Jean de Luxembourg Roi de Bohême, Charles Comte d'Alençon frere du Roi Philippe, le Comte de Blois, fils d'une ſœur de ce même Roi, Raoul Duc de Lorraine, les Comtes de Flandres & de Harcour, le Dauphin de Viennois & pluſieurs autres Seigneurs y furent tuez. Il y a eû pluſieurs Conciles où les erreurs du Moine Godeſchat furent condamnées.

Pequigny ſur la Somme eſt remarquable, tant par la mort de Guillaume ſurnommé *longue Epée*, Duc de Normandie, que les Cabales de Thibaut, Comte de Chartres, qu'on ſurnommoit *le Tricheur*, firent périr, que par une défaite generale des Anglois.

Saint Valeri à l'embouchure de la Somme eſt le lieu principal de VIMEU, Contrée la plus agréable & la plus fertile de la Picardie; on y voit encore les Villes ou Bourgs d'Ault, de Gamaches, &c.

Peronne ſur la Somme eſt forte par ſa ſituation entre des marais, Capitale du SANTERRE, qui appartenoit aux Ducs de Bourgogne, mais l'Empereur Charles-Quint ceda à François I. par les Traitez de Cambray & de Crepi, les droits qu'il avoit ſur les Châtellenies de Mondidier, de Roye & de Peronne, à cauſe que par

le Traite d'Arras Charles VIII. n'avoit transporté ces Châtellenies qu'aux descendans mâles des Ducs de Bourgogne, & par consequent elles devoient être réunies à la Couronne par la mort de Charles le Terrible, qui ne laissa qu'une fille. Charles le Simple mourut à Peronne le 7. Octobre 927. Ses autres Villes sont Nesle, Roye & Mondidier, & Chaunes Duché, Ancre Marquisat, on la nomme aussi Albret.

S. Quentin sur la Somme est celebre par la bataille de S. Quentin, en laquelle le Duc de Savoye, Gouverneur des Païs-Bas, défit entierement le Connétable de Montmorency, le fit prisonnier avec plusieurs Officiers distinguez & un grand nombre de Gentilshommes, continua sans obstacle le Siege de cette Ville, l'emporta d'assaut, & y fit prisonnier l'Amiral de Coligny & son frere Andelo qui la deffendoient. Elle fut ensuite renduë à la France par la Paix du Château Cambresis l'an 1559. Elle est grande & bien peuplée, & Capitale du VERMANDOIS. Il y a divers Manufactures, & sur-tout de Toiles. Ce Païs a eu ses Comtes particuliers. Philippe Auguste le réunit à la Couronne. *Vermand* sur l'Oumignon, qui a donné son nom à cette Contrée, en étoit autrefois la Capitale appellée *Au-*

gusta Veromandorum, *Veromandui* & *Veromanduorum*. Ce n'eſt plus qu'une Abbaye fondée par Fulrad fils d'un bâtard de Charles Martel. Il y a encore les Villes de *Ham* & du *Catelet*. On y voit auſſi *S. Simon*, érigé en Duché-Pairie par Louis XIII. l'an 1635.

La Fere, Capitale du Comté de THIERARCHE, eſt ſituée ſur l'Oiſe dont elle eſt bien fortifiée, ainſi que d'une autre petite riviere qui s'y vient joindre. Il y a d'ailleurs une Citadelle entourée d'eau & de prairies qui la rendent inacceſſible, avec un Château.

La Capelle, ſouvent priſe par les Eſpagnols, & repriſe par les François. *Vervins* ſituée ſur le ſommet d'une montagne, eſt celebre par la Paix qu'on y conclut entre la France & l'Eſpagne en 1598. *Marle* autre petite Ville, &c.

Guiſe a donné le nom à l'Illuſtre Maiſon des Ducs de Guiſe. Elle fut aſſiegée inutilement par les Eſpagnols en 1650. C'eſt un ancien Comté qui paſſa des Maiſons de Blois, de Hainaut & d'Anjou en celle de Lorraine. Le Roi François. I. l'érigea en Duché & Pairie au mois de Janvier 1527. en faveur de Claude de Lorraine, & par les Lettres d'érection on unit à ce Duché les Terres de Nouvion en Thieraſche, d'Aubanton, de Rumi-

gny & plusieurs autres. Le Roi ajoûta cette clause importante à l'érection ; que le Duché seroit Pairie pour les descendans mâles du Duc Claude ; & qu'au deffaut de mâles, le Duché subsisteroit & la Pairie seroit éteinte. Ce Duché a passé dans la branche cadette de la Maison de Bourbon, par la Princesse Douairiere de Condé, qui a recueilli cette succession de Guise, comme heritiere de Carles de Lorraine Duc du Maine, dont la fille Anne avoit épousé Edouard Duc d'Hanovre, dont étoit M. la Princesse Douairiere de Condé morte le   Fevrier 1723.

LA NORMANDIE,

DEUXIE'ME GOUVERNEMENT GENERAL.

La partie des Gaules qui fait aujourd'hui la Normandie, n'étoit anciennement qu'un assemblage de differens Peuples, dont chacun commandoit dans son Païs. Ils avoient entr'eux quelque union pour leur commune deffense, sans qu'on sçache ni quelle étoit leur Religion, ni à quelles Loix ils étoient soumis. Les *Velocasses*, ou *Bellocaßes* étoient ceux de Rouen. Les *Biducasses* que Ausone appelle *Bajocaßes* occupoient le Bessin. Les *Lexo-*

iens le Diocese de Lizieux. Les *Caletes*, : Bailliage de Caux où le Bourg de ;ailly conserve encore leur nom. Les *burovices* que Ausonne appelle *Eburons*, abitoient Evreux. Les *Anlerciens* le Pont e l'Arche. Les *Sessuens*, ou *Sessuviens*, toient ceux de Séez. Les *Unelliens*, ceux e Coûtances. Les *Abrincatuens*, ou *Abri-ttes*, ceux d'Avranches, & les *Ambila-iens* ceux du Bourg d'Ambie sur les ords de la mer Britannique, entre vranches & Coûtances. Ces dix Peu-les avec les Isles d'alentour étoient con-us dans la Gaule Celtique, sous le nom e Ligue des onze Citez. Lorsqu'Au-uste les réduisit à sept, en faisant de :ur Païs la seconde Lionnoise, il leur onna Rouen pour Métropole. Ce Païs ont Clovis fit la conquête, fut parta-é entre ses enfans aprés sa mort, & fit ne partie de la *Neustrie* ou de la *France ccidentale*, qu'on appelloit autrement le .oyaume de Soissons.

Les Normands, Peuples qui se répan-irent vers l'an 820. des Regions les lûs éloignées du Nort dans les Provinces oisines, & de-là jusqu'aux plus méri-ionales de l'Europe, après avoir fait des égats terribles le long de la Côte de la ıer, se jettérent dans la France du temps e Charles le Chauve, & les guerres ci-

viles, & les François mêmes qui se servirent d'eux dans leurs querelles particulieres, les y rendirenr si puissans, qu'il fut impossible de les en chasser. Ils assiegerent trois fois Paris, & en effraïerent si fort les habitans, que dans les Oraisons publiques, ils prioient Dieu *qu'il les délivrât de la fureur des Normands*. Pour faire cesser de si grands désordres, Charles le Simple l'an 912. fut obligé de leur abandonner une partie de la Neustrie, ce qu'il fit à condition qu'ils la tiendroient en Fief de la Couronne de France. Le nom de Neustrie fut changé alors en celui de Normandie, *Nortman* voulant dire en Allemand homme du Nort. Ce Traité fut affermi par le mariage de la Princesse Giselle, fille du Roi, avec Raoul Chef des Normands, qui prit le titre de Duc; & embrassa la Religion Chrétienne, dans laquelle il se fit instruire par Françon, Archevêque de Rouen. Les Normans eurent une si grande consideration pour la grande équité de Raoul ou Rol, qu'ils appellent encore aujourd'hui à leur secours ce Prince en criant *haro*, comme s'ils disoient *Hà! Ro*, quand on leur veut faire quelque violence; quoique d'autres fassent venir ce mot de *Harouenna*, qui en vieux François signifie le lieu où l'on rendoit la justice. Ce n'est que dans leur

rovince que cette clameur a lieu.

Les ſucceſſeurs de ce Prince y regne-
ent paiſiblement juſques à Guillaume
ere de Robert III. Celui-ci n'ayant
oint laiſſé de poſterité, ſa ſucceſſion
uſa une cruelle guerre entre Henry
. Roi d'Angleterre, & Etienne de Blois
omte de Boulogne ſon Couſin, dont la
ort en aſſura la poſſeſſion aux Rois
Angleterre. Jean ſurnommé ſans Ter-
, Duc de Normandie, fils d'Henry II.
ant fait mourir ſon neveu Artus Duc
Bretagne, fut ajourné à la Cour des
irs, pour ſe juſtifier de ce meutre, mais
ayant pas comparu, il fut privé l'an
202. par Arreſt de cette Cour, de tou-
s les Terres qu'il avoit en France,
mme étant convaincu de parricide &
félonie. Ainſi Philippe Auguſte ſe
ndit maître de la Normandie en exe-
tion de cet Arreſt. Henry III. Roi
Angleterre en demanda la reſtitution,
par le Traité conclu à Paris en 1259.
Louis lui ceda le Limoſin, le Quercy
d'autres Païs de la Guyenne, & Hen-
renonça pour lui & pour ſes ſucceſ-
urs à tous les droits qu'il pouvoit avoir
la Normandie, ſur l'Anjou & ſur la
ouraine. Les Anglois envahirent la
rmandie ſous Charles VI. mais Char-
VII. fut aſſez heureux pour les en

chaſſer entierement. Les Rois d'Angle-
terre n'y tiennent plus que les Iſles d
Jerſey, de Gernſey, de Sark, d'Alder-
nay & d'Origny.

Cette Province a produit de grand
hommes, tant pour les Armes que pou
les Lettres, entr'autres Brebeuf ſi conn
par la Traduction de la Pharſale d
Lucain; il eſt mort en 1661.

La Normandie eſt bornée à l'Orien
par la Picardie & l'Iſle de France; a
Nort par la Manche & une partie de l
Picardie; au Couchant par l'Océan, &
au Midi par le Perche, le Maine & un
partie de la Bretagne.

L'air y eſt temperé & ſain, mais u
peu plus froid qu'à Paris; auſſi le ter
roir n'y produit point de vin, ſi ce n'e
en quelques endroits des Dioceſes d
Rouen & d'Evreux, à Andeli, Gaillon
Vernon, Louviers, Mante, &c. mai
quantité de bled & de fruits, particu
lierement des Pommes & des Poires
dont on fait le Cidre & le Poiré, qu
ſont les breuvages ordinaires du Païs
Il y a quantité de vaſtes Prairies & d
pâturages très gras, dans leſquels on éle
ve des beſtiaux, & l'on nourrit beau
coup de gros & de menu bétail, &c. L
groſſe viande, la volaille & le gibier s'
trouve en quantité. On y diſtingue l

bœuf du Païs d'Auge, le veau & les confitures de Rouen, les moutons & les lapins de Cabour, les Poules de Caux & du Bessin. Les perdrix rouges du Bec, les bleds du Vexin & de la campagne de Neubourg. La mer y fournit d'excellent poisson.

Ses principales rivieres sont la Seine, Eure, Rille, Touques, Dive, Orne, Vive & l'Ouve qui reçoit la Carente à Carentan. Les autres sont la Bresle, Epte, Andelle, Arques, Aure, Iton, Carentone, Coësnon, Onpartie, Ardée, Sée & quantité d'autres petites rivieres & ruisseaux.

Il y a six Ports de mer, Dieppe, le Havre de grace, Honfleur, la Hogue, Cherbourg & Graville; on y pourroit ajouter Rouen à cause du reflux de la mer qui y porte les Vaisseaux. Les autres moindres sont Tréport, S. Valeri en Caux, Fescamp, Quillebeuf, Harfleur, Touque, Dive, Estrehan & Caën, Isigni, Barfleur, &c. Il y a dans tous ces Ports Siege d'Amirauté particuliere, & même dans plusieurs Ports à petites Barques.

On y compte huit Duchez, qui sont Aumale, Longueville, Estouteville, Elbeuf, Damville, Verneuil, Alençon & Harcour cy-devant nommé Tury, 30.

Comtez, un plus grand nombre de Marquisats, plus de six vingt Baronnies, trois Generalitez, Rouen, Caën & Alençon, qui comprennent 32. Elections.

Il y a une grande quantité de Forêts répanduës dans toute la Normandie, qui lui fournissent abondamment du bois à bâtir & à brûler. Il y a aussi quelques Mines de cuivre & des Fontaines d'eaux médecinales & minérales, à *Forges*, à *S. Paul*, hors de Rouen à *Mortain*, &c.

On y trouve toutes sortes de Manufactures de laines, de toiles fines & communes, de dentelles, de fayanceries, verreries, de cristaux, de glaces d'un très grand volume, papier, cartes, velins, pelleteries, ganteries, tanneries, coûtelleries, ouvrages & ustenciles de cuivre, de fer, orfévrerie, très gtos commerce de Librairie, mais les étoffes de soye y sont apportées d'ailleurs; ainsi l'on peut dire que la Normandie produit le necessaire à la vie, à l'entretien & à l'usage de l'homme.

L'humeur du commun peuple ne lui fait pas honneur, il passe pour avoir plus de deffauts que de perfections. On accuse les Normands de cette classe d'être coleres, chicanneurs pour la moindre chose, & à n'être pas fort esclaves de leurs paroles, lorsqu'il y va de leur interest. Aussi

si lorsqu'on traite avec un Normand, on lui demande s'il veut se servir des privileges de la Province, c'est-à-dire, retracter sa parole, lorsque le marché sera conclu, & lorsqu'un homme manque à sa parole, on dit communément, *c'est un Normand*; mais on doit excepter de ce rang la Noblesse & les gens bien élevez qui ont l'honneur en partage. Au reste, ils ont tous pour le moins autant d'antipathie pour les Bretons, que les Bretons en ont pour eux. M. Corneille les peint ainsi : Les Normands, dit-il, sont d'une grande reflexion, ingenieux, difficiles à être trompez, conduits selon l'usage & la coûtume du Païs, vaillans en guerre, grands navigateurs, laborieux, vigilans & precautionnez pour le commerce & dans leurs affaires, &c.

On divise la Normandie en *Haute & Basse*. La Haute contient quatre grands Bailliages & Sieges Presidiaux; sçavoir, Rouen, Evreux, Caux & Gisors. La Basse en comprend trois, Alençon, Caën avec Université & Cotantin. Le Siege du grand Bailliage du Païs de Caux est Caudebec, & celui de Cotantin à Coutances; Gisors est le Siege du grand Bailliage de ce nom; mais le Siege Presidial qui en est separé est à Andeli.

HAUTE NORMANDIE.

ROUEN, Capitale de la Normandie, eſt ſur la Seine à ſeize lieuës de ſon embouchure & du Havre de grace. Cette Ville, qui eſt fort ancienne, paſſe pour une des plus grandes, des plus riches & des mieux peuplées du Royaume. On lui donne ſept milles, c'eſt-à dire, deux lieuës & un tiers de circuit; elle eſt environnée de ſix Fauxbourgs, & l'on compte ou dans la Ville ou dans les Fauxbourgs 36. Paroiſſes & 24. Convens de Religieux ou Religieuſes. Elle eſt bien bâtie & fort marchande, la marée y amenant des Vaiſſeaux de 200. tonneaux. On y voit un Pont d'une ſtructure particuliere; il eſt de bois, pavé & diſpoſé en ſorte qu'il ſe baiſſe & ſe hauſſe à proportion que la marée baiſſe ou hauſſe. Elle a été le Siege des anciens Ducs de Normandie, & on voit encore leur Palais. Elle eſt à preſent le Siege du Parlement de Normandie, d'une Chambre des Comptes, d'un Bureau des Treſoriers de France, d'une Cour des Monnoyes, d'un Preſidial & d'un Archevêque qui porte le titre de Primat de Normandie, & qui eſt exempt de la Juriſdiction du Primat des Gaules ou de Lion, depuis l'an 1457. Le Cardinal d'Etou-

teville obtint cette exemption du Pape Calixte III. Sa Cathédrale eſt dediée à la Sainte Vierge. On y voit pluſieurs Mauſolées des Ducs de Normandie ; il y a trois Tours pour ſervir de Clochers, dont l'une eſt ſi haute qu'il faut monter 550. degrez avant que de trouver la groſſe Cloche qu'on appelle *George d'Amboiſe*, à cauſe qu'elle fut faite par ordre du Cardinal de ce nom, Archevêque de Rouen. Sur le Portail de cette Egliſe on voit un Arc de Triomphe ſur lequel le Roi Henry IV. y paroiſt chaſſer les lions & les loups de ſa bergerie, & la Ligue enchaînée qui ronge ſa chaîne ; le Roi d'Eſpagne regarde ces Trophées d'un air penſif & mélancholique. Le Parlement s'appelloit autrefois *Echiquier*, qui étoit comme un Parlement ambulatoire. On le convoquoit deux fois l'année, vers Pâques & vers la S. Michel, & l'on employoit deux ou trois mois dans l'un & l'autre temps, pour approuver ou pour reformer les Sentences qui avoient été données par les Juges ſubalternes. C'étoit le Grand Sénéchal de Normandie qui y préſidoit, & les principaux du Clergé & de la Nobleſſe de la Province y étoient appellez. Ils étoient obligez ſous peine d'amende d'y comparoître en perſonne, & ils y avoient voix

déliberative. Louis XII. rendit cette Cour perpetuelle en 1499. & François I. lui donna le nom de Parlement en 1515. Il y a aussi une Chambre des Comptes, dont l'institution est dûë à Henry III. qui l'unit en 1580. à la Cour des Aydes de Normandie.

Les Anglois se rendirent les maîtres de Rouen en 1418. & en 1449. cette Ville se remit sous l'obéissance de Charles IX. Les guerres de la Religion la désolérent beaucoup dans le XVI. siecle. Les Huguenots l'ayant prise, elle fut reprise & saccagée sous Charles IX. en 1562. Durant le Siege, Antoine de Bourbon Roi de Navarre y reçut une blessure dont il mourut peu de temps après à Andely. Son fils Henry le Grand la prit à ceux de la Ligue en 1594.

S. Nicaise y fut envoyé par S. Clement pour y planter la Religion Chrétienne, & il en est reconnu le premier Evêque, environ 80. ans après la naissance de Notre-Seigneur. Quinze jours avant l'Ascension on y délivre un prisonnier; voici à quelle occasion. S. Romain, un de ses Archevêques, ayant appris qu'en la forest de Rouvray près du Fauxbourg, un Serpent d'une grandeur monstrueuse faisoit un carnage horrible d'hommes & de bêtes, il entreprit

de l'aller chaſſer en le conjurant. Ne trouvant perſonne qui osât l'accompagner, il demanda deux criminels, l'un meurtrier & l'autre larron ; le Serpent, dit-on, ne les eut pas plûtoſt apperçûs, qu'il courut pour les dévorer. La frayeur obligea le voleur à fuir, & le meurtrier demeura ſeul avec S. Romain, qui ayant jetté ſon Etole au col du Serpent, lui ôta toute ſa fureur ; en ſorte qu'il ſe laiſſa lier & conduire par ce priſonnier, qui fut abſous de ſes crimes pour n'avoir point quitté S. Romain. Les cendres du Serpent que l'on brûla dans la Place furent jettées dans la riviere. S. Ouen, ſucceſſeur de S. Romain, pour conſerver la memoire de ce grand miracle, obtint du Roi Dagobert, dont il étoit Chancelier, le privilege de délivrer tous les ans un priſonnier coupable de meurtre, ce qui ſe pratique encore aujourd'hui.

Le 25. de Juin de l'an 1683. cette Ville éprouva la fureur d'un Ouragan, qui s'étant élevé ſur les ſept heures du ſoir, y fit des dégats terribles en divers endroits. Il fut accompagné de tonnerre, d'une pluïe d'orage mêlée d'une quantité extraordinaire de grêle de la groſſeur d'une noix, & même d'un œuf, & il y en avoit des grains du poids d'une demie livre, & d'autres de trois quarte-

rons. Le dommage que causa cette horrible tempête à la Cathédrale & par tout la Ville monta à plus de deux millions. Cet Ouragan qui se fit sentir dans l'espace d'environ cinq lieuës, depuis la Bouille jusqu'à Darnetal, & qui ne dura pas un quart d'heure entier sur la Ville, déracina les plus forts & les plus gros arbres, saccagea les grains, les légumes, les herbages & les fruits, & l'on ne fit aucune recolte dans les lieux où tomba la grêle.

La Ville de Rouen a produit de fort grands hommes, parmi lesquels on distingue *Pierre Bardin*, un des premiers qui furent choisis pour composer l'Académie Françoise : les premieres parties du *Licée* sont de lui. *Samuel Bochard* né l'an 1599. étoit de la famille de Bochard Champigny; il fut Ministre de la R. P. R. à Caën. Il mourut subitement en parlant dans l'Academie de Caën le 16. Maï 1667. Le fameux Pierre Corneille né le 6. de Juin 1606. y mourut le premier Octobre 1684. M. Jouvenet excellent Peintre est aussi de Rouen.

Dieppe, Capitale du Pais de CAUX, dont les principaux lieux sont Caudebec, Harfleur, Havre de grace, Fécamp, S. Valery, Tréport, Aumale, la Ville d'Eu & Neuchâtel. Il y a aussi Montivilliers & l'Illebonne, &c. Dieppe est à

l'embouchure de la riviere d'Arques dans la Manche, elle eſt ſeparée de la mer par le foſſé de ſa muraille. Elle eſt fortifiée par un bon Château qui la domine. On ne s'apperçoit plus du déſordre qu'y cauſa le bombardement de la Flotte des Anglois le 22. & le 23. de Juillet 1694. Elle eſt à preſent très bien bâtie. Cette Ville eſt très marchande, & ſon Commerce eſt conſiderable. On y fait beaucoup de dentelles, des ouvrages d'yvoire, comme Bouſſoles, Cadrans de mer fort eſtimez, &c. quantité de Peignes de corne, & on y vend preſque de toutes ſortes de marchandiſes, Epiceries, Quinquailleries, &c. Il y a une belle Manufacture pour façonner le Tabac & le mettre en corde, à quoi l'on occupe ordinairement 4. à 500. perſonnes. La pêche du poiſſon y eſt très abondante, & l'on y en fait un gros trafic. Cette Ville fournit auſſi bon nombre de Vaiſſeaux pour le Commerce qu'elle fait par mer, & pour aller chercher les marchandiſes dont elle a beſoin. On s'y embarque pour l'Angleterre & les Païs-Bas, pour les Pais du Nort, pour les Iſles Françoiſes, pour les Indes Orientales & Occidentales, &c. La Ville de Dieppe fut priſe par les Huguenots pendant les guerres civiles du XVI. ſiecle. Ils appel-

lérent les Anglois qui la rendirent au Roi Charles IX. en 1562. Après la mort d'Henry III. Henry IV. se retira à Dieppe en 1589. & défit peu de temps après le Duc de Mayenne presque sous les murailles de cette Ville, en la fameuse journée d'Arques. Ceux de la Ligue prirent encore cette Ville ensuite, & elle se soumit en 1594. à son legitime Souverain.

Le *Havre de Grace* est une Ville située à l'embouchure de la Seine ; son Port passe pour un des meilleurs de la Manche. François I. commença à la fortifier. Les Religionnaires s'en étant saisis en 1562. la remirent par une noire trahison aux Anglois, sur lesquels Charles IX. la reprit. Louis XIII. y fit bâtir une Citadelle flanquée de quatre Bastions, & Louis le Grand a achevé de rendre cette Ville imprenable par les Fortifications regulieres qu'on y a faites de nos jours. Le Commerce qu'elle fait avec toutes les Nations Etrangeres, enrichit extrêmement ses habitans.

Caudebec, Capitale du PAYS DE CAUX, dont elle a reçû son nom. C'est une assez bonne Ville; on y fait differentes Manufactures, & entr'autres des Chapeaux nommez Caudebecs, fort estimez parcequ'ils résistent à la pluïe. Caudebec a un Bailliage

Bailliage avec Siege Presidial, Vicomté, Election, Grenier à Sel, Amirauté & Maîtrise des Eaux & Forests, un Corps d'Officiers de Ville, un Gouverneur, un Lieutenant de Roi & une Compagnie privilegiée appellée la *Cinquantaine.*

Aumale est située sur le penchant d'une coline bornée d'une Prairie qu'arrose la Bresle. Elle est renommée pour ses Serges appellées d'Aumale. Cette Ville a eu des Comtes particuliers.

Forges, très renommé pour ses Eaux minérales, n'est qu'à une lieuë de l'Abbaye de Beaubec. La riviere d'Andelle prend sa source dans ce lieu, où il y a un Cours planté de quatre rangées d'arbres qui conduit de la maison des Capucins aux Fontaines minérales, où pendant l'Eté on voit ordinairement un fort grand concours de François & d'Etrangers qui viennent boire de ces Eaux médicinales.

Yvetot, petite Terre en Normandie dans le Païs de Caux. Du Haillant & Gaguin sont les premiers qui ont écrit que le Pape Agapet I. (536.) voulut excommunier Clotaire I. Roi de France, pour avoir tué Gauthier d'Yvetot le jour du Vendredi Saint, & dans l'Eglise de Soissons, au moment qu'on alloit adorer la Croix, & que pour ce sujet la Terre d'Yvetot

fut exempte de la Jurisdiction de la Couronne de France, & même qu'elle fut érigée en Royaume. D'autres disent que Clotaire n'y fut point contraint, mais que condamnant lui-même cette action violente, & voulant en quelque façon la reparer, fit, dit-on, cette prétenduë érection. Mais Paule Emile, Fauchet, les Sieurs de Sainte Marthe & quelques autres ne demeurent pas d'accord que cette érection ait été faite, & la regardent comme une fable faite à plaisir, dont on n'a oui parler que neuf cens ans après la mort de ceux qui y avoient quelque part. Au moins il est certain que les Seigneurs du Bellay qui ont eu cette Terre par succession de leurs ancêtres, n'ont jamais pris que la qualité de Princes d'Yvetot.

Yvetot est un gros Bourg avec Seigneurie fameuse, dit Corneille, Haute Justice & Château : il est exempt de tailles & de droits d'entrée. On y paie au Seigneur le droit du quatriéme sur les boissons, & des droits sur ce qu'on vend au marché, qui est très considerable, puisqu'outre les bestiaux & les denrées, on y debite aussi quantité de marchandises sous des Halles couvertes & très vastes.

Lions est dans une Forest, dite *Forest*

de Lions. Elle a un Bailliage, Election, Vicomté, Maîtrise des Eaux & Forêts, Maires, &c. mais elle est bien plus recommandable pour avoir donné la naissance au celebre Isaac de Benserade. La beauté de son esprit jointe à une naissance considerable, lui donnoit une noble hardiesse, & le fit briller à la Cour. Ses Poësies, & sur-tout des Ballets qu'il fit pour le Roi, lui acquirent de la réputation. Il excelloit dans ce dernier genre de Poesie. Il étoit de l'Académie Françoise & mourut en 1691. âgé de 78. ans.

Harfleur, située sur la Lezarde, est fort ancienne, cependant on ne lit dans aucune Histoire l'année qu'elle fut bâtie, ni qui a jetté ses premiers fondemens. Elle est entre deux montagnes, & on y arrive de l'Islebonne par une Chaussée qui a cinq à six lieuës de longueur, & qu'on assure avoir été faite par les ordres de Cesar. Depuis le regne de François I. que le Havre est devenu une Ville considerable, Harfleur a perdu la plus grande partie de son lustre. Ce n'est plus qu'un Port à Barques. Cette Ville ne laisse pas de jouir encore aujourd'hui de ses anciennes prérogatives, avec exemption de Tailles & de Gabelles. On y fait beaucoup de dentelles, & l'on

y braſſe de la bierre. Les Anglois la prirent d'aſſaut en 1415. & ſaccagerent la Place un peu avant la bataille d'Azincourt.

Fécamp, Ville avec Château, Abbaïe, Port de mer & titre de Baronnie. Elle a dix Paroiſſes & une Commanderie de l'Ordre de Malthe. Son Commerce conſiſte en draperies, ſerges, toiles, dentelles, chapelleries, & tanneries, &c. L'Abbaïe Roïale des Benedictins doit ſa fondation à Richard II. qui y mit des Chanoines Reguliers à ſa place des Religieuſes qu'il y trouva, & qu'on transfera à Montivilliers. Robert III. ſon ſucceſſeur accrut encore beaucoup les biens de cette Abaïe, & y fit venir des Religieux de S. Benigne de Dijon, auſquels il donna droit de haute, moïenne & baſſe Juſtice. Il obtint même du Pape Jean XVI. qu'ils fuſſent indépendans de l'Archevêché de Rouen. C'eſt ſans contredit l'une des plus belles, des plus nobles & des plus riches Abbaïes du Royaume. On y voit les Tombeaux des anciens Ducs de Normandie. Cette Abbaïe poſſede dix Baronnies, dix hautes Juſtices & dix Seigneuries, entre leſquelles la Baronnie de Fécamp & celle de Vitfleur qui font la Manſe Abbatiale produiſent plus de 60. mille livres de rente à l'Abbaïe.

Evreux, ſur la riviere d'Iton, a eu autrefois ſes Comtes particuliers dont on prétend que ſont ſortis les Comtes d'Eſſex en Angleterre. Cette Ville eſt petite, mais aſſez bien bâtie. On y compte cependant neuf Paroiſſes & un grand nombre de Monaſteres. Il y a Bailliage, Siege Préſidial, Vicomté, Election, Grenier à Sel & Maîtriſe des Eaux & Forêts. Son Commerce conſiſte principalement en draps, ſerges, frocs, &c. On y fait des toiles & on y debite des grains.

Le Dioceſe d'Evreux comprend 480. Paroiſſes & onze Abbaïes. Cette Ville eſt ancienne, Ceſar la nomme *Eburovices*, du nom qu'elle partageoit alors avec ſes habitans & tout le peuple de ſon territoire. Elle a eu long-temps des Comtes particuliers. Robert de Normandie, fils de Richard I. dit *le Viel*, fut Comte d'Evreux, & enſuite Archevêque de Rouen. Philippe I. donna ce Comté en 1298. à Louis ſon fils puiſné, qui fut pere de Philippe I. Roi de Navarre. Charles III. Roi de Navarre & Comte d'Evreux, le ceda à Charles VI. Roi de France, & en 1569. Charles IX. ayant retiré le Comté de Giſors de François de France Duc d'Alençon ſon frere, il lui donna Evreux qu'il érigea en Duché. Après la mort de François, Evreux fut encore réuni à la

Couronne, dont Louis le Grand le démembra en 1651. pour le donner au Duc de Bouillon, en échange du Duché de Bouillon & de la Principauté de Sedan. La Ville d'Evreux se glorifie d'avoir eu au nombre de ses Evêques le fameux Cardinal du Perron, qui fut ensuite Archevêque de Sens. *La Boulaye*, Baronnie.

Vernon, sur la riviere de Seine, a Bailliage, Vicomté, Election, Grenier à sel & Château. Cette Ville & son Domaine appartenoit autrefois à un Seigneur particulier nommé Guillaume de Vernon, qui a été le Fondateur de l'Eglise Collegiale, dans laquelle il a mis dix Chanoines en comptant le Doïen, ausquels il a donné le quart de la forest dont ils jouissent encore. Vernon est une bonne Ville, bien peuplée, bien policée, avec de belles ruës. Il y a au bout du Pont une ancienne Forteresse, dans laquelle on voit une Médaille en pierre, avec l'inscription de Jules Cesar, ce qui donne lieu de croire que Vernon étoit un passage important du temps de la Guerre des Gaules, parce qu'on voit encore des fossez sur une hauteur, qui selon une vieille tradition, est appellée *le Camp de Cesar*. Il s'y tint un Concile National sous le regne de Pepin, l'an

759. pour la Discipline Ecclesiastique, Droits de l'Eglise & Immunitez en faveur des Pelerins. Son Bailliage est dans le ressort d'Andely.

Gisors, Ville du Vexin Normand. Il y a un Château, un grand Bailliage Roïal qui ressortit au Presidial d'Andely, une Prevosté des Maréchaux de France, une Vicomté, un Greniel à sel & une Election qui comprend 52. Paroisses. Cette Ville est bien peuplée, bien pavée & separée en deux par l'Epte, qui lave une partie de ses murailles & remplit une partie de ses fossez des eaux d'une petite riviere qui a sa source au-dessus de Chaumont en Vexin. Son terroir est si fertile, qu'on l'appelle *le Douaire de la Vierge*. L'an 1197. Philippe Auguste II. du nom Roi de France fit lever le Siege de devant cette Place à Richard Roi d'Angleterre.

Lizieux est située en partie sur une Côte, & en partie dans une très belle Vallée où sont des pâturages d'un grand revenu au confluant de deux rivieres, dont l'une appellée riviere d'Orbec passe au travers de la Ville. L'autre qu'on nomme la riviere de Gassey en arrose les murailles, & depuis le confluant qui se fait à la pointe du Jardin des Dominiquains, la riviere prend le nom de

Touques. Cette Ville porte le titre de Comté; & l'Evêché, l'un des plus considerables de la Province, vaut 50000. liv. de rente. Son Diocese comprend 8. Abbaïes, & il y a 580. Paroisses & cinq Villes qui en dépendent. On voit dans la Cathédrale plusieurs Tombeaux d'Evêques, parmi lesquels ceux de Hannuier, Anglois de Nation, de Guillaume d'Etouteville, qui a fondé à Paris le College de Lizieux, & de Pierre Cauchon, sont remarquables. Les deux premiers, l'un de bronze & l'autre de marbre blanc sont enfermez dans le Chœur. Celui de Pierre Cauchon, qui étant Evêque de Beauvais, jugea la Pucelle d'Orleans, est aussi de marbre blanc, mais il est dans la Chapelle de Nôtre-Dame qu'il fit bâtir, & où il fonda tous les jours à perpetuité, pour réparation de ce Jugement qui lui procura l'Evêché de Lizieux, une haute Messe de la Vierge que chantent les Enfans-de-Chœur.

On a remarqué une chose singuliere. C'est que dans le temps que les Calvinistes étoient tolerez en France, aucun de cette Religion n'a pû demeurer ni subsister à Lizieux depuis la journée de S. Barthelemi de l'an 1572. On attribuë cela à Jean Tennier Evêque alors de

Lizieux, premier Aumônier & Confesseur d'Henry II. qui ne voulut point qu'on y massacrât aucun heretique. Ceux qui étoient dans les erreurs de Calvin les abjurérent sitost qu'ils eurent apris la bonté de leur Evêque, & depuis ce temps-là on n'a vû aucuns Religionnaires dans la Ville. Il s'y fait une grande fabrique de toiles, de frocs & de pinchinats. Au-dessus de Lizieux, du côté de l'Orient, il y a de belles campagnes très fertiles en bled ; c'est ce qu'on appelle le *Lieuvin*. Au-dessous vers l'Occident est le *Païs d'Auge*, & du côté du Septentrion sont de beaux herbages chargez de bœufs qu'on engraisse pour envoïer à Paris.

Pont de l'Arche sur la Seine, où elle a un Pont de pierre de 22. arches. On dit que cette Ville a été bâtie par Charles le Chauve ; il y a un Château. La Ville de Pont de l'Arche est la premiere Place qui se soumit sous l'obéissance de Henry IV. après son avenement à la Couronne en 1589.

Eu est la principale Ville du Comté de ce nom, qui est de fort grande étenduë; son Port s'appelle *Ulterior Portus*. Ce Comté est à M. le Duc du Maine, qui l'acheta de Mlle de Montpensier. On y voit encore le Pont de l'Arche, le Pont-

Audemer, Beaumont le Roger, Breteuil & Verneuil érigé en Duché-Pairie.

BASSE NORMANDIE.

Caen en eſt la Capitale. Elle eſt ſituée dans une belle campagne ſur la riviere d'Orne. Caën n'eſt pas une Ville fort ancienne, mais elle eſt grande, belle, riche, bien peuplée & fort marchande, parce que la marée y amene les plus gros Vaiſſeaux. Elle eſt conſiderable par ſes differens Tribunaux; il y a Preſidial, Bailliage, Prevôté, Vicomté, Generalité, Bureau des Finances & des Tréſoriers de France, Election, Grenier à ſel, Amirauté, Lieutenant de Police, un Maire, ſix Echevins & autres Officiers qui compoſent le Corps de la Ville. Les habitans de Caën vantent leur fidelité envers leur Souverain. Lorſque Charles VII. reprit cette Ville ſur les Anglois, par reconnoiſſance du zele qu'elle avoit marqué pour ſon ſervice, il changea ſes Armes, & lui fit porter d'azur & de gueules aux trois fleurs de lys d'or. Il y a une celebre Univerſité dans cette Ville, dont le Fondateur fut Henry VI. Roi d'Angleterre, par ſes Lettres Patentes données à Rouen au mois de Janvier 1431. Il n'y établit alors que les Facultez de Droit Canon & de Droit Civil, à quoi

les Facultez de Theologie, des Arts & de Medecine furent ajoutées. Charles VII. Roi de France ayant conquis la Normandie, que les Anglois avoient usurpée, fit expedier en 1452. des Lettres de nouvelles création & fondation de l'Université dans toutes ses Facultez. Il y a aussi une Académie Roïale. Cette Ville est deffenduë par une bonne Citadelle qui la domine. Guillaume le Conquerant, Duc de Normandie & Roi d'Angleterre y mourut l'an 1093.

La Ville de Caën a produit quantité d'hommes Illustres, & entr'autres François Malherbe, né en 1555. & mort en 1628. âgé de 73. ans. Jean-François Sarrazin mort en 1655. François le Metel Sieur de Boisrobert mort en 1662. Jean Bardou, Pierre Patris & Jean Renaud Sieur de Segrais, de l'Académie Françoise, mort en 1701. & Messire Daniel Huet, ancien Evêque d'Avranches, qu'un fort grand merite joint à une profonde érudition a rendu si recommandable parmi tous les Sçavans de l'Europe, mort en 17

Falaise, ainsi appellée selon quelques-uns, à cause des rochers & des falaises qui l'environnent du côté de la mer. Elle est située sur la riviere d'Antre, entre Caën & Séez, & reconnoît la pre-

miere pour sa Jurisdiction, & la seconde pour le Spirituel. C'est dans un de ses Fauxbourgs, nommé Guibray, qui pourroit passer pour une petite Ville, que se tient la fameuse Foire qu'on appelle la *Foire de Guibray*. C'est une Foire franche qui a été établie par Guillaume le Conquerant, & qui est fort celebre pour les bestiaux. Elle commence le 16. Aoust & dure huit jours. On y vient de toutes les Provinces voisines, & le trafic y est grand, tant de draps & autres marchandises, que de toute sorte de bétail, à cause des Exemptions de peage & d'impost accordées par Guillaume surnommé le Conquerant, qui prit naissance à Falaise. Il étoit fils naturel de Robert frere de Richard III. Duc de Normandie, qui l'eut d'une fille de ce lieu-là. On fait dans Falaise des serges, des dentelles, des toiles fines & d'autres ouvrages, & son territoire produit des grains. Son Election comprend 236. Paroisses. Le Château de cette Ville fut l'un des derniers que conquirent les Anglois. Tallebot y fit bâtir une Salle très magnifique, sur-tout en Peinture, & il le garda si bien pour Henry son maître Roi d'Angleterre, qu'il fut aussi le dernier qui se rendit au Roi Charles VII.

Alençon est une grande & belle Ville

vers la frontiere du Maine sur la Sarte. Cette Ville est ancienne, & a le titre de Duché. C'étoit autrefois un Comté qui appartenoit aux Comtes du Perche. Il est à la France depuis 1220. Il fut l'apanage de Pierre quatriéme fils de Saint Louis, & ensuite il appartint à Charles de Valois frere du Roi Philippe de Valois. Charles VI. l'érigea en Duché & Pairie en faveur de Jean I. par Lettres Patentes du premier Janvier 1414. Charles arriere petit-fils de celui-ci étant mort à Lion en 1515. sans postérité, François I. réunit ce Duché à la Couronne. Son fils Henry II. l'en démembra de nouveau pour le quatriéme de ses fils nommé François, qui fut Chef du parti des Mécontens qu'on vit s'élever au commencement du regne de son frere Henry III. & après avoir été élû Prince des Païs-Bas, il mourut de chagrin à Château-Thierry le 10. de Juin 1584. apparemment parce que le Roi son frere lui avoit refusé le secours dont il avoit besoin pour se maintenir. Enfin Henry IV. le donna à Gaston son second fils.

Il y a un Bailliage Roïal à Alençon & un Siege Présidial, une Vicomté, une Generalité qui a neuf Elections dans son ressort, un Grenier à sel, un Bureau des

Treſoriers de France & une Maîtriſe des Eaux & Foreſts, &c. On y fait de bonnes toiles & on trouve dans ſon voiſinage des diamans qu'on nomme d'Alençon.

Bayeux, Capitale du PAYS BESSIN ſur la riviere d'Aure eſt aſſez grande. Elle a le titre de Vicomté, Bailliage & Evêché, qui s'étend ſur 611. Paroiſſes, & 14. Abbaïes, 12. d'hommes & deux de filles.

Ce Païs eſt fort fertile & le beurre qu'on tranſporte à Roüen, à Paris & ailleurs eſt excellent. L'on y diſtingue les Poulardes de Bayeux, le cidre & le beurre d'Iſigni, les huîtres de Lucques, les Soles de Grancan, les Brochets de Seule, Aure & Drome, l'Aloſe d'Orne, & les huîtres de la riviere de Vire.

Pont-l'Evêque, petite Ville ſur la Touque avec Bailliage, Vicomté, Election qui comprend 138. Paroiſſes. *Pont-au-demer*, autre petite Ville ſur la Rille, qui a les mêmes Juriſdictions que la precedente.

Vire a une Vicomté, Grenier à ſel Maîtriſe des Eaux & Foreſts & Election qui comprend 180. Paroiſſes. Il y a auſſi une Commanderie de Malthe ; c'eſt un lieu d'un commerce conſiderable qui conſiſte principalement en Manufactures de Draperies.

Saint Lo, Ville dans le Cotentin ſur la riviere de Vire, a Bailliage, Vicomté, Election qui contient 160. Paroiſſes., Maîtriſe des Eaux & Foreſts, & l'on y bat monnoye marquée de la lettre C. C'eſt un lieu franc de Taille & de Gabelle. L'on fait à S. Lo un grand commerce de Serge à deux envers.

Avranches eſt ſur une petite coline, dont le pied eſt baigné par la riviere de Sée. C'eſt une petite Ville, mais aſſez belle & deffenduë par une bonne Citadelle. Il y a Bailliage, Election & un Evêché qui ne comprend que 180. Paroiſſes: c'eſt la Capitale de l'AVRANCHIN, qui eſt une Vicomté que Robert de Praere tranſporta à S. Louis l'an 1236. & dont Charles III. Roi de Navarre ceda les droits à Charles VI. Roi de France en 1404. Les Abrincates habitoient autrefois ce Païs, & avant eux les Ambibariens l'avoient poſſedé. Il y a une choſe remarquable en ce Païs; c'eſt que le reflux de la mer, qui monte juſqu'au Pont qui eſt ſur la Sée au bas de la Ville d'Avranches, y apporte beaucoup de ſablon que les habitans de la campagne, juſqu'à 4. ou cinq lieuës de là enlevent ſur des chevaux & dans des charettes pour le mêler avec leurs terres; mais on ne dit pas ſi c'eſt pour les engraiſſer ou pour

les dégraiſſer ; cependant en Eté, lorſque les chemins ſont ſecs, ils en portent en certains jours la charge de 3. à 4000. chevaux.

Le Mont S. Michel n'eſt qu'à trois lieuës d'Avranches. Il y a une Abbaïe celebre & un Château. Sa ſituation eſt ſur un rocher, au milieu d'une grande grêve, que la mer couvre de ſon reflux. Ceux qui y vont doivent bien meſurer le temps de ce mouvement des eaux, car s'ils en étoient ſurpris dans cette plaine ſabloneuſe, ils courreroient riſque d'être ſubmergez, ce qui arrive fort ſouvent. Le temps le plus commode pour y paſſer, c'eſt celui de la *morte-eau*, c'eſt-à-dire, le jour que la Lune entre dans ſon premier & dans ſon ſecond quartier, parce que ni ce jour-là, ni la veille, ni le lendemain, le reflux de la mer ne monte point ordinairement juſque ſur le ſable des environs du Mont S. Michel. L'Abbaïe, l'Egliſe avec le Treſor & les Reliques qu'on y conſerve, meritent la curioſité des Etrangers, auſſi-bien que la Machine propre à élever du bas du rocher ce qu'on y apporte par mer.

Coutances eſt à deux lieuës de la Côte, Capitale du COTANTIN. Cette Ville eſt fort ancienne & le Siege d'un Evêque ſuffragant de Rouen, avec titre de Comté,

té, Préſidial, Bailliage, Vicomté, Amirauté & Maîtriſe des Eaux & Foreſts. Elle eſt ſans murailles. Louis XI. les fit démolir, parce qu'elle s'étoit declarée trop hautement en faveur du Prince Charles ſon frere. Les autres Villes du Cotantin ſont Cherbourg, Valogne, Barfleur, Beaumont, Granville, Carentan, le Port de la Hogue & un grand nombre de gros Bourgs. Le Dioceſe comprend environ 550. Paroiſſes.

Séez, ſituée à la ſource de l'Orne, a un Evêque ſuffragant de Rouen. Il y a ſept Abbaïes dans ce Dioceſe qui contient 500. Paroiſſes, ou ſelon d'autres 213.

On voit encore dans la Baſſe Normandie quelques endroits conſiderables, comme *Chèrebourg*, autrefois bien fortifiée, à cauſe qu'elle eſt oppoſée à l'Angleterre, mais elle a été démentelée en 1689. par les ordres de Louis XIV. *Valognes*, qui a un Siege Roïal. *Montebourg*, qui eſt une Ville ſituée ſur une montagne, d'où l'on voit la mer. *Saint Sauveur le Vicomte* & *Granville*, ſitué ſur la Côte Occidentale de Cotantin. Il y a un Petit Port, où il ne peut entrer de gros Vaiſſeaux. Le Païs d'Auge eſt auſſi conſiderable par ſes pâturages. Ses lieux les plus remarquables ſont *Argentan* & *Hieſme*.

Gersey, ou *Jersey* eſt une Iſle dans la Manche ou mer Britannique, à ſept lieuës de la Côte de Coutances & du Cotantin. Les Latins la nomment *Cæsarea.* Elle dépendoit autrefois pour le Spirituel de l'Evêque de Coutances, mais preſentement & le ſpirituel & le temporel eſt de la dépendance du Comté de Hant en Angleterre. Selon les Anglois, cette Iſle peut avoir dix lieues de circuit, ceux du Païs lui en donnent moins. Elle a deux Villes, *Saint Elier* & *Saint Aubin*, deux Châteaux, le vieux Château & l'Iſlet, douze Paroiſſes, douze Jurez & ſept Aſſeſſeurs. Son grand commerce eſt en Bas d'Eſtame.

Gernſey, ou *Guerneſey* neſt qu'à ſix lieues de Jerſey. Il y a dix Paroiſſes & un Port capable d'un grand nombre de Vaiſſeaux, avec la petite Ville de Saint Pierre. Cette Iſle ne produit aucun animal qui ſoit venimeux, & la nature l'a fortifiée d'un rempart de rochers, entre leſquels on trouve la piere d'Emeril, dont les Orféves ſe ſervent pour nettoïer leurs pierreries, & les Vitriers pour tailler leur verre. Son terroir eſt moins fertile que celui de Gerſey ; mais le Commerce, auquel la commodité de ſes Ports contribue beaucoup, l'a rendue plus riche. Mauger, Archevêque de Rouen, y fut

relegué en 1055. après avoir été declaré indigne de l'Episcopat. Il s'y adonna à la magie, & fut noïé miserablement. Les trois autres Sark, Aldernay & Aurigny n'ont rien de remarquable.

LA BRETAGNE.

La Bretagne a été sujette aux Romains; auparavant les Nanétes, les Rhedons, les Diablintes, les Ambiliates, les Venétes, les Osismiens & les Curiosolites, qui habitoient la Bretagne, formoient entr'eux une Republique dont le Gouvernement étoit Aristocratique, & qui se fit connoître sous le nom de Citez Armoriques. Cesar les ayant soumis, ils furent compris dans la Lionnoise troisiéme par Auguste, & après que Maxime s'en fut rendu maître, il donna cette Province aux Bretons qui l'avoient suivi, & elle prit d'eux le nom de Bretagne. Leur Chef *Gonan*, qui avoit épousé une parente de Maxime, prit la qualité de Roi en 382. Ses successeurs furent au nombre de dix, dont le dernier fut Alain surnommé le Long. Après sa mort arrivée en 690. la Bretagne fut gouvernée par des Princes, qui voulurent s'établir en Souverains, (nos Rois de la premiere Race les avoient obligez de se contenter du

titre de Comtes, & même Dagobert II. les rendit tributaires) mais Charlemagne les soumit & les obligea de lui en faire hommage. Cette seconde Race ne dura que jusqu'à Salomon. Ceux qui lui succedérent prirent seulement le titre de Comtes. Alain, dit *Barbetorte*, fut le premier, & mourut vers l'an 992. Conan I. Comte de Rennes lui succeda, & après une longue posterité, Alix fille aînée & heritiere de Constance Comtesse de Bretagne & de Guy Vicomte de Thuars, porta la Bretagne en dot l'an 1213. à Pierre de Dreux, qui prit le *titre de Duc*. Il étoit fils de Robert II. Comte de Dreux quatriéme fils du Roi Louis VI. surnommé le Gros. Ainsi c'est du Sang de France que les Ducs de Bretagne sont descendus de pere en fils. Jean I. dit le Roux, fils de Pierre de Dreux, en fit hommage à S. Louis, & fut pere de Jean II. à qui Artus succeda. Jean III. Duc de Bretagne après lui, n'ayant point laissé d'enfans, Charles de Blois Seigneur de Guise, qui avoit épousé Jeanne, fille de Gui de Bretagne, Comte de Penthiévre, frere de Jean III. fut declaré Duc de Bretagne en 1341. mais Jean Comte de Montfort, frere de Jean III. du second lit, soutint contre lui ses prétentions, & étant mort en

1345. Jean IV. son fils, qui mit des troupes sur pied, gagna la bataille d'Avray sur Charles de Blois, qui y fut tué. Cette victoire qui le fit surnommer Jean le Vaillant, le mit en possession de la Bretagne. Il laissa de Jeanne de Navarre, fille du Roi Charles le Mauvais. Jean V. dit le Sage, pere de François & de Pierre I. Ducs de Bretagne, morts sans enfans, le premier en 1450. & l'autre en 1457. Artus, dit le Justicier, frere de Jean V. regna après ses neveux, créant pour son successeur François II. fils de Richard son frere Comte d'Etampes. Il mourut en 1488. d'une chûte de cheval, laissant de Marguerite de Foix, fille de Gaston de Foix, Anne Duchesse de Bretagne, qui en épousant le Roi Charles VIII. & ensuite Louis XII. porta ce Duché à la Couronne de France. Louis XII. eut d'elle Claude de France, heritiere de Bretagne, qui fut femme de François I. & mere d'Henry II.

La Bretagne est une grande Presqu'Isle baignée au Nort, au Couchant & au Midi par l'Océan; à l'Orient elle est bornée par une partie de la Normandie, par le Maine, l'Anjou & le Poitou. Cette Province est une des plus grandes de la France. Elle est fertile en grains, en fruits & en pâturages, mais elle ne pro-

duit que fort peu de vin. Elle est fort peuplée, & ses habitans passent pour les meilleurs hommes de mer qu'il y ait en France, aussi y compte-t'on jusqu'à 122. Ports.

La Bretagne est un Païs d'Etats qui se tiennent de deux ans en deux ans, & qui sont divisez en trois Ordres, le Clergé, la Noblesse & le Peuple. *Le Clergé* est composé des Evêques de Nantes, Rennes, Cornouaille, Vannes, S. Malo, S. Brieux, Tréguier, Leon & Dol, des Abbez mitrez, des Ecclesiastiques qu'il plaist au Roi de nommer, & des Députez des Chapitres qu'on nomme Capitulaires. C'est l'Evêque dans le Diocese duquel les Etats s'assemblent, qui préside à l'assemblée; au lieu qu'autrefois c'étoit le plus ancien Evêque. Les autres ont rang suivant l'odre de leur Sacre. Les Evêques & les Abbez y entrent en rochet & en camail, & les Capitulaires en bonnet & en soûtane. *La Noblesse* consiste aux neuf anciens Barons qui étoient autrefois ceux d'Avaugour, Leon, Fougeres, Vitré, Rets, la Roche-Bernard, Château-Brian, Lanvaux, le Pont & Ancenis. Les Baronnies de Malétroit, de Derval & de Quintin ont été substituées à celles d'Avaugour, de Fougeres & de Lanvaux qu'on a réunies au

Domaine Ducal. Les Barons de Leon & de Vitré alternent pour la préſeance. Ceux de Pontchâteau & de Pont-l'Abbé n'ont qu'une place dont ils jouiſſent alternativement, à cauſe qu'on n'a pû encore décider, lequel des deux eſt le veritable Baron de Pont; ceux de Malétroit, de Derval & de Quintin ſont toujours à la queue. Les Penſionnaires des Etats, & tous les Gentilshommes de la Province ſont auſſi de l'Ordre de la Nobleſſe, & prennent place indifferemment comme ils ſe trouvent, avec cette ſeule difference que le plus ancien à venir aux Etats eſt le Doïen. Cette qualité lui fait avoir double penſion, & ſa place eſt diſtinguée des autres par une couverture de ſerge verte. *Le Tiers Etat* eſt formé des Députez de 40. Communautez qui ont ſéance & voix aux Etats, en auſſi grand nombre qu'elles veulent les envoyer. Le premier eſt choiſi entre les Officiers de Juſtice, & le ſecond eſt toujours le Syndic de la Communauté. Ils ſont défraïez, & on leur donne ordinairement deux Ecus par jour. Le Preſident du Preſidial dans le reſſort duquel on convoque l'aſſemblée eſt le Preſident du Tiers Etat. A ſon deffaut c'eſt le Sénéchal ou l'Alloué. Ils aſſiſtent en robbe & en bonnet. Il fait les propoſi-

tions & receuille les voix.

On appelle cette Province *Armorique*, à cauſe de ſa ſituation ſur la mer ; car *Armor* en langue Bretonne ſignifie *proche de la mer*, ou *ſur la mer*.

L'humeur des Bretons eſt aſſez ſociable. Cependant il y a deux ſortes de gens qui leur plaiſent plus que les autres ; ce ſont ceux qui leur peuvent tenir tête à boire, & ceux qui par leurs diſcours ou autrement font paroître n'aimer pas les Normands ; car les Peuples de ces deux Provinces ont une telle antipathie, qu'ils ne ſçauroient dire du bien les uns des autres.

On voit ſur les Côtes de Bretagne certains Oyſeaux nommez *Crabans*, qui ſe forment du bois des vieux Navires, & lorſqu'ils ſont arrivez à leur perfection, ils ſe détachent, pour ainſi dire, & prennent leur vol dans la mer comme les Macreuſes & les Canards.

La Fontaine qui ſe voit dans cette Province n'eſt guere moins merveilleuſe que ces Oyſeaux. Si on y prend de l'eau dans une corne de bœuf & qu'on arroſe le roc voiſin de cette Fontaine, on ſe ſentira mouillé tout-à-coup.

On y trouve des Mines d'étain, de plomb, de fer, de cuivre, & quelques-unes d'argent. Ses rivieres ſont la Loire, qui

qui la ſepare du Bas Poitou, la Vilaine, la Rance, Blavet & pluſieurs autres.

On diviſe ordinairement cette Province en Haute & en Baſſe Bretagne. La *Haute* a pour Villes principales Rennes, S. Brieux, S. Malo, Dol, Nantes, Vitré, Dinan & Fougeres. La *Baſſe* s'étend le long de l'Océan, & Vannes en eſt la Ville la plus conſiderable. Les autres ſont Cornouailles, Quimper, Leon, Treguier, Morlaix, Breſt, Blavet, Rohan, Landernau & Ponthiévre. Les Côtes de la Bretagne ſont fort dangereuſes, à cauſe des courants & de la grande quantité d'Iſles, de Bancs & de Rochers qu'on y trouve. Oueſſant & Belle-Iſle ſont les Iſles les plus remarquables de ces Côtes.

HAUTE BRETAGNE.

RENNES, Capitale de toute la Bretagne, eſt ſituée au confluant de l'Iſle dans la Villaine, qui la traverſe & y fait fleurir le Commerce, en y amenant de groſſes Barques de la mer, quoiqu'elle en ſoit beaucoup éloignée. Rennes eſt une ancienne Ville; elle a été le Siege des Ducs de Bretagne. Elle a un Evêque ſuffragant de Tours, & un Parlement. Il y en avoit une eſpece que François II. dernier Duc de Bretagne y établit en 1485.

mais Charles VIII. le supprima, lui substituant une Cour Souveraine, composée de Presidens & de Conseillers tirez du Parlement de Paris, la moitié Clercs & l'autre moitié Laïcs. Ils s'y rendoient au temps des Vacations, & ce Conseil étoit ordinairement *les Grands jours*. Enfin, Henry II. en forma un Parlement, qui se tint d'abord alternativement à Rennes & à Nantes, & qui par un Edit du 4. Mars 1560. fut rendu sedentaire à Rennes : ce Parlement est semestre. La Ville de Rennes renferme un Peuple très nombreux dans des maisons de six à sept étages, en sorte qu'elle peut passer pour une des grosses Villes du Royaume. Il y a aussi un Presidial ; c'étoit la demeure des anciens Redons. (*Rhedonæ*, ou *Condate Rhedonum.*) Elle parut fort importante à Cesar, qui y mit une bonne garnison sous le commandement de Crassus. Les Empereurs la choisirent pour en faire la Métropole des Armoriques, & Conan y établit le Siege de son Royaume. C'est un des plus anciens Evêchez de la Bretagne. Le Diocese renferme 263. Paroisses.

Saint Brieuc, sur la Côte Septentrionale de la Bretagne, est assez bien bâtie : elle a un Port où les grands Vaisseaux ne peuvent pas entrer ; & un Evêché suffragant de Tours. Elle a pris son nom de

S. Brieuc, Diſciple de S. Germain de Paris, qui en a été le premier Evêque. Ce Dioceſe contient ſeulement 120. Paroiſſes. Si-tôt qu'on arrive dans le Dioceſe de S. Brieuc, on ne parle plus Breton, & en même-temps on ſort des montagnes & des deſerts de la Baſſe Bretagne, pour entrer dans la Haute, toute couverte de plaines fertiles & de grandes prairies, où l'on nourrit beaucoup de bétail.

Saint Malo, qui tire ſon nom de ſon premier Evêque Maclavius, eſt ſituée dans une petite Iſle, qu'on appelloit autrefois l'Iſle de S. Aaron, & qui porte aujourd'hui le nom de S. Malo, & eſt jointe à la terre ferme par une chauſſée. Elle doit ſon établiſſement à la Reine Anne de Bretagne; ce n'étoit auparavant qu'une Abbaye, où l'Evêché de Quidalet fut transferé lorſque cette Ville fut ruinée l'an 1172. Cette Ville eſt fort marchande, riche, fortifiée & deffenduë par un bon Fort, qui eſt au commencement de la Chauſſée, & elle a un bon Port, qui eſt frequenté de toutes les Nations Etrangeres, principalement de celles du Nort, qui y apportent diverſes ſortes de Marchandiſes, dont les Maloins trafiquent enſuite avec les Eſpagnols, les Portugais, & dans toutes les parties de

la Mediterranée. Lorsqu'on y a sonné la Patrouille, on lâche sur les remparts des Dogues qui déchireroient inmanquablement ceux qui auroient l'imprudence de les y aller attendre ; c'est pour cette raison qu'on dit qu'elle est gardée par des Dogues, quoique ces chiens ne soient destinez qu'à empêcher la Garnison de se laisser surprendre. On dit que S. Malo a été bâtie des ruines de l'ancienne *Aletha*, dont la place, qui est sur le bord de la terre-ferme, porte encore le nom de *Guich-Aleth*. Jacques Cartier, qui sous le regne de François I. découvrit le Canada, étoit né à S. Malo.

Dol est peu considerable, quoiqu'elle ait une Citadelle & un Evêché suffragant de Tours. Ses terres voisines s'appellent *les Diableres*, qui au sentiment de quelques-uns ont tiré leur nom des Peuples Diablintes ou Diablintres de Cesar.

Nantes, anciennement *Condivineum*, sur la Loire, est une grande Ville bien peuplée, bien bâtie, fort marchande, riche, fortifiée, deffenduë par un ancien Château. On l'a appellée *l'œil de la Bretagne*, à cause de la beauté de son terroir. Les anciens Ducs de Bretagne y ont quelquefois fait leur résidence. Elle étoit le titre de leurs fils aînez, sous le nom de Comté. Il y a maintenant Presidial, Elec-

tion, Generalité, Chambre des Comptes, Univerſité fondée par le Pape Pie II. du temps de François dernier Duc de Bretagne, & un Evêché ſuffragant de Tours. L'Evêque eſt Conſeiller né du Parlement de Rennes. C'eſt dans cette Ville qu'Henry IV. donna en Avril 1598. le fameux *Edit de Nantes*, qui permettoit aux Reformez de France l'Exercice public de leur Religion qui a été revoqué par Louis XIV. l'an 1685.

Ce qu'il y a d'agréable à Nantes, ce ſont ces Ponts de pierre, qui traverſant pluſieurs Iſles ſont longs au moins d'un quart de lieuë. Il fait beau s'y promener pour avoir la vûë ſur la Loire, d'un côté couverte de Batteaux qui deſcendent des Villes qu'elles arroſe, & de l'autre des Navires & des Barques qui viennent de toutes les parties du monde chargées de diverſes Marchandiſes. Les Fauxbourgs de cette Ville ſe ſont tellement accrus par la quantité du monde qui y vient de toutes parts, qu'ils la ſurpaſſent beaucoup en grandeur. Ceux du Marché & de la Foſſe ſont les plus conſiderables. Ce dernier eſt habité par de fort riches Marchands, à cauſe du voiſinage du Port & de ſon grand Quai, le long duquel ſont de très belles maiſons & de fort grands Magaſin. Les Eſpagnols y appor-

tent du vin, des laines fines, du fer, de la soïe; des huiles, des oranges, & des citrons, & emportent des toiles, de petites étoffes, de la quincaillerie & du bled. Les Hollandois y envoïent leurs poissons salez avec des épiceries de toutes sortes, & font remporter du vin d'Orleans, du brandevin de Blois, & d'autres Marchandises de France. Les Suedois leurs cuivres, les Anglois leur plomb, leur étain & leur charbon de terre, & tout cela se distribuë dans les Provinces voisines ; mais les gros Vaisseaux ne peuvent pas y arriver à cause de la quantité de sable que traîne cette riviere. Le Diocese de Nantes où l'on trouve huit Abbaïes renferme 212. Paroisses.

Palais est un Bourg où Village à quatres lieuës de Nantes renommé par la naissance du fameux Pierre Abailard. Il y nâquit l'an 1079. & s'étant appliqué à toutes sortes d'étude, il s'acquit une si grande réputation par la force & par la subtilité de son esprit, qu'il passa pour un des plus sçavans hommes de son siecle. Il vint à Paris, & fut Disciple du celebre Guillaume de Champeaux Professeur en Philosophie, qui devint bientôt jaloux de son sçavoir, ce qui obligea Abailard d'aller à Melun où étoit alors la Cour. Il y ouvrit une Eco-

le; & s'étant fait connoître dans tous les lieux où il enseigna pour aussi bon Theologien qu'il étoit bon Philosophe, il retourna à Paris où ayant vû la belle Heloïse, il ne put se deffendre d'en devenir amoureux. Elle étoit niéce de Fulbert, Chanoine de l'Eglise de Paris, qui souhaitoit avec passion qu'Heloïse fût sçavante. Abailard qui sçut qu'il aimoit l'argent, lui offrit une grosse pension, s'il vouloit le prendre chez lui, à quoi Fulbert consentit, dans la vûe de donner à sa niéce un habile Precepteur qui ne lui coûteroit rien. Heloïse ne prit pas moins d'amour pour son Maître, qu'il en avoit pris pour elle; il en obtint les plus secrettes faveurs. Elle devint grosse, & alla accoucher en Bretagne chez la sœur de son amant, appellée *Denise*. Abailard voulant appaiser Fulbert, lui offrit d'épouser sa niéce, qui par un excès de passion fort singulier, preferoit le plaisir de se dire sa Maîtresse à celui d'être sa Femme. Il y eut pourtant un mariage secret, qui mit Abailard en pouvoir de l'envoïer au Monastere d'Argenteuil, où elle prit l'habit de Religieuse, au voile près. Fulbert & les autres parens d'Heloïse regardant cette retraite comme une violence qu'il lui faisoit, en furent si indignez, qu'ils pratiquérent des gens,

qui étant entrez la nuit dans sa chambre, le firent Eunuque. Ce traitement inhumain lui fit prendre la résolution de quitter le monde. Il se fit Religieux dans l'Abbaïe de S. Denis, où s'étant attiré des ennemis par la liberté qu'il se donna de critiquer les mœurs des Religieux & de l'Abbé, il fut obligé de se retirer sur les terres du Comte de Champagne. D'autres ennemis lui firent encore essuïer plusieurs traverses; & enfin ayant obtenu la liberté de vivre Monastiquement où il voudroit, il se choisit une solitude dans le Diocese de Troyes, & fit bâtir un Oratoire, qu'il nomma le *Paraclet*. Une infinité d'Ecoliers l'y allérent joindre de toutes les Provinces de l'Europe. Quelques-temps après, les Moines de l'Abbaïe de Ruys au Diocese de Vannes l'élurent pour leur Superieur; & Suger, Abbé de S. Denis, qui n'étoit pas content de la conduite des Religieuses d'Argenteuil, les ayant fait sortir de leur Monastere pour y mettre des Religieux de S. Benoist, Abailard offrit le Paraclet à Heloïse, qui s'y retira avec beaucoup d'autres filles. L'établissement de cette Abbaye fut confirmé par une Bulle d'Innocent II. La derniere retraite d'Abailard fut dans l'Abbaye de Cluny, où il mena une vie très mortifiée, en sorte

que ses austeritez l'ayant extrêmement affoibli, on l'envoya au Prieuré de Saint Marcel, lieu très agréable sur la Saône, pour y jouir d'un air plus doux & plus sain. Il y mourut le 21. d'Avril 1142. âgé de 63. ans. Son corps fut porté au Paraclet sur les instances d'Heloise, qui l'y fit enterrer.

Dinan, dans le Diocese de S. Malo est une Ville très forte, & son Château aussi où il y a Garnison Royale avec un Gouverneur. Les anciens Ducs de Bretagne y avoient leur Place d'armes, comme dans une Place frontiere & l'une des Clefs de leur Etat. Dinan étoit le titre des Puisnez de ces Ducs. Quelques-uns veulent que cette Ville ait tiré son nom de Diane, par le changement de quelques lettres, & que ceux qui la bâtirent l'appellérent *Dianacum*.

Fougeres sur la riviere de Coesnon, celebre par ses verres. *Lamballe* connu par son parchemin & ses Pionniers. *Château-Briant*. *Clisson* Seigneurie d'où étoit natif le Connétable de ce nom.

Saint Aubin de Cormier, remarquable par la Bataille de l'an 1488. que gagna Louis de la Trimouille Chef de l'armée de Charles VIII. contre le Maréchal de Rieux, General du Duc de Bretagne.

Il y a deux Duchez en Bretagne, sça-

voir, *Rets*, dont Maſchecou eſt la Capitale.

Cette Terre n'étoit originairement qu'une Baronnie, puis elle fut érigée en Comté & enſuite en Duché, par Lettres-Patentes d'Henry III. du mois de Novembre 1581. & verifiées au mois de Mars ſuivant. M. le Duc de Villeroy en eſt aujourd'hui en poſſeſſion, comme heritier de Madame la Ducheſſe de Leſdiguieres, morte depuis peu ſans poſterité. L'autre Duché eſt *Rohan*, ſitué dans le Dioceſe de Vannes, autrefois Vicomté, aujourd'hui Duché, qui a donné ſon nom à une des illuſtres Maiſons de France.

LA BASSE BRETAGNE.

VANNES, Capitale de la Baſſe Bretagnes. C'étoit une puiſſante Republique du temps de Ceſar, qui y fit encrer ſon armée pour la commodité de ſon Port. Les Latins la nomment *Venetiæ*, à cauſe de pluſieurs petites Iſles qui ſont devant, & qui ont quelque reſſemblance avec celles ſur leſquelles la Ville de Veniſe eſt bâtie. (Etimologie un peu douteuſe, au moins par rapport à Veniſe qui n'étoit pas de ce temps-là. Il eſt plus naturel que cette Ville tire ſon nom des anciens Peuples *Veneti*, qui étoient des plus celebres des Gaules du temps de Jules-Ce-

ſar.) Elle eſt ſituée ſur le Golfe de Morbihan à deux lieuës de la mer. C'eſt une aſſez jolie Ville, Epiſcopale, ſuffragant de Tours, & on y voit le Château de l'Hermine, qui étoit un Palais des anciens Ducs de Bretagne. L'Evêque eſt en partie Seigneur de la Ville.

Quimper, Capitale du Comté de Cornouaille, fut la demeure des *Curioſolites.* Elle fut bâtie près des ruines de la Ville d'Ys, engloutie par l'Océan. L'Evêque en eſt Seigneur temporel & prend le titre de Baron de Cornouaille. Elle eſt ſituée ſur l'Oder. Ce Dioceſe comprend huit Abbayes & 200. Paroiſſes. Cette Ville eſt fort marchande, mais les Barques qui paſſent ſoixante tonneaux, ne peuvent venir juſqu'à ſon Port, à cauſe qu'il n'y a preſque pas de reflux.

Quimperlay eſt ſituée entre des montagnes dans une Preſqu'Iſle. Son Port eſt capable de recevoir les plus groſſes Barques de Bretagne. On y bâtit tous les ans pluſieurs Barques & quelques Vaiſſeaux Marchands.

S. Paul de Leon, ſur la Côte Septentrionale & Occidentale de Bretagne, eſt une Ville aſſez agréable & fortifiée. Elle eſt deffenduë par un Château, a un bon Port & un Evêché ſuffragant de Tours. L'Evêque eſt Seigneur temporel de la

Ville & ſe qualifie Comte de Leon. Elle tire ſon nom d'un nommé Paul, recommandable pour ſa pieté, qui mourut vers l'an 600. Ce Dioceſe contient trois Abbaïes & 120. Paroiſſes; c'étoit la Métropole des Oſiſmiens où Maxime aborda pour diſputer l'Empire à Theodoſe. On la nommoit *Staliocanus Portus.*

Treguier ſur la Côte Septentrionale, eſt l'ancienne *Vorcanium*, premiere Cité des Oſſiſimiens; cette Ville a été ſouvent expoſée aux Courſes des Danois, des Saxons & des Normands, qui l'on fort endommagée. Elle a un bon Port. Son Evêque porte le titre de Comte & eſt Seigneur temporel de la Ville. Il y a ſix Abbaïes dans ce Dioceſe & 70. Paroiſſes.

Breſt eſt ſituée ſur une colline & s'étend juſqu'à une grande Baye, qui eſt le meilleur Port que les François ayent ſur l'Océan, & en même temps le plus aſſuré, parce que le Canal par lequel on y doit entrer, eſt plein de rochers, qui ne ſont découverts que par la baſſe marée. Cette Ville qui eſt le Magaſin de l'Amirauté pour l'Océan, eſt fort bien fortifiée, & elle eſt deffenduë par une bonne Citadelle, bâtie ſur un rocher. Il y a une belle Corderie, & on y fait les gros cables des Navires, les voiles, les cordages & autres choſes pour les équipper. La

Ville de Breſt eſt le *Brivates Portus* des Auteurs Latins, que d'autres appellent *Portus Ceſocribatus.*

Blavet ſur la riviere de ce nom eſt une Place des mieux fortifiées de la Côte de Bretagne. Elle fut donnée aux Eſpagnols par ceux de la Ligue, & renduë en 1598. par le Traité de Vervins. C'étoit le Port des *Venetes*, dont les ruines ont ſervi à bâtir le *Port Louis*, qui eſt mille pas au-deſſous. Louis XIII. lui donna ſon nom. Ce Port ne ſçauroit mettre à couvert qu'un petit nombre de Vaiſſeaux, mais la Baye eſt fort ſpatieuſe, où l'on voit encore un Port appellé l'*Orient*, à cauſe que Louis XIV. donna ce lieu à la Compagnie des Indes Orientales.

Landernau eſt diviſée en deux par la riviere d'Eharne, bien bâtie, aſſez agréable par ſa ſituation, & fort marchande. Son terroir eſt le meilleur de la Bretagne.

Morlaix eſt ſituée ſur une riviere de même nom de Morlaix, qui forme un Canal où il y a de bons mouillages. Il y a un fort Château au haut d'une coline qui commande la Ville. Il y a un Port, mais qui n'eſt pas fort profond, en ſorte que les Vaiſſeaux ſont obligez de demeurer à la rade. On fait dans Mor-

laix grand commerce de chanvre, de lin & de toiles.

Morlaix eſt un mot corrompu de *Monrelaix*, qui vient de *Mons-relaxus*. Ce n'étoit autrefois qu'un Château, *Caſtellum Montis-relaxi*, ainſi qu'il ſe lit dans les Annales de *Roger de Hoveden*.

Avray, connu par la bataille de l'an 1364. qui décida de la conteſtation pour le Duché de Bretagne en faveur de Jean de Montfort. Les autres lieux ſont *Hennebond*, *Guimenay*, Principauté, *Ponthievre*, Duché, dont la Capitale eſt Guingam; *Avaugour*, Comté dont les Seigneurs ſont ſortis des anciens Ducs de Bretagne.

Belle-Iſle eſt l'ancienne *Calonesus*, mot Grec, qui ſignifie *Belle-Iſle*. Elle eſt à ſix lieuës du rivage de la mer. Sa longueur eſt de ſix lieuës, ſa largeur de deux, & elle eſt preſque toute environnée de rochers eſcarpez; de ſorte qu'on n'y ſçauroit aborder que par trois endroits, dont le principal eſt deffendu par une bonne Citadelle. Le dedans de l'Iſle eſt fort agréable, & les pâturages & les grains y croiſſent en abondance. Les Comtes de Cornouaille dont elle a été l'ancien patrimoine, la donnérent à l'Abbaïe de Sainte Croix de Quimperlay; mais les Comtes de Rais ayant repreſenté au Roi Charles IX. que cette Iſle étoit trop im-

portante pour être confiée à des Moines qui la défendoient mal, la firent foustraire du Domaine de cette Abbaïe en 1573. & l'obtinrent de ce Prince, qui l'érigea en Marquisat en leur faveur.

Oueßant est une petite Isle située à l'opposite du Conquet, & son circuit n'est que de huit milles. Cette Isle renferme seulement quelques Hameaux & un Château pour lui servir de deffense contre les insultes des Corsaires. On voit entre cette Isle & la Côte de Bretagne plusieurs petites Isles appellées en general *les Isles d'Oueßant*. L'Isle d'Oueßant a une Tour avec un Fanal pour guider les Vaisseaux qui veulent entrer dans la Baïe de Brest. C'est un Marquisat qui appartient à la Maison de Rieux de la branche de Sourdiac.

LA GUYENNE,

CINQUIE'ME GOUVERNEMENT GENERAL.

Cette Province a titre de Duché. Elle renferme la partie de l'Aquitaine qui étoit au-deçà de la Garonne. Environ 56. ans avant la Naissance de J. C. l'Aquitaine, que Pline appelle *Aremorica*, ne s'étendoit que depuis la Garonne jusqu'aux Monts Pyrenées, & à cet en-

droit de l'Océan qui touche l'Espagne entre le Septentrion & le Couchant. Auguste l'élargit jusqu'à la riviere de Loire, lorsque les Romains en furent les Maîtres ; mais peu après la mort de Chilperic, du temps que Gontran son frere tenoit une bonne partie de la France, quoiqu'il ne prît que le titre de Roi d'Orleans, les Gascons anciens Peuples des Pyrenées dans les frontieres d'Espagne, & peu éloignées de l'Aquitaine, descendirent des montagnes, & s'étant emparez du Pais qui est entre la Garonne & les Pyrenées, même entre les rivieres de Garonne & de Dordogne, ils lui donnérent leur nom, ne reconnoissant autre Seigneur que de leur Nation, jusqu'à ce qu'ils fussent défaits par Dagobert, & réduits en forme de Province, que Louis le Debonnaire, après avoir pris Loup leur dernier Duc, réunit sous sa puissance avec ce que Eude possedoit en Aquitaine, qu'il retira en même temps. Charles le Chauve qui lui succeda, les érigea ensuite en Duché, & les donna à Ranulphe son proche parent. (Mais longtemps auparavant ce Païs avoit été gouverné par des Rois.) Enfin, ce Duché auquel Hugues Capet avoit fait avoir un des premiers rangs entre les Pairies seculieres de la Couronne, vint au pouvoir des

des Anglois. Eleonore, fille de Saint Guillaume, heritiere de ce Duché, & repudiée par Louis le Jeune Roi de France, le porta en dot à Henry Roi d'Angleterre, & les Anglois après l'avoir possedé près de 300. ans en furent chassez par les François l'an 1453. Louis XI. le donna en 1469. pour apanage à son frere Charles, qui mourut au Château de Ha sans avoir pris d'alliance, & la Guïenne depuis ce temps-là a été unie inséparablement à la Couronne.

La Guïenne est bornée au Midi par la Gascogne, au Levant par le Languedoc & par l'Auvergne, au Nort par le Poitou, l'Angoumois & la Marche; la mer de Gascogne la baigne au Couchant. Cette Province est arrosée par un grand nombre de rivieres, d'où les anciens prirent occasion de la nommer *Aquitaine*, *ab aquis*, les principales sont la Garonne, la Dordogne & le Lot. Son terroir est fertile en grains, en vins & en pâturages.

On divise ce Païs en huit Contrées; 1. la Guïenne propre, 2. le Bazadois & 3. l'Agenois sont autour de la Garonne; 4. le Quercy & 5. le Rouergue autour du Lot; 6. le Limosin, 7. le Perigord & 8. la Saintonge au Nort de la Dordogne. Toutes ces Contrées ont leurs Villes Ca-

pitales ; Bourdeaux l'eſt de toute la Province, & même de tout le Gouvernement de Guïenne qui comprend auſſi la Gaſcogne.

LA GUYENNE PROPRE.

Le Bourdelois d'aujourd'hui avec les ſuffragans de Bourdeaux eſt ce qu'on appelloit anciennement la *ſeconde Aquitaine*. Dans le V. Siecle les Goths en furent les Maîtres ; Clovis les en ayant chaſſez, du moins en partie, elle tomba dans le partage de Clodomir Roi d'Orleans. Elle demeura unie à la France juſqu'en 668. ou 670. que les Gaſcons s'en emparérent & ſe choiſirent un Duc, dont les ſucceſſeurs furent deffaits ſucceſſivement par Charles Martel, Pepin & Charlemagne, qui érigea l'Aquitaine en Royaume, dont le premier Roi a été Louis le Debonnaire. Charles II. fils de Charles le Chauve a été le dernier ; étant mort en 866. ce Royaume fut ſupprimé, & Charles le Chauve y établit des Ducs ou Gouverneurs à vie. Mais pendant les déſordres qui ſuivirent le regne de Charles le Simple, les Gouvernemens devinrent des Fiefs particuliers & hereditaires, à quoi il faut ajouter que Hugues Capet étant un uſurpateur lui-même, n'étoit ni en droit ni aſſez puiſſant pour mettre à

la raiſon les Gouverneurs qui s'étoient emparez de leurs Gouvernemens. De-là vinrent les Ducs de Guïenne ou d'Aquitaine, de Normandie & de Bourgogne, les Comtes de Champagne, de Flandres & de Toulouſe, &c. les Gouverneurs des Villes qui en étoient Juges, & qu'on appelloit *Comtes*, parce qu'ils accompagnoient les Ducs à la guerre, ſuivirent l'exemple de ceux-ci, qui en avoient chacun douze dans leur Département, lorſque ces Gouvernemens n'étoient qu'à vie.

La Guïenne propre ou le Bourdelois eſt autour de la Garonne & bornée au Nort par la Saintonge, au Levant par le Perigord, &c. La Ville de Bourdeaux eſt ſituée dans cette Contrée, Blaye, Libourne, Cadillac, Medoch & Buch en ſont les autres lieux principaux.

BOURDEAUX, Capitale de la Guïenne, eſt ſituée ſur la Garonne ; c'eſt une des plus grandes, des plus belles & des plus riches Villes de France. Elle eſt deffenduë, ou plutoſt bridée par deux Citadelles, qu'on appelle le *Château* d'*Hâ*, & le *Château Trompette*. Elle a Parlement, Senechauſſée, Amirauté, Bureau des Finances, Generalité, Cour des Monnoïes, Univerſité fondée par le Pape Eugene IV. & Louis XI. en 1571. Il y a auſſi

une Académie de beaux esprits établie, & un Archevêché, dont l'Archevêque prend le titre de Primat d'Aquitaine. Le Diocese de Bourdeaux contient 13. Abbaïes & 400. Paroisses. Le Parlement y fut établi par Louis XII. en 1499. & subrogé à la Jurisdiction du Juge de Gascogne, à laquelle ressortissoient tous les Tribunaux du Païs. Cette Ville est gouvernée par quatre Jurats ou Eschevins & par un Maire qui est toujours un homme de distinction. Michel de Montaigne qui l'avoit été, s'en glorifie fort dans ses Essais. La commodité du Port de Bourdeaux, & la quantité de bons vins qui croissent dans son voisinage, y attirent un très grand nombre de Vaisseaux qui les vont charger.

A demi-lieuë de la Ville on trouve un Amphiteâtre hors de la Porte Dauphine. Il a de longueur 90. pas & 50. de largeur. Cet Amphiteâtre qu'on appelle *Palais Gallien*, & que les vieux titres de Bourdeaux nomment les *Arenes*, a deux portes, dont chacune a cinq arcs l'un sur l'autre. Du côté droit où est l'éntrée, lorsqu'on vient de la Ville il y en a 33. qui ne font que la moitié de l'Amphiteâtre, le reste est entierement ruiné. On dit que le Palais du Parlement est un ancien Château des Romains.

On voit encore à Bourdeaux de très-belles Antiquitez, entr'autres la Statuë de Jupiter & celle de l'Empereur Adrien, qu'un Conſeiller de la Ville a recueilli dans ſon Cabinet. Les Pierres creuſes qui ſont à S. Severin ſont trés curieuſes en ce qu'elles ſont vuides ou pleines d'eau à meſure que la Lune eſt dans ſon plein on dans ſon declin. Bourdeaux a donné naiſſancë au Poëte Auſone Precepteur de Gratien. Cet Empereur le fit Conſul. Du Haillant mort en 1610. & Dubartas en 1591. avec S. Paulin mort l'an 431. étoient auſſi de cette Ville.

Cordouan petite Iſle, ou plûtoſt rocher dans la mer de Gaſcogne, eſt à l'embouchure de la Garonne, 15. lieuës au-deſſous de Bourdeaux. Henry II. Roi de France y fit couſtruire un Phare qui fut appellé *la Tour de Cordouan*, du nom de ſon Architecte. Louis XIV. la fit rebâtir entierement l'an 1665. On tient que cette Tour eſt plus haute & plus belle que le Phare d'Alexandrie. On y allume des flambeaux toutes les nuits, pour ſervir de guide aux Bâtimens qui entrent dans la Garonne, ou qui en ſortent, à cauſe des écueils qui ſont dans cette embouchure.

Blaye eſt ſituée preſque à l'embouchure de la Garonne, qui prend le nom de Gi-

ronde après qu'elle a reçû la Dordogne ; elle est située sur un rocher, très bien fortifiée, ancienne & une des plus importantes du Roïaume, parce qu'elle garde le passage de la riviere, & empêche les Vaisseaux ennemis de remonter jusqu'à Bourdeaux. Les Vaisseaux Marchands même qui vont à cette derniere Ville sont obligez de laisser leurs Canons & leurs armes à Blaye, depuis l'Ordonnance qu'en fit Louis XI. en 1475. Il se fait à Blaye un très grand Commerce de vins avec les Flamans & les gens du Nort. On voit en cette Ville le Tombeau de Charibert Roi de Paris, qui y mourut l'an 570. On dit aussi que le fameux Rolland étoit Seigneur de cette Ville, & qu'il y a été enterré. Ausone, dans une de ses Epîtres l'appelle *Blaviam militarem*, ce qui fait connoître qu'elle étoit dès-lors munie d'une forte garnison.

Libourne est située à l'embouchure de la Dordogne. Il s'y fait beaucoup de Commerce à cause que le flux de la mer y porte d'assez gros Navires. On y remarque une chose assez extraordinaire, & que je ne sçache pas qu'on voïe en autre endroit du monde. C'est que de temps à autre, il vient de la mer un certain tourbillon d'eau, qui sans être agité

d'un grand vent, remonte la riviere de la grosseur d'un tonneau, avec tant d'impetuosité, qu'il renverseroit les plus gros Navires, s'ils se trouvoient à son passage; mais comme on entend le bruit effroïable qu'il fait de plus de trois lieuës, & qu'on sçait que ce tourbillon, qu'on appelle *Mascaret*, suit toujours le rivage, les Bâtimens se mettent au milieu de la riviere; & par un instinct digne d'admiration, les Canards & les Cignes n'entendent pas plûtost ce bruit, qu'on les voit courir à terre pour se garantir de ces ondes roulantes.

MEDOC est un petit Païs dans le Bourdelois, demeure des anciens Medulliens, dont les principaux Bourgs sont l'Esparre, Châtillon, Châteauneuf, Soulac & Buch, dont le Seigneur se nomme *Captal*.

Coutras, Bourg prés des frontieres de Perigord, celebre par la grande bataille que Henry Roi de Navare, & ensuite de France, y gagna le 28. d'Octobre 1587. contre les Ligueurs, & dans laquelle le Duc de Joyeuse General de l'Armée Royale fut tué.

LE BAZADOIS.

Le Bazadois est un petit Païs entre la Guïenne propre, les Landes, l'Agenois

& le Condomois. Ses anciens Peuples étoient les *Vasates*.

Bazas, Capitale de ce Païs, est située sur un rocher, dont le pied est baigné par la petite riviere de Lavasane. Cette Ville est fort ancienne. Elle a une Senechaussée & un Evêché suffragant d'Auch. Il y a quatre Abbaïes dans son Diocese, avec 250. Paroisses.

L'AGENOIS.

Ce Païs a eu autrefois le titre de Comté. Il est entre le Quercy, le Perigord, le Bazadois & la Garonne, par laquelle il est separé de l'Armagnac. Les anciens *Nitiobriges* l'ont habitez. Ses Villes, outre Agen, sont Clairac, Villéneuve d'Agenois, Sainte Foy, Tonneins & Marmande.

Agen en est la Capitale. Cette Ville qui est située sur la Garonne passe pour une des plus anciennes de France. Elle a un Présidial, une Senechaussée & un Evêché suffragant de Bourdeaux. Son Evêque prend la qualité de Comte d'Agen, quoiqu'il n'ait aucun droit Seigneurial dans la Ville. Il y a huit Abbayes dans ce Diocese, qui comprend 400. Paroisses. Cette Ville est la Patrie de Joseph Scaliger; il nâquit le 4. Aoust 1540. Jules son pere natif de Ripa dans le

le territoire de Verone y étoit venu s'habituer pour y exercer la Medecine.

Clerac, arrosée du Lot qui passe au milieu, est peuplée de riches Marchands & a d'un côté des plaines fertiles, & de l'autre des montagnes chargées de vignobles. On y recueille aux environs une grande quantité de Tabac.

LE QUERCY.

Cette Province appartenoit au Comte de Toulouse. Raimond l'ancien ayant pris le parti des Albigeois, fut dépouillé de ses Etats. Guillaume de Cardillac Evêque de Cahors profita du Comté de cette Ville, dont il fit hommage au Roi. En 1306. Philippe le Bel transigea avec Raimond Pauchelli Evêque de Cahors, pour le droit de pariage, & lui permit de prendre le titre de Comte. Le Peuple y est un peu brutal, mais la Noblesse fort civile.

Cette Province a le Limosin pour bornes au Septentrion, l'Auvergne & le Roüergue à l'Orient, le Languedoc au Midi, & l'Agenois & le Perigord à l'Occident. C'étoit la demeure des *Cadurciens*. Elle est fertile en bled, en vin, en fruits & en lin, dont on faisoit des toiles, que les anciens appelloient *Ca-*

durcum. Juvenal en fait mention dans sa sixiéme satyre.

Magna debetur violato pœna cadurco.
Cadurcum coutil de lit, mais ici est pris pour le lit même. La riviere de Tarn y fournit de bons poissons. Un de nos Geographes rapporte une proprieté singuliere de celle du Lot : elle ne produit point, dit-on, de brochets, à cause de saint Ambroise Evêque de Cahors, de la caverne duquel on trouva la clef dans le ventre d'un brochet, par où il fut découvert.

On divise cette Province en haut & bas Quercy. Le premier est au Nord du Lot, & le dernier au Midi. Cahors en est la Capitale ; les autres sont, Montauban, Lauzerte, Figeac, Gordon & Martel.

CAHORS sur le Lot est une grande Ville bien peuplée, & fort ancienne. On y voit un amphiteâtre, & quelques autres monumens de son antiquité. Il y a un Evêché fort riche, dont l'Evêque suffragant d'Albi, porte le titre de Comte de Cahors, & *par une prérogative peu commune*, dit André du Chêne, *il a l'épée, les gantelets, la Bourguignone sur l'Autel, & les bottines ès jambes à la Pontificale, quand il celebre la Messe solemnellement.* Ce Diocese a sept Abbaïes

avec 422. Paroisses. Le Pape Jean XXII. étoit de cette Ville. Il s'appelloit Jacques d'Ossat, & étoit fils d'un Cordonnier. Son genie sublime l'aïant rendu estimable, aprés avoir été Chancelier de Robert fils de Charles II. Roi de Naples, Comte de Provence ; il parvint à l'Evêché de Frejus, & le Pape Clement V. qui connoissoit son merite le transfera à l'Archevêché d'Avignon vers l'an 1310. Deux ans aprés il fut fait Cardinal & Evêque de Porto. Aprés la mort de Clement, les Cardinaux assemblez à Carpentras ne se pouvant accorder pour l'élection d'un nouveau Pape, Philippe le Long, Comte de Poitiers, depuis Roi de France, alla à Lion par l'ordre du Roi son frere Loüis X. dit Hutin, & agit avec tant d'adresse, qu'aïant attiré tous les Cardinaux en cette Ville, il les enferma au Conclave dans le Monastere des Dominicains ; leur faisant sçavoir qu'ils n'en sortiroient point qu'ils n'eussent rempli le saint Siege, qui avoit déja vacqué plus de deux ans. Ils furent encore 40. jours sans pouvoir nommer un Pape, tant les suffrages se trouverent partagez, & enfin ils firent un compromis, par lequel ils donnerent pouvoir au Cardinal Jacques d'Ossat, de choisir celui qu'il en croiroit le plus digne, & il se nomma

lui-même au Pontificat, en disant *Ego sum Papa.* Cette élection qui se fit en Septembre 1316. eut l'approbation generale; & le nouveau Pape qui prit le nom de Jean XXII. se souvenant qu'il étoit né à Cahors, y fonda une Université en 1332. & mourut le 4. Decembre 1334. âgé de plus 90. ans. Le celebre Marot nâquit à Cahors vers l'an 1484. *Voyez* Turin. Il y a une Senechaussée qui ressort au Parlement de Toulouse. Son territoire est fertile en bons vins & en toutes sortes de fruits.

Montauban, autrefois *Mons aureolus*, sur le Tarn, est grande & belle. Elle a une Université & un Evêché, qui n'a que 90. Paroisses. L'Evêque de Montauban est en partie Seigneur de la Ville. Il faut remarquer que le Pont, le Fauxbourg qui est joint à la Ville par ce Pont & le Diocese, sont dans le bas Languedoc, & que la Generalité est dans la Guïenne. On y a transferé depuis quelques années la Cour des Aides qui étoit à Cahors. Son Evêque a seance aux Etats de Languedoc, & à ceux de Quercy. Le Pape Jean XXII. environ l'an 1321. érigea l'Abbaïe de saint Martin, ou de saint Theodard de cette Ville en Evêché.

Les Religionnaires s'en emparerent en 1562. & la fortifierent si bien, qu'elle

a soûtenu trois differens Sieges : mais enfin elle fut soûmise en 1629. & pour empêcher qu'elle ne fût plus le siege des seditieux on fit raser toutes ses fortifications.

Moissac, Ville au confluant du Tarn & de la Garonne. On dit que Clovis I. ou Pepin selon d'autres, y fonda une Abbaïe pour nourrir mille Moines. Elle a été secularisée.

LE ROÜERGUE.

Le Roüergue est borné à l'Occident par le Quercy ; à l'Orient par les Cevennes & le Gevaudan ; au Midi par l'Albigeois, & au Septentrion par l'Auvergne & le Quercy. On divise ce Païs en Comté, & haute & basse Marche. Millaud est la Capitale de la Haute, Villefranche de la Basse, & le Comté qui renferme les Villes de Rhodez, de saint Antonin & de Vasus, est au milieu de l'une & de l'autre. Sa principale riviere est le Tarn. Les autres sont l'Aveyron, le Lot Dourbie, Dordou, Lezert, Biaver & Sarnon. Ce Païs est plein de Bourgs & de petites Villes dont quelques-unes sont fortes & de bons Châteaux. L'air y est generalement bon & temperé, plus froid que chaud, à cause des vallons & des montagnes. Il y

a quantité de Châtaignes & de Noix, dont on fait de l'huile ; & les pommes & les poires s'y trouvent en si grand nombre, qu'on en nourrit le bétail. Les meilleurs vins sont au terroir de Broque, de Varen & de Marsillac. On y trouve des Mines de cuivre, de fer, d'alun, de vitriol, de souffre & d'argent vif. L'Antimoine se tire de plusieurs endroits, au Mur de Barres, à Peyrasse & auprès de Villefranche. C'est dans la montagne de Cransac qu'on trouve les Mines de souffre & d'Alun ; lorsqu'il pleut, on la voit brûler à cause de ses eaux sulfurées. *Roquefort* en Vabres est en réputation par les excellens fromages que l'on envoye dans toute la France. Ce Païs a pris son nom des *Rutheni* de Cesar. Il a été long-temps possedé par les Comtes de Toulouse. L'an 1147. Alphonse le vendit à un Seigneur appellé Richard. Le mariage de Cecile, Comtesse de Rhodez, avec Bernard VI. Comte d'Armagnac, le fit passer aux Comtes de cette Maison. Henry IV. qui en a été le dernier Comte, le réunit à la Couronne.

RODEZ, Capitale du Comté, est ancienne, située sur l'Aveyron. On la distingue en Cité, dont l'Evêque est le Seigneur, & en Bourg, qui appartenoit aux Comtes. Il y a un Siege Presidial

établi par Edit du Roi au mois de Juillee 1635. On assure que le Clocher de son Eglise Cathédrale est le plus haut & le mieux travaillé de France. Il est fait de brique, de figure octogone, & plat au-dessus. Ce Diocese qui est sous la Métropole d'Alby a sept Abbayes & 500. Paroisses. Cette Ville s'est toujours maintenuë dans la Religion Catholique, & affecte le titre de *Fidelis Deo & Regi.* Cette Inscription est sur un Portail, *un Dieu, un Roi, une Foi, une Loi.*

Millaud sur le Tarn a été fortifiée, mais on en démolit les Fortifications l'an 1620. *Nayac* celebre par son Vitriol. *S. Antoine* connu par ses bonnes prunes.

Vabres est située au pied des montagnes prés de la petite riviere de Dourdan. Elle a un Evêché suffragant d'Albi. C'étoit un Abbaïe dépendante de celle de S. Victor de Marseille, qui avoit été fondée par Bernard II. Comte de Toulouse, & que le Pape Jean XXII. érigea en Evêché l'an 1317. L'Evêque prend le titre de Comte de Vabres, & se tient à S. Yseri, qui est un lieu clos, deffendu d'un bon Château. On compte dans ce Diocese 150. Paroisses & une Abbaye.

Villefranche sur l'Aveyron est assez grande & bien peuplée, située dans le plus bel endroit du Païs en un air doux

& temperé. Elle a un Sénéchal & un Presidial où ressortissoit autrefois toute la Province, y ayant un Bureau de quatre Tresoriers du Domaine du Roi, quatre Controlleurs censez du Corps du Sénéchal, & une Election.

LE LIMOSIN.

Le Limosin a tiré son nom des *Lemovices*, Peuples de la premiere Aquitaine, qui l'habiterent originairement. Clovis en ayant chassé les Wisigoths après qu'il eut gagné la bataille de Vouglay, l'incorpora à l'Aquitaine. L'an 1275. il passa dans la Maison de Bretagne par le mariage de Marie, fille unique de Guy IV. Comte de Limoges & de Marguerite de Bourgogne, avec Artus, Comte de Richemont, & ensuite Duc de Bretagne II. du nom. Guy de Bretagne leur fils épousa Jeanne d'Avaugour, dont il laissa Jeanne, Duchesse de Bretagne, Vicomtesse de Limoges, qui de Charles de Blois ou de Châtillon, tué à la bataille d'Avray en 1364. eut entr'autres enfans Jean de Bretagne Comte de Ponthievre, Vicomte de Limoges, pere de Guillaume de Bretagne, aussi Vicomte de Limoges. Ce dernier laissa trois filles, dont l'aînée, Françoise Vicomtesse de Limoges épousa Alain, Sire d'Albret. De ce mariage sor-

tit Jean d'Albret, Roi de Navarre, pere d'Henry d'Albret, qui laissa Jeanne, mariée à Antoine de Bourbon, d'où est venu le Roi Henry IV. qui en 1607. unit le Limosin au Domaine.

Le Limosin a la Marche pour bornes au Nort, l'Auvergne à l'Orient, le Quercy au Midi, & le Perigord & l'Angoumois à l'Occident. Il est divisé en Haut & Bas Limosin. Il n'y a dans le Haut que Limoges, Capitale de la Province. Les Villes les plus considerables du Bas Limosin sont Tulles, Brive, Uzerche, Vantadour, Turenne, Roche-Abeille & autres.

Ce Païs est froid & peu fertile; il produit peu de froment, & encore moins de vin, mais beaucoup de seigle, d'orge, de châtaignes, de noix & de bois, dans lesquels on nourrit quantité de porcs, de bœufs & autre bétail. Du côté de Limoges il y a quantité de beaux Châteaux. Ses Peuples sont ingenieux, prudens, laborieux & fort menagers.

Cette Province a donné naissance à plusieurs Sçavans, entr'autres à Jean d'Aurat; il étoit en grande reputation sous le regne de François I. de son fils & petits fils. Il contribua beaucoup au rétablissement des Lettres Grecques. S'étant remarié à 80. ans à une fille de 22.

il dit à ses amis qui l'en blâmoient, que c'étoit une licence Poëtique ; & que puisqu'il falloit mourir d'un coup d'épée, il valloit mieux qu'elle fût nette & propre, que vieille & rouillée. Il mourut en 1588. Marc-Antoine Muret, un des plus sçavans hommes du XVI. Siecle, qui ne devoit sa science qu'à la force de son genie, étoit aussi de cette Province ; il est mort à Rome en 1585. âgé de 57. ans.

Limoges sur la Vienne, Capitale de la Province, est fort ancienne & assez grande ; Cesar la trouva telle, d'ailleurs forte & extrêmement remplie de Peuple. S. Martial la convertit à la Foi par ses Prédications, & y jetta les premiers fondemens de sa Cathédrale, qu'il dedia à S. Etienne premier Martyr. L'Evêché est suffragant de Bourges. Il y a dans son Diocese six Abbayes & 900. Paroisses. On y voit de très belles Eglises & quantité de Monasteres. Il s'y est tenu trois Conciles, en 1029. 1032. & 1182. Il y a des Aqueducs, qui sont des ouvrages des Romains, un Presidial & une Generalité. Elle a fort souffert en divers siecles. Les Goths l'ont pillée, & après eux les François en arrivant dans les Gaules. Bertrand du Guesclin l'ayant ôtée aux Anglois sous le regne du Roi Charles V.

le Prince de Galles la reprit par assaut quelque temps après, & y fit passer au fil de l'épée plus de 4000. femmes ou enfans. On y fait le plus bel émail du monde.

Turenne est une Ville située sur les confins du Quercy. Elle est Capitale d'une Vicomté de grande étenduë ; mais ce lieu est sur-tout fameux pour avoir donné le nom au celebre Maréchal & General Henry de la Tour.

Muret près de Limoges est un Bourg considerable pour avoir été la Patrie de S. Etienne, dit de Muret, qui fonda l'Ordre de Grandmont vers l'an 1076. Il étoit fils d'Etienne, Comte de Thiers, & alla en Italie où il eut plusieurs Conférences avec des Hermites dans la Calabre. Leur pieté le toucha si fort, qu'elle lui fit naître le desir de mener une vie semblable, & il en demanda la permission au Pape, après quoi il se retira dans le lieu de sa naissance, où il établit son Ordre qu'on appella de *Grandmont*, à cause qu'aprés sa mort les Religieux allerent demeurer à Grandmont. Ils y emporterent le corps de leur Saint Patriarche, qui mourut l'an 1124. ou 1126. Il n'avoit jamais voulut être que Diacre, & portoit ordinairement sur sa tête un papier où étoit écrite *la promesse qu'il avoit*

faite à Dieu d'être tout à lui. Le Pape Clement III. le mit au Catalogue des Saints l'an 1189. & Innocent IV. modera l'an 1247. la Regle de cet Ordre, qui étoit trés austere, ce que fit aussi Clement IV. en 1309.

Chalus est un Bourg avec un Château sur la Tardouere. Richard I. Roi d'Angleterre y mourut d'une blessure qu'il reçut en assiegeant ce Château l'an 1199. On dit que la cause de ce Siege fut que le Roi Richard vouloit avoir un trésor que le Seigneur de Chalus avoit trouvé sous terre, & qui consistoit en des Statuës d'un Empereur, de sa femme & de ses enfans, assis autour d'une table de pur or, de même que les Statuës.

Tulles, Capitale du Bas Limosin sur la Corese, a un Evêché suffragant de Bourges érigé en 1317. par le Pape Jean XXII. Il n'y a qu'une Abbaye dans ce Diocese qui s'étend seulement sur 70. Paroisses. L'Evêque est Seigneur temporel de cette Ville, où il y a Presidial & Election.

Brive est une Senechaussée, & on croit qu'on l'a appellée *la Gaillarde*, parce qu'elle est jolie & dans une situation agréable ; mais son vrai nom est *Brive-sur-Courrez*. Elle a pris son nom du Pont qu'elle a sur la riviere de Courrez, sur laquelle elle est bâtie. Elle a l'avantage

d'avoir donné la naissance à M. le Cardinal du Bois, Archevêque de Cambray & premier Ministre.

Userche Ville forte. *Vantadour* Duché & Pairie. *Turenne* donne son nom au Vicomté, dont les Seigneurs sur le declin de la II. Race de nos Rois prenoient le titre *par la grace de Dieu.*

LE PERIGORD.

Cette Province a eu ses Comtes particuliers depuis le X. siecle. Le Roi Henry IV. à qui elle appartenoit du chef de sa mere Jeanne Reine de Navarre, la réunit à la Couronne de France. Michel de Montagne, si fameux par ses Essais, nâquit dans cette Province l'an 1533. & mourut le 13. Septembre 1592. Il y avoit déja douze ans que ses Essais avoient été publiez.

Ce Païs, qui est traversé par la Dordogne & par l'Isle, est montagneux ; on y trouve plusieurs Mines de fer & d'acier, & plusieurs Fontaines minérales. Sa plus grande fertilité consiste en Châtaignes, dont les habitans engraissent leurs bestiaux, & s'en nourrissent eux-mêmes une partie de l'année. Ce Païs produit encore plusieurs simples, & d'assez bons vins.

On le divise en Haut & Bas Peri-

gord, qu'on nomme communément le *Blanc* & le *Noir*. Le Haut ou le Blanc Perigord eſt vers le Nort, Perigueux en eſt la Capitale. Le Bas ou le Noir Perigord, ainſi dit parce qu'il y a plus de bois, à la difference de l'autre qui eſt plus couvert de montagnes, eſt vers le Midi ; Sarlat, Bergerac, Châtillon, Domme & Terraſſon en ſont les lieux principaux.

PERIGUEUX, Capitale de toute la Province, ſituée ſur l'Iſle, eſt ſi anciene que quelques-uns prétendent qu'elle a été bâtie par un des enfans de Noé ; mais d'autres veulent que le nom de *Veſuna*, que les anciens lui ont donné, vient de la Déeſſe Venus qu'on y adoroit. On y voit encore les ruines d'un Temple qui étoit dedié à cette Déeſſe, celles d'un Amphitheâtre, & quelques autres veſtiges d'antiquité. Elle eſt ornée d'une Seneschauſſée, d'un Preſidial & d'un Evêché ſuffragant de Bourdeaux. Il y a 440 Paroiſſes, ſoit Cures, ſoit Vicaireries perpetuelles dans le Dioceſe de Perigueux ; huit Abbayes, ſix d'hommes & deux de filles. On dit qu'il y a prés de cette Ville une Fontaine qui a flux & reflux. C'eſt auſſi prés de cette même Ville que l'an 768. Gaifre Duc d'Aquitaine fut vaincu par Pepin le Bref. A

deux lieuës de-là eſt une autre Fontaine dont l'eau, qui eſt pourtant bonne à boire, change en pierre ce que l'on y jette, & ſe gele comme glace en formant mille figures.

Il y a quelques années qu'on boucha un Puits dans la grande Place de Perigueux, qu'on a crû un abîme. On y a ſait deſcendre des gens qui n'en ont jamais pû trouver le fonds, & qui ont rapporté qu'on voyoit une grande Campagne couverte d'eau. Si on demande d'où ces gens tiroient la clarté pour faire ce diſcernement, on répond avec ceux de la Ville, que c'étoit par les autres Puits de la Ville & des environs qui répondoient dans ce Lac ſouterrain, & par des Lanternes flottantes qu'ils pouſſoient bien avant de tous côtez avec des machines. De plus, il y a peu de maiſons dans la Ville, qui pour peu qu'on creuſe dans leurs caves, ne trouvent de l'eau, qui au poids, au goût & à d'autres marques, paroît être la même que celle du Puits qu'on a bouché, à cauſe que les femmes de mauvaiſe vie y jettoient leurs enfans. Il y a auſſi une Caverne prés de Miraumont, qu'on appelle le *Cluſeau*, qui s'étend cinq à ſix lieues ſous terre. On y trouve des Appartemens pavez à la Moſaïque, des Autels ornez de belles

Peintures, des Fontaines, un Fleuve qui a 120. pieds de large, au-delà duquel, dit-on, il y a une vaste Campagne, où personne n'a eu encore la hardiesse d'aller planter des Colonies

SARLAT, Capitale du Bas Perigord, est forte d'assiete, & celebre dans l'Histoire par les deux Sieges qu'elle a soûtenus pendant les Guerres Civiles. Elle a un Evêché suffragant de Bourdeaux, érigé par Jean XXII. en 1317. On y compte trois Abbaïes & 250. Paroisses. On fait voir dans l'Abbaïe de Cordouan un Suaire qu'on dit être celui de Jesus-Christ.

Bergerac est une assez bonne Ville & importante à cause du passage de la Dordogne. *Castillon* Ville connuë par la Victoire que les François gagnerent sur le Brave Talbot General des Anglois, qui dans cette Bataille perdit la vie l'an 1451. sous le regne de Charles VIII.

LA SAINTONGE.

Il y avoit des Comtes de Saintonge sous nos premiers Rois de la seconde Race. Agnés, à qui ce Comté appartenoit, le fit passer dans la Maison d'Anjou, par son mariage avec Geoffroy Martel Comte d'Anjou. Guillaume VII. Duc de Guïenne s'en empara, aprés la mort de

de ſes freres; & par la félonie du Roi Jean Sans-Terre, cette Province fut confiſquée par le Roi Philippe Auguſte. Les Anglois y rentrerent par le Traité de Bretigny, & ſous le regne de Charles VII. elle fut érigée en Comté-Pairie.

Ses bornes ſont le Poitou au Septentrion, l'Angoumois à l'Orient, la Guïenne particuliere au Midi, & l'Océan Aquitanique à l'Occident. Saintes eſt ſa Ville Capitale. Les autres ſont S. Jean d'Angeli, Brouage, Rochefort, Taillebourg, Soubiſe, Tonnay-Charente, Mortemar & Tallemond. Ses rivieres ſont la Garonne, la Charente, la Seudre, &c. Ce Païs prend ſon nom des anciens *Santons*, qui furent les premiers à prendre les armes contre Ceſar.

SAINTES, Capitale ſur la Charente, eſt ſituée dans un endroit ſi charmant, que les Romains l'avoient choiſi pour y demeurer. C'eſt une Ville fort ancienne: on y voit un Amphiteâtre long de 80. pas communs & large de 45. Dans le Parterre qui ſervoit à repreſenter des Jeux & des Combats, & qui eſt preſentement un champ qu'on laboure (ce qui marque le peu de goût des habitans pour ces précieux reſtes qu'on devroit conſerver avec tout le ſoin poſſible,) toutes les voûtes qui ſoûtenoient les bancs &

les ſieges ſont encore en bon état, quoiqu'elles ne ſoient que de petites pierres, ainſi que l'Amphiteâtre. Ce qu'on y remarque de plus curieux, c'eſt une Fontaine qui ſort d'un rocher au-deſſous d'une de ces voûtes, & enſuite une eſpece de Prairie, qu'on reconnoît avoir été fermée de murailles. Il y a grande apparence que ce lieu-là étant rempli des eaux de cette fontaine, on y faiſoit des *Naumachies*. Il y paroiſt diſpoſé aſſez naturellement, à cauſe qu'il fait une petite vallée bordée de rochers, dont l'entrée eſt occupée de l'Amphiteâtre. On voit encore des Aqueducs, un Arc de Triomphe & un Pont ſur la Charente, qui doit avoir été bâti du temps de Ceſar, à qui il fut dedié, comme on le juge par une Inſcription Latine qu'on y lit. Cette Ville eſt aſſez grande, mais elle n'eſt pas peuplée. On y fond des Canons de fontes vertes, & il y a un Preſidial & un Evêché ſuffragant de Bourdeaux. On compte dans ce Dioceſe 19. Abbaïes & 291. Paroiſſes.

Saint Jean d'Angely ſur la Boutonne a une Abbaïe fondée par le Roi Pepin vers l'an 768. pour y mettre les Reliques du Chef de S. Jean-Baptiſte, qu'il avoit eu de quelques Religieux qui revenoient de la Terre Sainte. Elle étoit autrefois

fortifiée, mais elle fut dementelée par les ordres de Louis XIII.

Brouage située au bord d'un Golfe qui lui fait prendre le nom de Port de mer. On l'appelloit autrefois *Jacqueville*, *Jacobipolis*, du nom de son fondateur Jacques de Pons ; elle prend son dernier nom de S. Eutrope de la Broue. Brouage est bien fortifiée & toute environnée de marais qu'on appelle *Marais salans*, où l'on fait une grande quantité de sel. Voici comment il se fait. Ces marais sont un Païs fort bas, dans lequel par le moïen d'une Ecluse que l'on ouvre, on laisse entrer de l'eau de la mer jusqu'à la hauteur de demi pied. Le Soleil venant à donner à plomb sur cette eau, y fait au-dessus une petite croûte, qu'il endurcit par la force de ses raïons, comme le froid fait la glace. Quelque-temps après, on l'amasse avec des rateaux en un monceau qui se seche encore au Soleil, après quoi on ouvre les petites Ecluses de tous ces petits Parquets, afin qu'il y entre d'autre eau de la mer qui se durcit de la même façon que la premiere ; en sorte qu'aux environs de Brouage, on voit de ces marais plus d'une grande lieuë au bord de la mer. On fait le sel en si grande quantité, que non-seulement tout le Roïaume en est fourni, mais encore

les Païs froids. Il n'y a que les mois de Juin, de Juillet & d'Aoust, qui soient propre à le faire, à cause de la grande force du Soleil, necessaire à le bien cuire. On le conserve dans les marais par gros monceaux sous une couverture de joncs & de paille contre la pluïe, qui sans cela en fondroit une partie.

Taillebourg sur la Charente est celebre par la Victoire que Louis IX. remporta sur les Mécontens & sur les Anglois l'an 1242. Il y a aux environs de cette Ville une Fontaine qui est petite en Hiver & fort grosse en Eté. Les autres lieux sont Soubise, Principauté à la Maison de Rohan, & Tallemond, Barbesieux, Montendre, Chalais, Aubeterre & Montausier érigé en Duché & Pairie l'an 1665.

Oleron Isle sur les Côtes de Saintonge: elle a six lieuës de longueur & deux de largeur. Le terrain en est fort bon & fertile, & on en tire tous les ans une très grande quantité de sel & de bled. Sa Citadelle, qui est située dans la partie Orientale, est bien fortifiée par une bonne Garnison. Les anciens l'ont connu sous le nom d'*Uliarus*, d'où celui d'Oleron pourroit bien être derivé.

LA GASCOGNE.

Cette Province qui comprend ce qu'on

nommoit autrefois la troisiéme Aquitaine, fait partie du Gouvernement general de Guïenne; où on a pû remarquer que les Gascons, Peuples des Pyrenées, s'étant emparés de ce Païs, lui donnérent le nom de *Gascogne*, qu'ils furent plusieurs fois châtiez par nos Rois de la I. & II. Race, & réduits en forme de Province. Ce sont ces mêmes peuples qui enleverent le bagage de Charlemagne au passage de Roncevaux, lorsque ce Monarque revenoit d'Espagne, & lui tuerent grand nombre de braves Seigneurs. Les Grands du Païs craignant l'indignation de Charlemagne, lui livrerent une partie de ces brigans pour les punir, & en 801. Louis, fils de Charlemagne les châtia rudement. Enfin, la Gascogne eut la destinée du reste de l'Aquitaine, c'est-à-dire, qu'elle fut reunie à la Couronne de France.

Au reste, les vrais Gascons passent pour des gens d'esprit, adroits, entreprenans, bons soldats, patiens & courageux; mais un peu fanfarons, comme les Espagnols leurs voisins. Ils prononcent l'V comme le B, ce qui a fait dire plaisamment à Scaliger en parlant d'eux, *Felices populi, quibus Bibere est Vivere.*

La Gascogne a au Nort la Guïenne; à l'Orient le Languedoc & le Comté de

Foix ; au Midi les Pyrenées qui la séparent de l'Espagne ; & au Couchant la mer de Gascogne. Elle est arrosée d'un très grand nombre de rivieres, dont les principales sont l'Adour & une partie de la Garonne. L'air y est temperé, & le terroir fertile en grains, en pâturages & même en vins.

On divise la Gascogne en Haute & Basse, qui comprennent onze contrées.

La *Haute Gascogne* est au Levant : elle renferme le Conserans, le Comté de Cominges & celui d'Armagnac, qui a sous soi les Païs de Riviere, d'Astarac, de Gaure, la Lomagne & le Duché d'Albret.

La *Basse* est au Couchant, & elle comprend le Condomois, la Gascogne propre ou la Chalosse, les Landes, la Terre de Labourg, la Basse Navarre, le Vicomté de Soule, le Bearn & la Bigorre.

LE CONSERANS.

Ce Païs est sur les frontieres du Languedoc & de la Catalogne ; il a conservé le nom des Conseraniens ou Conseranois ses anciens habitans. Il s'étend le long de la riviere de Sarlat, dont le cours n'est pas bien grand, & il n'a rien de considerable que S. LIZER ou Lizier sa Capitale, suffragant d'Auch.

On dit qu'il y a dans les montagnes du Conserans des Mines d'or, d'argent, de cuivre, de plomb, d'étain commun, d'azur de roche, d'arsenic & des marcassites d'or & d'argent; & l'on trouve dans la riviere de Sarlat des paillettes d'or que les habitans du côté de Salies ont grand soin de ramasser. On trouve dans ces mêmes montagnes quantité de chamois & une espece de Perdrix blanche, dont les pieds, les yeux & le bec sont rouges. Ces Oiseaux ont cela de singulier, que durant l'Eté & l'Automne ils sont d'un gris cendré, & qu'à mesure que les montagnes sont couvertes de neige, leurs plumes blanchissent insensiblement, & demeurent blanches jusqu'à la fin du Printemps que la neige fond, & alors elles deviennent grises. La même chose arrive à celles qui sont dans les montagnes de Savoye & dans les Alpes. Les chevaux qui s'élevent dans la montagne de Biros sont d'une grande réputation. Ils ont la gentillesse des chevaux d'Espagne, & sont d'un plus grand travail & d'une plus grande ressource.

LE COMTÉ DE COMINGES.

Le Comingeois n'a que six lieuës de largeur; il est entre la Gascogne Toulousaine, la Bigorre, la Catalogne & le

Conserans. C'étoit la demeure des *Convenes*, Peuples errans dans les Pyrenées, que Pompée, après la defaite de Sertorius en Espagne, obligea de se reduire en corps dans un lieu qui fut appellé *Convenæ*, c'est-à-dire, Communauté ou Assemblée. Le Comingeois a eu ses Comtes particuliers dès le XII. siecle. Le dernier étant mort sans enfans, Louis XII. le réunit à la Couronne le 25. d'Aoust 1498. François Belleforest étoit de ce Païs.

COMINGES, Capitale de ce Comté, qu'on nomme aujourd'hui *S. Bertrand*, ou *S. Bertrand de Cominges*, est au haut des Pyrenées sur les confins de l'Arragon. Elle a un Evêché suffragant d'Auch. Le Diocese contient quatre Abbayes & 200. Paroisses. Cette Ville a été bâtie l'an 1100. sur les ruines de l'ancienne *Convenes*, *Lugdunum Convenarum*, détruite par les François l'an 584.

Lombez, située sur la riviere de Save a un Evêché suffragant de Toulouse; elle est environnée de vignobles d'un côté, & d'une platte campagne de l'autre. Jean XXII. l'érigea en Evêché l'an 1317. Il n'y a que 90. Paroisses dans ce Diocese. Les autres lieux de ce Comté sont S. Gaudens & le Bourg de Vieilla, Capitale de la Vallée d'Arran, qui s'étend le

le long de la Garonne vers sa source. Cette Vallée, qui appartient au Roi d'Espagne, & dans laquelle il y a 33. Paroisses, forme la partie méridionale du Diocese de Lombez.

Muret sur la Garonne à deux lieuës de Toulouse, où l'an 1206. Simon Comte de Montfort tailla en pieces l'armée des Albigeois conduite par Raimond Comte de Toulouse, & par Pierre d'Arragon, qui y perdit la vie.

L'ARMAGNAC.

Ce Païs a eu ses Comtes particuliers qui ont prétendu le droit de battre monnoye. Jean IV. un de ses Comtes poussa si loin l'ambition, qu'il osa prendre la qualité de *C. d'Armagnac, par la grace de Dieu*, ce que le Roi Charles VII. lui deffendit. Un Jacques d'Armagnac s'étant revolté contre Louis XI. ce Prince lui fit couper le col à Paris en 1477. Il étoit fils du Connétable d'Armagnac, Duc de Nemours. Ses biens furent donnez à Jean, Comte de Cominges, Maréchal de France. Le Comté d'Armagnac fut porté ensuite dans la Maison d'Albret, par le mariage de Marguerite de Valois, sœur de François I. & veuve de Charles Duc d'Alençon, qui épousa Henry d'Albret Roi de Navarre ; &

Henry IV. petit-fils de Henry d'Albret l'ayant incorporé à la Couronne, Louis le Grand l'en démembra l'an 1645. en faveur de Henry de Lorraine Comte de Harcourt, pour lui & pour ses descendans mâles.

Le Comté d'Armagnac est assez étendu; il renferme outre l'Armagnac propre, le Comté de Gaure, l'Estarac & les montagnes d'Armagnac, qui s'étendent depuis l'Estarac jusqu'à l'Arragon, entre la Bigorre au Nort & le Conserans au Midi. On y met encore quelques petits Païs qui sont renfermez dans ceux que nous avons nommez. Tout ce Païs est fertile & bien peuplé. Ses Villes principales sont Auch, Leitour, Euse, Verdun, Marsiac; à quoi on peut ajouter Sarrancolin, le plus considerable Bourg des montagnes. Ce Païs est arrosé de plusieurs petites rivieres qui se jettent dans la Garonne, & renferme près de 400. Villages & environ dix-huit cens Fiefs nobles.

AUCH, Capitale, est située sur le Gers. On croit que cette Ville qui a retenu le nom des anciens Peuples (*Auscii*) à qui elle appartenoit, porta aussi celui de *Climberris* & celui d'*Elusaberris*. Elle est assez considerable, & elle est honorée d'un Siege Archiepiscopal, dont l'Ar-

chevêque est Seigneur temporel de la Ville. On croit que sa Cathédrale, qui passe pour un des plus beaux Vaisseaux de France, a été fondée par le grand Clovis. Il y a cinq Chanoines honoraires, dont le Roi est le premier, comme Comte d'Armagnac. Les quatre autres sont les Barons de Montaut, de Montesquiou, de Pardaillan & de l'Isle. Le Diocese comprend huit Abbaïes & 372. Paroisses. On dit que le revenu de cet Archevêque est de 40. mille écus.

Lectoure, ou *Leictoure* sur le Gers est bâtie sur une montagne, environnée d'un double mur & deffenduë par un Château. Elle a Senechaussée & Evêché suffragant d'Auch. Ce Diocese n'a que 73. Paroisses.

LE COMTÉ D'ASTARAC.

Ce Comté n'a rien de considerable. On y remarque la petite Ville de *Mirande* sa Capitale, les Bourgs de Marsiac, Castelnau de Darbarens, & quelques Maisons ou Châteaux, sçavoir Bellegarde, Masses, Sariac, Mons la Pallu, &c.

LE DUCHÉ D'ALBRET.

On dit que ce Païs a pris son nom de *Labrit*, Bourg qui est au milieu du Païs des Landes. Ses rivieres sont la Garonne

du côté de l'Orient, & la Dordogne du côté du Septentrion. Il fut érigé en Duché sans Pairie en 1556. par Henri II. Il est sous le Gouvernement de Guïenne.

NERAC en est la Capitale ; ses autres lieux sont Baubasle, Castel-Jaloux, Castel-Moron, Tartas, Vignolles, Baronnie & Château sur le Loux, &c. Aujourd'hui le Duché d'Albret est à la Maison de Bouillon, le Roi Louis XIII. l'ayant donnée en échange à Frederic Maurice de la Tour, Duc de Bouillon, Prince Souverain de Sedan & de Raucour, Vicomte de Turenne, qui lui remit la premiere de ces deux Places l'an 1642.

LA BASSE GASCOGNE.

LE CONDOMOIS.

Cette Contrée, qui a l'Armagnac au Septentrion & le Bazadois au Midi, a titre de Comté; & quand la Reine Marguerite prenoit ses plus beaux titres, elle se disoit entr'autres Comtesse de Condomois. Condom en est la Capitale. On y voit encore Gavaret, le Mont de Marsan & plusieurs autres Seigneuries, comme Fiesmarcon, Monluc, Force & Gondrin, &c.

Condom sur la Blaise a un Presidial, une Election & un Evêché suffragant de

Bourdeaux. L'Eglise Cathédrale dediée à S. Pierre étoit autrefois une Abbaïe que le Pape Jean XXII. érigea en Evêché le 13. d'Aoust 1317. Le Pape Jules III. sécularisa ses Chanoines en 1549. Il y a trois Abbaïes dans ce Diocese, & 130. Paroisses. Scipion Dupleix rapporte que lorsque Condom fut pris en 1569. par Gabriel de Mongommeri Chef des Huguenots, non-seulement ils pillérent la Cathédrale & tous les lieux Saints, mais aussi qu'ils y brulérent six Eglises Paroissiales & cinq Monasteres. Dupleix étoit de Condom, & fut Maître des Requestes de la Reine Marguerite, &c. Il mourut en 1661. âgé de 98. ans.

LA GASCOGNE PROPRE.

La Gascogne propre ou la Chalosse donne le nom à toute la Province. Ses Villes sont Air & S. Severe.

AIR Capitale de cette Province, située dans un Païs fort fertile sur la riviere d'Adour, a été autrefois Capitale des Wisigoths, & on y voit encore près de l'Adour les ruines du Palais d'Alaric; elle a un Evêché suffragant d'Auch. Ce Diocese renferme huit Abbayes & 210. Paroisses.

S. Sever, que quelques-uns font Capi-

tale de la Chaloſſe, eſt ſituée ſur l'Adour; elle a été forte autrefois, mais elle fut ruinée en 1569.

LES LANDES.

Les Landes, ou *les Landes de Bourdeaux*, ſont un Pays qui répond aſſez à ſon nom. Il eſt plein de bruieres & de ſablons. Ses principaux lieux ſont Dax Capitale, Tartas & Albret.

DAX eſt ſituée ſur l'Adour dans un Pays qu'on nomme Auribat ; on y paſſe cette riviere ſur un beau Pont de pierre. C'eſt une Ville de Commerce, riche & bien bâtie, & deffenduë par un Château fortifié à l'antique. Il y a une Sénéchauſſée & un Evêché ſuffragant d'Auch. Il y a quatre Abbayes & 194. Paroiſſes dans ce Dioceſe. Au milieu de la Ville eſt une Fontaine qui ſort d'un grand baſſin avec abondance d'eaux ſi chaudes, qu'il eſt impoſſible d'y tenir la main plongée. Il ſemble à entendre leur boüillonnement & à voir la groſſe fumée qu'elles jettent, qu'il y a du feu deſſous. Elles ont un goût de ſoufre & viennent des hautes montagnes qui ſont voiſines de la Ville, que les Latins ont nommée *Aquæ Auguſtæ* & *Aquæ Tarbellicæ*. Si l'on s'en rapporte à Du Cheſne dans ſon Livre des Antiquitez des Villes de France, Dax a été nom-

mée la Cité des Nobles, parce qu'avant la reduction de la Guïenne, elle étoit gouvernée par douze Seigneurs du Pays, chacun desquels y avoit une Tour où l'on voyoit les titres de sa famille. Charles VII. après avoir pardonné aux habitans qui avoient tenu contre lui le parti de l'Angleterre, l'unit à la Couronne en Septembre l'an 1451.

LES BASQUES,

Ou

LE PAYS DES BASQUES.

Ce Pays est dans la Gascogne, & commence à la Côte de la mer de Bayonne, dans toute l'étenduë qu'elle a jusqu'à Fontarabie, & il s'avance vers l'Orient tout le long des Monts Pyrenées qui bornent l'Espagne. Sa longueur est de 15. lieuës de Gascogne, & sa largeur à peu près de sept.

On le divise en trois petites Provinces ou Jurisdictions, qui sont *le Labeure*, la *Baße Navarre*, & le *Vicomté de Soule*. La Biscaye & le Guipuscoa, qui sont au Roi d'Espagne, peuvent être aussi appellez *Pays des Basques*, comme étant compris sous le nom des *Cantabres Anciens*.

Ce Pays en general jouit d'un air temperé en toutes Saisons, ce qui fait qu'on y voit des gens fort vieux & peu malades.

Les Monts Pyrenées sont plus hauts en la Basse Navarre qu'au Pays de Laboure, & beaucoup plus au Vicomté de Soule, que dans la Basse Navarre, de sorte que les habitans ne retirent pas leur provision de grains. Ils recueillent du froment & du millet dont le menu peuple se nourrit. Le froment y est exquis, les vignes rapportent peu, & coûtent beaucoup à entretenir. Les Pyrenées de ce Pays-là produisent quantité de beaux sapins pour les mâts de Navires & des simples rares. On y trouve aussi des eaux minérales. Celles de *Cambo* dans le Pays de Laboure sont en réputation, & l'on vient en boire du côté de France & d'Espagne.

Les habitans sont d'une humeur agréable, grands danseurs avec leurs tambours, fort fideles & liberaux, & ont beaucoup de vivacité & de franchise. Quant à leur langage, il est si particulier, & il s'écrit avec une si grande difficulté, qu'il n'y a aucune Langue en laquelle on voïe moins de Livres. Les trois Païs, en quoi celui-ci est divisé, & qui en usent, ont été contraints de se servir d'une Langue étrangere pour écrire leurs Contrats &

les Actes de Justice. Ceux de Soule & de Laboure les font en Langue Françoise, & la Basse Navarre se sert de la Bearnoise, si ce n'est en quelques Jurisdictions plus proches de la frontiere, où ils emploïent la Langue Espagnole ou la Catalane. La Bearnoise s'étend dans la plus grande partie du Païs. Le mot de *Basques* peut être venu des Vascons ou Gascons anciens qui l'ont habité avant que de prendre leur demeure dans la Novempopulanie, à laquelle ces Peuples ont donné leur nom. Le pâturage du bétail & le trafic que tout ce Païs fait en Espagne, font la richesse de ceux qui habitent dans les montagnes. Les autres qui se trouvent près de la Côte de la mer, s'adonnent fort à la navigation, & voyagent aux Terres neuves, à la pêche des Moruës.

LA TERRE DE LABOURE.

Ce Païs est dans celui des Basques, au pied des Pyrenées. Il est arrosé de la riviere de Nive, & a pour bornes à l'Occident la mer Océane; au Midi la riviere de Bidussoa, la Jurisdiction d'Ivon en la Province de Guipuscoa, avec trois Vallées de la Haute Navarre, sçavoir, la Terre de cinq Villes, la Vallée de Lezin & la Vallée de Bastan; à l'Orient la Basse Navarre, & au Septentrion la Bidouse

avec l'Adour. Le Laboure est composé de 23. grands Bourgs ou Villages, dont les principaux sont S. Jean de Luz, Sibourre & Andaye qui n'est separé de Fontarabie que par la riviere de Bidassoa, qui est mitoyenne entre la France & l'Espagne : on y a bâti un bon Fort depuis quelques années.

BAYONNE Capitale du Laboure est située fort près de la mer de Biscaye sur l'Adour, qui baigne ses murailles & sur la Nive, qui la partage en deux, & sert à conduire les Vaisseaux jusqu'au milieu de la Ville. Cette Ville est grande, marchande, riche & bien fortifiée à cause du voisinage de l'Espagne. Elle a un Evêché suffragant d'Auch. Son Diocese s'étendoit autrefois fort avant dans les terres d'Espagne ; mais le Pape établit un Vicaire General pour cette partie du Diocese, à la sollicitation de Philippe II. Roi d'Espagne, qui voulut tirer ses Sujets de la dépendance d'un Evêque François, & ensuite il fit unir cette Contrée (qui étoit le Guipuscoa) à l'Evêché de Pampelune, malgré les plaintes & les protestations de l'Evêque de Baïonne, qui n'a plus que 60. Paroisses sous sa Jurisdiction. On receuille aux environs de cette Ville une très grande quantité de vins, que les Flamans prennent en échange des épiceries

& autres Marchandiſes qu'ils y apportent.

Saint Jean de Luz eſt ſitué à l'embouchure de l'Urdacuri dans la mer de Gaſcogne. On y conſtruit des Navires. Ses habitans ſont fort habiles dans la pêche des baleines & de la moruë. Ce fut dans cette Ville que Louis XIV. épouſa Marie Thereſe Infante d'Eſpagne l'an 1660. *Orogne* ſur la mer prés de cette Ville, où ſe fait la pêche des baleines. On dit qu'ils les tuent à coups de fleches, & en ſçavent cuire les huiles, aprés les avoir coupées; le profit qu'ils en tirent eſt conſiderable.

LA BASSE NAVARRE.

La Baſſe Navarre qui eſt la partie la plus Septentrionale du Royaume de ce nom, eſt ſituée au-delà des Monts Pyrenées, & appellée pour cette raiſon *Ultra puertos*, parce que les Eſpagnols nomment Ports les lieux par leſquels on peut aiſément paſſer à travers ces monts, en allant de France en Eſpagne. Outre Saint Jean pied-de-Port Capitale, on y voit encore S. Palay, Narris & la Baſtide.

S. JEAN PIED-DE-PORT eſt ſur la Nive, au pied du paſſage des Pyrenées, d'où elle a pris ſon nom. Elle eſt forte par ſa ſituation ſur une montagne & par ſes travaux.

Mauleon de Soule eſt la principale Ville du Vicomté de ce nom, qui eſt annexé au Bearn. Son terroir eſt aſſez fertile. Elle eſt recommandable pour avoir été la Patrie de Henri de Sponde. Il étoit Calviniſte, la lecture des Livres de Controverſe du Cardinal du Perron & du P. Bellarmin Jeſuite, le toucha ſi fort, qu'il abjura l'Hereſie de Calvin, & fut dans la ſuite nommé à l'Evêché de Pamiers par Louis XIII. Il mourut le 18. Mai 1643.

LE BEARN.

Cette Province a eu ſes Princes naturels pendant plus de 800. ans, depuis que Louis le Debonnaire, qui chaſſa Loup Duc de Gaſcogne, au commencement du IX. Siecle, y eut établit des Vicomtes. Centule Vicomte de Bearn prit pour femmes Beatrix Comteſſe de Bigorre, & Guicharde de Bearn ſa petite fille, porta ce Vicomté en dot à Pierre Vicomte de Gavardan. Marie fille unique du Vicomte Pierre, épouſa Guillaume de Moncade iſſu d'une des principales Maiſons d'Eſpagne. Gaſton VII. petit-fils de cette Marie ne laiſſa que quatre filles de Marthe, fille du Comte de Bigorre. Marguerite la ſeconde de ces quatre filles porta le Bearn à Roger Bernard Comte de

Foix l'an 1252. Gaston V. acquit le Roïaume de Navarre en épousant Eleonor fille du Roi Jean qui en étoit heritiere. François Phébus Roi de Navarre son petit-fils étant mort en 1483. sans avoir laissé de posterité, Catherine sa sœur qui lui succeda porta cette succession à Jean fils d'Alain le Grand, Seigneur d'Albret, qui la laissa à Henry son fils, pere de Jeanne d'Albret, qu'il avoit eu de son mariage avec Marguerite d'Orleans sœur de François I. qu'il épousa en 1527. L'amour que Jeanne d'Albret, plus connuë sous le nom de la Reine de Navarre, eut pour les Sciences, auroit rendu sa gloire immortelle, si par son attachement aux nouvelles opinions, elle n'en eût obscurcit l'éclat. Elle mourut à Paris l'an 1572. après avoir soûtenu de tout son pouvoir le parti des Huguenots, qu'elle avoit embrassé par haine contre les Papes qui avoient donné aux Espagnols l'investiture de son Roïaume. Jeanne d'Albret la fit passer dans la Maison de France par son mariage avec Antoine de Bourbon Duc de Vendôme, (1548.) pere d'Henry IV. Son fils Louis XIII. l'unit pour toujours à la Couronne de France.

Le Bearn est borné à l'Orient par le Comté de Bigorre ; à l'Occident par la

Prevôté de Dax, une partie du Vicomté de Soule & de la Basse Navarre; au Midi par les montagnes d'Arragon & celles de Roncale dans la Haute Navarre; & au Septentrion par le bas Armagnac, le Tursan & la Chalosse.

Ce Païs n'est fertile que par le grand travail de ses habitans; il l'est sur-tout en pâturages. Il est arrosé par plusieurs rivieres, dont les plus grandes sont le Gave de Pau & celui d'Oleron. On y compte 434. Bourgs ou Villages, & les Villes de Pau Capitale, Oleron, l'Escar, Nay, Ortez, Navarreins, Morlas, Sauveterre, Pontac, Laubege & Salies.

PAU, Capitale située sur le Gave de Pau, est le lieu de la naissance d'Henry IV. qui y nâquit l'an 1557. Elle a un Parlement, une Chambre des Comptes & un College de Jesuites.

L'Illustre M. de Marca étoit né près de cette Ville en 1594. On remarqua que lorsque le Religieux de l'Abbaïe de S. Pierre, dit S. Pé de Generes l'eut baptisé & lui eut donné le nom de Pierre, comme ses parens le souhaitoient, il ajouta ces paroles: *Tu es Petrus, & super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam.* Elles furent comme un présage de l'élevation de cet enfant dans les dignitez Ecclesiastiques. Il étoit de bas lieu, mais après

avoir passé par un grand nombre d'états differens (car il avoit été Ministre, puis ayant abjuré il se fit Jesuite, ensuite il devint President au Parlement de Paris, Evêque de Conserans & Archevêque de Toulouse.) il fut nommé à l'Archevêché de Paris en 1662. mais la mort qui, lorsqu'on y pense le moins, fauche les plus solides esperances, ne lui permit pas d'en jouir, car il mourut quelque temps après, ce qui donna lieu aux Vers suivans.

Cy gist l'Illustre de Marca,
Que notre grand Prince marqua
Pour être Chef de son Eglise;
Mais la mort qui le remarqua,
Et qui se plaist à la surprise,
Dès aussi-tost le demarqua.

Oleron est sur le Gave, ou riviere dite d'Oleron, qui la separe du Fauxbourg Sainte Marie, & elle est le Siege d'un Evêché suffragant d'Auch. Ce Diocese comprend 200. Paroisses & une Abbaïe. L'Evêque en est Seigneur temporel, & se qualifie premier Baron de Bearn.

Lescar sur le Gave a été bâtie sur les ruines de l'ancienne *Benharnum* par les Ducs de Gascogne l'an 1000. au haut d'une coline arrosée de quantité de ruisseaux, du détour desquels quelques-uns tirent l'origine du nom moderne de Les-

car, dont le Diocefe contient feulement trois Abbaïes & 40. Paroiffes. Son Evêché eft fuffragant d'Auch.

LE COMTE' DE BIGORRE.

Ce Païs a eu fes Comtes particuliers. Enelo Arifta le poffedoit fous le titre de Comté vers l'an 828. avant qu'on l'élût Roi de Navarre. Depuis Raimond qui vivoit l'an 945. il y a eu divers Comtes de Bigorre. C'eft un titre que portoit Charles le Bel avant qu'il fût Roi, & peu après fa mort, ce Comté fut cenfé uni à la Couronne. L'an 1369. Edouard Duc de Guïenne le donna à Jean de Grailli, qui en fut deftitué par les Armes de Charles V. Jean Comte de Foix, qui defcendoit de Petronille Comteffe de Bigorre, qui s'étoit mariée cinq fois, en fut pourvû en 1425. par Charles VII. Sa pofterité en jouit jufqu'à Henry IV. qui le réunit à la Couronne.

Ce Comté eft prefque tout dans les Pyrenées qui le feparent de l'Arragon. L'Adour & le Gave de Pau y ont leurs fources. Tarbe en eft la Capitale, & le Château de Bigorre dont elle eft deffenduë a donné le nom à tout le Païs, qui étoit celui des anciens *Bigerrons*. Ce Païs produit du marbre très fin, du beau jafpe, de l'ardoife & des chevaux que l'on

appelle

appelle Chevaux d'Espagne. On y trouve aussi des Mines de plomb, de cuivre, de fer & même d'argent. Il y a quatre passages difficiles, Azun, Cauteres, Barege & Campan, que ses habitans sont obligez de garder.

TARBE sur l'Adour est Capitale du Bigorre, avec Evêché suffragant d'Auch. Six Abbaïes & 240. Paroisses sont renfermées dans ce Diocese. Elle est le Siege d'un Presidial ou d'une Senechaussée, & le territoire est très fertile.

Bagneres situé sur l'Adour dans la Vallée de Campan. C'est l'*Aquæ Convenarum* des anciens. Le nom de Bagneres lui a été donné de ses bains d'eaux chaudes, celebrez dans les vers de Dubartas, & connus des Romains qui lui firent porter celui de *Vicus aquensis*, & qui l'embellirent par des Edifices, dont on trouve des marques dans les ruines de ses bâtimens, avec des pieces d'or & des médailles. Il y a deux Fontaines, l'une d'eau chaude & l'autre d'eau froide.

Barege au pied des Pyrenées dans une Vallée de même nom est aussi fort renommée par la bonté de ses eaux. Il y vient tous les ans une infinité de personnes de France & d'Espagne.

L'ISLE DE FRANCE.

CINQUIE'ME GOUVERNEMENT GENERAL.

L'Isle de France fut habitée anciennement des Parisiens, qui combattirent avec beaucoup de valeur contre les Romains, pour la deffense de leur liberté, sous la conduite de Camulogenes. Les Bellovaces & les Sylvanectes, dont on comprit les terres dans la Belgique seconde & dans la Lionnoise quatriéme, habiterent aussi le même Païs. Childebert III. fils de Clovis, eut en partage le Roïaume de Paris, qui renfermoit une partie des Lionnoises & toute l'Aquitaine. Eudes, issu de S. Arnoul, Prince du Sang des Mérovingiens, & fils de Robert II. Duc de France, & d'Adelaïde fille de l'Empereur Louis le Debonnaire, fut le premier Comte de Paris. Robert III. son frere qui lui succeda, parcequ'Eudes n'avoit point laissé d'enfans, épousa Beatrix de Vermandois, & en eut Hugues le Grand, & Emme, femme du Roi Raoul. Hugues fut Duc de France & de Bourgogne, & laissa entr'autres enfans Hugues Capet, qui parvint à la Couronne de France l'an 987. & y réunit le Duché de France & le Comté de Paris.

Le Gouvernement de l'Isle de France est borné au Nort par la Picardie ; au Couchant par la Normandie ; au Midi par le Gouvernement de l'Orleanois, & au Levant par celui de Champagne. Il est arrosé par plusieurs rivieres, dont la Seine, la Marne, l'Oise & l'Aine sont les plus considerables. L'air y est temperé, & le terroir fertile en grains, en vins & en fruits.

On divise ce Gouvernement en dix petits Païs, qui sont l'Isle de France particuliere, la Brie Françoise, partie du Gatinois, l'Hurepoix, le Mantois, le Vexin François, le Beauvaisis, le Vallois, le Soissonnois & le Laonnois, à quoi il faut ajouter le Noïonnois. On y trouve plusieurs belles Villes. Paris est sa Capitale, comme de tout le Roïaume. Les autres sont Melun, Senlis, Compiegne, Beauvais, Noïon, Soissons, Laon, avec plusieurs Châteaux & Maisons Roïales, comme S. Germain, Versailles, Fontainebleau, Vincennes, Madrid & Meudon.

PARIS, Capitale du Roïaume de France, située dans l'Isle de France sur la Seine, est une des plus importantes Villes de l'Europe, par son antiquité, par sa grandeur, par la magnificence de ses bâtimens, par le nombre de ses habitans, par ses richesses, par son commer-

ce, par les Arts & par les Sciences qui y fleuriſſent également. Elle eſt diviſée en quatre parties, qui ſont la *Cité ou l'Iſle du Palais*, qui eſt l'ancienne Ville ; *l'Iſle Nôtre-Dame*, la *Ville* & l'*Univerſité.* C'eſt dans cette ancienne Ville, enfermée entre les deux bras de la Seine, où tous les habitans des lieux circonvoiſins s'étoient refugiez pour éviter la ſervitude où les Romains les vouloient réduire. Ceſar avouë qu'il ne put vaincre les Pariſiens qu'aprés differens combats ; & pour les tenir en bride, il fit bâtir le Grand & le Petit Châtelet où il mit une forte Garniſon, qui contint ces Peuples dans l'obéiſſance pendant pluſieurs ſiecles. Outre ces quatre parties, dont on vient de parler, qui font le Corps de la Ville, il y a encore 11. ou douze grands Fauxbourgs. On y compte 17. Portes, 25. Places, 10. Ponts, 720. ou ſelon d'autres 830. Ruës, 50. mille Maiſons, une centaine de Convens de Religieux & de Religieuſes, 44. Egliſes Paroiſſiales, 30. autres, 80. Abbaïes, 30. Hôpitaux, 60. Hôtels ou magnifiques Palais, & l'on croit qu'elle contient 8. à 9000. ames. Cette Ville doit aſſurément être bien peuplée, puiſqu'on a remarqué qu'il s'y conſomme par an plus de 100. mille muids de bled, prés de 140. mille bœufs ou

vaches, 550. mille moutons, 125. mille veaux & 40. mille Cochons. On y boit 300. mille muids de vin, ſans compter les eaux-de-vie,les bierres & les cidres.

Il y a un Parlement qui eſt le plus ancien, & ſans doute le plus illuſtre de France, & qui a ſous ſoi pluſieurs Juſtices ſubalternes. Philippe le Bel, qui voulut rendre ce Parlement ſedentaire, qui juſqu'alors avoit été ambulatoire, abandonna aux Officiers de Juſtice le Palais, qui avoit été autrefois la demeure de nos Rois, 1313. Il y a auſſi une Chambre des Comptes dans l'enceinte du Palais, vis-à-vis la Sainte Chapelle. C'eſt le Roi Louis XII. qui l'a fait bâtir; on y voit en pluſieurs endroits ſa Deviſe, qui eſt un Porc-épic, avec ces paroles:

Cominus & eminus.

Il y a une Citadelle qu'on nomme la Baſtille, plus celebre pour être la Priſon des Criminels d'Etat, que pour la force. On dit que cette Citadelle a été fondée par Charles V. l'an 1369. & que Hugues Aubriot Prevoſt des Marchands, qui en donna le deſſein, y fut enfermé le premier pour crime de Religion. L'Arſenal qui eſt tout auprés, eſt un des mieux fournis de France. Il y a auſſi une Cour des Monnoïes, une Univerſité avec 30. Colleges, dont celui de la Sorbonne eſt

le plus celebre. Robert de Sorbonne, natif d'un Village proche de Sens, appellé *Sorbonne*, Aumônier du Roi S. Louis, en a été le premier Fondateur. Le Cardinal de Richelieu, qui ne cherchoit qu'à immortaliser son nom, fit rebâtir ce College de fond en comble, & n'épargna aucune dépense pour le rendre magnifique. Il en fit autant au College du Plessis, ainsi nommé de *Geofroy du Plessis* son premier Fondateur & Secretaire du Pape Jean XXII. en sorte qu'on appelle à present ce College *le College du Plessis-Richelieu.* Pour l'Université, elle reconnoist Charlemagne pour son Fondateur, aussi a-t'-elle choisi cet Empereur pour son Patron, & le jour de la Fête les Exercices cessent dans tous les Colleges. Outre ces Colleges on y a établi plusieurs Académies.

Il y a trois Bibliotheques publiques à Paris. Celle du Roi qui est dans la ruë Vivienne. Cette Bibliotheque, qui étoit autrefois à Fontainebleau, fut commencée par Charles V. & fort augmentée par François I. & par la Reine Catherine de Medicis, qui aimoit les beaux Arts & les Sciences. On l'a enrichie dans les dernieres années de tout ce qu'on a pû trouver de plus rare dans le Roiaume & dans les Pais Etrangers. Elle est si am-

ple aujourd'hui qu'on y compte plus de 50. mille Volumes imprimez, outre 12. ou 15. mille Manuscrits Hebreux, Grecs, Arabes, Syriaques, Latins, François, & presque de toutes les Langues. La plus singuliere rareté qu'on voye dans ce même lieu, c'est le Tombeau de Childeric I. Roi de France, qui mourut l'an 481. Il étoit pere de Clovis I. surnommé le *Grand* premier Roi Chrétien. Ce Monument fut découvert à Tournay vers l'an 1655. lorsqu'on creusoit les fondemens d'un bâtiment qu'on vouloit faire dans le Cimetiere de l'Eglise de S. Brice. A sept pieds de profondeur on rencontra une pierre qui se cassa aisément, autant de pourriture que du coup que les Ouvriers donnérent dessus. On trouva d'abord plus de cent Médailles d'or du bas Empire, 200. d'argent, avec 300. Abeilles aussi d'or, dont les aîles étoient garnies d'une espece de verre ou d'émail. Une partie de ces Abeilles avoit des yeux, & l'autre n'en avoit pas. Il y avoit encore une Agraffe, une grosse boule, la tête d'un bœuf aussi d'or, qui étoit apparemment le simulacre de la Divinité que l'on adoroit en ce temps-là, & une épée dont le fourreau étoit de même, garni d'or émaillé. Ce qui fit connoître avec certitude que c'étoit le

Tombeau de Childeric, ce fut une Bague d'or sur laquelle étoit une tête gravée en creux avec ces mots, *Childerici Regis*. On y trouva aussi des Tablettes avec une éguille d'or, le fer d'une hache d'armes presque toute consumée par la rouille; un Boule de cristal, grosse à peu-prés comme un œuf, le Fer d'un cheval, dont il restoit quelques ossemens. C'étoit la coûtume dans ces siecles reculez d'enterrer les Princes, non-seulement avec leurs habits les plus magnifiques, mais encore avec leur cheval de bataille. Toutes ces choses furent receuillies fort soigneusement, & aprés avoir passé par diverses mains, elles sont tombées au pouvoir de Sa Majesté.

La seconde Bibliotheque publique est celle de S. Victor, l'une des plus amples & des plus nombreuses de Paris. Elle est composée de tous les Livres dont on peut avoir besoin pour quelque sorte d'étude que ce puisse être. On y compte plus de trois mille Manuscrits qui sont conservez avec grand soin dans un Cabinet particulier, à l'extremité de la Bibliotheque qui est ouverte tous les Lundis, Mercredis & Samedis, à toutes les personnes studieuses. Elle a été donnée à cette condition par Henry du Bouchet, Conseiller au Parlement, qui mourut l'an

l'an 1654. Son Buste en marbre blanc est près de la porte.

La troisiéme Bibliotheque publique est celle du College Mazarin, qui est composée de 35. mille Volumes. Elle est ouverte comme celle de S. Victor, trois fois la semaine.

La Bibliotheque de l'Abbaïe de Sainte Geneviéve, sans parler de celle du College de Louis le Grand dans la ruë Saint Jacques, & de quelques autres, est très curieuse & remplie d'une infinité de Livres & de Bustes des hommes illustres de l'antiquité, & de quelques personnes distinguées des derniers siecles. A l'extremité de cette Bibliotheque, on entre dans un Cabinet particulier, où les Curieux ont de quoi se satisfaire sur toutes sortes de rares curiositez, parmi lesquelles on fait voir des Coûteaux sacrez, dont les anciens se servoient à égorger les victimes; une Paterre sur laquelle ils détrempoient la farine avec l'huile & le vin pour frotter les bêtes que l'on immoloit; des Sphinx & des Arpocrates, Dieux du Silence, ou des Idoles qu'on trouvoit dans les Momies; des Clefs antiques, des Stiles dont l'usage étoit commun pour écrire parmi les Romains, plusieurs sortes de Lacrimatoires ou Fioles de verre, dans lesquels on conser-

voit anciennement les larmes des pleureuses qu'on louoit pour assister aux funerailles, avec de petites cuillers de cuivre, qui leur servoient à les ramasser sur des tabliers de cuirs qu'elles avoient devant elles pour cet usage.

Il y eut Evêché à Paris dès le III. Siecle sous la Métropole de Sens, qui fut érigé en Archevêché l'an 1622. par le Pape Gregoire XV. Henry de Gondy fut le premier Archevêque de cette nouvelle Métropole, dont il prit possession l'an 1623. Dans la suite Louis XIV. y attacha la qualité de Duc & Pair. L'Eglise Cathédrale est dediée à la Sainte Vierge; elle a 174. pas de long sur 60. de large. Le frontispice est de trois grandes Portes, sur lesquelles on voit 28. Figures de nos Rois qui ont regné depuis Childebert jusqu'à Philippe Auguste. Deux hautes Tours quarrées lui servent de Clochers & sont estimées les plus belles de France; aussi dit-on communément, que pour avoir une Eglise parfaite, il faudroit joindre le Chœur de Beauvais, la Nef d'Amiens, le Portail de Rheims, le Clocher de Chartres & les Tours de Paris. On peut ajouter que ce qui donne un grand relief à cette fameuse Ville, c'est qu'on y voit venir tous les ans quantité d'Etrangers & de

Princes, non-ſeulement pour y apprendre la Langue, mais encore la politeſſe & les manieres nobles & diſtinguées qui conviennent aux perſonnes de condition, avec les Exercices & les beaux Arts qu'on n'enſeigne point ailleurs comme l'on fait à Paris.

Alincourt eſt un petit Bourg auprès de Paris où l'on voit le Tombeau de cette mere & de cet enfant qui ont doné lieu à l'Epitaphe ſuivante.

Cy giſt le fils, cy giſt la mere,
Cy giſt la fille avec le pere,
Cy giſt la ſœur, cy giſt le frere,
Cy giſt la femme & le mary,
Et n'y a que trois corps icy.

Pour expliquer cette Enigme à ceux qui l'ignorent, il faut ſçavoir qu'un jeune garçon ſollicitant la ſervante de la maiſon à lui accorder je ne ſçai quoi, elle en avertit ſa maîtreſſe, mere de ce jeune homme, qui étoit veuve; elle lui fit donner rendez-vous dans ſa Chambre, où la mere ſe rendit à la place de la ſervante, & ayant eu la compagnie de ſon fils, ſans ſe faire connoître, à neuf mois de là elle accoucha ſecrettement d'une fille qu'elle fit élever juſqu'à certain âge, qu'elle la prit auprès d'elle; le fils cependant qui avoit été faire un

voïage de plusieurs années, étant de retour, & trouvant cette fille jolie, que sa mere disoit être orpheline, il l'épousa ; de sorte que de sa fille & de sa sœur, il en fit sa femme. Les jeunes gens moururent avant la mere, qui declara ce secret, & voulut être enterrée auprés d'eux.

Versailles, Ville & Château Roïal à quatre lieuës de Paris. Sous Louis XIII. ce n'étoit qu'un rendez-vous des parties de Chasse. Elle doit ses beautez & sa magnificence aux soins de Louis XIV, qui commença à y faire travailler l'an 1661. La Ménagerie & Trianon sont l'une à un bout du Canal qui traverse celui qu'on appelle le *Grand Canal*, & l'autre est à l'autre bout du même Canal. Il faudroit un Livre entier pour faire une Description exacte de ces beaux lieux, comme il y en a une en effet imprimée en 1701. Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'art a épuisé tous ses secrets pour embellir ce lieu, & pour le rendre, d'ingrat & sauvage qu'il étoit, un des plus charmans & des plus agréables qu'on puisse voir. Un Etranger, homme de qualité, avec qui je visitai ce beau lieu, m'avoua un jour que l'Escurial, la Vennerie, &c. n'en approchoient pas, & que dans tous ses voïages il n'avoit rien vû de si grand & de si magnifique.

Cette Ville, ancienne Paroisse du Diocese de Paris, avoit autrefois ses Seigneurs particuliers, qui étoient Vassaux des Evêques de Paris. Mais l'Eglise Paroissiale & le Prieuré appartenoient à l'Abbaïe de S. Magloire de Paris, qui fut unie sous le regne de Charles IX. à la Manse Episcopale. Cette Terre fut achetée par Louis XIII. qui y fit bâtir une Maison de campagne assez mediocre, & que depuis Louis XIV. son fils a changé en un magnifique Palais, où il a fait sa residence ordinaire durant prés de 45. ans, & où il mourut le premier Septembre 1715. âgé de 77. ans.

Saint Germain en Laye, Bourg & Maison Roïale. Charles V. y fit bâtir un Château que les Anglois y avoient continué.

Vincennes à une lieuë de Paris, qu'on nomme communément le *Bois de Vincennes*, n'étoit en effet qu'un bois entouré de fossez où étoient des Hermites de l'Ordre de Grandmont, ausquels ont succedé les Minimes. Philippe Auguste le fit fermer de murailles, & y jetta les premiers fondemens du Château l'an 1185. Plusieurs Rois des trois Races ont fait leur séjour dans le Château de Vincennes, Louis XV. même y a demeuré quelques mois. Aujourd'hui il

ſert de Priſon pour les perſonnes d'une qualité diſtinguée.

Beauté ſur la Marne, Maiſon Roïale ancienne, eſt proche du Bois de Vicennes. Charles V. y mourut en 1380.

Saint Denis, celebre par ſes Foires, mais bien plus par l'Abbaïe de Saint Denis en France, par les Mauſolées de nos Rois & par ſon riche Treſor. Cette Egliſe eſt un illuſtre monument de la pieté du Roi Dagobert I. C'eſt dans la Plaine de S. Denis que fut donnée en 1567. la Bataille des Catholiques commandez par le Connétable Anne de Montmorency, contre les Huguenots, qui avoient à leur tête le Prince de Condé & l'Amiral de Coligny. Le Connétable fut tué au milieu de la victoire. Il ne mourut pourtant pas ſur le champ de bataille, puiſqu'il répondit à un Moine qui l'exhorta à la mort : Hé, mon ami, crois-tu qu'un homme qui a vêcu 80. ans, n'ait pas appris à mourir un quart d'heure.

Montmorency érigée en Duché & Pairie l'an 1551. par Henry II. en faveur d'Anne de Montmorency Connétable de France. L'an 1633. Louis XIII. l'érigea de nouveau en Duché, en faveur de Henry II. du nom, Duc de Bourbon, Prince de Condé, à la reſerve de la

Terre, Seigneurie & Justice de Chantilly & de ses dépendances. Le Duché de Montmorency est composé de 23. Paroisses & de 17. autres ressortissantes à la haute Justice de Montmorency, qu'on nomme aussi Bailliage du Duché, & qui ressortit immédiatement au Parlement de Paris. C'étoit auparavant une des anciennes Baronnies du Roïaume, tenuë immédiatement de la Couronne à un Faucon d'or de relief, ayant plus de 600. Fiefs qui relevoient de sa Seigneurie. L'illustre M. le Laboureur, si connu par son érudition & par ses Ecrits, étoit de Montmorency. Il est mort en 1675.

Chelles n'est pas éloigné de la Forest de Bondy. Il y a une celebre Abbaïe de Religieuses de l'Ordre de Saint Benoist, fondée par la Reine Sainte Bathilde vers l'an 660.

Saint Cloud au bord de la Seine est un gros Bourg qu'on appelloit anciennement Nogent. Ce fut-là où Clodoald, vulgairement appellé *S. Cloud*, fils du Roi Clodomir, Roi de Bourgogne, se retira après avoir évité la mort par le moïen des Braves de son pere, comme le rapporte Mezeray.

Il y bâtit un Monastere qui depuis a été changé en une Eglise Collegiale, où le Corps de ce Saint est gardé dans une

Chaſſe. La dévotion que le Peuple a pour lui, a fait changer le nom de Nogent en celui de Saint Cloud. L'Archevêque de Paris eſt Seigneur de ce Bourg, que Louis XIV. érigea en Duché-Pairie pour l'Archevêque François *de Harlay* & ſes ſucceſſeurs.

LE VEXIN FRANÇOIS.

Ce petit Païs eſt entre les rivieres d'Oiſe & d'Epte, où ſont les Villes de Pontoiſe, Meulan, Magny, Chaumont, Mante, Poiſſy & S. Germain ; on y voit encore S. Clair-ſur-Epte, la Rocheguion, Marine & Trie, &c.

Pontoiſe a pris ſon nom de l'Oiſe ſur laquelle elle eſt ſituée. Elle a Bailliage, Prevôté, Vicomté & Châtellenie, & ſa ſituation eſt d'autant plus forte, qu'au plus haut il y a un fort Château qui la commande, auſſi a-t'elle ſoutenu un Siege memorable, quand les Anglois en étant maîtres, elle fut aſſiegée par Charles VII. en 1442. Ce Siege dura ſix ſemaines. La celebre Abbaïe de Maubuiſſon, qui a eu des Princeſſes pour Abbeſſes, eſt en cette Ville. Le Parlement de Paris y fut transferé le 21. Juillet 1720.

Poiſſy, Ville renommée par le ſéjour de quelques-uns de nos Rois. Ce n'étoit

anciennement qu'un Château de plaisance, où les Reines avoient coûtume de faire leurs Couches, & où les Enfans de France prenoient leur premiere nourriture, avant que S. Germain eût été bâti. Saint Louis y étoit né, & comme il disoit un jour qu'il avoit reçû à Poissy la plus grande gloire qu'il eût jamais eu, quelqu'un aïant répondu qu'il paroissoit oublier qu'il avoit été Sacré à Rheims, il ajoûta qu'il avoit été Baptisé à Poissy, ce qui étoit pour lui un plus grand honneur que d'avoir une Couronne. C'étoit pour cela que quand il écrivoit à ses Favoris, il signoit ordinairement *Louis de Poissy*. Cette Ville est encore fort celebre par *le Colloque de Poissy* tenu en 1561. Poissy a une Prévôté, une Haute Justice, &c.

LA BRIE FRANÇOISE.

Cette petite Contrée a pour Villes Meaux, Capitale, Lagni, Brie-Comte Robert, Melun, &c.

Meaux située sur la Marne est belle, bien peuplée, separée en deux par la Marne & accompagnée de trois Fauxbourgs ; elle fut la premiere infectée de l'heresie de Calvin, & la premiere qui se rendit à Henry IV. Le territoire de Meaux produit des bleds, des vins, des

bois & des prairies où l'on nourrit du gros & du menu bétail. C'est-là que se vendent les excellens Fromages de Brie si renommez. Il y a Bailliage, Siege Presidial, Prévôté, Maréchaussée, Election & Grenier à sel. Le Diocese de Meaux n'a que 210. Paroisses & huit Abbaïes, quatre d'hommes & quatre de filles. A deux ou trois lieuës de cette Ville on voit Trêmes ou Gêvres, érigé en Duché-Pairie en 1648.

Melun sur la Seine que l'on y passe sur deux Ponts. C'est une des plus anciennes Villes de France. Je ne voudrois pourtant pas garentir l'étymologie de son nom rapportée par Rouillard, qui en a écrit l'Histoire, pour prouver son antiquité. Cet Auteur dit qu'elle a été ainsi appellée, parce qu'on croit qu'elle a été bâtie mille & un an avant Paris. On la divise ordinairement comme Paris en Ville, Cité & Université, ce qui a fait dire par Proverbe aux gens du Païs *aprés Melun Paris*. Du temps que cette Ville fut assiegée par Cesar, il n'y avoit guere que la partie de l'Isle où est le Château que firent bâtir les Romains, & ceux qui l'assûrent montrent la Tour de Cerés dans la même Isle comme un reste de cet ancien Château, que Childeric fit presque bâtir entierement l'an 668.

mais la Ville de Melun a été tant de fois aſſiegée, priſe & repriſe, que le Château non-ſeulement n'eſt d'aucune reſiſtance, mais il n'y reſte que quelques mazures. Pendant le Siege qu'elle ſoûtint contre les Anglois en 1420. le Seigneur de Barbezan qui la deffendoit, fit une ſi longue reſiſtance, que lui & les ſiens furent obligez de manger leurs chevaux, & de ſe rendre enfin à compoſition. Il y a dans cette Ville Bailliage, Preſidial, Election & Maréchauſſée. Melun a la gloire d'avoir été la Patrie du fameux Jacques Amiot, dont le mérite le fit choiſir pour être le Précepteur des fils d'Henry II. Il mourut le 7. Fevrier 1593. Evêque d'Auxerre, Grand Aumônier de France & Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit inſtitué en 1578. Il eſt auſſi connu par ſa Traduction de Plutarque ; on lui attribuë encore celle du Roman de Theagene & de Cariclée. On voit à un quart de lieuë de cette Ville l'Abbaïe Roïale du Lys, Abbaïe de Fille de l'Ordre de Ciſteaux, fondée par la Reine Blanche mere de S. Louis, que ce Prince confirma à ſon retour de la Terre Sainte.

Lagny, petite Ville avec titre de Comté. Il y a une Abbaïe de Benedictins, à laquelle Thibaut le jeune Comte de

Champagne donna le Comté de Lagny, d'où l'Abbé a droit de se qualifier Comte de Lagny. A deux lieuës de là on voit la celebre & magnifique Abbaïe des Benedictines de Chelles.

Brie-Comte-Robert, Ville qui a été ainsi appellée du séjour qu'y faisoit Robert Comte de Brie. Elle est dans une Plaine fertile. Le nom de cette Ville a été corrompu, il faudroit dire *Braye*, comme on le trouve dans les anciens Actes, en Latin *Braia Comiti Roberti*, & le mot de *Bray* signifie en vieux François *une terre graße & bourbeuse.*

LE HUREPOIX.

Cette Contrée est l'une des meilleures du Gouvernement de l'Isle de France; elle abonde en bled & en bétail. Elle est separée de la Brie à l'Orient par la Seine; on ne sçait pas bien ses limites.

Corbeil sur la Seine est fort ancienne, puisque Cesar en fait mention dans ses Commentaires sous le nom *Metiosedum.* Quelques-uns même attribuënt à Cesar le premier plan de la grosse Tour dont on voit aujourd'hui les restes. Cette Ville a eu ses Seigneurs particuliers. Un de ses Comtes nommé Haimon ou Aimoin, qui vivoit l'an 912. fit bâtir la Collégiale de cette Ville, & y fonda un Col-

lege de Chanoines. On y voit encore son Tombeau à main gauche du Maître Autel. Les autres lieux considerables sont *la Ferté-Alais* sur la Seine, & *Chevreuse* sur la Suerte.

Montlhery à trois lieuës de Corbeil est celebre par la Bataille qui s'y donna le 16. Juillet 1465. entre Louis XI. & Charles de France son frere, dont les Ducs de Bourgogne & de Bretagne, & divers autres Seigneurs suivoient le parti, sous pretexte du bien public. Les Seigneurs de cette Ville sortis de la Maison de Montmorency, ont autrefois donné bien de la peine à nos Rois.

Les Provinces qui suivent sont au Septentrion de l'Isle de France, ce sont celles qui ont été détachées de la Picardie pour aggrandir ce Gouvernement.

Le Beauvaisis.

Ce Païs est arrosé des rivieres de Therin, Avelon, Aironde, Araines & la Brêche; il est très beau, riche en fruits & en Manufactures de laines, draps & serges, teintures, taneries & tapisseries. Il a été la demeure des Bellovaces, les plus braves & les plus vaillans de la Gaule Belgique; on disoit qu'ils pouvoient mettre cent mille hommes sur pied; Cesar en fait l'éloge. Le Beauvai-

sis, autrefois Comté, fit partie de celui de Vermandois. Il passa aux Comtes de Troyes, issus des Comtes de Blois. Eudes II. Comte de Troye l'échangea en 996. pour Sancerre en Berry, avec son frere Roger Evêque de Beauvais, qui donna ce Comté à son Eglise l'an 1016. du consentement du Roi Robert. Ses Villes sont Beauvais, Capitale, Clermont, Gerberoy, Bulles, &c.

Beauvais, Capitale du Beauvaisis, est une Ville assez grande, remplie d'Eglises & de Monasteres. Le Chœur de sa Cathédrale qui fut commencé dés l'an 391. est une piece admirable, tant pour sa hauteur & sa largeur, que pour le dégagement de son travail, la belle ordonnance de sa voûte & de ses dehors. Outre cela il y a six Collegiales, 13. Paroisses, 3. Abbaïes, 4. Monasteres d'hommes & trois de filles. La Ville de Beauvais est fortifiée & environnée de bons fossez qui se remplissent des eaux du Therin. Il y a Bailliage, Presidial, Election & Evêché suffragant de Rheims. L'Evêque en est Seigneur temporel & spirituel; il a le premier rang entre les Comtes & Pairs Ecclesiastiques, & la qualité de Vidame de Gerberoy. Cette Ville étant assiegée par Charles le Temeraire Duc de Bourgogne en 1472. il fut obligé de

lever le Siege ; les femmes firent paroître une si grande valeur dans la deffense de cette Ville, qu'elles ont le privilege de préceder les hommes à la Procession qui s'y fait tous les ans le jour de Saint Agradêne. On voit encore dans la Maison de Ville le Portrait de Jeanne Hachette, sous la conduite de laquelle les femmes se signalérent pendant le cours de ce Siege. Ce Diocese comprend 592. Paroisses & 14. Abbaïes, grand nombre de Prieurez & de Dignitez Ecclesiastiques.

On compte quatre Grands Maîtres de Rhodes qu'a produit Beauvais, Jean & Philippe de Villiers-l'Isle-Adam, Claude de la Sende & Vignacourt. Dans les Sciences Helinand Poëte du temps de Louis le Jeune, Vincent de Beauvais, Jean Cholet Cardinal, Jean Michel Evêque d'Angers, Antoine Loisel mort l'an 1614. âgé de 81. ans, & M. Vaillant l'un des plus celebres Antiquaires de son siecle, mort à Paris le 23. Octobre 1706.

Clermont, Ville que l'on a coûtume d'appeller *Clermont en Beauvaisis*, est prés de la riviere de Brêche, Comté & Apanage de Robert de Clermont cinquiéme ou sixiéme fils de Saint Louis, Tige de l'Auguste Maison de Bourbon : sa posterité en a joui jusqu'au Connétable de

Bourbon, sur lequel il fut confisqué pa François I. & ensuite réuni à la Couronne.

Gerberoy a titre de Vidame. Sa situation a toujours paru si avantageuse, que dès le IX. siecle l'on fit fortifier cette Place pour arrêter les courses des Normans. Cette Ville a toujours été fidelle au Roi; elle tint avec fermeté le parti d'Henry IV. & toutes les violences qu'elle essuya de la part de ceux de Beauvais qui tenoient le parti du Duc de Maïenne, ne purent l'ébranler. Henry IV. y passant un jour voulut goûter du vin que les Bourgeois lui avoient presenté : son Echanson en ayant voulu faire l'essai, ce Prince jetta le vin qu'on avoit mis dans le verre, & y en fit verser d'autres de la même bouteille qu'il but, après avoir dit : *A quoi bon cette cérémonie? Il n'y a rien à craindre pour nous ici.* Claude Despence Chanoine de cette Ville se fit admirer dans le Concile de Trente, & dans le fameux Colloque de Poissy. Il y a eu dans cette Eglise un Chantre du bas Chœur appellé Pierre le Grand, qui quoiqu'âgé de plus de cent ans, portoit encore la Chape, & assistoit regulierement à l'Office. Il mourut en 1707. après 80. ans de service en la même Eglise.

LE

LE NOYONNOIS.

Cette petite Contrée a pour bornes au Midi une partie du Soiſſonnois & du Beauvaiſis, & n'a point de Ville remarquable que Chauni & Noyon.

Noyon Ville autrefois de Picardie, eſt ſituée ſur la riviere de Vorſe à un quart de lieuë de l'Oiſe, qui eſt une grande commodité pour la Ville de Noyon qui eſt ſituée en un beau & bon Païs. Cette Ville que l'on prend ordinairement pour l'ancienne *Noviodunum*, ou *Noviomagus*, a été la Patrie du celebre Jean Calvin. Elle eſt belle ; on y voit pluſieurs Fontaines, pluſieurs Monaſteres, deux Abbaïes qui portent le titre de S. Eloy & de S. Barthelemi ou de S. Martin. Elle a un Evêché, dont l'Evêque ſuffragant de Rheims eſt Comte & un des anciens Pairs de France. Son Dioceſe qui contient 17. Abbaïes s'étend ſur 404. Paroiſſes.

Chauni ſituée dans un bon Païs & très fertile, proche la riviere d'Oiſe qui bat même ſes murailles, eſt une Ville Roïale avec Châtellenie que le Roi Charles V. unit à la Couronne en 1378. ce qui fut confirmé par Charles VI. en 1411.

LE LAONNOIS.

Le Laonnois a la Thierache au Septentrion, au Levant la Champagne, au Midi & au Couchant le Soiſſonnois. C'eſt dans cette Contrée qu'eſt ſituée Nôtre-Dame de Lieſſe, conſiderable par ſon pelerinage, & l'Egliſe de S. Marcou, renommée à cauſe que nos Rois vont s'y diſpoſer, aprés leur Sacre, à recevoir de Dieu le pouvoir miraculeux de guerir les écrouelles. Ce Païs faiſoit partie des anciens Remois du temps de Ceſar On y voit auſſi Prémontré.

LAON, Capitale, ſituée ſur une montagne eſt grande & fortifiée. On dit que Clovis le Grand en fit une Ville, & que S. Remy de Rheims y fonda une Egliſe Eepiſcopale. On aſſure auſſi que Hugues Capet fit Duc & Pair de France Adalberon, dit auſſi Ancelin Evêque de *Laon*, à cauſe qu'il lui avoit livré Charles Duc de Lorraine, dernier Prince de France de la race des Carlovingiens. Ce Prince qui avoit été privé de la Couronne parce qu'il avoit rendu hommage à l'Empereur Othon II. s'étoit emparé de cette Ville que les François reprirent bientôt aprés. Louis IV. dit d'Outremer y fit ſa reſidence ordinaire. L'Evêque eſt ſous la Métropole de Rheims. L'Egliſe Ca-

thedrale a 82. Chanoines & 50. Chapelains qui la deſervent, ſans le Doïen, &c. On compte dans ce Dioceſe 24. Abbaïes & 300. Paroiſſes.

Prémontré, Bourg celebre par ſon Abbaïe, Chef d'ordre, dont les Religieux ſous la conduite de S. Norbert leur premier Abbé ou General, s'établirent en ce lieu vers l'an 1120. ou 1129. dans la Foreſt de Voy. Ce Bourg eſt ſitué dans le territoire de Courcy, qui appartenoit autrefois aux Sires de Coucy. Le Domaine en fut cedé au Duc d'Orleans par Louis XIV. Le Comté de *Roucy* eſt ſitué dans le Laonnois.

LE DUCHÉ DE VALOIS.

Le Valois a eu ſes Comtes particuliers. Raoul II. étant mort ſans poſterité, ſa ſœur Eliſabeth lui ſucceda, & fut femme de Philippe d'Alſace Comte de Flandres qui mourut auſſi ſans poſterité. Aprés ſa mort Philippe Auguſte réunit le Comté de Valois à la Couronne. L'an 1284. Philippe le Hardi le donna à Charles ſon fils puiſné, dont le fils Philippe de Valois parvint à la Couronne en vertu de la Loi Salique en 1328. Charle le Bel étant mort ſans enfans mâles ; & depuis ce temps-là la poſterité de ce Philippe de Valois regna ſur les François juſqu'à Henry III. dernier de cette Maiſon, à

laquelle succeda celle de Bourbon en la personne d'Henry IV. Le Valois fut érigé en Duché en 1402. par Charles VI. qui le donna en Apanage à Louis Duc d'Orleans son frere. Quelques-uns veulent que le nom de Valois que ce Duché porte, soit tiré de ses vallées qui sont trés fertiles. Crepi passe pour sa Capitale. On y voit encore la Ferté-Milon sur l'Ourque & Villers-Cotrets.

Crepi Capitale du Duché de Valois a une Prévôté & une Châtellenie qui ressortit au Presidial de Senlis. Cette Ville est remarquable par le Traité de Paix qui y fut conclu le 18. Septembre 1544. entre François I. & l'Empereur Charles-Quint. La *Ferté-Milon* a la gloire d'avoir donné naissance à l'illustre Jean Racine. Il étoit de l'Académie Françoise, & associé à M. Despreaux son intime ami pour écrire l'Histoire du regne de Louis XIV. Il mourut le 22. Avril 1699.

LE SOISSONNOIS.

Le Noïonnois & le Laonnois bornent cette contrée au Nord; elle a le Remois à l'Orient; au Midi la Brie & au Couchant le Duché de Valois. Les *Suessiones* que Cesar appelle dans ses Commentaires *Eleutheniens*, & qu'il dompta aprés la mort de Divitacus, ont habité ce Païs.

Soiſſons en eſt la Capitale. La Vallée dans laquelle cette Ville eſt ſituée eſt trés fertile, auſſi-bien que les montagnes qui la bornent. Elles produiſent des grains, des vins & des fruits excellents, & nourriſſent toutes ſortes de beſtiaux, de volailles & de Gibier. Cœuvres eſt auſſi dans le Soiſſonnois, érigé en Duché-Pairie en 1645. par Louis XIV.

SOISSONS ſur l'Aiſne eſt Capitale du Soiſſonnois. C'eſt une Ville ancienne & aſſez grande. Il y a ſix Abbaïes, un grand nombre de Convens de l'un & de l'autre ſexe, un Bailliage Provincial, un Preſidial, une Generalité, des Treſoriers de France. Cette Ville a été autrefois fort puiſſante, puiſque Ceſar Liv. 2. de ſes Commentaires dit qu'elle commandoit à douze Villes, & qu'elle pouvoit mettre en temps de guerre juſqu'à 50000. hommes ſur pied. Le Prèteur de la Gaule Belgique y faiſoit ſa réſidence. Enfin, Clovis ayant partagé ſes Etats à ſes 4. fils, cette Ville devint Capitale du Roïaume de Soiſſons, dont Clotaire ſon ſecond fils fut le premier Roi. Ce Roïaume renfermoit la Picardie, la Champagne & une partie des Pays-Bas: la Normandie, ſelon quelques-uns en faiſoit auſſi partie. Soiſſons a été la demeure de pluſieurs Rois pendant plus de dix ſiecles. Cette Ville

eſt encore diſtinguée par une Academie de Belles-Lettres, érigée par Lettres Patentes en 1674. C'eſt la premiere aprés l'Academie Françoiſe de Paris qui l'a reçûë dans ſon alliance. Cette Academie n'a pas peu contribué à polir les eſprits & à rendre le peuple civil & auſſi honnête qu'il l'eſt. L'an 752. Pepin fut ſalué Roi de France à Soiſſons. C'eſt auſſi auprés de cette Ville que Fredegonde l'an 598. gagna ſur les Auſtraſiens & les Bourguignons la bataille de *Truee*, où elle anima ſes Soldats par la preſence de ſon fils Clotaire qu'elle tenoit dans ſon ſein.

Soiſſons a eu ſes Comtes. Gilbert, fils d'Herbert Comte de Vermandois a été le premier Comte de Soiſſons. Sa poſterité étant éteinte, ce Comté paſſa dans la Maiſon de Neſle, par le mariage de Raintrude fille de Guillaume, Comte d'Eu, & d'Ade de Soiſſons, avec Raoul I. Seigneur de Neſle. Jeanne de Hainaut heritiere de la Maiſon de Neſle porta ce même Comté en dot à Louis de Châtillon Comte de Blois, dont le fils appellé Guy le ceda à Anguerrand de Coucy en 1357. avec la permiſſion du Roi Charles V. Enguerrand n'eut qu'une fille de ſon premier mariage. Elle épouſa Henry de Bar, Marquis de Pont, pere

de Robert, qui de Jeanne de Bethune laissa une fille appellée Jeanne. Celle-ci fut mariée à Louis de Luxembourg Connétable de France, Ayeul de Marie de Luxembourg, femme de François de Bourbon Comte de Vendôme & pere de Charles, qui le fut d'Antoine Roi de Navarre, de Jean Comte de Soissons, mort sans enfans, & de Louis Prince de Condé. Le Roi Charles IX. unit le Comté de Soissons à la Couronne. Ensuite Louis de Bourbon fils de Charles, Comte de Soissons, en acquit la proprieté l'an 1650. Ce Prince fut tué à la bataille de Sedan, & ne laissa point d'enfans. Ses sœurs furent mariées, l'aînée nommée Louise avec Henry II. Duc de Longueville, dont il eut Marie d'Orleans Duchesse de Nemours. Marie qui étoit la cadette, fut mariée avec Thomas-François de Savoye, Prince de Carignan. De ce mariage sont sortis plusieurs enfans, & entr'autres Eugene Maurice, Comte de Soissons, pere de Thomas-Louis de Savoye, qui possede le Comté de Soissons.

Cette Ville est honorée d'un Evêché fort ancien. Comme l'Evêque est le premier suffragant de Rheims, il prétend avoir droit de Sacrer nos Rois, quand le Siege de cette Metropole est vacant,

ou quand l'Archevêque est absent. Les Rois S. Louis, Philippe le Hardi & Louis XIV. ont été Sacrez par des Evêques de Soissons. Ce Diocese renferme 380. Paroisses.

LE COMTE' DE SENLIS.

SENLIS Capitale de ce Comté est située sur la Nonnette dans un lieu fort agreable. Elle a tiré son nom ou de ses anciens peuples, ou de sa situation au milieu de la grande Forest de Retz; aussi les Latins l'appellent-ils *Sylvanectum*. Elle fut convertie à la Foi par S. Denis Apôtre de France, & S. Regule qui en fut le premier Evêque y fonda l'Eglise Cathedrale en l'honneur de Nôtre-Dame. Le Diocese ne s'étend que sur 72. Paroisses, & l'Evêché est suffragant de Rheims. A une lieuë de là on voit l'Abbaye de la Victoire de l'Ordre de S. Augustin, que Philippe Auguste fit bâtir aprés avoir vaincu les Anglois en 1215.

Senlis a eu autrefois des Comtes. Un des descendans de Pepin Roi d'Italie l'a possedé, mais on n'en connoît pas bien la posterité.

Gensselin fut Comte de Senlis sous Hugues Capet. Un de ses descendans appellé Landry eut pour fils Guy & Simon. Ce dernier passa au service du Roi d'Angleterre,

gleterre; & acquit dans ce Royaume des biens très considerables. Ceux qui restérent en France & que nos Rois honorérent des plus grandes Charges de leur Maison, changérent le nom de Senlis en celui de Boutiller, & vers ce temps-là le Comté de Senlis fut réuni à la Couronne. Les autres Villes sont Creil, Pont-Sainte-Maxence & Compiegne. On voit à ses environs plusieurs belles Maisons de plaisances, sçavoir, Chantilly, &c.

Compiegne est située sur le confluant de l'Aîne & de l'Oise, & celebre pour avoir été le séjour de nos Rois, tant de la premiere que de la II. & III. Race à-cause qu'il n'y a point de lieu où la Chasse soit plus agreable. Louis II. dit le Begue & Louis V. sont enterrez dans l'Abbaïe de S. Corneil fondée ou augmentée par Charles le Chauve. Il y a un Collège de Jesuite & plusieurs Monasteres d'hommes & de filles. Près des Dominicains on voit une vieille Tour à demie tombée, d'où relevent la plufpart des Fiefs les plus nobles du Païs.

Chantilly Bourg sur la Nonette. On y voit une Maison magnifique qui appartient à M. le Duc. Il n'y a rien qui égale la Forest de Chantilly pour le plaisir de la Chasse. Le Bois où l'on trouve un Etang appellé l'*Etang de Sylvie*, est par-

faitement bien percé. Il y a un endroit qu'on nomme *la Table ronde*, où aboutiſſent douze belles routes très belles, & ſur une Terraſſe en approchant du Château,on voit la Statuë Equeſtre de bronze du dernier Connétable de Montmorency. Le Château eſt orné des plus belles Peintures, parmi leſquelles on remarque l'Hiſtoire de Venus, celle de Diane, celle de Flore, celle de Bachus & celle de Momus. Les Campagnes du grand Condé s'y voïent auſſi repreſentées ſelon l'ordre des temps. La magnificence & la propreté des Parterres ne le cedent point aux autres beautez de ce Château ; on y voit tout ce qui peut embellir ces ſortes de lieux. On y remarque auſſi la Galerie des Cerfs, ainſi appellée à cauſe de beaucoup de figures de Cerfs qui y ſont repreſentez au naturel. Les Cerfs portent tous au col l'Ecuſſon des Armes de Meſſieurs de Montmorency & des Maiſons avec leſquelles ils ont fait des Alliances.

Montereau Faut-Yonne étant du Gouvernement de l'Iſle de France, on le placera ici. Il eſt ſitué au confluant de l'Yonne & de la Seine où elle a un Pont qui la joint avec un Fauxbourg ſitué en Champagne. C'eſt ſur ce Pont que fut tué l'an 1419. Jean Duc de Bourgogne,

par le Dauphin Regent de France, & ensuite Roi sous le nom de Charles VII.

LA CHAMPAGNE.

SIXIE'ME GOUVERNEMENT GENERAL.

Cette Province a titre de Comté. Le premier Comte hereditaire de Champagne a été Robert de Vermandois; depuis on en compte 14. y compris Jeanne Reine de Navarre & Comtesse Palatine de Brie & de Champagne, qui porta en dot ce Roïaume & ces Comtez au Roi Philippe le Bel qu'elle épousa du vivant du Roi Philippe le Hardy son pere. De ce mariage vinrent Louis Hutin, Philippe le Long & Charles le Bel. Jeanne fille de Louis Hutin aïant épousé Philippe Comte d'Evreux, petit-fils de Philippe le Hardy, qu'elle fit Roi de Navarre, Philippe le Long retint la Champagne & la Brie qu'il incorpora à la Couronne, ce que les enfans de Louis Hutin ratifierent. Philippe de Valois fit confirmer cette ratification en 1335. à Philippe Roi de Navarre, auquel il donna quelques terres en échange. Les Comtes de Champagne se faisoient nommer Comtes Palatins, & avoient des Vassaux qui se qualifioient Pairs de Champagne. C'é-

toit par ces Pairs que les Comtes de Champagne faisoient tenir les Etats de leur Païs. Ils étoient au nombre de sept, sçavoir, les Comtes de Joigny, de Rethel, de Brienne, de Roucy, de Grand Pré & de Bar-sur-Seine. Les Rois de France, après avoir acquis la Champagne, firent tenir les Grands Jours par des Officiers du Parlement.

La Champagne a l'avantage d'avoir produit Nicolas Perrot si connu par ses belles Traductions; il se retira à sa Terre d'Ablancourt où il mourut de la gravelle le 17. Novembre 1664.

La Champagne est bornée au Midi par la Bourgogne; au Levant par la Lorraine; au Nort par les Païs-Bas, & au Couchant par la Picardie & l'Isle de France. Cette Province, baignée par la Seine, la Marne, l'Aisne, &c. par plusieurs autres rivieres qui se joignent à celles-là, renferme de fort belles Plaines, qui lui ont fait donner le nom de Champagne. L'air en est sain; le terroir maigre & craïeux produit les plus délicats Vins de France, & quantité de segle, mais beaucoup moins de froment. Il fournit aussi de bons pâturages.

Les Champenois sont un peu opiniâtres; cependant ils sont sages, obligeans & ennemis irreconciliables, dit un Voïa-

geur, des impies & des libertins.

On divise la Champagne en neuf Contrées particulieres, qui sont la Champagne particuliere, le Remois, le Chalonnois, le Pertois, le Bassigny, le Païs d'Argonne, le Retelois, la Brie & le Senonois. La Champagne particuliere est proprement le Comté de Troïes, que Robert de Vermandois unit à la Champagne, après qu'il se fut rendu maître en 915. de la Ville de ce nom, Capitale, &c. Les Remois habiterent anciennement la Champagne. Ils avoient séance dans les Assemblées des Gaules après les Eduens. Les Trecasses ou Tricassiniens, les Meldes, les Lingons & les Senonois en partie, qui habitoient ce même Païs, firent de grands ravages en Italie sous leur Chef Brennus vers l'an 364. de la fondation de Rome. La Champagne faisoit autrefois partie du Roïaume de Mets ou d'Austrasie.

LA CHAMPAGNE PARTICULIERE.

TROYES, Capitale de toute la Province, est située sur la Seine. C'est une Ville fort ancienne, grande, belle, marchande, remplie d'Eglises & de Monasteres, fortifiée & deffenduë par une Citadelle. Il y a Bailliage, Presidial & Evêché suffragant de Sens. Le 8. Octobre 1700. le

Tonnerre tomba ſur le Clocher de l'Egliſe de S. Pierre, Cathedrale de Troïe, & l'un des plus beaux Edifices de la Chretienté, le feu ſe communiqua au corps de l'Egliſe avec tant de rapidité, qu'en moins de cinq heures elle fut entierement conſumée. On conſerve en cette Egliſe beaucoup de riches curioſitez. On y fait voir des cheveux qu'on dit être de ceux de Nôtre-Seigneur; un Plat qui ſervit le ſoir de la Cene, une Dent de S. Pierre, & le Corps de Sainte Helene, qui paroiſt encore tout frais. Attila Roi des Huns ayant aſſiegé & pris Troïes fut détourné de la ruiner par S. Loup, qui en étoit Evêque. Les Comtes de Champagne y faiſoient leur reſidence, & y ont leurs Mauſolées. En 878. le Pape Jean VIII. Couronna Louis le Begue à Troïes.

Il y a un Privilege attaché à l'Abbaïe des Filles de Nôtre-Dame de cette Ville, qui eſt très conſiderable. Quand les Evêques de Troïes font leur entrée dans la Ville, ils vont deſcendre le jour precedent à la porte de cette Abbaïe, dont l'Abbeſſe les conduit au Chapitre, & après qu'elle les a revêtus de leurs habits Pontificaux, elle en exige un ſerment ſur l'Evangile, de garder les Privileges & les franchiſes de l'Abbaïe de Nôtre-

Dame, ce qu'ils ſont obligez de leur donner par écrit. Le lendemain jour de leur entrée, elle les conduit au Grand Autel de l'Egliſe de l'Abbaye, où aprés les mêmes cérémonies qu'elle a obſervées au Chapitre, elle les preſente au Clergé pour leur Evêque. Ils font un ſecond ſerment pour ce qui regarde le Chapitre & enſuite ils ſont portez proceſſionnellement dans une Chaiſe couverte d'un poile, depuis l'Egliſe de l'Abbaye juſqu'à la Cathedrale, par les Barons d'Anglure, de S. Juſt, de Marget & de Pouſſey, deſquels ils reçoivent la foi & hommage à genoux. Ce Dioceſe comprend 20. Abbayes & 519. Paroiſſes ſous les Archidiaconnez de Troyes, de Sezanne, des Arcs, de Brienne & de Margueries.

Cette Ville a donné naiſſance à pluſieurs grands Hommes, au Pape Urbain IV. qui étoit fils d'un Savetier. En 1264. il inſtitua la Fête de Dieu. C'eſt lui qui donna l'inveſtiture des deux Siciles à Charles Comte d'Anjou & de Provence; au celebre Paſſerat, au P. Cauſſin Jeſuite, à Mrs Pithou & à Mignard celebre Peintre. Le premier mourut en 1602. le ſecond en 1651. le troiſiéme, ſçavoir, Pierre Pithou en 1596. & François en 1621. & le quatriéme en 1695.

LE REMOIS.

Le Remois eſt borné du Soiſſonnois & du Laonnois au Nort, du Chalonnois au Midi, & de la Brie à l'Occident. Il y a dans le Remois, outre la Ville de Rheims Cormiſſi qui eſt à ſes Archevêques, Fiſmes, Epernay, Avenay & Ay, celebre par ſes bons vins.

Rheims, ſituée ſur la Veſle, eſt une des plus anciennes Villes de France, & des plus illuſtres, parce que les Rois y ſont ordinairement ſacrez avec la Sainte Ampoule, que l'on garde dans l'Egliſe Abbatiale de S. Remi. Elle peut avoir une lieuë de circuit, eſt bien bâtie, pleine d'Egliſe, d'Abbayes & de Monaſteres. Le Portail de la Cathedrale paſſe pour le plus beau de France. Rheims eſt auſſi une Ville fortifiée, & elle a une Election, un Bailliage, un Preſidial & un Archevêché, dont l'Archevêque eſt le premier Duc & Pair de France, & a l'honneur de ſacrer ordinairement ſes Rois. Louis le Jeune & Philippe Auguſte ſon fils donnerent le titre de Duc à l'Archevêque Guillaume de Champagne Cardinal & frere de la Reine Adelle, & ils lui confirmerent le droit de Sacrer & Couronner les Rois de France, qui leur avoit été fortement conteſté dans ce Siecle-là.

Fismes au confluant de la Nore & de la Vesle, est connuë par deux Conciles, l'un tenu en 881. où Hincmar de Rheims présida; l'autre en 935. contre ceux qui ruinoient les Saints Lieux & usurpoient les biens de l'Eglise.

LE CHALONNOIS.

Cette Contrée confine avec le Remois, le Pays d'Argonne, le Bassigny & la Champagne particuliere.

Châlons a 13. Ponts, 13. Paroisses, 13. Justices, 13. Convens. Elle est située dans une belle Plaine sur la Marne, qui la partage en Ville, Isle & Fauxbourg. Elle est ornée d'un Presidial, d'une Election, d'une Generalité & d'un Evêché qui a titre de Comté-Pairie, & qui est suffragant de Rheims. Le Diocese contient 300. Paroisses & 14. Abbayes. On croit que cette Ville a été instruite de la Religion Chrétienne par S. Memie Disciple de S. Pierre. Châlons est une grande Ville, belle, marchande & qui a quelques Fortifications peu considerables. L'an 1720. il y eut un orage du 30. au 31. de Juillet, mêlé de grêle, dont les grains étoient gros comme des œufs, qui causa un dommage trés considerable; par l'examen qui en a été fait, on a reconnu que la perte pour

la Ville montoit à plus de trois millions. On compte plus de 400. maisons détruites ou fort endommagées ; la campagne n'en souffrit pas moins. On croit que c'est prés de cette Ville que se donna la Bataille gagnée sur Attila Roi des Huns, dans la Plaine appellée *Catalaunique* par les anciens ; Theodoric Roi des Wisigoths y fut tué, & Attila y perdit plus de 200. mille hommes. Les Auteurs sont fort partagez sur le lieu de ce Combat. Les uns veulent qu'il se soit donné dans l'Aquitaine, les autres auprés de Toulouse, & quelques-uns en Auvergne proche d'un Village que l'on nommoit anciennement *Catalacus* ; selon Mezeray il fut donné dans la Sologne prés d'Orleans.

On voit encore dans cette Contrée les Seigneuries d'Aigremont & d'Antelot, Bourg dont les ruines font croire qu'il a été autrefois une Ville remarquable, & le Comté de Vertus.

LE PERTOIS.

Ce Pays est entre la Champagne particuliere, le Chalonnois, le Barrois & le Bassigny ; il a pris son nom du Bourg de *Perth*, qui est entre Vitri & S. Dizier sur la Marne ; il y a encore sur cette même riviere Vosinville, Vassy sur la

Blaiſe, & Momirel Baronnie conſidérable.

S. Dizier Capitale du Vallage, eſt celebre par le Siege qu'y ſoutint le Comte de Sancerre contre l'Empereur Charles-Quint en 1544. Il y a Siege Royal, Election & Grenier à Sel.

Vitri eſt ſur la Marne où cette riviere commence à porter batteaux, ce qui fait qu'il y a beaucoup de Marchands, à cauſe du commerce de bled, de vin, de bois & de charbon, que l'on tranſporte de là à Paris & ailleurs. On croit qu'elle a été nommée *Vitriacum*, parce que c'étoit là qu'habitoit la légion des Romains, dite en Latin *Legio Victrix*. Elle a beaucoup ſouffert pendant les Guerres de Charles-Quint & de François I. Ce Prince la fit rebâtir; c'eſt de là qu'on la nomme *Vitri-le-François*, prés de Vitri le Brulé. *Joinville* ſur la Marne, Principauté depuis 1552. celebre par la Sepulture des Ducs de Guiſe & par la concluſion de la Ligue l'an 1584.

LE BASSIGNY.

Cette Contrée s'étend vers le Barrois & la Bourgogne. Elle a pris ſon nom de ſa ſituation dans la partie la plus baſſe de la Champagne. Langres en eſt la Capitale; les autres Villes ſont Chaumont,

Bar-ſur-Aube, Montigny, le Roy ſur Meuſe & Tingrie, Principauté au Duc de Luxembourg. Choiſeul, érigé en Duché & Pairie l'an 1665.

Langres eſt ſur une montagne à la ſource de la Marne. C'eſt une ancienne Ville & fortifiée ; le Grand Conſtantin défit deux fois les Allemans auprès de cette Ville. Il y a Preſidial, Election & Evêché ſuffragant de Lion. Son Evêque en eſt Seigneur temporel, & il eſt un des anciens Ducs & Pairs du Roïaume. Il y a 32. Abbaïes dans ce Dioceſe, avec 600. Paroiſſes. Il y a dans cette Ville pluſieurs Monaſteres d'hommes & de filles. Ces Peuples ont été ſi eſtimez des Romains, que Tacite faiſant mention des Privileges dont ils furent gratifiez par les Empereurs qui ſuccederent à Neron, dit qu'Othon leur donna le droit de Bourgeoiſie.

Chaumont, dit Chaumont en Baſſigni, que quelques-uns font Capitale de cette Contrée, eſt ſituée ſur le penchant d'une colline qui s'étend juſqu'au bord de la Marne. Il y a Bailliage & Siege Preſidial. Il y a un fort Château pratiqué dans le roc ; les Comtes de Champagne y ont eu autrefois leur Palais.

Bar-ſur-Aube, Ville connuë par ſes bons vins. C'étoit la Patrie de Nicolas Bour-

bon, illustre dans le siecle dernier pour la Poësie Latine, pour le Grec & les Belles-Lettres.

Clairevaux, ou *Clerevaux* sur l'Aube à deux lieuës de Bar-sur-Aube, est celebre par l'Abbaïe de ce nom, Chef d'Ordre, dans le Diocese de Langres. S. Bernard en fut le premier Abbé & le Fondateur en 1115. Thibaut IV. Comte de Champagne ne lui refusa pas ses liberalitez pour un dessein si pieux. Cette Abbaïe fut bientôt peuplée, & le même S. Bernard en mourant y laissa 700. Religieux.

Val des Choux près de Châtillon en Bourgogne, est un Chef d'Ordre fondé en 1197. par Viard qui suivoit la regle de S. Benoist.

Val des Ecoliers, Abbaïe, Chef d'Ordre d'une Congregation de Chanoines Reguliers, sous la Regle de S. Augustin. Vers l'an 1212. Guillaume Richard & quelques autres Docteurs de Paris, persuadez de la vanité des choses du monde, se retirerent dans cette solitude, avec permission de l'Evêque Diocesain. Ils y furent bientôt suivis d'un grand nombre d'Ecoliers de la même Université, & c'est de là que leur solitude eut le nom de Val des Ecoliers.

L'ARGONNE.

Ce petit Païs qui est renfermé dans le

Retelois, le Chalonnois & le Pertois, s'étend depuis Stenay jusqu'aux frontieres du Barrois. Il n'y a de Ville considerable que Sainte Menehoud, les autres sont Varennes, Grandpré sur l'Ayr, & Beaumont dit en Argonne, &c.

Sainte Menehoud sur l'Aîne & l'Yeure n'a rien de recommandable que d'avoir soûtenu plusieurs Sieges.

LE RETELOIS.

Le Retelois est situé entre l'Aîne & la Meuse. Il est fort fertile & de grande étenduë. Louis XI. l'ayant érigé en Comté-Pairie en 1464. Henry III. en fit en 1587. un Duché-Pairie en faveur des Ducs de Nevers. Les successeurs de ces Ducs l'ont vendu au Cardinal Mazarin, & il est presentement possedé par le Duc de Mazarin, en faveur de qui Louis XIV. l'érigea en 1663. en *Duché* & *Pairie* sous le titre de Mazarin. La Capitale de ce Païs est Retel sur l'Aîne; les autres Villes sont Mezieres, Charleville, Donchery sur la Meuse, Rocroy, Château-Porcien & Mouson aussi sur la Meuse.

Retel sur l'Aîne est assez mal bâtie: elle a été souvent assiegée, & l'Archiduc Leopold la prit en 1650. mais l'Armée du Roi commandée par le Maréchal du Plessis-Pralin remporta la même année

dans son voisinage une grande Victoire sur les Espagnols.

Mezieres est dans une Presqu'Isle de la Meuse, avec une fort bonne Citadelle. Les habitans de cette Ville s'adonnent fort au négoce par le trafic qu'ils font de leurs toiles.

Charleville, ainsi nommée de Charles de Gonzave de Cleves, Duc de Nevers, &c. qui la fit bâtir en 1609. La commodité de la Meuse qui environne presque toute la Ville, facilite son commerce, qui consiste en draps, étoffes, armes à feu, ustenciles de cuisine d'airain, des tapisseries, &c. toutes les maisons y sont couvertes d'ardoises.

Château-Porcien a eu ses Seigneurs particuliers. Il a titre de Principauté depuis 1567.

Mouson a beaucoup souffert durant les dernieres guerres. Le Comte de Nassau la prit en 1521.

Rocroy connuë par la fameuse Bataille que le Prince de Condé gagna sur les Espagnols l'an 1643.

Sedan sur la Meuse est une Ville forte & deffenduë par une fort bonne Citadelle. Elle étoit autrefois une Principauté Souveraine qui appartenoit au Duc de Bouillon, & qui venoit d'une heritiere de la Marck mariée dans cette Mai-

ſon, qui ceda cette Principauté au Roi par un Traité d'abord en 1642. puis en 1656. On dit que Sedan appartenoit anciennement aux Archevêques de Rheims; que l'un d'eux l'ayant échangée avec le Roi pour Cormici, elle paſſa enſuite dans la Maiſon de la Marck, & de celle-ci dans celle de la Tour d'Auvergne par le mariage de Charlotte de la Marck, &c. Louis XIV. érigea à Sedan un Preſidial & un Siege Roïal qu'il mit ſous le reſſort du Parlement de Mets. Charles Drelincourt mort à Paris, Miniſtre autrefois à Charenton, étoit de Sedan, où avoit auſſi pris naiſſance l'incomparable Vicomte de Turenne enterré à S. Denis en 1675.

Stenay eſt une Ville du Duché de Bar, mais elle eſt unie à la Champagne depuis 1633.

LE SENONOIS.

Ce Païs eſt ſitué entre la Champagne particuliere, l'Auxerrois, la Puiſaye & le Gatinois. Ce fut la demeure des Senonois, Peuple très puiſſant de la Gaule Celtique, qui occupoit ce qui eſt renfermé entre la Seine, le Rhône, & le Mont Joux & de Vauge. On a douté long-temps ſi les Sequaniens & les Senonois n'étoit qu'un Peuple. Florus nomme indifferemment

indifferemment ceux de Sens *Senones* & *Sequani*. Le nom des Sequaniens n'étoit point en usage dans les anciens temps. Les Senonois seuls étoient connus, & l'on ne fit cette difference qu'après les Expeditions de Brennus. Les Senonois se partagerent alors en deux Nations. Ceux qui demeurerent deçà la Seine garderent le nom de Senonois, & ceux qui passerent au delà prirent celui de Sequaniens, & occuperent un Païs qui d'un côté s'étendoit jusqu'aux Helvetiens, & de l'autre jusqu'aux Alpes. Ce Païs fut un des premiers Comtez que possederent des Seigneurs hereditaires. L'an 1015. le Roi Robert l'unit à la Couronne après la mort de Rainard II. Ses successeurs y établirent des Vicomtes, qui n'en étoient proprement que les Gouverneurs. Sens en est la Capitale. Les autres Villes sont Tonnerre, Chabli, S. Florentin, Joigni, Nogent sur Seine, Bray & Montereau-faut-Yonne.

SENS, Capitale, située au confluant de la Vanne & de l'Yonne, est une des plus anciennes Villes de France : elle passe pour grande & belle, mais les ruës qui sont lavées par de petits ruisseaux, en sont fort étroites, ce qui est une preuve, dit-on, de son antiquité ; & en effet, je n'ai point vû d'anciennes Villes dont les

ruës ne soient fort étroites. Les Monasteres sont en grand nombre en cette Ville & magnifiques. Sa Cathédrale égale en grandeur celle de Nôtre-Dame de Paris, & la surpasse en ce qu'elle est mieux bâtie. Il y a un Presidial & un Bailliage & un Archevêché. Le Diocese renferme 27. Abbaïes & 614. Paroisses.

Pontigny, Bourg sur le Serain avec une Abbaïe de Cîteaux qui en est la seconde fille. Elle fut fondée l'an 1114. par Thibaut Comte de Champagne. Adelle mere de Philippe Auguste & fille du Comte Thibaut y est enterrée.

Tonnerre est Capitale du Comté de ce nom, qui est un des plus considerables du Roïaume, & qui a eu ses Comtes particuliers qui y ont fait des fondations, qui marquent assez leur puissance. Il y a Haute Justice, Election & Grenier à sel. Cette Election, qui est de la Generalité de Paris, en a trois sous soi, à Ricey, à Jussy & à l'Espoigny. Ce Comté est composé de cinq Châtellenies, avec droit de Scel aux Contrats, sçavoir, Tonnerre, Crusy, Marquisat, Leignes, Argenteuil & Choannes. Les côteaux son couverts de vignes. Tonnerre, Espineul & les Riceys produisent des vins en quantité & trés bons. *Chably* est aussi renommé pour ses bons vins.

LA BRIE CHAMPENOISE, OU INFERIEURE.

Ce Païs eſt fertile en grains, en fruits & en pâturages. Provins en eſt la Capitale, Coulomiers, la Ferté-ſous-Joüare en ſont les autres Villes. Château-Thierry eſt la principale Ville de la Brie poüilleuſe.

Provins ſur la Vouſie eſt trés ancienne. Pluſieurs croïent que c'eſt l'*Agendicum* dont parle Ceſar. Il y a Bailliage, Prevôté & Election. Cette Ville eſt renommée pour les Roſes rouges qu'elle produit, & que l'on appelle communément *Roſes de Provins*, dont on y fait la Conſerve.

Château-Thierry a titre de Duché, Bailliage & Siege Preſidial particulier; mais ce qui lui fait plus d'honneur, c'eſt d'avoir été la Patrie du fameux Jean de la Fontaine, né en 1621. Il étoit de l'Académie Françoiſe, & mourut le 13. Avril 1695.

Nous mettrons ici les petits Gouvernemens de *Mets* & de *Verdun*, qui n'en ſont qu'un, & celui de *Toul* qui en fait un à part, parce que ces Gouvernemens ſont voiſins de la Champagne.

L'EVECHE' DE METS a pour bornes le Luxembourg, au Septentrion la Lorraine

à l'Orient & au Midi l'Evêché de Verdun, & le Barrois au Couchant. Mets, grande & belle Ville, Capitale du Païs Messin, est au confluant de la Moselle & de la Seille. Elle est fortifiée & deffenduë par une bonne Citadelle. Elle est à la France depuis 1552. que le Connétable de Montmorency s'en rendit maître pour Henry II. qui dit aux Messins, qui jusques-là s'étoient gouvernez en République, qu'il n'avoit pas dessein de les priver de leur liberté. En effet, ce Prince n'innova rien ni sur leurs Loix, ni sur leurs Coûtumes, & leur laissa l'ancienne forme de Gouvernement & la maniere d'élire leurs Magistrats, leur permettant même de battre Monnoïe & de porter leurs Causes d'appellation à la Chambre Imperiale de Spire. Mais Louis XIII. ayant trouvé que cette permission étoit onereuse à la Couronne, y créa un Parlement en 1633. cassant en même-temps la Chambre Souveraine des Treize, ausquels ce Prince accorda pour toute grace, la liberté d'acheter des Charges dans ce nouveau Parlement, qui est semestre. La Cathédrale de Mets est renommée pour son ancienneté. Ce que l'on y voit de plus remarquable est une Cuve de Porphire rouge longue de plus de dix pieds, toute d'une piece, qui

ſert de Fonds Baptiſmaux. L'Evêque, qui eſt ſuffragant de Treve, prend la qualité de Prince du S. Empire.

Un peu aprés qu'Henry II. eut pris cette Ville, Charles-Quint vint l'aſſieger avec une Armée de cent mille hommes; mais le Duc de Guiſe qui étoit dedans, fit échoüer l'entrepriſe & le contraignit à ſe retirer, ce qu'il fit; mais avec tant de dépit qu'il ſe démit de ſes Etats & ſe retira dans un Cloître. Voici un Diſtique qui fut fait alors pour railler ce Prince.

Carolus Herculeas fertur tranſiſſe Columnas;
Siſte viam Metis, hîc tibi meta datur.

Cette Ville fut anciennement la Capitale du Roïaume d'Auſtraſie, qui comprenoit la Lorraine & toutes les Contrées qui s'étendent depuis Rheims juſqu'au Rhin. Thierry fils naturel de Clovis en a été le premier Roi. La Ville de Mets a été la Patrie d'Abraham Faber Maréchal de France & Gouverneur de Sedan. Il étoit fils d'un Imprimeur de cette Ville, & n'a dû ſon élevation qu'à ſon merite & aux grandes actions par leſquelles il s'eſt diſtingué dans toutes les occaſions où il s'eſt trouvé pour le ſervice du Roi. Il mourut à Sedan le 17

Mai 1662. âgé de 61. an, & il fut enterré dans l'Eglise des Capucins Hibernois qu'il avoit fondez. Mets est la seule Ville de France où les Juifs ayent la liberté de s'établir.

Verdun sur la Meuse est assez grande, belle, fortifiée, deffenduë par une bonne Citadelle & Episcopale sous la Métropole de Treves. On y voit quantité de Confituriers. Les Anis de Verdun sont estimez dans tout le Roïaume.

Toul sur la Moselle a un Evêché suffragant de Treves. Ces deux dernieres Villes ont suivi le sort de Mets, & sont à la France depuis 1552. S. Loup avoit pris naissance dans cette Ville. Il mourut le 2. de Juillet 429.

L'ORLEANOIS.

SEPTIE'ME GOUVERNEMENT GENERAL.

Le Gouvernement d'Orleans est borné au Nort par la Normandie & l'Isle de France; au Couchant par la Champagne & par la Bourgogne, au Sud par le Bourbonnois, la Marche, le Perigord & la Saintonge, & au Couchant par la mer de Gascogne & la Bretagne.

Ce Païs est le mieux arrosé de la France, la Loire, le Cher, l'Indre, la Vienne,

la Maïenne, la Sarte & la Charente ſont ſes principales rivieres. Le terroir y eſt generalement fort fertile en bled, vin, fruits & pâturages.

On diviſe le Gouvernement d'Orleans en 14. petites Provinces, la Beauce, le Perche, le Vendomois & le Maine ſont au Nort ; le Poitou, l'Angoumois & l'Aunis au Midi. On trouve les ſept autres le long de la Loire dans cet ordre, en commençant par le Levant. Le Nivernois, le Berry, le Gatinois, l'Orleanois particulier, le Blaiſois, la Touraine & l'Anjou.

LA BEAUCE.

La Beauce ou Beauſſe a renfermé autrefois tous les Païs qui ſont entre l'Iſle de France, la Normandie, la Bretagne & la riviere de Loire. Aujourd'hui en la prenant en general, on y renferme encore le Païs Chartrain, le Dunois, le Vendomois & la partie de l'Orleanois qui eſt au Nort de la Loire. Mais dans un ſens plus particulier & plus propre, elle ne comprend que le Païs Chartrain. Ce Pays conſiſte en de grandes Plaines, qui ſont preſqu'entierement dégarnies d'arbres, mais renommées par la grande quantité de bleds qu'elles produiſent, d'où vient qu'on appelle la Beauce le

Grenier de la France. André du Chesne dit que la Beauce est plus féconde que ne fut jamais la Beotie, du nom de laquelle quelques uns tirent l'étimologie de Beauce. La Ville Capitale est Chartres, les autres sont Dourdan, Estampes, Pluviers, Château-Dun, Nogent-le-Roi, Pontgoin, Espernon Duché, Maintenon, &c.

CHARTRES, Capitale située sur l'Eure est assez grande & assez jolie. Son Eglise Cathédrale passe pour un des plus magnifiques Temples qu'on puisse voir, & on croit que cette Ville est une des plus anciennes du monde, & que les Druides, Prêtres des Gaulois, y avoient fait bâtir un Autel dedié à la Vierge qui doit enfanter, *Virgini parituræ.* Saint Paul ayant trouvé dans Athenes un Autel dedié *au Dieu inconnu*, on peut facilement croire que par un esprit prophetique, ou par d'autres ressorts seuls connus de la Providence, les Payens cherchoient dans leurs tenebres, dit Jordan, la connoissance que Dieu avoit reservée aux Chrétiens. On ajoute que cette prédiction obligea Priscus, qui devint Gouverneur de ce Pays pour les Romains, de dresser une Statuë à cette heureuse Vierge, qui n'étoit point encore née, & à lui offrir des Sacrifices. On rapporte même un Miracle

Miracle que fit la Sainte Vierge en ce temps-là. Un certain Geofroy, possesseur de la Seigneurie, où l'on a depuis bâti Montlheri, l'ayant invoquée en faveur de son fils, qui étoit tombé au fond d'un puits, ce fils en sortit sans nul peril pour sa vie, & ce miracle l'obligea de se joindre avec Priscus pour bâtir un Temple à cette Vierge inconnuë qui devoit enfanter sans blesser sa pureté. Ils l'enrichirent de plusieurs Offrandes, & la dévotion y continua jusqu'à la Resurrection de Nôtre-Seigneur; ensorte que les Apôtres ayant été envoïez par toute la terre, S. Pierre delegua dans la Gaule S. Savinien & S. Potentien, qui s'étant arrêtez à Chartres, trouverent que le Peuple honoroit déja la Vierge dans un Temple qui lui étoit consacré. Ainsi ils n'eurent pas de peine à imprimer à ses habitans le caractere de la croïance Chrétienne. On voit dans une Eglise de Chartres un Puits qu'on nomme *le Puits des Saints*, parce que les Romains y précipitoient les Chrétiens de la primitive Eglise qui ne vouloient pas sacrifier aux Idoles. Henry IV. se fit Sacrer à Chartres, parce que la Ville de Rheims étoit des plus attachées au parti de la Ligue, & que l'Archevêché étoit possedé par le Cardinal de *Pellevé*,

l'un des plus envenimez ennemis de la Cour de France.

Il y a à Chartres Presidial, Bailliage, Election, Prévôté, Grenier à Sel, Maréchaussée & Consuls, la Justice de l'Evêque, celle du Chapitre & celle de l'Abbaïe de S. Pere. L'Evêché est suffragant de Paris depuis 1622. Ce Diocese qui étoit autrefois appellé en Cour de Rome *le Grand Diocese*, à cause de sa vaste étenduë, qui comprenoit 1010. Paroisses, fut separé en deux Dioceses en 1695. dont Blois est le démembrement érigé en Evêché depuis ce temps-là. Il y a dans le Diocese de Chartres six Abbaïes d'hommes de l'Ordre de S. Benoist, & cinq de filles du même Ordre. L'Evêque de Chartres a pour Vassal un Gentilhomme qui prend le titre de Vidame. Comme il n'étoit pas permis anciennement aux Evêques de se trouver en personne dans les Armées, à cause de l'éloignement qu'il doit y avoir entre le ministere des Autels & la Profession des Armes, ils donnoient des Fiefs à des Gentilshommes pour servir en leur place, & depuis ces Gentilhommes furent appellez *Vidames* ; on n'en voit guere dans le Roïaume que les Vidames de Chartres & les Vidames d'Amiens, c'est-à-dire, *Vices Domini gerentes*.

Chartres a titre de Comté & a eu ses Comtes particuliers. Le Duc de Nemours qui en a été le dernier le remit à Louis XIII. en 1623. suivant la Transaction qui en fut passée, & il a été depuis compris dans l'apanage des Fils de France. Cette Ville a été la Patrie de M. Felibien & de M. Nicole. Le premier connu par ses Entretiens sur la vie des Peintres, & pour avoir été un des huit premiers qui composérent l'Académie des Inscriptions, mourut le 11. Juillet 1695. & le second connu par ses Essais de Morales, mourut aussi la même année le 16. Novembre.

Dourdan située sur la riviere d'Orge, est connuë par ses bas de soïe & d'estame. C'est un Comté du Domaine du Roi, parce qu'elle a appartenu en propre à Hugues Capet, & après avoir passé en plusieurs mains, Louis XIII. la réunit au Domaine.

Estampes sur la riviere de Juine a titre de Comté. François I. l'érigea en Duché en faveur de Jean de Brosse Comte de Penthievre, qu'il maria à Anne de Pisseleu, de la Maison de Heilly en Picardie, c'est pourquoi Anne de Pisseleu a été nommée *la Duchesse d'Estampes*.

Pluviers petite Ville, dont le terroir produit des bleds, des vins, des prairies & du saffran.

Château-Dun, ainſi appellé parce qu'il eſt ſur le ſommet d'une haute montagne. C'eſt la Capitale du Dunois, qui eſt un Comté dont dépendent cinq Châtellenies ; ſçavoir, Montigni-le-Ganelon, Courtaland, Monlitard, les Clers, Rebetan, &c.

Nogent-le-Roy, autrefois Nogent l'Irembert, ſituée dans un vallon à l'endroit où l'Eure commence à porter batteaux ; on l'a nommé *Nogent-le-Roy* depuis l'acquiſition qu'en fit Louis VIII. Philippe de Valois venant de prolonger la Treve pour trois ans avec les Anglois, y mourut le 22. d'Aouſt 1360.

Dreux, que quelques-uns placent mal dans le Vexin François, eſt ſituée ſur la Blaiſe. Cette Ville a titre de Comté, avec Preſidial & tous les Tribunaux de Juſtice, de Police & de Finances qui conviennent à une bonne Ville, bien peuplée & d'un bon commerce. Ses habitans trafiquent en draps, ſerges, laines & toiles.

L'ancienneté de cette Ville, de ſon Fief & Comté lui a donné la preſſéance aux Etats Generaux ſur Chartres, Mantes & les autres Villes. On tire ſon étimologie de bien loin ; on veut qu'elle ait été fondée par Druys quatriéme Roi des Gaules, environ l'an du monde

2067. qui fut auſſi l'Inſtituteur des Druides, & tout cela ſur la foi de Beroſe. Ces Druides ſe firent renommer par-deſſus tous les autres Prêtres, Juges & Philoſophes. Ils y tenoient les Aſſemblées en de certains temps; ils n'étoient pas ſeulement les arbitres de tous differens qui ſurvenoient entre les particuliers; leurs ſoins s'étendoient encore ſur l'éducation des jeunes gens, & tâchoient de les rendre utiles à leur Patrie. On rapporte une autre étimologie qui paroiſt plus naturelle. Il y en a qui veulent que le nom de Druides vienne de la coûtume qu'avoient ces Philoſophes de s'aſſembler ſous un Chêne qui ſe nomme en Grec *Drys*.

Robert de France, fils de Louis le Gros, en épouſant la veuve de Rotrou, Comte du Perche, eut en apanage le Comté de Dreux. Il eſt la tige des Comtes de Dreux, & la branche des Ducs de Bretagne en eſt ſortie. Charles V. réunit ce Comté à la Couronne. Cette Ville eſt encore celebre par la Bataille appellée *Bataille de Dreux*, que les Catholiques gagnérent ſur les Huguenots en 1561. ou 62. Les Chefs des deux partis furent faits priſonniers, le Connétable de Montmorenci, qui commandoit l'Armée Royale & le Prince de

Condé, sous les ordres duquel étoit celle des Huguenots, d'autres disent que c'étoit l'Amiral de Coligny.

La Ville de Dreux se fait honneur d'avoir donné naissance à Messire Antoine Godeau, qui fut nommé à l'Evêché de Vence 1636. & est mort le 17. d'Avril 1672. âgé de 67. ans. Elle a produit encore M. de Rotrou, celebre Poëte mort depuis plus de 60. ans.

Montfort-l'Amaury est ainsi nommé du nom de ses anciens Seigneurs qui ont été autrefois en grande estime. Ce Comté est très considerable par les Châtellenies qui en dépendent.

Anet, Bourg que quelques-uns placent dans l'Isle de France, est situé sur l'Eure. Le Château fut bâti sous Henry II. par un excellent Architecte appellé de Lorme, en faveur de Diane de Poitiers, Duchesse de Valentinois. Le Portail est d'une structure merveilleuse. Il est placé au milieu d'une terrasse pavée de marbre blanc & noir, & sur ce portail est une très belle Horloge avec un Cerf de bronze au-dessus, plus grand que le naturel, qui sonne les heures avec le pied, & un peu auparavant on voit une meute de chiens aussi de bronze au nombre de 15. ou 20. qui se remuent, marchent & aboyent; mais ce qu'il y a d'admirable

eſt une Statuë de marbre qu'on voit dans le jardin des arbriſſeaux ; elle repreſente une femme dont la chemiſe eſt mouillée, ce qui a été fait avec tant d'art, que la vûë y eſt trompée.

LE PERCHE.

Le Perche eſt un ancien Fief de la Couronne, que l'on appella d'abord le Comté de Beleſme, & enſuite le Comté du Perche. Il fut poſſedé par les Comtes d'Alençon, & paſſa aux Seigneurs de Rotrou au commencemennt du XII. ſiecle. Après la mort de Guillaume, Evêque de Châlons, dernier Comte du Perche, arrivée en 1226. le Roi Louis VIII. le réunit au Domaine. Philippe le Bel le donna en 1268. à Charles de Valois ſon frere, avec le Comté d'Alençon, & par la mort de Charles Duc dAlençon, il fut de nouveau réuni à la Couronne en 1525. Le Perche a pris ſon nom d'une grande Foreſt appellée *Perticus Saltus*, dont il eſt fait mention en pluſieurs Auteurs juſqu'à l'an 1000.

Le Perche ſe diviſes en deux parties generales ; le *Haut* ou le *Grand Perche* eſt au Nort. Ses lieux principaux ſont Nogent-le-Rotrou Capitale, les autres ſont Mortagne, Beleſme, la Perriere avec les Baronnies de la Loupe, Illiers, Cour-

ville & Pontgoin. Le *Bas Perche*, ou le *Perche Goutt* est vers le Midi & consiste en cinq Baronnies, sçavoir Authun, Montmiral, Alluye, Bazoche & Brou.

NOGENT-LE-ROTROU, Capitale du Perche, est située sur l'Huyne. Cette Ville est riche & considerable par ses Manufactures de serges, de toiles & de cuirs. Louis XIV. l'érigea en Duché Pairie l'an 1651. en faveur de François de Bethune.

Remy Belleau, Poëte François du XVI. siecle, nâquit à Nogent. Sainte Marthe dit qu'il sembloit être une peinture vivante des choses qu'il vouloit décrire; c'est pour cela que Ronsard l'appelloit *le Poete de la nature*. Il mourut à Paris le 6. de Mars 1577.

LE VENDÔMOIS.

Cette Province portoit autrefois le titre de Comté. Adele d'Anjou, petite fille de Bouchard le Vieil, qui en fut le premier Comte, le porta en dot à Bodon de Nevers, pere de Bouchard II. & Euphrosine sœur de Bouchard III. ayant épousé Geofroy de Pruilly le fit passer dans cette Maison. Jean de Bourbon Comte de la Marche qui avoit épousé Catherine, sœur unique de Bouchard IV. mort sans enfans, en herita,

& fut pere de Louis Comte de Vendôme, Grand maître de France sous François I. Charles de Bourbon fils de François & de Marie de Luxembourg, Comtesse de S. Paul, fut le premier Duc de Vendôme, & eut pour fils Antoine de Bourbon pere d'Henry IV. qui en 1598. le donna à Cesar son fils naturel, duquel sont descendus les Ducs de Vendôme.

VENDÔME, Capitale, est sur le Loir. On voit dans une Abbaïe de cette Ville une Relique précieuse; c'est la larme que Nôtre-Seigneur répandit sur le Lazare, enfermée dans un petit vase qui n'a ni soudure ni ouverture, & qui est blanc par dehors comme cristal. Ronsard en étoit natif. Il mourut en 1585. M. Du Perron, qui depuis fut Cardinal, & qui n'étoit alors que nouveau venu à la Cour, fit son Oraison funebre à la persuasion de Philippes Desportes. Cette Piece commença à le faire connoître, & lui acquit de la réputation.

Il y a un Lac dans ce Duché qui est très remarquable, en ce qu'il regorge d'eau pendant sept ans, & reste sec les sept autres annnées, pendant lesquelles on voit des cavernes extrêmement profondes, & des précipices effroïables. Les Païsans connoissent à certaines marques de la hauteur de l'eau, si les sept années

de l'abſence de ſes eaux ſeront abondantes ou ſteriles.

LE MAINE.

Cette Province étoit autrefois compriſe ſous l'Aquitaine ou la Guïenne ; mais elle en fut detachée par un Traité conclu à Paris l'an 1259. entre S. Louis & Henry III. Roi d'Angleterre, moïennant 150. mille écus d'or. Le Roi Jean l'érigea en Comté-Pairie en 1360. & le donna avec l'Anjou à ſon ſecond fils, Chef de la Branche d'Anjou, qui poſſeda les Royaumes de Naples & de Sicile, le Duché d'Anjou & le Comté de Provence, dont le dernier inſtitua en 1480. Louis XI. ſon heritier univerſel. Ainſi le Maine fut réuni au Domaine auſſi-bien que la Provence.

Ces Peuples que Ptolomée & Ceſar appellent *Cenomani*, *Aulerci*, ſçavent très bien leurs affaires, ce qui a fait dire qu'un Manceau vaut un Normand & demi. On tient que ce Proverbe eſt venu d'une Monnoïe du Maine qui valoit une moitié plus que celle de Normandie.

Le Maine a au Nort la Normandie, au Couchant la Bretagne & l'Anjou, au Midi la Touraine & le Vendômois, & le Perche à l'Orient. Il y a dix Villes qui ſont Duchez & Pairies ou Sieges

Roïaux ; ſçavoir, la Ferté-Bernard, Memers, Beaumont, Freſnay, Maïenne, Laval, Sablé, Château-du-Loir, S. Calais & Domfront, ſans la Ville du Mans Capitale. Il y a auſſi un nombre inombrable de Villages, de Châteaux, de Maiſons de Nobleſſe, de Terres & de Seigneuries qui appartiennent à des perſonnes de la plus haute qualité, parmi leſquels on peut mettre les Marquis de Lavardins, de Vaſſé, du Puy, du Fou, de Vibraye, de Vilaines, les Comtes de la Suſe, de Teſſé, de Montiſſon & le Comte de Marane de l'ancienne Maiſon de Bueils de Sancerre, mort ſans enfans, & dont le Marquis de Crevan a épouſé l'heritiere. Sonnois & Charnie dépendent du Maine.

Cette Province eſt fertile en tout ce qu'on peut ſouhaiter pour la vie de l'homme. Ce ſont de belles Campagnes de terres labourables, des côteaux chargez de vignes, des prairies couvertes de bétail de toutes ſortes, des colines agréables, des foreſts remplies de gibier, des étangs & des rivieres abondantes en poiſſons. Les principales ſont la Maïenne, l'Haine ou l'Huîne, la Sarte & le Loir.

LE MANS, Capitale du Maine, eſt ſituée au confluant de la Sarte & de l'Huîne. Quoique cette Ville ne ſoit pas fort

grande, elle peut paſſer pour une des plus conſiderables du Royaume, en y comprenant ſes Fauxbourgs; & ſi on juge de la pieté de ſes habitans par le grand nombre de Paroiſſes & de Monaſteres de l'un & de l'autre ſexe qui ſont dans la Ville, on ne pourroit s'empêcher de les regarder comme les Peuples les plus vertueux du monde : auſſi cette Ville a-t'elle été une des premieres Villes Chrétiennes des Gaules. S. Julien qui en a été le premier Evêque, y porta l'Evangile ſous le Pontificat de S. Clement, qui vivoit du temps de l'Empereur Veſpaſien. D'autres diſent que ce fut un Citoïen Romain que S. Clement y envoïa, & que Defenſor Gouverneur de ce Païs pour les Romains, ayant été baptiſé par lui avec tous les ſiens, lui donna ſa maiſon pour bâtir un Temple, qui eſt aujourd'hui la Nef de la Cathédrale. Nos Rois ſont réputez Chanoines de cette Egliſe par le titre ſeul de leur Couronne, & Henry II. Roi d'Angleterre & fils de Geofroy Comte du Maine y fut baptiſé la veille de Pâques de l'an 1033.

L'Evêque eſt ſuffragant de Tours. On compte dans ce Dioceſe 619. Paroiſſes avec 22. Abbaïes. Il y a Bailliage & Siege Preſidial établi par Henry II. Roi

de France. La Ville du Mans a été la Patrie de *Nicolas Denisot*, Peintre & Poëte François. Il passa en Angleterre où il fut Précepteur d'Anne, de Marguerite & de Jeanne de Seimour, celebres par leur Sçavoir. Ses Ouvrages en Prose & en Vers ont paru sous le nom du Comte d'Alsinois, qui est l'Anagramme du sien. Il est mort en 1559. *Marin Cureau* de la Chambre étoit de la même Ville du Mans. Son merite lui acquit l'estime du Chancelier Séguier, & le Cardinal de Richelieu le mit au nombre de ceux qui composérent l'Académie Françoise. Il étoit Medecin & consommé dans la Philosophie. Il est mort en 1669.

Maïenne est située sur une pente fort roide qui va finir à la riviere de ce même nom. C'étoit anciennement un Marquisat, qui fut érigé en Duché par Charles IX. l'an 1573. en faveur de Charles de Guise, après que son fils eut été tué devant Orleans en 1563. Il fut depuis Chef de la Ligue. On dit qu'elle appartient à present au Duc de Mazarin.

Laval située sur la Maïenne est considerable par ses Manufactures de toiles. Elle appartient aux Seigneurs de la Trimouille. Il y a une Chambre des Comptes pour les Terres dépendantes de ce Comté, un Siege Roïal, Siege des Trai-

tes, Election, Grenier à sel & Département des Gabelles. Fougeres, Vitré, Ernée, Laffay, Sablé, Château-Gonthier, Craon, Sainte Suzanne & plusieurs gros Bourgs sont dans le voisinage de Laval. *Cossé* est aussi dans le Maine, & *la Ferté-Bernard* Patrie de *Robert Garnier*, qui a passé pour le premier Poëte tragique de son temps. Il vivoit sous les regnes de Charles IX. d'Henry III. & d'Henry IV. Il étoit grand imitateur de Seneque le Tragique.

Château-de-Loir petite Ville du Maine, a titre de Baronnie. Elle a donné naissance au fameux Nicolas Coeffeteau connu par ses Prédications, & encore plus par son Histoire Romaine. Il mourut le 23. Avril 1623. nommé à l'Evêché de Marseille.

LE POITOU.

Le Poitou a eu autrefois titre de Comté. Les Romains en ayant été long-temps les maîtres, les Vandales, ou Huns, ou Allemans le ravagerent sous leur Roi Crocus dans le V. siecle. Cette Province fut laissée ensuite aux Visigoths qui en firent un Royaume, dont ils furent chassez par Clovis vers l'an 510. Les Anglois l'ont possedé, tout le monde sçait à quel titre; enfin, ayant été chassez

entierement du Royaume par Charles VII. le Poitou fut inseparablement uni à la Couronne vers l'an 1436.

Les Poitevins sont civils & obligeans; mais ils sont enclins à faire des railleries si piquantes, qu'il faut ou ne les pas frequenter, ou se soumettre à leurs lardons, qui pour être trop frequens, changent leur humeur gaïe & enjouée, en vice de médisance.

Le Poitou est borné au Nort par la Bretagne, l'Anjou & une partie de la Touraine; au Levant par la même Province & la Marche ; au Midi par l'Angoumois, la Saintonge & l'Aunis, & à l'Occident par la mer de Gascogne.

Cette Province est fort fertile en bled; elle produit aussi du vin & nourrit beaucoup de bétail, particulierement de grands Mulets qui se répandent par toute la France ; le gibier y est excellent.

On la divise en Haut & Bas Poitou. Le *Haut Poitou*, qui est beaucoup plus grand que le Bas, comprend les Villes de Poitiers, Thouars, Loudun, Mirebeau, Châtelleraud, S. Maixant, Lusgnan, Monmorillon, Chauvigny, Richelieu & Mortemar. Il y a dans le *Bas Poitou*, que les marais rendent un peu mal sain, Niort, Maillefays, Luçon, Fontenay-le-Comte, Parthenay, la Roche-

ſur-Yon & Talemond, deux Principautez.

POITIERS, Capitale, ſituée ſur une éminence au confluant du Clain & d'une petite riviere, eſt une des plus grandes Villes de France. On prétend qu'elle a autant de circuit que Paris, mais il y a de grands vuides ; cela n'empêche pas qu'on ne compte 24. Paroiſſes, cinq Abbayes & pluſieurs Maiſons Religieuges. Il y a Sénéchauſſée, Preſidial, Generalité, Bureau des Finances, Cour des Monnoyes, Univerſité, qui y fut fondée par le Pape Eugene IV. & Charles VII. En ce temps-là le Parlement de Paris y avoit été transferé, parce que les Anglois étoient maîtres de la Capitale du Royaume. Ce fut près de Poitiers que ſe donna cette bataille ſi funeſte à la France en 1356. où les Anglois firent le Roi Jean priſonnier.

La Ville de Poitiers eſt gouvernée par un Maire, 12. Eſchevins & 12. Conſeiller Jurez. Outre cela il y a Preſidial & Sénéchauſſée du reſſort du Parlement de Paris, avec Generalité, Bureau des Finances & une Cour des Monnoyes, & un Evêché ſuffragant de Bourdeaux, dont le Dioceſe renferme 722. Paroiſſes & 26. Abbayes. Parmi les Reliques que l'on conſerve en cette Ville, on voit dans

dans la Métropole partie de la Barbe de S. Pierre que S. Hilaire y apporta de Rome, à ce qu'on dit. La figure du Grand Constantin est dans l'Eglise de Nôtre-Dame. Dans celle de S. Hilaire on voit un tronc d'arbre qu'on dit avoir servi de Berceau à ce Saint, qui a la vertu de rendre l'esprit aux Insensez, & un Sepulcre qui consume les corps en 24. heures, & qui devient puant lorsqu'on le frotte avec du fer. On voit à l'Hôtel de Ville des Lames de cuivre où sont gravez les Privileges que plusieurs de nos Rois lui ont accordez de temps à autres. Les Romains qui ont demeuré long-temps à Poitiers, à cause de sa belle situation, y ont laissé des Antiquitez très curieuses. L'Amphiteâtre en est une des plus remarquables, quoiqu'il soit tellement endommagé qu'on a de la peine à bien connoître sa grandeur & sa figure, y ayant au-dedans plusieurs maisons qui en cachent les murailles faites de petites pierres. Il faut avoüer que les Magistrats de ces anciennes Villes sont bien blâmables, & font bien voir qu'ils n'ont point de goût, de permettre qu'on gâte ainsi ces précieux restes d'antiquitez, qu'on devroit plûtôt conserver que détruire. Il y a aussi un vieux Château. Le Palais de Galien est aussi une des belles Anti-

quitez de la Ville. On croit que c'eſt Galienus qui le fit bâtir. L'on voit encore à demi-lieuë de ſes portes une pierre d'une groſſeur prodigieuſe qu'on nomme *la Pierre levée.* Elle eſt élevée ſur quatre pilliers, & a 25. pieds de long & 17. de large en chacune de ſes quatre faces.

L'an 509. le Roi Clovis tua de ſa propre main Alaric Roi des Goths dans une bataille qui ſe donna proche cette Ville, qui ſe glorifie avec raiſon d'avoir été la Patrie de S. Hilaire, qui y nâquit au commencement du IV. ſiecle. Il y mourut le 13. Janvier 369. Jean Bouchet ſurnommé en pluſieurs de ſes Ouvrages l'Eſclave fortuné, le Traverſeur des voyes perilleuſes, Poëte François, Hiſtorien & Orateur, étoit natif de Poitiers.

Loudun, Capitale du Loudunois, en Latin *Juliodunum*, comme qui diroit la Forteresse de Ceſar. Elle a un Bailliage, un Siege Royal qui a ſa Coûtume particuliere, & une Election ſous la Generalité de Tours. Cette Ville a eu titre de Duché, & eſt devenuë celebre par la prétenduë poſſeſſion des Religieuſes Urſulines. Elle a été la Patrie de Scevole & de Louis de Sainte Marthe, freres jumeaux, qui ſont aſſez connus par leur

merite & par leurs ouvrages. Scevole mourut en 1650. & Louis six ans après. On voit leur Epitaphe à S. Severin à Paris. Ismaël Bouilleau, celebre Astronome, Mathématicien & sçavant dans la Theologie & dans l'Histoire profane & sacrée, étoit aussi de Loudun.

Moncontour est celebre par la bataille qu'y gagnerent les Catholiques le trois Octobre 1569. sur les Huguenots. L'Armée Royale étoit commandée par Henry de France Duc d'Anjou, & celle des Prétendus Reformez par l'Amiral de Coligny. On dit qu'on vit dans l'air des Cavaliers combattre pour le Roi & pour la Religion. Moncontour est situé sur la Dive.

Richelieu, bâtie par le Cardinal de ce nom, est une Ville fort reguliere. On dit que du milieu de la Place, on voit les quatre Portes. Elle est ornée d'un Palais fort magnifique, qui est orné lui-même d'un grand nombre d'Antiquitez qui ont été données au Cardinal de Richelieu. On y voit des Thermes, des Dieux, des Déesses, des Empereurs, des Imperatrices, des Gladiateurs, des Satyres, des Pasteurs & des Captifs. Il y a aussi une Salle pleine de Devises ou d'Anagrammes comme celle-ci, *Armandus Richelieu, Hercules admirandus.* La Justice

du Duché & Pairie, qui auparavant étoit ſous la Juriſdiction du Siege Royal de Saumur, y eſt établie. Le Grenier à ſel de Loudun & l'Election de Mirebeau y ont été transferez. Les principaux lieux fermez qui dépendent de ce Duché ſont Mirebeau & l'Iſle Bouchard.

Châtelleraud ſur la Vienne a été érigée en Duché & Pairie par François I. en faveur de François de Bourbon Comte de S. Paul. Elle eſt conſiderable par ſa Coûtellerie, par les Diamans faux qu'on y travaille mieux qu'en aucun endroit du monde, & par ſon beau Pont de pierre qui a neuf arcades & qui eſt long de 230. pas & large de 66. Daillé Miniſtre de Charenton étoit de cette Ville.

Mirebeau n'a rien de conſiderable que d'avoir donné le nom au petit Païs dit Mirebalais, qui contient pluſieurs petites Villes, dont les principales ſont Faye-la-Vineuſe, Moncontour, Aurigne, Douſſay, Vouzaille & Ceaux.

Luçon, petite Ville ſans murailles, mais Epiſcopale ſuffragant de Bourdeaux. Le Dioceſe comprend 230. Paroiſſes. C'étoit autrefois une Abbaïe que Jean XXII. érigea en Evêché l'an 1317. Pierre de la Voirie, qui en étoit Abbé en fut ſacré le premier Evêque.

Luſignan, ſituée ſur la Vienne, eſt une

Ville fameuse par l'ancienne Maison de Lusignan, qui a donné des Rois à l'Isle de Cypre & à Jerusalem. Lorsque le Château de Lusignan, situé sur une large & haute cime de montagne, étoit en son entier, il passoit pour une des plus fortes Places de France. Henry, Comte de Lusignan l'avoit fait fortifier, mais la fameuse *Mellusine*, Dame de cette Contrée avant lui, l'avoit fait bâtir ; & le vulgaire qui se plaist aux Fables prétendoit qu'elle fut Fée, & qu'elle l'avoit fait construire par enchantement. Ce fut vers l'an 1180. sous le regne de Philippe Auguste. Louis XIII. le fit démolir, de peur qu'il ne servît de retraite aux Religionnaires. L'opinion du Païs est qu'il y a encore un esprit qu'ils appellent Mellusine, qui erre parmi ces ruines.

Fontenay-le-Comte, Capitale du Bas Poitou, située sur la Vendée, n'est pas grande, mais elle est bien bâtie, bien peuplée & marchande. Le Poëte Nicolas Rapin, mort en 1608. étoit de cette Ville, aussi-bien que Tiraqueau. On a remarqué que ce dernier donnoit tous les ans à la Republique un Livre & un enfant.

Olone, Comté dont les sables fournissent de bons Pilotes aux Vaisseaux qui

vont ſur l'Océan. *Nermoutier*, Iſle avec titre de

Maillezais, dont l'Evêché a été tranſferé à la Rochelle, a été le ſéjour des Comtes de Poitou & des Ducs de Guïenne, qui y avoient fait bâtir une très belle Egliſe à S. Hilaire.

Mortemart, érigée en Duché & Pairie en 1653. appartient à la Maiſon de la Roche-Chouart, qui poſſede encore le Marquiſat de Luſſac & le Comté de Vivonne. *la Trimouille* eſt auſſi dans le Poitou.

Niort, eſt une aſſez jolie petite Ville. André du Chêne dit qu'elle eſt marchande & remarquable par ſes belles Foires. Elle eſt ſituée ſur la Soure, à l'aide de laquelle les barques viennent de la mer juſques dans les Fauxbourgs où eſt le Port, chrgées d'épiceries, de ſel, de poiſſon & autres marchandiſes.

L'ANGOUMOIS.

L'Angoumois eſt entre le Poitou, le Limoſin, le Perigord, la Marche & la Saintonge. Ce Païs produit des bleds, des vins, toutes ſortes de Simples & de bons eſprits, ſçavoir, Balzac, mort en 1654. Il fonda un Prix d'Eloquence, & laiſſa pour cela cent livres de rentes. Ce Prix eſt une Médaille d'or où S. Louis

est representé ; on le distribue le 25. d'Aoust, à celui qui fait la meilleure Piece d'Eloquence. Thevet connu par sa Cosmographie, &c. & Pierre Dom Romuald, par son Tresor Cronologique.

Les principales Villes sont Angoulême, Capitale, Cognac, Jarnac, Châteauneuf, la Rochefoucaut, Boutteville, Ruffec, le Vauguyon & Monbason ; & les rivieres sont la Charente, la Touvre, la Bandiat, l'Anguienne, &c. On a dit autrefois de la Touvre qu'elle étoit pavée de Truites, lardée d'Anguilles, bordée d'Ecrevisses & couverte de Cignes.

ANGOULEME, Capitale, est située sur une montagne, dont la Charente baigne le pied, & elle est commandée par un Château. François I. qui avoit été Comte d'Angoulême, avant qu'il fût parvenu à la Couronne, l'érigea en Duché en faveur de Louise de Savoye sa mere. Charles IX. dans la suite le donna à Charles de Valois son fils naturel, qu'il avoit eu de Marie Touchet.

Cette Ville est ornée d'un Presidial, d'une Sénéchaussée, d'une Election & d'un Evêché suffragant de Bourdeaux. Il y a sept Abbaïes dans ce Diocese, & 290. Paroisses. L'Evêque prend le titre

d'Archichapelain du Roi & de Baron de la Paine, qui eſt une Seigneurie renfermée dans la Ville. On voit à deux lieuës d'Angoulême une Fontaine qui ſort d'une abîme qui n'augmente ni ne diminuë jamais. Une Reine de France étant en ce Païs-là, voulant penetrer d'où pouvoit venir cette ſource, elle y fit deſcendre un homme condamné à la mort, qui rapporta n'avoir vû que des rochers affreux & des poiſſons monſtrueux, qui l'auroient englouti, ſi on ne l'avoit retiré promptement. Cette Ville fait un grand commerce du papier qui s'y fabrique.

Cognac, près de la Charente, eſt connuë par ſes bons vins, ſes bonnes eaux-de-vie, & par la naiſſance de François I. Cette Place fut priſe par les Huguenots en 1561. & Henry Duc d'Anjou l'aïant aſſiegée en 1569. après avoir gagné la Bataille de Jarnac, fut obligé de ſe retirer.

Jarnac ſur la Charente eſt celebre par la victoire qu'y remporta le Prince dont on vient de parler, ſur les Huguenots au mois de Mars 1569. Le Prince de Condé y fut tué par Monteſquiou, & l'Amiral de Coligny mis en fuite.

La Rochefoucaut, Ville & Duché le plus noble de l'Angoumois, érigé en 1622. au

au mois d'Aouſt, eſt ſitué ſur la Tardouere. Il eſt le premier Vaſſal du Duché d'Angoulême, & le plus puiſſant du Païs. Quatre Baronnies en dépendent & compoſent le Duché. La ſeule Châtellenie de la Rochefoucaut contient 19. Paroiſſes. Charles V. l'eſtima pour une des plus magnifiques Maiſons du Roïaume. Son Saffran ſous le nom de Roche eſt bien reçû. *La Valette*, autrefois Baronnie, a été érigé en Duché en 1622.

Balzac, Seigneurie, illuſtre par la naiſſance du Sçavant Balzac.

LE PAYS D'AULNIS.

Ce Païs eſt entre le Poitou, la Saintonge & l'Océan, & n'eſt éloigné de l'Iſle de Ré que d'une lieuë. L'étimologie en eſt trop plaiſante pour ne la pas rapporter. Ce Païs fut ainſi nommé, à cauſe, dit-on, qu'un Roi voulut conquerir ce Païs en gagnant une aulne de terrain par jour. Cette Contrée, quoique de petite étenduë, eſt très fertile & fort peuplé. La Rochelle en eſt la Capitale. On y voit encore Morans, Surgeres & Rochefort.

LA ROCHELLE eſt une Ville aſſez grande & fort marchande. Elle a un bon Port, un Preſidial, une Cour Souveraine pour les Salines du Ponent, une Cour

des Monnoïes & un Evêché qui y fut transferé de Maillezais avec la permiſſion d'Innocent X. l'an 1649. & eſt ſuffragant de Bourdeaux. Les Religionnaires s'en rendirent les maîtres dans le XVI. ſiecle ; & la Nouë, qui en étoit Gouverneur, ſoûtint vaillamment le Siege que Charles IX. y mit inutilement ſous la conduite du Prince Henry ſon frere en 1573. qui l'abandonna pour aller prendre poſſeſſion de la Couronne de Pologne. Il ſe forma une aſſemblée de Religionnaires à la Rochelle en 1620. pour y jetter les fondemens d'une petite Republique Proteſtante. Mais Louis XIII. les fit rentrer dans leur devoir en 1622. Et comme les Anglois & les Hollandois les invitoient à ſe revolter, & que la mer leur facilitoit un paſſage pour les ſecours qu'ils y envoyoient, ils s'attirerent bientôt l'indignation de leur Souverain, & le Cardinal de Richelieu aïant fait conſtruire cette fameuſe Digue vers la fin de 1627. qui avoit 747. toiſes de longueur, afin de leur ôter la communication de la mer, les Rochelois ſe rendirent le 29. Octobre 1628. Le Roi qui s'étoit trouvé en perſonne à ce Siege, entra dans la Ville le jour de la Touſſaint, ôta aux habitans les Privileges qui avoient donné lieu à leurs rebellions, & fit raſer

leurs fortifications, à la reserve de celles qui furent jugées necessaires pour la deffense de son Port, fermé d'une chaîne qui va d'une Tour à l'autre. Depuis ce temps-là Louis XIV. y a fait de nouvelles fortifications; le commerce y fleurit, & elle se trouve aujourd'hui le rendez-vous des marchandises qu'on transporte dans les Indes. On dit que le peuple se sent de l'air marin qu'on y respire; ce qui fait qu'ils sont un peu insolens & ont une bonne provision de vanité & d'orgueil. Il ne faut pas oublier les Inventeurs de cette admirable Digue; ce furent Clement Melzeau de Dreux, depuis Architecte des Bâtimens du Roi, & Jean Tiriau, Maître Masson de Paris, appellé depuis le *Capitaine Tiriau*.

Rochefort située sur la Charente près de son embouchure dans la mer; elle est regardée comme un des meilleurs Ports de cette Côte. Louis le Grand la fit acheter en 1664. d'un des heritiers d'un Officiers d'Henry III. pour y faire bâtir une Ville, parce qu'on avoit reconnu que la riviere de Charente avoit de là jusqu'à la mer une profondeur plus que suffisante pour soûtenir en tout temps les plus gros Vaisseaux; qu'elle avoit un fond admirable pour l'ancrage, & que les bords en étoient unis & très solides.

On marqua tous les emplacemens necessaires pour l'Arcenal & pour les Magasins du Roi, & le reste fut abandonné aux Particuliers, qui offrirent de prendre des emplacemens pour bâtir des maisons à un denier de cent seulement par carreau ; de sorte que par les soins de M. Colbert du Terron, alors Intendant de la Rochelle, on vit en très peu de temps à Rochefort la riviere bordée de superbes Edifices. Chaque Vaisseau eut son Magasin particulier, & on éleva au milieu de tous un Magasin general, dans lequel il y a des logemens suffisans pour y placer tout ce qui convient à l'équipement, radoub & armement des Vaisseaux. On y entretient des Ouvriers de toutes sortes, des Armuriers, des Serruriers, des Fondeurs, des Charpentiers pour la construction des Vaisseaux. Le Bâtiment des Cordiers merite d'être vû des Curieux. Le Magasin des Vivres n'est pas un Edifice ordinaire, & il n'est guere de Palais d'une plus parfaite ni d'une plus superbe structure ; biscuit, farine, bled, légumes, sel, enfin tout ce qui est necessaire à un Armement. Autrefois on y entretenoit des Gardes Marines, à qui on donnoit tous les Maîtres qui conviennent à des Gentilshommes. Ce grand & magnifique Hôtel est devenu depuis

quelque temps le logement des Soldats de la Marine, où l'Inſpecteur de ces troupes & pluſieurs autres Officiers ont de très beaux Appartemens. Il y a auſſi un Hopital où les Soldats & Ouvriers qui travaillent pour le Roi ſont reçûs. Les ſecours ſpirituels s'y trouvent de même. Ainſi Rochefort, qui n'avoit rien d'avantageux que ſa ſituation, & qui n'étoit il y a 55. ans qu'un marais inculte, eſt devenu une Ville très conſiderable. Il y a un Maire, des Eſchevins & des Officiers de Police pour regler le prix des denrées, & pour veiller à la ſûreté des habitans. Le Roi y a établi auſſi un Siege Royal, & cette Ville eſt le Magaſin general des autres Ports voiſins, & de ceux du Ponent.

Ré, Iſle, eſt prés des Côtes du Païs d'Aulnis dont elle dépend pour le temporel, & pour le ſpirituel de la Rochelle. Elle n'a que cinq lieuës de long & une demie de large. Elle eſt renommée par ſes vins qui y croiſſent en abondance & par ſes eaux-de-vie. Il y a pluſieurs Bourgs; celui de S. Martin & celui de Loye ſont les principaux. On y voit la Tour des Baleines qui ſert de Fare; elle eſt ainſi nommée à cauſe des écueils qui en ſont proche, appellez les Baleines. Dans le temps que la Rochelle étoit

assiegée par Louis XIII. les Anglois firent une entreprise sur cette Isle, mais ils furent battus, & on défit la plus grande partie de leurs troupes. Elle appartenoit autrefois à la Maison de Mauleon ; & étant passée ensuite aux Vicomtes de Thouars, Jacqueline de la Trimouille, fille de François de la Trimouille, Vicomte de Thouars, la porta en dot à Louis de Breuil, Comte de Sancerre. Les anciens l'ont appellée *Reacus*, peut-être à cause qu'on y releguoit des criminels.

LE NIVERNOIS.

Cette Province n'étoit autrefois qu'un Comté qui fut érigé en Duché & Pairie l'an 1538. par François I. Le premier Duc fut François fils de Charles de Nevers & de Marie d'Arras. Il épousa Marguerite de Bourbon fille de Charles I. Duc de Vendôme. François, Jacques & Henry étant mort sans posterité, Henriette leur sœur porta ce grand heritage à Louis de Gonzague Prince de Mantouë l'an 1565. Charles I. son fils fut Duc de Mantouë & de Monferrat aprés la mort de Vincent II. Duc de Mantoue son cousin. Ce fils épousa en 1599. Catherine de Lorraine, fille aînée de Charles Duc de Maïenne, & de ce ma-

riage sortoient les deux Princesses de Nevers, Anne & Louise. La premiere épousa Edouard, Comte Palatin du Rhin, & l'autre fut mariée à Casimir Roi de Portugal. L'an 1659. elles vendirent le Duché de Nevers au Cardinal Mazarin. Il fut anciennement la demeure des Vadicasses, qui dépendoient des Eduens avant qu'ils se fussent alliez des Romains. Il fut ensuite compris dans le Roïaume d'Orleans; & passa sous la seconde Race à des Seigneurs particuliers. Il y avoit des Comtes de Nevers dés le temps de Richard le Justicier, Duc de Bourgogne, qui vivoit sur la fin du IX. siecle.

Le Nivernois a pour limites la Puisaye au Nort; la Bourgogne à l'Orient; le Bourbonnois au Midi, & le Berry à l'Occident.

On le divise en huit Contrées qui sont le Vaux de Nevers, les Amognes, les Vallées de Moutenoison & d'Yonne, partie du Morvant, les Vallées du Morvant entre la Loire & l'Allier & le Donnois. Chaque Contrée est subdivisée en Châtellenies qui sont au nombre de 32. Il renferme plus de 25. lieux fermez de murailles, dont Nevers est la Ville Capitale. Les autres sont S. Pierre-le-Moustiers, Decize, Molins, Engilbert, Cor-

bigny, dit S. Leonard , Luzy, Donzy, la Charité, Clamecy & autres.

Cette Province abonde en pâturages qui nourriſſent quantité de beſtiaux. Il il y a des Mines de fer & d'argent, quantité de bois, du charbon de pierre, & à deux lieuës de Nevers de belles pierres pour bâtir.

NEVERS, Capitale, eſt ſituée ſur la Loire, à l'endroit où ſe vient rendre la petite riviere de Niévres, qui lui a donné le nom de Nevers. Ceſar qui en parle ſous le nom de *Noviodunum in æduis* trouva ſa ſituation ſi belle à cauſe des rivieres de Loire & de l'Allier, qu'il la choiſit pour en faire une Place d'armes & un Magaſin. Anciennement la Ville & le Dioceſe de Nevers appartenoient aux Peuples d'Autun ou *Ædui*. Honorius les en démembra & les mit dans la quatriéme *Lyonnoiſe* ſous la Métropole de Sens que l'Evêque de Nevers a toujours reconnu depuis; au lieu qu'Autun étoit dans la premiere *Lyonnoiſe*, & ſous la Métropole de Lyon. Cette Ville, qui a eu titre de Comté dès nos Rois de la III. Race, eſt aſſez grande, puiſqu'elle renferme ſept Paroiſſes. Il y a une Chambre des Comptes, une Citadelle & un Evêché ſuffragant de Sens. Ce Dioceſe renferme quatre Abbaïes & 271. Pa-

toisses. Il y a aussi un Palais des Ducs de Nevers où mourut Jean Casimir Roi de Pologne le 16. Decembre 1672. & un Pont de pierre de 20. arches. La Verrerie, qu'on peut appeller le petit Muran de Venise, est remarquable pour la rareté des divers ouvrages de verre qui s'y font ; il s'y fait aussi de la fayence.

S. Pierre-le-Monstier est située entre l'Allier & la Loire ; elle est ainsi nommée, selon André du Chêne, du Monstir ou l'Eglise de S. Pierre, parce que *Monstier*, quoiqu'il vienne de *Monasterium*, a été pris anciennement pour toutes sortes d'Eglises Paroissiales & autres, d'où vient qu'on a dit *Mener l'Epouse au Monstier*, pour dire Mener une fille à l'Eglise pour être épousée par son Curé, & *laisser le Monstier où il est*, pour dire, Ne rien changer aux Constitutions de l'Eglise.

Decize est du Domaine des Ducs de Nevers, qui y ont un Château. Elle est au confluant de l'Airon & de la Loire. C'est une Ville ancienne, puisqu'on y a trouvé plusieurs Médailles des Romains. C'est le lieu de la naissance de *Denis Coquille* celebre Jurisconsulte.

Clamecy est située sur l'Yonne. Cette Ville a un Fauxbourg où reside un Evê-

que du titre de Bethléem. Quand les Barbares eurent chassé les Chrétiens de la Terre Sainte, Rainaud Evêque de Bethléem suivit Guy Comte de Nevers en France, ce qui arriva l'an 1223. Ce Seigneur lui donna l'administration d'un Hopital qui étoit à Clameci. Depuis ce temps-là on établit en ce lieu un titre d'Evêque de Bethléem, à la nomination des Comtes & Ducs de Nevers. Geofroy de Perfectis fut Evêque de Bethléem après Rainaud, & ils ont eu des successeurs jusqu'à aujourd'hui, quoique sans territoire & sans Diocese.

La Charité est un Prieuré très riche de l'Ordre de Cluni, dont le Prieur est Seigneur temporel & spirituel de la Charité. *Donzy*, Duché, fut joint au Nivernois, lorsque les Seigneurs de Donzy devinrent Comte de Nevers. Il releve de l'Evêque d'Auxerre, qui est son ancien Seigneur Feodal.

LE BERRY.

Le Berry a été autrefois un Comté Souverain. Herpin dernier Comte de Bourges le vendit à Philippe I. pour 60 mille écus l'an 1061. Depuis il a été érigé en Duché, & a souvent servi d'apanage à un des Fils & aux Reines de France. Ses Peuples ont été autrefois

redoutables; & l'Hiſtoire ne nous apprend pas ſeulement les Conquêtes qu'ils firent en Germanie & en Italie, mais auſſi que ce même peuple qui tint aſſez long-temps l'Empire des Gaules, fut de ceux qui donnerent le plus de peines à Ceſar. Il a la Sologne au Nort, le Nivernois & le Bourbonnois à l'Orient, la Marche au Midi, & le Poitou & la Touraine au Couchant. Le Cher diviſe cette Province en Haute & Baſſe. Bourges eſt la principale de la Haute. Les autres ſont Viexſon, Dun-le-Roi, Châtillon ſur Loire, Concreſſaut, Enrichemont & S. Aignan, Duché-Pairie à la Maiſon de Beauvilliers. Les Villes du Bas Berri, qui eſt au Midi, ſont Iſſoudun, Blanc, Argenton, Château-Roux & Charrot. Outre le Cher, ce Païs eſt encore arroſé de l'Indre, de l'Auron, de l'Aurete, de l'Eure, de l'Arnon, &c.

BOURGES, Capitale, eſt ſituée dans un lieu marécageux au confluant de la riviere d'Eure & de celle d'Auron, qui commence à y porter batteau. Cette Ville, outre l'avantage de ſa ſituation, eſt fortifiée par une muraille de pierres taillées en pointes de diamans de 19. pieds d'épaiſſeur, flanquée de pluſieurs Tours & par un foſſé plein d'eau. Cela eſt peu de choſe aujourd'hui; mais Bourges eſt

très considerable d'ailleurs. Elle est une des plus anciennes Villes de France ; elle étoit Capitale des *Bituriges* & fort puissante du temps de Cesar, qui l'assiegea & s'en rendit le maître avec la perte de plus de 40. mille Gaulois. Auguste en fit la Métropole de sa premiere Aquitaine. Elle a été souvent maltraitée par les Barbares, mais elle s'est fort bien rétablie. Outre son enceinte qui est grande, on y voit un Fauxbourg à chacune de ses portes. Elle est de plus ornée d'un Bailliage, d'un Presidial, d'une Generalité & d'une Election. L'an 1379. Jean Duc de Berri y érigea une Chambre des Comptes pour les terres de son Apanage. Le Roi Charles VII. y fit son séjour le plus ordinaire pendant les guerres qui déchiroient son Roïaume, ce qui donna sujet à ses ennemis de l'appeller *Roi de Bourges* par dérision. Ce fut dans la Sainte Chapelle de cette Ville, durant les differens du Pape Eugene IV. & du Concile de Basle, que ce Prince fit dresser la *Pragmatique-Sanction* pour remedier aux entreprises de la Cour de Rome. Louis XI. son fils eut la complaisance de l'abolir en 1461. mais on ne laissa pas de l'observer en quelques points jusqu'au Concordat qui fut fait à Boulogne en 1515. ou 16. entre le

Pape Leon X. & le Roi François. I. Il y a une Université fondé en 1465. par Louis XI. pour honorer le lieu de sa naissance, ce Prince étant né en cette Ville en 1423. Durant les guerres de la Religion, Gabriel Comte de Mongommeri la surprit pour les Huguenots, & on y pilla toutes les Eglises. Elle tenoit le parti de la Ligue, quand la mort d'Henry III. donna droit à la Couronne à Henry IV. Roi de Navarre, & en 1594. elle se soumit après que ce Prince eut abjuré l'heresie.

Les Archevêques de Bourges prennent le titre de Patriarches & de Primats d'Aquitaine. Ce Diocese contient 800. Paroisses avec 37. Abbaïes. Les Veritez de la Religion Chrétienne y furent portée par S. Ursin que les Disçiples des Apôtres avoient envoïé dans les Gaules, & ordonné premier Evêque de cette Contrée. Sa Cathédrale dediée à Saint Etienne est un très bel édifice soûtenu par 60. pilliers à claire voïe, & il y en a 46. autres qui sortent à demi des murs. On voit au-dessus du Jubé un Horloge dont le dessein fait l'admiration des Curieux, & son Tresor renferme des Curiositez qui meritent d'être vûës.

Sancerre sur la Loire a été appellée, selon quelques-uns, *Sacrum Cereris*, à

cause qu'on y adoroit Cerès Déesse des bleds parmi les Païens. Cette Ville est celebre par les Sieges qu'y soûtinrent les Protestans l'an 1573. où ils souffrirent les dernieres rigueurs de la faim, avant que de se rendre. Ses Fortifications & son Château ont été rasez. Cette Ville a eu ses Comtes particuliers; il est aujourd'hui à la Maison de Condé. De ce Comté dépendent 31. Châtellenies ou Paroisses, avec près de 500. Fiefs.

Enrichemont qu'on nomme aussi *Boisbelle*, a titre de Principauté & appartient à la Maison de Bethune-Sully.

Issoudun est une Ville forte; les murailles en sont bonnes & les fossez larges avec des Tours & des Boulevarts. Elle est deffenduë par un Château tout environné de fossez profonds & de murailles bien flanquées, dont la riviere de Theols lave les bords. C'est comme une Ville separée avec une grosse Tour qui la deffend. Cette Ville a un Bailliage, dont dépendent plusieurs Baronnies & un grand nombre de Fiefs. Elle a eu long-temps des Seigneurs particuliers qui relevoient de nos Rois. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Ernodorum*, Ville de la Gaule Celtique, laquelle d'autres placent à S. Ambroise sur l'Arnon, Village du Berri.

Châteauroux est une Ville assez grande, avec titre de Duché & Pairie érigée en 1616. Elle appartient à la Maison de Condé. On y voit encore *la Châtre*, qui a donné un Maréchal de France; Grancay, Valencay au Midi du Cher, & Villequier.

Vierson au confluant du Cher & de l'Eure, est dans une assiette si gracieuse, que les bois, les vignes, les prez & les rivieres limitent la vûe de tous côtez, ce que marquent ces deux Vers écrits sur la porte :

Versio, Villa virens, aliunde pauca requirens
Silvis ornata, Vineis, pratis decorata.

Quelques-uns tiennent que Vierson fut autrefois l'heritage du Roi Bon de Beves, pere de Lancelot du Lac, & qu'il en fut chassé par Clodias qui la démentela. On y fait trafic de laine & de draperie.

On voit encore dans le Berri *Argenton*, *la Châtre*, *Concressant* & *Mehun* sur Evre, où mourut Charles VII. l'an 1461.

LE GATINOIS.

On comprend sous cette Contrée la Puisaye; on y met aussi dans les Cartes

de Samſon, Eſtampes, Gien, Briare, Coſne & Châtillon ſur le Loin. Baudran étend ce Païs juſqu'à la Seine, en y comprenant Nemours, Moret & Milly qui ont été unies au Gouvernement de l'Iſle de France. Rien n'eſt plus incertain que les limites de ces petits Païs. Le même Auteur met dans un Païs une Ville qu'il a placée dans une autre. Cependant on donne pour bornes à celui-ci la Beauce au Septentrion ; au Midi, l'Auxerrois ; à l'Orient le Senonois, & à l'Occident l'Hurepoix & la riviere de Vernuſe. Les autres Villes ſont Montargis, Capitale, Piſeaux, la Ferté-Alais, Fontainebleau & quantité de Châteaux & de Maiſons de Plaiſances.

Cette petite Province peut ſe vanter d'être l'une des plus anciennes de France, puiſqu'elle a été habitée par les Romains comme les reſtes d'Amphiteâtres & les autres Antiquitez qu'on y voit proche le Canal de Briare le font connoître. Ceſar en fait mention aſſez ſouvent en parlant des Celtes, Peuples Gaulois, qui faiſoient la plus noble partie de la Gaule, qui ſont l'Aquitaine, la Narbonnoiſe, la Belgique & la Lionnoiſe. Cette derniere qui eſt auſſi nommée Celtique ou Senonoiſe, comprend toutes les Provinces qui ſont en la Loire & la Meuſe, dont

dont le Gatinois fait le milieu.

Les vignes y croissent en abondance, aussi-bien que les Noïers, dont les fruits sont propres à faire de l'huile. Il a aussi beaucoup de saffran. Ses belles forests sont fournies de gibier de toutes sortes, & ses étangs & ses rivieres n'y laissent pas manquer de poisson. Les grais à paver les grands chemins, & les bois propres à bâtir viennent de là. On les transporte à Paris & à plusieurs Villes par le Canal de Briare & par la riviere de Loing qui se décharge dans la Seine.

MONTARGIS, Capitale, est située sur le Loing. Sous le Roi Charles VII. Jean Comte de Dunois, Bâtard d'Orleans, fit lever le Siege que les Anglois avoient mis devant cette Ville; & bien à propos, car le canon des ennemis, & la faim encore davantage la désoloient. Ainsi Montargis fut delivré à l'entier avantage des François, qui trouverent un grand butin dans le Camp des assiegeans.

Nemours, située sur le Loing entre deux colines où étoit la Ville de *Grex* du temps de Cesar. Cette Ville a eu des Seigneurs particuliers avant ses Comtes qui ont continué jusqu'en 1404. & après avoir été dans la Maison de Navarre & dans celle de Savoïe, Louis XIV. la dégagea. François I. l'avoit donnée en en-

gagement à la Maiſon de Savoïe pour cent mille livres en 1528. Quelques-uns croïent qu'on a appellé Nemours *Nemus*, ou *Nemoracum* en Latin, à cauſe des bois qui bornent la vûë de tous côtez. D'autres l'appellent *Nemoſium*. Voïez *Eſtampes* dans la Beauce. *Gien* eſt placé dans le Hurepoix par d'autres Geographes.

Milli, Baronnie, & *Moret* fut érigé en Comté par Henry IV. en faveur de la Comteſſe d'Orleans. Antoine de Bourbon, fils naturel de ce Prince, porta le titre de Comte de Moret. Il fut tué en 1632. au Combat de Caſtelnaudari. Il a couru un bruit depuis quelques années, qu'un Hermite qui mourut alors dans une extrême vieilleſſe, étoit ce même Comte de Moret qu'on avoit crû tué à la Bataille de Caſtelnaudari.

Courtenay, petite Ville qui a donné ſon nom à l'Illuſtre Maiſon de Courtenay deſcenduë de la Maiſon de France. La Maiſon de Courtenay, de laquelle ſont ſortis trois Empereurs de Conſtantinople, a fleuri ſur tout au temps des Croiſades.

Fontainebleau, Maiſon Roïale, eſt ſitué au milieu d'une foreſt à une lieuë de la Seine & à 14. lieuës de Paris. Quoique quelques-uns diſent que Louis VII. en

jetta les premiers fondemens l'an 1137. on ne laisse pas d'en attribuer le commencement à François I. qui l'embellit de cent sortes d'ornemens. S. Louis l'appelloit ordinairement son desert & sa solitude. Ce qu'il y a de plus curieux à voir, est un petit Cabinet rempli des peintures les plus rares, & la Galerie des Cerfs toute embellie de peintures qui representent les plus beaux Châteaux de France & toutes les Maisons Roïales, leurs forests & le plan de leurs environs avec une exactitude très particuliere. Celles de Fontainebleau, de Folembray, de Compiegne, de Villers-Cotrets, de Blois, d'Amboise, de Chambort, de S. Germain, du Louvre, de Versailles, &c. Fontainebleau a pris son nom d'un chien appellé *Bliaut*, qui y fut trouvé beuvant à une fontaine. Ce qui prouve cette étimologie, c'est qu'on lit dans les Chartres Latines de cette Maison, *Fons Bliaudi*; ainsi les Modernes Latins ont tort d'écrire *Fons Bellaqueus*, en confondant, dit l'Illustre M. l'Abbé de Longueruë, *Fontaine-Beleau* avec *Fontaine-bleau*.

Saint Fergeau, Ville & Duché, est la Capitale de la PUISAYE. Il y a aussi la Ville de la Perreuse, Bleneau & autres lieux dépendans de S. Fergeau, comme Toucy, Tarigny, S. Privé, S. Martin,

Roncheres, Merilles, Arguien avec Château & quelques Bourgs & Châteaux voisins. La Puisaye est de la Generalité d'Orleans ; d'autres la rangent sous l'Auxerrois à cause du voisinage.

Ferriere Abbaïe. C'est dans la cour de cette Abbaïe que Pepin le Bref tua un Lion qui tenoit un Taureau sous lui, aucun des Courtisans qui les voyoient battre n'ayant osé le faire. On le voit monté sur ce Lion au grand Portail de Nôtre-Dame de Paris, pour marque perpetuelle de sa victoire.

Gien, Comté qui appartient aux heritiers du Chancelier Seguier, *Cosne* & *Briare* sont encore du Gatinois. Ce lieu est celebre par le Canal qu'on a fait dans le voisinage pour pouvoir passer par eau de la Loire à la riviere de Loing, & joindre par celle-ci la Loire à la Seine.

L'ORLEANOIS PROPRE.

Ce Païs faisoit partie du Royaume d'Orleans sous la premiere Race de nos Rois. Ceux de la III. ayant reconnu que ces démembremens étoient préjudiciables à l'Etat, ne donnerent l'Orleanois à leurs enfans qu'en Apanage, avec droit de reversion à la Couronne faute d'hoirs mâles. Les Apanages ne commencerent à être en usage que vers l'an 954. que

Charles le Simple mourut. De cinq enfans qu'il eut il ne lui en restoit que deux, Lothaire & Charles, auquel on donna la Lorraine pour Apanage. Depuis ce temps-là le Roïaume n'a plus été partagé entre les freres. L'aîné seul a eu le titre de Roi. C'est sur ce Charles de Lorraine, en qui finit la Race des Carlovingiens, que Hugues Capet usurpa le Roïaume, Louis. V. fils de Lothaire étant mort par le crime de Blanche d'Aquitaine sa femme, après 16. mois de regne, sans posterité.

L'Orleanois est entre la Beauce au Septentrion, le Gatinois à l'Orient, la Loire au Midi qui la separe de la Sologne, & le Blaisois au Couchant. L'Orleanois renferme, outre Orleans Capitale, les Villes de Meun, de Beaugenci, de Gergeau, de Sully, de Clery, de Pethiviers & de la Ferté-Senneterre.

ORLEANS, sur la Loire, Capitale de tout le Gouvernement, est une des plus considerables Villes de France. Elle est ancienne & ainsi nommée de l'Empereur Marc-Aurele, qui la fit bâtir. Cette Ville s'appelloit autrefois *Genabum* ou *Cenabum*, dépendante des *Carnutes*. Elle a le titre de Duché, & est l'apanage du second fils de France. Cette Ville est fort marchande & fort grande, étant divisée

en 22. Paroisses, bien bâtie & ornée d'un beau Pont sur la Loire, où l'on voit trois statuës de bronze, dont l'une represente la Bienheureuse Vierge Marie, l'autre le Roi Charles VII. & la derniere Jeanne d'Arc, connuë sous le nom de *Pucelle d'Orleans*, qu'on lui donna, parce que l'an 1428. cette fille fit lever aux Anglois le Siege qu'ils avoient mis devant cette Ville. Orleans a une Université celebre, fondée à ce qu'on dit par saint Loüis, & confirmée par Philippe le Bel en 1312. un Bailliage, un Présidial, un Evêché suffragant de Paris, une Generalité, des Trésoriers de France & une Chambre des Monnoyes. L'Evêque a de fort beaux droits, comme de délivrer les prisonniers le jour qu'il fait son entrée, & d'être porté à la Cathedrale par les Barons d'Yevre-le-Châtel, de Sully, de Cheray, d'Acheres & de Rougemont. Jean d'Orleans de Longueville, Archevêque de Toulouse, ayant été nommé à cet Evêché avec dispense du Pape Clement VII. délivra 114. prisonniers en prenant possession de son Eglise. Le Juge de Solignac n'ayant pas laissé d'en condamner un à la mort, ce Criminel en appella au Parlement de Bourdeaux. La Sentence du Juge fut cassée, le prisonnier élargi, & les Evêques d'Orleans

furent maintenus dans leurs droits. On compte ſept Abbaïes dans ce Dioceſe & 272. Paroiſſes, d'autres diſent 700. Il s'y eſt tenu cinq Conciles, par la permiſſion de nos premiers Rois.

Cette Ville a été autrefois la Capitale du Royaume d'Orleans, dont Clodomir un des fils de Clovis a été le premier Roi. Il y en a qui donnent une grande étenduë à ce Roïaume ; car il comprenoit une bonne partie de la Beauce avec la Sologne, & le Berry, le Lyonnois, la Bourgogne, le Nivernois, la Savoye, le Dauphiné, la Provence jusqu'à la Mer, sur tout après qu'on eut dépoüillé les Rois de Bourgogne & les Goths de ce qu'ils poſſedoient dans la Gaule.

Le P. Denis Petau a pris naiſſance dans cette Ville, & lui a fait beaucoup d'honneur par ſon merite qui étoit très ſolide. Il mourut à Paris le 11. Decembre 1652. Etienne Dolet, Imprimeur celebre dans le XVI. ſiecle étoit auſſi d'Orleans. Il fut Poëte, Orateur & Grammairien. Sa rechute dans l'Hereſie fut cauſe qu'il fut brûlé à Paris l'an 1543. On dit que voyant le peuple prendre part à ſon malheur, lorſqu'on le menoit au ſuplice, il fit ce Vers pour faire voir que la mort n'étoit pas capable de l'ébranler.

Non dolet ipſe dolet, ſed pia turba dolet.

Beaugency eſt ſitué ſur la Loire, que l'on paſſe ſur un Pont qui a 22. arches. Il y a eu pluſieurs Conciles. C'eſt dans celui de 1152. que fut prononcé la Sentence de divorce de Louis VII. dit le Jeune, & d'Eleonor Ducheſſe de Guïenne & Comteſſe du Poitou, qui quelques mois aprés ſe remaria avec Henry Duc de Normandie, & préſomptif heritier de la Couronne d'Angleterre. Beaugenci eſt dans une campagne agréable & fertile en bleds, en vins & en chaſſes. La Foreſt de Joyas, contenant 6000. arpens de bois en grurie, dépend de *Beaugency* avec le Buiſſon du Brion, au bord de la Loire. Le fond de tout ce climat eſt ſi bon, que ſi l'on eût conſervé le bois, il eût pû ſuffire à entretenir l'Artillerie de France. Sous les regnes de Charles IX. & d'Henry III. il y avoit des Buffes & des Chameaux qui s'y nourriſſoient. Il y avoit auſſi du temps d'Henry IV. un bon Haras de Chevaux qu'on a transferé depuis à Meun. Il y a auſſi à Beaugency une Election qui eſt grande, une Abbaïe & deux Paroiſſes.

Cleri eſt renommée par l'Egliſe Collegiale de Notre-Dame, où il ſe fait de fort

fort grands miracles. Elle fut pillée par les Anglois en 1428. Depuis ce temps-là Louis XI. en ayant fait rebâtir une Eglise, lui donna de grands revenus, & y fonda un College de Chanoines. Comme il avoit une grande dévotion à Nôtre-Dame, il voulut y être enterré. Il en portoit toujours une image attachée à son chapeau, & ne faisoit jamais condamner personne à la mort, qu'après lui en avoir demandé permission, en disant, *Bonne petite Vierge, encore celui-là.* On voit son Tombeau au milieu de la Nef, où il est representé à genoux en marbre blanc, avec quelques petits Anges autour de lui. On vient par dévotion en cette Eglise de tous les côtez de l'Europe, & il n'y a rien de plus merveilleux que ce que l'on conte d'un cierge très gros & d'un fort grand poids qui est attaché d'une grosse chaîne de fer devant l'Image de Nôtre-Dame. Si quelqu'un se trouvant en peril de mort sur mer ou sur terre, fait vœu de venir en pelerinage à Clery, ce Cierge fait un tour ou deux avec un tel bruit, que le peuple qui l'entend accourt à l'Eglise, & le voit tourner sans aide, ce que dix hommes auroient peine à lui faire faire, en se servant de toutes leurs forces. Alors on écrit le jour & l'heure de ce mouve-

ment ; & celui qui a été delivré du peril où il étoit, venant enſuite accomplir ſon vœu, on lui lit ce qu'on a écrit, par où il connoiſt qu'il doit à la protection de la Sainte Vierge, le ſecours qu'il a reçû. Les Memoires de cette Egliſe marquent un grand nombre de Miracles operez de cette ſorte.

Meun ou *Mehun*, Ville & Château ſur une coline dont le bas eſt arroſé de la Loire. C'eſt où l'on pêche les plus excellens poiſſons. Elle a produit le celebre Jean de Meun, dit Clopinel. C'eſt ainſi que quelques Auteurs l'écrivent ; d'autres le nomment Jean Clopinel, ſurnommé de Mehun, qui continua ſous Philippe le Bel le fameux Roman de la Roſe, que Jean de Lorris avoit commencé ſous S. Louis. Ce qui ſe verifie par la lecture de ce Roman, ou après ces Vers :

A peu que ne m'en deſeſpere,

Où finit Lorris, il eſt dit par quelqu'un qui l'a ajoûté.

Cy endroit trepaſſa Guillaume
De Lorris, & n'en fit plus Pſeaume.
Mais après plus de quarante ans,
Maître Jean de Meun ce Roman
Parfit. Ainſi comme je treuve
Et cy commence ſon œuvre ;
D'eſperer, las non feray, &c.

Et ensuite Jean Clopinel faisant parler l'Amour, il lui fait dire :

Cy se reposera Guillaume,
Dont le Tombel soit plein de beaume
D'encens, de mirrhe & d'aloës,
Tant m'a servis, tant m'a loës.
Et puis viendra Jean Clopinel
Au cœur gentil, au corps isnel;
Qui naîtra dessus Loire à Meün, &c.
Cil aura le Roman si chier
Qu'il le voudra tout parfournir,
Se tems & lieu luy peut venir.
Car quand Guillaume cessera
Jean si le recommencera,
Après la mort, que je ne mente,
Au trepassé plus de quarante.

Lorris étoit autrefois considerable, & ce qui le prouve, dit-on, c'est la vieille Coûtume appellée *Coûtume de Lorris*, qu'on a depuis si étroitement liée avec celle d'Orleans. Cette Coûtume rend la Ville de Lorris fort recommandable, puisqu'elle servoit autrefois de regle à la pluspart des Villes de Beauce & de Gatinois. Il en reste cette marque, que s'il arrive qu'un homme qui a bon droit perde pour quelque formalité mal observée, on dit en commun Proverbe; *il est de la Coûtume de Lorris, où le battu paye l'amande.* M. de Pigagnolle dans sa France est d'un sentiment bien opposé à

ce qui vient d'être rapporté de la Coûtume de Lorris ; il prétend qu'il n'y a point de Coûtume locale de Lorris, & que tout ce que l'on en dit n'est fondé que sur ce que Lorris étant une des Châtellenies du Bailliage d'Orleans, la Coûtume y fut redigée par écrit ; Que quand au Proverbe, il doit être entendu de cette maniere, Que si un habitant de Lorris étant créancier, ne pouvoit prouver sa dette par témoins, il avoit droit de le prouver *à duel & par combat à la main, à coups de poing seulement sans ferrement, & si le prétendu debiteur étoit vaincu, il payoit la dette au créancier, & cent sols d'amande ; mais si le créancier étoit battu, il perdoit son deub & payoit cent sols d'amande*, ainsi le battu payoit toujours l'amande, suivant le Proverbe. Guillaume de Lorris premier Auteur du Roman de la Rose étoit de cette Ville.

Sully, que l'on place dans la Sologne, est Duché-Pairie, érigé en 1606. par Henry IV. en faveur de Maximilien de Bethune.

Gergeau sur la Loire, est aussi placé par quelques-uns dans la Sologne. Cette Ville appartient à l'Evêque d'Orleans.

Romorentin Capitale de la Sologne, est sur la Saudre. Elle est connuë par ses Manufactures de draps. Les Latins l'ap-

pellent *Roma antiqua*, ou *Roma minor*, ou parce que Cesar l'a fait bâtir, ou parce qu'il y a demeuré.

La SOLOGNE eſt ſituée entre l'Orleanois, le Berry & le Blaiſois. Elle eſt arroſée de pluſieurs rivieres, du Loiret, du Couſſon, Beuvron & la Saudre. La diverſité des bois taillis & de haute futaïe, des eaux de fontaines, des étangs & des rivieres, des prairies & des terres labourables, rend ce Païs aſſez agréable; mais les terres n'y produiſent que du ſeigle, qui eſt trés bon, dont on trafique en Eſpagne, parce que le ſeigle étant le plus ſec de tous les grains, il ſe porte mieux ſur la mer. Ce Païs abonde en gibier, & nourrit quantité de brebis dans ſes landes & dans ſes bruyeres. Ces peuples ſont actifs & ſe communiquent fort peu, & les Gentilhommes même ne ſe viſitent pas comme au reſte de la Beauce. L'attachement qu'ils ont à tout ce qui leur eſt avantageux, a fait dire en commun Proverbe, *Niais de Sologne, qui ne ſe trompent qu'à leur profit.* Cette Contrée eſt de la Generalité d'Orleans.

On la diviſe en Haute & Baſſe. Les lieux les plus conſiderables de la Haute ſont Jargeau, Sully érigé en Duché-Pairie en 1606. Aubigny, Enrichemont, Argenton, Clermont, Nançay, la Cha-

pelle d'Anguillon, la Chapelle S. Gondon, la Ferté-Sennecterre érigé en Duché-Pairie en 1665. & la Motte-Beuvron. La Basse contient la Ferté-Imbaut, S. Genou, Chiverni, Villefranche, Contres & Chemery.

LE BLAISOIS.

Ce Païs a titre de Comté, & fut possedé par Geilon Cousin de Raoul, premier Duc Chrétien de Normandie. Charles le Simple en faisant la Paix avec Raoul l'an 920. maria Geilon, & le fit Comte de Blois, comme auparavant il avoit fait Hasteing Comte de Chartres. De lui vint Thibaut, nommé le *Tricheur* Comte de Blois & de Chartres, qui l'acheta de Hasteing.

Le Blaisois a pour bornes au Septentrion la Beauce, l'Orleanois à l'Orient, le Berry au Midi, & la Touraine au Couchant. On le divise en Haut & Bas. Le Haut étoit autrefois compris dans la Beauce. La plus grande partie du Bas est renfermée dans la Sologne.

BLOIS en est la Capitale. C'étoit l'ancienne *Corbilo*, qui étoit estimée l'une des plus puissantes Citez des Gaules. Elle est fort agreable, & la campagne dont elle est environnée si remplie de tout ce qu'on peut souhaiter pour vivre

commodément, que plusieurs Rois y ont établi leur Cour. Elle a titre de Comté, Bailliage & Chambre des Comptes. Elle est ornée d'un magnifique Château où les Rois de France ont souvent fait leur demeure, & les enfans de France y étoient élevez, à cause du bon air; & c'est de là, ou de ce que les anciens Comtes étoient de la Race d'Hugues Capet, qu'on a nommée cette Ville *la Ville des Rois*. Blois est encore ornée d'un beau Pont de Pierre, sur lequel on a dressé une Pyramide à l'honneur d'Henry le Grand. Enfin, on trouve à quelque petite distance de la Ville le Château de Bury, où l'on voit élevée sur une Colomne la Statuë du Roi David en cuivre apportée de Rome. Au reste, cette Ville est renommé pour trois choses fort differente, pour la belle horlogerie qu'on y fait, pour la politesse de ses habitans & leur accent qui passe pour le plus François de toute la France. On y alloit autrefois apprendre la langue & la politesse, comme les Etrangers viennent aujourd'hui à Paris; & pour les Etats qui y furent assemblez l'an 1588. pendant lesquels le Duc de Guise & le Cardinal son frere furent tuez par l'ordre du Roi Henry III. Le Village d'*Orchese*, qui n'est qu'à deux lieuës de Blois, est re-

marquable pour ses Antiquitez. On fait beaucoup d'estime à Blois des vins de Groueres. Il sort d'une Côte qui est le long de la riviere de Loire, & où il y a un grand vignoble qui fournit quantité de pieces de vin qu'on porte aux Païs du Nort, ainsi que de l'eau-de-vie qui est d'un grand revenu pour le Païs. Louis XII. nâquit à Blois le 27. Juin 1461. *Les Duchez* de ces Contrées sont *Orleans*, *Chartres*, *S. Fergeau*, *Estampes*, *Nemours*, *Châtillon*, *Sully & la Ferté-Senneterre.*

Blois étoit du Diocese de Chartres; mais le Pape Innocent XII. l'érigea en Evêché l'an 1694. à la sollicitation de Louis le Grand. On a doté cet Evêché des Manses Abbatiales des Abbaïes de S. Laumer de Blois & de Pont-Levois de l'Ordre de S. Benoist, & de celle de Bourg-Moyen de l'Ordre de Saint Augustin.

Parmi les grands hommes qu'a produit la Ville de Blois, on distingue Jean Morin & Jerôme Vignier, tous deux nez dans le Calvinisme, & tous deux se firent Prêtres de l'Oratoire ; le premier est mort le 28. Fevrier 1659. & le deuxiéme le 14. Decembre 1661.

Chambor, Maison Roïale que François I. & Henry II. firent bâtir durant l'es-

pace de plusieurs années. Elle est située au milieu d'un grand Parc sur le bord de la riviere de Cousson, dont elle est présque environnée. Quatre gros Pavillons font le Corps du Bâtiment, ayant au milieu un Escalier qui n'a pas son pareil en France. Ce sont deux montées au-dedans l'une de l'autre, pratiquées de telle sorte, qu'un grand nombre d'hommes peuvent monter & descendre diversement & en même temps sans s'entrevoir, l'un des côtez étant dérobé de l'autre avec beaucoup d'industrie. Les Antichambres, Chambres, Salles, Garderobes, Cabinets, Portiques & Galeries sont d'une trés belle Architecture.

LA TOURAINE.

Louis III. donna la Touraine avec ses dépendances à Ingelger Comte d'Anjou, qui s'obligea de deffendre la Loire contre les irruptions des Normands. Aprés qu'elle eut été possedée par ses descendans, elle passa aux Comtes de Blois. Geofroy Martel I. Comte d'Anjou en dépouilla Thibaut III. & Etienne, à cause qu'elle avoit été du Domaine de ses Ancêtres. L'an 1360. cette Province fut érigée en Duché par le Roi Jean. Il la donna à son fils Philippe, qui ensuite l'échangea pour la Bourgogne. Elle a

ſervi ſouvent d'Apanage à des Fils de France, & aprés la mort de François Duc d'Alençon, frere d'Henry III. on la réünit entierement au Domaine.

La Touraine a pris ſon nom des anciens *Turones*, ou *Turoni*, que Ceſar met au nombre des Celtes.

Cette Province eſt ſituée autour de la Loire, du Cher, de l'Indre & de la Vienne. Elle n'eſt pas d'une grande étenduë, mais elle eſt ſi fertile qu'on l'appelle le *Jardin de la France.* En effet, c'eſt un délicieux Païs. C'eſt pour cela que les Tourangeaux accoûtumez à en goûter la douceur, ont toujours paſſez pour des gens ennemis de la guerre; auſſi Tacite les appelle-t'il *Turoni imbelles.* Tours en eſt la Capitale, les autres ſont Amboiſe, Chinon, Loches & Châtillon ſur Indre.

TOURS, ſituée ſur la Loire & ſur le Cher, Capitale, eſt une Ville ancienne, grande, trés agréable & celebre par les étoffes de ſoïe qu'on y fabrique. Elle a un fort beau Pont de pierre de 19. arches ſur la Loire, un Preſidial, une Chambre des Monnoïes, une Generalité, une Election & un Archevêché. Sa Cathédrale dediée à S. Gratien a l'avantage d'avoir été la premiere érigée en Métropolitaine. S. Gratien en a été le premier

Prélat, S. Martin l'a été aussi. L'Eglise qui est consacrée à ce dernier est d'une vaste étenduë ; elle a 160. pieds de long, 52. fenêtres, 20. colonnes, 19. portes & trois fort hautes Tours. On y trouva en 1591. deux Vases remplis de cendres de plusieurs corps consumez par le feu. On voit dans celle de S. Gratien une Horloge de plusieurs rouages & mouvemens differens, qui representent le cours du Soleil, de la Lune & des principales Planetes. Le Diocese de Tours renferme 14. Abbaïes & 400. Paroisses. On voit dans l'Eglise de l'Abbaïe de Marmoutier une Sainte Ampoule comme à Rheims, & le Roi Henry IV. en fut sacré. Ses habitans sont si spirituels & si enjouez, qu'on les appelle *les Rieurs de Tours.*

La Ville de Tours a donné naissance à Christophe Plantin, celebre Imprimeur du XVI. siecle. Il avoit de l'érudition & sçavoit les Langues, il mourut en 1589. Au P. Rapin Jesuite, celebre par divers Ouvrages, il mourut à Paris le 27. Octobre 1686. Les Brodeaux étoient aussi de cette Ville, tous celebres dans les Sciences ; le dernier François Brodeau est connu par ses Notes sur les Arrests de Louet, &c.

Chinon sur la Vienne, a un Château sur le sommet d'une assez haute monta-

gne, où mourut Henry II. Roi d'Angleterre l'an 1188. C'est dans cette Ville que Charles VII. reçut Jeanne d'Arc, appellée depuis la Pucelle d'Orleans; ce fut aussi à Chinon que ce Prince reçut la foi & hommage de François Duc de Bretagne, le 14. Mars 1445. Sur ce que Gregoire de Tours nomme quelque part cette Ville *Cainonem*, François Rabelais qui doit sa naissance à cette Ville, dit en plaisantant, que c'est la premiere Ville du monde, puisqu'elle a été bâtie par Caïn, qui a le premier bâti des Villes. Le Cardinal du Perron estimoit tant le Livre de Rabelais, qu'il l'appelloit l'Auteur tout court; comme quand on dit le Poëte, on entend Virgile; aussi quand il vouloit sçavoir si on avoit lû Rabelais, il demandoit simplement, *Avez-vous lû l'Auteur*? Il mourut à Paris l'an 1553.

Amboise, petite Ville sur la Loire où elle a un beau Pont de pierre trés long qui passe par-dessus une Isle, en laquelle sont plusieurs maisons. Il y a un Château élevé sur un rocher, dans lequel nâquit l'an 1470. le Roi Charles VIII. & y mourut l'an 1498. S'étant heurté le front à la porte d'une Galerie, lorsqu'il alloit voir jouer une partie de Paume, & étant tombé ensuite en apo-

lexie. Le Roi Louis XI. y avoit institué
'*Ordre des Chevaliers de S. Michel* l'an
1469. mais ce qui rend ce lieu plus ce-
ebre, est l'execution qu'on y fit d'un
grand nombre de Seigneurs qui s'étoient
iguez, pour ôter aux Princes de la Mai-
on de Guise, l'autorité qu'ils usurpoient
ous la minorité de François II. & la Re-
gence de Catherine de Medicis.

Le Plessis-lez-Tours, Château où Louis
XI. mourut l'an 1483. Pendant qu'il y
ut malade, la crainte de la mort &
elle de voir affoiblir son autorité, lui
rent faire bien des choses qui tenoient
e l'extravagance. Il envoyoit des Am-
assadeurs dans les Païs Etrangers, & faisoit
nourir les criminels qui étoient dans les
risons, pour donner sujet de croire qu'il
e portoit bien. On dit que son Medecin
ommé *Jacques Coyssier*, voyant ce Prince
ans des allarmes continuelles de la mort,
ra de lui cinquante mille écus, par des
ssûrances réïterées de lui rendre la santé,
e qui fut accompagné de plusieurs au-
tres graces qu'il obtint en cinq mois de
emps. Le Roi se fit apporter un grand
ombre de Reliques, & même la Sainte
Ampoule : & ayant oui dire que Fran-
ois de Paule menoit une vie si sainte,
u'elle étoit suivie de Miracles, il le fit
enir de Calabre, afin qu'il obtînt de

Dieu par ses Prieres la prolongation de ses jours. Sur cette esperance il fonda dans le Château du Plessis un Monastere de Minimes, qui est le premier qu'ils ayent eu en France.

Loches située sur l'Indre, a été le patrimoine des premiers Comtes d'Anjou, qui y tenoient resserrez leurs prisonniers & ceux dont ils vouloient s'assurer. Il y a un Château que la nature & l'art ont rendu une des meilleures Places du Roïaume. On l'appelle la *Tour de Loches.* C'est-là où Louis XI. faisoit mettre ses Prisonniers d'Etat dans des Cages de fer. On voit dans l'Eglise Collegiale fondée par Geofroy Grisegonelle, le Tombeau d'Agnés Sorel, Maîtresse de Charles VII. surnommée la Belle Agnés, *à cause que,* dit Monstrelet, *entre les plus belles elle étoit la plus belle.* On y voit aussi le Tombeau de Ludovic Sforce, Duc de Milan, qui mourut à Loches, où il avoit été envoïé prisonnier par Louis XI. on y garde une Cage de fer appellée la *Cage de Baluc,* parce que le même Louis XI. y fit resserrer le Cardinal de Baluc, Evêque d'Angers. Il y a un Siege Presidial à Loches, qui jouit des droits d'Echevinage depuis l'an 1560. & a un Maire, un Procureur, deux Elûs, trois Echevins & un Greffier.

Marmonstier, Abbaïe de l'Ordre de S. Benoist établie par S. Martin. *Monbazon* sur l'Indre, érigé en Duché-Pairie en 1588. & Châtillon. *Langez*, connu par ses bons Melons. *Chaumont*, Montrichard, l'Isle Bouchard, &c.

L'ANJOU.

Les anciens Angevins ou *Andes* avoient des Capitaines à qui ils obéissoient. Les Romains aimerent beaucoup cette Province, où l'on voit encore des restes de leurs ouvrages. Depuis l'Anjou fut soumis aux Rois de France, & il a eu des Comtes qui nous ont donné la troisieme Race de nos Rois, & qui en ont aussi donné à l'Angleterre. Robert le Fort, Duc & Marquis de France, fut nommé dans une Assemblée tenuë en 861. à Compiegne pour s'opposer aux Normans qui ravageoient la Touraine, le Maine & l'Anjou. Il fut encore chargé de défendre tous les Païs qui sont entre la Seine & la Loire, que Charles le Chauve lui donna en Fief pour lui & sa posterité, avec les Comtez de Chartres, du Mans & d'Angers qui en dépendoient. Ce Robert mourut en 867. il laissa Eudes qui fut Couronné Roi de France, mort en 898. & Robert qui fut aussi sacré Roi, lequel mourut en 922. ou 923. Il est

pere de Hugues le Grand, qui le fut de Hugues Capet Roi de France. Tous ces Princes Comtes d'Angers ont fait la premiere branche des Comtes d'Anjou.

La seconde vient de Tertulle ou Tertulf, à qui Charles le Chauve donna l'Anjou en partie, & d'autres biens en reconnoissance des services qu'il avoit rendu à l'Etat, en s'opposant aux courses des Normands & des autres Barbares. Geofroy surnommé Martel mourut en 1060. sans avoir d'enfans. Il laissa le Comté d'Anjou à Geoffroy le Barbu & à Fouques, dit le Rechin, ses neveux & fils de sa sœur Ermangarde & de Geofroy, dit Ferole, Comte de Gatinois. Ces deux freres furent d'abord d'assez bonne intelligence, & partagerent leurs terres. Mais Fouques fit la guerre à Geofroy & le prit prisonnier en 1067. Il mourut lui-même en 1109. laissant Fouques V. Comte d'Anjou, & Roi de Jerusalem mort en 1142. Fouques pere de Geofroy, dit Plante-genêt, decedé en 1150. De Mahaut fille de Henry I. Roi d'Angleterre, il eut Henry II. aussi Roi d'Angleterre, mort en 1189. & Geofroy IV. Comte d'Anjou mort sans enfans l'an 1158. Henry II. devint Comte d'Anjou, & il laissa Richard Cœur-de-Lion mort l'an 1199. Il avoit eu

eu Geofroy, dit le Beau, Comte d'Anjou & de Bretagne, lequel mourut en 1186. laissant un fils posthume nommé Artus, qui avoit droit à toutes ces Principautez, parce que Richard mourut sans enfans; mais Jean, dit Sans-Terre, le cadet des fils d'Henry II. fit mourir Artus son neveu en 1202. & lui usurpa l'Anjou & les autres Terres qui lui appartenoient legitimement. Il fut ajourné à comparoître devant les Pairs de France, pour rendre raison de cet attentat. Il le refusa, & les Etats qu'il avoit en France furent adjugez par Arrest des mêmes Pairs à Philippe Auguste, qui les réunit à la Couronne. Depuis le Roi Louis VIII. donna l'Anjou en Appanage à Jean son fils, mais ce Prince étant mort jeune, l'Anjou & le Maine devinrent l'Apanage de Charles I. Comte de Provence, Roi de Naples, &c. Le Roi S. Louis son frere le lui donna en 1246. Charles I. mourut en 1285. & laissa Charles II. mort en 1309. Celui-ci mariant Marguerite sa fille avec Charles de France Comte de Valois, lui donna l'Anjou & le Maine. ce fut en 1290. Marguerite mourut l'an 1299. & Charles l'an 1325. Leur fils Philippe de Valois, qui fut Roi de France, réunit à la Couronne ces deux Provinces, que le Roi Jean son fils donna

en Apanage à Louis de France qui fût Roi de Naples, de Siciles, &c. C'eſt la derniere branche des Princes d'Anjou, que le même Roi érigea en Duché par Lettres données à Calais l'an 1360. Ce dernier inſtitua ſon heritier univerſel Louis XI. ainſi l'Anjou fût réunit pour toujours à la Couronne, & depuis il n'a été donné qu'en Apanage aux ſeconds Fils de France.

L'Anjou a le Maine pour bornes au Septentrion, la Touraine à l'Orient, le Poitou au Midi, & la Bretagne au Couchant.

Le terroir de cette Province eſt fertile. On en tire beaucoup de vins & d'ardoiſes. Elle eſt baignée par un grand nombre de rivieres dont les principales ſont la Maïenne, la Sarte, le Loir & la Loire, la Vienne, la Dive, le Toury, le Larion, la Guinate & l'Eure. La Loire la diviſe en deux parties, l'*Anjou Inferieure*, où ſont les Villes de Saumur, Briſſac & le Pont de Cé, & l'*Anjou Superieure*, où l'on trouve les Villes de la Fléche, de Beaufort & d'Angers, Capitale de toute la Province. L'Anjou ſemble avoir tiré ſon nom des anciens *Andes*, ou *Andegaves*, Peuples des Gaules qui en étoient les habitans. Les Angevins ſont fort ſpirituels & fort ſubtils.

ANGERS sur la riviere de Maïenne qui la partage en deux, Capitale, est grande, belle & bien peuplée. Toutes ses maisons sont couvertes d'ardoise, d'où est venu qu'on l'a appellée *la Ville Noire*. Entre ses raretez d'Architecture, on remarque le Portail de l'Eglise de S. Maurice, où l'on voit trois Clochers, dont celui du milieu semble suspendu, parce qu'il n'est appuïé que sur les fondemens de deux autres. Parmi les Antiquitez du Tresor de cette Eglise, on remarque l'Epée de S. Maurice, & une des Urnes où Notre-Seigneur changea l'eau en vin aux Noces de Cana. Angers est dominé par un bon Château où l'on enferme souvent des Prisonniers d'Etat, & elle est ornée d'un Presidial, d'un Bailliage, d'une Cour des Monnoïes, d'une Université, établie selon quelques-uns par Charles V. en 1364. ou selon d'autres par Louis XII. l'an 1498. & d'une Aacadémie Roïale de Beaux Esprits, établie par les Lettres Patentes du Roi données au mois de Juin 1685. & enregistrées au Parlement de Paris le 7. Septembre de la même année, avec les mêmes Privileges dont jouissent les Académiciens de celle de Paris, à la reserve du *Committimus*, le nombre des Académiciens est fixé à 30. Outre l'Evêque, le Lieute-

nant-de-Roi, le Premier Prefident & le Procureur du Roi au Prefidial, & quelques autres Officiers qui y ont droit de féance en confideration de leurs Charges. Il y a eu plufieurs Conciles. C'eft dans cette Ville que René d'Anjou inftitua l'Ordre du Croiffant. Le fymbole de cet Ordre étoit un Croiffant d'or, fur lequel étoit écrit en Lettres bleuës, *Loz en Croiffant*, qui eft une forte de Logogrife, voulant dire qu'on acquiert loz ou loüange en croiffant en vertu & en gloire.

L'Evêque d'Angers eft fuffragant de Tours. Ce Diocefe contient 8. Abbaïes & 608. Paroiffes.

Angers peut fe glorifier d'avoir donné la naiffance à l'Illuftre Gilles Menage, affez connu par le grand nombre d'Ouvrages qu'il a donné au Public. Il mourut le 23. Juillet 1692. âgé de 71. ans.

La Fleche eft fituée au bord du Loir. Cette Ville qui a un Préfidial & une Election, eft remplie de tant de beaux Edifices, que de loin elle paroît une groffe Ville, & comme au milieu d'un grand jardin embelli de fontaines, & d'un grand Canal qui eft la riviere du Loir qui la rend un féjour digne des Mufes. Auffi le Roi Henry IV. s'y plai-

ſoit extrémement, ce qui l'obligea d'y faire bâtir l'an 1603. ce fameux College des Jeſuites que ceux qui ont vû l'Eſpagne diſent reſſembler en quelque ſorte au bâtiment de l'Eſcurial. Le cœur de ce Prince & celui de Marie de Medicis ſa femmme ſont dans une Chapelle de l'Egliſe de ce College, enfermez dans des boëtes d'or. On dit que les Habitans de la Fleche ſont très ſociables & prévenans pour les Etrangers, ce qui en attire toûjours un fort grand nombre. Les hommes y ont de l'eſprit & les femmes de la délicateſſe & de la beauté. C'eſt un ſéjour des plus agréables. Il y a une fontaine près de cette Ville où ſi l'on trempe de l'argent, il devient jaune après comme de l'or Voilà une belle experience à faire.

Beaufort, ſur l'Anthion, qu'on appelle *Beaufort en Vallée* eſt une aſſez jolie petite Ville. Elle a titre de Comté & a été du Domaine des Rois de France de la Branche des Valois. Il fut réüni à la Couronne en 1559. & depuis il a été poſſedé par la Maiſon de Beaumanoir-Lavardin.

Saumur eſt ſituée ſur la Loire. Ses environs qui ſont extrémement agréables, & la belle vûë de la Loire le long de laquelle elle paroît étenduë, font cauſe que les Etrangers s'y plaiſent plus qu'en aucun lieu de France. Il y a eu une Aca-

demie réformée jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes en 1685. ce qui y attiroit quantité de jeunes Gentilshommes d'Allemagne, d'Angleterre & de Suede. On y voit un beau Château & l'Abbaye de saint Florent, qui n'en est qu'à un quart de lieuë.

Fontevrault à une lieue de la Loire sur les confins de la Touraine, a une Abbaye Chef d'Ordre, qui porte son nom. Cet Ordre fut fondé sous la Regle de saint Benoist l'an 1100. par le B. Robert d'Arbrissel, qui ayant été Archidiacre de Rheims eut mission particuliere du Pape Urbain II. pour prêcher au peuple les veritez de l'Evangile. Sa pieté le fit suivre d'une infinité de gens de l'un & de l'autre sexe, ausquels il bâtit des cellules dans les bois de Fontevrault à trois lieuës de Saumur. Ensuite ayant renfermé les femmes à part, il s'en forma ce celebre Monastere Chef d'Ordre, dont l'Abbesse est Generale, & en cette qualité commande aux Religieux. Il fut approuvé par le Pape Paschal, & obtint de beaux Privileges des autres Pontifes. Entre les Abbesses qu'il y a eu, on compte 14. Princesses, dont il y en a cinq de la Branche Roïale de Bourbon. L'Abbé Suger écrivant au Pape Eugene III. environ 50. ans après que cet Ordre eut

été fondé, lui marque qu'il s'étoit déja tellement accru, que l'on y pouvoit compter 5. ou 6000. Religieuſes. Pluſieurs autres Convens en dépendent avec 150. Prieurez. On dit que Henry II. Roi d'Angleterre fournit aux frais de l'établiſſement de cet Ordre, auquel il aſſigna des revenus.

Beaugé, où les François defirent les Anglois l'an 1420. ſous Charles VI. *Bourgueil*, Abbaïe celebre. *Craon*, Baronnie dont le Seigneur tua le Connétable de Cliſſon ſous Charles VI. Il s'y fait un gros commerce de lin pour faire les toiles de Laval & de Château-Gontier. Le *Lude*, Duche, *Bellay*, *Duretal*, *Malicorne*, *Vaujour*, érigé en Duché-Pairie en faveur de Madame de la Valiere en 1667. Beaufort, Château-Gonthier ſont encore de cette Province, auſſi-bien que le *Pont de Cé*.

LA BOURGOGNE.

HUITIE'ME GOUVERNEMENT GENERAL.

Ce Païs fût habité anciennement par les Eduens & les Senonois. Il devint la proïe des Romains comme le reſte des Gaules. Ils l'ont poſſedé environ quatre ſiecles, après leſquels il s'y établit un

Roïaume environ le temps d'Honorius
Les premiers fondemens de ce Roïaume
furent jettez par des Peuples qui venoient
de l'ancienne Germanie, appellez *Bourguignons*, nom qu'ils prirent à l'honneur
d'Hercule, qu'ils adoroient sous celui
d'*Ognius*. D'autres, comme Agathias,
prétendent qu'ils sont sortis de la Scythie Européenne, & qu'on les ait nommez Bourguignons à cause qu'ils campoient sous des tentes divisées en troupes, qu'ils appelloient Bourgs selon le
langage de leur Païs. On dit qu'ayant
reçû la Foi Chrétienne l'an 430. par les
Prédications de S. Severe Evêque de
Tréves, ils tomberent quelques années
après dans les erreurs des Arriens. Ce
premier Roïaume de Bourgogne, après
avoir duré 90. ans fut éteint en 534.
lorsque Childebert & Clotaire prirent
Gondemar qui en a été le dernier Roi.
Il retint pourtant son nom & ses Loix.
Il renfermoit le Duché & le Comté de
Bourgogne, une partie du Païs des Suisses, la Savoye, la Bresse, le Bugey avec
le Païs de Gez, le Lionnois, le Dauphiné & la Provence, & demeura uni à la
Couronne jusqu'au temps de Louis le
Debonnaire. Louis de Germanie & Charles le Chauve le partagerent après la
mort des enfans de Lothaire I. & le premier

mier eut pour sa portion dans cet heritage le Dauphiné, le Lionnois, la Ville de Besançon & ensuite la Provence. Boson en usurpa une partie à la sollicitation d'Hermangarde fille de Charles le Chauve, Princesse d'une ambition demesurée, & se fit élire Roi par les Etats du Païs. Ce Roïaume étoit renfermé entre la Saone, le Rhone & les Alpes. Il a duré 53. ans sous deux Rois, jusqu'à Rodolphe ou Raoul Roi de Bourgogne, qui mourut l'an 1033. Ce dernier institua son heritier l'Empereur Conrard, qui avoit épousé *Gisele* sa sœur puînée, sans considerer Eudes Comte de Champagne, mari de Berthe l'aînée. Voici la cause qu'on apporte de cet oubli. On dit que Raoul, surnommé le Faineant, étoit impuissant, & que Berthe sa sœur en étoit cause; Qu'étant encore enfans & se jouant ensemble, elle le pressa si rudement à la partie qui fait la difference des sexes, qu'il fut depuis incapable d'avoir des enfans. On ajoûte que ce Prince ayant appris d'où lui venoit la cause de son malheur, il en conçût tant d'aversion contre Berthe & contre ses enfans, que pour se vanger il leur voulut ôter toute esperance d'avoir part à sa Couronne, en se choisissant lui-même un heritier, comme il fit en la personne

de Conrad II. le Salique. Par cette institution le Royaume fut attaché à l'Empire, mais les Empereurs aprés en avoir perdu la possession, en ont aussi perdu le titre. Dans le même-temps Henry I. Roi de France ceda le Païs que nous nommons *Duché de Bourgogne* à son frere *Robert* Chef de la premiere Branche des Ducs de Bourgogne du Sang Roïal. Elle avoit produit douze Ducs durant 330 ans jusqu'à Philippe I. mort âgé de 15 ans l'an 1361. Ce Païs réuni à la France fut donné par le Roi Jean à son fils Philippe, qui avoit merité le nom de *Hardi* à la Bataille de Poitiers. Cette donation se fit l'an 1363. Philippe II. mort l'an 1404. laissa le Duché à Jean son aîné, qui fut tué l'an 1419. à Montereau-faut-Yonne, en vengeance de la mort de Louis Duc d'Orleans. Philippe le Bon Instituteur de l'Ordre de la Toison lui succeda & mourut en 1467. laissant Charles dernier Duc, qui fut défait par les Suisses & tué devant Nancy en 1477. Il eut une fille nommée *Marie*, qui porta la Franche-Comté avec les Païs-Bas à la Maison d'Autriche, par son mariage avec *Maximilien d'Autriche*, depuis Empereur & Ayeul de Charles-Quint. Le Roi Louis XI. réunit le Duché à la Couronne.

De tout ce qui vient d'être dit, on peut conclure qu'on a tort d'avancer que le Dauphiné & les Païs voisins n'appartiennent pas à nos Rois. Aussi Herman Conringius, tout habile homme qu'il étoit & bon connoisseur, laisse voir dans son Traité des limites & de l'étenduë de l'Empire, qu'il n'avoit pas de bonnes preuves pour établir le droit de l'Empereur *sur ces Etats*. Pourroit-il nier qu'ils avoient été usurpez sur les successeurs de Charlemagne? Et quand même cette usurpation auroit quelque ombre de justice, n'étoit-il pas persuadé qu'Eudes II. Comte de Champagne étoit le legitime heritier de Raoul ou Rodolphe le Faineant, puisqu'il étoit fils de Berthe, & que nos Rois ont succedé aux droits de ces derniers par le mariage du Roi Philippe le Bel avec Jeanne fille unique & heritiere de Henry I. du nom, Comte de Champagne, Roi de Navarre, &c.

Il faut remarquer que les successeurs de Conrad jouirent de ce Roïaume près de deux siecles; mais se trouvant trop éloignez ou trop occupez, ils laisserent établir dans ce Royaume plusieurs petits Souverains, les Comtes de Bourgogne, de Maurienne ou de Savoye, de Forcalquier & de Provence, les Dauphins de Viennois & les Ducs de Zeringuen. Ainsi

il arriva, comme en France, que ces Gouverneurs qui n'avoient leurs Gouvernemens qu'à vie, se les approprierent & les firent passer à leurs descendans, comme un heritage qui leur appartenoit. Avant que de finir cet article, je rapporterai une chose qui n'est point à l'avantage des Prélats de ces Provinces. Les Empereurs qui s'appercevoient bien du désordre dont nous venons de parler, croyant trouver plus de fidelité dans les Evêques, les chargerent d'empêcher ces usurpations; mais bien loin de le faire, ils profiterent de l'occasion, & devinrent usurpateurs eux-mêmes; ils firent plus; ils obligerent les autres à leur rendre foi & hommage. Voilà comment la pluspart des Evêques de ce Païs sont devenus Seigneurs temporels de leurs Villes.

La Bourgogne en general se divise en deux Provinces, dont l'une porte le nom de Duché de Bourgogne ou Basse Bourgogne, & l'autre de Comté de Bourgogne, de Franche-Comté ou de Haute Bourgogne.

LE DUCHE' DE BOURGOGNE.

Le Duché de Bourgogne est borné au Levant par le Comté de Bourgogne, au Midi par la Bresse & le Beaujolois; il a le Bourbonnois, le Nivernois, & l

Champagne au Nort. Ce Gouvernement comprend le Duché de Bourgogne, la Bresse & le Bugey. La Bourgogne est un Païs d'Etats; ils s'y tiennent de trois ans en trois ans. Les Bourguignons passent pour être un peu grossiers, mais on ajoute qu'ils sont sinceres, bons, courageux & fort attachez à la Religion.

La Bourgogne est arrosée de plusieurs rivieres, qui sont la Seine, l'Armenson, l'Yonne, la Saône, &c.

On divise ce Duché en huit Bailliages, dont il y en a sept qui prennent le nom de leurs Capitales. L'Auxerrois, l'Autunois, l'Auxois, le Dijonnois ou la Bourgogne propre, le Châlonnois, le Charollois & le Maconnois. Le Bailliage de la Montagne, qui est le huitiéme, a les Villes de Châtillon sur Seine & de Bar sur la même riviere. Quelques-uns y ajoutent le Morvant. On y trouve encore plusieurs autres Villes, comme Semûr, Avalon, Arnay-le-Duc, Bourbon Lancy, Tonnerre, Beaune, S. Jean de Laune, Aussonne, &c. & les celebres Abbaïes de Cluni, de Cîteaux & du Val-des-Choux. Dijon est la Capitale de toute la Province. La Bourgogne est assez connuë par ses bons vins qui peuvent passer pour les meilleurs de l'Univers, quoiqu'on dise que ceux d'Hongrie

pourroient le leur diſputer ; il y croît auſſi de bons bleds, & on y trouve des Mines de fer, &c.

L'AUXOIS.

Ce Pays eſt entre le Dijonnois, l'Auxerrois & l'Autunois. Il a retenu le nom d'*Alexia*, Cité des *Mandubiens*, dont Ceſar fait ſouvent mention dans ſes Commentaires. Il y a un Bailliage particulier dont les Sieges ſont à *Semûr* ſur l'Armenſon, à *Arnay-le-Duc* qui eſt entre Autun & Dijon, & à *Avalon* ſituée ſur la riviere de Couſin. Cette Ville a un bon Château à l'antique. Les autres lieux remarquables ſont Sainte Reine, où l'on croit qu'étoit l'ancienne *Alexia*, que Ceſar aſſiégea & pris malgré une armée de 30. mille hommes qui la deffendoient ; mais à en juger par ce qu'en dit Ceſar, Alize étoit au-deſſus du Bourg où eſt aujourd'hui Sainte Reine ſur la montagne qui eſt voiſine. Cette derniere Ville eſt renommée par la Chapelle de Sainte Reine, qui attire un fort grand concours de Pelerins, & par ſes eaux minérales, dont on fait aujourd'hui un grand uſage. *Flavigny* a une Abbaye. Montreal & l'Iſle ſous Montreal ſur la riviere de Serain ; le Château de Tanlay magnifiquement bâti. Noyers, Saulieu, Montbar où paſſe

l'Armenſon, Viteaux, Ravieres, Mont S. Jean, Château d'une ſuperbe ſtructure, tels que ſont auſſi Montigny ſur Armenſon, Miſeri, Muſſi l'Evêque, Saumaiſe le Duc, Bourbilly, Ragny, Bar-ſur-Seine.

SEMUR eſt ſituée au milieu de l'Auxois, dont elle eſt Capitale, & limitée par tout de montagnes, ſi ce n'eſt du côté de l'Orient. Cette Ville eſt diviſée en trois parties, mais ſi bien jointes, qu'elles ne paroiſſent former qu'une même Ville. *Le Bourg* eſt celle qui eſt la partie la plus habitée. Il y a une fort belle Egliſe dediée à la Sainte Vierge, qui eſt un Prieuré de l'Ordre de S. Benoiſt, qui ſert de Paroiſſe. Le Docte Genebrard, Archevêque, qui en avoit été Prieur, & qui mourut le 14. de Mars 1597. y fut inhumé au pied du Grand Autel. La ſeconde partie & *le Donjon*, Place très forte qui ſert de Citadelle, & qui commande au Bourg & au Château qui fait la troiſiéme partie de la Ville. Il y a pluſieurs Monaſteres d'hommes & de filles, & un Majeur, ſix Echevins & un Procureur qu'on élit tous les ans. Le Bailliage d'Auxois y eſt établi, & l'on y paſſe la riviere d'Armenſon ſur deux beaux Ponts. On tient en ce lieu pluſieurs Foires dans l'année, & Marché

trois fois la ſemaine. Son terroir produit des bleds, des vins, des foins & des bois. Il y a auſſi un Siege Preſidial & une Prévôté des Maréchaux.

Arnay-le-Duc eſt ſituée à la ſource de l'Arou, qui ſe jette dans la Loire au-deſſous de Digoin. Cette Ville eſt agréable, & l'un des Sieges du Bailli d'Auxois.

Avalon a eu ſes Comtes particuliers qui ont poſſedé la plus grande partie de l'Auxois. C'eſt l'*Aballo* des Auteurs Latins. Eudes, dit Henry, Duc de Bourgogne, frere du Roi Hugues Capet, n'ayant point d'enfans, ſe laiſſa perſuader par Gerberge ſa ſeconde femme, de donner la Bourgogne à Otto-Guillaume, dit l'Etranger, qu'elle avoit eu de ſon premier mariage avec Albert Marquis d'Yvrée en Italie. Après la mort de Henry, Robert Roi de France, à qui la Bourgogne appartenoit legitimement, prit les armes, ſoumit pluſieurs Places du Pays, & attaqua Avalon, qui en étoit une des plus remarquables, & dont le Château reſiſta trois mois ſans pouvoir être forcé. On prétend qu'enfin le Roi s'étant mis en prieres dans ſa tente, les murailles tomberent en partie d'elles-mêmes.

Saulieu, petite Ville avec Bailliage,

qui reſſortit au Preſidial de Semur, dont elle eſt éloignée de cinq lieuës. L'Evêque d'Autun ſe dit Comte de Saulieu.

Sainte Reine eſt connuë par ſes Eaux minérales qui guériſſent de pluſieurs maladies par l'interceſſion de Sainte Reine qui y ſouffrit le martyre ; il y a un grand Hôpital. A une lieuë de là on trouve *Flavigni* renommé pour ſon Abbaye de Benedictins & pour ſa grande pinte, qui tient trois fois celle de Paris. *Monbard* petite Ville ſur une montagne avec un vieux Château, n'en eſt pas éloigné.

L'AUXERROIS.

L'Auxerrois eſt un petit Pays qui a autrefois ſes Comtes particuliers qui le vendirent à Charles V. Roi de France. Charles VII. le ceda à Philippe II. Duc de Bourgogne ; mais Louis XI. trouva à propos de le reprendre & de le réunir à la Couronne de France, dont il dépend encore aujourd'hui. Auxerre en eſt la Capitale ; les autres lieux principaux ſont Coulange, Crevan, Coſme, Regennes, Bellemaiſon à l'Evêque d'Auxerre, Irancy, renommée pour ſes bons vins, Fontenay, &c.

AUXERRE, Capitale, ſituée ſur le penchant d'une coline, au pied de laquelle coule la riviere d'Yonne, eſt une Ville

ancienne, grande & assez belle, mais les ruës en sont mal propres & mal pavées. Elle a titre de Comté, Bailliage, Presidial, qui sont du ressort du Parlement de Paris. L'Election & le Grenier à sel répondent à la Cour des Aides, & la Justice des Eaux & Forests à la Table de Marbre de la même Ville. Il y a Maréchaussée, Justice ordinaire du Prevost de l'Hôtel de Ville & Consulat des Marchands. La Ville & Comté d'Auxerre sont de la Generalité & Chambre des Comptes de Dijon, & du Gouvernement de Bourgogne. Il y a un Pont sur la riviere, & la Ville a des Places spatieuses, un grand nombre de belles Fontaines, & beaucoup d'Eglises magnifiques, & une Commanderie de Malthe. La riviere y fait fort valoir le Commerce.

L'Evêque, qui est suffragant de Sens, a son Palais bâti sur une éminence, qui étant appellée anciennement *Antricum*, fit donner à cette Ville par quelques-uns le nom d'*Antrica*. Mais ce qui rend cette Ville encore plus recommandable, c'est la gloire d'avoir donné la naissance à S. Germain, qui de celebre Avocat devint Evêque de la Ville après la mort d'Amatus. Il mourut à Ravenne en Italie l'an 448. Il y a eu plusieurs Conciles à Auxerre. Le 25. Canon du premier te-

u en 578. deffend aux Abbez & aux
Ioines d'être Parains des enfans. Le
6. ordonne que les femmes ne reçoi-
ent point la Sainte Euchariſtie la main
uë. La coûtume étoit qu'elles mettoient
eſſus un voile qui s'appelloit Domini-
al. L'autre Concile fut tenu en 1147.
Coulange eſt renommée pour ſes bons
ins, auſſi l'appelle-t'on *Coulange la vi-
euſe*, pour la diſtinguer d'une autre
e même nom, qui eſt auſſi ſur l'Yonne.
Crevant eſt ſituée au pied d'une Côte,
vec un Pont de pierre ſur l'Yonne.
Elle eſt celebre dans l'Hiſtoire par le
Combat qui s'y donna au mois de Juil-
et l'an 1423. dans lequel les François,
onduits par Jean Stuart, Comte de Bon-
an & de Douglas, & depuis Connéta-
le de France, furent défaits par les An-
lois & les Bourguignons.
Fontenay proche d'Auxerre, eſt renom-
é pour la Bataille qui s'y donna l'an
41. entre les quatre fils de Louis *le
ebonnaire*, Charles *le Chauve* & Louis
e Germanique d'un côté, & Lothaire Em-
ereur, avec Pepin fils de ſon frere le
nême nom. Toutes les forces de France
'y trouverent ramaſſées, & le combat
ut ſi opiniâtre que plus de cent mille
ommes, tant d'un parti que de l'autre,
 demeurerent ſur la place. La victoire

fut remportée par les jeunes freres, Charles & Louis.

L'AUTUNOIS.

L'Autunois eſt une partie du Païs des anciens Eduens. Louis le Begue l'ayant érigé en Comté en faveur de Thierry, qui avoit été Chambellan de Charles le Chauve, Richard qui ſucceda à Thierry le fit ériger en Marquiſat, & Raoul fils de Richard uſurpa le titre de Duc de Bourgogne.

L'Autunois eſt entre le Dijonnois, l'Auxois, le Nivernois, le Bourbonnois, le Charollois & le Chalonnois. Il n'y croît que du ſeigle & d'autres grains, mais peu de froment & beaucoup de bois. La riviere d'Aroux l'arroſe. Outre Autun on y voit la Ville de Semur en Briennois & Bourbon Lancy.

AUTUN, Capitale, ſituée ſur l'Aroux où l'on prend ſouvent de bons Saumons, eſt une des plus anciennes Villes de France. Avant que les Romains entraſſent dans les Gaules, elle étoit Capitale de la Republique des Eduens, qui étoit aſſez étenduë. On prétend qu'elle tire l'étimologie de ſon dernier nom de l'Empereur Auguſte, *Auguſtodunum*. Les Druydes avoient leur Sénat dans cette Ville, le lieu qu'on appelle aujourd'hui *le Mont*

Dru étoit le Siege de ce Senat, comme ce qu'on appelle *le Janitoye* étoit un Temple de Janus, *le Mont Jou* un Mont consacré à Jupiter, & *le Marchaut* un Champ de Mars. Outre ces noms, qui sont des marques de son antiquité, on y voit des restes de Colomnes, de Statuës, d'Aqueducs & des Arcs de Triomphes, qui sont des preuves de sa magnificence. Les portes de la Ville, entr'autres celle d'Aroux meritent d'être vûës. Elle a été plusieurs fois ruinée, ce qui la fait décheoir de son ancien lustre ; & on pourroit bien dire qu'on cherche Autun dans Autun, tant elle est differente de ce qu'elle étoit, & pour l'étenduë & pour la magnificence. Les Romains, qui appelloient les Autunois leurs freres, nommerent Autun la *Rome Celtique*, & lui donnerent le droit de Colonie. Ses Citoyens furent admis au nombre des Senateurs, sous l'Empire de Claudius, & l'on voit dans l'onziéme Livre des Annales de Tacite, le discours que cet Empereur fit au Senat pour le prier d'accorder cet honneur à toutes les Villes des Gaules. Cette fine politique servit beaucoup aux Romains pour s'assurer des Païs qu'ils venoient de conquerir. Il y avoit autrefois à Autun un Magistrat, appellé *Vierg* ; & comme cette Ville avoit été Comté, à l'erection

des Baillis, elle devint Bailliage. Ce Baillis, qui succedoient aux Comtes (nous avons parlé ailleurs de ces ancien Juges & des Ducs qui étoient au-dessu d'eux,) furent créez Capitaines pour le Bans & Arriere-Bans, Juges pour pacifier les differens des Sujets, & Receveur des deniers du Prince, pour les rendr en son épargne ; mais depuis les affaire s'étant multipliées, & les Baillis étan obligez de commander le Ban & l'Arriere-Ban en temps de guerre, on cré des Lieutenans aux Baillis pour administrer la Justice en leur absence. Voila l'origine des Lieutenans Generaux dans le Bailliages.

Les Auteurs ne s'accordent pas sur l nom de cette fameuse Ville. Les un prétendent qu'elle est la *Bibracte* don parle Cesar. Les autres, comme Vigenaire, la prennent pour Beaune, & e dernier lieu M. l'Abbé Momenet, qui étoit de cette Ville, a prouvé dans un Dissertation, que la Bibracte des ancien ne pouvoit être que Beaune.

On remarque parmi les beaux Edifices d'Autun l'Eglise de S. Lazare & le Seminaire, qui est hors de la Ville. L'Evêque d'Autun est suffragant de Lion Ses Prelats ont eu de temps immémorial le droit de *Pallium*, & celui de Regale

ſur l'Archevêché de Lion, lorſque le ſiege eſt vacant, comme les Archevêques de Lion ont le même droit ſur Autun. Le Dioceſe diviſé en 24. Archiprêtrez, a plus de 600. Paroiſſes. On y voit les Abbayes de S. Martin, de S. Andoche, de Saint Jean le Grand, &c. Elle a donné naiſſance à Gregoire Evêque de Langres, Saint Germain de Paris, S. Didier de Vienne, Honorius Prêtre, Barthelemi de Chaſſeneu, les Sieurs de Monthelon, de Ganai, le Preſident Jeannin, Jean Meunier & autres. Le Cocq dit que c'eſt à Autun où l'Ordre de la Toiſon d'Or fut inſtitué. J'en parlerai dans l'article d'Eſpagne.

Bourbon-Lancy, ou l'*Ancien*, ſelon quelques-uns, & ſelon d'autres il faudroit dire l'*Anceaume*, à cauſe qu'Anceaume, frere aîné d'Archambaut, dont la Ville de Bourbon dans le Bourbonnois fut nommée *Bourbon-l'Archambaut*, a été Seigneur de celle-ci. Au pied de la montagne où eſt aſſis le Château eſt le Bourg de S. Leger, nom donné aux lieux où coulent les eaux medicinales, tant chaudes que froides. Ce Bourg eſt aſſez commode pour ceux qui vont y prendre les Bains qu'Henry III. prefera à tous les autres qui lui furent propoſez. A côté du Château, vers le Septentrion, on

trouve le Bourg de S. Lazare, & plus bas au même niveau du côté de la Loire, est celui de S. Martin qui fut autrefois une belle Ville. Fort souvent aux environs en fouissant dans les vignes, on trouve des Médailles & des ruines de vieilles murailles, de grandes briques la plupart figurées, des marbres antiques en table, colomnes, corniches, entablemens, frises, architraves, & entr'autres des chapiteaux de colomnes d'Ordre corinthien enrichis de feuillages, & plusieurs autres fragmens, comme têtes, bras & jambes de Statuës de marbre.

LE DIJONNOIS.

Cette Contrée est entre la Franche-Comté, la Champagne, l'Auxois & l'Autunois. Dijon, Cité des Lingons, est sa Capitale, comme elle l'est de tout le Duché. Les autres Villes sont Beaune, Aussonne, Bellegarde, Nuys & la celebre Abbaïe de Cîteaux.

DIJON est située dans une grande Plaine sur l'Ouche qui reçoit Suson, dont une partie passe sous la Ville, & l'autre dans les fossez, mais il ne coule pas toujours. Les maisons y sont bien bâties, & ses Eglises sont presque toutes belles. On y voit la Sainte Chapelle, que le Duc Hugues III. fonda l'an 1153. à son re-

our de Jerusalem. On y conserve une
Iostie miraculeuse, qui fut envoyée à
hilippe Duc de Bourgogne, par le Pa-
e Eugene IV. Ce Prince la reçut à Lillé
n Flandres où il étoit alors ; & environ
an 1433. il l'envoya à la Sainte Cha-
elle de Dijon. La plus commune opi-
ion est que ce fut un Juif qui la perça
e plusieurs coups, d'où il sortit du sang,
ont on voit encore des marques. On
apporte que Louis XI. étant tombé
angereusement malade, la santé lui fut
enduë au moment qu'il eut reçut le très
aint Sacrement ; que ce Prince autant
ar dévotion que par reconnoissance,
nvoya à Dijon la même Couronne qui
i avoit été mise sur la tête lors de son
acre, pour être offerte à la Sainte Hos-
e, au-dessus de laquelle on la voit en-
ore suspenduë, lorsque l'on porte la
ainte Hostiè en Procession.

On voit encore à Dijon un Palais des
nciens Ducs de Bourgogne, dont la
ce de devant a été rebâtie depuis peu;
n a conservé la Tour quarrée. La Cham-
re des Etats est au bout de ce Palais.
lle a été bâtie depuis environ 35. ans.
Devant ce Palais est une Place en demi
ercle ornée de grandes portes d'espace
n espace. Elle est destinée pour mettre
 Statuë Equestre de Louis XIV. On la

garde dans la Cour du logis du Roi, où on a trouvé le ſecret de la faire venir après avoir demeuré 30. ans auprès d'Auxerre. Il y a un Parlement fondé par Louis XI. en 1476. Charles VIII. le rendit ſedentaire en 1494. & Louis XII. fit bâtir le Palais, qu'on rendit magnifique en 1571. par ordre de Charles IX. Une Chambre des Comptes, une Cour des Monnoyes, une Chambre des Treſoriers de France, un Bailliage & un Preſidial. Quelques-uns veulent que ce ſoit l'Empereur Aurelien qui ait fondé cette Ville. Ils diſent que cet Empereur ayant ruiné un Bourg appellé *Bourg d'Ongne*, crut avoir commis un grand crime, lorſqu'il eut appris que *Bourg d'Ongne* vouloit dire en Langue Celtique *Burgus Deorum*, & que pour appaiſer les Dieux, à qui ce Bourg étoit conſacré, il fit vœu de leur faire rebâtir un Château avec un Temple, dont la memoire ſe conſerveroit dans l'avenir; ce qu'il executa, ſelon Vopiſcus, par le conſeil de ſa mere, qui avoit été Prêtreſſe du Soleil, & qui connoiſſoit les choſes futures. Ainſi il fit bâtir ſur la riviere d'Ouche un Temple & un Château, qui fut nommé *Divio*, en l'honneur des Dieux appellez en latin *Dii* & *Divi*, afin que, comme ce Temple avoit été conſtruit

des matériaux du Bourg d'Ongne, il en conserva le nom. Du latin *Divio* on a fait *Dijon*.

Cette Ville a la gloire d'avoir produit l'Illustre Saumaise, Mrs de la Mare, du May & Lantin, tous trois Conseillers au Parlement de Bourgogne. M. Févret, celebre Avocat, à qui son Traité de l'abus a fait beaucoup d'honneur, M. Bossuet Evêque de Meaux, l'un des plus illustres & des plus sçavans Prélats de France, & qui a si bien merité de l'Eglise, & M. de la Monoye de l'Académie Françoise. Monsieur l'Abbé Févret Conseiller-Clerc au même Parlement, donna en mourant sa Bibliotheque au College des Jesuites de cette Ville, à condition qu'on y recevroit tous ceux qui voudroient y aller étudier. On l'ouvre deux fois la semaine. Il y a aussi quelques Biblioteques particulieres, dont la plus belle & la mieux fournie de rares Manuscrits est celle de M. le President Bouhier de Savigny, qui en fait un très bon usage.

Hors de la Ville sont plusieurs lieux de dévotion, & le Monastere des Chartreux, qui est un des plus riches du Royaume. Leur Cloître est très beau, & l'Eglise encore davantage. C'est-là que reposent les cendres des Ducs de

Bourgogne, sous des Tombeaux magnifiques, avec leurs Epitaphes. On y voit aussi la tête de Jean Duc de Bourgogne, qui fut tué sur le Pont de Montereau-faut-Yonne.

Nuys, située sur la petite riviere de Musin, a un Bailliage, mais elle est bien plus celebre par ses bons vins, qui sont les meilleurs & les plus utiles à la santé qu'il y ait dans l'Europe.

Cisteaux Abbaye, Chef d'Ordre de S. Bernard, est près de cette Ville. Le Monastere de Cisteaux est situé dans un grand bois, & fut bâti magnifiquement en 1098. par Eudes ou Odon Duc de Bourgogne, ayant eu pour Instituteur Robert Abbé de Molême dans le Diocese de Langres. Deux grands Prélats concoururent à cet établissement; sçavoir, Gauthier de Châlons & Hugues de Lion. Ce dernier étant Légat du S. Siege, approuva cet Institut. Ce fut Etienne troisiéme Abbé de Cisteaux qui reçût S. Bernard & ses Compagnons, & cet Ordre commença alors à devenir si puissant, que pendant plus d'un siecle, il gouverna presque toute l'Europe au spirituel & au temporel. Il a donné quatre Papes à l'Eglise avec plusieurs Cardinaux & un grand nombre d'Evêques. L'Abbé de Cisteaux, General de l'Or-

dre, est Conseiller né au Parlement de Bourgogne. Quelques-uns veulent qu'on ait donné le nom de Cisteaux à cette Abbaïe, à cause du grand nombre de Cîternes qui s'y trouvent.

Beaune, située sur une petite riviere, qu'on nomme la Bougeoise, est assez forte d'assiette & assez grande, & dans un terroir si fertile & si agréable, que plusieurs Ducs de Bourgogne y établirent leur Cour. Cette Ville est fort ancienne & a été le premier Siége du Parlement de Bourgogne, sous le nom de *Jours Generaux*. Le nom de *Belna*, que lui donnent les Latins, semble venir de *Bellona*, parce qu'elle avoit une *Bellone* pour armes, avant que d'avoir la Sainte Vierge. Elle a un Bailliage, une Chancellerie & un Hôpital qui passe pour un des plus beaux & des plus propres de France. Il a été fondé par Rolin, Chancelier du Duc Philippe le Bon, qui dit alors, *Que c'étoit pour y placer ceux que ce Chancelier avoit ruinez*. Les vins de Beaune sont fort estimez ; les plus exquis sont ceux de Volnet, de Pommar & les vins blancs de Muresfaut, ceux de Chassagne sont encore bons.

Bellegarde, située sur la Saone, a été autrefois une Place forte. On l'appelloit *Seure*: Le Roi Louis XIII. l'ayant érigée l'an 1620. en Duché & Pairie, en fa-

veur de Roger de S. Lary de Bellegarde, on y transfera le nom de Bellegarde. Ce Duc mourut en 1646. âgé de 83. ans, & cette famille de S. Lary de Bellegarde est éteinte.

S. Jean de Laune, située sur la Saone, est celebre pour avoir soûtenu un Siege considerable en l'année 1636. contre l'armée de l'Empereur, commandée par le General Galas, celle du Roi d'Espagne sous les ordres des Marquis de S. Martin & de Grave, & celle du Duc Charles de Lorraine en personne. Louis XIII. voulant récompenser la fidelité de ses habitans, dont la valeur resista à une armée de 80. mille hommes, leur accorda par Lettres Patentes du mois de Decembre de la même année, Exemption & Franchise de toutes sortes de Tailles & Imposts.

Aussonne est arrosée de la Saone sur les confins de la Franche-Comté, & munie de quelques Fortifications, qui servoient autrefois à deffendre la frontiére contre les irruptions de nos ennemis. Elle a Bailliage & Vicomté. Lous XI. la réunit au Domaine.

LE CHALONNOIS.

Cette Contrée a eu long-temps des Comtes particuliers. Un certain Varin

en a été le premier, du temps de Louis le Debonnaire. On en trouve un autre nommé Manassés, sous le regne de Raoul. Sa posterité n'est pas bien connuë jusqu'à Lambert, qui vivoit sous le regne de Hugues Capet. Il épousa Adelaïs fille de Robert Comte de Troyes, & il en eut une fille, mere de Thibaut, qui lui succeda. Geofroy de Donzy, qui à droit de sang herita de ce Comté, en vendit une partie à Gauthier Evêque de Châlons, pour 200. onces d'or, lorsqu'il voulut faire le voyage de la Terre Sainte vers l'an 1097. Les successeurs de celui à qui l'autre part appartenoit sont inconnus jusqu'à Guillaume, que le Roi Louis le Jeune en dépouilla, à cause des vexations qu'il faisoit aux Religieux de Cluny. Il rentra dans son devoir quelque temps après, & il y fut rétabli. Beatrix sa fille unique épousa Alexandre, frere d'Eude III. Duc de Bourgogne, qui en 1237. échangea le Comté de Châlons pour d'autres terres avec Hugues IV. Duc de Bourgogne, & depuis il est demeuré uni à ce Duché. Châlons sur Saone en est la Capitale. Il y a encore Verdun.

CHALONS sur la Saone, Capitale, est une grande Ville, belle, fortifiée & défenduë par une Citadelle située sur une

hauteur. Cette Ville eſt ancienne, puiſque Ceſar rapporte qu'il établit Q. Tullius Ciceron & P. Sulpitius à Châlons & à Mâcon, au pied des Eduens, ſur le Fleuve Arar, pour donner ordre aux proviſions de bleds. Elle a été le ſéjour des Rois de Bourgogne. Il y a un bel Hôpital & très propre, & une Commanderie de Chevaliers de Malthe. Son Evêché eſt ſuffragant de Lion. Le Dioceſe renferme 204. Paroiſſes avec ſix Abbayes.

Verdun eſt ſituée au confluant du Doux & de la Saône. Il s'y tient des Foires aſſez conſiderables.

LE MACONNOIS.

Le Mâconnois étoit un des principaux Fiefs de Bourgogne. Alberic de Narbonne ayant épouſé Agnés, fille de Raculphe, Seigneur de Mâcon, en devint le premier Comte. Guillaume ſurnommé Tête hardie, Comte de Bourgogne, de Vienne & de Mâcon, l'acquit, & Jean de Dreux, dit de Braine, fils puîné de Robert II. dit le Jeune, Comte de Dreux, de Braine & de Nevers, ne ſe voyant point d'enfans, conſentit qu'Alix Comteſſe de Mâcon ſa femme vendît ce Comté au Roi S. Louis en 1238. Le Roi Jean l'unit inſeparablement à la Couronne

'onne par une Declaration de 1360. ce qui n'empêcha pas le Roi Charles VII. le le ceder à Philippe, dit le Bon, Duc le Bourgogne. Ce Traité fut confirmé par Louis XI. qui après la mort de Charles, dit le Terrible, pere de Marie de Bourgogne, declara par Lettres du mois le Mars 1476. que le Comté de Mâcon ne poutroit être désuni de la Couronne. l restitua dans la Ville de ce nom qui n est Capitale, le Bailliage Royal qui voit été transferé à S. Genoux. Quoique e Mâconnois soit de la Bourgogne, il un Lieutenant de Roi particulier, & ient ses Etats à part dans le même emps. Tournus & Cluny sont en ce 'ays qui est très fertile en grains, mais ur-tout en vins qui sont assez connus.

MACON, Capitale, est située sur la aone. Il y a Bailliage, Election & Evêhé suffragant de Lion. Le Diocese comrend 268. Paroisses & deux Abbayes. .es Chanoines de S. Pierre font preuve le Noblesse, comme les Chevaliers de Aalthe.

Tournus, situé sur la Saone, est très ncienne Elle a servi comme de Grenier bled pour la subsistance des Troupes Romaines qui étoient dans les Gaules. on terroir est un des plus beaux & les plus fertiles de Bourgogne. Le bled,

le vin, le foin & les fruits qu'il produi
sont très bons. L'air y est sain, & les eau
legeres & agréables. Il y a une belle Ab
baye, que le Cardinal de la Rochefou
caut, qui en étoit Abbé, secularisa e
1627. à cause du relâchement où étoien
tombez les Moines. L'Abbé qui est Titu
laire & Commandataire, est seul Seigneu
de Tournus, & il y fait rendre la Jus
tice par ses Officiers, aussi-bien que dan
toutes les terres dépendantes de cett
Abbaïe. Il y a un grand nombre de Prieu
rez qui en dépendent, tant en Bretagne
Poitou, Anjou, le Maine, qu'en Auver
gne, Velay, Dauphiné, Mâconnois
Bourbonnois & autres Provinces.

Cluny, est une petite Ville celebre pa
l'Abbaye Chef d'Ordre, qui porte so
nom. Guillaume Comte d'Auvergne &
Duc d'Aquitaine, selon la plus commu
ne opinion, la fonda l'an 910. Il vou
lut par son Testament que cette Abbay
fût exempte de toute Jurisdiction Epis
copale, la soumettant uniquement au S
Siege. Ensorte qu'elle n'est d'aucun Dio
cese.

LE CHAROLLOIS.

Le Comté de Charollois a été long
temps dans la Maison de Châlons, & o
le nommoit alors la Baronnie de Châ

ons. Depuis il a été possedé sous la Souveraineté de la France par les Rois d'Espagne en qualité d'heritiers des anciens Ducs de Bourgogne jusqu'à la Paix de Nimegue, par laquelle il a été cedé aux François. Et les heritiers de feu M. le Prince, à qui les Espagnols le cederent par le Traité des Pyrenées en payement des sommes qu'ils lui doivent, en jouissent encore à present.

Ce Païs est borné au Levant & au Midi par le Maconnois, au Couchant par le Bourbonnois & la riviere de Loire entre deux, & au Septentrion par le Chalonnois. Sa Ville Capitale est Charolles, & les autres sont Paray-le-Monial, le Mont S. Vincent, premiere Baronnie du Pays; Charlieu avec Château & riviere, Prieuré de Cluni; S. Antoine, Toulon, Chaumont, très belle maison, Bazole, maison magnifique, bâtie par le Marquis de Ragni avec titre de Comté; Dongoine, Baronnie, le Sauvement, Arthus, Dondain & Savigne Châtellenies, Toncy & Lugny Baronnies, & autres.

CHAROLLES, Capitale, arrosée de l'Aronce & de la Semence, est située entre deux Coteaux. Il y a Bailliage du Roi & Bailliage du Prince, Châtellenie, Prevoté & Grenier à sel.

LE BAILLIAGE DE LA MONTAGNE.

Ce Pays étoit une Seigneurie qui fai-ſoit autrefois partie de la Champagne & que Philippe le Bel acquit en 1284 par ſon mariage avec Jeanne heritier de Champagne.

CHATILLON-SUR-SEINE en eſt la Capi-tale. La Seine la diviſe en deux parties, dont l'une ſe nomme *Chaumont*, & l'au-tre *le Bourg*, dont chacun a ſon Magiſtra particulier. Il y a hors de la Ville u rocher fort élevé avec une ſource d'ea vive, qui fait moudre à ſix pas de l des moulins à bleds & à draps, dont l Ville fait grand trafic, ainſi que de ta-piſſeries.

LE MORVANT.

C'eſt une petite Contrée qui eſt parti dans la Bourgogne & partie dans le Ni-vernois. Ce Pays eſt aſſez rempli de mon-tagnes. L'Yonne, l'Aroux, la Cure & le Serein prennent leurs ſources dans l Morvant.

CHATEAU-CHINON en eſt la Capitale & ſituée ſur une montagne à la ſourc de l'Yonne & aux frontieres de Bourgo-gne.

LA BRESSE.

On comprend ſous la Breſſe le Bugey, Valromey & le Pays de Gex, parce ıe toutes ces terres, qui appartenoient trefois aux Ducs de Savoye, furent dées à Henry IV. Roi de France, par Paix qui ſe conclut entr'eux le 17. nvier 1601. en échange du Marqui- : de Saluſſes, que les Ducs de Savoye oient uſurpé pendant les guerres civi- ; de France. On aſſure qu'un Politique ce temps, parlant de cette Paix, dit ıe le Roi avoit traité en Marchand, & Duc en Prince.

Le Sçavant de Meziriac étoit de cette :ovince ; ſa ſcience lui fit des amis à ome & à Paris, d'où il ſe retira à Bourg ant appris qu'on le vouloit faire Pre- pteur de Louis XIII. Il y revint, & t de l'Académie Françoiſe.

Ce Pays conſideré dans cette étenduë t borné au Levant & au Midi par le hône ; il a la Saone au Couchant, la ourgogne & le Pays de Vaux au Nort. : Dain le traverſe par le milieu, & uſieurs autres rivieres qui l'arroſent & rendent fort fertile, principalement ı grains & en chanvres. La Principauté : Dombes y eſt enclavée, mais elle en dépend pas. Ses principales Villes

ſont Bourg, Capitale ; les autres lieux principaux ſont Montluel, Perouge, Meſſimieu, Chalanon, Villars, Châtillonet, Pont d'Ains, Loye & Chaſſez, Varambon, Toiſſi & autres. *La Baſſe Breſſe* comprend le Pont de Vaux, Pont de Veſle, S. Trevié, Châtillon, S. Julien, Montrevel Comté, Trefort, Colognac ou Coligni, Cuſeri dans la Baſſe Chalonnoiſe jointe à la Baſſe Breſſe. La Breſſe contient pluſieurs autres lieux ou Fiefs conſiderables ; ſçavoir, Fromentez, Fermez, Château-vieux, Cornod, Mondidier, Richemont, Cordan, Meximieux, Corgenon, Montriblod & Montelier. Tous ces lieux ont titre de Baronnie, de même que Satoney ou Châtoney, Montaney, Chandé, Perez, Corſan, Montjouent, Vezion, Chaſſagne Abbaye, Mirabel & Beaugé ; ces deux dernieres ont titre de Marquiſat.

Bourg, Capitale de la Breſſe, eſt ſur la Reiſſoule avec Election, Bailliage & Preſidial ou reſſortiſſent les Bailliages de Breſſe, de Bugey, Valromey & Gex. Son aſſiete eſt dans un lieu marécageux, mais très fertile. Elle a au Levant des colines fort agréables plantées de vignes, & au Couchant une grande Plaine qui s'étend au moins l'eſpace de ſix lieuës juſqu'à la Saone. Il y a pluſieurs Monaſ-

eres de l'un & de l'autre ſexe, & un
Collège de Jeſuites. La pluſpart des Geo-
graphes la prennent pour l'ancienne *Tam-
um*, ou *Tanum*, ou *Tavium*, Ville des
Segusiens. Furet & Vaugelas étoient de
cette Ville.

Broüe, qui eſt auprès de Bourg, ne
doit pas être paſſé ſous ſilence, il merite
qu'on parle de ſon Egliſe & de ſa Fon-
datrice Marguerite d'Autriche, qui après
la mort de ſon premier mari & du ſe-
cond Philibert II. Duc de Savoye, fut
Gouvernante des Pays-Bas. Cette Egliſe
qu'on nomme Nôtre-Dame de Broüe,
paſſe pour une des plus belles du Royau-
me par ſa ſtructure, ſes ornemens, ſes
figures de marbre qui font l'admiration
de tous ceux qui la vont voir; & on
n'aura pas de peine à le croire, quand
on ſçaura que cette Egliſe a coûté deux
cens mille écus, comme l'a remarqué
Henry Corneille Agrippa dans l'Oraiſon
Funebre qu'il a fait de cette Princeſſe,
ſomme en ce temps-là plus conſiderable
que ne le feroient 500. mille écus, &
peut-être davantage, ſi ce que j'ai appris
autrefois d'un Religieux de ce Convent
eſt vrai. Il me diſoit avoir lû dans les
Regiſtres de ce Monaſtere, que lorſqu'on
bâtit cette Egliſe, on ne donnoit tout
au plus qu'un ſols tournois par journée

à chaque Ouvrier. Cette Marguerite, dite d'Autriche ou de Flandres, eſt la même qui fut fiancée à Charles VIII. Roi de France, qui la renvoya, comme tout le monde ſçait, pour épouſer Anne de Bretagne ; & comme elle paſſoit en Eſpagne pour y épouſer Jean fils unique de Ferdinand & d'Iſabelle, il s'éleva une furieuſe tempête, qui penſa faire perir ſon Vaiſſeau. C'eſt au fort de cette tempête, que ſans perdre ſa tranquillité, elle compoſa ſon Epitaphe rapportée par la Croix du Maine en ces termes :

Cy gît Margot la gentil' Damoiſelle,
Qu'a deux maris & encore eſt pucelle.

Le 9. d'Aouſt 1720. un grand orage fit un dégât conſiderable dans cette Egliſe, qui eſt un chef-d'œuvre d'Architecture, & dont les belles & anciennes Vîtres ont été miſes en pieces, ce qui eſt une perte irréparable.

LE BUGEY.

Ce Pays eſt entre le d'Ains qui le ſepare de la Breſſe propre, & le Rhône qui le ſepare du Dauphiné & de la Savoye. Il confine vers le Nort avec la Franche-Comté & le Pays de Gex. Ce Pays, quoique montagneux eſt fort fertile, mais le vin y eſt rude. Il y en a

cependant auprès d'Ambournay qui eſt bon & qui ſent la framboiſe. Bellay en eſt la Capitale. Les autres lieux conſiderables ſont Pierre-Chaſtels, Fortereſſe, dont le Prieur de la Chartreuſe qui y eſt, eſt Gouverneur ; l'Anieu, S. Rambert, Marquiſat, Seyſſel, Nantua, Ambouanay, Pouſin, S. Sorlin, Marquiſat, & Marthe-follons. Les Terres de Montreac & de Rouſſillon ſont dans le Bugey.

BELLAY, Capitale, eſt une petite Ville à deux lieues du Rhône. Il y a Bailliage, Election & un Evêché ſuffragant de Beſançon. L'Evêque en eſt Seigneur temporel, & ſe qualifie Prince du S. Empire.

Seyſſel eſt le ſeul lieu conſiderable du Valromey. Le Rhône commence en cette Ville à porter batteau. *Peroges*, Baronnie, où d'autres diſent qu'eſt né Vaugelas.

Gex ou le Bailliage de Gex n'a rien de conſiderable que la Ville de Gex.

LA PRINCIPAUTÉ DE DOMBES.

Cette Principauté a été formée de pluſieurs Terres qui dépendoient auparavant du Royaume de Bourgogne, & qui furent compriſes enſuite dans la Seigneurie de Beaujeu. Cette Seigneurie s'étendoit en-deçà & en-delà de la Saone,

Edouard II. dernier Seigneur de Beau-jeu, en ayant fait donation l'an 1400. à Louis II. Duc de Bourbon, Jean II. la laissa à Pierre II. dont la fille unique appellée Susanne épousa Charles de Bourbon, son cousin, Connétable de France. Cette Princesse étant morte sans enfans, sa succession fit naître un grand different entre Louise de Savoye mere de François I. & le Connétable Bourbon. Ce dernier ayant perdu le Procès qu'il intenta, le chagrin qu'il en eut le fit passer au service de Charles-Quint, ce qui donna lieu à la confiscation de tous ses biens. Il fut stipulé par le Traité de Madrid, Que le Roi les feroit rendre au Seigneur de Bourbon, ce que le Traité de Cambray confirma. En consequence de cette cession, François I. donna par provision à Louis de Bourbon, Prince de la Roche-sur-Yon, le Duché de Châtelleraut, le Beaujollois & la Seigneurie de Dombes. Enfin, par Transaction passée à Orleans en 1560. & homologuée au Parlement l'année suivante, le Roi ceda à Louis Duc de Bourbon le Duché de Montpensier avec les Seigneuries de Beaujolois & de Dombes, en l'état que les possedoit Anne de France & Charles de Bourbon, entendant de plus qu'il jouît, à l'égard du Pays de Dombes, du

droit de Souveraineré, prérogatives, prééminences, exemptions, franchiſes & liberté, ſans rien reſerver hors la bouche & les mains. C'eſt en vertu de cette Tranſaction que les Ducs de Montpenſier ont joüi de la Souveraineté de Dombes, qu'ils ont fait battre monnoye qui a eu cours dans ce Royaume, & qu'ils ont eu un Parlement dont le Siege étoit à Lion. Louis de Bourbon Duc de Montpenſier eut de Jacqueline de Longwis, Comteſſe de Bar-ſur-Seine, François qui fut pere d'Henry. Ce dernier laiſſa de Henriette-Catherine, Ducheſſe de Joïeuſe, Marie de Bourbon, qui épouſa Gaſton de France Duc d'Orleans. De ce mariage eſt ſorti Anne-Marie-Louiſe d'Orleans, qui a fait donation de la Principauté de Dombes à M. le Duc du Maine.

Cette Principauté a pour bornes au Nort le Mâconnois, la Breſſe à l'Orient, le Lionnois au Midi, & le Beaujolois à l'Occident. Elle conſiſte en 12. Châtellenies, qui ſont Trevoux, Beauregard, Monmerle, Toyſſey, Lent, Chalamont, le Chatelard, Marlieu, S. Trivier, Villeneuve-au-Prince, Amberieu & Lagneu. Ses Villes principales ſont Trévoux, Toyſſey & Beauregard.

TREVOUX, Capitale, ſituée ſur la pen-

te d'une montagne au pied de laquelle passe la Saone. Le Parlement qui étoit à Lion fut transferé à Trévoux l'an 1696. par Louis Auguste Duc du Maine, qui possede presentement cette Principauté. Il a fait établir une Imprimerie dans la même Ville.

LA FRANCHE-COMTÉ.

La Franche-Comté ou Haute Bourgogne, depuis le mariage de Marie de Bourgogne, avec Maximilien d'Autriche, avoit appartenu aux Espagnols; mais ils la cederent à la France par la Paix de Nimegue en 1678. Il y avoit déja quatre ans que Louis XIV. la possedoit par droit de Conquête. Il l'avoit prise deux fois, la premiere en 1668. & la seconde en 1674. Un de nos Géographes dit que cette Province a été appellée Franche-Comté, à cause que les habitans ont prétendu plusieurs Exemptions, & qu'en possedant des terres, ils en pouvoient disposer sans avoir égard à femme, ni à enfans, ni à parens.

Ce Pays est celui des anciens *Sequaniens*, & il est borné au Couchant par le Duché de Bourgogne & une partie de la Champagne. Il a la Lorraine au Nort & le Comté de Montbelliard & la Suisse au Levant, & la Bresse avec le Pays de Gex au Midi.

La Saone, le Doux, le d'Ains & plusieurs autres rivieres moins considerables baignent ce Pays, qui abondent en bois, en grains & en vins, dont celui d'Arbois est le plus estimé. On dit qu'on y trouve aussi du marbre bleu & du noir marqueté de rouge.

On le divise en trois parties generales, le Haut, le Moyen & le Bas Comté, qu'on nomme en langage du Pays, les Bailliages d'*Amont*, du *Milieu* ou de *Dole* & d'*Aval*. Dole en étoit autrefois la Capitale ; aujourd'hui c'est Besançon ; les autres Villes considerables sont Arbois, Gray, Salins & Vesoul.

Le *Bailliage* d'*Amont* contient au Septentrion la Prevôté de Jussey, la grande Judicature de Luxeul & la Prevôté de Faucogney ; au Midi les Bailliages de Gray, de Vesoul, la Prevôté de Monboson & le Bailliage de la Beaume.

Le *Bailliage du Milieu* renferme les Bailliages de Dole, de Quingey & d'Ornans.

Le *Bailliage* d'*Aval* est composé au Septentrion des Bailliages de Poligny, d'Arbois, de Salins & de Pontarlier, & au Midi de ceux de Momorot, d'Orgelet, où l'air est très pur, & de la grande Judicature de S. Claude.

BESANÇON est la Capitale de la Fran-

che-Comté. Cette Ville eſt ſituée dans le Bailliage qu'on appelle du *Milieu*. Elle a été très conſiderable du temps des Romains. Ceſar liv. 1. de ſes Commentaires en parle avantageuſement. Il jugea, dit-il, qu'il devoit empêcher de tout ſon pouvoir qu'Arioviſte ne s'en ſaisît, parce que c'étoit une Place forte & bien munie, & qu'elle étoit très commode pour tirer la guerre en longueur. Elle eſt ceinte de tous cotez par la riviere du Doux, excepté l'eſpace de quelque ſix vingt pas qui ſont fermez d'une haute montagne, dont le pied touche des deux cotez à la riviere. C'eſt-là qu'on a bâti une grande Citadelle, qui deffend cette partie de la Ville & la commande en même-temps. Quoiqu'elle ait été deux fois ruinée, l'une par les Allemans & les Marcomans, & l'autre par Alaric l'an 451. Elle ne laiſſe pas d'être aujourd'hui aſſez grande & aſſez belle. Elle a une Univerſité fondée par Ferdinand I. l'an 1564. Elle eſt le Siege du Parlement de toute la Franche-Comté, & celui d'un Archevêque qui prend la qualité de Prince du Saint Empire. Louis XIV. l'ayant priſe y transfera le Parlement & l'Univerſité qui étoient à Dole. Beſançon étoit une Ville Imperiale & libre ; mais l'an 1651. elle fut cedée

aux Espagnols par l'Empereur. Il y a un Arc de Triomphe élevé en l'honneur de l'Empereur Aurelien, qui sert de porte au Cloître de S. Jean le Grand, où on garde un Saint Suaire. Les Chanoines de cette Eglise portent les Camails d'étoffe de soye bleuë, doublé d'un taffetas rouge en façon d'Evêques, & au-dessus de leurs Armes ils ont la Mître & la Crosse. Ils portent aussi la Soutane bleuë ; on dit qu'il y a deux Classes, pour ainsi dire, de Chanoines dans ce Chapitre ; les Nobles & les Docteurs ; ainsi les uns y sont reçûs par le droit que leur donne leur naissance, & les autres en faveur du Doctorat. On voit de belles Fontaines à Besançon. Il y en a une sur toutes qui est remarquable. On voit à la façade de la Maison de Ville, ou plutost du Palais, la figure en bronze de Charles-Quint, porté par un Aigle à deux têtes de même matiere, qui a les aîles ouvertes, en sorte qu'il semble voler au Ciel pour y porter cet Empereur, qui tient d'une main un Globe du monde, & de l'autre une épée avec ces mots au-dessus de ce Portique, *Plût-à-Dieu*. L'Aigle à deux têtes s'éleve au-dessus d'un grand bassin, où il rend l'eau par l'un & l'autre bec. Le Diocese de Besançon comprend environ 780.

Paroiſſes en 15. Doyennez & cinq Archidiaconez.

La Ville de Beſançon a été la Patrie d'Antoine Perrenot, Cardinal de Granvel. Il avoit l'eſprit ſi vif qu'il laſſoit cinq Secretaires, en leur dictant en même temps des Lettres en diverſes langues. C'étoit un homme dur, ambitieux & opiniâtre. Il mourut à Madrid le 21. Septembre 1586. Jean-Jacques Chifflet Medecin ſorti d'une famille celebre en hommes de Lettres étoit auſſi de cette Ville. Laurent & François Chifflet Jeſuites étoient ſes freres. Ce dernier avoit une grande connoiſſance de l'Antiquité.

Dole ſur le Doux eſt une Ville bien bâtie. Il n'y reſte plus qu'une Chambre des Comptes. Louis XIV. après l'avoir priſe la fit démenteler.

Salins ſur la petite riviere de Forica, entre deux montagnes, eſt une Ville fortifiée, deffenduë par deux Citadelles; elle eſt le Siege d'un Bailliage, & elle a pris ſon nom de ſa fontaine ſalée, dont on fait du ſel extrêmement blanc.

Gray étoit une Ville fortifiée & défenduë par un bon Château. Louis XIV. l'ayant priſe, fit démolir toutes ſes fortifications.

Beaune-les-Nonnes eſt une petite Ville ſituée ſur le Doux. Il y a dans cette Ville une

ıe Abbaye de Fille de l'Ordre de S.
:noiſt, où on ne reçoit que des De-
oiſelles. On voit à deux lieuës de cette
ille une fameuſe Caverne qui ſert de
laciere à tout le Pays. L'entrée de la
ıverne a environ 22. pas de large. On
ouve dès qu'on y eſt entré, une deſ-
nte de 300. pas, au bout de laquelle
ı voit la porte de la Grotte, grande
:ux fois comme la porte d'une Ville.
ı Grotte peut avoir 35. pas de pro-
ndeur ſur 60. de largeur, & elle eſt
ıuverte d'une eſpece de voûte, qui a
us de 60. pieds de haut. Il coule un
:tit ruiſſeau dans cette Grotte, & il
ſtile des eaux de la voûte, qui forment
:s colonnes de glaces en Eté, & non
ıs en Hiver. On trouve au fond de cette
rotte des pierres qui reſſemblent ſi
ırfaitement à des écorces de citron
nfites, qu'il eſt difficile de n'y être
s trompé. Lorſque les Payſans voyent
rtir des brouillards de la bouche de
tte Caverne, ils ſont aſſurez qu'il pleu-
:a le lendemain.

Arbois a un Bailliage, & cette Ville
t renommée par les bons vins que ſon
rroir produit ; on croit qu'elle a été
›pellée en latin *Arboroſa*, de la quantité
arbres dont les montagnes des environs
›nt garnies.

Château-challon eſt conſiderable par u Monaſtere qui y eſt, & où on ne reçoi que des Demoiſelles.

S. Claude eſt une Ville ſituée entre d hautes montagnes au bord de la petit riviere de Liſon. Elle a un Bailliage & un Monaſtere celebre. On croit que S Romain d'une famille aſſez conſiderabl de Bourgogne en fut l'Inſtituteur ver l'an 425. On croit que les fonde mens de cette Abbaye furent jettez a même endroit qu'étoit la retraite de S Oüyan, dont la ſainteté avoit attiré S Romain, qui fut le premier Abbé, lorſ qu'on érigea ce S. Hermitage en Abbaye S. Claude, iſſu des Princes Palatins e fut le 12. Abbé, lorſqu'il eut quitt Beſançon où il avoit été ſix ans Arche vêque. Les miracles qui ſe firent en c lieu-là après ſa mort arrivée en 69c attirerent tant de perſonnes de toute conditions, que cette Abbaye en pri enfin le nom de S. Claude. Les Reli gieux qu'on y reçoit, doivent être No bles de quatre races, tant du côté pa ternel que du maternel. C'eſt une de plus recommandables & des plus illuſ tres Abbayes du Royaume. On y ſui une Regle mitigée ſous l'Ordre de S Benoiſt. Il y a déja fort long-temps qu la vie commune en eſt bannie. Chaqu

Religieux a ſon revenu ſeparé & vit en
articulier. Leur nombre eſt ſixé à 24.
ls n'ont pour habit que celui d'un Prê-
re, avec une maniere de cordon d'E-
êque, où pend devant eux une Croix
'or de la longueur du doigt; l'Effigie
e S. Claude y eſt exprimée d'un côté,
e qui produit un très bel effet lorſqu'ils
ont au Chœur. Il n'y a point d'Abbaye
ui jouiſſe d'auſſi beaux droits que l'Ab-
aye de S. Claude, qui eſt un Chef d'Or-
re. Le droit de Souveraineté eſt ſans
oute le plus conſiderable. Elle en a joui
uſqu'à Philippe le Bon, qui lui en re-
rancha une partie. Cependant Louis
XIV. par Lettres Patentes de l'an 1668.
onfirme les Abbez dans le droit & dans
a poſſeſſion d'annoblir les Vaſſaux & les
abitans de leurs terres. L'an 1699. le
Cardinal d'Etrées uſa de ce droit en fa-
eur d'un Bourgeois de la Ville de S.
Claude, auquel il accorda des Lettres
le Nobleſſe, en lui érigeant en Fief une
portion de terre. Par ces mêmes Lettres
e Roi confirme les mêmes Abbez dans
e droit d'accorder à leurs Vaſſaux des
Lettres de legitimation, de grace & de
emiſſion en cas de crime, à la charge
lu reſſort & Souveraineté envers Sa Ma-
eſté & ſon Parlement de Beſançon, qua-
ifiant le Chapitre de S. Claude d'une

des plus illustres Compagnies de l'Europe. L'Abbé a sa Justice particuliere & dont les Officiers sont à sa nomination ; nul de ses Vassaux ne peut se pourvoir en premiere Instance à un autre Tribunal.

On appelle *Mont S. Claude* la partie du *Mont Jura*, qui est entre la Franche-Comté, le Pays de Gex & une partie de celui de Vaud.

On trouve dans le voisinage de la Franche-Comté, le Comté de Monbelliard & l'Abbaye de Lure.

Monbelliard, Capitale de ce Comté, est sur les limites de l'Alsace & de la Franche-Comté, située au pied d'un rocher près de la riviere d'Halle ou d'Alaine, qui lui sert de rempart. Ce Comté avoit autrefois rang entre les Principautez séculiere de l'Empire ; mais en execution du Traité de Nimegue, par lequel le Roi d'Espagne a cedé entierement la Franche-Comté au Roi Très-Chrétien, le Parlement lui en a ajugé la Souveraineté sur plusieurs titres, & on a condamné le Comte de Monbelliard d'en faire foi & hommage sous peine de Commise, ce qui a été executé. Les habitans sont de la Religion P. R.

L'*Abbaye de Lure* appartient au Roi de France. Elle est située sur la riviere de Lougnon.

LE LIONNOIS.

NEUVIE'ME GOUVERNEMENT GENERAL.

Le Gouvernement du Lionnois eſt borné au Nort par le Berry, le Nivernois & la Bourgogne ; au Levant par la Breſſe & le Dauphiné ; au Midi par les Sevennes & le Rouergue, & au Couchant par le Quercy, le Limoſin & le Poitou. Ce Gouvernement eſt baigné par le Rhône, la Saone, la Loire & l'Alier ; il renferme les Provinces du Lionnois particulier, du Beaujolois, du Foreſt, du Bourbonnois, de l'Auvergne & de la Marche.

LE LIONNOIS PARTICULIER.

Ce Pays étoit habité anciennement des Seguſiens qui firent alliance avec les Allobroges. Lion en eſt la Capitale. Les autres Villes ſont le long du Rhône, comme Condrieu, Dargoire, S. Andeville, Guiers, Chaſſelay, Vimi, qu'on appelle aujourd'hui Neuville, Breſle, S. Chaumont & Anſe. Quoiqu'il y ait dans ce Pays-là quelques terres ingrates, la fertilité du franc Lionnois, qui eſt prés de la Saone, récompenſe abondamment la ſterilité des autres lieux. On appelle

Franc Lionnois la partie qui confine avec la Bresse & la Principauté de Dombes, parce que ceux qui l'habitent sont exemts de taille, de gabelle & de Logement de gens de guerre. Ils font seulement un don gratuit au Roi de huit ans en huit ans. Ce canton, qui appartenoit aux Seigneurs de Bresse, tomba ensuite sous la domination des Comtes de Savoye, & ils ne se donnerent au Roi qu'à condition de jouir des mêmes franchises qu'ils avoient sous eux.

Lion, Capitale, est situé au confluant de la Saone & du Rhône. C'est une des plus grandes Villes de France, & la plus considerable après Paris. Elle est fort ancienne ; ses Amphiteâtres, ses Aqueducs & les ruines des Palais de plusieurs Empereurs Romains qui y ont demeuré, sont des preuves de son antiquité. Elle est partagée en 37. quartiers, que l'on nomme *Pennonages*, dont chacun a son Capitaine & ses autres Officiers de Milice. Elle est bien bâtie, & on y voit quantité de somptueux Bâtimens, tant saints que profanes. Sa Maison de Ville passe pour un des plus suberbes Edifices de l'Europe. Parmi les curiositez qu'on y voit, il y a deux tables d'airain, où l'on a gravé la harangue que l'Empereur Claude fit au Senat Romain, pour le

porter à recevoir Bourgeois Romains & capables d'entrer dans le Sénat, les Lionnois & les autres Gaulois. Son Hopital passe pour un des plus grands & des plus propres, & son Arcenal pour un des mieux fournis. Elle est fortifiée, & on y voit le Château de *Pierre-en-cise* qui la domine, & où l'on met souvent des prisonniers de consequence. Cette grande Ville est extrêmement peuplée, à cause de son commerce qui est très considerable, & de ses Manufactures, dont la Librairie est une des principales; elle est aussi une des plus riches de France; aussi fait-elle un commerce si étendu, qu'on l'appelle le *Magasin de France*, & on dit communément à l'égard de la magnificence de Lion, que *si Paris est sans pareil, Lion est sans compagnon.* On l'appelloit autrefois la Colonie de Claude, parce que cet Empereur y nâquit l'an 744. de Rome. Il y a un Presidial, une Election, une Cour des Monnoyes, une Chambre des Tresoriers de France, un Tribunal de Commerce, un Prevost des des Marchands, comme à Paris. La dignité d'Echevin ou de Consul de cette Ville annoblit tous ceux qui y sont élevez. Enfin, il y a dans Lion le Siege d'un Archevêque; le Pape Gregoire VII. en l'année 1079. confirma à l'Archevê-

que de Lion, *le titre de Primat des Gaules*, & ce même droit lui fut aussi ajugé par plusieurs autres Pontifes successeurs de Gregoire. Le Chapitre de Lion est composé de trois Eglises sous un même Clocher; & au son de la même Cloche le Service Divin commence & finit en même temps dans ces trois Eglises, qui sont celles de S. Jean Cathédrale, qu'on dit être bâtie sur les ruines de l'Autel qui fut autrefois consacré à Auguste, en la même année que l'Empereur Claude reçut le jour, S. Etienne & Sainte Croix. C'est dans cette Cathédrale que se voit une magnifique Horloge, qui a été faite par le même Ouvrier qui a fait celle de Strasbourg. Il y a peu de difference entre l'une & l'autre. Celui qui l'a inventée s'appelloit Nicolas Lippius, âgé de 32. ans, en 1558. Cette Horloge fut achevée par Guillaume Nourrisson, & mise en place en 1660. par ordre du Chapitre. V. Strasbourg.

Le Chapitre de Lion a toujours été rempli de personnes autant illustres par la Noblesse de leur sang, que par leur doctrine. Cinq à six celebres Auteurs ont remarqué qu'au XIII. siecle, on y avoit vû Chanoines le fils d'un Empereur, neuf fils de Rois, quatorze fils de Ducs, trente fils de Comtes & vingt

Barons,

Barons, d'autres neuf. Ils doivent être Nobles de quatre races, tant du côté paternel que du maternel. Ils obtinrent cette qualité de Comtes après une grande dispute qui s'éleva entre le Chapitre de l'Eglise de S. Jean & Guigue, Comte de Forest, pour quelques droits que les uns & les autres prétendoient sur la Ville de Lion. Ils s'accorderent enfin, mais ce fut à condition que ce Comte laisseroit au Chapitre le Comté de Forest; & c'est depuis ce temps-là que le Doïen & les Chanoines ont pris la qualité de Comtes de S. Jean. Ils officient les jours de Fêtes la Mître en tête comme les Evêques, & l'on y chante l'Office par cœur & sans livres. Il n'y a ni musique, ni orgues, ni autres instrumens, & l'on ne s'y sert que de l'ancien plainchant, ce qui a fait dire en proverbe de cette Eglise, *Ecclesia Lugdunensis nescia novitatis*. Le Diocese est divisé en 16. Archidiaconez qui renferme 765. Paroisses. Les Eglises y sont belles & riches. Le College des Jesuites, les Congregations qui y sont & la Bibliotheque meritent d'être vûs. Proche le confluant de la Saone & du Rhône, on trouve l'Abbaye d'Aisnay; c'est où étoit autrefois le College celebre appellé *Atheneum*, où des Ecoles publiques avoient été établies. S. Jerôme témoigne que de

son temps on y envoyoit les jeunes gen
pour apprendre à bien parler. De là es
venu ce que dit Juvenal :

Palleat ut nudis pressit qui calcibu
anguem.
Aut Lugdunensem Rhetor dicturus a
Aram.

Caligula qui avoit reçû l'honneur d son troisiéme Consulat à Lion, y établi un Prix d'Eloquence Greque & Latine les plus celebres Orateurs s'y assem bloient pour le disputer, & ceux qu étoient vaincus étoient obligez d'efface leurs propres écrits avec leur langue sinon ils étoient jettez dans le Rhôn Cette Assemblée se faisoit devant l'Au tel magnifique du Temple que Planc avoit fait bâtir à l'honneur d'Auguste aux dépens de 60. Nations des Gaule qui pour marquer leur attachement à c Empereur qui avoit donné la Paix a monde, y érigerent 60. Statuës av leurs noms écrits en gros caracteres.

Il y a deux belles Places à Lion, cel de Belle Cour est la plus considerabl elle est ornée de la Statuë Equestre d Louis XIV. d'une belle allée de tr rangées d'arbres, & depuis peu d'u petit bosquet de Maronniers d'Inde dans la partie qui est la plus près du Po

de la Guillotiere. Celle des Terreaux merite le ſecond rang ; elle a une Fontaine qui eſt la plus belle de la Ville, & ce qui l'orne beaucoup, c'eſt la Maiſon de Ville & celle des Religieuſes de S. Pierre de l'Ordre de S. Benoiſt.

Antoine Coyſevaux celebre Sculpteur, mort le 10. Octobre 1720. étoit de cette Ville.

On voit hors la porte de Vaiſe un Sepulcre qu'on appelle *des deux amans.* Les uns veulent que ce ſoit celui d'Herodes & d'Herodias, & d'autres celui de deux amans qui s'aimerent long-temps, & moururent enfin tous deux dans l'état de virginité. Il y a devant la porte de S. Juſt une pierre d'une peſanteur immenſe, qu'on a miſe dans un ſi juſte équilibre, qu'on la remuë avec un ſeul doigt.

Il s'eſt tenu deux Conciles Generaux à Lion ; le premier en 1245. & le ſecond en 1274. Le premier Concile de Lion qui eſt le XIII. General, étoit composé de 140. Evêques. Les Patriarches de C. P. d'Antioche & d'Aquilée, & pluſieurs Cardinaux aſſiſterent à ce Concile, auquel Innocent IV. préſida & donna des Chapeaux rouges aux Cardinaux, pour les faire reſſouvenir qu'ils doivent toujours être prêts de répandre leur ſang pour la deffenſe de

l'Eglise. * Frederic II. Empereur de
Romains fut excommunié dans ce Con
cile & déposé de l'Empire. Ce Princ
s'attira ces disgraces par ses impietez, se
perfidies, ses injustices, ses cruautez, &
par son extrême ingratitude aux bien
faits qu'il avoit reçû du S. Siege. Le Pa
pe Innocent III. lui avoit servi de Tu
teur après la mort de l'Empereur Henr
VI. son pere, lui avoit conservé le
Royaumes de Naples & de Sicile, &
lui avoit fraïé le chemin à l'Empire
ayant excommunié & déposé l'Empe
reur Othon ennemi du S. Siege. Honor
III. successeur d'Innocent lui avoit m
la Couronne Imperiale sur la tête l'a
1220. après qu'il se fut solemnellemen
engagé d'aller en personne secourir le
Saints Lieux; mais Frederic par une in
signe perfidie tourna contre les Princ
de Toscane feudataires du S. Siege, l
armes qu'il devoit porter contre les In
fideles. Le Pape Honoré irrité d'un pro
cedé si injuste, menaça ce Prince d
foudres de l'Eglise l'an 1222. mais inu
tilement. Gregoire IX. successeur d'Ho
noré ne pouvant réduire ce Prince
tenir aucune de ses promesses, l'excom

* Boniface VIII. leur donna la Robe de Pourp
Paul II. y ajouta en 1464. la Calotte rouge, le Ch
val blanc au frein doré & à la housse de pourpre,

munia ; Frederic paroissant intimidé de ce coup, aborda en Orient l'an 1228. où après avoir trahi les interests de la Chrétienté par un Traité honteux avec le Soudan des Sarrazins, il revint en Allemagne où il pilla les Eglises, s'empara des biens des Templiers, & se saisit des terres du S. Siege, Innocent IV. l'excommunia, le déposa, & porta les Electeurs à élire en sa place un autre Empereur ; le sort tomba sur Henry Landegrave de Hesse, & Frederic obstiné dans son impieté, mourut abandonné de tout le monde. On publia dans ce Concile une Croisade contre les Sarrazins qui occupoient les Saints Lieux, dont S. Louis Roi de France fut ensuite declaré General ; mais cette expedition n'eut pas un heureux succès.

En 1274. on celebra le second Concile de Lion, qui est le XIV. General. 500. Evêques avec les Patriarches de Constantinople & d'Antioche, du Rit Latin, 15. Cardinaux, 70. Abbez & 100. Prieurs assisterent à ce Concile, où se trouverent les Ambassadeurs des Empereurs d'Orient & d'Occident, & des Rois de France, d'Angleterre & de Sicile, & les Députez des autres Princes Chrétiens. Le Pape Gregoire X. qui y présida en personne, y avoit invité l'illus-

tre S. Thomas d'Aquin & S. Bonaventure ; mais le premier mourut en chemin, & le second se trouva au Concile & y mourut après avoir été fait Cardinal & Evêque d'Albanie. On excommunia dans ce Concile ceux qui croiroient que le Saint Esprit ne procede pas du Pere Eternel & du Fils, ou qui soûtiendroient qu'il procede du Pere & du Fils comme de deux principes distinguez. On fit des Decrets fulminans contre les usuriers publics, qui furent privez de la sépulture Ecclesiastique, s'ils mouroient sans avoir restitué. De plus, le Concile ordonna que tous les Beneficiers donneroient pendant six ans la dixiéme partie du revenu de leurs Benefices pour le secours de la Terre Sainte, & il excommunia tous ceux qui empêcheroient la signification, publication ou l'execution des Sentences que l'Eglise aura portées contre les Rois, les Princes, les Barons, &c. Enfin, on retrancha de la Communion des Fideles ceux qui refuseroient d'embrasser l'union qui venoit d'être concluë entre l'Eglise Greque & la Lanine, ou qui ne voudroient pas reconnoître la Primatie ou Superiorité de l'Eglise Romaine sur toutes les Eglises du monde, ni se soûmettre à l'obéissance qui est dûe au Pape, en qualité de Chef

visible de l'Eglise. On fit dans ce Concile la réunion des deux Eglises, & les Grecs abjurerent leur Schisme & presenterent leur confession de foi, dans laquelle ils reconnoissent que le S. Esprit procede du Pere & du Fils comme d'un seul principe, & que le Pape étoit le Chef de toute l'Eglise. Mais cette union si heureusement concluë ne fut pas de durée, & ne subsista que sous le regne de Michel Paleologue, qui la faisoit observer ; car Andronic fils & successeur de ce Prince, rompit l'union, renouvella le Schisme, & eut la dureté & l'impieté de refuser à l'Empereur son pere l'honneur de la sépulture, comme au deserteur de la veritable Religion, parce qu'il avoit contribué à la réunion avec les Latins, & qu'il l'avoit embrassée.

Condrieu, situé au pied des montagnes du Vivarais, sur le Rhône, est connu par ses bons vins, dont le plan fut apporté de Dalmatie par les soins de l'Empereur Probus.

S. Chaumont est une petite Ville bien peuplée & située sur le Giez ; Marquisat, où l'on travaille beaucoup en soye.

LE BEAUJOLOIS.

Cette Contrée a eu ses Seigneurs par-

ticuliers, dont le dernier Edouard II. ſe voyant ſans enfans, fit donation de cette Seigneurie & de celle de Dombes en 1400. à Louis II. Duc de Bourbon, dont la petite fille Marie épouſa Gaſton d'Orleans. De ce mariage ſortit Anne-Marie Louiſe d'Orleans, morte Ducheſſe de Montpenſier & Baronne de Beaujolois.

Ce Pays a au Levant celui de Dombes, dont la Saone le ſepare; au Septentrion le Mâconnois, au Midi le Lionnois & au Couchant le Foreſt & la riviere d'Azergne. Il eſt fort fertile, & la plaine depuis Angle juſqu'au Mâconnois, joignant la Saone, a force de bled, & eſt abondantes en vins, en fruits en chanvres, en huile de noix & en miel. Il y a de bon gibier & quantité de perdrix fort délicates. Quoique la Ville de Beaujeu ait donné ſon nom au Beaujolois, Villefranche en eſt la Capitale. Les autres ſont Thiſi & Belleville, Lay, Perreux, Amplepuys, Châtellenie, Requeins, Limas, Paulin, Clauciſon, &c.

VILLEFRANCHE eſt ſur le Morgon, qui ſe perd dans la Saone à une lieuë au-deſſous. Elle eſt fortifiée de bonnes murailles & de larges foſſez. Il y a Election & une très belle Fontaine au milieu de la grande ruë. C'eſt la patrie de Jean-

Baptiste Morin, Medecin & Professeur Royal de Mathématiques à Paris mort en 1656. Il y a un Convent de l'Ordre de S. François, qu'on dit être le premier qui ait été bâti en France.

Beaujeu avec un Château appellé anciennement *Pierre Aguë*, & presentement *Beaujeu* ou *Beaujou*, à cause que *jou* ou *jugum* veut dire Mont, & qu'il est situé sur une Montagne. On y voit un bas relief de marbre où est representé un sacrifice appellé *Suovetaurilia* par les Latins. C'étoit un sacrifice dans lequel on immoloit trois sortes de bêtes, comme le mot le porte; sçavoir, un pourceau, une brebis & un taureau.

LE FOREST.

Le Forest a eu ses Comtes particuliers depuis le XI. siecle jusqu'au commencement du XVI. mais le Roi François I. la réunit à la Couronne de France.

Cette Province est baignée par la Loire du Sud au Nort, & par plusieurs autres rivieres qui en rendent le terroir assez fertile. On y trouve plusieurs Mines de charbons de pierre & de fer, ce qui fournit à ses habitans la matiere d'une grande quantité d'armes & d'autres ouvrages de fer qui s'y fabriquent & qui s'y donnent à très vil prix, ce qui les fait

répandre dans toute la France & ailleurs. On y trouve auſſi quantité de bois, & on croit vraiſemblablement que c'eſt de-là qu'elle a pris le nom de Foreſt.

Le Foreſt a produit en tout temps grand nombre d'hommes de Lettres; ſçavoir, Jean Papon, Papire & Jean le Maſſon, & Meſſire Honoré d'Urfé, ſi renommé par l'incomparable Aſtrée.

On diviſe le Foreſt en Haut & Bas; le *Haut* eſt vers le Midi, & ſes Villes principales ſont Feurs & S. Etienne. Le *Bas Foreſt* qui eſt vers le Nort, a Roüane & Montbriſon, Capitale de toute la Province. Les autres Villes ſont S. Bonnet, S. Marcellin, S. Romain, Bouen, &c.

Ses rivieres ſont la Loire & le Lignon ſi celebré dans l'Aſtrée. Il y a une Fontaine en ce Pays, dont l'eau paroît bouillir quand on en verſe dans un verre; on dit même qu'elle a le goût du vin.

Voici comme en parle le Pere Bouſſingaut. La Coile deſcend de S. Galmier, amenant avec elle les eaux miraculeuſes de la Fons-Fort, dont les effets donnent autant de peine à l'eſprit des Philoſophes & des Medecins, que d'utilité aux corps des habitans du lieu. Elle ſupplée au deffaut du vin, vaut mieux que le Levain pour faire lever la pâte, & un verre de ſon eau a plus de force que toutes

es recettes d'Hipocrate & de Galien pour
. purgation des humeurs. Il eſt hors de
oute qu'un demi-ſeptier de cette eau
iraculeuſe mêlée avec un peu de vin,
e l'affoiblit aucunement; au contraire,
lle lui donne une force particuliere qui
chauffe & anime ceux qui la boivent,
ur ſervant de remede & de preſerva-
f contre toutes ſortes de maladies,
our les conduire à une belle vieilleſſe.
On ne peut ſe ſervir de l'eau de cette
ontaine à cuire les viandes, parce qu'elle
en va toute en fumée, & ſe réſout en
apeurs dés qu'elle commence à bouillir.

MONTBRISON, Capitale, n'étoit autrefois
u'un fort Château appellé Briſon, aſſis
ır un mont dont elle a tiré ſon nom, à
entrée des plaines du Foreſt, & au pied
es montagnes qui la ſeparent de l'Au-
ergne. La riviere de Veſiſe coule au
as de cette Ville.

S. Etienne ſur la petite riviere de Fu-
ens, eſt celebre pour les armes qu'on y
ıit & pour ſa coûtellerie. On voit prés
e cette Ville une pierre de laquelle
ortent des flammes lorſqu'il pleut. Il y
auſſi proche de S. Etienne trois mon-
ıgnes, Mine, Viale & Bure, d'où il
ortoit autrefois quantité de feu, comme
u Mont Gibel en Sicile. On en tire à
reſent beaucoup de fer & de charbon

de terre; ensorte que le pauvre monde qui se sert de ce charbon à se chauffer au lieu de bois, & les ouvriers dans leurs forges à chauffer le fer, ont toujours le visage noir ; leur linge le seroit de même, si la petite riviere de Chenevalet qui se joint aux eaux de Furens dans S. Etienne, n'avoit cela de particulier qu'elle blanchit le linge sans le secours du savon. On trouve beaucoup de grains d'or dans le sable de cette riviere. On tire aussi des mêmes montagnes une sorte de pierre grisâtre, qui ressemble au marbre, dont on se sert pour l'ornement des Eglises & des Palais de la Province.

Rouane sur la Loire, qui commence en ce lieu à porter batteau, a un College de Jesuites, quelques Couvens, & elle est Capitale d'un petit Pays qu'on appelle le Duché de Rouanes, érigé par Charles IX. en 1566. les autres Villes sont S. Any, Arneson & Croset.

LA MARCHE.

Philippe le Bel échangea la Marche pour le Comté de Clermont en Beauvoisis, avec Louis Duc de Bourbon. L'an 1316. Philippe le Long l'érigea en Comté-Pairie, & depuis Charles le Bel en fit un Duché-Pairie, qui fut réuni à la Couronne en 1531. Ce Pays est borné

au Septentrion par le Berry ; à l'Orient par l'Auvergne ; au Midi par le Limosin, & à l'Occident par le Poitou. La Vienne, la Creuse, le Cher, la Gartempe, &c. ont leurs sources en ce Pays, qui a été long-temps possedé par ceux de la Maison de Lusignan. *Gueret* vers la source de la Gartempe est la Capitale de la Haute Marche, & Dorat sur la Seve l'est de la Basse. Il y a encore Belat, Brosse, Bourganeuf, Crezan & Monbas.

GUERET est le Siege d'un Présidial établi en 1635. d'une Election, d'une Maréchaussée & d'une Officialité. La Senechaussée de Gueret reçoit les appellations de sept Châtellenies Royales, & le dernier ressort du Parlement de Paris.

Grandmont Abbaye, Chef d'Ordre, est située dans des montagnes sur la frontiere du Limosin. Elle est remarquable par son Reliquaire de la vraye Croix, & la principale de tout l'Ordre, institué, comme on l'a déja remarqué, en 1076. par un Gentilhomme d'Auvergne, appellé Etienne, qui abandonnant le monde se retira en ce lieu desert pour se donner tout à Dieu.

Aubusson, Ville située sur la Creuse, a des Manufactures de tapisseries, & l'on peut juger par ce qui reste de grosses Tours, de la démolition d'un vieux

Château, que ceux qui ont été Seigneurs de ce lieu, étoient fort puissans.

LE BOURBONNOIS.

Ce Pays fut anciennement la demeure des *Boies*, qui ayant suivi Brennus en Italie, où ils bâtirent plusieurs Villes, se jetterent de-là dans la Germanie, & s'emparerent d'une partie du Norique à laquelle ils donnerent leur nom, qu'elle porte encore aujourdhui. Ce Pays que Charles Martel unit au Royaume d'Aquitaine, après en avoir chassé les Goths, passa ensuite à des Seigneurs particuliers dont le premier fut Ademar, qui vivoit vers l'an 921. Après une longue posterité, Archambaud VII. n'eut qu'une fille qui épousa Guy II. Sire de Dampierre, Bouteiller de Champagne, & qui mourut en 1218. Le Bourbonnois passa de cette maison en celle de Bourgogne par le mariage d'Agnés, fille d'Archambaud IX. & d'Yoland Comtesse de Nevers, qui épousa Jean, frere d'Eudes, Duc de Bourgogne, dont la fille unique Beatrix le porta dans la Maison de France, en épousant Robert Comte de Clermont, sixiéme fils de S. Louis. C'est ainsi que ce Prince est devenu la tige de la Royale Maison de Bourbon. De ce mariage vint Louis I. en faveur duquel Philippe de

Valois érigea le Bourbonnois en Duché. Ce Louis entr'autres enfans eut Pierre & Jacques. Le premier continua la posterité des Ducs de Bourbon, qui conserva ce Duché jusqu'à Charles, Connétable de France, &c. Ses biens ayant été confisquez par sa revolte, le Duché de Bourbonnois fut réuni à la Couronne. Aujourd'hui il est possedé par les heritiers de M. le Prince, à qui Louis XIV. le ceda en échange du Duché d'Albret. Jacques autre fils de Louis II. Duc de Bourbon épousa Jeanne de S. Paul, & il en eut Jean de Bourbon, qui par sa femme Catherine de Vendôme, acquit le Comté de Vendôme. C'est de-là qu'est venuë la branche de Vendôme la plus illustre de toutes. Jean laissa François, pere de Charles I. Duc de Vendôme, qui mourut en 1537. laissant entr'autres enfans, Antoine Roi de Navarre, & Louis, Tige des Princes de Condé, & des Comtes de Soissons. Antoine, Roi de Navarre, eut Henry IV. pere de Louis XIII. & Ayeul de Louis le Grand,

Cette Province est entre le Berry, le Limosin, l'Auvergne, le Forest & la Bourgogne. La riviere d'Allier qui separe le Bourbonnois en deux parties, n'apporte pas moins d'utilité que d'ornement aux lieux par où elle passe. Cette

Province étant ſabloneuſe, elle produit peu de froment, mais il y a du vin & quantité de ſeigle & de bois propre aux grands bâtimens, & à conſtruire les batteaux appellez *Chalans*, dont cette riviere eſt couverte. Elle fournit du bétail & quantité d'huile de noix; enfin, elle a des Mines de fer & des bains fort ſalutaires. Moulin en eſt la Capitale. Les autres Villes ſont Bourbon-l'Archambaud, Varennes, la Palice, Heriſon, S. Amant, Montluçon, &c.

Moulins, Capitale ſur l'Allier, qui y reçoit la petite riviere de Daune, a un vieux Château & un Préſidial, qui releve du Parlement de Paris, & une Generalité qui a neuf Elections. La Ville, pour le ſpirituel, dépend de l'Evêché d'Autun. On voit dans l'Egliſe des Filles de la Viſitation que Madame de Montmorency fit bâtir, le Tombeau de M. le Duc de Montmorency, bien conçû dans ſon deſſein, & auſſi ſuperbe dans ſon execution que dans ſa matiere. Sa figure y paroiſt giſante en marbre blanc. Au-deſſus du Tombeau eſt une Urne portée par deux petits Anges, & aux quatre coins il y a quatre figures qui repreſentent Mars & Pallas, la Magnificence & la Liberalité. Ces Vertus ſont placées ici avec beaucoup de juſtice; ceux

de

le cette Maiſon les ont ſouvent pratiquées. Cette Ville eſt encore renommée pour ſes eaux minérales & pour ſa belle Coûtellerie. Quelques Geographes la prennent pour l'ancienne Ville des Boïens nommée *Gergobia* & *Gergobina*. Cela ne peut pas être, puiſque ſelon M. l'Abbé de Longueruë, il n'eſt guere fait mention de Moulins avant Robert fils de S. Louis.

Montluçon ſur le Cher, a une Prevôté Royale, Election & Grenier à ſel. Les pâturages & les beaux coteaux chargez de vignes que l'on voit aux environs, qui ont fait donner le nom de *fertile*. Cette Ville s'eſt accruë des ruines de celle de *Neris*, qui en étoit proche. Davity, qui parle des Bains de Neris qu'il met à une lieuë de Monluçon, dit qu'on les croit un ouvrage des Romains. Il ajoute qu'il y a une ſi belle ſource, que treize Moulins tournent ordinairement ſur le ruiſſeau qui en naît.

Bourbon-l'Archambaud, près de l'Allier, a titre de Duché-Pairie, & elle eſt défenduë par un Château, fortifiée à l'antique, & flanquée de 24. groſſes Tours. Elle eſt celebre en ce qu'elle a donné le nom à la Maiſon Royale de France, dont elle eſt l'ancien Domaine. Il y a une Chapelle dans ce Château, ſur les vîtres

de laquelle ſont repreſentées diverſe
actions des Princes de la Maiſon de Bour
bon. Les Hiſtoriens rapportent comm
une choſe particuliere, que dans le mêm
temps que le Roi Henry III. qui étoi
le dernier Prince de la branche des Va
lois, fut aſſaſſiné à S. Cloud, un cou
de tonnerre emporta la barre qui tra
verſoit l'écu de leurs Armes, ſans en
dommager les fleurs de lys qui étoien
auprès ; ce qui fut regardé comme u
préſage que la branche de Valois cedoi
la Couronne à la branche de Bourbon.

Cette Ville eſt celebre par ſes bains
la Ville eſt ſituée ſur deux deſcentes d
montagnes & dans la petite vallée qu'elle
font, enſorte qu'elle eſt en façon d'Am
phiteâtre. On voit ſortir du milieu di
verſes ſources d'eau ſi chaude, qu'on
de la peine à tenir la main dans quel
ques-unes. Il y en a dont les malades ſ
ſervent à boire, & d'autres à ſe baigner
avec des lieux tout à l'entour propres
cela, qu'on trouve dans cette vallée
d'où l'eau ſort en ſi grande quantité
qu'elles ſurpaſſent la groſſeur du corps
Les eaux les plus chaudes ſont un peu
au-deſſus des bains. Elles bouillent dan
deux puits, & on s'en ſert à faire cuire
des œufs.

Saint Amand eſt une autre Ville du

Bourbonnois, voisine de *Montrond*, qui étoit une des plus fortes Places ; mais elle fut démentelée en 1652. parce qu'elle avoit servi de Place d'armes au parti du Prince de Condé, à qui elle appartenoit.

L'AUVERGNE.

L'Auvergne a conservé son nom des Arverniens, *Arverni*, ses anciens habitans, dont les Rois étoient si puissans, lorsque Cesar entra dans les Gaules, qu'ils commandoient à tous les Peuples qui étoient renfermez entre la Loire, l'Océan Aquitanique, les Pyrenées, la mer Mediterranée & le Rhône, & même au-delà de ce fleuve jusqu'à Marseille. Enfin, aprés avoir long-temps resisté aux Romains, il fallut ceder au bonheur de ces derniers ; elle fut réduite en Province Romaine, malgré la valeur de Vercingentorix, qui obligea Cesar de lever le Siege de Gergovie ; mais en deffendant *Alexia*, il fut pris & mené à Rome l'an 702. de sa fondation. L'Auvergne étoit gouvernée par des Présidens ausquels succederent des Comtes, jusqu'à ce que les Romains la laisserent prendre aux Goths, à qui Clovis l'enleva l'an 507. de J. C. Pendant qu'elle a eu ses Seigneurs particuliers, elle étoit composée

de trois Comtez ; ſçavoir, celui de Clermont & les deux Comtez d'Auvergne. Vic étoit la Capitale de l'un, & l'autre fut érigé en Duché. Guy de la Tour qui les réunit en fut privé par Philippe Auguſte, pour crime de félonnie. Ce Prince les réunit à la Couronne en 1024. Le Roi Louis VIII. laiſſa le Comté d'Auvergne à ſon fils Alphonſe, aprés la mort duquel ſans enfans, il retourna à Philippe le Hardy. Le Roi Jean en ſepara le Comté de Clermont, & érigea le reſte en Duché, qu'il donna en Apanage à ſon fils puîné, Jean Duc de Berry. Ce Prince étant mort ſans poſterité, le Duché d'Auvergne fut réuni au Domaine. Charles VI. l'en démembra en faveur de Jean de Bourbon Comte de Clermont, à la charge de reverſion faute d'hoirs mâles. Pierre frere de Jean n'aïant laiſſé qu'une fille appellée Suſanne, elle épouſa Charles de Bourbon Connétable de France, & à cauſe de ce mariage, il lui fut permis de retenir le Duché d'Auvergne, que François I. réunit à la Couronne en 1531. Jean de Bourbon, Comte de Clermont, étant mort ſans enfans l'an 1505. Marguerite de la Tour ſa ſœur, épouſe de Laurent de Medicis, Duc d'Urbin, herita de ce Comté, qui aprés ſa mort paſſa à la Reine Catherine

de Medicis sa mere. Elle le donna à Charles fils naturel de Charles IX. & ce Prince en ayant été dépouillé par Arrest du Parlement de l'an 1606. au profit de la Reine Marguerite, elle en fit donation la même année à Louis XIII. qui n'étoit alors que Dauphin.

L'Auvergne est bornée au Nort par le Bourbonnois, la Marche, le Limosin, & le Quercy la confine au Couchant; elle a le Rouergue & le Gévaudan au Midi, le Velay & le Forest au Levant.

On divise l'Auvergne en deux parties, la Haute Auvergne & la Basse. *La Haute* est vers le Couchant aux confins du Limosin, du Quercy & du Rouergue. Elle est fort montagneuse, & c'est pour cette raison qu'on l'appelle la Haute Auvergne. Ses montagnes sont estimées à cause de leurs excellens pâturages, & celle de *Cental* en particulier, à cause de sa hauteur & des simples qu'on y trouve. On nourrit dans toute la haute Auvergne quantité de Chevaux & de Mulets, & particulierement des Vaches dont on tire des fromages estimez, qui se répandent par toute la France, de même que les gros bœufs d'Auvergne.

La *Basse Auvergne* a trois fois plus d'étenduë que la Haute; elle comprend deux petits Pays, celui de *Combraille*, qui est

vers les confins de la Marche & du Bourbonnois, & consiste en cinq Châtellenies, dont le Bourg de Montagu est le lieu principal. *La Limagne* est l'autre partie de la Basse Auvergne, elle s'étend le long des deux bords de l'Allier & de la Dore, & occupe toute la partie Orientale de l'Auvergne. C'est un Pays trés fertile en bled, en chanvre, en vin & en fruits. On dit aussi qu'il y a des Mines d'argent & beaucoup de safran, & que prés de la source de l'Allier, il y a une Mine d'or & d'azur. On rapporte une autre merveille plus difficile à croire c'est qu'une Fontaine fait un Pont de pierre sur la petite riviere de Tiretain avec ses eaux, qui se petrifient & forment ce Pont. Charles IX. eut la curiosité de le voir. Il y a plusieurs sources d'eaux chaudes, comme celles de Vichy on les prend au mois de Mai & de Septembre.

Les Auvergnats sont laborieux & adroits ; il se fabrique chez eux une grande quantité de dentelles, de tapisseries de camelots, d'étamines ; du papier excellent, des coûteaux, des chaudrons &c. Leurs principales Villes dans la Haute Auvergne sont S. Flour, qui est la Capitale, Orilhac & Murat. Dans la Basse on en voit un fort grand nombre, Cler

mont, Capitale de toute l'Auvergne, Riom, Monferrand, Thiers, Issoire, Brioude, Bilhon, Tropiere, Aigue-Perse & S. Porcain, le Château de Montpensier, & la Principauté de Mercœur.

AURILLAC sur la Jordane est un Ville assez bien bâtie ; elle est Capitale de la Haute Avergne ; il y a une Abbaye qui dépend immédiatement du S. Siege, & dont l'Abbé est Seigneur temporel de cette Ville ; un Bailliage & un Presidial établi par Henry II. On fait dans cette Ville un grand commerce de denteles d'Auvergne, & on y voit, comme une rareté, le Refectoire des Carmes, parce qu'il surpasse en grandeur, en propreté & en peintures leur Eglise & tout le reste du Couvent. Le Pape Sylvestre II. y avoit pris naissance. *Murat* sur l'Alagnon a titre de Vicomté & un College de Jesuites.

S. Flour au pied du Mont *Cental* sur l'Adie ou Larder, n'étoit autrefois qu'un Bourg où il y avoit un Prieuré, qui fut enfin érigé en Evêché par le Pape Boniface VIII. en 1302. Le Bourg s'étant accrû & ayant été fermé de murailles, on lui donna le nom de S. Flour à cause de la veneration qu'on avoit pour ce Saint. En 1476. le Chapitre de Saint Flour fut secularisé par le Pape Sixte

IV. Il y a quatre Abbayes dans ce Dio-
cese & 270. Paroisses, divisées en cinq
Archiprêtrez. L'an 1317. l'Eglise de S.
Pierre & de S. Paul fut érigée en Ca-
thédrale par le Pape Jean XXII.

Le *Carladez* est un petit Bourg dans
la Haute Auvergne sur les frontieres du
Rouergue. Il a pris son nom de *Carlat*.
Henry IV. Proprietaire du Carladez
réunit cette Seigneurie à la Couronne
mais son fils l'ayant érigé en Comté
l'en a démembré, & l'a donné à perpe-
tuité au Prince de *Monaco* avec le *Valen-
tinois* sur la fin de l'an 1641.

CLERMONT, Capitale de Limagne &
de toute l'Auvergne, est située sur une
coline, d'où elle a pris son nom. Cette
Ville est assez grande & assez belle ; on
croit qu'elle a été bâtie sur les ruines
de l'ancienne *Gergovie*, * qui avoit au-
trefois une Tour de bois, qui ne put
être brûlée lors de l'embrasement de
cette Ville, parce qu'elle étoit construi-
te de bois de Larix, qui résiste au feu.
Il y a un Presidial ; la Cour des Aides
qui étoit à Montferrand fut transferée à
Clermont en 1632. Charles V. y tint les
Etats du Royaume en 1374. On

* M. l'Abbé de Longuerue prouve le contraire, & d'après Cesar, que Gergovie étoit située sur une haute montagne, *posita in altissimo monte, aditus omnes difficiles habebat*, ainsi Samson s'est trompé.

voi

voit sur la Tiretaine le fameux Pont dont
on a parlé ailleurs. Il y a 36. brasses de
longueur, 8. de large & 6. d'épaisseur,
formé naturellement par les eaux d'une
fontaine prochaine, qui se pétrifient.
Voici un autre effet de ces eaux qui n'est
pas moins surprenant. Un Religieux de
l'Abbaye de S. Illidius, ou Allive, ou
Alyre qui avoit son jardin proche de la
Tiretaine, autrefois nommée *Scateon* qui
passe au-dedans de cette Abbaye, trouva
le moyen d'y faire entrer quelque partie
de ses eaux, lorsque tous les fruits
pendoient aux arbres. Ces eaux qu'il y
conserva, petrifierent les fruits, les fleurs
& tous les arbres du jardin, ce qui se
voit encore à present dans cette Abbaïe.
Clermont est connuë par divers Conciles
qu'on y a celebrez, & principalement
par celui de 1095. où le Pape
Urbain II. présida, & fit résoudre la
fameuse Croisade pour la conquête de
la Terre Sainte, sous Louis le Gros. On
voit dans son voisinage les débris d'un
ancien Château, qui fut si glorieusement
deffendu par Vercingentorix à la tête
de 300. mille hommes contre Jules Cesar.
On voit près de cette Ville la montagne
qu'on appelle ordinairement *le
Puy*, ou *Poy de Dome*. Elle a de bons pâturages,
avec des Simples exquises. Au

ſommet ſont des ruines d'édifices qui font paroître que ce furent autrefois de ſomptueux bâtimens.

L'Evêché eſt ſuffragant de Bourges. On compte juſqu'à 26. de ſes Evêques qui ſont reconnus pour Saints. Aſtremonius eſt le premier qui ait gouverné cette Egliſe. Il vivoit du temps de l'Empereur Claude. Le plus renommé parmi les autres ſont Sidonius, Apollinaris Robert d'Auvergne, Etienne Alberti depuis Pape, ſous le nom d'Innocent IV. & les Cardinaux du Prat, de Bourbon & de la Rochefoucaut. Le Dioceſe de Clermont eſt fort étendu, il renferme 850. Paroiſſes & 22. Abbayes. Il y a près de cette Ville une ſource de bitume fort noir & gluant.

Jean Bonnefons étoit de cette Ville; il s'eſt acquis beaucoup de réputation par divers Ouvrages en Vers Latins & François. Elle a auſſi la gloire d'avoir donné la naiſſance à l'Illuſtre Blaiſe Paſchal.

Riom eſt ſituée ſur une coline. Sa ſituation & ſes environs ſont ſi agréables, qu'on la nomme le Parterre & le Jardin de l'Auvergne. Elle eſt Capitale du Duché d'Auvergne. On trouve à un quart de lieuë de cette Ville la celebre Abbaye de Moſat, que fonda Calminius

Sénateur Romain, au commencement du VIII. ſiecle. Tous les Fiefs & Arriere-Fiefs de la Province, érigée en Duché l'an 1366. en faveur de Jean Duc de Berry, fils de Jean Roi de France, relevent de cette Ville, où il y a une Sénéchauſſée, le Siege Preſidial de toute l'Auvergne, l'un des plus conſiderables du Royaume. Il y a auſſi une Generalité, Bureau des Finances, Election, Maréchauſſée, & une Juriſdiction Conſulaire.

Cette Ville a produit de très grands hommes, entr'autres Gregoire de Tours qui mourut le 27. Novembre 595. Antoine du Bourg, que François I. honora de la dignité de Chancelier l'an 1535. Il mourut l'an 1538. d'une chute; les Marillac, les Arnaud, Genebrard mort à Semur en Bourgogne en 1597. & le celebre Jacques Sirmond Jeſuite, qui mourut l'an 1651. Il eut pour amis l'Illuſtre Jerôme Bignon & Pierre Pithou. Riom n'eſt pas ſeulement celebre par les grands hommes qu'elle a produit, par ſon antiquité & par la magnificence de ſes habitans, elle l'eſt encore davantage par la Dent de S. Amable, qui à ce qu'on dit, guérit immanquablement toutes morſures de chien enragé, de ſerpent & d'autres bêtes venimeuſes. Saint

Amable, qui étoit Curé de Riom ſu
la fin du V. ſiecle, en eſt le Patron.

Monferrand ſur la petite riviere de Be
dat, environ à un quart de lieuë d
Clermont, a un Bailliage. Le Marqui
d'Effiat vouloit joindre ces deux Ville
ſous le nom de Clermont-Ferrand; mai
la jalouſie de leurs habitans mit tan
d'obſtacle à ce deſſein, qu'il ne put pa
l'executer.

Brioude eſt ſur l'Allier. Il y a une Sé
néchauſſée & un Chapitre dont les Cha
noines ſont Seigneurs temporels & Com
tes, comme les Chanoines de l'Egliſ
de S. Jean ſont Comtes de Lion. Brioud
étoit anciennement une Abbaye ; on
mit enſuite des Chanoines qui étoien
autrefois Chevaliers. Guillaume I. Du
de Guïenne & Comte d'Auvergne le
inſtitua en 898. pour faire la guerre au
Normans, ce qui a fait dire à Juſtel
que ce Duc avoit été le premier qui éta
blit une Compagnie de Chevaliers pou
la deffenſe de la Foi. Environ à mill
pas de cette Ville, on trouve le Bour
nommé *Brive la Vieille*, où l'on voit u
Pont d'une ſeule arche, que l'on cro
être le plus beau de l'Europe, & l'ou
vrage de Ceſar. Il eſt fort long & fo
haut étant appuyé ſur deux montagne
d'une prodigieuſe hauteur.

Les Seigneuries d'Auvergne ſont le Duché d'Auvergne, qui a pour Capitale Riom. Le Comté d'Auvergne, dont la Capitale eſt Vic-le-Comte, où l'on voit une Chapelle bâtie par les Ducs d'Albanie. Le Dauphiné d'Auvergne uni au Duché de Montpenſier, dont la Capitale eſt Aigue Perſe. Il a paſſé à feu M. Philippe d'Orleans, inſtitué heritier par Mademoiſelle de Montpenſier.

Il y a trois Duchez, Montpenſier, où mourut Louis VIII. pere de S. Louis; c'eſt l'Apanage d'une des branches de Bourbon.

On y compte auſſi trois Marquiſats, Langeac ſur l'Allier, Effiat & Alegre.

LE DAUPHINE'.

DIXIE'ME GOUVERNEMENT GENERAL.

Cette Province fut autrefois la demeure des Allobroges, des Segalauniens, des Vocences, des Tricaſtins & des Caturiges. Les premiers furent défaits par Q. F. Maximus au confluant de l'Iſere & du Rhône. Ces Peuples furent gouvernez par des Rois perpetuels, & dont la Couronne étoit hereditaire. Ils avoient le commandement des armées & le choix des Officiers; mais le Sénat compoſé des

principaux de la Nobleſſe regloit toutes les affaires avec une entiere autorité. Leur Religion étoit pleine de ſuperſtitions ridicules, & ils jettoient des cris épouventables en faiſant leurs ſacrifices, ſans autre raiſon que de ſe vouloir mieux faire entendre de leurs Dieux. Les Romains les ayant tous ſubjuguez, firent de leurs Païs une Province qui fut gouvernée par des Préteurs, & qui devint Conſulaire ſous Auguſte. Cet Empereur en démembra les Alpes Maritimes, dont il fit une Province Préſidiale. Neron érigea les Alpes Cottiennes en Province; & après la décadence de l'Empire, les Bourguignons s'emparerent de ces diverſes Provinces, d'où ils furent chaſſez par nos Rois. Charles le Chauve en inveſtit Bozon, & après la mort de Rodolphe le Faineant, dernier Roi de Bourgogne, on vit naître pluſieurs Principautez ; ſçavoir, le Viennois, le Valentinois, le Diois, le Grefevaudan, le Gapençois, les Baronnies, l'Ambrunois, &c. Le premier Prince qui s'y établit en qualité de Comte vivoit vers l'an 889. & s'appelloit Guy ou Guygue. Il laiſſa ce nom de Guy à tous ſes ſucceſſeurs, qui ſe dirent d'abord Comte d'Albron & de Grenoble, & Berthold de Zuringhen ayant dans la ſuite des

temps cedé les droits qu'ils avoient sur la Ville de Vienne à Guy VIII. ils prirent le titre de Comtes de Vienne. Quant à celui de Dauphin, d'où le Dauphiné a pris son nom, l'origine en est assez incertaine. Les uns le tirent du Dauphin que Bozon fit peindre dans son écu, pour marquer combien son regne étoit doux. D'autres veulent qu'il ait été pris du Château-Dauphin, Bourg que ces Princes avoient fait bâtir dans le Briançonnois, & d'autres l'attribuent à Guy V. dit le Vieux, qui pour faire plus d'honneur à Albon, Comte de Vienne, surnommé Dauphin; dont il avoit épousé la fille, voulut que ces terres fussent appellées Dauphiné. Sa posterité y regna jusqu'à Beatrix Dauphine sœur de Guy X. mort sans enfans. Elle épousa Hugues de Bourgogne en 1184. & André son second fils prit le nom de Guy XI. avec la qualité de Dauphin. Guy XII. son fils n'eut qu'une fille Anne Dauphine, qui épousa Humbert I. Seigneur de la Tour du Pin, & lui porta ses Etats. Humbert II. frere de Guy III. leur petit-fils, qui ne laissa point d'enfans d'Isabeau de France, fille du Roi Philippe le Long, lui succeda. Ce Prince ayant perdu son fils aîné à la bataille de Crecy, & vû mourir le second en 1338. qu'il laissa tom-

ber du haut d'une fenêtre du Palais de Grenoble, en badinant avec lui, vint se jetter dans le Convent des Jacobins à Paris, & en même temps il donna son Païs à Philippe de Valois, à la charge que les fils aînez des Rois de France prendroient le nom de Dauphins, & écarteleroient les Armes de France & de Dauphiné. L'Acte de cette donation fut passé à Romans le 30. de Mars 1349. & la condition a été observée depuis Charles fils de Jean, qui fut le premier Dauphin, jusqu'à aujourd'hui.

Le Dauphiné est borné au Nort par la Bresse & une partie de la Savoye ; à l'Orient encore par la Savoye & le Piémont, au Midi par la Provence, & au Couchant le Rhône le separe du Lionnois & du Vivarez.

On divise cette Province en deux parties generales qu'on appelle le Haut & le Bas Dauphiné. Le *Bas Dauphiné* s'étend le long du Rhône, & renferme le *Viennois* & le *Valentinois* ; l'air y est assez doux, particulierement vers les confins de la Provence, & le terroir y est fertile, principalement en blé, en vin & en olives.

Le *Haut Dauphiné* a beaucoup plus d'étenduë que le Bas, il renferme le Bailliage du Buis, dit autrement *les Baron-*

ies, *le Diois*, *le Grenoblois* ou *Gresivau-*
'an, *le Briançonnois*, *l'Ambrunois* & *le Ga-*
ençois. Les montagnes y étant presque
ar tout fort hautes, y entretiennent
'Hiver assez long-temps. Le terroir ne
aisse pas d'y être fort fertile; les vallées
ournissent quantité de grains, & les
nontagnes d'excellens pâturages, où l'on
ait paître des troupeaux de brebis &
e vaches pendant quatre ou cinq mois
e l'année. Quoique cette Province soit
bondante en denrées, elle ne l'est pas
n argent, parce qu'elle manque de
ommerce.

Il y a plusieurs rivieres en Dauphiné,
ont les principales sont le Rhône &
Isere, toutes deux navigables.

Les Etats de cette Province se tien-
ent à Grenoble, dont l'Evêque y pré-
ide, même au-dessus des Archevêques
le Vienne & d'Ambrun, ce qui les em-
êche de s'y trouver. Ils se tenoient au-
refois tous les ans, & étoient compo-
ez de trois Ordres, du Clergé, de la
Noblesse & du Tiers Etat. Le Clergé
onsistoit à l'Evêque de Grenoble qui
n étoit le President, à l'Abbé de Saint
Antoine, qui en son absence en faisoit
es fonctions, aux Archevêques de Vien-
ie & d'Ambrun, & aux Commis du
Clergé, dont l'un étoit toujours le Doïen

de Notre-Dame. Les quatre Barons de la Province, sçavoir, les Barons de Clermont, de Sassenage, de Bressieu & de Maubec alternativement, & le Baron de Montmaur, étoit à la tête de la Noblesse, assis dans des fauteuils, & cette prérogative étoit attachée aux Baronnies. Tous les Gentilshommes de la Province prenoient place sur des bancs sans aucun ordre, comme ils se trouvoient. Le Tiers Etat consistoit aux Consuls des dix Villes, & aux Châtelains Royaux. Le Gouverneur ou Lieutenant General faisoit l'ouverture de cette Assemblée, où assistoient les premiers Presidens des Cours Superieures, avec quelques Officiers de ces mêmes Corps, & les Avocats & Procureurs Generaux en qualité de Commissaires du Roi. Depuis 1628. il ne se tient plus que des Assemblées particulieres, les unes ordinaires & les autres extraordinaires. Ces dernieres sont pour les affaires de consequence, & l'on y appelle les Commis du Clergé, de la Noblesse & des Consuls des dix Villes. Les Letres circulaires leur sont envoyées par le Commandant dans la Province, qui leur marque le temps & le lieu où elles se doivent tenir. Les Assemblées ordinaires se font par l'Evêque de Grenoble, du consentement du Gouverneur,

& se tiennent toujours à Grenoble. Il suffit qu'un des Commis de chaque Ordre s'y trouve, le Procureur du Pays & son Substitut. Cette charge de Procureur du Pays est considerable. On le choisit parmi la Noblesse, & il a en main toutes les affaires de la Noblesse.

Le Dauphiné est une des belles Provinces de France, & les Historiens en disent des merveilles, & mettent en ce rang sept choses fort remarquables, qu'ils nomment *les sept merveilles du Dauphiné*; sçavoir, la Tour sans venin, la Montagne inaccessible, la Fontaine ardente, les Cuves de Sassenage, les Pierres précieuses de la Montagne de Sassenage, la Manne de Briançon & la Grotte de Notre-Dame de la Balme. D'autres y mettent la Fontaine vineuse & le Vent de Nions. Il y a quantité d'Insectes de toutes sortes dans cette Province, sur-tout du côté d'Orange, *des Scorpions*, dont on guérit la piqueure ou en écrasant le Scorpion sur la playe, ou en la bassinant avec de l'Huile de Scorpion.; *des Crapaux* fort nuisibles & si gros qu'un bonnet de raisonnable grandeur auroit peine à les couvrir; *des Serpens* gros, à ce que l'on dit, comme la jambe d'un homme, mais qui ne font point de mal, quand on ne les irrite pas. Ils ne sont dangereux que

dans le temps qu'ils frayent ; car alors l'instinct generalement répandu dans toutes les bêtes les animant à la deffense de leurs femelles ou de leurs petits, les rend fort méchans. Il y a aussi une autre sorte de reptiles dont ce même Pays fourmille ainsi que le Languedoc. Ce sont de gros *Lezards* verts & jaunes. Non-seulement ils sont venimeux & redoutables, mais ils font une grande destruction de Lapins ; & ce qu'il y a d'étonnant, c'est que n'étant pas fort gros, ils en puissent avaler qui sont de trois quart, comme on en a trouvé quelques-uns dans le ventre de ces reptiles.

Avant que de venir à la description particuliere de cette Province, je vais rapporter ce que l'on dit de Nôtre-Dame de la Balme, qui est une de ses merveilles, à quatre ou cinq lieuës de Lion ; mais il est bon de sçavoir auparavant, que le nom de Balme, ou Baûme, dans l'ancienne Langue Gauloise, signifie Caverne ou lieu soûterrain. On entre dans celle-ci par une ouverture large d'environ 60. toises, haute de 50. & longue de 300. pas. Cette ouverture s'étressit peu-à-peu, & laisse néanmoins une entrée libre dans le sein du rocher, pour plus de dix hommes de front ; on y voit d'abord une fontaine, dont les eaux tom-

bent d'en-haut dans 50. ou 60. bassins que la nature semble avoir fait exprès ; un peu plus loin il s'en presente une autre qui coule d'en-haut le long d'une colomne fort polie, qui étant dressée au milieu d'un grand bassin, semble soûtenir une voûte d'une parfaite rondeur; ce bassin a environ six pieds de profondeur & quinze de large. Cette eau en tombant & se congelant, forme de petites pierres qui representent toute sorte de figures ; il y en a entr'autres qu'on peut facilement mêler parmi des muscadins sucrez, & il n'y aura que la dent qui les distinguera. A mille pas de-là on découvre un Lac renfermé dans cette montagne, sur les bords duquel on voit encore des planches pourries de deux batteaux, l'un desquels y fut porté par Ordre du Roi François I. l'an 1538. à son retour de l'entrevûë qu'il eut à Nice avec l'Empereur Charles-Quint : ce batteau étoit environné de planches, sur lesquelles on avoit mis quantité de bougies & de flambeaux; & après avoir fait provision de méches, de fusils, & surtout de bons Bâteliers, le Roi suivi de quelques Gentilshommes s'y embarqua, & après avoir navigé quelque temps, ils connurent que ce Lac avoit environ une lieuë de large, mais qu'il n'étoit pas éga-

lement profond par tout. Pour la lon-
gueur, ils ne la purent point découvrir
car après s'être avancé environ deux
lieuës, ils entendirent un grand bruit
qui devenoit plus épouventable à me-
sure qu'ils avançoient; & comme ils sen-
tirent que l'eau y couroit avec une ex-
trême rapidité, on détacha une de ce
planches illuminées de sept à huit flam-
beaux, qui fut emporté avec violence
dans un Couffre à 12. ou 15. pas de-là
il n'en fallut pas d'avantage pour effraïer
les plus hardis de la troupe, & ce fut
ce qui borna leur curiosité, car ils re-
vinrent gagner l'ouverture à la faveur
d'une ficelle, qui leur servit de guide
sans laquelle ils auroient peut être eu de
la peine d'en venir à bout.

Il y a dans ce Pays un très grand nom-
bre de Gentilshommes dont le métier
ordinaire est la guerre. Les gens du vul-
gaire y sont adroits, civils & officieux
amis des cérémonies & des complimens
On les accuse d'avoir bonne opinion
d'eux-mêmes, d'aimer les procès & de
n'être pas les plus sinceres du monde.

Ses Villes sont Grenoble, Capitale
Vienne, Valence, S. Paul trois Châ-
teaux, le Montelimar, le Crest, Die
Romans, S. Marcellin, le Bourdoisans
Briançon, Ambrun, Gap & le Buis

Les Bourgs & les Villages sont si frequens, qu'à peine peut-on faire une heure de chemin sans en trouver quelqu'un, même dans les plus hautes montagnes.

LE VIENNOIS.

VIENNE, située au confluant de la Jere & du Rhône, Capitale du Viennois, est une Ville fort ancienne, où l'on voit quelques marques de son ancienne splendeur, comme quelques restes d'Amphiteâtres, de murailles, d'Aqueducs, de grands Palais, deux forts Châteaux appellez *Lipet* & la *Bastiere* ou *Bastie*, qui sont du temps des Romains, & il en reste encore une bonne partie, mais on croit qu'elle n'a pas plus de la quatriéme partie de la grandeur qu'elle avoit autrefois. Il y a un Archevêque qui se qualifie Primat des Primats des Gaules, un College de Jesuites, & le Siege d'un Bailliage. Au reste, on croit communément, que Pilate, qui fit crucifier Jesus-Christ, fut relegué à Vienne, & on y fait voir *le Pretoire de Pilate*, *la Tour de Pilate*, *la Maison de Pilate*; mais Nicolas Chorier dans ses Antiquitez de Vienne, dit qu'on n'a aucune preuve que Pilate ait été à Vienne; & il assure que toutes ces choses qui portent son nom, l'ont pris d'un Italien nommé *Humbert*

Pilati, Secretaire du dernier Dauphin de Viennois. Cette ressemblance de nom peut avoir donné lieu à cette erreur populaire ; car Eusebe assure aussi que peu après l'injuste jugement que Pilate rendit contre le Sauveur du Monde, l'Empereur Tibere lui ôta son Gouvernement, & l'envoya en éxil à Lion, qui étoit le lieu de sa naissance, afin que le vif chagrin de se voir exposé au mépris de ses parens & de ses compatriotes, lui rendit la vie plus insuportable. Aussi dit-on, qu'il fut tellement touché des insultes qu'il recevoit de ses ennemis, sans en pouvoir tirer aucune vengeance, qu'il se tua de sa propre main. Il y en a cependant qui tiennent qu'il fit pénitence & mourut Chrétien, Dieu s'étant servit de sa femme pour le convertir. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce Pays-là ne lui étoit pas étranger, & qu'il en avoit été tiré vers l'an Quinze de notre Salut, pour être Gouverneur de Jerusalem.

On ne doute point que les Allobroges n'ayent été les fondateurs de la Ville de Vienne, ce qui l'a fait appeller *Vienna Allobrogum*. On lui donna le nom de *Bienne*, changé depuis en celui de *Vienne* parce qu'elle avoit été bâtie en deux ans, *quod Biennio constructa fuerit*.

La

La Cathédrale dediée à S. Maurice eſt
onſiderable par ſa largeur & par ſa
auteur. Des Prélats auſſi recommanda-
les par leur ſainteté que par leur doc-
rine, ont gouverné cette Egliſe, dont
aint Creſcent, Diſciple de S. Paul, a
té le premier Evêque. Le Pape Gre-
oire II. l'érigea en Archevêché ſous
uſtrobert. Le Pape Clement V. y aſ-
embla un Concile en 1311. qui eſt le
V. General. 300. Evêques avec les
atriarches d'Alexandrie & d'Antioche
aſſiſterent ; Clement V. y préſida en
erſonne. Les Hereſies de Pierre-Jean
live, des Fratricelles, des Béguards,
es Béguins & des Dulciniſtes furent
ondamnées dans ce Concile. Pierre-
ean Olive enſeigna vers l'an 1278. 1°.
uc la Regle de S. François avoit renou-
ellé la Loi de J. C. qui n'avoit plus de
iſciples que les Religieux qui obſer-
oient cette Regle. 2°. Que Jeſus-Chriſt
'avoit pratiqué ni laiſſé à ſes Apôtres
'autre Regle que celle de S. François.
°. Que des Religieux qui poſſedoient
es biens en commun ne ſuivoient pas
s conſeils de l'Evangile. 4°. Que l'E-
liſe Romaine étoit la Babilone proſti-
uée, & le Pape la bête de l'Apocalipſe.
°. Que le Baptême ne produiſoit ni
races ni vertus. 6°. Que l'ame raiſon-

nable n'étoit pas la forme ſubſtancielle du corps humain. 7°. Que le Côté de J. C. avoit été percé d'une lance avant ſa mort. Le Concile de Vienne condamna ces trois dernieres erreurs. Jean XXII condamna les autres & fit deterrer le corps de Pierre-Jean Olive. LES FRATRICELLES ſe vantoient d'être les ſeuls qui pratiquaſſent à la lettre la Regle de S. François ; cet orgueil les fit tomber dans le Schiſme, du Schiſme dans l'Apoſtaſie, & de l'Apoſtaſie dans l'Hereſie ; car entre pluſieurs erreurs, ils enſeignoient que la veritable Egliſe ne ſubſiſtoit plus que dans leur ſecte, & qu'un Prêtre en état de peché mortel ne pouvoit conſacrer. LES BE'GUARDS & les BE'GUINS aſſuroient qu'ils étoient arrivez à l'état de perfection, & qu'ils ne pouvoient plus pecher, rejettoient les jeûnes & la pénitence, & enſeignoient qu'une ame pouvoit voir l'Eſſence divine ſans la lumiere de la gloire. LES DULCINISTES ſoûtenoient entre pluſieurs erreurs, qu'on pouvoit de bouche renoncer à la Foi ſans pecher, & que l'Egliſe Romaine n'étoit plus la vraye Egliſe depuis S. Sylveſtre. L'ORDRE MILITAIRE des Templiers fut ſupprimé par l'autorité de ce Concile, qui fut porté à cette extremité par les crimes abominables &

la vie scandaleuse des Chevaliers de cet Ordre, atteſtée par la déposition de plus de deux mille témons. Cet Ordre avoit été fondé à Jeruſalem par Hugues de Paganis l'an 1118. Baudoin II. du nom Roi de Jeruſalem donna aux neuf premiers Chevaliers de cet Ordre une Maiſon proche du Temple du Saint Sépulcre, d'où ils furent nommez Templiers. Leur emploi étoit de deffendre les Pelerins de la Terre Sainte des violences & des insultes des Infideles, & ils portoient un habit blanc, & obſervoient la Regle que S. Bernard leur avoit compoſée à la priere du Concile de Troye celebré l'an 1128. ſous le Pape Honoré II. Ils prirent depuis une Croix rouge ſur le Manteau par ordre d'Eugene III. Le Grand-Maître Jacques de Molay fut brûlé vif à Paris l'an 1313. & leurs biens furent donnez aux Chevaliers de S. Jean de Jeruſalem.

Le Dioceſe de Vienne comprend 335. Paroiſſes ſous ſept Archiprêtrez. Les vins de Vienne ſont excellens, & il y en a qui ne le cedent qu'aux meilleurs de Bourgogne. Les deux Boiſſac pere & fils ont fait honneur, & même rendus de grands ſervices à cette Ville, durant les guerres civiles ; c'étoient deux ſçavans hommes.

Aux environs de Vienne on remarque une Fontaine fort considerable, de la source de laquelle sort une une infinité de poissons.

Bonne-Vaux, Abbaye, Ordre de Cîteaux est à quelques lieuës de cette Ville. On y montre une Côte d'un Geant prodigieusement grande & grosse. Il y a quelques années qu'on trouva en Dauphiné les Ossemens du Geant Teutoboius, & on reconnut que ce Géant avoit 33. pieds de hauteur, selon le témoignage d'un Cordelier, dans son Livre du Temple de Salomon.

Les autres lieux considerables du Viennois sont le Pont de Beauvoisin & la Guillotiere, qui est des Fauxbourgs de Lion. Il est entre le Rhône & la riviere de Guiers qui en forment une Presqu'Isle qu'on croit être le Pays nommé anciennement *Insula Allobrogum*. Ce fut dans les premiers temps une Principauté considerable, qui fut possedée par des Seigneurs qui porterent premierement le titre de Comtes de Vienne, & ensuite celui de Dauphins de Viennois. *Le Pont de Beauuoisin* est sur le Giers.

S. Antoine, Bourg sur le Furan avec Abbaye Chef d'Ordre dans le Diocese de Vienne. Ce fut un nommé Gaston & Girin son fils, Gentilhommes voisins du

lieu où on avoit mis le Chef de Saint Antoine apporté d'Alexandrie à Constantinople & de C. P. en Dauphiné par un nommé *Josselin*; ces Gentilshommes, dis-je, touchez de compassion de voir un grand nombre de malheureux autour de l'Eglise où étoient les Reliques du Saint, ausquelles on avoit recours pour une maladie, qu'on a depuis appellée *le Feu S. Antoine*, firent bâtir un Hôpital pour les loger, afin qu'ils ne fussent pas exposez, comme ils étoient, à toutes les injures de l'air. C'est en 1095. que Gaston & Girin se donnerent au service des pauvres; leur exemple en engagea six autres, & puis un plus grand nombre. Dans la suite ils prescrivirent quelques Reglemens & une forme d'Institut, & ils en obtinrent l'approbation du Pape, & depuis ce temps-là cette Paroisse, dite la Mothe aux Bois, a pris le nom du Saint qui y est honoré. L'an 1119. le Pape Calixte II. qui avoit été Archevêque de Vienne, étant venu en France, consacra la grande Eglise qui venoit d'être construite.

LE VALENTINOIS.

Le Valentinois a eu titre de Comté, & ensuite de Duché. Les Comtes de Valentinois descendent d'Ebles II. Comte de Poitiers, Aimar V. aussi Comte de

Poitiers, étant mort ſans avoir laiſſé d'enfans, Louis II. ſon frere vendit ce Comté avec le Diois l'an 1404. à Charles VI. dans le temps que ce Prince n'étoit encore que Dauphin. Louis XII. qui l'érigea en Duché en 1499. le donna à Ceſar Borgia fils du Prince Alexandre VI. Il fut donné par Henry II. à Diane de Poitiers qui en jouit pendant ſa vie, & après ſa mort il fut réuni à la Couronne. Louis XIII. l'en démembra en 1642. en faveur d'Honoré Grimaldi, Prince de Monaco, qui s'étoit mis ſous ſa protection contre les injuſtices des Eſpagnols. Il lui donna encore le Marquiſat de Baux en Provence, pour le dédommager des Terres qu'il poſſedoit dans le Royaume de Naples. Ce Pays a pris ſon nom de Valence qui en eſt la Capitale. Ses autres Villes ſont Montelimar & S. Paul-trois-Châteaux, Romans, le Creſt, &c.

On le diviſe en Haut & Bas. Le Haut va de l'Iſere juſqu'à la riviere de Droume le long du Rhône, & le Bas va depuis la Droume juſqu'au Comté Venaiſſin & proche de la Provence.

VALENCE ſur le Rhône, eſt une Ville ancienne, aſſez grande & bien bâtie. Elle a une Univerſité fondée par Louis XI. en 1452. le fameux Cujas y enſeigna le Droit avec François Ravalde autre Ju-

risconsulte. Une Election, une Sénéchaussée, un Présidial & un Evêché suffragant de Vienne. Le Diocese contient quatre Abbayes, deux d'hommes & deux de filles, & 104. Paroisses, desquelles il y en a 69. dans le Dauphiné, & 35. dans le Vivarais. Le College de Medecine a un Jardin de belle apparence, rempli de Simples & de Plantes rares. On voit à Valence l'*Abbaye de S. Ruf* Chef d'Ordre de Chanoines Reguliers de S. Augustin établi en 1039. Cet Ordre a donné trois Papes à l'Eglise, Anastase IV. Adrien IV. & Jules II. & trois Cardinaux. On fait voir dans l'Eglise des Jacobins le corps d'un Géant de 15. pieds de haut & de sept de large, dons on a porté quelques os dans le Cabinet du Roi. on ajoûte qu'on montre dans le Cloître des mêmes Peres le Portrait de ce Géant appellé *Buard*, qui se faisoit tellement redouter dans tout ce canton, que pour se garentir des frayeurs qu'il y causoit, les habitans de Valence le tuerent sur les montagnes du Vivarais. Il y a une Caverne au Bourg-lez-Valence, qu'on dit traverser le Rhône, auprès de laquelle il y a un Sépulcre, où l'on trouva autrefois le corps d'une femme, couvert d'or & de pierreries, qui paroissoit tout frais; mais dès qu'il

sentit l'air, il se réduisit en poudre. On trouva une Inscription Latine dans ce Tombeau, qui en François signifie ces mots, l'*heureuse Justine mere*, & sur cela on veut que ce fut le Tombeau de l'Imperatrice Justine. Proche la porte Saint Felix il y a une Tour ronde qui avance beaucoup plus en haut qu'en bas, & le peuple croit que cette Tour se baissa par respect, lorsque S. Felix entra dans la Ville.

Valence a été la Patrie de Balthazar Baro de l'Académie Françoise. Il continua l'Astrée & mourut l'an 1639. âgé à peu-près de 50. ans.

S. Paul-trois-Châteaux est situé sur le penchant d'une coline sur les frontieres de Provence. Son Evêché est suffragant d'Arles, & S. Sulpice en a été le premier Evêque. Il y a 33. Paroisses & une Abbaye dans ce Diocese.

Romans est sur l'Isere qu'on y passe sur un Pont. Ses environs sont fertiles en toutes sortes de fruits, mais sur-tout en vignobles qui y couvrent plusieurs lieuës de Pays. Les vins en sont excellens. On y va voir la belle Chapelle appellée du Mont Calvaire. François I. y mit la premiere pierre l'an 1520. & Boffin, qui avoit été à la Terre Sainte, fit élever en ce lieu un Bâtiment qui representoit

representoit le S. Sepulcre qui est au Calvaire, & y fonda un Monastere qui fut donné aux Religieux de S. François.

S. Marcellin est au pied d'une coline près de l'Isere. C'est une petite Ville assez jolie, dont les dehors sont charmans. L'on y fait commerce de soyeries écruës, & son territoire produit de bons vins, des bleds & des prairies.

Montelimar est assez bien peuplée, marchande & située dans une Plaine fertile, qui aboutit à une éminence sur laquelle est une ancienne Citadelle, où l'on tient toujours une Compagnie, qui monte la garde jour & nuit. Cette Ville est un grand passage pour la Catalogne, la Provence & l'Italie. On croit que son nom lui vient des Adhemars de Monteil, qu'elle a eu pour ses fondateurs ou pour ses restaurateurs.

Pierre-Late est la derniere Ville du Valentinois, d'où l'on entre dans la Principauté d'Orange & dans le Comté d'Avignon.

LES BARONNIES.

Les Baronnies ou le Bailliage de Buis est un petit Pays assez fertile, quoique montagneux. Il a pour bornes le Diois & le Gapençois au Nort; la Sénéchaussée

de Montelimar & une partie du Comt
Venaiſſin à l'Occident, & la Provenc
aux autres endroits. Le Buis & Nion
en ſont les principaux lieux. On y trou
ve l'ancienne Baronnie de Montbrun
qui a preſentement titre de Marquiſat
celle de Meoüillon, de S. Aubain, &
d'où apparemment il a pris le nom d
Baronnies.

Buis eſt une petite Ville ſituée ſur l
riviere de Louveze.

Nions eſt ſituée ſur le bord d'une ri
viere nommée Eques, au pied d'un
grande chaîne de montagnes qui s'éten
dent juſqu'à Pignerol. Il y a un Pon
ſur cette riviere d'une ſeule arcade qu
paſſe pour le plus beau du monde. O
prétend que c'eſt un ouvrage des Ro
mains rond comme un O, & que p
ainſi il eſt autant dans la terre que d
hors, & en effet, quoiqu'il ſoit d'un
prodigieuſe hauteur, il ne paroiſt qu
la moitié du croiſſant hors de terre,
j'ai oui dire à des gens ſur les lieux
ajoûte Jordan, que lorſqu'on a vou
en chercher les fondemens, on n'en
jamais pû trouver aucun; mais on appe
cevoit qu'à meſure qu'on creuſoit
terre, le croiſſant s'étroiſſiſſoit. A l'éga
du Vent *Pontias*, il ſouffle ordinairemen
depuis minuit juſqu'à dix ou onze heur

du matin, & il eſt preſque auſſi froid que le vent du Nort, il ſort par la fente d'un rocher à une petite lieuë de Nions prés d'un Hermitage, dans laquelle on a ſouvent jetté des pierres & deſcendu un plomb avec des cordes, ſans pouvoir trouver le fond ; le vent eſt moins violent en cet endroit qu'à un quart de lieuë de là. Comme l'ouverture n'eſt pas bien grande, on la boucha vers la fin du XVI. ſiecle, & elle reſta ainſi pendant ſept ou huit mois, mais on ſe vit bientôt obligé de la r'ouvrir, parce que la terre ne produiſoit rien ; les oliviers, les vignes & les autres arbres ſe ſécherent tellement, que la recolte fut fort ſterile, & même les habitans furent frappez de maladies contagieuſes, qui en firent mourir beaucoup. D'autres diſent que ce n'eſt pas d'un ſeul trou que ſort le vent, mais de pluſieurs qui ſont diſperſez dans la pente de la montagne, de grandeur & de figure differente. Mais un habile Philoſophe, dit Corneille, qui a viſité exprés tous les trous qu'il a pû trouver dans la montagne, où il n'y en a aucun aſſez grand pour y pouvoir entrer, ne s'eſt jamais apperçû qu'il en ſortît aucun vent dans le temps même où l'on ſentoit que ce vent particulier ſouffloit avec vehemence. Enfin, on

veut qu'il y ait beaucoup de raifons qui
perfuadent que le vent de Nions ne fort
d'aucun trou, & que c'eft feulement un
air rarefié par le retour du foleil fur
l'horifon. Je ne fçai fi c'eft du Mont qui
raifonne ainfi, ou M. Corneille qui l
cite; mais il me paroift que l'experienc
combat ce raifonnement; & fi ce n'étoi
qu'un air rarefié fimplement (tous le
vents n'étant autre chofe qu'un air d
cette forte,) auroit-on vû arriver de
fâcheux accidens, après qu'on eut fer
mé la fente du rocher, par où on préten
que fort ce vent; mais ce n'eft pas ic
le lieu de faire une differtation fur c
Phénomene, pufque le Sçavant M. At
truc a été dans le Pays pour obferver
& a publié fur cela de fçavantes & très
utiles reflexions.

LE DIOIS.

Cette Contrée a eu fes Comtes parti
culiers. Ponce eft le premier de ceu
dont il refte quelque memoire. Aimon
Comte de Touloufe donna ce Pays e
1189. à Aimar de Poitiers, Comte d
Valentinois, à la charge de foi & hom
mage; & enfin Louis de Poitiers, qu
fut le dernier de fes Comtes, le vend
en 1404. à Charles VI. Roi de France
pour la fomme de cent mille écus d'o

Depuis ce temps-là le *Diois* a été inséparablement uni à la Couronne. Die en est la Capitale. Ses Evêques étoient les Seigneurs de ce Pays ; mais ils en furent privez par les Comtes. Il s'étend vers les montagnes, entre le Gresivaudan, le Gapençois & le Valentinois. Les autres lieux sont Saillans & le Luc.

DIE, Capitale, & la seule Ville du Diois sur la Drome, a un Evêché suffragant de Vienne. Il y avoit une Académie pour les Reformez avant la revocation de l'Edit de Nantes. Les anciens l'ont nommée *Dia*, & elle prit le surnom d'*Augusta*, après qu'elle eut été mise par Auguste au rang des Colonies de Droit Italique. Gassendi expliquant un des passages de Pline, rapporte aux *Phocenses* la fondation de cette Ville. Son Evêché fut établi par S. Martius, qui vivoit vers l'an 220. S. Nicaise qui en fut le cinquiéme Evêque, est le seul Prélat des Gaules qui ait assisté au premier Concile de Nicée. L'Evêché de Die ayant été uni à celui de Valence par le Pape Gregoire X. aprés la mort d'Amedée de Genêve arrivée l'an 1276. il en fut separé en 1688. Les Heretiques ruinerent son Eglise Cathédrale pendant les dernieres guerres du XVI. siecle. Ils s'en rendirent encore les maîtres en

1585. & en raferent la Citadelle. Le Diocefe contient 170. Paroiffes fous 4 Archiprêtrez. Die, Creft, le Defert & Triéve.

LE GRESIVAUDAN.

Ce petit Pays eft fort montagneux. On croit qu'il eft ainfi appellé, comme qui diroit le Pays des Grecs. Il eft borné au Nort par la Savoye particuliere. Il a le Briançonnois & la Maurienne à l'Orient, le Gapençois au Midi, & le Diois & le Viennois à l'Occident. On prétend qu'il fut habité des *Tricolores* qui dépendoient des Allobroges, & qui furent compris entre les Peuples des Alpes. Grenoble en eft la Capitale. Les autres font la petite Ville de Bourg d'Oyfans, le Fort de Barreaux, les Bourgs de Pont de Royans, de Vif, de Mens, de Corp & de Vizile, & la Grande Chartreufe Chef de fon Ordre. Ses rivieres font l'Ifere, la Romagne & le Drelet.

GRENOBLE, Capitale, fur l'Ifere, eft jointe par deux beaux Ponts de pierres à la Ville de S. Laurent, qu'on prend ordinairement pour une partie de Grenoble. Elle eft médiocrement grande, affez bien bâtie, fort peuplée & riche. Elle eft le Siege du Bailliage du Gréfivaudan & du Parlement de Dauphiné, érigé

par Charles VII. en 1453. pour ſucceder
au Conſeil Delphinal qui y étoit auparavant. Elle a une Cour des Comptes, une
des Monnoyes, une des Tréſoriers de
France, & elle avoit autrefois une Chambre de l'Edit, composée de Juges en partie Catholiques Romains & en partie Proteſtans, qui jugeoient toutes les affaires
où les Proteſtans étoient intereſſez. Il y
a auſſi un Evêché dont l'Evêque porte
le titre de Prince de Grenoble, & ſuffragant de Vienne. Le Dioceſe contient
304. Paroiſſes, dont il y en a 240. en
Dauphiné & 64. en Savoye. On compte
en cette Ville 18. ou 20. Convens
d'hommes & de filles, dont celui de
Montfleury, qui eſt à un quart de lieuë
de la Ville, n'eſt que pour des filles nobles. Grenoble a quelques fortifications,
une petite Citadelle dans ſon enceinte,
& un Château au haut de la montagne
qui la domine, d'où l'on a tiré juſqu'à
la riviere d'Iſere, une muraille d'environ une lieuë de long, flanquée de
pluſieurs Tours ; mais ces fortifications
ſont aujourd'hui de peu de conſequence.
Grenoble eſt trop dominé pour pouvoir
être fortifié. On voit entre la Ville &
le Château de Grenoble, ſur la pente
de la montagne, une des merveilles du
Dauphiné, c'eſt *la Tour ſans venin.* On

prétend qu'aucune bête venimeuse n'y peut vivre ; mais il y a beaucoup d'apparence qu'on ne l'auroit pas laissé tomber en ruines, si ce qu'on en dit étoit une verité, & non pas une erreur populaire. Parmi les Merveilles dont Grenoble est environné, on doit mettre la Fontaine brûlante, qui à travers des eaux lance des flammes de la hauteur d'un pied, où la jeunesse par curiosité & par divertissement va souvent faire des fricassées & des omelettes.

Grenoble est nommée *Accusion* par Ptolomée. Elle conserva ce nom jusqu'au temps de Maximien, auquel elle prit celui de *Cularo*, sans qu'on en sçache la raison. Enfin, elle le quitta pour prendre celui de Grenoble, *Gratianopolis*, depuis que l'Empereur Gratien eut pris soin de rétablir cette Ville, parmi les Antiquitez de laquelle on trouve l'Inscription qu'un certain Valerius Valerianus fit consacrer à sa femme, à laquelle il donne le glorieux titre de *Sainte*. Surquoi M. Allard remarque fort agréablement, qu'on ne voit point aujourd'hui que les maris canonisent ainsi leurs femmes par avance, & qu'on chercheroit long-temps dans les Epitaphes qui se lisent sur nos tombeaux, avant que de trouver quelque chose de cette nature.

La Grande Chartreuſe eſt à trois lieuës
le Grenoble du côté du Nort. Elle eſt
ituée au haut d'une grande montagne,
lans un vallon qui a environ une lieuë
le long, ſur cinq cens pas de large, &
ui n'eſt acceſſible que d'un endroit,
u'on ferme par une porte auprés de
aquelle on a bâti une maiſon pour les
reres ſervans, & des écuries pour les
aches que les Chartreux nourriſſent
lans leur petite vallée. Le Convent ſe
rouve dans la vallée, il eſt bien bâti &
ort vaſte, ayant du logement non-ſeu-
ement pour ſes Moines, qui ſont en
rand nombre, mais pour tous les dépu-
ez des autres Chartreuſes, qui s'y aſſem-
lent toutes les années. Ce Convent eſt
Chef de ſon Ordre, qui fut fondé en
1084. ou 1086. par S. Bruno qui en
ut le premier General. Ce ſaint homme
atif de Cologne & Chanoine de Rheims
vint dans ce deſert avec ſix de ſes amis
pour y vivre en ſolitude, & ce lieu ſe
ommoit *Chartreuſe*; c'eſt d'où cet Or-
dre a pris ſon nom. Le General des Char-
treux fait ſa réſidence dans ce Convent,
& porte le titre de *Prieur de la Chartreuſe*,
& il n'eſt élû que par les Moines de ce
Convent, & ſi on en croit la renommée,
la Grande Chartreuſe a des tréſors im-
menſes. La montagne où eſt ſitué ce

Monaſtere, a quelque choſe d'affreux, mais lorſqu'on y eſt arrivé, on eſt ſurpris de trouver une ſi belle Maiſon, une Egliſe ſi ſuperbe, & des Religieux ſi courtois, dans un endroit qui ne promettoit que des abîmes & des bêtes ſauvages. L'air y eſt fort ſain, & le haut de la montagne fertile.

LE BRIANÇONNOIS.

Cette Contrée eſt entre la Maurienne au Nort, le Piémont à l'Orient, l'Ambrunois au Midi, le Gréſivaudan à l'Occident, & ne conſiſte qu'en de hautes montagnes, qui faiſoient autrefois partie des Alpes maritimes. Elle eſt compoſée de ſept vallées, qui ſont Hours, Pragellas, Château-Dauphin, Quayras, Val-Louiſe, Bardonenche & le Moneſtier. Les autres lieux remarquables ſont Exilles & Oux.

BRIANÇON, Capitale de cette Contrée ſur la Durance, a un Bailliage & un Château fort, ſitué ſur un rocher, environ à mille pas de la Ville. Le Briançonnois fournit de bonne Manne. A quelque diſtance de cette Ville eſt une roche ou coline percée que les habitans nomment *Pertuis Roſtang.* A l'entrée de cette roche taillée en porte on lit cette Inſcription : *D. Cæſari Auguſto dedicata, ſaluta eam.*

Exilles eſt ſur la Doire vers les confins du Piémont avec un Château bien fortifié. Les uns veulent que ce ſoit l'ancienne *Ocellum*, & les autres la Gadaine de l'Itineraire d'Antonin.

Oulx, Bourg avec une Chartreuſe conſiderable, eſt ſitué ſur la Doire entre Briançon & Suze en Piémont.

L'AMBRUNOIS.

Ce Pays eſt environné des Bailliages de Briançon, de Grenoble & de Gap, & du Comté de Nice. La Ville d'Ambrun & le Bourg de Guilleſtre en ſont les lieux les plus remarquables.

AMBRUN, Capitale, eſt ſituée ſur un rocher haut & inacceſſible du côté que la Durance le lave, ce qui ne la rend pas pourtant plus forte, parce que du côté oppoſé à la riviere, le terrain domine la Ville. Elle eſt de médiocre grandeur, mais mal peuplée. Elle étoit eſtimée des Romains qui la mettoient parmi les plus conſiderables des Gaules. Neron lui donna le Droit de *Latinité*, qui conſiſtoit à pouvoir entrer dans les Charges & dans les Magiſtratures de l'Empire, & Galba la fit jouir du Droit d'*Alliance*. Le Préfet de l'Armée navale de la Durance y reſidoit ordinairement, & il y avoit toujours une bonne garniſon pour

deffendre le paſſage des Alpes. Il y a Bailliage, Préſidial & Archevêché. Ce Dioceſe n'a que 21. Paroiſſes & une Abbaye. Les Archevêques d'Ambrun prennent le titre de Prince d'Ambrun, de Comtes de Guilleſtre & de Beaufort. Ils avoient encore autrefois celui de Triſcamerier ou Chambellan de l'Empire, avec droit de faire battre monnoïe. Ces titres leur avoient été donnez par les Empereurs qui avoient uſurpé ſur les ſucceſſeurs de Bozon les terres de France que Charles le Chauve ſon beaufrere lui avoit laiſſées. Mais enfin, ces terres étant revenuës ſous le pouvoir de nos Rois, les Archevêques ſe ſont déſiſté des droits & prérogatives de la Principauté, & n'en ont retenu que le ſimple titre. La Religion y fut d'abord introduite par Saint Nazare, que Linus ſucceſſeur de S. Pierre y envoya vers l'an de grace 69. mais lorſqu'il eut été rappellé à Rome, où il ſouffrit le martyre, le Chriſtianiſme fut aboli dans Ambrun juſqu'en l'an 340. que S. Marcellin natif d'Afrique y fut envoyé par le Pape Jule I. & il en fut le premier Archevêque.

Guilleſtre, Bourg ou petite Ville avec Château, qui a été gardé autrefois.

LE GAPENÇOIS.

Le Gapençois confine avec le Gresivaudan, le Diois, l'Ambrunois & la Provence. La Ville de *Gap* qu'elle renferme l'a fait nommer Gapençois. On y trouve encore le Vicomté de Tallard & Chorges

GAP, ancienne Villedes Caturiges & Capitale de cette Contrée sur la Bene, n'est pas grande, mais elle est assez peuplée & assez riche. Elle est le Siege d'un Bailliage, d'une Election & d'un Evêché suffragant d'Aix en Provence. L'an 1184. l'Empereur Frederic I. donna à ses Evêques la Souveraineté de la Ville & la qualité de Princes, qu'ils ont toujours prise, jusqu'au regne de François I. qui ne voulut plus leur permettre de prendre ce titre. Ils ne s'appellent plns depuis ce temps-là que *Comtes de Gap*. On compte dans ce Diocese 221. Paroisses, 3. Abbayes, la Prevôté de Chardavan & 82. Prieurez. Cette Ville a été prise & reprise, tantôt par les Catholiques, & tantôt par les Prétendus Reformez pendant les guerres civiles du XVI. siecle ; & dans ces derniers temps le Duc de Savoye entra dans cette Ville que ses habitans avoient abandonnée. Dans le territoire de cette Ville il y a la Fontaine

Vineuse, ainsi nommé parce que l'eau a le goût du vin.

Le Fort Barraux sur l'Isere aux frontieres de Savoye, dont les Ducs firent construire cette Forteresse environ l'an 1594. mais elle fut à peine achevée, que le Connétable de Lesdiguieres, Gouverneur du Dauphiné s'en rendit le maître, prétendant qu'elle étoit construite sur les terres de France, qui l'a toujours possedée depuis ce temps-là.

LA PROVENCE.

ONZIE'ME GOUVERNEMENT GENERAL.

Cette Province fut anciennement habitée des Cavares, des Suviates, Saliens, Oxibiens, Albitiens, Sontiens, Capellatiens, Sutriens, Nenusiens, Vediantiens & autres. Les Romains qui furent les maîtres de ce Pays, avant qu'ils conquissent le reste des Gaules, l'appellerent *la petite Italie*, & *la Province des Romains*, d'où elle a pris le nom de *Provence*. Le Sénat y envoyoit des Gouverneurs tous les ans. Auguste l'unit à la Gaule Narbonnoise, & Adrien l'incorpora à la Province de Marseille lorsqu'il fit un nouveau département des Gaules. Les Wisigoths s'en étant empa-

rez l'an 416. en furent chassez par les Bourguignons, qui l'incorporerent au Royaume qu'ils venoient d'établir dans la Viennoise. La Provence aprés avoir été aux Rois de Bourgogne, fut soumise aux Rois d'Arles, & c'est ce qu'on appelloit *Bourgogne Cisjurane*, qui est le même Royaume que celui d'Arles & de Provence. Il comprenoit la Provence, le Dauphiné, le Bugey, la Bresse, le Mâconnois, le Beaujolois & le Lionnois. Il commença l'an 879. par Bozon d'Ardennes, & finit l'an 929. Enfin, la Provence eut des Comtes hereditaires, dont le premier fut Bozon, fils de Rotbold, Comte d'Arles. Ses successeurs continuerent la posterité jusqu'à Gilbert, mort en 1112. dont la fille nommée Douce, porta ce Pays aux Comtes de Barcelone, par son mariage avec Raimond Beranger I. Ce Comte eut divers successeurs jusqu'à Raimond Beranger V. qui mourut en 1247. laissant quatre filles. Beatrix, la cadette de toutes, épousa Charles de France, Duc d'Anjou, frere de S. Louis, & lui porta en dot ce Comté, que leurs descendans ont possedé jusqu'à Charles d'Anjou, qui en disposa en faveur de Louis XI. son plus proche parent, qui l'unit pour toujours à la Couronne l'an 1481. La Provence avoit

autrefois ses Etats composez de tout le haut Clergé, de toute la Noblesse & des Députez des Vigueries & d'un certain nombre de Villes; mais depuis l'an 1639 on n'y a plus tenu que des Assemblées composées des Députez des Villes, des Procureurs du Clergé & de la Noblesse.

Les Provençaux sont sobres & vivent contens de peu. En general ils passent pour être plus rudes que ceux qui habitent les Provinces voisines. Peut-êtreque la proximité de la mer & l'abord de toutes les Nations Etrangeres qui y viennent négocier, n'y contribuent pas peu; les femmes y sont assez jolies & ont la voix fort belles. Les Provençaux sont ingenieux; ce sont eux qui sous le nom de *Troubadoures* ou *Trouveres* * ont inventé les *Vers* ou *rimes*, comme Dante & Petrarque l'ont avoué. On croit même que Giraud de Bournel, Gentilhomme Limosin, qui vivoit en Provence en 1227, n'a pas peu contribué à l'invention de ces sortes de Vers, & qu'il fut un des plus estimez de ces Inventeurs. On croit aussi qu'il fut le premier qui fit des *Sonnets*. Il y a peu de Provinces qui ayent produit de si grands hommes que

* Papire Masson remarque que ce fut sous Louis VIII. (1224.) que commencerent les Poëtes Provençaux à entrer en vogue, comme aussi ceux qui s'adonnerent à faire des Vers Leonins & rimez. *Gab. Naudé.*

celle-ci,

lle-ci; ſoit qu'on regarde ces ſiecles
or de l'Egliſe du temps d'Honoré, de
axime, de Leonce, d'Hilaire, de Fauſ-
, de Grenade, &c. que les ſolitudes
ce Pays étoient les ſéminaires de la
uſpart des Evêques des Gaules, ſoit
ie l'on regarde les ſuivans & même
lui-ci qui nous a produit l'incompa-
e Sieur de Peireſc & l'illuſtre Gaſ-
ndi.

La Provence s'étend depuis les Alpes
ſqu'au Rhône, qui la ſepare du Lan-
iedoc, qui eſt au Couchant; & celles-
avec la riviere du Var, des Etats de
voye qui ſont au Levant; la mer Me-
terranée la baigne au Midi, & le Dau-
iiné avec le Comtat Vainaiſſin la bor-
nt au Nort.

A la reſerve du Rhône, qui n'en
igne qu'une petite partie, il n'y a
int de riviere conſiderable, la Durance
nt le cours eſt aſſez long, le Verdon
l'Argents ne ſont que de grands tor-
ns, inutiles à la navigation & nuiſi-
es aux campagnes par où ils paſſent,
qu'ils gâtent beaucoup par leurs grands
ébordemens.

L'air eſt fort differend dans cette Pro-
nce; vers les Alpes & le Dauphiné il
t froid; le long de la Côte il eſt ſi
ux, qu'on n'y voit que rarement de

la neige & de la glace; le milieu est un peu plus froid, mais pourtant fort temperé.

Toute la Provence est assez fertile vers les Alpes jusqu'à la riviere du Var qui la separe du Piémont & du Comté de Nice; elle est fertile en grains & en pâturages; & ailleurs en grains, vins, olives, figues, amandes, prunes, grenades & toutes sortes d'autres petits fruits. On y voit même le long de la Côte depuis Toulon jusqu'à Nice, des Orangers & des Citronniers qui croissent en plein air, de même que les autres arbres; on dit même qu'au plus fort de l'hiver on n'a pas de peine à y trouver des fleurs d'oranges, des roses & des œillets. Les Landes sont couvertes de romarins, mirthes, genevriers, sauges & palmiers; le safran & le riz s'y trouvent en certains endroits en abondance, mais le bois y est fort rare.

Ses Villes principales sont Aix, Capitale, Marseille, Arles, Toulon, Hieres, Frejus, Antibes, Grace, Draguignan, Brignole, Riez, Digne, Sisteron, Forcalquier, Manosque, Apt, Tarascon & Senez.

Aix, Capitale, sur la petite riviere d'Arc, est dans une situation fort agréable. C'est une Ville fort ancienne. On

croit communément que Caïus Sextius Calvinus, dont elle porte le nom, la fonda l'an 630. de Rome. Il y a pourtant des Hiſtoriens qui croyent qu'elle eſt plus ancienne, & que Caïus Sextus ne fit que la reparer. Veſpaſien lui donna le Droit de Colonie, & Conſtantin le Grand l'érigea en Métropole.

Elle a un Parlement érigé par Louis XII. en 1507. qui juge en dernier reſſort toutes affaires de la Province, une Cour des Aydes & des Finances, une Chambre des Comptes, une Generalité, des Tréſoriers de France & une Cour des Monnoyes. Elle eſt auſſi le Siege du Lieutenant General & du grand Sénéchal de la Province. Elle a une Univerſité fondée par le Pape Alexandre V. l'an 1409. & rétablie par le Roi Henry IV. l'an 1603. Outre ces ornemens, elle eſt très conſiderable par elle-même. Elle n'eſt pas des plus grandes de France, mais elle paſſe pour une des mieux bâties; ſes ruës ſont grandes, droites & propres, ſes maiſons fort hautes & fort bien bâties; on n'y voit preſque par tout que pierre de taille. Le Palais des anciens Comtes de Provence, où l'on rend maintenant la Juſtice, eſt très magnifique. Mais ce qu'il y a de plus conſiderable à cet égard, eſt une ruë qu'on

appelle *le Cours*, longue environ d'un quart de lieuë. On y voit une belle allée, une grande fontaine au milieu, & sur les deux côtez de magnifiques maisons qui sont autant de Palais, toutes separées, d'une strusture toute differente les unes des autres, & où l'on ne voit que pierre de taille. La Maison de Ville passe pour le plus parfait de tous ces Edifices. Ce sont quatre corps de logis d'une belle Architecture, qui forment une grande Cour & qui sont encore tout neufs.

Les Curieux remarquent encore dans cette Ville deux Antiquitez considerables; le Tombeau de René Roi de Jerusalem dans l'Eglise des Carmes, & le Baptistaire de S. Sauveur, où l'on dit que l'on sacrifioit autrefois à Bahal; les Fonds Baptismaux sont de marbre blanc, ils sont soûtenus par huit colonnes de même matiere, le tout d'une admirable structure. Cette Ville est gouvernée par deux Consuls annuels qui sont les Procureurs de toute la Province, dont l'un est toujours Gentilhomme possedant Fief. On n'entend plus parler à Aix de ces Bains celebres dont elle a emprunté son nom.

Salon est située vers la Crau, entre Aix & Arles. Le nom de Michel & Ce-

ır Noſtradamus ont ſervi à rendre Sa-
on celebre, qui eſt auſſi la patrie de
'ierre d'Hozier Juge des Armes & Bla-
on de France. C'eſt dans l'Egliſe des
Cordeliers qu'eſt le Tombeau de Noſ-
radamus, moitié dans l'Egliſe & moitié
ehors, ce qui a donné lieu à quelques-
ns de dire que c'étoit parce qu'on ne
ſavoit s'il étoit Prophete ou Sorcier;
nais un Religieux qui le montroit à des
Voyageurs, leur en parla en d'autres
ermes. Il leur dit que Noſtradamus l'a-
oit fait conſtruire lui-même de cette
orte, parce qu'il trouvoit le monde trop
orrompu, il voulut l'abandonner d'une
naniere aſſez ſinguliere; car ayant fait
aire ſon Tombeau à la hauteur d'un
omme, il s'y fit enfermer en vie, après
voir fait proviſion d'huile pour ſa lam-
e, d'encre & de papier, & prédit mal-
eur à celui qui le feroit ouvrir avant
n certain temps, qui au calcul du Cor-
elier ne doit expirer qu'au commence-
nent du XVIII. ſiecle; mais, lui dit-on,
ne paroiſt pas par l'Epitaphe qu'on
t ſur ce Tombeau, qu'il ait été enterré
if, mais bien qu'il eſt mort le 2. Juil-
et 1566. âgé de 62. ans 6. mois & 17.
ours. Le Moine repliqua que de ce jour
étoit mort au monde, & qu'en gra-
ant cette Epitaphe, on avoit ſuivi les

ordres qu'il avoit donné, ainſi qu'on pouvoit le juſtifier par les Regiſtres du Convent, & qu'enfin il avoit voulu partie de ſon Tombeau dans la ruë, pour donner à connoître ce reſte de vie humaine qu'il employa peut-être à de ſaints Ouvrages. L'Epitaphe de Noſtradamus eſt conçûë en ces termes: *D. M. oſſa clariſſimi Michaëlis Noſtradami, unius omnium mortalium judicio digni, cujus pene divino calamo totius orbis ex Aſtrorum influxu, futuri eventus conſcriberentur..... Quietem, Poſteri, ne invidete.* Voici une autre Epitaphe de *ce Prophete* qui n'eſt ignorée de perſonne, mais il y en a peut-être beaucoup qui ne ſçavent pas que c'eſt Beze qui l'a faite:

Noſtradamus, dum verba damus, nam fallere noſtrum eſt:
Sed cum falſa damus, nil niſi noſtra damus.

L'Empereur Conrad III. érigea Salon en Principauté, en faveur des Evêques d'Arles à qui il avoit donné cette Ville.

Taraſcon, ſituée ſur le bord du Rhône, d'où l'on voit Beaucaire de l'autre côté de ce Fleuve; ſon Château bâti ſur un roc par René Comte de Provence & Roi de Sicile, eſt l'un des forts & grands Châteaux qu'il y ait dans le Royaume.

On voit dans une de ſes Egliſes le Tombeau de Sainte Marthe, dont la Châſſe eſt de pur or, d'un admirable travail. Cette Châſſe eſt eſtimée 90000. ducats, en comprenant la valeur de l'Emeraude que la Sainte porte ſur le ſein, de la groſſeur d'une noix. Cette Emeraude a été donnée par un Archevêque d'Avignon, & la Châſſe par Louis XI. qui donna auſſi à cette Egliſe une petite Nôtre-Dame d'Agathe, que l'on y fait voir, & qui lui étoit fort précieuſe. On voit auſſi une Croix d'un bois incorruptible, dont on tient que ſe ſervit Sainte Marthe pour dompter le *Taraſque*, Monſtre horrible qui devoroit les hommes, & dont la Ville a pris le nom Taraſcon. Il eſt repreſenté avec une tête de Lion, le corps couvert d'écailles, & une queuë de Serpent. Sur la fin du ſiecle dernier, un homme de cette Ville faiſant creuſer dans ſa cave, qui étoit aſſez proche de la riviere, trouva un mur avec une porte de fer qu'il fit ouvrir, & y vit un conduit voûté, d'où il entendit un bruit ſi effroyable, qu'il n'oſa pouſſer ſa curioſité plus loin. Cependant les Magiſtrats de la Ville en ayant eu connoiſſance, voulurent ſçavoir ce que c'étoit. Ils promirent la vie à un homme condamné à la mort, s'il alloit reconnoître cette gallerie ſoûterraine.

Cet homme ſe munit de tout ce qu'il crut capable de le raſſurer, y entra; mais à peine eut-il fait 25. à 30. pas, qu'il revint tout effrayé, criant qu'on le pendît, ne voulant pas mourir d'une mort inconnuë. Il dit qu'il entendoit un bruit effroyable, qui augmentoit à meſure qu'il avançoit. Après lui avoir laiſſé rappeller ſes eſprits juſqu'au lendemain, on lui offrit de nouveau ſa grace & quelque argent, s'il vouloit paſſer juſqu'au bout. Cet allèchement le détermina à franchir tous les dangers, & ayant pris de nouvelles forces, il fut juſqu'au fonds où il trouva une porte de fer: il heurta, à ce qu'il dit, ſans recevoir nulle réponſe; il ajouta que le grand bruit étoit à moitié chemin, & paroiſſoit être ſur ſa tête. Ce récit augmenta la curioſité de Mrs de Taraſcon, & les obligea d'y envoyer des ouvriers pour enfoncer cette porte; mais la répugnance ou la crainte l'emportant ſur le devoir, on n'en trouva point d'aſſez réſolus, parce qu'on regardoit cette porte comme la derniere qui conduiſoit en enfer. On trouva pourtant le moyen de les gagner, en leur perſuadant que ce pouvoit bien être quelque tréſor, & que ſi effectivement ç'en étoit un, on leur en donneroit la vingt-cinquiéme partie: alors on trouva des ou-

vriers

riers plus qu'il n'en falloit, & la porte
yant été bientôt ouverte, on s'apper-
ût qu'elle conduisoit à la Ville de Beau-
ire, que c'étoit une communication
outerraine d'une Ville à l'autre, & que
e bruit n'étoit autre chose que la rapi-
ité du Rhône, dont les pierres qu'il
ntraînoit retentissoient dans cette voûte.
epuis ce temps-là les Massons de Ta-
scon disent que la 25. partie de Beau-
ire leur appartient.

Marseille, sur la Côte de Provence,
t une Ville fort ancienne, grande &
elle, & si renommée dans tout le mon-
e par les Victoires qu'elle remporta
ontre les Gaulois, les Carthaginois &
tres, que les Romains firent avec elle
ne très étroite alliance, & lui accor-
rent des immunitez toutes particulie-
s. Quoiqu'elle soit du Gouvernement
e Provence, elle n'a point de voix aux
tats, parce qu'autrefois elle n'étoit
oint comprise dans le Comté. C'étoit
ne République très florissante, & qui
faisoit considerer par ses forces & par
n antiquité. Son Académie lui acquit
ne si grande réputation, qu'il y venoit
s Ecoliers de toutes les parties de
Europe; aussi Pline l'appelle-t'il *Athe-
polis*, Ville de Minerve. Elle passe
our avoir été le séminaire des plus ex-

cellens esprits & de plusieurs Sçavans hommes, tant avant qu'après la Naissance de J. C. Ce qui a beaucoup contribué à lui procurer ces avantages, c'est sa situation sur une hauteur faite en amphiteâtre, qu'elle occupe entierement, & la bonté de son Port. On y voit une ruë qu'on nomme *le Cours*, qui est fort large & longue environ de demie lieuë Elle a trois ou quatre rangs d'arbres au milieu, & de chaque côté un rang de maisons fort hautes, & si semblables qu'on les prendroit pour une seule maison, si l'on n'y voyoit pas plusieurs portes. Marseille est extrêmement peuplée & tumultueuse, tant à cause de son commerce, qui est fort grand, qu'à cause des Forçats ou Galériens qui roulent tout le jour autour du Port & ailleurs, pour gagner une partie de leur vie, & qui traînent deux à deux une grosse chaîne de fer, à laquelle ils sont attachez, & font un bruit épouventable Le Port de Marseille nommé par les anciens *Halcidon*, ou *Massiliensium Portus* n'est pas extrêmement grand, mais il est fort sûr, l'entrée en est si étroite qu'on la ferme toutes les nuits avec une chaîne de fer, & outre cela il est deffendu par la Forteresse de Nôtre-Dame de la Garde & par deux Citadelles qui sont aux

leux côtez de ſon entrée, & il y a trois
'orts dans les petites Iſles à une lieuë
le la Ville, qui aſſurent la rade ; on les
ppellent le Fort de S. Jean, le Raton-
ieau & le Château d'If munis de bonnes
;arniſons & de tout ce qui eſt neceſſaire
leur deffenſe. Cette derniere Fortereſſe
ſt recommandable parce qu'elle a ſervi
ϵ ſert encore à mettre les fils de famille
ui donnent du chagrin à leurs ſupe-
ieurs par leurs débauches & par leur
ıauvaiſe conduite; on les y tient le temps
u'on veut, moyennant une médiocre
enſion.

Les Eſclaves ont à Marſeille le long
u Port de petites Boutiques de Barbiers
: de Frippiers, ſemblables à celles du
ont Neuf de Paris, où ils vendent tou-
:s ſortes de linge, bas & autres hardes.
'eux qui ont cette permiſſion y ſont en-
haînez dès le matin, & ſçavent ce qu'ils
oivent donner par jour à leurs Officiers;
y en a d'autres qui forment des bandes
e violons, de trompettes, de hautbois
: autres inſtrumens, qui tous enchaînez
ıſemble & ſuivis d'un ſoldat, vont dans
s cabarets & autres maiſons divertir
:ux qui veulent leur donner quelque
ıoſe.

On voit dans le Convent de l'Obſer-
ance la tête d'un nommé *Borduni*, fils

d'un Notaire de Marſeille, qui eſt d'une groſſeur prodigieuſe ; car quoique ce homme qui vivoit au commencement du dernier ſiecle, n'eût que quatre pieds de haut, ſa tête a le quart de cette hauteur, & trois pieds de tours par le côté il avoit ſi peu d'eſprit, quoique ſa tête fût pleine de cervelle, qu'il donna lieu à ce proverbe, lorſqu'on vouloit parler d'un homme qui n'avoit pas le bon ſens *Il a l'eſprit de Borduni.*

On travaille à Marſeille parfaitemen bien en corail, & on y en trouve de for extraordinaire pour ſa blancheur.

C'eſt dans le Port de Marſeille qu'on tient les Galeres de France, & on voi ſur ſon bord un bel Arſenal, où l'on bâtit de nouvelles Galeres, & où on fai des ouvrages pour l'entretien des vieilles.

Cette Ville a une Sénéchauſſée, une Amirauté & un Evêché ſuffragant d'Arles, qui s'étend ſur 300. Paroiſſes. Sain Lazare accompagné de Sainte Madelain & de Sainte Marthe ſes ſœurs, y plant la Foi & en fut le premier Apôtre. Son terroir eſt fort beau, & ſi rempli de maiſons de campagne, que les plus modérez y en comptent juſqu'à ſix mille. Elles ſont deſtinées aux divertiſſemen des Bourgeois, mais principalement à leur ſervir de retraite en temps de con

gion. Jamais elles n'ont été plus necef-
ires ni plus d'ufage qu'en l'année 1720.
es Vaiffeaux venus du Levant au mois
e Juillet y ont aporté la pefte qui y a
it un ravage épouvantable. On ne peut
is lire les Relations qu'on en fait, fans
re touché de compaffion. Il falloit que
corruption fût bien grande dans ces
aiffeaux, puifque deux Crocheteurs y
ntrant pour fe charger de balles de
otton, moururent prefque fur le champ.
n a vû d'autres perfonnes tomber mor-
s au milieu des ruës : mais plus le mal
eft opiniâtré dans cette Ville, plus la
harité de fon Prélat a éclaté ; fa vigi-
nce & fes foins à foulager ces malheu-
eux peftiferez, font dignes de la ferveur
es premiers Chrétiens. Rien n'eft plus
eau ni plus digne d'admiration que de
oir ce Pafteur charitable facrifier non-
eulement fon bien, mais même fa pro-
re vie pour fecourir fes brebis, & pour
pporter à leurs maux tout le foulage-
nent poffible.

On voit à Marfeille plufieurs reftes
'Antiquité, entr'autres des Temples,
ont l'un, comme la Cathédrale, étoit
edié à Diane d'Ephefe. La forme en
aroift extraordinaire, & on n'a voulu
rien ajouter ni diminuer, pour la
onferver dans fon affiette naturelle, &

les autres, sçavoir l'Eglise de Nôtre Dame des Acoules, qui est fort belle & grande, servoit de Temple à Pallas, & celle de S. Sauveur, qui est à present un Monastere de Religieuses, étoit consacré à Apollon. Entre les hommes celebres que la Ville de Marseille se vante d'avoir produit, un des premiers a été un Medecin nommé Critias ou Crinias qui parut peu de temps après Hipocrate. Sa méthode étoit d'observer les Astres & de ne faire prendre ses remedes qu'en de certains temps, faisant suivre les mêmes regles dans le boire & dans le manger. Il amassa tant de bien, qu'après avoir fait de son vivant des dépenses excessives, il laissa en mourant dix mille Sesterces qui valoient 250. mille écus pour les employer à rebâtir les murailles de Marseille.

Arles est située sur le Rhône à l'endroit où il commence à se partager en deux branches. Cette Ville est une des plus anciennes des Gaules. Les Romains l'aimerent, lui donnerent le titre de Colonie, y établirent le Siege du Prefet du Pretoire des Gaules, & leurs Empereurs y firent quelquefois leur séjour. Elle fut ensuite Capitale du Royaume d'Arles. Après la ruine de cet Etat, elle se gouverna quelque temps en Republi-

que. Mais enfin elle fut ſubjuguée par Charles I. Comte de Provence l'an 1251. & elle a ſuivi depuis le ſort de cette Province. Arles eſt encore aujourd'hui une Ville aſſez grande & aſſez belle. Elle a un Siege de Juſtice ſubalterne, une Académie de Gens de Lettres, ſous le nom d'*Académie Royale des Sciences & des Langues.* Elle commença par des Conferences qui ſe faiſoient entre quelques Gentilshommes qui aimoient les Belles Lettres, mais elle fut érigée en 1668. par Lettres Patentes du Roi, & fixée au nombre de vingt Académiciens, qui doivent être Nobles de naiſſance. Elle a été depuis augmentée de dix autres. Elle eſt auſſi le Siege d'un Archevêché, dont le Dioceſe eſt composé de 51. Paroiſſes, dont il y en a 39. en Provence, ſept en Languedoc, & cinq dans les Iſles de la Camargia, qui ſont ſuccurſales.

On y voit pluſieurs monumens de ſon antiquité, un Amphiteâtre qu'on dit être plus ancien, plus grand & plus magnifique que celui de Niſmes, mais il n'eſt pas ſi entier. Deux Portiques d'une ſtructure admirable, le Tombeau de Rolland neveu de Charlemagne, & un Obeliſque de granite Orientale, tout d'une piece, haut de 52. pieds & épais de ſept à la baſe. Les Conſuls de la Ville firent

déterrer cet Obelisque l'an 1677. & le firent dresser au milieu d'une de leurs Places. Il y a dans l'Hôtel de Ville une Statuë de Diane en marbre ; cette Déesse avoit autrefois un Temple dans une Isle que le Rhône forme au-dessous de la Ville. Les Voyageurs qui s'attachent aux Tombeaux antiques en trouveront près d'Arles en quantité. On dit que les Payens appelloient cet endroit les *Champs Elisées*, & que ceux qui habitoient le long du Rhône voulant que leurs morts y fussent enterrez, les attachoient sur des planches avec l'argent necessaire pour leur sepulture, & les exposoient sur le Rhône, étant persuadé que le courant de l'eau les menoit immanquablement jusqu'aux Champs Elisées, sans passer plus avant.

Les habitans d'Arles furent convertis à la Foi par S. Trophime, qui fut l'un des 72. Disciples de J. C. & que Saint Pierre envoya dans les Gaules pour y prêcher l'Evangile. Avant ce temps-là ils adoroient les mêmes Dieux que les Romains, & suivoient aussi la Religion des Druydes, respectant les chênes, comme si ces arbres avoient eu quelque chose de sacré. Ils immoloient à leurs fausses divinitez des bêtes, des hommes, & quelquefois même leurs femmes &

leurs enfans Tout cela leur étoit commun avec le reste des Gaulois ; mais ce qui leur étoit particulier, c'étoit un sacrifice sanglant qu'ils faisoient à Diane tous les ans. Les Gouverneurs d'Arles achetoient des deniers publics trois enfans qu'ils faisoient bien nourrir pendant une année. Ils les donnoient le premier jour de Mai aux Druydes leurs Sacrificateurs, qui ayant des couronnes de fleurs sur la tête, les menoient dans un char de triomphe par toute la Ville. Ce char étoit traîné par de jeunes gens ; ensuite ils se rendoient en un endroit où il y avoit deux hautes colonnes de marbre & un autel élevé. Là aprés plusieurs grands encensemens, le plus ancien des Druydes en habit superbe, égorgeoit ces trois enfans, & mettant leur sang dans un bassin, ils en jettoient sur le peuple, qui étoit persuadé qu'une seule goutte lui attiroit le pardon de toutes sortes de crimes. S. Trophime leur fit abolir cette barbare coûtume, & les sanglans combats de l'Amphiteâtre, & leur persuada quelque temps aprés d'abbattre la Venus qu'ils adoroient & qu'ils cacherent sous terre. Il fit changer aussi les Champs Elisées en un Cimetierre, où il fit bâtir une Chapelle à la Vierge pendant qu'elle étoit encore en vie, ce qui paroist par

cette Inſcription écrite ſur un marbre noir, que l'on y trouva il y a quelques années : *Sacellum dedicatum Deiparæ adhuc viventi.*

Le magnifique Palais de la Troüille, que le Grand Conſtantin fit bâtir ſur le bord du Rhône, pendant qu'il tenoit ſa Cour à Arles, merite d'être vû.

C'eſt dans cette Ville qu'eſt né le Grand Saint Ambroiſe Archevêque de Milan. Il étoit fils d'Ambroiſe, que Conſtantin envoya pour y exercer la Charge de Préfet du Prétoire des Gaules. Arles a été auſſi la Patrie de Favorin Philoſophe & Orateur. C'eſt le même qui ne voulant point diſputer un mot à l'Empereur Adrien, répondit à ceux qui s'en étonnoient, qu'on ne devoit pas être ſurpris de le voir ceder à un homme qui commandoit à 30. légions. Du Laurent, Medecin d'Henry IV. De Saxi, de Boüis étoient auſſi de cette Ville, où il y a eu pluſieurs Conciles. Les Donatiſtes furent condamnez dans celui qui s'y tint l'an 314. ſous le Grand Conſtantin & le Pontificat de S. Sylveſtre.

On montre prés d'Arles la maiſon où l'on avoit nourri huit enfans jumeaux, que la mere avoit voulu faire jetter dans la riviere, n'ayant conſervé que le neufviéme, & l'on dit que c'étoit par une

punition de Dieu que cette femme avoit eu une couche ſi féconde, parce qu'elle avoit accuſé d'impudicité une mandiante, à cauſe qu'elle en avoit eu trois, laquelle lui en ſouhaita autant qu'une truye fait de pourceaux. Que la choſe ſoit vraye ou fabuleuſe, il eſt certain que ce n'eſt pas dans ce ſeul endroit où l'on prétend que ces ſortes de prodiges ſont arrivez. L'hiſtoire de la Comteſſe de Hainaut, qui par une même punition accoucha de 365. enfans, ſelon le ſouhait d'une autre mandiante, eſt bien difficile à croire ; tous ces enfans furent baptiſez par Guy Evêque d'Utrecht. Cependant de graves Auteurs, tels que ſont Guichardin, Eraſme, Vives, Camerarius, &c. atteſtent cette hiſtoire.

On voit encore auprés de cette Ville une choſe qui exerce les curieux. Il y a deux campagnes longues environ de ſept lieuës & large de quatre, ſeparées ſeulement par un des bras du Rhône, & cependant extrêmement differentes. La *Camargue* & la *Crau* ſont ces deux campagnes. La premiere eſt une terre graſſe, où l'on ne trouve point de pierres, & la Crau en eſt ſi remplie, qu'on n'y ſçauroit voir la terre. On eſt en peine de ſçavoir d'où il en eſt tant venu. La Crau a une qualité avantageuſe, c'eſt

qu'elle nourrit pendant l'Automne, l'Hiver & le Printems, avec l'herbe qui croist parmi ses cailloux, de grands troupeaux de moutons, qui sont des meilleurs & des plus délicats du Royaume.

La *Camargue* a un terroir extrêmement gras & fertile ; l'air y est si doux qu'on y laisse tout l'Hiver les bestiaux à la campagne. Elle est abondante en bled, en vin, en bois & en pâturages, qui sont si bons, qu'on y nourrit jusqu'à 16000. bœufs & 4000. jumens. Il y avoit autrefois dans cette Isle des forêts de haute futaye, & ce fut de ces forêts que Cesar fit faire douze Galeres pour le Siege de Marseille ; mais aujourd'hui on n'y en voit que quelques restes. On croit que cette Isle a été nommée *Camargue*, à cause que Marius s'y retrancha avec ses légions pour observer les démarches des Cimbres & des Teutons, qu'il défit ensuite.

Près de là est la *Fosse Crapone*, ainsi nommée d'un Gentilhomme de Salon, qui en donna le dessein & la fit executer. Ce Canal communique la Durance avec la mer du Martiguez. Il ne sert pas pour la navigation, mais pour faire tourner quelques moulins, & pour arroser & fertiliser les terroirs d'Arles,

de Salon & de plusieurs Bourgs & Villages par où il passe.

Toulon sur la Côte n'est pas une fort grande Ville, mais elle est bien peuplée, marchande, riche & belle; il y a plusieurs places avec leurs fontaines en plusieurs endroits & ornées de beaux édifices & de grandes Eglises. Il y a une Viguerie, une Sénéchaussée & un Evêché suffragant d'Arles. Le Diocese renferme seulement 20. Paroisses; mais ce qui la rend plus considerable est la bonté de son Port, où l'on tient les Vaisseaux de guerre que la France arme sur la Mediterrannée, & où l'on voit le plus bel Arsenal de mer qui soit sur toute cette Côte. Henry IV. la fortifia de belles murailles deffenduës de bastions, comme une Place des plus importantes de son Royaume, & l'embellit de deux grands moles, long chacun de 700. pas, qui enveloppent presque le Port, en sorte qu'ils ne lui laissent qu'une entrée fort étroite, fermée d'une chaîne entre deux Forts, dont l'un s'appelle *le Manteau*, & l'autre *la Tour.* Les environs de la Ville ne sont que vignes, qu'oliviers que figuiers & qu'orangers. Les ouvrages que Louis le Grand y a fait faire depuis 1660. peuvent aller de pair avec les plus beaux ouvrages des Romains.

En allant à la corderie on découvre d'abord trois arcades qui servent d'entrée à trois galeries voûtées & si longues, qu'on n'en sçauroit voir le bout. Il y avoit autrefois des Gardes marines. Les Alliez en 1707. tenterent inutilement de prendre cette Ville, & le Duc de Savoye qui conduisoit cette entreprise, fut obligé de l'abandonner, sans que les sommes immenses qui lui avoient été fournies pour la faire réussir, eussent eu aucun fruit que la perte de plusieurs milliers d'hommes.

Hieres est une ancienne Colonie des Marseillois ; elle a une Viguerie & une Sénéchaussée. Les anciens l'appelloient *Olbia*. On y remarque quatre choses, son Château, sa Place, une belle Eglise & sur-tout ses grands jardins qui sont sur le penchant d'une coline arrosez de leurs fontaines, où l'on voit à perte de vûë des allées d'orangers, de citronniers, de figuiers, d'oliviers & de quelques palmiers. Cette quantité d'arbres differens qui charment la vûe, a donné sujet d'appeller Hieres *le Jardin principal de la Provence*. On y a des fleurs & des fraises toute l'année. Il y a un petit ruisseau le long des Fauxbourgs de la Ville, qui sert à faire venir des Cannes de sucre; & même par une invention merveilleuse,

a terre produit du cotton, & en même
emps ſur un même arbre on voit des
ruits mûrs, d'autres moins avancez,
uelques-uns boutonnez, & d'autres auſſi
n fleurs.

Les Iſles d'Hieres ſont près des Côtes
le Provence, vis-à-vis cette Ville, d'où
lles prennent leur nom; on les appelle
uſſi les Iſles d'or. *Poqueroles*, *Poteros* &
'*Iſle du Levant* ou *du Titan* en ſont les
lus conſiderables.

Frejus ſur la Côte eſt une ancienne
Ville, en Latin *Forum Julii*. Il y a un
Evêché ſuffragant d'Aix. Acceptus, qui
vivoit dans le IV. ſiecle, paſſe pour ſon
premier Evêque. Frejus conſerve des
Antiquitez qui meritent d'être vûës. Son
Amphiteâtre qu'ils appellent *les Arenes*,
eſt d'une merveilleuſe ſtructure, & travaillé
avec tant de ſoin, qu'il en demeure
ſur pied une bonne partie, quoiqu'il
ne ſoit compoſé que de petites
pierres. Il eſt un peu ovale, & non pas
tout-à-fait rond. On y voit en pluſieurs
endroits ces mots *Laſtoris*, qu'on croit
être le nom de celui qui l'a bâti. Un
Aqueduc de dix lieuës de longueur qui
y conduit des eaux de la riviere de Siane
ou Ciagne & pluſieurs autres marques
de ſon ancienneté. Les Goths ayant autrefois
ruiné cette Ville preſque entie-

rement, les Sarrasins achevérent de détruire ce que leur fureur avoit épargné. Alphonse II. Comte de Provence la combla de plusieurs beaux Privileges, & la donna ensuite à son Evêque.

L'*Isle de Sainte Marguerite* n'est pas loin de cette Ville. Elle a trois Forts, dont l'un est appellé le *Fortin*, l'autre le *Fort d'Aragon*, & le troisiéme le *Fort Royal.* Ce dernier qui l'emporte sur les deux autres, est sur un rocher au bord de la mer, où sont cinq bastions très bien terrassez. Le bras de mer qui separe cette Isle de celle de *S. Honorat*, n'a qu'un quart de lieuë de largeur.

Grasse, qu'on prend pour l'ancienne *Grinnicum* est située sur une coline dans un fort beau terroir. Elle est bien peuplée & riche, & elle a une Sénéchaussée, une Viguerie & un Evêché suffragant d'Ambrun. Cet Evêché établi premierement à Antibe, fut transferé à Grasse l'an 1250. à cause du mauvais air & des courses des Pyrates. Il n'y a qu'une Abbaye dans ce Diocese, qui ne comprend que 20. Paroisses seulement.

Antibe, sur la Cote, est une Ville fortifiée ; elle a une bonne Citadelle & un Port fort sûr ; elle est ancienne & conserve des marques de son antiquité ; on y voit des Inscriptions, des Urnes, des

es Colonnes, &c. & on pêche du Thon
ur ses Côtes. En 1608. Henry IV. réü-
t Antibes & ses dépendances au Comté
e Provence, dont Antibes est la der-
ere Ville du côté de l'Italie. Cette
ille est assez agreable, tant pour ses
elles maisons que pour ses jardins rem-
is d'orangers & de citronniers, &c.

Apt sur la petite riviere de Cavalon,
été autrefois une grande Ville Capitale
es Vulgientiens, dont Cesar fit une
olonie Romaine, & lui donna son nom,
ota Julia Vulgientium. Elle est petite au-
urd'hui, mais elle ne laisse pas d'être
sez bonne. Il y a plusieurs Monasteres
e l'un & de l'autre sexe, une Vigue-
e, un Bailliage & un Evêché suffragant
'Aix. Le Diocese ne contient que 32.
aroisses & quatre Abbayes, dont il y
a deux de filles. Le premier Evêque
'Apt a été S. Auspice, & l'an 801. on
découvrit le corps de Sainte Anne,
ue ce saint Prélat avoit caché dans une
averne, sous M. Aurele, pour sauver
ette pieuse Relique de la profanation
es Payens. On y voit les débris d'un
mphiteâtre. L'an 1604. on trouva dans
a Cour du Palais Episcopal l'Epitaphe
u Cheval de l'Empereur Adrien, nom-
mé *Boristhene.* Cette Ville a eu des Ecri-
ains ingenieux, la Vaumoriere, de

Hhh

Valcroiſſant, M. de Scuderi & l'illuſtre
Mlle de Scuderi ſa ſœur ; le Grand qui a
compoſé un Traité du Sepulcre de Sainte
Anne ; les Sieurs Jean-Jacques Proven-
çal Beneficier de l'Egliſe Cathédrale, &
Marc-Antoine Groſſi ancien Prieur de
Lious, tous deux habiles dans les Ma-
thématiques.

Digne, bonne petite Ville, a une Sé-
néchauſſée, une Viguerie & un Evêché
ſuffragant d'Ambrun. Il y a dans cette
Ville des Bains chauds fort eſtimez &
frequentez par un grand nombre d'in-
firmes qui y vont chercher la guériſon
de leurs maux. On voit dans ces bains
quantité de ſerpens dont on ſe jouë ſans
danger ; mais on aſſure qu'étant portez
hors de ce lieu, ils deviennent venimeux.
Ce Dioceſe renferme ſeulement 32. Pa-
roiſſes. S. Domnin en a été le premier
Evêque. Il vint d'Afrique avec Mar-
cellin l'an du ſalut 315. & S. Vincent
fut ſon ſucceſſeur. Les Evêques de Di-
gne ſe qualifient Barons de Lauzieres.
Pierre Gaſſendi a été Chanoine & en-
ſuite Prevoſt de l'Egliſe Cathédrale. Il
nâquit l'an 1592. à Chauterſier, Bourg
de ce Dioceſe, & mourut à Paris le 24
Octobre 1655.

Vence eſt ſituée entre deux petites ri-
vieres au bas d'une montagne. Son Evê-

ché est suffragant d'Ambrun. On compte 23. Paroisses dans ce Diocese, dont il y en a trois dans le Comté de Nice. Le domaine temporel est partagé entre l'Evêque & le Baron de Vence, dont le Siege a été uni à Grasse & separé dans la suite. L'Illustre M. Godeau un des premiers de l'Académie Françoise en a été Evêque. Il mourut le 21. Avril 1672.

Senez, petite Ville, n'est aujourd'hui considerable que par son ancienneté. Le Diocese de Senez est situé dans les montagnes en un Pays presque desert, & comprend seulement 42. Paroisses. Elle a été la demeure des *Sutriens*, pris par Antonin pour les *Cemenelenses*, Peuples des Alpes maritimes. Cet Evêché est suffragant d'Ambrun.

Cisteron, ou *Sisteron*, au confluant du Buech & de la Durance, est une petite Ville assez irrégulierement bâtie sur la pointe d'un rocher, au sommet duquel on a construit une Citadelle, mais elle est bien peuplée & marchande. Il y a Viguerie, Vice-Sénéchaussée & Evêché suffragant d'Aix. Le Diocese de Cisteron s'étend dans la Provence & dans le Dauphiné. Il y a 43. Paroisses dans la premiere de ces Provinces, & 16. dans l'autre.

Forcalquier, sur la petite riviere de Laye, est le Siege d'une Viguerie & d'une Sénéchaussée, & elle a été autrefois Capitale d'un Comté Souverain & distingué de celui de Provence; de là vient que dans tous les Actes juridiques qui se font en Provence, on donne au Roi de France les titres distincts de Comte de Provence & de Forcalquier & des terres adjacentes. On croit que Forcalquier est la Ville des anciens *Mimenes*, laquelle on nommoit *forum Neronis* ou *forum Elicorum*.

Ce Comté renfermoit tout ce qui se trouve entre la Durance, le Rhône, l'Isere & les Alpes; mais il a été réduit à des bornes plus étroites, parce que les Comtez de Die, de Gap, d'Avignon & d'Ambrun en ont été separez. Les Comtes de Forcalquier tiroient leur origine de ceux de Provence. Guillaume I. en fut investi par son pere Boson I. Comte de Provence. Guillaume II. lui succeda, & comme il mourut sans posterité, Eme sa sœur qui épousa Guillaume III. dit Taillefer, fit passer ce Comté dans la Maison de Toulouse. Adelais fille de Guillaume IV. le porta en dot aux Comtes d'Urgel, & Garsende II. Comtesse de Forcalquier, ayant épousé Alphonse II. l'unit de nouveau à la Provence dont

il avoit été démembré 200. ans auparavant. Il y a encore Manosque & Saut chef d'un autre Comté.

Manosque est dans un terroir fort fertile ; elle est agréable & ornée d'un grand nombre de belles fontaines, de deux Paroisses & de quelques Convens. Les Comtes de Forcalquier la donnerent aux Chevaliers Templiers ; on y voit encore les ruines de leur Convent. Cet Ordre ayant été exterminé , celui de Malthe a été depuis maître de Manosque.

S. Maximin sur l'Argens à six lieuës d'Aix , a une Viguerie , & elle est celebre à cause d'une petite Fiole qu'on nomme *la Sainte Ampoule* , parce qu'elle est pleine d'une liqueur qu'on dit être de l'eau & du sang, qui sortirent du Côté de J. C. On assure que cette liqueur fermente & s'agite d'elle-même tous les Vendredis Saints , depuis onze heures jusqu'à midi , ce qui attire à S. Maximin beaucoup de monde. Voici ce qu'en écrit Jordan. Je m'y trouvai , dit cet Auteur , en 1679. à pareil jour (un Vendredi Saint) & voici ce que je remarquai. On nous fit monter dans une gallerie gardée par six Hallebardiers à chaque bout , tant pour empêcher le désordre que pour la sûreté de ce pré-

cieux dépoſt. Au milieu de la gallerie dans un recoin, nous trouvâmes un Per Jacobin tenant la Sainte Ampoule dan ſa main ; c'eſt une fiole à peu-près de l forme de nos horloges de ſable, dan laquelle on voit une liqueur claire comme eau de roche, avec de petits grain noirs qui voltigeoient dans cette fiole & qui paroiſſoient vouloir aller au fonds & quelquefois remontoient en haut tou à coup. On voit ſur une haute montagne une petite Caverne (à deux lieuës dit-on, de S. Maximin) qu'on appelle *la Sainte Baume*, parce qu'on croit que Sainte Magdelaine y fit penitence pendant 30. ans. Elle eſt taillée dans le roc & l'eau y diſtille par tout, à la reſerve d'un petit endroit qu'on dit être le li de cette Penitente. Ce lieu eſt d'un accès trés difficile, le rocher ſur lequel il eſt étant d'une hauteur prodigieuſe. C'eſt à cauſe de cela que Chapelle parlant de la Sainte Baume, dit que c'eſt un Antre eſcarpé & fait par miracle ; car il eſt aiſé de voir que les hommes

Ny' peuvent avoir travaillé,
Et l'on croit avec apparence
Que les ſaints eſprits out taillé
Ce roc, qu'avec tant de conſtance,
La Sainte a ſi long-temps mouillé
Des larmes de ſa penitence.

Mais si d'une adresse admirable
L'Ange a taillé ce roc divin,
Le demon cauteleux & fin
En a fait l'abord effroyable ;
Sçachant bien que le Pelerin
Se donneroit cent fois au diable
Et se damneroit en chemin.

Il y a une petite avance contre ce ocher, sur laquelle on a pratiqué avec eaucoup d'artifice un petit Convent ù sont pour l'ordinaire cinq où six Re-igieux de S. Maximin, avec un Con-ierge qui reçoit les Pelerins dans un pe-it logis qu'on a aussi pratiqué en ce ieu-là. Ce Convent a été fondé depuis 00. ans ou environ par un Evêque de lende qui le fit bâtir. On va voir de-là e *Saint Pilon*, qui en langue Provençale eut dire Pilier. Il est au plus haut de a montagne, où il a été mis pour mar-uer l'endroit où l'on tient que la Sainte enitente a été enlevée par les Anges. Quant à S. Maximin, quelques-uns la rennent pour l'ancienne *Villa Lata* ; ce-ui qu'elle a aujourd'hui lui est venu de . Maximin, Archevêque d'Aix, qu'on enterra.

La Ciotat a un bon Port, assez fre-quenté. On y construit quantité de bar-ques & de vaisseaux ; mais cette Ville est onnuë principalement pour ses bons vins

muscats. A un quart de lieuë de la Ville il y a une fontaine qui imite le flux & reflux de la mer.

Martegues, Principauté, qui a un bon Port, est à M. le Maréchal de Villars depuis quelques années.

Faucon, petit Bourg dans une vallée de Barcelonette, qui appartient à present à la Savoye. Ce Bourg a l'avantage d'avoir vû naître S. Jean de Matha Gentilhomme Provençal, premier Patriarche de l'Ordre de la Sainte Trinité de la Redemption des Captifs. Les Religieux déchaussez de cet Institut y ont fait bâtir un Monastere depuis 1661. Le Pape Innocent III. approuva en 1198. & confirma par Lettres Apostoliques en 1109. cet Ordre, qui se vante de n'être point de la fabrique des hommes, mais de celle de Dieu. *Hic est Ordo approbatus, non à Sanctis fabricatus, sed à solo summo Deo.*

Glandeves est tout-à-fait dans les Alpes maritimes; on n'en trouve plus que des restes sur les bords du Var. Elle a néanmoins un Evêché suffragant d'Ambrun. Son Evêque demeure au Bourg d'Entrevaux. Ce Diocese contient 56 Paroisses, dont 31. sont en Provence, & 25. dans le Comté de Nice. *Grignan* petite Ville qui a titre de Comté, & qui

donné ſon nom à une des principales
amilles de Provence.

LA PRINCIPAUTE' D'ORANGE.

La Principauté d'Orange eſt enfer-
iée dans le Comté d'Avignon, où elle
'a que ſept lieuës de longueur & cinq
e largeur. Cette Principauté qui fait
preſent partie du Domaine de France
epuis le Traité de Raſtad, a été habi-
ée par des Romains, des Goths & des
rraſins. Du temps de Charlemagne,
uillaume ſurnommé le Cornet, ou au
ourt-nez, grand Seigneur en ces Pro-
inces, fut mandé pour y faire la guerre
ıx mêmes Goths & Sarraſins, qu'il
affa & défit entierement, après quoi
harlemagne lui donna cette Seigneurie
ur récompenſe vers l'an 793. & la
hereditaire. Ses deſcendans en jouirent
ſqu'à Rambaud IV. après la mort du-
iel, comme il n'avoit point laiſſé d'en-
ns, Tiburge porta cet Etat à Bertrand
Baux. De leur mariage ſortit Guil-
ıme de Baux, qui commença la ſe-
nde race des Princes d'Orange. Elle
t continuée juſque ſur la fin du XIV.
ècle, que Raimond V. n'ayant laiſſé
cuns enfans mâles, Marie de Baux ſa
le épouſa Jean de Châlon, & fit en-
er dans cette Maiſon la Principauté

d'Orange. Elle y demeura jusqu'à Phi-
libert de Châlon, qui étant mort san
posterité en 1502. laissa heritiere s
sœur Claude. Elle épousa Henry d
Nassau, & en eut René, qui étant mor
sans enfans en 1544. fit heritier Guil
laume de Nassau son oncle paternel. I
eut de diverses femmes Philippe, Guil
laume, Maurice & Frederic-Henry, qu
tous ont été Princes d'Orange. Guillau
me de Nassau, fils de Frederic-Henry
épousa Henriette-Marie, fille du Ro
d'Angleterre, & c'est de ce mariag
qu'est venu Guillaume de Nassau, Princ
d'Orange, mort Roi d'Angleterre.

La Principauté d'Orange est dans u
climat doux, serein & fertile en bon
vins, huile, amandiers, soye & safran
qui est sa plus grande richesse, à caus
que le Pays est gras, & rempli en quel
ques endroits de marais & d'étangs, don
l'un rend du sel, des sources & des ruis
seaux, qui font que les terres sont trè
bonnes à cet usage, à quoi l'on peu
joindre la proprieté des eaux de cett
petite Province, à donner un éclat mer
veilleux à l'écarlatte, dont on tein
quantité de draps & autres étoffes d
soye. Orange en est la Capitale, les au
tres lieux considerables sont Coutezon
Jonquieres, Caderousse, Gigandas &

plusieurs Châteaux qui portent le titre
le Comté & de Baronnie, & qui sont
proche d'Orange. La Baronnie d'Orpiere
en Dauphiné est une dépendance de la
Principauté d'Orange.

ORANGE, Capitale de cette Principauté, sur la petite riviere d'Aigues près
du Rhône, est fort ancienne ; & elle a
été plus grande qu'elle n'est aujourd'hui,
comme cela paroist par les masures de
es vieilles murailles. On y voit encore
es restes de son antiquité ; un Cirque,
es Aqueducs, & une partie d'un Arc
e Triomphe. Elle a une Université fonée par Raimond V. Prince d'Orange
n 1365. & un Evêché suffragant d'Ares. Les Princes d'Orange avoient un anien Château sur une éminence qui doine la Ville ; le Prince Maurice le fit
nvironner de bons bastions l'an 1622.
nais Louis XIV. fit démolir tous ces
astions l'an 1660. ensuite il a fait abattre le Château, & enfin les murailles
é la Ville l'an 1682. parce qu'elle feroit de refuge à ceux dont les crimes
: la mauvaise conduite les rendoient dines de quelque châtiment ; car, par
xemple, lorsque la Forteresse étoit en
at, la garnison n'étoit presque composée que de Deserteurs François. L'Arc
e Triomphe érigé en l'honneur de *Ma-*

rius & de *Catulus Luctatius*, après la vic-
toire qu'ils remporterent sur les Cim-
bres & les Teutons, étoit autrefois au
milieu de la Ville, & en fut ensuite une
des portes, & en est à present à un bon
quart de lieuë; ce qui fait assez connoî-
tre qu'Orange étoit autrefois une fort
grande Ville. Lorsqu'on est au haut de
cet Arc de Triomphe, appellé commu-
nément la *Tour de l'Arc*, on découvre
cinq Provinces de France, la Provence,
le Dauphiné, le Languedoc, l'Auvergne
& le Forest. Il n'y a que le terroir qui
n'a point changé. Il produit generale-
ment tout ce qui est necessaire à la vie,
& tous les chemins sont bordez de mû-
riers blancs, dont les feuilles servent à
nourrir quantité de Vers à soye, qui
font en partie la richesse des habitans.

Le Cirque est bâti au pied d'une mon-
tagne en façon de theâtre, ayant par de-
vant en forme de perspective, un des
plus beaux pans de murailles qui soient
en Europe. Il a plus de 13. toises de
hauteur, & trois fois autant de largeur.
Au milieu est une place de 30. pas de
long, où les jeux & les combats se fai-
soient, tantôt d'homme à homme, tan-
tôt d'hommes avec des bêtes farouches,
ours, lions, taureaux, pantheres, y ayant
des prix pour les vainqueurs. Il y a en-

ore plusieurs sieges faits en forme de
degrez pour ceux qui venoient à ces
spectacles, & par le devant de la muraille,
on remarque plusieurs colonnes, parquets, chapiteaux, & une corniche de
marbre richement travaillée & fort élevée, où étoit le lieu destiné pour les
Consuls & pour les personnes distinguées
qui se trouvoient à ces divertissemens.
On voit au dedans de ce Cirque & aux
deux bouts de cette muraille, deux gros
pavillons qui servoient pour serrer toutes les choses necessaires au theâtre,
même pour y enfermer les bêtes farouches. Au dehors de la même muraille
qui ferme ce Cirque, sont plusieurs
pierres qui s'avancent en saillie, percées
pour tenir des perches où l'on attachoit
les tentes, afin de garentir les spectateurs de l'ardeur du soleil & ceux de la
place qui est au dehors du Cirque, &
qui étoit destinée pour la course des
hommes, des chevaux, des chevaliers &
des chariots. Il reste peu de chose de
l'Amphiteâtre qui est dans le Fauxbourg
des Arenes ; mais on remarque au pied
d'une coline les ruines d'une tour ronde,
qu'on dit qui servoit de demeure aux
Vierges Vestales.

Les Heretiques ayant pris la Ville
d'Orange sur les Catholiques en 1562.

y commirent mille indignitez, ſur tou ils lierent le Crucifix ſur un âne, & l firent fouëtter par toutes les ruës. Leu Chef faiſoit porter devant lui une Cor nette verte, peinte en forme d'Hydre portant les têtes de pluſieurs Cardinau & de diverſes ſortes de Religieux, ave un Hercule qui les abbatoit de ſa maſ ſuë, pour faire entendre qu'il avoit deſ ſein d'abolir entierement la Religion Catholique.

LE COMTAT VENAISSIN.

Cette petite Contrée eſt enclavée en tre la Provence & le Dauphiné. On l'ap pelle Comtat Venaiſſin, *à Venatione*, ſe lon quelques-uns, parce que c'eſt u beau Pays de Chaſſe. Les Romains qu en avoient été les maîtres, en furen chaſſez par les Goths, & ceux-ci par le Bourguignons que les François repouſ ſerent. Charles le Chauve le donna à Boſon, & enſute l'Empereur Othon s'en empara. Les Comtes de Provence l'on poſſedé, & il eſt tombé depuis dans la Maiſon Royale, par le mariage qui ſe fit de Charles, frere de S. Louis, avec Beatrix fille de Raimond, Comte de Provence. De ce mariage ſortit Jeanne qui donna ce Comté au Pape Clement VI. pour s'acquitter des arrérages qu'elle

i'avoit point payez depuis plusieurs an-
iées pour le Royaume de Naples, qui
:toit un Fief dépendant de l'Eglise. La
omme n'étoit que de 40. ou 48000.
iv. le Contrat de vente en fut passé le
.9. du mois de Juin 1348. il y en a
nême qui prétendent que cette Princesse
ie devoit rien au Pape, puisqu'ils ajoû-
ent que cette somme n'a même jamais
:té payée. Quoiqu'il en soit, cette Prin-
esse étoit mineure lors de la vente, &
l'ailleurs elle ne pouvoit pas aliener son
lomaine, y ayant des Loix expresses
oour cela; de sorte que cette vente
i'étoit proprement qu'un engagement.
Aussi le Parlement de Provence par Ar-
est du 26. Juillet 1663. réunit à la
Couronne la Ville d'Avignon & tout le
Comté Venaissin, ce qui suffit pour faire
'oir que le S. Siege n'en jouit que par
ın effet de la liberalité de nos Rois, &
:e n'est pas le seul ni le plus considerable
oienfait que Rome ait reçû de la Cou-
onne de France. Les mêmes prétentions
'urent renouvellées en 1689. & 1690.
Six Papes ont demeuré en Avignon après
Clement V. sçavoir, Jean XXII. Benoît
XII. Clement VI. Innocent VI. Urbain
V. & Gregoire XI. jusqu'à ce que ce
dernier, par l'instigation de son Prece-
oteur Balde, & de Sainte Catherine de

Sienne, transfera le S. Siege à Rome le 17. Janvier 1377. aprés avoir été à Avignon pendant 70. ans.

Le Pape y entretient une garnison Italienne, & on y fait une garde aussi exacte que dans les Places de guerre les plus exposées. On ne se contente pas de sçavoir des Etrangers, lorsqu'ils entrent dans la Ville, l'endroit où ils vont loger, & d'indiquer des Hotelcries à ceux qui n'y ont point d'habitude ; la nuit ils vont encore visiter tous les endroits où sont logez les nouveaux venus, & compter combien il y a de personne dans chaque lit, ce qui surprend quelquefois ceux qui ignorent cette coûtume. Outre Avignon Capitale, on y voit encore Venasque autrefois Capitale, Carpentras, Vaison, Cavaillon, Vaureas, l'Isle Boulenes, Masan, &c.

Ce Pays abonde en bled, en vins, en fruits & en huiles, & a de longueur 11. lieuës depuis Cavaillon jusqu'à la Palus, & six de largeur depuis Avignon jusqu'au-delà de Carpentras. Il est arrosé du Rhône, de la Durance & de la Sorgue.

AVIGNON est située dans une belle plaine sur le Rhône, qui baigne ses murailles, & sur une branche de la riviere de Sorgue, qui traverse la Ville. Elle

est fort ancienne, grande & pleine de beaux bâtimens saints & prophanes. Ses murailles bâties de pierres de taille & flanquées d'un grand nombre de tours, passent pour être des plus belles de France. La Ville d'Avignon a 7. Palais, 7. Paroisses, 7. Hopitaux, 7. Maisons Religieuses & autant de Religieux, 7. Colleges & 7. Portes. Sa Cathédrale fut érigée en Archevêché par Sixte IV. l'an 1475. On voit dans l'Eglise des Peres de la Doctrine le Tombeau de Cesar de Bus, Fondateur de cette Congregation; aux Cordeliers celui de la belle Laure, qui nâquit en cette Ville le 4. Juin 1314. & que Petrarque a renduë si celebre par ses vers; & aux Celestins celui du Pape Clement VIII. A l'entrée du Cloître de ce Convent sont écrits ces deux vers Latins en lettres gothiques :

Mundus non mundat, sed mundus polluit ; ergo
Qui manet in mundo, quomodo mundus erit ?

Le Pape y envoye un Légat, qui nomme en sa place un Vicelégat, qu'on renouvelle tous les trois ans, aprés qu'il en a pris les Bulles qu'on lit en presence des Consuls de la Ville, qui lui en mettent le Gouvernement entre les mains.

Ce Vicelégat a de plus la nomination de tous les Benefices du Comtat ; mais il n'a aucun pouvoir au Tribunal de l'Inquisition, qui est donné à un Dominicain par le S. Office de Rome, avec une autorité si absoluë, qu'on n'en sçauroit appeller. Il y a une Université en cette Ville.

Le quartier de la Juiverie est fait en façon de petite République, d'où les Juifs n'osent sortir sans avoir leurs chapeaux jaunes, & leurs femmes quelques dentelles, de même couleur, à leurs coëffures, pour les distinguer des Chrétiens. Ils son à peu-près au nombre de 500. dans ce lieu, assez étroit, où ils ne peuvent s'étendre, mais seulement élever leurs bâtimens. Leur Synagogue où ils celebrent l'Office trois fois le jour, à heures reglées, est un lieu fort obscur, qu'ils éclairent par des lampes qu'ils allument devant un Autel, qui n'a aucun ornement. Avant que de commencer leur Office, qu'ils disent en Hebreu, & qu'ils chantent quelquefois en musique, ils se lient un bras jusqu'au-dessus du coude avec un certain nombre de tours de la corde qui l'enveloppe, & se frottent les mains & le visage de je ne sçai quoi de liquide, comme s'ils se préparoient à quelques combats : les hommes sont en

haut & les femmes en bas. Elles lisent presque toutes l'Hebreu, & plusieurs l'entendent & le parlent. Ils payent tous les ans un tribut au Pape, & s'employent à faire & refaire de méchans habits, qu'ils vendent avec plus de tromperies qu'ils peuvent.

Carpentras sur la Russe, a été bâtie sur les ruines de Venasque. Elle a un Evêché suffragant d'Avignon. Les Jesuites y ont un College, & les Juifs une Synagogue. Julien de la Rovere, qui fut depuis Pape sous le nom de Jules II. en a été Evêque.

Cavaillon sur la Durance est le Siege d'un Evêché suffragant d'Avignon. Cesar de Bus Instituteur de la Gongregation dés PP. de la Doctrine Chrétienne, étoit de cette Ville, & est mort en 1607. Cavaillon est dans un terrain d'une admirable fertilité. Les personnes distinguées du peuple y ont beaucoup de litterature & de politesse.

Vaison est située sur une petite coline dont le bas est arrosé de la Louvese. Quelques Geographes la prennent pour l'ancienne *Acusio*, Ville des Vocontiens, d'autres pour l'ancienne *Airia*, Ville de Provence. Elle a un Evêché suffragant d'Avignon.

Vaucluse, ainsi dite *quasi Vallis clausa*.

eſt un petit Village enfermé entre des vallées. A 500. pas de ce Village on voit la *Fontaine de Vaucluſe* ; c'eſt un large baſſin au pied d'un rocher fort droit & fort haut, aux environs duquel on voit une infinité de ſourçes, & elle jette une ſi grande quantité d'eau, qu'aſſez prés de ſa ſource elle forme une riviere dite anciennement *Sulga*, & à preſent *Sorgues*, c'eſt pourquoi Petrarque l'appelle *la Reyne des Fontaines*. Vaucluſe nourrit un grand nombre de Truites, d'Ecreviſſes, &c. elle eſt devenuë celebre par le ſéjour ordinaire de François Petrarque qui y compoſoit ſes Poëſies, dont la pluſpart ſont à la louange de la belle Laure ſa maîtreſſe. Il mourut à Padouë l'an 1374. A peu de diſtance de la ſource de cette fontaine ſont les reſtes d'un vieux Château, que le vulgaire appelle la Maiſon de Petrarque.

Avant que de nous éloigner de la Provence, il faut dire un mot des ALPES. Ces montagnes ſeparent l'Italie de la France & de l'Allemagne, & ſont communes à ces deux Pays. Elles furent ainſi appellées au langage des Sabins; * au lieu d'*Albæ*, qui veut dire Blanches.

* M. Huet ancien Evêque d'Avranche prétend que le nom des Alpes ne vient point de leur blancheur, comme pluſieurs des anciens & des modernes l'ont aſſuré ; il vient de leur hauteur. *Huetiana*. 1722.

Les anciens diviſerent les Alpes en pluſieurs parties, qu'ils appellerent maritimes, Cotties, Greques, Pennines, Leponties, Rheties, Julies & Carniques, à quoi l'on ajoûta les Noriques.

Alpes Maritimes. Ptolomée qui en a fait mention, en a mis le commencement au Midi, ſur le bord de la mer Liguſtique ou de la riviere de Gennes. Ces Alpes embraſſent avec leurs recourbemens Barſilone & Tende du Duc de Savoye; Digne, Vence & Glandeves de Provence, Ambrun du Dauphiné; & finiſſent au Mont Viſo du Piémont. Ces Alpes comprennent auſſi dans le Piémont les Vallées de Grez, & celles qu'on nomme Stirre Grane, Maire, Veraite, Gilbe & Pô, du nom des rivieres qui les arroſent.

Alpes Cotties ou Cottiennes. Les anciens qui en ont parlé y mirent douze Citez, & même ils en firent un Royaume qu'ils nommoient *Royaume des Alpes.* Ces Alpes Cotties commençoient au Mont Viſo, & s'avançoient juſqu'au Mont Cenis, finiſſant ſelon Strabon, à Ocillum ou Eſſilez, & s'étendant depuis Ambrun juſqu'à Suſe, qu'elles comprenoient de même que Giaven en Piémont, Briançon en Dauphiné, Chamberi en Savoye, avec tout le Pays qui porte le nom de Savoye & la Maurienne. Ces Alpes compre-

noient le Mont ou le col de la Croix, le Mont Genevre, le Mont Cenis de la haute montagne de Roche-melon proche de la Novalese & de Suse. Ce fut par ce Mont Cenis que passerent Cesar & Theodoric Roi des Goths contre les Gaulois, Brennus & Charlemagne contre les Toscans & les Lombards. Au-dessous de ces montagnes on trouve du côté d'Italie les Vallées de Lucerne, d'Angroigne & de Perouse, outre celles qui sont du côté de France.

Alpes Greques ou *Graies*. Elles s'étendoient depuis le Mont Cenis jusqu'au petit Saint Bernard, & même un peu par de-là, puisque la montagne voisine, nommée le Grand Saint Bernard, étoit le passage des Alpes Pennines, & comprenoit le petit Saint Bernard, la Tarantaise Vallée de Savoye, & dans l'Italie ou le Piémont la Vallée de Pont ou Ponté, & celle de Brosio & de Soana.

Alpes Pœnines ou *Pennines* suivent les Cotties, & s'étendent depuis le Grand Saint Bernard jusqu'au Mont Saint Gothard, vers les sources du Rhône & du Rhin. Elles comprennent le Pays de Valais, & dans le Piémont la Val d'Aoste, contrée des Selasses, où quelques-uns ont écrit que l'Empereur Arnoul en se retirant d'Italie en Allemagne, suivit le

paſſage d'Annibal par Bard, ſitué entre Aoſte & Yvrée. Paul Jove dit qu'on y voyoit une ancienne Inſcription, qui marquoit qu'Annibal avoit paſſé en Italie par ces Alpes. Il eſt vrai qu'une partie de la Val d'Aoſte tient des Alpes Pennines, auſquelles un de ces chemins conduit : l'autre partie tient des Greques. La Vallée aſſiſe au-deſſus de celle d'Aoſte s'appelle *Valpenina*, & en alterant un peu ſon nom *Valpelina*. Pluſieurs croyent qu'on a appellé ces Alpes *Pœnines*, du nom des Pœnes ou Cartaginois, qui paſſerent en Italie par ces montagnes avec Annibal. Tite-Live qui rejette cette opinion, dit qu'on les a appellées *Pennines* du Dieu Pennin, que les Velaſques ou Valeſans adoroient ſur le ſommet de ces Alpes. Les principales ſont Montjou, anciennement *Mons Jovis*, Mont de Jupiter, & le Grand Saint Bernard, au ſommet duquel on a bâti pour les paſſans un Hopital & un Monaſtere. Ces Alpes contiennent auſſi en Piémont la Vallée d'Andorno. Il y a encore les *Hautes Alpes* appellées *Summe*. Elles contiennent le Pays de Sion & le Valais, dont le Mont S. Gothard eſt le principal ; mais on a compris ſous ce nom une partie des Alpes Pennines, & on les a même confonduës avec les Leponties.

Ces *Alpes Lepontiens* ſuivent les Pennines, & comprennent les ſources du Rhône & du Rhin, s'étendant de l'une à l'autre. Elles contiennent auſſi la Valventine ou de Livin; la Brennie ou la Palenſerthat, la Vallée du Teſin & la Ville de Belinſone avec les Monts de S. Gothard & de S. Denis, Criſpald & Lucmanier. Ainſi ces Alpes s'étendent entre la Val d'Aoſte & les Griſons. Le chemin des Lepontiens ou Leveniens à Coire, eſt par le Mont Luc-Konan ou de S. Barnabé, qui fait la ſéparation des Lepónties & des Griſons; car la face de ce Mont expoſée au Levant, eſt des Lepontiens, & l'autre des Griſons, où du haut d'un ſommet d'un rocher nommé *Cadelin*, ſort la riviere d'Erode, qui court vers le Mont S. Barnabé. Là changeant de nom, elle eſt appellée le Rhin du milieu. Des deux autres bras du Rhin, celui de deſſus vient du Mont Criſpald, qui va atteindre le Mont Gothard. L'autre au-deſſous part du Mont S. Bernardin. Toutes ces montagnes ſe touchent, l'une & l'autre, & paſſent enfin ſous le ſeul nom d'Adule, compris par les anciens dans les *Alpes Rhetiques*, que quelques-uns ont appellées *Tridentines*, à cauſe de la Ville de Trente, Capitale des Rheties. Ces Alpes pour la pluſpart étoient

compriſes

comprises sous le nom du Mont Adule, & s'étendoient depuis le dessus de Côme jusqu'à Verone.

Alpes Julies. Tacite en fait mention. On les appella aussi *Veneties* ou *Venetiennes*, à cause de la Province de Venise dans laquelle on les comprenoit. Les habitans de ces Alpes & leurs voisins les nomment *Julien* & *Zelie.* Elles s'étendent entre les sources du Vipao & du Laubach. Le Mont de Thaurhn de l'Evêché de Strasbourg, qui est le Taurus de Mela, se trouve enclos dans ces Alpes.

Les *Alpes Carniques*, d'où la Save sort, finissent la séparation de l'Italie & de l'Allemagne. Leur étenduë est autour des sources du Risano & du Laubach & près de l'Istrie & du Frioul, où l'Italie a ses bornes. Le Frioul est proche de la Carnie, & c'est ce qui fait donner le nom de Carnique à ces Alpes.

Les *Alpes Noriques* reçoivent ce nom de celui de leurs anciens habitans & voisins qu'on prend aujourd'hui pour ceux de Baviere. Elles s'étendoient depuis la source du Drave jusqu'à celle de Narisot, & leur plus haut passage étoit autour des sources du Drave & de la Piane au Mont nommé *Ceze.*

LE LANGUEDOC.

DOUZIE'ME ET DERNIER GOUVERNEMENT GENERAL DE FRANCE.

Ce Pays fut habité anciennement des Velauniens, des Gotaliens, des Heleviens & des Volſques qui étoient diviſez en Tectoſages & en Arecomiques. Les Volſques Tectoſages occupoient tout ce qui ſe trouve entre les Pyrenées, l'Aquitaine & les Monts Gebenniens, & avoient Toulouſe pour principale Cité, comme les Arecomiques avoient Narbonne. Des Rois électifs gouvernoient ces peuples, & le titre de Roi ayant été ſupprimé pour les déſordres que cauſoit la concurrence, le ſouverain commandement fut donné à une Aſſemblée des principaux Nobles. Les Tectoſages ayant été enfin vaincus par les Romains, Ceſar nomma ce Pays Province des Gaules, Auguſte l'appella la Gaule Narbonnoiſe, la Province de Vienne, les Alpes Maritimes & les Alpes Greques ou Pennines. L'Empereur Adrien ajoûta à ces Provinces celle de Marſeille & des Alpes Cottiennes. Le premier rang fut donné par Conſtance à la Viennoiſe, & elles prirent toutes ces noms ſous Valentinien. Vienne

étoit la Métropole de la premiere, Narbonne de la ſeconde, Aix de la troiſiéme; les Alpes maritimes étoient renfermées dans la quatriéme, & les Alpes Pennines dans la cinquiéme. La ſixiéme avoit Bourges pour ſa Métropole, & la ſeptiéme Bourdeaux. Quelques-uns tiennent qu'Honorius ayant abandonné ces Provinces aux Wiſigoths après la mort de Theodoſe, ils les appellerent Septimanie de la Ville de Saint Gilles, nommée anciennement *Septimania*, où Ataulphe, Roi des Wiſigoths faiſoit ſa réſidence ordinaire, & non pas de la Septiéme Legion. Les ſucceſſeurs de ce Prince ayant fait Toulouſe Capitale de leur Royaume, étendirent leur domination dans les Aquitaines, d'où ils furent chaſſez par Clovis aprés la mort d'Alaric. Thierry ſon ſucceſſeur n'ayant pû conſerver cette conquête, les Wiſigoths rentrerent dans la Septimanie, & transfererent le Siege de leur Royaume à Narbonne. De-là ils paſſerent en Eſpagne, & s'établirent à Tolede. Cet éloignement donna lieu aux Sarraſins de s'emparer des Etats qu'ils avoient en France. Charles Martel en reprit une partie, & Pepin conquit le reſte. Pour mieux retenir cette Province dans l'obéiſſance, Charlemagne établit des Comtes

dans ses principales Villes. Louis le Debonaire & Charles le Chauve augmenterent le nombre de ces Comtes, & Hugues Capet n'eut pas été si-tôt declaré Roi, qu'il en gratifia la pluspart des Grands qui lui avoient aidé à acquerir la Couronne. Toutes ces Terres y furent réünies depuis en divers temps ; surtout par le mariage d'Alphonse avec la fille de Raimond, dernier Comte de Toulouse.

Le Languedoc est une des plus grandes & des plus considerables Provinces de France. Elle est bornée au Levant par le Rhône, qui la separe de la Provence & du Dauphiné ; au Nort par le Forest, l'Auvergne, le Rouergue & le Quercy ; au Couchant par la Gascogne, dont la Garonne la separe en quelques endroits; & au Midi par le Roussillon & par le Golfe de Lyon, partie de la Mediterrannée.

Toute cette Province, si on en excepte les Sevennes, jouit d'un air fort temperé, & son terroir produit abondamment des bleds, des vins, de l'huile, de la soye, & toutes sortes de fruits, à la reserve des oranges & des citrons. On y trouve des marbres de toutes couleurs en divers endroits, & quelques grains d'or dans les rivieres qui naissent

des montagnes du Pays. L'étimologie de *Languedoc* me paroiſt ſinguliere. On dit que cette Province a été ainſi appellée de la langue d'Oc, laquelle y étoit en uſage depuis plus de 300. ans, de même qu'on parloit celle d'Ouy dans toutes les Provinces qui étoient en-deçà de la Loire. D'autres veulent que les Romains la nommerent d'abord Gothie, & enſuite *Languedoc*, comme qui diroit *Langue de Goth.*

On la diviſe en trois grandes Contrées, dont chacune a ſon Lieutenant de Roi, quoiqu'elles n'ayent toutes enſemble qu'un Gouverneur. Le *Haut Languedoc* en eſt la partie Occidentale, & renferme le Toulouſain, l'Albigeois, le Lauraguais & le Comté de Foix. Le *Bas Languedoc* comprend les quartiers de Niſmes, de Beziers & de Narbonne. Le premier s'étend vers l'Orient juſqu'au Rhône, & confine à l'Occident avec le Quartier de Beziers. Montpellier, Niſmes, Uſez & Beaucaire en ſont les principales Villes. Le quartier de Beziers eſt entre ceux de Narbonne & de Niſmes, & a les Villes de Beziers, d'Agde, de Pezenas & de Lodeve. Celui de Narbonne s'étend depuis ceux de Beziers & de Niſmes, juſqu'au Rouſſillon, & contient les Villes de Narbonne, Saint

Pons, Carcassonne, Limoux, Alet &
Leucate. Le Pays des Sevennes renferm
le Vivarais, le Velay & le Gevaudan.

On appelle *Canal de Languedoc*, un Canal qui va depuis le Pont de Sette, petit Port de la mer Mediterranée jusqu'à Toulouse où il se joint à la Garonne. Il fut commencé en 1666. pour la communication des deux mers, & finit en 1681.

On attribue aux Languedociens d'être fort spirituels, aimant l'étude & à paroître dans leurs *accoutremens* ce qu'ils ne sont pas. On les accuse d'être grands parleurs, fort inconstans & peu capables de garder un secret, si ce n'est quand ils ont interest à le faire, auquel cas ils ne connoissent point d'amis. Les femmes y sont fort enjouées, usent beaucoup de fard, & aiment plus la liberté qu'il n'est séant à leur sexe. Ces regles ne sont pas si generales, qu'il n'y ait, comme on dit, quelques exceptions, & ceux qui ne se sentent pas tachez de ces défauts, n'y doivent prendre nulle part. A l'égard des autres, s'ils sont assez heureux pour s'en corriger, les honnêtes gens leur rendront toujours justice.

Cette Province a ses Etats particuliers, où entre pour le Clergé trois Archevêques & 19. Evêques; pour la Noblesse

2. Barons, un pour chaque Diocese; eurs dignitez sont attachées aux terres u'ils possedent, & pour le Tiers Etat n Deputé de chaque Capitale de ses 2. Dioceses. Ces Capitales des Dioefes sont dans le Haut Languedoc, 'oulouse, Montauban, Albi, Rieux, amiers, S. Papoul, Lavaur, Mirepoix : Castres. Dans le Bas Languedoc on rouve Narbonne, Alet, Carcassonne, . Pons, Beziers, Lodeve, Agde, Montellier, Nismes & Usez; & dans les evennes Mende, le Puy & Viviers. On istingue encore les Villes de Foix, de imoux, de Castelnaudary, de Pezenas, 'Anduze, d'Alais & de Beaucaire ceebre par ses Foires.

TOULOUSE sur la Garonne est une 'ille si ancienne, qu'on prétend que *holo* un des enfans de Japhet en est le ondateur. Il est au moins certain que orsque les Romains envahirent les Gaules, ils trouverent que Toulouse toit très considerable. Elle a été la Caitale des Tectosages, si renommez par eur courage & par les conquêtes qu'ils irent en Asie & en Grece. On dit qu'au-dessous de la Cave où sont les Corps Saints, il y a un Trésor qu'on n'a amais pû tirer, soit à cause de la puaneur du lieu, soit parce qu'on y a trou-

vé des serpens d'une grosseur prodigieus
qui menaçoient d'engloutir ceux qu
troubloient leur repos. Quoiqu'il e
soit, l'Histoire nous apprend que le
Gaulois ayant fait la guerre à ceux d
Delphes, ils en rapporterent de tr
grandes richesses, & que la portion de
Tectosages qui habitoient le Languedoc
fut de cent dix mille livres pesant d'o
& cinq millions de livres pesant d'argen
que leurs Prêtres les obligerent de je
ter ces richesses dans le Lac de Tou
louse, d'où Cipion Consul Romain l
fit enlever, & que quelque tems aprè
il fut défait par les Cimbres, d'où e
venu le Proverbe, l'*or de Toulouse*, pou
marquer une chose qui porte malheu
au lieu d'être utile. Elle a été Capital
du Royaume des Wisigoths, ensuite d
celui d'Aquitaine, après du Comté d
Toulouse, un des trois anciens Comtez
Pairies, elle l'est maintenant du Langue
doc le premier Gouvernement de Franc
Elle n'a pas déchû comme ont fait pre
que toutes Villes fort anciennes. Ell
passe aujourd'hui pour la plus grande &
la plus belle Ville de France, & la mieu
peuplée après Paris & Lyon. On y voi
un fort beau Pont de pierre sur la Ga
ronne, une Cave dans l'Eglise des Cor
deliers, qui, dit-on, consume la chai
de

des corps morts, ſans en gâter la peau, ni diſloquer les membres ; & un pilier dans celle des Jacobins qui ſoûtient cinq ou ſix voûtes l'une ſur l'autre. Sa Maiſon de Ville eſt celebre par le nom de *Capitole* qu'elle porte, d'où eſt venu celui de *Capitouls*, que l'on donne à ſes Conſuls. Il y a dans Toulouſe le ſecond Parlement inſtitué par Philippe le Bel en 1302. & rendu ſedentaire par Charles VII. en 1443. Les Conſeillers de ce Parlement ont une prérogative fort particuliere, qui eſt d'avoir ſéance au Parlement de Paris ſelon lordre de leur reception, ce qui n'eſt accordé aux Conſeillers d'aucun autre Parlement, & la ſeconde Univerſité de France fondée par Gregoire IX. en 1228. une Generalité des Tréſoriers de France, une Sénéchauſſée, une Chambre des Monnoyes, une Académie des beaux eſprits. On y celebre les Jeux Floraux tous les ans au mois de Mai. On en doit, dit-on, l'établiſſement à Clemence Iſaure Damoiſelle de cette Ville, auſſi illuſtre par ſa doctrine que par ſa vertu. Ce fut vers l'an 1320. On y fait ſon éloge, & on couronne de fleurs la Statuë de marbre de Clemence qui eſt dans la Maiſon de Ville. On aſſure auſſi qu'elle laiſſa un fonds pour les trois prix qu'on y donne

à ceux qui ont le mieux réuſſi en quelques ouvrages d'eſprit. Le premier eſt une Violette d'or, le ſecond une Ancholie ou Anglantine d'argent, & le troiſiéme un Soucy de même métal. Cependant le Sieur Catel prétend que le nom de Clemence Iſaure eſt ſuppoſé, & que ce furent ſept habitans de cette Ville qui établirent ces Jeux Floraux en 1323.

Les Romains en ayant fait une Colonie lui choiſirent Minerve pour protectrice, d'où elle a été quelquefois nommée *Palladia*. Ils l'embellirent d'un Amphiteâtre & d'un Capitole, dont on dit que S. Sernin ou Saturnin fut précipité. Il n'y a que Toulouſe, Narbonne & Cartage la neuve, où ils ayent jamais fait bâtir un Capitole. Il reſte encore quelques marques de celui-ci au bord de la Garonne près de la petite Egliſe de l'Inquiſition. Il en reſte auſſi des Temples & des Aqueducs. On ne ſçait pas même ſi l'Egliſe de Nôtre-Dame n'étoit point celui de Jupiter, & celle de S. Quentin celui d'Apollon.

Saint Martial ayant été envoyé en Guyenne par les Apôtres, inſtruiſit les Toulouſains des Myſteres de la Religion Chrétienne, & leur ayant bâti une Egliſe au nom de S. Etienne premier

Martyr, il y établit S. Sernin pour Evêque. Ce S. Prélat eut pour ſucceſſeurs S. Honoré, S. Sylve, S. Hilaire, S. Exupere & pluſieurs autres juſqu'à Louis de Sicile Cordelier, fils de Charles II. Roi de Sicile, après lequel l'Evêché de Toulouſe, qui étoit ſuffragant de Narbonne, fut érigé en Archevêché par Jean XXII. Le Dioceſe avoit autrefois une très grande étenduë ; mais depuis que les Evêchez de Pamiers, de S. Papoul, de Lombez & de Lavaur en ont été démembrez, il ne contient que 250. Paroiſſes & 6. Abbayes.

On voit dans l'Egliſe des Jeſuites Profez le Tombeau de marbre noir du Duc Henry de Montmorency, premier Pair de France & Grand Amiral. Le Cimetiere des Cordeliers eſt renommé par la proprieté qu'il a de conſerver les corps incorruptibles, ce qui eſt arrivé à celui de la belle Paule. Dans le dernier ſiecle il y avoit quatre choſes remarquables à Toulouſe, où l'on diſoit en Proverbe : Le Bazacle, S. Sernin, la belle Paule & Mattalin. Ce dernier étoit un celebre Joüeur d'Inſtrumens. Le Bazacle eſt un Moulin compoſé de diverſes meules, qui font autant de moulins ſur la Garonne.

L'ALBIGEOIS.

Ce petit Pays confine avec le Rouergue au Nort & à l'Occident ; avec le Touloufain au Midi, & avec le Quercy à l'Orient. Il comprend les Diocefes d'Albi & de Caftres. La pofterité d'Aimon que Charlemagne avoit fait Comte d'Albi étant éteinte, ce Comté paffa dans la Maifon des Comtes de Touloufe. Les biens des Comtes de Touloufe ayant été adjugez à Simon Comte de Montfort, pour le récompenfer de ce qu'il avoit combattu fi heureufement contre les Albigeois à la tête des Croifez, Amauri fon fils les ceda en 1229. au Roi Louis VIII. qui réunit le Comté d'Albi à la Couronne. Les Evêques d'Albi ne laifferent pas de fe dire Seigneurs de la Ville de ce nom, & ils en ont toujours pris la qualité. Ce Pays qui eft coupé en deux par le Tharn, paffe pour un des plus agréables & des plus fertiles du Languedoc. On trouve des mines de charbon dans les Paroiffes de Tremond & de S. Benoift.

ALBY, fur le Tharn, Capitale de l'Albigeois, eft fort ancienne, & clofe de bonnes murailles & de foffez. La riviere qui paffe fous un beau Pont proche des murailles, aide à fon trafic & la rend

riche & marchande, outre que ſon terroir eſt fertile en bleds, en vins & en paſtels. Elle a eu autrefois titre de Comté & Evêché. On prétend que ſaint Clair Martyr a été ſon premier Evêque, & ayant été érigée en Archevêché par Innocent XI. en 1676. ou 78. ſon premier Archevêque fut Hyacinte Serroni, Gentilhomme Romain. Elle a l'avantage d'avoir eu treize de ſes Evêques élevez au Cardinalat; entr'autres Antoine du Prat, qui avoit été Chancelier de France, & ſes trois ſucceſſeurs immédiats, Jean de Lorraine, Louis de Lorraine, fils de Claude Duc de Guiſe, & Laurent Strozzi, d'une illuſtre famille de Florence. Ce Dioceſe comprend 327. Paroiſſes, & 3. Abbayes. C'eſt dans cette Ville où la Secte des Albigeois a pris naiſſance. Philippe Auguſte, Loüis VIII. & ſaint Loüis furent obligez d'envoyer de puiſſantes Armées contre ces Herétiques. Leurs erreurs y furent condamnées dans deux Conciles tenus en cette Ville, l'un en 1176. & l'autre en 1254. Ils établiſſoient deux prnicipes de toutes choſes, Dieu & le Diable; aſſurant que le premier a créé les ames, & l'autre les corps, &c. Ils croyoient les Sacremens inutiles & ſuperſtitieux. Ils nioient l'infuſion de nouvelles ames, en défendant plus ridi-

culement la Métempsicose que les Pythagoriciens, & pour cette raison ils rejettoient la priere pour les Morts, niant la résurrection, l'Enfer & le Purgatoire. Le Comte de Toulouse & les autres Princes voisins les protegeoient; le Comte de Montfort les ayant surpris devant Muret, leur défit plus de cent mille hommes. Mais Raimond leur Chef se réconcilia avec l'Eglise, & fit sa paix avec saint Loüis, & cette Paix fut le tombeau de l'erreur, & dans la suite on ramena les Albigeois dans le sein de l'Eglise. Je viens de remarquer que les Albigeois n'avoient pas ainsi été nommez de ce que leur herésie y étoit née, comme quelques-uns l'ont crû, mais parce qu'elle y fut condamnée dans le Concile qui y fut tenu en 1176.

Messieurs Boyer & le Cler, tous deux de l'Académie Françoise, & tous deux recommandables par le talent qu'ils avoient pour la Poësie, étoient d'Alby. Le premier mourut en 1698. âgé de 79. ans, & l'autre étoit mort dès l'an 1692. M. Rossignol si habile à deviner toutes sortes de chiffres, avoit aussi pris naissance à Alby.

Castrez, sur l'Agoût est Capitale d'un petit Païs fort fertile, que l'on nomme *le Castrez*. Elle a titre de Comté, qui fut

réüni à la Couronne par Arrest du Parlement de Paris, du 10. Juin 1519. C'est le Siege d'un Evêché suffragant d'Alby. Cet Evêché a vû quatre de ses Prélats élevez au Cardinalat. Le Chapitre fut secularisé par Paul III. en 1535. Ce Diocese ne contient que 100. Paroisses & 3. Abbayes. Cette Ville près de laquelle est une Chartreuse, fut prise & pillée durant les guerres civiles par les Huguenots qui y commirent de grandes profanations. Avant la révocation de l'Edit de Nantes, il y avoit à Castres une Chambre de Juges Protestans, & en partie Catholiques, & destinée à juger définitivement les affaires des Protestans du Languedoc.

LE LAURAGUAIS.

Cette petite Contrée fut donnée par Loüis XI. en 1477. à Bertrand de la Tour, Comte d'Auvergne, en échange du Comté de Boulogne, dont il se saisit après la mort de Charles le Terrible Duc de Bourgogne, & il l'érigea en Comté l'an 1478. Bertrand de la Tour fut pere de Jean III. qui eut deux filles, Anne mariée à Jean Stuart Duc d'Albanie, & Magdelaine, femme de Laurent de Medicis Duc d'Urbin. Catherine de Medicis fille de Magdelaine de la Tour, & niece

d'Anne, qui mourut sans enfans, herita du Comté de Lauraguais ; & après sa mort, il passa à la Reine Marguerite sa fille, qui en fit don en 1606 à Loüis XIII. qui n'étoit alors que Dauphin, à la charge qu'il seroit inséparablement uni à la Couronne.

Ce Païs est entre Toulouse, Carcassone & Castres ; il s'y fait grand commerce de Pastel, & est divisé en haut & bas Lauraguais. Les Villes de Castelnaudary & de saint Papoul sont dans le haut, & Lavaur est la principale Ville du bas Lauraguais.

CASTELNAUDARY, Capitale du Lauraguais, est située dans une plaine fort fertile, & arrosée d'une petite riviere qu'il faut passer avant qu'on y entre. Il y a une Senechaussée & un Présidial établi en 1553. par le Roy Henry II. Elle est renommée par la Bataille qui s'y donna en 1632. entre les Troupes du Maréchal de Schomberg & celle du dernier Duc de Montmorency. C'est près de-là que l'on commence à trouver le grand Canal de la communication des deux Mers, qui se fait par la jonction de l'Aude qui tombe dans la Mediterranée, & de la Garonne qui se dégorge dans l'Ocean. On le traverse sur un Pont de pierre, après quoi l'on dé-

couvre les pierres de Norouse sur une hauteur. L'Histoire du Païs porte qu'une bonne femme passant son chemin avec sept petits cailloux dans son tablier, les jetta séparément dans la campagne, & dit que ces cailloux grossiroient, & se joindroient quand les femmes auroient perdu toute honte. Présentement ces sept cailloux sont de la grosseur de quatre toises, & il ne s'en faut que de l'épaisseur d'une ligne qu'ils ne se joignent tous ensemble.

Saint Papoul est une petite Ville où étoit l'Abbaye de saint Papoul, que Jean XXII. érigéa en Evêché l'an 1317. Ce n'étoit qu'une simple Paroisse dans son origine. Il y nomma pour premier Evêque Bernard de la Tour, qui en étoit alors Abbé. Le Diocese de saint Papoul dont la Cathedrale conserve le nom, comprend seulement 56. Paroisses. Sept de ses Evêques ont été Cardinaux, du nombre desquels étoit Jean de Roquetaillade, qui avoit été Enfant de Chœur à Lyon.

Lavaur, sur l'Agoût est petite, mais agréable. Ce n'étoit autrefois qu'un Prieuré que le Pape Jean XXII. érigea en Evêché l'an 1317. Ce Diocese n'a que 68. Paroisses. Le Cardinal Pierre d'Ailly *de Alliaco*, & le celebre Pierre Danez en ont été Evêques. Le Président de Thou, dit de ce dernier qu'il fut un

des plus ſçavans hommes de ſon ſiecle en toutes ſortes de ſciences. Ce fut ce qui obligea François premier à l'établir premier Profeſſeur Royal à Paris. Il fut employé en diverſes Ambaſſades, envoyé au Concile de Trente, où il ſe fit admirer, & choiſi pour être Précepteur de Henry II. fils de François I. Lavaur a été une Ville des plus conſiderables du parti des Albigeois, & l'on a remarqué que les Prélats aſſemblez au Concile qui s'y tint en 1212. écrivant au Pape Innocent III. qualifient cette Ville *ſedes Sathanæ atque erroris Hæretici Primatia.*

LE COMTÉ DE FOIX.

Ce Comté appartenoit autrefois à une des plus anciennes & des plus illuſtres Maiſons du Royaume, laquelle tiroit ſon origine des Comtes de Carcaſſonne. Bernard fils puîné de Roger II. Comte de Carcaſſonne, a été le premier Comte de Foix. Roger-Bernard épouſa Marguerite, heritiere du Bearn, & du Comté de Bigorre, & Gaſton devint Roy de Navarre par ſon mariage avec Eleonor, fille unique de Jean Roy de Navarre. Leurs deſcendans ont poſſedé le Comté de Foix juſqu'à Henry IV. qui le réünit à la Couronne. On diviſe ordinairement ce Comté en 16. Châtellenies, dont

Pamiers eſt la Capitale. Il fut érigé en Pairie l'an 1458. par Charles VII. en faveur de Gaſton de Foix. Les autres Villes du même Païs ſont Rieux, Mirepoix & Taraſcon. Il y a encore Maſeres où les anciens Comtes avoient choiſi leur demeure, à cauſe de la beauté de ſa ſituation. Saverdan, & Vic-de-ſon où l'on tire de bons fer. Les Habitans de ce Comté paſſent pour être un peu emportez, mais on les tient d'ailleurs fort ingenieux & bons Soldats. La fontaine de Belleſtat eſt très renommée dans ce Comté. C'eſt d'elle que la riviere de Lers prend ſon origine, & les Philoſophes ſont fort empêchez à trouver pourquoi elle coule 12. fois, & tarit autant de fois tous les jours, par des intervales ſi égaux & ſi bien reglez, qu'il ſemble que le ruiſſeau de cette Fontaine ſoit une eſpece d'Horloge d'eau fait exprès par la nature, pour la meſure du temps.

PAMIERS Capitale ſur l'Ariege, a le Château de Fredelet du nom de *Fredelatum* qu'elle portoit anciennement, & un Evêché ſuffragant de Toulouſe. Il n'y a qu'une Abbaye dans ce Dioceſe, qui s'étend jusqu'aux Pyrenées, & qui contient 100. Paroiſſes & 50. Annexes dépendantes des Archiprêtrez de Montalle & de Neas. L'Egliſe de Pamiers dediée à

la Vierge, a eu d'illuſtres Evêques, entre leſquels on compte le Pape Benoît XII. & quatre Cardinaux. Elle a beaucoup ſouffert durant les guerres civiles par la fureur des Religionnaires.

Rieux, eſt au confluant de la Rize & de la Garonne; ſon Evêché eſt ſuffragant de Toulouſe. Le Dioceſe contient 90. Paroiſſes, & quatre ou cinq Abbayes. Ce même Dioceſe a ſix petites Villes, qui comme Dioceſaines entrent aux Etats par tour; ſçavoir, Monteſquiou, Carbonne, Fouſſeſeret, Cazeres, ſaint Sulpice & Gaillac-Toulſa. Rieux n'étoit autrefois qu'un Bourg où il y avoit une Abbaye de l'Ordre de ſaint Benoît, que le Pape Jean XXII. qui avoit une eſtime particuliere pour cet Ordre, érigea en Evêché l'an 1317.

Mirepoix ſur le Lers, a un Evêché ſuffragant de Toulouſe. Ce Dioceſe n'a que 62. Paroiſſes & une Abbaye. Les Seigneurs de Mirepoix ſe diſent Maréchaux de la Foy, depuis qu'un de leurs prédeceſſeurs de la Maiſon de Montfort combattit les Albigeois & les ennemis de nos Rois.

Laurac, qui donne ſon nom au Lauraguais, produit quantité d'ortolans & de cailles.

Niſmes, eſt une Ville fort ancienne,

assez grande & fort peuplée, où les Habitans s'ils n'étoient pas si grands parleurs & moins présomptueux, aussi bien que ceux de Montpellier, on auroit du plaisir dans leur conversation. L'on prétend que *Nemausus* fils d'Hercules fut son Fondateur, & lui donna son nom. Elle étoit autrefois incomparablement plus grande qu'elle n'est aujourd'huy, puisqu'elle renfermoit sept montagnes comme l'ancienne Rome, & avoit mille Tours autour de ses murailles. Cette Ville est dans une situation charmante, ayant d'un côté des collines couvertes de vignes & des arbres fruitiers de toutes les sortes, & de l'autre une grande campagne très fertile, & arrosée de sources & de ruisseaux qui sortent des montagnes voisines. Elle a un Présidial & une Senechaussée, avec un Evêché suffragant de Narbonne. Le Diocese contient 215. Paroisses & sept Abbayes. On voit dans cette Ville plusieurs ouvrages antiques, un Amphitheâtre qu'on dit que l'Empereur Antonin y fit faire; on le nomme *les Arenes*, il est fort entier, & tout bâti de pierres de taille, si grande qu'on a peine à concevoir par quelle machines elles ont été transportées & mises en œuvres. On l'a aussi nommé *le Champ de Mars*, depuis que les Goths s'y retran-

cherent. C'eſt le plus ſuperbe & le plus entier qui ſoit en Europe, & Rome même ne ſe peut vanter d'en avoir un auſſi achevé. On peut aiſément monter ſur le haut, d'où l'on remarque que ſa forme eſt ronde. Tout à l'entour on a pratiqué une galerie, tant pour l'embelliſſement de la place, que pour la commodité des ſpectateurs, que l'on faiſoit défiler par-là quand les jeux étoient finis. Cinquante mille perſonnes pouvoient s'y aſſeoir à l'aiſe. Au deſſous ſont les priſons où l'on enfermoit les eſclaves qu'on faiſoit combattre avec les animaux qui étoient dans les cavernes, & qui ſortoient dans le champ de bataille par de grandes arcades qui ſont à l'entour, au nombre de trois ou quatre cens. Le haut des bords de l'Amphiteâtre eſt au deſſous en façon d'une plate-forme à hauteur d'apuy, large d'une toiſe & pavée de pierre de cette même largeur. La longueur de ſon diamettre eſt de 155. pas communs, & ſon circuit de 470. Cette plate-forme eſt encore dans ſon entier, le dedans de l'Amphitheâtre eſt rempli de maiſons qui empêchent qu'on ne le puiſſe voir facilement dans toute ſon étenduë: (C'eſt ce qu'on ne ſauroit pardonner à Meſſieurs de Niſmes d'avoir permis qu'on ait ainſi gâté un ſi beau monument.) Le dehors eſt envi-

ronné de colonnes avec leurs bases & leurs corniches bien façonnées. On y voit deux gladiateurs taillez sur la pierre, une louve qui alaitte Remus & Romulus, & les vautours qui parurent à ces deux Fondateurs de Rome. Il y a aussi à Nismes une caverne qu'on dit aller jusqu'à Arles sous terre ; c'étoit la maniere des Romains d'avoir dans plusieurs endroits des communications soûterraines d'une Ville à l'autre. On va voir encore *la Maison quarrée* ; on ne sçait si elle a été le Mausolée de Plotine, ou un Capitole, ou un Temple. Et hors de la Ville les ruines d'un Temple de Diane. Près de ce Temple on trouve la fameuse Fontaine de Nismes, qui est un grand bassin, d'une eau extrémement claire, d'où sort une petite riviere qui se partage en deux aux Portes de la Ville, une partie coulant le long des murailles de la Ville, & l'autre la traversant & rendant de grands services aux ouvriers en laine & en soye, dont cette Ville est toute pleine. On voit encore à quelques lieuës de Nismes *le Pont du Gard*, qui est une des plus belles Antiquitez Romaines que nous ayons en France. Il étoit destiné à porter d'une montagne à une autre, des eaux que l'on conduisoit à Nismes. Il est bâti de pierres de taille d'une grosseur surprenante,

& il y a trois rangs d'arches les unes ſur les autres. Le premier rang n'a que ſix arches, à cauſe que le lieu va en s'élargiſſant de bas en haut, & 150. pas de long. Voilà le premier Pont, ſur lequel on a menagé de l'eſpace en façon de galerie, qui eſt entaillée contre les pilliers du ſecond rang, avec tant d'induſtrie qu'elle donne paſſage aux Cavaliers & aux pietons qui veulent aller d'un bord à l'autre. Le ſecond rang a douze arches, & il eſt long de 275. pas; & le troiſiéme où l'on compte 35. arches, eſt long de 300. pas. Ce dernier Pont eſt moins large & moins haut que les deux autres, c'eſt proprement un Canal couvert de groſſes pierres de taille, & deſtiné à faire paſſer d'une montagne à l'autre, des eaux que l'on conduiſoit enſuite à Niſmes. Quoique ce Pont ſoit encore aſſez entier, il n'eſt pourtant aujourd'hui d'aucun uſage. On dit ordinairement que celui qui n'a point vû le Lievre n'a point vû le Pont du Gard, à cauſe que contre le haut du pilier de la troiſiéme arche du ſecond Pont, du côté qu'il tient à la montagne, il y a la figure d'un liévre repreſenté en bas relief, dont ceux du Pays raconte l'Hiſtoire. La grandeur & la magnificence qui paroiſt dans cet ouvrage, fait voir que les

les Romains étoient capables de venir à bout des plus difficiles entreprises.

L'Empereur Antonius Pius doit sa naissance à Nismes, qui a été aussi la Patrie de Domitius Afer, Orateur celebre du temps de Tibere. Nismes a été encore la Patrie du celebre Jean Nicot, si connu par son Dictionnaire François & Latin *in-folio*. Il fut Ambassadeur en Portugal en l'année 1559. & les deux suivantes, & en rapporta la Plante qui a été appellée de son nom *Nicotiane*, autrement *Petun* & *Herbe à la Reyne*, parce qu'ill a presenta à la Reyne Catherine de Medicis, veuve de Henry II. On a depuis appellé cette Plante *Tabac*, de l'Isle Tabago où il en croît beaucoup. Nicot mourut à Paris le 10. May 1600.

Montpellier est la plus belle Ville & la plus grosse de tout le Languedoc après Toulouse, bien bâtie & agréable par la beauté de son terroir & par celle de sa situation sur une petite coline, dont la riviere du Lez arrose le pied. Elle est deffenduë par une bonne Citadelle, & elle a une Generalité des Trésoriers de France, une Cour des Aydes, une Chambre des Comptes, un Présidial & une Université fort celebre, principalement pour la Medecine; & il est à remarquer qu'on n'y reçoit point de Docteur de

cette Faculté, que premierement il n'ait reçû sept fois la robbe & le bonnet de Rabelais dans le Château de Morac, tant ce Docteur est en veneration parmi ceux qui ont la conduite de cette Académie. En voici la raison. Des Ecoliers ayant fait quelques désordres dans la Ville qui attirerent des plaintes à la Cour contre l'Université, on la priva de partie de ses libertez & de ses privileges. Rabelais qui avoit été Moine & qui étoit d'un esprit fort enjoué, étant pour lors à Montpellier, participa aux chagrins que cette nouvelle donna aux Académiciens. Il alla à Paris se presenter en habit & bonnet de Docteur chez le Chancelier Duprat ; le Suisse qui le prit pour un fol, lui ayant demandé ce qu'il vouloit, Rabelais répondit en Latin ; & comme il n'y entendoit rien, on fit venir un des Officiers du Chancelier qui sçavoit cette langue ; lorsque Rabelais l'entendit, il lui parla Grec ; on lui presenta un homme qui sçavoit parfaitement le Grec, à qui le Docteur parla Hebreu ; & si on lui parloit Hebreu, il répondoit en Arabe, en Syriac, &c. de maniere qu'ayant épuisé la science de l'Hôtel du Chancelier, ce Seigneur demanda à le voir, & Rabelais l'ayant harangué en faveur de ceux qui faisoient leur étude à Mont-

ellier, il en obtint le rétabliſſement de ous les Privileges qu'on leur avoit ôtez. Ce Rabelais fut fait Curé de Meudon, & mourut à Paris en 1553. Son humeur étoit ſi enjouée, qu'on lui fit l'Epitaphe ſuivante :

Pluton Prince du noir Empire,
Où les tiens ne rient jamais,
Reçois aujourd'hui Rabelais,
Et vous aurez t.us de quoi rire.

L'Evêché de Maguelone fut transferé à Montpellier ſous le regne de François premier, en 1536. Ce Dioceſe renferme 120. Paroiſſes & 6. Abbayes.

On voit près des Cordeliers de Montpellier un Lac rempli de grenoüilles, qui ne font aucun bruit, depuis, à ce que diſent les gens du Païs, que ſaint Antoine de Padouë qui en étoit interrompu dans ſes prieres & dans ſes méditations, leur commanda de ſe taire, & on remarque que ſi on y porte de celles qui font ailleurs le plus de bruit, elles deviennent muettes, & qu'au contraire ſi l'on tranſporte de celles de ce Lac dans d'autres endroits, elles ne ſont pas les dernieres à entonner leur muſique ordinaire. Pline dit la même choſe des grenoüilles de l'Iſle de Seriphe dans l'Archipel ; c'eſt une des Cyclades, ſituée au Sud de celle de Delos,

& selon les fables des anciens, ce fut où Dictes tira dans ses filets le coffre où Persée avoit été enfermé avec sa mere Danaé, lorsqu'Acrise son pere Roi d'Argos les fit jetter dans la Mer. Cette Isle s'appelle aujourd'hui *Serphine*.

Uzez, sur la petite riviere d'Eysent, entre des montagnes ; cette riviere fait moudre quantité de moulins à bled & à draps. Aussi cette Ville quoique petite, est fort marchande, & renommée pour la Manufacture des serges, dont le débit la fait connoître aux Provinces étrangeres. Son Evêché suffragant de Narbonne est ancien, & S. Firmin & S. Ferreol l'ont administré. Ce Diocese comprend 181. Paroisses. *Aramon* d'où vient la bonne huile qui porte ce nom, est dans ce Diocese.

Cette Ville a trois Seigneurs differens, le Roi, l'Evêque & le Duc d'Uzez. Le Roi y a un Viguier & un Juge, qui ont deux Sieges ou Lieutenans, l'un à Uzez pour la Viguerie basse, & l'autre à S. Jean de Morvejols pour la haute Viguerie. L'Evêque a succedé aux Comtes, & il en garde le titre. Le Duc a herité des Vicomtes. Eleazar Seigneur d'Uzez, reconnut tenir de Raimond qui en étoit Evêque, tout ce qu'il possedoit dans la Ville. Ensuite de cette donation, Rai-

mond de la Tour d'Aigues reconnut l'Evêque pour son Seigneur, & confessa tenir de lui tout ce qu'il possedoit dans son Evêché. Quant aux Vicomtes d'Uzez, Simonne, fille de Jean, qui fut le dernier Vicomte & d'Anne de Brancas, fut mariée l'an 1448. à Jacques de Crussol. L'an 1572. Charles IX. érigea cette Vicomté en Duché-Pairie en faveur d'Emanuel de Crussol, dont les descendans la possedent encore aujourd'hui, & sont en cette qualité les premiers Ducs & Pairs de France.

Parmi les gens de Lettres qu'Usez a produit, on peut mettre au premier rang Jean Mercier, qui a passé au jugement de tout le monde pour le plus sçavant de tous les Chrétiens en Langue Hebraïque, de laquelle il étoit Professeur Roïal à Paris. Il mourut en 1570. Raimundus Jordanus, qui s'est tenu caché si longtemps sous le nom d'*Idiota*, qu'il mettoit par humilité à la tête des Traitez qu'il composa dans le XIV. siecle, avoit été Chanoine d'Usez. M. l'Abbé Marsolier, illustre par les Sçavans points d'Histoire qu'il a traité, est Doyen de cette Eglise.

Beaucaire, sur le Rhône, vis-à-vis Tarascon, ainsi appellée d'un Château de forme quarrée, flanquée de quatre tours aux quatre coins. La Ville est située au

pied de ce Château, qui fut démoli en 1632. Elle eſt celebre par la Foire qui s'y tient le 22. Juillet, jour de la Fête de la Sainte Magdelaine, & qui ſe tient pour la plus grande partie dans la Prairie voiſine, ſous des tentes que l'on y éleve. On y vient de toutes les parties du monde, & on y trouve des marchandiſes très rares.

Aigues-mortes eſt une petite Ville à une lieuë de la mer, qui la baignoit autrefois, entre l'Etang de Maguelonne & un Canal tiré du Rhône. Ce n'étoit qu'un Village autrefois que S. Louis acquit pour avoir un Port ſur la Mediteranée; il y fit bâtir une Ville & nettoyer le Port. C'eſt là qu'il s'embarqua pour l'Afrique en 1248.

Le *Pont-Saint-Eſprit* ſur la rive droite du Rhône. Il y a une Citadelle qui garde le paſſage du Pont, dont on ne peut aſſez admirer l'architecture & la délicateſſe de ſes piles, en chacune deſquelles il y a une fenêtre pour donner plus de facilité à ce fleuve rapide, de paſſer quand les eaux ſont fortes, & pour empêcher que les pilliers n'en reçoivent du dommage. Il a mille deux cens ſix toiſes de long & quinze de large. Ses arches ſont au nombre de dix-neuf, ſans quatre plus petites qui ſont du côté du Dauphiné, &

qui servent de chaussée pour arriver à la Por.e & à la Tour qui le ferme. Il n'y passe ni carosses ni charettes sans la permission du Gouverneur de la Citadelle. Le pavé en est poli comme du marbre noir. Au milieu est une petite Chapelle ingenieusement pratiquée au dehors des rebords. Ce Pont est dangereux pour ceux qui passent dessous en batteau, à cause des eaux boüillonnantes qui sont resserrées sous ses arches, & qui donnent une si rude secousse aux batteaux, qu'elles les font perir pour peu qu'ils soient plus chargez d'un côté que d'autre. C'est de l'Eglise du Saint Esprit qui est dans la Citadelle, que la Ville a pris son nom. Cette Ville est assez grande, mais mal bâtie. La plaine dans laquelle elle est située, a trois ou quatre lieuës de largeur.

Beziers située sur une coline, au pied de laquelle coule l'Orbe, est une Ville fort ancienne, & on l'estime une des plus belles & des plus agréables Villes du Royaume. Elle a été florissante & a eu le titre de Colonie du temps des Romains. Les Sarrasins la prirent environ l'an 736. & Charles Martel les en ayant chassez, la ruina. Elle se rétablit & a eu des Vicomtes, qui sous la seconde Race de nos Rois s'en rendirent proprietaires Simon Comte de Montfort, General des

Croisez contre les Albigeois, prit cette Ville l'an 1209. & fit mourir plus de deux mille habitans. Elle fut cedée par le fils de Sithon aux Rois de France, Louis VIII. & Louis IX. aux années 1222. & 1229. & depuis elle a toujours été unie à la Couronne de France. Son terroir est fertile sur tout en olives & en excellens vins ; & si beau, que les Languedociens disent en Proverbe, *Que si Dieu vouloit demeurer sur la terre, il choisiroit Beziers pour son séjour.* Il y a dans cette Ville, qui a titre de Vicomté, une Viguerie, un Présidial & un Evêché suffragant de Narbonne, & une Eglise d'une grandeur extraordinaire. Le Diocese contient 106. Paroisses & quatre Abbayes.

On trouve du marbre à Roquebrune qui est aux environs de cette Ville ; & à Gabian il y a une fontaine qui rend une huile qui nage sur l'eau, & dont on se sert utilement pour les blessures. Elle est aussi très bonne pour d'autres usages, principalement pour les chevaux. Proche de cette fontaine est une source d'eau minérale bonne pour la goutte. Il y a dans le même endroit des mines de charbon de pierre, & une espece de gomme propre à faire du gaudron. On fait à Becdarieux & aux environs de beaux droguets

droguets qu'on debite en Allemágne, & dans un petit Canton nommé *Graißesac*, composé de six petits Bourgs, tous les habitans travaillent en clouterie. Ils ramassent le fer de toutes parts, & debitent leurs cloux dans le Languedoc & dans les Provinces voisines.

Agde est sur l'Eraut, qui a son embouchure dans le Golfe de Lyon. Les grosses barques y peuvent aborder jusqu'au long du Quay, où elles chargent les vins qui croissent dans le païs en abondance & tres bons, & y laissent en échange diverses sortes de Marchandises des lieux étrangers. Cette Ville qui n'est pas bien grande a un Evêché, dont le Diocese, le plus petit du Royaume, n'a que 19. Paroisses. L'Evêque en est Seigneur temporel & prend le nom de Comte d'Agde; les Evêques de cette ville ont pris cette qualité depuis 1187. en consequence du don qu'en avoit fait le Vicomte Bernard Atho à l'Eglise de S. Etienne, de laquelle il voulut devenir Chanoine, & passer le reste de ces jours en cet état. Ils ont eu aussi droit de faire battre monnoye.

Lodeve située près de la riviere de Lergue, est plus considerable par son ancienneté que par sa grandeur. Il y a un Ev. suff. de Narbonne. Les Evêques de

Lodeve ont été autrefois si puissans, qu'il étoient maîtres absolus de leur Diocese ; soit par acquisition, soit par la liberalité de nos Rois, qui leur avoient accordé la Regale de l'Evêché, les mines de tous métaux, les peages, champs, vignes, pâturages, &c. Ils avoient même droit de faire battre monnoye à leur coin, qui avoit seulement cours dans le Diocese. Ce droit a été aboli par tout le Royaume sous François I. L'Evêque a encore un avantage que tout le Diocese releve de lui, & il y a aussi près de huit cens Fiefs dont il a la mouvance. Ce Diocese renferme seulement 48. Paroisses.

Frontignan est une petite Ville située au bord de l'étang de Maguelonne, celebre par ses vins muscats les plus délicats de France. Cette Ville a une decoration bien particuliere dans le temps qu'on y fait les *Passerilles*. Ce sont de certains muscats qu'on voit dans les ruës en façon de tapisserie devant les maisons où ces raisins sont attachez à des perches, depuis le grenier jusques dans la ruë à hauteur d'homme pour les faire secher au Soleil. Ensuite on les serre dans des Caisses qu'on envoye en plusieurs lieux de l'Europe. Près de cette Ville sont les bains de *Balaruc*, où l'on va pour diverses

maladies. L'eau de ces bains qui sont chauds, a un goût de souffre & est fort legere. Il n'y a que cinq ou six maisons à loger les baigneurs & les buveurs.

Pezenas est située sur une hauteur dans une plaine tres-fertile, & l'une des plus agreables de cette Province. La petite riviere de Peyne lave ses murailles. C'est une ancienne Châtellenie érigée en Comté par le Roy Jean en 1361. Elle est venuë dans la Maison de Condé par M. de Monmorency. Elle appartient aujourd'hui à M. le Prince de Conty. Elle est tres-commode pour le commerce, & dans le temps de ses foires, on y fait grand debit de draperies.

Narbonne sur l'Aude n'est pas des plus grandes, mais elle est fort peuplée & considerable par la quantité de beaux draps qu'on y fabrique. Elle est fortifiée & a le siege d'un Archevêque, dont l'Archevêque prend le titre de Primat de Languedoc, & est President né des Etats de cette Province. Ce Diocese comprend 240. Paroisses & 7. Abbayes. Il y a plusieurs beaux Tombeaux dans la Cathedrale, entr'autres celui de Philippe le Hardy, qui mourut à Perpignan d'une fievre maligne l'an 1285.

(*a*) Les Peintures exquises du Lazare ressuscité, ses belles orgues attirent les curieux. On voit à Narbonne la Maison où S. Sebastien nâquit, selon la tradition du païs. On y a bâti une Eglise sous l'invocation de ce Saint, & on la donna vers 1643. aux Carmelites. On tient que le Proconsul Sergius ayant été converti par S. Paul, renvoyé de Cypre dans les Gaules sous l'Empire de Claudius, annonça la foi à Narbonne, & qu'il en fut le premier Prelat. Les Romains y firent bâtir des Ecoles Municipales, & y établirent une Colonie, comme dans la Capitale de la Gaule Narbonnoise. On dit même que les Romains l'estimoient tant, qu'ils l'appelloient *la sœur de Rome*. On y voit les restes d'un Capitole, d'un Amphiteâtre, & de plusieurs autres édifices dont les Romains l'avoient ornée: mais ces ornemens que les Goths avoient conservez pour le seul respect de l'antiquité, furent ruinez par les Huns. Les païsans font un grand commerce du miel & du vermillon qu'ils ramassent dans les lieux circonvoisins. Dans la Riviere, qui est à peu de distance de Narbonne, on voit

(*a*) Ce Tableau du Lazare ressuscité est dans le Cabinet de M. le Duc d'Orleans.

cinq abîmes d'eau nommez Oelials, en Latin *Oculi Livoriæ*. Ils ſont d'une profondeur extraordinaire, & les bouïllons de leurs eaux forment un Canal qui va ſe joindre à celui de la Roubine. La terre qui environne ces Oelials, tremble ſous les pieds de ceux qui ſont aſſez curieux pour les aller voir. Ces abîmes d'eau ſont fort poiſſonneux, & les païſans qui habitent les Métairies qui en ſont voiſines, y vont ſouvent pêcher.

S. Pons de Tomieres eſt ſitué dans un Vallon entouré de hautes montagnes tres-fecondes en carrieres & en beaux marbres, ce qui lui a fait prendre le nom *de S. Pons de Tomieres*, du mot Grec qui ſignifie couper & tailler, *Quod in Tomeriarum territorio marmora exſcindantur*. La petite riviere de Jaur paſſe par le milieu, & il s'y fait une Manufacture de Laine aſſez conſiderable; mais il n'y a qu'une Juſtice ordinaire appartenant à l'Evêque qui en eſt le ſeul Seigneur. C'étoit autrefois une Abbaye qui fut érigée en Evêche par le Pape Jean XXII. en 1318. Le Dioceſe n'a que 40. Paroiſſes.

Carcaſſonne eſt une Ville ancienne, grande, bien bâtie & défenduë par une Citadelle forte, par ſa ſituation & par quelques ouvrages, où avant que d'en-

trer il faut quitter l'épée : la riviere d'Aude traverse cette Ville, qui est considerable par les beaux draps qu'on y fabrique, par sa Senechaussée, son Presidial & son Ev. suff. de Narbonne, & par les victoires de Simon de Montfort contre les Albigeois, par la propreté & la regularité de ses ruës, & enfin par la douceur & la civilité de ses habitans. Carcassonne & le Carcassois, petit païs auquel elle a donné le nom, étoit autrefois un Comté, qui avoit ses Comtes particuliers. Il fut vendu à Louis VIII. Roy de France l'an 1222. & il a depuis toûjours été uni à la Couronne.

Le Diocese de Carcassonne renferme 96. Paroisses & 4. Abbayes, c'est dans cette contrée qu'on commence à voir des Oliviers. Elle est remplie de montagnes, de côteaux & de petites plaines, & l'on dit qu'il y avoit autrefois des mines d'argent à la Cannette. On voit à Caune du Marbre de toutes couleurs ; il y en a une carriere d'incarnat & blanc parfaitement beau. Ceux qui cherchent les étimologies des noms des Villes, croyent que celle de Carcassonne ne vient ni de Carcas son prétendu fondateur, Eunuque d'Assuerus, ni de Carcas, femme celebre, dit-on, qui en fit lever le Siege à Charlemagne; mais du

mot Carcas, qui dans l'Ecriture Sainte ſignifie couverture d'un mouton. Cela paroît aſſez vrai-ſemblable, par rapport aux Manufactures de draps qui y ſont, & aux laines qu'on y facture.

Alet ſur l'Aude eſt un Ev. ſuff. de Narbonne, fondé à Limoux par le Pape Jean XXII. l'an 1317. & transferé à Alet deux ans après. Le Dioceſe contient 90. Paroiſſes. La ville d'Alet eſt ſituée dans une vallée étroite au pied des Pirenées, & d'une des montagnes qui l'environnent, d'où ſort une fontaine d'eau chaude, appellée *le Tuberon*, qu'on dit avoir pluſieurs proprietez pour la gueriſon de diverſes maladies. On prétend que les Romains ont tiré de l'or de ces montagnes. Il paroît par les ouvertures qu'on y a beaucoup travaillé; mais ſoit que les mines ayent été épuiſées, ou qu'on n'ait pû les retrouver, tous ces treſors ſont aujourd'hui ſi cachez, qu'on a renoncé à les chercher. Une preuve certaine qu'il y a encore de l'or dans les entrailles de ces Montagnes; c'eſt que de petits ruiſſeaux qui en viennent entrainent des paillettes d'or que les païſans ramaſſent, & ſouvent en aſſez grand nombre pour en tirer de quoi vivre. On y trouve auſſi quelques paillettes d'argent. En 1672. M. Colbert fit travailler

à ces mines ; mais on ne trouva que quelques veines de cuivre, qui n'acquitterent pas les frais.

Limoux eſt ſur l'Aude à une lieuë d'Alet. C'eſt la Capitale du Comté de Raſez. Ces deux Villes ſont ſi unies, qu'elles envoyent l'une & l'autre un Conſul aux Etats ; & quand leur voix y eſt appellée, on dit, Alet & Limoux.

Leucate place extrêmement forte, & dont l'accès eſt difficile à cauſe d'un rocher inacceſſible qu'elle a d'un côté, & qu'elle eſt de l'autre entre la mer & l'étang, que l'on appelle *l'Etang de Leucate*. Elle eſt vers la frontiere d'Eſpagne entre Salſes & Narbonne, proche du Comté de Rouſſillon.

Alez ou *Alais* Ville avec Evêché, érigé en 1692. par le Pape Innocent XII. Ce Dioceſe renferme ſeulement 91. Paroiſſes, & a été détaché de celui de Nîmes, à cauſe du grand nombre de nouveaux Convertis qui habitent dans les montagnes. La Cathedrale a été dotée de l'Abbaye d'Aigues-Mortes, & formée du College de ce même nom & de celui d'Alez qui ont été unis. Cette Ville a été érigée en Comté de notre tems, & ceux de la Maiſon de Pelet, une des meilleurs du Languedoc en étoient maîtres anciennement. Les Montagnes de ce

Diocese sont un peu plus fertiles que celles du Gevaudan. On y voit plusieurs Valons bien cultivez, qui portent toutes sortes de grains. Il y a des Oliviers & des Meuriers, & on y recueille assez de vin pour le païs. Les Manufactures de serges de Cadis & de ratines, qu'on a établies dans Alez, où le Roy fit bâtir un Fort en 1689. rendent le païs un des plus riches de la Province. Les habitans de ce Canton ont de l'esprit, & sont fort vifs & laborieux.

Baignols ou *Bagnolet* est situé proche la riviere de Cese, son terroir est délicieux & rempli de belles sources, qui ont donné à cette Ville le nom qu'elle porte.

Sommieres, petite Ville sur la Vidourle; elle est fortifiée d'un Château où il y a morte-paye. Elle est à l'entrée des Cevennes, & elle a un Grenier à sel & un Siege Royal. Il s'y fait un grand commerce de serges, dites communément de sommieres & qui sont en reputation.

Les Cevennes.

Les Cebennes ou Sevennes, Contrée du Languedoc, sont bornées au Nord par l'Auvergne & le Forez; au Levant par le Rhône qui les separe du Dauphiné; au Midi par le Bas Languedoc;

au Couchant par le Roüergue. Les Sevennes proprement ſont des Montagnes dont l'étenduë eſt de trente lieuës, qui ont donné le nom au Païs des Sevennes. Elles ſont bien peuplées & bien cultivées. Il y a des mines, ſur tout de plomb & d'étain. Ces Païs ont été long-temps le Theâtre des gueres Civiles que cauſa la Religion pendant le XVI. Siecle & au commencement du XVII. Ces guerres ſe ſont renouvellées dans les premieres années de celui-ci, & les Rebelles qu'on a nommez *Fanatiques*, ont exercé des cruautez inouïes contre tous ceux qui ont eu le malheur de tomber entre leurs mains.

On diviſe ce Païs en trois parties; ſçavoir, le Gevaudan, le Vivarais & le Velay.

Le Gevaudan.

Ce païs a eu autrefois ſes Comtes particuliers. Il a l'Auvergne au Septentrion; le Velay & le Vivarais à l'Orient; le Bas Languedoc au Midi, & le Roüergue au Couchant. Il eſt aſſez fertile, quoiqu'enfermé dans de hautes montagnes, ce qui le rend fort ſujet aux neiges. On croit que le nom de Gevaudan eſt venu de celui de *Gabalis* ou *Gabali*, que portoient les anciens peuples compris dans la premiere Aquitaine. Les

Villes & lieux principaux ſont Mende capitale, Apchier, Comté, Roure, Château, avec titre de Comté; Chirac, petite Ville, Canillac, Marquiſat, la Canourgue, Baigneux, connu par ſes bains, &c.

Mende ſur le Lot capitale, a un Ev. ſuff. d'Albi. Ce Dioceſe comprend 200. Paroiſſes, diviſées en 4. Archiprêtrez, qui ſont ceux de Mende, de Baryac, d'Halquiare & de Jacoles. L'Evêque de Mende ſe dit Comte de Gevaudan, par Tranſaction de l'an 1306. entre le Roy Philippe le Bel & Guillaume Durand le Jeune, Evêque de Mende. Il eſt auſſi Coſeigneur avec le Roy, & a une partie de la Juſtice. Six de ſes Evêques ont été Cardinaux. On croit qu'elle a été bâtie des ruines de l'ancienne *Gabalum* ou *Anderitum*.

Le Vivarais.

Ce païs étoit autrefois la demeure des Helviens. Il a pour bornes le Forez & le Velay au Nord; le Bas Languedoc au Midi; le Gevaudan au Couchant & à l'Orient par le Rhône qui le ſepare du Dauphiné. Ce Païs qui eſt rempli de montagnes, & diviſé en haut & bas Vivarais, dont la riviere d'Erieux fait la ſeparation, eſt plus eſtimé pour les ex-

cellens vins qu'il produit le long du Rhône que pour ses grains. Le haut Vivarais renferme les Villes d'Annonay, de Tournon & de Privas; & dans le bas, il y a Viviers, Aubenas, S. Andeol & S. Esprit, Charnus & la Voûte sont deux Bourgs. Entre les grands hommes que ce Païs a donnez est le Cardinal de Bertrand.

VIVIERS est située sur une colline; elle a un Ev. suff. de Vienne. Son Evêque prend les titres de Comte de Viviers & de Prince de Donzere & de Châteauneuf, qui sont deux Bourgs dont il est Seigneur. Il y a trois Abbayes dans le Diocese de Viviers qui a deux cens Paroisses. Ses Evêques faisoient battre monnoye à leur coin, même du temps de Philippe le Bel; mais ils renoncerent à ces prétentions par l'accord fait avec le Roy le 10. Juin 1305. & reconnurent sa superiorité.

Tournon est au bord du Rhône, bâtie sur le penchant d'une montagne, dont le haut est fortifié d'un Château. Le College que les Jesuistes y ont, est un des plus beaux du Royaume. Tournon qui appartient à M. de Vantadour est une des onze Baronnies de la Province. Cette Terre contient, à ce qu'on dit, 72. Paroisses. Cette Ville a été la patrie

de Pierre Davity, Gentilhomme du Vivarais. Nous avons de lui un Ouvrage en six volumes *in folio*, qui a pour titre le Monde. Il mourut à Paris en 1655.

Annonay est un Marquisat à la Maison de Vantadour; cette Ville a beaucoup souffert pendant les guerres de la Religion. Elle a donné naissance au Cardinal Pierre Bertrand.

Privas est située sur un côteau, & dans le Païs appellé *Bouttieres*. Ce qui l'a renduë celebre, c'est la hardiesse qu'elle eut le siecle passé d'y soûtenir un Siege où le Roy Louis XIII. y étoit en personne. Ce Prince la fit démolir en 1632. C'étoit une retraite des Huguenots du Vivarais qui alloient y fomenter leurs rebellions. Cette Ville fut donnée à la fameuse Diane de Poitiers.

Aubenas a un College de Jesuites, & est une des onze Baronnies du Vivarais.

Le Velay.

L'Empereur Charlemagne donna le Gouvernement de ce Païs à un Seigneur de sa Cour qu'on appelloit Bulle, & les Comtes de Poitou l'ayant ensuite envahi, le conserverent jusqu'à Hugues Aimon. Celui-ci le vendit à Raimond de S. Gilles, & long-temps après, Philippe le Bel en donna une partie à Jean

de Cumenes Evêque du Puy, dont les successeurs se sont dits depuis Comtes de Velay. Ce Païs que la Loire coupe presque en deux parties, & qui a conservé le nom des *Velauniens*, qui habitoient vers les sources de cette riviere, est borné au Nord par le Forez; à l'Orient & au Midi par le Vivarais, & au Couchant par le Gevaudan & la haute Auvergne. Les Montagnes de ce Païs sont couvertes de grands Sapins.

LE PUY près de la Loire Capitale de cette Province, est une ville considerable par sa grandeur, par ses richesses, & par la fertilité de son terroir Elle a un Ev. suff. de Bourges, & qui porte le titre de Comte de Velay. Ce Diocese contient 138. Paroisses, qui dépendent des Archiprêtrez du Puy, de Solignac & de S. Paulien. Il y a 4. Abbayes. Le Pape Clement IV. avoit été Evêque du Puy aussi-bien qu'Archevêque de Narbonne. Elle compte aussi parmi ses Prelats Durand de S. Porcain & Pierre d'Ailly, qui ont été les plus sçavans hommes de leur tems. Cette Ville s'est accruë des ruines de *Rucessium*, qui étoit la capitale des Velauniens, & située à deux lieuës du Puy vers le Nord, au lieu où est à present S. Paulhan. Il y a quantité de Reliques dans cette Ville. Parmi les

precieux depôts qu'elle conserve, il y a une Image de la Sainte Vierge, de bois de cedre, que le peuple ignorant dit avoir été faite par un Prophete de l'Ancien Testament qui avoit travaillé chez S. Joseph. On y ajoûte beaucoup de foy à ce qu'un Demoniaque prononça autrefois dans une Eglise de cette Ville: sçavoir, que la Relique qu'on y conserve d'un des Saints Innocens, qui furent massacrez par ordre du Roy Herodes, est le propre fils de ce Roy Barbare. On conserve aussi la chair coupée à Notre Seigneur en sa Circoncision. On y voit une cruche dans laquelle on dit que Jesus-Christ changea l'eau en vin aux nôces de Cana. Elle ressemble à du marbre blanc, & son diametre est à peu près d'un pied & demie, sa panse, dont l'entrée a demi pied, presque sans goulet, est faite en forme de Globe.

Le Roussillon.

Le Comté de Rouisson a eu long-tems tous ses Seigneurs particuliers, qui l'ont possedé en Fief de la Couronne de France. Gerard n'ayant point laissé d'enfans, Alphonse IX. Roy d'Aragon en herita, & eut là-dessus un grand Procès avec Alphonse Comte de Toulouse, qui fut condamné par S. Louis son frere, com-

me Seigneur dominant du Fief. Des Rois d'Aragon il passa à ceux de Majorque, sur lesquels Pierre Roi d'Aragon l'usurpa en 1426. Jean II. l'engagea à Louis XI. avec le Comté de Cerdagne pour 300. mille écus d'or, à condition que s'il n'étoit retiré dans neuf ans du jour du Contrat, en remboursant le principal & les interêts, la proprieté de ce Païs demeureroit à la France. Ce terme étant expiré sans que le Roy d'Arragon eût rendu les 300. mille écus d'or, Louis XI. réunit ces deux Comtez à la Couronne. Charles VIII. son fils ne laissa pas de les remettre à Ferdinand, exigeant seulement de lui, qu'il ne prêteroit aucun secours à ceux de Naples. Louis XIII. conquit ce Païs, & le Roy l'a depuis incorporé à la Monarchie par le Traité des Pyrenées avec la Viguerie de Conflans qui en étoit une annexe, composée d'environ 250. Villages, & avec 33. autres Villages de la Cerdagne.

Ce Païs qui est arrosé des rivieres du Thet, du Thech & de l'Egly, est borné au Nord par le Languedoc, à l'Orient par la Mediterranée, au Midi & au Couchant par la Catalogne & les Pyrenées. Il a beaucoup de pâturages, & les Volces-Tectosages l'habiterent autrefois. Perpignan en est la capitale, les autres sont

Colioure,

Co'ioure, Port-Vendres, Villefranche ſur le Thet & Bellegarde : on y voit encore Elne, le Fort de Salce & Mont-Louis bâti par Louis XIV. l'an 1678.

PERPIGNAN capitale ſur le Thet, eſt une Ville aſſez grande, belle, bien fortifiée & défenduë par une Citadelle tres-forte par ſa ſituation ſur un rocher & par ſes travaux. Elle a une Univerſité, fondée par Pierre Roy d'Arragon en 1349. & un Ev. ſuff. de Narbonne, qui y fut transferée d'Elne en 1604. On voit dans cette Ville une petite ſingularité, qui eſt que les femmes y ſont habillées à l'Eſpagnole, & les hommes à la Françoiſe. Perpignan fondé ſur les ruines de l'ancienne *Ruſcina* en 1068. fut priſe par Louis XIII. après 8. mois de Siege l'an 1642. Cette Ville, ſelon quelques uns, a pris ſon nom de M. Perpenna, auparavant on l'appelloit *Ruſcina* ou *Ruſcino*, comme il vient d'être dit. Il y a un Fort entre Salces & Perpignan au pied des Monts Pyrenées & au bord d'un grand Etang, abondant en poiſſon d'eau douce & ſalée, qui remonte de la mer, où les eaux de ce Lac ſe dégorgent par deux Canaux.

Villefranche de Conflant, capitale de la Viguerie de Conflant, eſt ſituée ſur le Thet. Cette Viile qui appartenoit autre-

fois aux Espagnols, fut prise par les François en 1640. & elle leur fut cedée par le Traité des Pyrenées en 1659.

Bellegarde située aux Confins de la Catalogne, est fortifiée & importante à cause de sa situation sur un passage des Pyrenées.

Les Pyrenées sont des montagnes celebres qui separent la France de l'Espagne. Elles s'étendent de l'Orient à l'Occident l'espace de 80. lieuës, depuis le Cap de Creuz en Catalogne sur la côte de la mer Mediterranée jusqu'à S. Sebastien dans le Guipuscoa, sur la mer de Biscaye. Cette chaîne de montagnes a deux branches principales vers le Roussillon. La Septentrionale, qui divise ce Comté du Languedoc, s'appelle *Antipyrenées*. Les anciens ont quelquefois compris sous le nom de Pyrenées toutes les montagnes d'Espagne. Ce sont en effet autant de rameaux qui ont divers noms, selon les differens païs qui y sont contigus, comme le Col de Pertuis, entre la Catalogne & le Roussillon; le Mont Canigo vers Jonquieres; le Col de la Perche du côté de la Cerdagne; le Col d'Argentiere, &c. Plusieurs rivieres tant de France que d'Espagne ont leurs sources dans les Pyrenées. Celles qui prennent leurs cours vers la France sont la

Garonne, l'Aude, les deux Gaves, l'Ariege, le Thet & la Nive, & celles qui vont arroser l'Espagne, sont l'Arga, l'Aragon, le Gallego, le Cinca, les deux Noqueres & la Segre.

GOUVERNEMENT ECCLESIASTIQUE de la France.

JUles Cesar soûmit la France, autrefois Gaule, à l'Empire Romain, environ 48. ans avant la naissance de Jesus-Christ; & les Empereurs qui lui succederent, la partagerent en plusieurs Provinces, qu'on trouvera à la seconde colomne de la Table Geographique. Cette division fut suivie dès lors pour le Gouvernement Ecclesiastique, & s'y est conservée plus constamment qu'en aucun autre endroit de la Chrétienté.

La Foi Chrétienne y fut prêchée au moins dans le II. Siecle, puisque nous voyons S. Photin Evêque de Lyon & plusieurs Martyrs dans Eusebe dès l'an 179. Sulpice Severe met la Mission de S. Denys Evêque de Paris & des autres Prelats que nos plus anciennes Eglises regardent comme leurs fondateurs vers l'an 250. & il est hors de doute, que

la plûpatt de nos Evêchez ſont du III. Siecle.

L'Etat étoit composé durant la premiere & ſeconde Race de nos Rois, de pluſieurs Principautez, qui quoique relevantes du Roy, étoient comme autant de petites Souverainetez, qu'il ne tenoit que difficilement dans la ſujetion. Les Rois de la troiſieme Race ont été aſſez heureux pour les réunir à la Couronne; en ſorte qu'ils ſont aujourd'hui les ſeuls dominans, & que par les conquêtes de Louis le Grand d'heureuſe memoire, la France ſe trouve preſque dans les mêmes limites qu'avoit l'ancienne Gaule: il faut pourtant en excepter la Savoye & la Loraine qui ſont à leurs Ducs, le Comtat Venaiſſin qui appartient au Pape, & quelques parties des Païs-Bas.

Elle eſt diviſée depuis quelque tems pour le Civil en douze grands gouvernemens, comme on l'a déja remarqué, & ce ſont leurs noms que l'on a employé dans la quatriéme colonne de la Table Geographique, à quoi l'on a joint quelques Provinces particulieres, ſans leſquelles on n'auroit pû ajoûter l'Etat Eccleſiaſtique au Civil, avec quelques autres qui ſont nouvellement conquiſes ; & enfin les autres dont on vient de par-

ler qui ont leurs Princes particuliers, & sont dans les *Notices* de la Gaule ancienne.

Il s'est fait quelques changemens à la distribution ancienne des Provinces Ecclesiastiques, par l'érection des nouvelles Metropoles : mais on peut voir en conferant la premiere colonne de la Table Geographique avec la troisiéme, que cela va à peu de chose, & n'y apporte aucune confusion.

Les Prélatures y étoient électives, quoique le Roy y eût toûjours beaucoup de part. Sa Majesté a la nomination de celles qui sont sous sa dépendance, par le Concordat de l'an 1515. ou 1516. en faisant payer l'annate au Pape. Il nomme aussi aux Abbayes tant d'hommes que de filles, qui sont au nombre de plus de 1200. Les Prieurés, les Chanoinies, les Chappelles, les Convens de tous Ordres qui sont répandus dans tout l'Etat, seroient difficiles à supputer. Pour les Cures, il peut y en avoir environ quarante mille.

Les Prelatures qui ne sont point à la nomination du Roy, sont celles du Comtat Venaissin, comme étant de la dépendance du Pape : celles qui sont situées en Savoye, dont la nomination appartient au Duc de ce nom, & Treves,

Bâles & Lausane, qui sont de l'Empire d'Allemagne & électives.

Les Chapitres des Cathedrales ont pour l'ordinaire l'administration spirituelle du Diocese durant la vacance du Siege: mais les Rois y ont le droit de Regale pour le Temporel, & en disposoient autrefois comme de leur propre. Ils en font un meilleur usage à present, puisqu'ils en reservent une partie pour l'Evêque futur, & appliquent l'autre, ou à en soûtenir les charges, ou en œuvres pies. Ils disposent pendant ce tems-là de tous les Benefices qui sont vacans ou en litige, & qui n'ont point charge d'ames; & ils ont droit encore de nommer aux premieres Chanoinies qui viennent à vacquer aprés que le Siege est rempli, & ont outre cela quantité de Cures, Prieurez & Chapelles à leur nomination.

Les impositions que le Roy leve sur les Ecclesiastiques pour les besoins de l'Etat, sont ordinairement sous le nom de Decimes ou de dons gratuits. Ils avoient pour cela autrefois recours aux Papes, mais à present on les regle dans les Assemblées du Clergé, qui se tiennent tous les cinq ans, & sont composées de Prelats députez de chaque Province. Au commencement cela n'alloit

guere qu'au dixiéme des Benefices, aujourd'hui il y en a qui payent plus du quart de leur revenu.

On compte en France, ſans y comprendre les Païs conquis, 18. Archevêchez ou Metropoles, qui ont 109. Evêchez pour ſuffragans, qui ſe trouvent ſervis, ſelon M. de la Croix Geographe, par 150000. Cures ou Paroiſſes. On y fait état encore de 1366. Abbayes, & de 76. Chefs d'Ordre ou de Congregation; de 12400. Prieurez, de 256. Commanderies de Malthe, de 15200. Chapelles, chacune ayant ſon Chapelain; de 557. Abbayes de Religieuſes, de 700. Convens de Cordeliers . . . de tous les Religieux enſemble, on y compte 14077. Couvens ou Maiſons. Le même Auteur ajoûte que les Eccleſiaſtiques poſſedent en France 9000. Places, Châteaux ou Maiſons Allodiales, ayant Haute, Moyenne & Baſſe Juſtice; 259000. Métairies; 17000. arpens de vignes donnés à Fermes; 10000. dont ils prennent le tiers ou le quart. L'Etat Eccleſiaſtique a de revenu chaque année 92000000. ou quatre-vingt douze millions d'écus, ſans y comprendre les reſerves qu'ils font en leurs Baux à ferme, ce qui revient à 12000000. écus : on y doit ajoûter les accroiſſe-

mens qui se sont faits depuis 1641. comme dans le Roussillon, dans la Flandre, dans le Comté de Bourgogne, dans l'Alsace, &c. jusqu'en 1689. ce qui monte à des sommes tres-considerables. On y compte de plus 16000. Chanoines dans les Cathedrales; 5000. Abbez Prieurs seculiers ou Commandataires; 13000. Chanoines Chantres; 6000. enfans de Chœurs; 35600. Religieux rentez; 13500. Religieux anciens Mandians; 9500. Carmes, Augustins & Jacobins Reformez; 21000. Capucins, Recolets & Piquepus Reformez de S. François; 2500. Minimes; 500. Hermites; 80000. Religieuses, c'est-à-dire, 15000. de S. Augustin; 18000. de S. Benoît; 10000. de Saint Bernard; 1500. de Fontevrault; 4000. de Saint Dominique 12500. de Sainte Claire; 3000. de nouvelles Carmelites; 9000. Ursulines; 7000. de Sainte-Marie, & plus de 2000. Religieuses qui vivent d'aumônes. On croit même que ces démembremens ont été augmentez depuis ce temps-là.

Les Heresies n'avoient jamais fait de grands progrez en France, celle de Calvin, fut assez malheureuse dans le XVI. Siecle pour en pervertir près du tiers, & mettre l'Etat à deux doigts de

sa

ſa ruine. Nos Rois y ont donné ſi bon ordre, qu'elle y a diminué peu à peu, & y a été enfin tout-à-fait éteinte par la ſuppreſſion de l'Edit de Nantes l'an 1685. deſorte qu'elle eſt aujourd'hui toute Catholique.



TABLE GEOGRAPHIQUE

LA FRANCE

Comprenoit anciennement les

METROP. de	PROV. de
Lion.	[*Lionnoiſe* premiere.
Rouen.	[*Lionnoiſe* ſeconde.
Tours.	[*Lionnoiſe* troiſiéme.
Sens.	[*Lionnoiſe* quatriéme.
Beſançon.	[*Maxime Sequanoiſe.*
Tréves.	[*Belgique* premiere.
Reims.	[*Belgique* ſeconde.
Bourges.	[*Aquitanique* premiere.
Bourdeaux.	[*Aquitanique* ſeconde.
Lauſe.	[*Novempopulanie.*
Narbonne.	[*Narbonnoiſe* premiere.
Aix.	[*Narbonnoiſe* ſeconde.
Arles.	[*Viennoiſe* ſeconde.
Vienne.	[*Viennoiſe* premiere.
Embrun.	[*Alpes Maritimes.*
Tarentaiſe.	[*Alpes Pennines.*

TABLE GEOGRAPHIQUE.

LA FRANCE.

Comprend aujourd'hui les

ARCHEV. de	PROV. de
Lion.	Lionnois. Bourgogne.
Rouen.	Normandie.
Tours.	Bretagne.
Sens.	Champagne.
Paris.	Iſle de France. Orleanois.
Beſançon.	Franche-Comté.
Treves.	Lorraine.
Reims.	Picardie.
Cambrai.	Flandre Françoiſe.
Bourges.	Berri.
Alby.	Auvergne.
Bourdeaux.	Guienne. Poitou.
Auſch.	Gaſcogne.
Narbonne. Touloufe.	Languedoc.
Aix.	Provence.
Arles.	Comtat
Avignon.	Venaiſſin.
Vienne.	Dauphiné.
Ambrun.	
Tarentaiſe.	Savoie.

TABLE CRONOLOGIQUE.

PROVINCE DE LION.

Archevêché.

Lion, *Lugdunum* A. II. S. Primat des Gaules. XI. S. R. 30000.

Evêchez.

Mâcon, *Matiſco.* V. S.
Châlons ſur Saone, *Cabillonum* IV. S. 9000.
Autun, *Auguſtodunum Æduorum* IV. S. Prototrône. 16000.
Langres, *Lingones* IV. S. 26000.

PROVINCE DE ROUEN.

Archevêché.

Rouen, *Rothomagus* III. S. Primat de Neuſtrie VIII. S. R. 50000.

Evêchez.

Bayeux, *Bajocaſſes* IV. S. Prototrône. 36000.
Avranche, *Abrincæ* IV. S. 15000.
Evreux, *Ebroïcum* III. S. 16000.
Liſieux, *Lexovium* V. S. 36000.
Coûtances, *Conſtantia* IV. S. 20000.
Séez, *Sagium* IV. S. 10000.

PROVINCE DE TOURS.

Archevêché.

Tours, *Turones* III. S. R. 18000.

Evêchez.

Le Mans, *Cenomanum* III. S. Prototrône VII. S. 24000.

Angers, *Andegavum* IV. S. 13000.

Nantes, *Nannetes* IV. S. 20000.

Dol, *Dolum*, *Diablintes* IX. S. érigé en Archevêché IX. S. reduit en Evêché XI. S. 20000.

S. Malo, *Moclovium* XII. S. 36000.

Vannes, *Venetiæ*, VI. S. 16000.

S. Brieux, *Fanum Sancti Brioci* IX. S. 18000.

S. Paul de Leon, *Leonia Ossismum* VI. S. 8000.

Quimpercorantin, *Corisopitum* IX. S. 40000.

Treguier, *Trecorium* IX. S. 14000.

PROVINCE DE SENS.

Archevêché.

Sens, *Senones* III. S. Primat des Gaules & de Germanie IX. S. R. 45000.

Evêchez.

Troye, *Trecæ* IV. S. 6. à 7000.

Auxerre, *Antissiodorum* IV. S. 33000.

Nevers, *Niverna*, III. S. 14000.

Betleem, *Bethleem* reside à Clemecy XIII. S. Evêque Titulaire exempt. 900.

PROVINCE DE PARIS.

Archevêché.

Paris, *Parisii* III. érigée en Archevêché

XVI. S. Duc & Pair. R. 100000.

Evêchez.

Meaux, *Meldæ* III. S. 25000.
Chartres, *Carnutes* III. S. 20000.
Blois, *Blesæ* XVII. S.
Orleans, *Aureliæ* III. S. 20000.

PROVINCE DE BESANÇON.

Archevêché.

Besançon, *Vezontio* III. S. Prince de l'Empire, 12. ou 15000.

Evêchez.

Basle, *Basilea* (en Suisse.) VI. S. reside à Porentru XVI. S. 45000.
Lausanne, *Lausanium* (en Suisse) VI. S. reside à Fribourg XVI. S.
Bellai, *Bellicium* V. S. 6. à 7000.

PROVINCE DE TREVES.

Archevêché.

Treves, *Augusta Trevirorum* (en Allemagne) III. S. Electeur de l'Empire, & Chancelier pour les Gaules.

Evêchez.

Metz, *Meta* III. S. 60000.
Toul, *Tullum Leucorum* IV. S. 12000.
Verdun, *Verodunum* IV. S. 40000.

PROVINCE DE REIMS.

Archevêché.

Reims, *Remi* III. S. premier Duc & Pair Ecclef. 40000.

Evêchez.

Soiſſons, *Sueſſiones* III. S. Prototrône. 20000.
Châlons-ſur-Marne, *Catalaunum* IV. S. Comte & Pair. 25000.
Senlis, *Silvanectum* III. S. 20000.
Laon, *Laudunum* V. S. Duc & Pair. 12000.
Noyon, *Noviodunum* VI. S. Comte & Pair. 22000.
Beauvais, *Bellovacum* III. S. Comte & Pair. 46000.
Amiens, *Ambianum* III. S. 22000.
Boulogne, *Bononia* VIII. S. rétabli XVI. S. 12000.

PROVINCE DE CAMBRAY.

Archevêché.

Cambray, *Cameracum* IV. S. erigé en Archevêché XVI. S. Prince de l'Empire XV. S. R. 60000.

Evêchez.

Arras, *Atrebatum* VI. S. uni à Cambray VI. S. ſeparé XI. S. 20000.
Tournay, *Tornacum* III. S. uni à Noyon VI. S. ſeparé XI. S. 30000.
S. Omer, *Fanum S. Audomari* XVI. S. 30000.
Namur, *Namurcum* XVI. S.

PROVINCE DE BOURGES.

Archevêchez.

Bourges, *Bituriges* III. S. Primat d'Aquitaine VIII. S. R. 30000.

Evêchez.

Limoges, *Limovices* III. S. 27000.
Tulles, *Tutela* XIV. S. 9000.
Clermont, *Claromons* III. S. 13000.
Saint Flours, *Floropolis* XIV. S. 11000.
Le Puy, *Podium Anicium* VI. S. 22000.

PROVINCE D'ALBI.

Archevêché.

Albi, *Albiga* III. S. érigé en Archevêché XVII. S. R. 90000.

Evêchez.

Cahors, *Cadurcum* III. S. 36000.
Mande, *Mimate* V. S. 30000.
Rodes, *Ruthena* V. S. 20000.
Vabres, *Vabræ* XIV. S. 12000.
Castres, *Castrum Albiensium* XIV. S. 33000.

PROVINCE DE BOURDEAUX.

Archevêché.

Bourdeaux, *Burdigala* III. S. Primat de la seconde Aquitaine. R. 26000.

Evêchez.

Agen, *Agennum Nitiobrigum* IV. S. 26000.
Perigueux, *Petrocorium* IV. S. 25000.

Sarlat, *Sarlatum* XIV. S. 12000.
Angoulême, *Inculisma* IV. S. 14000.
Saintes, *Santones* IV. S. 15000.
Poitiers, *Pictavium* IV. S. 22000.
La Rochelle, *Rupella* XVII. S. 30000.
Luçon, *Lucionia* XIV. S. 18000.
Condom, *Condomum*. XIV. S. 33000.

PROVINCE D'AUSCH.

Archevêché.

Ausch, *Augusta Ausciorum* IV. S. Archev. VIII. S. R. 80000.

Evêchez.

Lectoure, *Lactoracum* VI. S. 18000.
Bazas, *Vasatum* VI. S. 90000.
Aire, *Aturum* VI. S. 20000.
Bayonne, *Baïona*, *Lapurdum* IX. S. 12000.
Lescar, *Lascura*, *Bearni* V. S. 10000.
Oleron, *Elorona* VI. S. 9000.
Tarbes, *Tarba* V. S. 15000.
Cominges, *Convenæ* V. S. 20000.
Conserans, *Conseranum* V. S. 18000.

PROVINCE DE NARBONNE.

Archevêché.

Narbonne, *Narbo* III. S. R. 90000.

Evêchez.

Carcassonne, *Carcasso* IV. S. 36000.
Alet, *Aletium* XIV. S. 16000.
Elne, *Helena*, *Caucoliberis* (en Roussillon)

IV. S. reside à Perpignan XVII. S. 10000.
Agde, *Agatha* V. S. 30000.
Besiers, *Biterræ* IV. S. 26000.
Saint Pons de Tomiers, *Fanum sancti Pontii Tomeriæ* XIV. S. 33000.
Lodêve, *Luteva* V. S. 18000.
Mont-Pelier, *Mons-Pessulanus* XVI. S. 32000.
Nismes, *Nemausus* V. S. 24000.
Alais, *Alesia* XVII. S.
Usez, *Ucetia*. 22000.

Province de Toulouse.

Archevêché.

Toulouse, *Tolosa* III. S. érigé en Archev. XIV. S R. 35000.

Evêchez.

Pamiers, *Apamiæ* XIII. S. 17000.
S. Papoul, *Fanum S. Papuli* XIV. S. 16000.
Rieux, *Rivi* XIV. S. 18000.
Lombez, *Lombaria* XIV. S. 18000.
Montauban, *Mons Albanus* XIV. S.
Lavaur, *Vaurum* XIV. S. 26000.
Mirepoix, *Mirapincum* XIV. S. 18000.

Province d'Aix.

Archevêché.

Aix, *Aquæ Sectiæ* IV. S. R. 30000.

Evêchez.

Frejus, *Forojulium* IV. S. 22000.
Riez, *Reii* V. S. 15000.
Apt, *Apta* IV. S. 10000.
Sisteron, *Segustero* V. S. 14000.
Gap, *Vapincum* V. S. 8000.

PROVINCE D'ARLES.

Archevêché.

Arles, *Arelate* III. S. R. 30000.

Evêchez.

Marseille, *Massilia* III. S. 24000.
Toulon, *Tolonium* IV. S. 9000.
Orange, *Arausio* IV. S. 8000.
Saint Paul-trois-Châteaux, *Fanum sancti Pauli Tricassinum* V. S. 12000.

PROVINCE D'AVIGNON.

Archevêché.

Avignon, *Avenio* I. I. S. érigé en Archev. XV. S.

Evêchez.

Cavaillon, *Cabellio* VI. S.
Carpentras, *Carpentoracte* VI. S.
Vaison, *Vasio* IV. S.

PROVINCE DE VIENNE.

Archevêché.

Vienne, *Vienna Allobrogum* III. S. Primat des Primats XII. S. 22000.

Evêchez.

Genêve, *Geneva* IV. S. reſide à Anneci XVI. S.
Grenoble, *Gratianopolis* IV. S. 24000.
Valence, *Valentia* IV. S. 15000.
Die, *Dea* IV. S. uni à Valence XIII. S. ſeparé XVII. S. 12000.
Viviers, *Vivarium* V. S. 30000.
S. Jean de Maurienne, *Mauriana* III. S.

PROVINCE D'AMBRUN.

Archevêché.

Ambrun, *Ebrodunum* IV. S. R. 18000.

Evêchez.

Digne, *Dinia* V. S. 9000.
Senez, *Sanitium* V. S. reſide à Caſtellane. 10000.
Graſſe, *Graſſa* XIII. S. 7000.
Vence, *Venciæ* IV. S. 5000.
Nice, *Nicœa* V. S. rétabli VIII. S. 12000.
Glandêve, *Glandate* V. S. reſide à Entrevaux XVII. S. 10000.

PROVINCE DE TARENTAISE.

Archevêché.

Tarentaiſe, *Tarentaſia* IV. S. Archevêché VIII. S.

Evêchez.

Aouſt, *Auguſta Salaſſiorum* V. S. 2000.
Sion, *Sedunum* (en Suiſſe) VI. Prince allié à la Suiſſe.

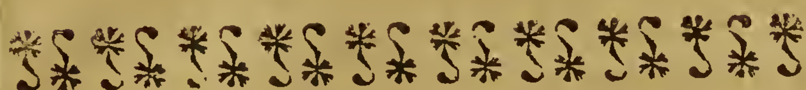


TABLE DES MATIERES.

A

B

le Lac

Fin de la Table.

